CRC-076
A. Martin
2021-05-04

CAHIER EXPLICATIF
DES CRÉDITS
2021-2022

MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION,
DE LA FRANCISATION ET
DE L'INTÉGRATION

Québec

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION, DE LA FRANCISATION ET DE L'INTÉGRATION

CAHIER EXPLICATIF

TABLE DES MATIÈRES

CRÉDITS 2021-2022
FICHES EXPLICATIVES

1	En bref	**FE1**
2	Crédits 2021-2022	**FE2**
3	Définition des programmes	**FE3**
4	Objectifs généraux et mode d'intervention par secteur	**FE4**

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1	Liste des voyages hors Québec pour l'année financière 2020-2021 : a) les endroits et dates de départ et de retour; b) la copie des programmes et rapports de mission; c) les personnes rencontrées; d) le coût (avec une ventilation par poste : frais de déplacement, d'hébergement, de repas, autres frais, etc.); e) les noms des ministres, députés, des membres du personnel de cabinet, des fonctionnaires concernés (avec leur titre) et des autres participants (avec leur titre) regroupés par mission; f) pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et fonctionnaires concernés et autres participants; g) la liste des ententes signées ou annoncées, le cas échéant; – les détails de ces ententes; – les résultats obtenus à ce jour; h) les investissements annoncés, le cas échéant, ainsi que le nombre d'emplois estimé; i) la description de la nature du voyage incluant, le cas échéant, le nom du ou des événements concernés; j) les points de presse tenus lors de ces missions et leurs coûts k) toute consigne sanitaire encadrant le retour de ces missions.	**RG1**
2	Pour chacun des voyages faits en avion ou en hélicoptère par chaque membre du Conseil des ministres, des membres des cabinets ministériels au Québec et des dirigeants d'organismes pour 2020-2021 : a) les raisons du déplacement; b) l'itinéraire et les dates du départ et/ou du retour; c) les coûts ventilés; d) le cas échéant, tout autre coût ventilé par poste : frais d'hébergement, frais de repas, autres frais, etc.; e) pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et des fonctionnaires concernés et autres participants.	**RG2**
3	Liste des dépenses en publicité (incluant celles sur Internet), en articles promotionnels et en commandites pour chaque ministère (y compris le cabinet ministériel) et organisme. Fournir la liste détaillée de ces dépenses en indiquant : a) la ventilation des sommes dépensées pour 2020-2021, et les prévisions pour 2021-2022;	**RG3**

b) les noms des firmes de publicité retenues;
c) la liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d'octroi pour chacun (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);
d) les noms des fournisseurs, incluant les contrats de photographes;
e) le but visé par chaque dépense;
f) dans le cas d'une commandite, la raison et le nom de l'organisme bénéficiaire;
g) le coût total et ventilé pour les communiqués de presse.

4 Liste des dépenses de publicité effectuées spécifiquement sur Internet (Facebook, Amazon, etc.) en indiquant : **RG4**

a) la ventilation des sommes dépensées pour 2020-2021, et les prévisions pour 2021-2022;
b) les noms des firmes de publicité retenues;
c la liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d'octroi pour chacun (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);
d) les noms des fournisseurs, incluant les contrats de photographes;
e) le but visé par chaque dépense;
f) le rapport statistique sur la portée et la clientèle visée.

Lorsque le contrat est conclu par l'intermédiaire d'une firme de publicité, détailler les publicités effectuées sur Internet.

5 Liste des dépenses pour l'organisation et la tenue de conférences de presse, d'événements médiatiques ou autres événements (sommets, congrès, conférences, etc.) : **RG5**

Par le cabinet ministériel :
a) les sommes dépensées en 2020-2021 et les prévisions pour 2021-2022, ventilées par type d'événement;
b) le but visé par chaque dépense;
c) le nombre total et liste d'événements, ventilé par type d'événement.
d) si l'événement s'est tenu virtuellement.

Par le ministère, en incluant le cabinet ministériel ou l'organisme :
e) les sommes dépensées en 2020-2021 et les prévisions pour 2021-2022, ventilées par type d'événement;
f) le but visé par chaque dépense;
g) le nombre total et liste d'événements, ventilé par type d'événement
h) si l'événement s'est tenu virtuellement.

Par un professionnel ou par une firme externe :
i) les sommes dépensées en 2020-2021 et les prévisions pour 2021-2022, ventilées par type d'événement;
j) le nom du professionnel ou de la firme de publicité;
k) la liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation, ou contrat négocié);
l) la liste et les noms des fournisseurs et consultants, s'il y a lieu, incluant les contrats de photographies, des vidéos, etc.;
m) le but visé par chaque dépense;
n) le nombre total et liste d'événements, ventilé par type d'événement
o) si l'événement s'est tenu virtuellement.

6 La liste des dépenses en formation de communication : **RG6**

Organisée par le ministère ou l'organisme :
a) les sommes dépensées en 2020-2021 et les prévisions pour 2021-2022, ventilées par type d'événement;
b) le but recherché par chaque dépense;
c) nombre total et liste des formations ventilée par catégorie.

Données par un professionnel ou une firme externe :
d) les sommes dépensées en 2020-2021 et les prévisions pour 2021-2022;
e) le nom de la ou des firmes de publicité ou de communications;

f) le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);
g) la liste et les noms des fournisseurs ou/et des consultants, s'il y a lieu;
h) le but visé par chaque dépense;
i) nombre total et liste des formations ventilée par catégorie.

7 La liste des dépenses en formation de communication organisée pour le personnel politique, les membres du conseil exécutif ou les députés en indiquant : **RG7**

a) les sommes dépensées pour l'exercice financier 2020-2021 et les prévisions pour 2021-2022;
b) le but visé par chaque dépense;
c) la nature de la formation;
d) les personnes ou la firme qui ont donné la formation;
e) les personnes qui ont reçu la formation ainsi que le titre de leur fonction.

8 Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme, y compris le cabinet ministériel en 2020-2021, en indiquant : **RG8**

a) les noms du professionnel ou de la firme;
b) les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final);
c) le détail des travaux ou services effectués (but visé);
d) la date d'octroi du contrat;
e) le coût total, y compris les avenants et/ou suppléments;
f) l'échéancier;
g) dans le cas d'un octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions.

Lorsque le contrat est octroyé par le cabinet ministériel, l'indiquer.

9 Liste détaillée de tous les appels d'offres publics du ministère ou de l'organisme, en indiquant : **RG9**

a) la liste des soumissions et le montant de chacune;
b) la grille d'évaluation des soumissions;
c) le soumissionnaire retenu et la justification de ce choix;
d) le délai entre la publication de l'appel d'offres et l'octroi du contrat;
e) le cas échéant, les appels d'offres annulés en cours de route et la raison de l'annulation.

10 Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2020-2021 : **RG10**

a) liste de toutes les ressources œuvrant au sein d'un ministère ou d'un organisme et qui ne sont pas des employés du gouvernement;
b) le total des coûts reliés à ces consultants, ventilé par catégories (incluant la masse salariale);
c) le sommaire de tout contrat octroyé pour l'embauche de ces consultants;
d) le nom de chaque consultant et la firme par laquelle il est employé;
e) une description de son mandat;
f) la date de début de son contrat;
g) la date prévue de fin de son contrat;
h) sa rémunération annuelle.

11 Pour chaque projet de développement informatique ou de modernisation des systèmes informatiques initié pour l'exercice financier 2020-2021, au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère, indiquer : **RG11**

a) le nom du projet;

b) la nature du projet;
c) l'échéancier initial (et revu s'il y a lieu);
d) le montant initialement prévu pour l'ensemble du projet;
e) les plus récentes évaluations du coût du projet;
f) les coûts engendrés jusqu'à maintenant par le projet, au total et ventilés par année financière;
g) l'estimation des coûts restant à débourser pour compléter la réalisation du projet;
h) les firmes ou OSBL associés au développement du projet, incluant tous les sous-traitants associés au projet, les sommes qui leur ont été versées jusqu'à ce jour, le détail de tout contrat octroyé en précisant le mode d'octroi, le montant et les dates;
i) le pourcentage de réalisation jusqu'à ce jour;
j) le nombre d'employés (ETC) affectés à ce projet;
k) le nombre de consultants externes intégrés ou œuvrant au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère :
– la valeur totale et ventilée des contrats ou ententes entre le ministère ou l'organisme et les firmes externes pour ces consultants;
l) indiquer si l'étude d'opportunité évaluant les possibilités qu'offre le logiciel libre a été réalisée, comme l'exige la Politique-cadre sur la gestion des ressources informationnelles des organismes publics;
m) nombre et liste des pénalités appliquées à des sous-traitants dans le domaine des TI en 2020-2021.

---

12 Pour chaque projet de développement informatique en infonuagique, au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère, indiquer : **RG12**

a) le nom du projet;
b) la nature du projet;
c) l'échéancier initial (et revu s'il y a lieu);
d) le montant initialement prévu pour l'ensemble du projet;
e) les plus récentes évaluations du coût du projet;
f) les coûts engendrés jusqu'à maintenant par le projet, au total et ventilés par année financière;
g) l'estimation des coûts restant à débourser pour compléter la réalisation du projet;
h) les firmes ou OSBL associés au développement du projet, incluant tous les sous-traitants associés au projet, les sommes qui leur ont été versées jusqu'à ce jour, le détail de tout contrat octroyé en précisant le mode d'octroi, le montant et les dates;
i) le pourcentage de réalisation jusqu'à ce jour;
j) le nombre d'employés (ETC) affectés à ce projet;
k) le nombre de consultants externes intégrés ou œuvrant au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère :
 la valeur totale et ventilée des contrats ou ententes entre le ministère ou l'organisme et les firmes externes pour ces consultants.
l) indiquer si l'étude d'opportunité évaluant les possibilités qu'offre le logiciel libre a été réalisée, comme l'exige la Politique-cadre sur la gestion des ressources informationnelles des organismes publics.

---

13 Pour le cabinet ministériel et le bureau de circonscription, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant, pour 2020-2021 (et la ventilation pour chaque mois), de chacune des dépenses suivantes : **RG13**

a) la photocopie;
b) le mobilier de bureau;
c) l'ameublement;
d) la décoration et l'embellissement;

---

e) le distributeur d'eau de source;
f) le remboursement des frais de transport;
g) le remboursement des frais d'hébergement;
h) le remboursement des frais de repas;
i) le remboursement des frais d'alcool et de fêtes;
j) l'ensemble des dépenses applicables à la participation à des congrès, des colloques et toute session de type perfectionnement ou ressourcement :

I. a) au Québec;
II. b) à l'extérieur du Québec.

---

14 De façon séparée et distincte, pour le cabinet ministériel, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant pour 2020-2021, ventilé par mois, de chaque dépense reliée à la téléphonie : **RG14**

a) le nombre de téléphones cellulaires utilisés, ainsi que la marque et le modèle de chaque appareil;
b) le nombre de tablettes électroniques utilisées ainsi que la marque et le modèle de chaque appareil;
c) les coûts d'acquisition des appareils;
d) le coût d'utilisation des appareils;
e) le coût des contrats téléphoniques;
f) les noms des fournisseurs;
g) le nombre de minutes utilisées;
h) le coût des frais d'itinérance et la proportion de ceux-ci qui ont été assumés respectivement par le cabinet, le ministère ou l'organisme;
i) le coût lié aux dépassements des forfaits de données et la proportion de ceux-ci qui ont été assumés respectivement par le cabinet, le ministère ou l'organisme;
j) les coûts de résiliation, s'il y a lieu;
k) le nombre d'ordinateurs portables utilisés ainsi que la marque et le modèle de chaque appareil.

15a Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2020-2021 ainsi que les prévisions pour 2021-2022 : **RG15a**

a) le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) de 35 ans et plus;

15b Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2020-2021 ainsi que les prévisions pour 2021-2022 : **RG15b**

b) le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) de 35 ans et moins;

15c Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2020-2021 ainsi que les prévisions pour 2021-2022 : **RG15c**

c) le nombre total de jours de maladie pris par le personnel;

15d Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2020-2021 ainsi que les prévisions pour 2021-2022 : **RG15d**

d) le nombre de personnes ayant dans leur réserve de congé de maladie moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée, par catégorie d'emploi;

15e Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2020-2021 ainsi que les prévisions pour 2021-2022 : **RG15e**

e) le nombre d'heures supplémentaires travaillées par le personnel et la répartition de la rémunération de ces heures supplémentaires (argent, vacances, etc.) :
– le coût moyen par employé, selon la classe de travail.

15f Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2020-2021 ainsi que les prévisions pour 2021-2022 : **RG15f**

f) le nombre total de jours de vacances pris par le personnel;

15g Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2020-2021 ainsi que les prévisions pour 2021-2022 : **RG15g**

g) le nombre de personnes ayant dans leur réserve de jours de vacances moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée, par catégorie d'emploi;

15h Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2020-2021 ainsi que les prévisions pour 2021-2022 : **RG15h**

h) le nombre de plaintes pour harcèlement psychologique;

15i Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2020-2021 ainsi que les prévisions pour 2021-2022 : **RG15i**

i) le nombre de personnes et la répartition par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, contractuels, etc.) qui reçoivent une rémunération du ministère ou d'un organisme relevant du ministère, et qui reçoivent également une prestation de retraite d'un régime de retraite du secteur public, parapublic ou des réseaux de la santé et de l'éducation, soit les commissions scolaires, les cégeps, les établissements universitaires, les agences régionales et les établissements hospitaliers;

15j Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2020-2021 ainsi que les prévisions pour 2021-2022 : **RG15j**

j) l'évolution des effectifs réguliers par catégorie d'emploi (cadres supérieurs et intermédiaires, professionnels, techniciens, personnel de bureau, ouvriers et agents de la paix, etc.) et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions);

15k	Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2020-2021 ainsi que les prévisions pour 2021-2022 : k) l'évolution du nombre d'employés bénéficiant d'un traitement additionnel en raison de la complexité de la tâche à accomplir;	**RG15k**
15l	Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2020-2021 ainsi que les prévisions pour 2021-2022 : l) le nombre d'employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui normalement prévu pour la tâche qu'ils ont accomplie;	**RG15l**
15m	Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2020-2021 ainsi que les prévisions pour 2021-2022 : m) le nombre de postes par catégories d'emploi et par leur territoire habituel de travail (le centre principal de direction et chacune des régions);	**RG15m**
15n	Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2020-2021 ainsi que les prévisions pour 2021-2022 : n) le niveau des effectifs pour chacune des catégories d'emploi pour chacun des cinq prochains exercices budgétaires;	**RG15n**
15o	Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2020-2021 ainsi que les prévisions pour 2021-2022 : o) le nombre d'employés permanents et temporaires;	**RG15o**
15p	Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2020-2021 ainsi que les prévisions pour 2021-2022 : p) le nombre de départs volontaires, ventilé par raisons du départ;	**RG15p**
15q	Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2020-2021 ainsi que les prévisions pour 2021-2022 : q) le nombre de postes abolis ventilé par corps d'emploi;	**RG15q**
15r	Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2020-2021 ainsi que les prévisions pour 2021-2022 : r) L'effectif autorisé par le SCT en vertu de la loi 15 sur le contrôle des effectifs;	**RG15r**
15s	Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2020-2021 ainsi que les prévisions pour 2021-2022 : s) le nombre de postes vacants et le nombre d'ETC non comblés, ventilé par région.	**RG15s**

16a	Pour chaque ministère et organisme, par direction, pour l'année 2020-2021 ainsi que les prévisions pour 2021-2022 de : a) le nombre de départs à la retraite, incluant le total et la ventilation des indemnités versées ou estimées;	**RG16a**
16b	Pour chaque ministère et organisme, par direction, pour l'année 2020-2021 ainsi que les prévisions pour 2021-2022 de : b) le nombre de remplacements effectués en application du plus récent Plan de gestion des ressources humaines;	**RG16b**
16c	Pour chaque ministère et organisme public, et ce par direction : c) le nombre de départs à la retraite prévus pour 2020-2021 et les indemnités de retraite qui seront versées.	**RG16c**
16d	Pour chaque ministère et organisme, par direction, pour l'année 2020-2021 et les prévisions pour l'année 2021-2022 de : d) le nombre de retraités de la fonction publique ou parapublique engagés pour un ou des contrats.	**RG16d**
17	Liste des baux pour les espaces occupés par les ministères et organismes en 2020-2021 en indiquant pour chacun d'eux : a) l'emplacement de la location; b) la superficie totale pour chaque local loué; c) la superficie totale réellement occupée; d) la superficie inoccupée; e) le coût de location au mètre carré; f) le coût total de ladite location; g) les coûts d'aménagement, de rénovations réalisées depuis le 1er avril 2018, la nature des travaux et le ou les bureaux visés; h) la durée du bail; i) propriétaire de l'espace loué; j) les noms des sous-locataires et les revenus liés à des sous-locations, le cas échéant. k) s'il s'agit d'un renouvellement de bail ou d'un bail concernant une nouvelle adresse. l) en cas de résiliation de bail en cours d'année, les coûts de résiliation.	**RG17**
18	Concernant les actifs immobiliers excédentaires du ministère ou de l'organisme en 2020-2021, fournir : a) La liste des actifs excédentaires inoccupés; b) La valeur estimée de ceux-ci; c) Les coûts d'entretien annuel; d) Le nombre de pieds carrés de ceux-ci.	**RG18**
19	Portrait des actifs excédentaires, ratio location propriété et nouveau pied-carrés en propriété.	**RG19**
20	Pour la direction générale du ministère et la haute direction des organismes publics, fournir le détail et la ventilation des coûts, pour 2020-2021, du déménagement, de l'aménagement, de la rénovation et autres travaux effectués dans les espaces occupés, incluant : a) les dates des travaux; b) les coûts; c) le nom de la ou des firmes ayant effectué les travaux.	**RG20**
21	De façon séparée et distincte, pour le cabinet ministériel, les bureaux de circonscription des ministres, fournir le détail et la ventilation des coûts, pour 2020-2021, du déménagement, de l'aménagement, de la rénovation et autres travaux effectués dans les espaces occupés, incluant : a) les dates des travaux;	**RG21**

b) les coûts;
c) le nom de la ou des firmes ayant effectué les travaux.

22 Liste du personnel de cabinet de chaque membre du Conseil des ministres durant l'année 2020-2021, en indiquant pour chaque individu : **RG22**
a) la date de l'entrée en fonction et la date de départ, le cas échéant;
b) le titre de la fonction;
c) l'adresse du port d'attache;
d) le traitement annuel ou, selon le cas, les honoraires versés;
e) la prime de départ versée, le cas échéant;
f) le montant total et la ventilation des primes ou bonis reçus;
g) la liste du personnel politique, incluant le personnel de soutien, qui fait partie de la fonction publique et de quelle masse salariale il relève;
h) la description de tâches;
i) le montant détaillé des salaires, des honoraires et des contrats donnés par le cabinet pour 2021-2022;
j) le nombre total d'employés au cabinet;
k) la masse salariale totale par cabinet;
l) le nom des employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui prévu pour la fonction occupée;
m) s'il a ou non signé les directives du premier ministre intitulées : Directive sur la transparence et l'éthique relativement à l'exercice des fonctions du personnel des cabinets de ministre et Directive concernant les règles applicables lors de la cessation d'exercice de certaines fonctions pour l'État.

23 Liste des sommes d'argent versées en 2020-2021, par mois, à même le budget discrétionnaire du ministre, du ministre délégué, du ministère ou de l'organisme, en indiquant : **RG23**
a) le nom de l'organisme concerné ou de la personne;
b) la circonscription électorale;
c) le montant attribué;
d) le détail du projet visé et le but poursuivi par le ministère ou l'organisme.

24 Liste du personnel hors structure, par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), rémunéré par le ministère, mais qui n'occupe aucun poste dans ce ministère : **RG24**
a) le nom de la personne;
b) le poste occupé;
c) le salaire de base et les bonis, le cas échéant;
d) l'assignation initiale et l'assignation actuelle;
e) la date de l'assignation hors structure;
f) la date de la fin de l'assignation, s'il y a lieu;
g) les prévisions pour 2021-2022.

25 Liste du personnel en disponibilité par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), en indiquant : **RG25**
a) le poste initial;
b) le salaire;
c) le poste actuel, s'il y a lieu;
d) la date de la mise en disponibilité;
e) les prévisions pour 2021-2022.

26 Pour chaque ministère et organisme public (y compris les agences, sociétés, établissements, institutions, etc.), fournir pour 2020-2021, le nombre d'occasionnels mis à pied dont le ministère ou l'organisme a mis fin à l'emploi ou dont le contrat n'a pas été renouvelé, en précisant la ou les raisons et en ventilant : **RG26**
a) par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, personnel de soutien, fonctionnaires, etc.);

b) par catégorie d'âge;
c) prévisions pour 2021-2022.

27 Pour chaque ministère et organisme depuis cinq ans, fournir le nombre de postes abolis par catégorie d'emploi, leur port d'attache (par exemple dans un bureau régional) ainsi que les prévisions pour 2021-2022. **RG27**

28 Pour chaque ministère et organisme, liste des bureaux régionaux et de l'effectif étant rattaché, par catégorie d'emploi, à chacun de ces bureaux. Présenter l'évolution depuis cinq ans, ainsi que les prévisions pour 2021-2022, par mission. **RG28**

29 Liste du personnel rémunéré par le ministère et affecté à d'autres organismes publics, parapublics, parapublics non gouvernementaux et autres, en indiquant : **RG29**
a) le nom de la personne;
b) le poste occupé et le nom de l'organisme;
c) le salaire de base et les bonis, le cas échéant;
d) l'assignation initiale;
e) l'assignation actuelle;
f) la date de l'assignation hors structure;
g) la date de la fin de l'assignation (s'il y a lieu).

30 Liste de tous les abonnements aux journaux, aux revues mensuelles, aux publications (format papier ou électronique), aux sites spécialisés de recherche sur Internet (Eureka, etc.) du ministère et des organismes publics en 2020-2021, en précisant pour chaque abonnement : **RG30**
a) le coût de chacun;
b) le fournisseur;
c) la nature du service.
Ventiler le montant total par catégories.

31 Liste de tous les abonnements aux journaux, aux revues mensuelles, aux publications (format papier ou électronique), aux sites spécialisés de recherche sur Internet (Eureka, etc.) du cabinet ministériel en 2020-2021, en précisant pour chaque abonnement : **RG31**
a) le coût de chacun;
b) le fournisseur;
c) la nature du service.
Ventiler le montant total par catégories.

32 Les sommes déboursées par le cabinet ministériel, le ministère ou les organismes publics pour l'achat de billets de saison, la réservation de loges et les frais payés afin de devenir membre d'un club privé ou autre. **RG32**

33 Pour chaque site Internet du ministère ou de l'organisme public (incluant les événements ponctuels), fournir, et ce depuis l'existence du site : **RG33**
a) le nom du site Web;
b) le nom de la firme ou du professionnel, des personnes qui ont conçu le site;
c) les coûts de construction du site;
d) les coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour;
e) les coûts de modernisation ou de refonte (en spécifiant combien de fois le site a été refait et les raisons du changement);
f) la fréquence journalière, hebdomadaire et mensuelle des visites ventilée par section et/ou page du site (nombre de « hits »);
g) la fréquence moyenne de mise à jour;
h) le responsable du contenu sur le site;
i) les noms de domaines réservés;
j) les coûts liés à la réservation de noms de domaines.

34 Nominations, pour 2020-2021, de mandataires, d'émissaires, de négociateurs, de médiateurs, de commissaires, d'experts, d'enquêteurs et sans en restreindre la portée : **RG34**

a) la liste;
b) le nom de la personne;
c) les mandats de chacune de ces personnes;
d) le détail des contrats octroyés pour chaque mandat;
e) le résultat du travail effectué;
f) les échéances prévues;
g) les sommes impliquées.

35 Pour 2020-2021, les dépenses effectuées par ministère pour les tournées, les visites ou rencontres ministérielles et sous ministérielles dans les régions du Québec, en précisant : **RG35**

a) les régions et les villes visitées;
b) les personnes rencontrées et organismes rencontrés;
c) pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et des fonctionnaires concernés et autres participants;
d) les raisons du déplacement;
e) l'itinéraire et les dates du départ et/ou du retour;
f) les coûts ventilés;
g) le cas échéant, tout autre coût ventilé par poste : frais d'hébergement, frais de repas, autres frais, etc.

36 La liste exhaustive de tous les mandats et dossiers et de toutes les activités confiées à chaque adjoint parlementaire des membres du Conseil des ministres pour 2020-2021 : **RG36**

a) le détail des mandats;
b) le coût (déplacements, etc.);
c) le nombre de ressources affectées;
d) le nombre de rencontres;
e) le nombre d'ETC affecté à chaque mandat en indiquant leur fonction et leur titre;
f) l'objet;
g) les dates.

37 Liste des entités administratives créées, fusionnées, scindées ou abolies sous la responsabilité du ministère en précisant les coûts de transition et les coûts de formation. **RG37**

38 La liste des ententes et leur nature, signées en 2020-2021 entre le ministère ou l'organisme et le gouvernement fédéral ou d'autres provinces canadiennes, dont la signature a été permise à la suite d'une autorisation obtenue en vertu des articles 3.11, 3.12 ou 3.12.1 de la Loi sur le ministère du Conseil exécutif ou d'une exclusion obtenue en vertu du premier alinéa de l'article 3.13 de cette même loi. **RG38**

39 Le détail des crédits périmés et reportés pour chaque ministère et organisme par année budgétaire, et ce, pour l'année financière 2020-2021 et les prévisions pour 2021-2022. **RG39**

40 L'inventaire complet des services tarifés que le ministère et les organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère offrent aux citoyens et les tarifs qu'ils exigent. Le coût unitaire de chacun de ceux-ci. La liste de tous les revenus autonomes (tarifs, permis, droits, redevances, etc.) du ministère et des organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère pour les trois dernières années et les projections pour l'année 2021-2022. **RG40**

41	Pour chaque ministère et organisme, une copie du plan de réduction des dépenses de fonctionnement pour 2020-2021 demandé par le Secrétariat du Conseil du Trésor, et confirmé par le gouvernement en janvier 2020 pour 2020-2021.	**RG41**
42	Pour chaque ministère et organisme public, les sommes reçues en 2020-2021, ainsi que les prévisions pour 2021-2022 et 2022-2023, en provenance du gouvernement fédéral ou d'un autre gouvernement. Indiquer de façon ventilée pour chaque programme, entente ou autre, les sommes reçues, la ou les dates des versements et à quelles fins elles ont été consacrées par le ministère ou l'organisme.	**RG42**
43	Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour l'année financière 2020-2021, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), le montant total des primes au rendement et des bonis.	**RG43**
44	Pour chaque cabinet ministériel, fournir pour l'année financière 2020-2021 le montant total des primes au rendement et des bonis versés au personnel de cabinet.	**RG44**
45	Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour l'année financière 2020-2021, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), le montant total des primes de départ (allocations de transition), incluant les montants versés pour bris de contrat.	**RG45**
46	Pour chaque ministère et organisme dont les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, institutions, etc., fournir pour l'année financière 2020-2021 le montant total et la ventilation par catégorie d'emploi des augmentations de salaire.	**RG46**
47	Pour 2020-2021, le nombre de cadres, de dirigeants de la fonction publique incluant les sous-ministres, à qui les salaires sont versés sans qu'aucune fonction ou tâche ne leur soit assignée. Pour chaque personne : a) fournir la liste des noms, des fonctions précédentes occupées et la date de cessation des fonctions; b) fournir la liste des salaires versés et préciser le montant total dépensé par le ministère ou l'organisme.	**RG47**
48	Pour 2020-2021, le nombre de cadres, de dirigeants de la fonction publique incluant les sous-ministres, ayant été déplacés de leurs fonctions. Pour chaque personne : a) fournir la liste des noms, des fonctions précédentes occupées et la date de cessation des fonctions; b) fournir la liste des salaires versés.	**RG48**
49	La liste exhaustive des programmes ministériels existants à la fin de l'année financière 2020-2021 et qui n'ont pas été reconduits intégralement en 2021-2022. Pour chacun de ces programmes existants en 2021-2022, donner le coût de reconduction intégral et la dépense prévue aux crédits 2021-2022, en incluant les programmes qui ont été abolis et pour lesquels la dépense sera nulle.	**RG49**
50	Indiquer les nouvelles initiatives ou toutes majorations apportées à un programme existant, les montants en cause ainsi que les mesures prises pour dégager les sommes nécessaires à leur financement.	**RG50**

51	Nombre d'employés ou ETC affectés au Plan Nord en 2020-2021 et prévisions pour 2021-2022.	**RG51**
52	Ventilation du budget du ministère consacré au Plan Nord pour 2020-2021 et prévisions pour 2021-2022.	**RG52**
53	Nombre d'employés ou ETC affectés à la Stratégie maritime pour 2020-2021 et prévisions pour 2021-2022.	**RG53**
54	Ventilation du budget du ministère consacré à la Stratégie maritime pour 2020-2021 et prévisions pour 2021-2022.	**RG54**
55	Liste des aides financières accordées en vertu de programmes financés par le Fonds vert.	**RG55**
56	Liste des aides financières accordées en vertu de programmes financés par le Fonds des ressources naturelles.	**RG56**
57	Liste des aides financières accordées en vertu de programmes financés par le Fonds du Plan Nord.	**RG57**
58	Pour chacune des cinq années, les sommes allouées à l'externe pour tout type de service juridique et préciser la raison pour laquelle les services ont été traités à l'externe ainsi que les professionnels qui ont donné ces services.	**RG58**
59	Concernant les dépenses en informatique, pour chacun des ministères et organismes (incluant les agences, sociétés, établissements, institutions ou autres) : a) la dépense totale (opération et capital); b) les grands dossiers en cours; c) le nombre d'employés attitrés aux dossiers informatiques; d) préciser le nombre en équivalent ETC et comparaison entre le nombre de ressources internes et externes dans le domaine des TI; e) le nombre de consultants externes attitrés aux dossiers informatiques.	**RG59**
60	Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2020-2021, le montant total de la masse salariale en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.).	**RG60**
61	Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2020-2021 le taux d'absentéisme en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.).	**RG61**
62	Pour chaque ministère et organisme, liste de tous les rapports (d'évaluation, de vérification, d'enquête ou autres), études, avis, analyses, etc., produits par le ministère ou commandés à un organisme ou une firme externe en 2020-2021 en indiquant pour chacun : a) le sujet; b) la ou les raisons pour lesquelles il a été produit ou commandé; c) les coûts reliés à sa réalisation; d) le nom de l'organisme ou de la firme externe, s'il y a lieu. Préciser, pour chacun, s'il découle d'une demande du ministre ou du cabinet ministériel.	**RG62**

63	Pour chaque ministère et organisme public, incluant les cabinets ministériels et membres du conseil des ministres, le nombre total de personnes ayant bénéficié du paiement de cotisation à une association (ordre ou corporation) professionnelle en vertu de la Directive concernant le paiement par le gouvernement de cotisations à des associations (6-79) du Conseil du trésor ou de toute autre directive permettant un remboursement de ces cotisations, ventilé par association, ordre ou corporation professionnelle en indiquant : a) la dépense totale relative au paiement des cotisations; b) la liste des associations, ordres ou corporations professionnels auxquels le gouvernement du Québec a versé un paiement pour cotisation; c) la liste des employés, cadres, dirigeants, ministres et juges ayant bénéficié de cet avantage.	**RG63**
64	La liste de toute rencontre d'accueil de dignitaires étrangers en visite au Québec, de rencontres diplomatiques ou de sommets gouvernementaux, de grandes rencontres politiques et de négociations importantes, de toute nature, auxquelles a pris part le ministère ou organisme. Pour chaque rencontre, indiquer la date, la nature, et le lieu de la rencontre.	**RG64**
65	Pour chaque rencontre d'accueil de dignitaires étrangers en visite au Québec, pour chaque rencontre diplomatique et sommet gouvernemental, pour chaque grande rencontre politique et négociation importante de toute nature auxquels prend part le gouvernement du Québec, indiquer : a) La date ; b) La nature ; c) Les participants ; d) Si l'événement a eu lieu sur le territoire de la Capitale-Nationale, conformément à l'article 4 de la Charte de la Ville de Québec, capitale nationale du Québec.	**RG65**
66	Pour tout sondage ou enquête d'opinion réalisés par le ministère ou l'organisme, indiquer : a) La date; b) La nature; c) Les questions posées; d) Les réponses; e) La firme retenue; f) Les coûts.	**RG66**
67	Pour toutes dépenses publicitaires réalisées par le ministère ou l'organisme, indiquer : a) Le pourcentage de ces dépenses réalisées au sein de médias communautaires et le montant; b) Le pourcentage de ces dépenses réalisées sur Internet et les médias sociaux et le montant.	**RG67**
68	Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme dans le cadre de la Politique jeunesse du Québec en 2020-2021.	**RG68**
69	Au sujet du transfert d'emplois gouvernementaux en région, fournir tout scénario et étude réalisée par le ministère ou l'organisme ainsi que toute action réalisée en 2020-2021.	**RG69**
70	Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme au sujet de la reconnaissance des acquis et des compétences des personnes immigrantes en 2020-2021.	**RG70**
71	Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme visant la protection des renseignements personnels en 2020-2021.	**RG71**

72	Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme dans le cadre de la Politique culturelle du Québec en 2020-2021.	**RG72**
73	Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 au sujet des recommandations de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées.	**RG73**
74	Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 au sujet des recommandations du rapport de la Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics au Québec (Rapport Viens).	**RG74**
75	Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 au sujet du plan d'action gouvernemental pour le développement social et culturel des Premières Nations et des Inuits 2017-2022 « Faire plus, faire mieux ».	**RG75**
76	Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 au sujet du plan d'action interministériel en dépendance 2018-2028, « Prévenir, réduire et traiter ».	**RG76**
77	Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 au sujet du Plan d'action interministériel 2017-2021 de la Politique gouvernementale de prévention en santé.	**RG77**
78	Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 au sujet du plan d'action gouvernemental en matière de violence conjugale 2018-2023 : « Contre la violence conjugale, Agissons ».	**RG78**
79	Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 au sujet de la stratégie d'action en matière d'immigration, de participation et d'inclusion 2016-2021 : « Ensemble, nous sommes le Québec ».	**RG79**
80	Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 au sujet de la Stratégie nationale sur la main-d'œuvre 2018-2023.	**RG80**
81	Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 au sujet du Plan d'action pour la main-d'œuvre.	**RG81**
82	Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 au sujet du Plan d'action 2018-2023 : « Un Québec pour tous les âges ».	**RG82**
83	Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 au sujet du plan d'action gouvernemental de contribution à l'occupation et à la vitalité des territoires 2018-2022.	**RG83**
84	Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 au sujet du Plan d'action gouvernemental en matière d'allègement réglementaire et administratif 2020-2025.	**RG84**
85	Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 au sujet du Plan d'agriculture durable 2020-2030.	**RG85**

86	Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 au sujet du Plan d'action gouvernemental en économie sociale 2020-2025.	**RG86**
87	Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 au sujet du Plan d'action pour la croissance et les technologies propres 2018-2023.	**RG87**
88	Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 au sujet du Plan d'action gouvernemental en entrepreneuriat – Oser entreprendre 2017-2022.	**RG88**
89	Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 au sujet de la Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation 2017-2022.	**RG89**
90	Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 au sujet de la Stratégie québécoise des sciences de la vie 2017-2027.	**RG90**
91	Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 au sujet de la Stratégie québécoise de l'aérospatiale 2016-2026.	**RG91**
92	Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 au sujet du Plan d'action en économie numérique 2016-2021.	**RG92**
93	Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 au sujet de la Stratégie maritime 2015-2030.	**RG93**
94	Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 au sujet de la Stratégie québécoise de développement de l'aluminium 2015-2025.	**RG94**
95	Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 au sujet de la Stratégie de développement de l'industrie québécoise des produits forestiers 2018-2023.	**RG95**
96	Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 au sujet du Plan d'action de la politique internationale du Québec 2018-2020.	**RG96**
97	Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 au sujet du Plan pour une économie verte 2020-2030.	**RG97**
98	Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 au sujet de la Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020.	**RG98**
99	Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 au sujet de la Stratégie québécoise de l'eau 2018-2030.	**RG99**
100	Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 au sujet du Plan directeur en transition, innovation et efficacité énergétique du Québec.	**RG100**

101	Toutes action, note ou analyse réalisée par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 au sujet de la conciliation travail-famille.	**RG101**
102	Toute action, note, ou analyse réalisée par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 en application de l'analyse différenciée selon les sexes (ADS)	**RG102**
103	Toute action, note ou analyse réalisée par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 au sujet de l'électrification des transports.	**RG103**
104	Toute action, note ou analyse réalisée par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 au sujet de la rétention des travailleurs d'expérience.	**RG104**
105	Au sujet des mesures de télétravail ou de travail à distance, en 2020-2021, au sein du ministère ou de l'organisme : a) Nombre d'employés au total en ayant bénéficié; b) Nombre d'employés en bénéficiant toujours au 31 mars 2021; c) Proportion de l'effectif total du ministère ou de l'organisme en ayant bénéficié.	**RG105**
106	Coût total des primes COVID-19 accordées au sein du ministère ou de l'organisme, montant individuel de ces primes et nombre d'employés qui en ont bénéficié en 2020-2021.	**RG106**
107	Nombre de mises à pieds et de non-renouvellement de contrats découlant de la pandémie de la COVID-19, au sein du ministère ou de l'organisme, en 2020-2021.	**RG107**
108	Sommes dépensées par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 au sujet de l'acquisition de matériel pour fins de télétravail (Tablettes, cellulaires, aménagement de bureau, remboursement de frais d'internet, etc.)	**RG108**
109	Sommes dépensées par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 en matière de sécurité informatique en spécifiant précisément les sommes dépensées en frais de consultants en sécurité informatique.	**RG109**
110	Sommes dépensées par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 pour l'acquisition de services de vidéo-conférence (ZOOM, Teams, etc.) : a) Liste des contrats ; b) Nom du fournisseur; c) Montant déboursé.	**RG110**
111	Sommes dépensées par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 en matière de remboursement aux employés pour l'achat de matériel requis pour le télétravail.	**RG111**
112	Nombre d'employés ayant été absent du travail pour cause de quarantaine liée à la COVID-19 ou en retrait préventif lié à la COVID-19 au sein du ministère ou de l'organisme en 2020-2021 ainsi que l'estimation des coûts en découlant.	**RG112**
113	Concernant toute mesures de soutien aux employés en matière de santé mentale, au sein du ministère ou de l'organisme en 2020-2021 : a) Les sommes dépensées; b) Le nombre de demandes au Programme d'aide aux employés (PAE) c) Les sommes dépensées spécifiquement en ressources externes en la matière.	**RG113**
114	Concernant l'achat de matériel de protection individuel par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 : a) Total des dépenses réalisées; b) Type de matériel de protection acquis (gants, gels, visières, etc.);	**RG114**

c) Liste des fournisseurs retenus;
d) Coûts d'installation;
e) Liste des contrats accordés et montants déboursés;
f) Si les contrats ont été accordés de gré à gré, en fournir le motif;

115 Concernant l'entretien ménager et la désinfection des locaux du ministère ou de l'organisme en 2020-2021, fournir : **RG115**
a) Le total des sommes dépensées;
b) Le nom des fournisseurs retenus;
c) La liste des contrats.

116 Fournir chaque avis reçu par le ministère ou l'organisme de la part de la Direction nationale de la Santé publique, l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) ou, en lien avec la pandémie de la COVID-19. **RG116**

117 Coût total de mise en place de mesures découlant des visites de la CNESST dans les locaux du ministère ou de l'organisme ainsi qu'une liste des recommandations effectuées. **RG117**

118 Nombre de plaintes reçues par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 en lien avec la pandémie de COVID-19. (Préciser le nombre de plaintes provenant des employés et le nombre de plaintes provenant du public) **RG118**

119 Consignes et directives données aux employés des cabinets ministériels en lien avec la pandémie de COVID-19 et leur présence au bureau en 2020-2021. **RG119**

120 Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme en 2020-2021 et qui ont fait l'objet d'une autorisation du sous-ministre, comme il est prévu à l'article 17 de la Loi sur les contrats des organismes publics, en indiquant : **RG120**
a) le nombre d'autorisations;
b) le nom du professionnel ou de la firme faisant l'objet de cet octroi;
c) le nom de tous les sous-traitants associés au contrat et faisant l'objet de cet octroi;
d) le montant accordé;
e) les motifs de la demande;

121 Liste détaillée de tous les contrats accordés en vertu des articles 118 et 123 de la Loi sur la santé publique, en indiquant : a) le nom du professionnel ou de la firme; b) les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final); c) le coût; d) l'état de prestation des services; e) l'échéancier. **RG121**

122 Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un cabinet ministériel en 2020-2021, en indiquant : **RG122**
a) les noms du professionnel ou de la firme;
b) les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final);
c) le coût;
d) l'échéancier;
e) dans le cas d'un octroi par soumission, les noms des soumissionnaires et le montant des soumissions.

123	Nombre de demandes d'accès à l'information par ministère et organisme en 2020-2021 : a) le montant total facturé et récolté découlant des demandes d'accès à l'information; b) le nombre de refus (avec mention de la raison ou de l'article); c) le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 20 jours; f) le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 30 jours;	**RG123**
124	La liste des personnes et le mandat des comités formés par le Conseil exécutif, les ministères et organismes ainsi que les honoraires donnés à ces personnes.	**RG124**
125	Pour la préparation des projets de loi, des politiques, des stratégies ou des consultations gouvernementales, indiquer, pour chaque type, si une entente de confidentialité a été requise par le ministère ou le cabinet auprès des partenaires. Le cas échéant, pour chacun des types visés, fournir la liste des partenaires engagés ainsi que ladite entente.	**RG125**
126	Pour le ministère et chacun de ses organismes, en 2020-2021, indiquer le nombre de divulgations d'actes répréhensibles reçues, le nombre d'enquêtes (débutées, en cours ou terminées), ainsi que le nombre de divulgations fondées, y compris celles ayant mené à des mesures correctives. Préciser, pour chaque divulgation, la catégorie d'actes répréhensibles visée à l'article 4 de la Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics (2016, chapitre 34).	**RG126**
127	Nombre de postes ouverts pour les années financières 2019-2020 et 2020-2021 ; et nombre de postes comblés pour chaque catégorie d'emploi présente au sein du ministère.	**RG127**
128	Veuillez indiquer les montants qui ont été alloués à la rémunération des stages depuis 2016. a) Nombre de stagiaires reçus; b) Heures de stages effectués; c) Rémunération totale déboursée.	**RG128**
129	Fournir une description de la dotation de véhicules au sein du ministère ou de l'organisme, ventilée par région et incluant : a) nombre total de véhicules; b) le type de véhicules; c) le nombre de véhicules hybrides; d) le nombre de véhicules hybrides rechargeables; e) le nombre de véhicules électriques.	**RG129**
130	Veuillez fournir une liste des actions effectuées dans le ministère ou l'organisme en lien avec le PACC 2020, pour 2019-2020, incluant : a) les sommes dépensées pour chaque action; b) le nombre d'ETC dédiés au suivi ou à la mise en œuvre de chaque action.	**RG130**
131	Fournir la liste des rencontres avec des représentants autochtones, avec la date de la rencontre, les nations représentées et l'objet de la rencontre.	**RG131**
132	Faire une liste de toutes les analyses différenciées selon les sexes (ADS+) effectuées au sein de tous les ministères et tous les organismes. Donner le coût pour effectuer chacun de ces analyses en ETC ou le montant du contrat octroyé.	**RG132**

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE
MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION, DE LA FRANCISATION ET DE L'INTÉGRATION

1	Liste de toutes les formations (incluant les formations continues et celles menant à l'obtention d'une certification ou d'un diplôme), conférences, ateliers, journées d'activités, activités de développement, sommets, congrès ou autres activités auxquelles ont participé les employés du ministère et des organismes qui en relèvent au cours de l'année 2020-2021. Indiquer : a) le lieu; b) le coût; c) la ou les dates de participation; d) le nombre de participants; e) le nom de la personne ou de l'organisme ayant offert l'activité; f) le nom de la formation ou de l'activité.	**RP1**
2	Nombre et pourcentage d'employés occasionnels par secteurs au ministère et dans chaque organisme qui en relève en 2019-2020 et 2020-2021. Préciser pour chaque secteur et pour chaque année le nombre et le pourcentage d'employés devenus permanents.	**RP2**
3	Copie et détail des demandes d'optimisation reçues par le ministère ou organismes qui en relèvent concernant les efforts budgétaires demandés par le président du Conseil du Trésor pour 2020-2021 et 2021-2022.	**RP3**
4	Liste et copie de tous les sondages effectués par le ministère et par chaque organisme qui en relèvent en 2020-2021, en indiquant les coûts, le sujet et, le cas échéant, la firme retenue pour le réaliser.	**RP4**
5	Liste de tous les frais de traduction et des documents traduits pour le ministère et chacun de ses organismes en 2020-2021. Fournir la liste des contrats octroyés, le nom des firmes retenues et les coûts.	**RP5**
6	Liste et détail de tous les mandats donnés à la Société immobilière du Québec par le ministère et par chaque organisme qui en relève pour la location, l'achat, la rénovation, la décoration et autres travaux réalisés en 2020-2021.	**RP6**
7	Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, indiquer pour 2020-2021 : a) la liste de tous les concours et tirages réalisés; b) les prix remis aux gagnants des concours et des tirages, ainsi que la valeur de ces prix; c) l'objectif visé par la tenue de chacun des concours; d) la liste des concours qui ont pris fin.	**RP7**
8	Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, concernant les campagnes de publicité et de sensibilisation, fournir pour 2020-2021 et pour chacune : a) le nom de la campagne; b) les coûts ventilés par poste de dépenses; c) le nom de la (des) firme(s) ou du (des) professionnel(s) retenu(s) pour la réaliser; d) le plan média, soit les dates de diffusion de la campagne; e) les objectifs visés par chaque campagne.	**RP8**
9	Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, la liste des programmes de financement ou de subventions, le montant global attitré au programme, la direction du ministère ou l'organisme qui en a la gestion, en indiquant pour chacun, pour 2020-2021 : a) le nom et la nature des projets qui ont obtenu un financement ou une subvention;	**RP9**

	b) le nom du ou des organismes bénéficiaires; c) le montant qui leur a été accordé; d) fournir également la liste des projets qui ont été rejetés pour chaque programme.	
10	Pour le ministère et chacun des organismes, qui en relèvent, indiquer pour 2020-2021 : a) le nombre d'employés et le nom des employés affectés aux communications ou aux affaires publiques; b) le montant dépensé par la direction, département ou division des communications et/ou affaires publiques; c) le montant total des sommes investies en veille médiatique, en 2020-2021 au sein de la direction des communications. Fournir le nom du ou des fournisseurs de services et le détail des factures payées. d) le montant total des sommes investies en veille médiatique, en 2020-2021 au sein du cabinet du ministre. Fournir le nom du ou des fournisseurs de services et le détail des factures payées.	**RP10**
11	Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, le total et la ventilation des créances et/ou amendes à recouvrer pour 2020-2021, l'âge de ces créances (ventilé par année) et les moyens entrepris pour les recouvrer.	**RP11**
12	Nombre d'employés de la direction des relations avec la clientèle en 2020-2021, ventilé par corps d'emploi. Fournir une ventilation mensuelle des effectifs.	**RP12**
13	La liste de toutes les missions de recrutement/sélection en 2020-2021, pour chacune : a) la ou les villes visitées dans le cadre de la mission; b) les dates; c) les fonctionnaires/personnel politique présents; d) le coût total, ventilé par poste de dépense.	**RP13**
14	Liste de toutes les activités, formations, colloques ou conférences auxquels les employés (employés locaux et fonctionnaires) des différents bureaux d'immigration du Québec à l'étranger ont pris part en 2020-2021. Ventilation des coûts rattachés à ces événements.	**RP14**
15	Indiquer la somme dépensée en 2020-2021 (et les prévisions pour 2021-2022) par votre ministère et ses organismes pour l'informatique et les technologies de l'information. Préciser s'il s'agit d'achats de logiciels, de matériel ou de services professionnels (interne, externe ou du CSPQ).	**RP15**
16	Pour chacun des Services d'immigration du Québec à l'étranger et pour chacun des pays desservis par ces services, indiquer pour 2020-2021 : a) le nombre de demandes d'immigration reçues. Ventilation par pays d'origine; b) le nombre de certificats de sélection émis. Ventilation par pays et par catégorie d'immigration; c) Le nombre d'immigrants admis au Québec ; Ventilation par pays et par catégorie d'immigration; d) le nombre d'immigrants admis qui déclarent connaître le français. Ventilation par pays et catégorie d'immigration.	**RP16**
17	Répartition des immigrants établis au Québec selon la région d'établissement, pour 2020, en indiquant le pays de naissance, le type d'immigrant et leur occupation au Québec. Prévisions pour 2021.	**RP17**

18	Le nombre de demandes d'immigration traitées (immigration permanente et immigration temporaire), incluant le nombre de certificats émis (certificat de sélection du Québec – CSQ, ou certificat d'acceptation du Québec – CAQ) et le nombre de rejets, pour chacun des programmes d'immigration pour 2020, ventilé par mois. Fournir les cibles de sélection pour l'année 2021.	**RP18**
19	Le nombre de personnes attitrées au suivi et au traitement des dossiers de demande d'immigration dans le programme régulier des travailleurs qualifiés du Québec (PRTQ). Fournir la ventilation mensuelle des effectifs.	**RP19**
20	Le nombre de travailleurs temporaires admis au Québec, par secteur d'emploi pour 2020. Fournir les prévisions concernant 2021, par secteur d'emploi. Ventiler notamment, par région administrative, région d'origine du travailleur temporaire, par type de travail (saisonnier vs contrat).	**RP20**
21	Le nombre d'étudiants étrangers admis au Québec, par domaine d'études, par pays d'origine et par région administrative d'établissement. Fournir des prévisions pour 2021-2022.	**RP21**
22	Les délais de traitement moyen des demandes de certificats de sélection pour la catégorie des travailleurs qualifiés, par pays ou territoire.	**RP22**
23	Le nombre de requérants principaux pour chacune des catégories d'immigration, incluant les immigrants-investisseurs, en 2020-2021.	**RP23**
24	Nombre d'immigrants, ventilé par la provenance et par profession en 2020 et prévisions pour 2021. Indiquer en pourcentage de l'ensemble des immigrants admis.	**RP24**
25	Ventilation du nombre de réfugiés sélectionnés à l'étranger, par pays, par langue d'origine pour 2020 et fournir les prévisions pour 2021.	**RP25**
26	Temps d'attente moyen pour chaque réfugié selon la provenance et le nombre total de réfugiés pour 2020.	**RP26**
27	Nombre de réfugiés parrainés accueillis pour l'année civile 2020, par pays d'origine et par ville de destination. Ventiler entre parrainage privé et parrainage de l'État.	**RP27**
28	Nombre de demandeurs d'asile en 2020, par pays d'origine.	**RP28**
29	Concernant le programme des « Immigrants investisseurs », fournir les investissements économiques provenant de ce programme, ventilés par secteur d'activité. Fournir aussi la provenance des immigrants investisseurs admis au Québec en 2020-2021.	**RP29**
30	Nombre de certificats de sélection émis par le Québec pour les gens d'affaires en 2020-2021. Spécifiez le nombre de CSQ ayant été émis suite à une décision favorable obtenue en révision de demande administrative.	**RP30**
31	Taux de présence pour 2020 des immigrants admis au Québec. Ventiler selon l'année d'admission, la catégorie d'immigrant et la connaissance du français. Fournir également le taux de présence par région administrative et par catégorie d'immigration, ventilé par : a) immigration économique ; a. investisseurs	**RP31**

b. entrepreneurs
c. travailleurs autonomes
d. travailleurs qualifiés
    i. Programme régulier
    ii. PEQ

b) Réfugiés
c) Regroupement familial

32	Soldes migratoires (solde international, solde interprovincial, solde total) du Québec entre 2011 et 2021.	**RP32**
33	Le taux de chômage et taux d'emploi des immigrants, pour chaque région administrative et selon la durée de résidence. Ventiler aussi par pays d'origine de la personne immigrante.	**RP33**
34	Les revenus découlant des droits exigibles relatifs aux demandes de certificat de sélection pour chacune des catégories d'immigration.	**RP34**
35	Concernant les remboursements des droits exigibles relatifs aux demandes de certificat de sélection suite à l'adoption du projet de loi 9, *Loi visant à accroître la prospérité socio-économique du Québec et à répondre adéquatement aux besoins du marché du travail par une intégration réussie des personnes immigrantes*, le nombre de dossiers ayant obtenu un remboursement complet des droits exigibles, le montant total des remboursements effectués et le pourcentage de remboursement restant à être effectué.	**RP35**
36	Délai de traitement moyen des demandes de CAQ pour la catégorie des étudiants étrangers.	**RP36**
37	Délai de traitement moyen des demandes de CAQ pour la catégorie des travailleurs étrangers temporaires, ventilé par secteur d'activité.	**RP37**
38	Ventilation détaillée des dépenses pour 2020-2021, et prévisions pour 2021-2022 pour chaque BIQ à l'étranger. Effectif par catégorie, traitement annuel (inclure les primes et bonis) du directeur ou de la directrice du BIQ ou du chef du bureau et du personnel-cadre, pour chaque BIQ.	**RP38**
39	Liste des nominations ou des nouvelles affectations pour chaque BIQ à l'étranger en 2020-2021, en indiquant pour chacune : a) le nom de la personne; b) la date de l'entrée en fonction; c) les fonctions antérieures; d) la durée du contrat ou de l'engagement, s'il y a lieu; e) le titre de la fonction.	**RP39**
40	Le nombre de demandes de révision administrative de dossiers d'immigration, le nombre de révisions qui ont donné lieu à l'acceptation du dossier et le nombre de révisions où la décision de refus a été maintenue.	**RP40**
41	Concernant l'encadrement des consultants : la liste des consultants reconnus par le MIDI, le nombre de personnes ayant passé l'examen sur les règles québécoises en matière d'immigration, le taux de succès à cet examen et le nombre présentant l'attestation de leur connaissance du français.	**RP41**
42	Coût de la mise en place et du maintien du registre concernant les consultants en immigration pour 2020-2021.	**RP42**

43	Nombre de nouveaux arrivants qui ont participé en 2020-2021 à des activités d'accueil et d'intégration offertes par les organismes financés par le programme Réussir l'intégration.	**RP43**
44	Concernant le parcours personnalisé, fournir la liste des partenaires du gouvernement ventilée par région administrative. Aussi fournir le budget associé à la mise en place du parcours personnalisé et le montant octroyé pour chacun des partenaires. Finalement, fournir le mécanisme de référencement auprès des organismes et les critères applicables.	**RP44**
45	Liste des organismes communautaires, des instances régionales, des municipalités ainsi que des institutions collégiales et universitaires qui ont été financés dans le cadre des programmes PRInt, PMD, PSM et PILI, et ventilation des montants accordés à chacun pour l'année 2020-2021.	**RP45**
46	Liste des ententes avec tous les organismes, à l'étranger, pour offrir un programme de francisation ; ventilation des dépenses engendrées par ce programme et crédits alloués en 2020-2021.	**RP46**
47	Liste des programmes en vigueur en 2020-2021 sous la responsabilité du secteur Participation et Inclusion. Pour chacun de ces programmes, notamment pour les suivants : *Réussir l'intégration*, *Mobilisation-Diversité* (jusqu'au 30 juin 2020), *Programme d'appui aux collectivités*, *Soutien à la mission*, *Accès aux ordres professionnels* et *Programme d'aide financière pour l'intégration linguistique des immigrants* (PAFILI), indiquer : a) crédits accordés en 2020-2021; b) prévisions pour 2021-2022; c) nombre de personnes rejointes; d) frais d'administration pour chaque programme; e) mesures de reddition de comptes et de contrôle de qualité (nombre de visites, rapports, sondages, etc.) et améliorations apportées à la suite de l'analyse des mesures.	**RP47**
48	Copie des ententes signées en 2020-2021 avec Investissement Québec ainsi qu'avec d'autres associations, organismes ou institutions au Québec, incluant Québec International et Montréal International.	**RP48**
49	Ventilation, par entente et par programme conjoint, des sommes transférées par le MIDI à chacun des autres ministères et organismes pour l'année 2020-2021. Préciser l'objectif du transfert.	**RP49**
50	Ventilation détaillée de l'effectif du ministère pour le suivi des ententes de service d'accueil et d'intégration et pour la formation linguistique en 2020-2021 avec le lieu de travail habituel de chaque employé.	**RP50**
51	Nombre d'immigrants par classe de francisation et nombre total de classes de francisation pour l'année 2020-2021.	**RP51**
52	Ventilation détaillée des dépenses effectuées par type de cours de francisation pour les années civiles en 2020-2021. Nombre de classes, par session (temps complet et temps partiel) et nombre de participants uniques, incluant pour le service de francisation en ligne en autoformation et avec tuteur, pour chacune de ces années.	**RP52**
53	Délais moyens d'attente pour être admis à des cours de francisation et pour commencer un cours de français, temps complet et temps partiel, en 2020-2021 : a) par centre régional;	**RP53**

	b) pour tout le Québec.	
54	Liste de l'offre de service du MIFI pour des cours de français de niveau avancé pour les personnes immigrantes. Crédits alloués pour ces cours en 2020-2021.	**RP54**
55	Liste des actions visant la promotion active des cours de français et de leur importance pour une intégration réussie en 2020-2021.	**RP55**
56	État de réalisation ou d'avancement des mesures pour renforcer l'action du Québec en matière d'intégration des immigrants.	**RP56**
57	Liste des actions entreprises afin de promouvoir l'accès à l'emploi pour les immigrants en région et montants ventilés par mesure pour 2020-2021.	**RP57**
58	État d'avancement de la mise en place du projet « Qualification Québec » mené actuellement par Qualifications Québec (Q2) Montants investis pour l'année 2020-2021. Fournir une copie de tout document (analyse, étude ou autre) disponible concernant la mise en place du projet « Qualification Québec » mené actuellement par Qualifications Québec (Q2).	**RP58**
59	Nombre de rencontres auxquelles le ministre (ou un membre de son cabinet) a pris part concernant la mise en place du projet « Qualification Québec » mené actuellement par Qualifications Québec (Q2). Pour chaque rencontre, fournir le lieu et la date.	**RP59**
60	Suivi détaillé de tout projet visant à favoriser et à promouvoir la régionalisation de l'immigration.	**RP60**
61	Le nombre de délivrances d'évaluations comparatives des études effectuées hors du Québec pour l'année 2020-2021, ainsi que le délai de traitement et la proportion de celles-ci réalisée avant l'octroi d'un certificat de sélection du Québec.	**RP61**
62	Pour 2020-2021, veuillez fournir les informations suivantes : a) le nombre d'immigrants de 17 ans et plus, selon la catégorie d'immigration, ayant déclaré connaître le français à leur arrivée, ainsi que leur niveau de connaissance du français (selon l'échelle québécoise des niveaux de compétence); b) parmi ceux-ci, le nombre s'étant inscrit à des cours de francisation en ligne avant leur arrivée; c) parmi ceux-ci, le nombre s'étant inscrit et le nombre ayant complété un cours de francisation dans la première, la deuxième, la troisième, ou la quatrième année; d) le nombre d'immigrants de 16 ans et moins, selon la catégorie d'immigration et par tranche d'âge, ayant déclaré connaître le français à leur arrivée, ainsi que leur niveau de connaissance du français (selon l'échelle québécoise des niveaux de compétence).	**RP62**
63	La liste des entreprises au Québec qui offrent des cours de francisation en milieu de travail et qui sont soutenues financièrement pour le faire par le ministère ou par le gouvernement en 2020-2021.	**RP63**
64	Taux de décrochage des cours de francisation en 2020-2021 par région administrative:	**RP64**
65	Concernant le programme de l'expérience québécoise visant à faciliter l'accès à la résidence permanente aux travailleurs temporaires spécialisés	**RP65**

	et aux étudiants étrangers diplômés présents au Québec : nombre de CSQ émis grâce à ce programme ventilé selon le volet étudiant étranger et travailleur temporaire par année civile depuis sa création et le nombre de demandes refusées, liste des actions entreprises en 2020-2021, ventilation des crédits alloués en 2020-2021 et prévisions pour 2021-2022. Fournir une ventilation mensuelle.	
66	Liste des actions entreprises pour faciliter l'accès des personnes immigrantes aux professions et métiers réglementés en 2020-2021. Ventilation des crédits alloués en 2020-2021 et prévisions pour 2021-2022.	**RP66**
67	Le nombre d'actions intentées en justice par le Ministère ou à l'encontre du Ministère en 2020-2021. Coûts liés à ces actions.	**RP67**
68	Le taux de participation aux « Journées Québec » et indiquer, pour chacune : a. le coût; b. le nom de tous les fonctionnaires présents et leur fonction; c. le nom des employés participants; d. le nombre de candidats rencontrés; e. le nombre d'immigrants temporaires ou permanents ayant reçu éventuellement un CAQ ou un CSQ grâce à l'activité; et qui ont été admis au Québec; f. le nombre de demandes d'immigration temporaire ou permanente découlant de l'activité; g. les organismes accompagnateurs; h. les pays visités.	**RP68**
69	Au sujet de la mise en œuvre de la nouvelle Stratégie d'action en matière d'immigration, de participation et d'inclusion 2016-2021 *Ensemble, nous sommes le Québec*, toute ventilation, des budgets prévus pour l'année 2020-2021.	**RP69**
70	Les coûts de fonctionnement liés au portail informatique Mon projet Québec, et ce jusqu'à la fermeture complète du portail.	**RP70**
71	Les coûts de fonctionnement de la plateforme ARRIMA. De plus, fournir le nombre d'effectifs dédiés à l'opération de la plateforme ARRIMA.	**RP71**
72	Nombre de rencontres auxquelles la ministre (ou un membre de son cabinet) a pris part avec ses homologues fédéraux concernant l'accélération de l'octroi de permis de travail pour les demandeurs d'asile par le gouvernement fédéral. Pour chaque rencontre, fournir le lieu, la date et le compte-rendu le cas échéant.	**RP72**
73	Nombre de rencontres auxquelles la ministre (ou un membre de son cabinet) a pris part avec ses homologues fédéraux concernant la réduction des délais avant l'obtention d'une réponse à une demande d'asile. Pour chaque rencontre, fournir le lieu, la date et les comptes-rendus le cas échéant.	**RP73**
74	Nombre de rencontres auxquelles la ministre (ou un membre de son cabinet) a pris part avec ses homologues fédéraux concernant la migration irrégulière. Pour chacune des rencontres, fournir le lieu, la date et les comptes-rendus le cas échéant.	**RP74**
75	Les coûts de remboursement de toute erreur informatique, liés Mon Projet Québec, ventilés, depuis la création de ce portail et jusqu'à la fermeture du portail.	**RP75**

76	Le nombre de problèmes techniques/, informatiques ou autres, depuis la mise en place de la plateforme ARRIMA.	**RP76**
77	Le nombre de CSQ émis par l'entremise de la plateforme ARRIMA, ventilé, notamment, en fonction d'un désir de s'installer en région ; connaissance du français ; par profession ; niveau de scolarité ; par sexe ; par pays d'origine ; toute autre ventilation pertinente.	**RP77**
78	Sommes versées au Québec en vertu de l'accord Canada-Québec par le gouvernement fédéral en 2020-2021. Fournir le bilan des sommes versés au Québec en vertu de l'Accord et fournir une ventilation des fonds par ministère et organisme. Fournir la prévision pour 2021-2022.	**RP78**
79	La liste des programmes de francisation et intégration, dont tous les ministères et organismes du Québec bénéficiaire d'un transfert sont responsables, et la dépense relative (projets spécifiques détaillés) à chacun de ces programmes en fonction des montants transférés, en 2020-2021.	**RP79**
80	Concernant le cours Objectif intégration en 2020-2021 : a) coût total; b) nombre total de participants; c) organismes qui ont donné le cours, nombre de séances et nombre de participants pour chacun; d) montant total des allocations de présence versées aux participants, en spécifiant la portion du montant qui se situe entre le 1er janvier 2020 et le 31 mars 2020.	**RP80**
81	Concernant la mise en place de bureaux régionaux d'immigration, fournir le nombre d'employés assignés à chacun des bureaux, en précisant la région et en ventilant l'activité de l'employé (agent d'aide à l'intégration, adjoint administratif, etc.) Fournir également le nombre de personnes immigrantes ayant obtenu un suivi grâce à ces bureaux régionaux, en ventilant ce nombre par bureau. Finalement, fournir la liste des bureaux régionaux en fournissant notamment la région et l'adresse de chacun d'eux.	**RP81**
82	Concernant l'attestation d'apprentissage des valeurs démocratiques et des valeurs québécoises exprimées par la Charte des droits et libertés de la personne, fournir : a) le nombre de personnes s'étant soumises à l'examen; b) le pourcentage de réussite; c) le nombre de personnes ayant obtenu une attestation, en ventilant par programme d'immigration (investisseur, PRTQ, etc.); d) les coûts totaux de mise en place du test; e) les coûts totaux d'administration du test; f) le nombre de ressources humaines nécessaires à sa mise en place (ETC); g) le nombre de ressources humaines nécessaires à son administration.	**RP82**
83	Fournir tout analyse, document ou note réalisés au sujet de la performance du programme de l'expérience québécoise. Fournir les coûts liés à ces analyses, notes ou documents, en fournissant également les ressources humaines nécessaires à leur réalisation (ETC). Finalement, fournir la date des demandes d'analyses, notes ou documents, ainsi que la date de livraison de celles-ci.	**RP83**
84	Dans le cadre du PEQ, fournir le taux de chômage des personnes ayant obtenu un CSQ grâce à ce programme, en spécifiant la catégorie et le type d'emplois. Spécifier également si la personne immigrante a profité du PEQ travailleur étranger ou celui pour les étudiants étrangers.	**RP84**

	Finalement, spécifier l'année d'obtention du CSQ et le cas échéant la résidence permanente.	
85	Ventilation des montants accordés au Bureau d'intégration des nouveaux arrivants à Montréal (BINAM) au cours des trois dernières années, ainsi que les prévisions pour 2020-2021.	**RP85**
86	Tout note, document ou compte-rendu d'enquête qui fait état des enquêtes menées par le MIFI sur des « allégations sérieuses » de fraude dans le programme de parrainage des réfugiés par des organismes reconnus, le nombre d'organisations visées, la valeur monétaire des fraudes alléguées, et les correctifs recommandés.	**RP86**
87	Tout note, document ou projet d'arrêté ministériel concernant la levée de la suspension du programme de parrainage des réfugiés par des organismes reconnus, décrétée en octobre dernier, et les démarches à entreprendre pour respecter les cibles du plan pluriannuel en matière d'accueil de réfugiés parrainés compte tenu de l'impact du moratoire.	**RP87**
88	Le nombre de documents transmis par des candidats aux différents programmes d'immigration qui ont été déclarés perdus par le personnel du MIFI avant d'être numérisés et versés dans ARRIMA.	**RP88**
89	Concernant l'accès à l'information : a) Nombre d'effectifs supplémentaires affectés au traitement des demandes d'accès à l'information en 2020-2021. b) Nombre de demandes d'accès à l'information reçues en 2020-2021. c) Nombre de demandes d'accès répondues dans le délai prescrit par la Loi en 2020-2021.	**RP89**

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR LE DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION

MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION, DE LA FRANCISATION ET DE L'INTÉGRATION

1	Le financement en francisation du MIFI, par programme, ventilé par année, pour les 5 dernières années ainsi que les prévisions pour 2021-2022.	**RP90**
2	Liste des rapports et études faits en 2020-2021 portant sur le rapatriement des pouvoirs en immigration.	**RP91**
3	Listes des rapports et études faits en 2020-2021 portant sur la régionalisation de l'immigration.	**RP92**
4	Le nombre de Certification de sélection du Québec (CSQ) et de Certificat d'acceptation du Québec (CAQ) qui ont été délivrés, ventilé par année, durant les 5 dernières années et les prévisions pour 2020-2021.	**RP93**
5	Dans le cadre du Programme de parrainage collectif : Tableau détaillé/bilan détaillé de toutes les opérations effectuées, travaux effectués, des mesures mises en place dans le cadre du programme, le nombre de dossiers traités, le nombre de dossiers rejetés, le nombre de dossiers en attente, le délai moyen d'attente. Ajouter les prévisions pour 2020-2021.	**RP94**
6	Dans le cadre du programme Arrima : Tableau détaillé/bilan détaillé de toutes les opérations effectuées, travaux effectués, des mesures mises en place dans le cadre du programme, le nombre de dossiers traités, le nombre de dossiers rejetés, le nombre de dossiers en attente, le délai moyen d'attente. Ajouter les prévisions pour 2020-2021.	**RP95**
7	Le nombre de travailleurs étrangers temporaires reçu au Québec durant les 10 dernières années, par année, par région.	**RP96**
8	Le nombre de permis octroyé à des travailleurs étrangers temporaires, ventilé par année, pour les 10 dernières années et l'entreprise à laquelle ils sont liés.	**RP97**
9	Le nombre de travailleurs étrangers temporaires ayant été admis au PEQ, par année, par région, pour les 5 dernières années.	**RP98**
10	Le nombre de cas de maltraitance et le nombre de plainte déposés par des travailleurs étrangers temporaires, par année, par région, pour les 5 dernières années.	**RP99**
11	Dans le cadre du Programme de l'expérience québécoise (PEQ) : Tableau détaillé/bilan détaillé de toutes les opérations effectuées, travaux effectués, des mesures mises en place dans le cadre du programme, le nombre de dossiers traité, le nombre de dossier rejeté, le nombre de dossiers en attente, le délai moyen d'attente. Ajouter les prévisions pour 2020-2021.	**RP100**
12	Le nombre de demandeur d'asile au Québec, ventilé par année, pour les 5 dernières années, par région.	**RP101**
13	Le nombre d'étudiants étrangers ayant été admis au PEQ, par région, ventilé par année, pour les 5 dernières années et les prévisions pour 2021-2022.	**RP102**
14	Le nombre de réfugiés et leur lieu de résidence, par région, ventilé par année, pour les 5 dernières années et les prévisions pour 2021-2022.	**RP103**

15	Dresser la liste des organismes communautaires qui reçoivent du financement du MIFI et le montant de ces subventions dans le cadre des programmes PRINT, PMD, PSM et PILI, ventilé par année, pour les 5 dernières années et les prévisions pour 2021-2022.	**RP104**
16	Depuis son entrée en fonction, combien de rencontres le ministre de l'Immigration a-t-elle eues avec son homologue fédéral ou avec d'autres instances du gouvernement fédéral ? Veuillez fournir le lieu, la date et la thématique générale abordée lors de ces rencontres.	**RP105**
17	Fournir le plan d'action rédigé et actuellement utilisé à la suite des audits de la Vérificatrice générale de 2017 et les étapes réalisées du plan d'action.	**RP106**
18	La protectrice du citoyen, dans son rapport annuel 2019-2020, traitait de dossier en immigration. Tableau détaillé/bilan détaillé de toutes les opérations effectuées, travaux effectués, des mesures mises en place afin de tenir compte du rapport de la VG et les intentions de la ministre pour la suite des choses.	**RP107**
19	Veuillez ventiler les coûts de développement et de mise en place de la plateforme informatique *Mon projet Québec* avant son remplacement par ARRIMA.	**RP108**
20	Les statistiques d'accueil des réfugiés pris en charge par l'État (RPCE) et les réfugiés parrainés (RPSP) admis selon leur lieu d'établissement et leur origine, ventilé par année, pour les 5 dernières années et les prévisions pour 2021-2022.	**RP109**
21	Fournir le nombre de dossiers qui ont été traités depuis le jugement de la Cour de février 2019 obligeant le MIDI à poursuivre l'examen des 18 000 dossiers.	**RP110**
22	Le coût que représentent le programme de parrainage collectif par rapport à l'ensemble des autres programme, ventilé par catégorie (organismes de 2 à 5), par région.	**RP111**
23	Entre 2015 et 2020, combien de personnes ont suivi les cours de francisation ? Parmi ces personnes, quel est le pourcentage d'individus qui a au moins atteint le niveau 7 de l'*Échelle québécoise des niveaux de compétence en français* ?	**RP112**
24	Le nombre d'étudiantes et d'étudiants internationaux qui sont restés au Québec après leurs études, par région et par années pour les 5 dernières années et les prévisions pour les années 2020-2021.	**RP113**
25	Détailler et ventiler par année le nombre de fonctionnaires affecté au traitement des dossiers d'immigration, ventilé par année, pour les 5 dernières années et les prévisions pour 2021-2022.	**RP114**
26	Fournir les redditions de comptes détaillés des trois *Ententes pour favoriser l'intégration et la francisation des personnes immigrantes* conclues avec le MEES, le MSSS et le MTESS. Veuillez ventiler les sommes dépensées et les résultats atteints.	**RP115**
27	La date d'ouverture des programmes de parrainage collectif pour cette année 2021.	**RP116**

28	Dans le cadre du programme de parrainage, tous les documents, détails des fraudes présumés des groupes de parrainage de réfugiés. Donner la liste des groupes et le motif reproché à chacun.	**RP117**
29	Détails des rencontres de la ministre avec les tous les acteurs et groupes en immigration. Veuillez fournir le lieu, le groupe rencontré, la date et la thématique générale abordée lors de ces rencontres.	**RP118**

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR LE TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION, DE LA FRANCISATION ET DE L'INTÉGRATION

1	Indiquer la somme dépensée en 2020-2021 (et les prévisions pour 2021-2022) par votre ministère et ses organismes pour l'informatique et les technologies de l'information. Préciser s'il s'agit d'achats de logiciels, de matériel ou de services professionnels (interne, externe ou du CSPQ).	**RP119**
2	Pour chacune des cinq dernières années, indiquer le nombre de demandes d'accès à l'information transmises au cabinet ministériel pour approbation.	**RP120**
3	Le nombre de demandes d'immigration traitées (immigration permanente et immigration temporaire), Incluant le nombre de certificats (certificat de sélection du Québec – CSQ, ou certificat d'acceptation du Québec – CAQ) émis et le nombre de rejets, pour chacun des programmes d'immigration au cours de l'année civile 2020-2021 et pour les trois années précédentes. Fournir les cibles de sélection pour l'année 2021.	**RP121**
4	La ventilation détaillée provenant du transfert fédéral en matière d'immigration, d'intégration et de francisation en 2020-2021, et prévisions pour 2021-2022.	**RP122**
5	Le nombre d'employés du ministère de l'Immigration, ventilé par régions, depuis les cinq dernières années, et prévisions pour 2021-2022.	**RP123**
6	La proportion des ressortissants étrangers invités dans le système Arrima ayant pris connaissance du Québec comme destination de choix pour immigrer grâce aux activités de promotion et d'attraction du Québec à l'international.	**RP124**
7	La ventilation détaillée des sommes dépensées dans l'implantation du système Arrima en 2020-2021, et les prévisions pour 2021-2022.	**RP125**
8	Le nombre de problèmes techniques survenus depuis l'implantation du système Arrima ainsi que la ventilation détaillée des sommes injectées pour résoudre ces problèmes en 2020-2021.	**RP126**
9	Le nombre de personnes dans la file d'attente virtuelle du système Arrima, mensuellement, en 2020-2021.	**RP127**
10	Le nombre de connexions infructueuses au système Arrima pour les usagers, mensuellement, en 2020-2021.	**RP128**
11	Le nombre de travailleurs temporaires admis au Québec pour les cinq dernières années, par secteur d'emploi. Prévisions pour l'année civile 2021.	**RP129**
12	Le nombre de travailleurs temporaires admis au Québec pour les cinq dernières années, par pays d'origine.	**RP130**
13	Le nombre de travailleurs temporaires admis au Québec pour les cinq dernières années, par région administrative d'établissement.	**RP131**
14	Le nombre d'étudiants étrangers admis au Québec pour les cinq dernières années, par domaine d'études. Prévisions pour l'année civile 2021.	**RP132**
15	Le nombre d'étudiants étrangers admis au Québec pour les cinq dernières années, par pays d'origine.	**RP133**

16	Le nombre d'étudiants étrangers admis au Québec pour les cinq dernières années, par région administrative d'établissement.	**RP134**
17	Les délais de traitement des demandes de certificats de sélection pour la catégorie des travailleurs qualifiés, par pays ou territoire pour les cinq dernières années civiles.	**RP135**
18	Les délais de traitement des demandes de CAQ pour la catégorie des étudiants étrangers, pour l'année civile 2020-2021 et pour les trois années précédentes.	**RP136**
19	La liste des seuils d'immigration pour chaque programme pour 2020-2021, et les prévisions pour 2021-2022.	**RP137**
20	Le résultat des consultations sur « La planification de l'immigration au Québec pour la période 2020-2022 » ainsi que le nom des experts consultés.	**RP138**
21	Pour chaque année depuis 2010, le nombre de personnes sélectionnées dans le cadre du PEQ, selon les volets « étudiants » et « travailleurs », ayant des enfants d'âge scolaire pendant leur séjour préalable au Québec à statut temporaire.	**RP139**
22	Pour chaque année depuis 2010, le nombre de personnes sélectionnées dans le cadre du PEQ selon les programmes et sous-programmes suivants, et, dans chaque cas, le pourcentage du total de personnes sélectionnées (CSQ émis) la même année : A. Étudiants étrangers; B. Programme de mobilité internationale (PMI); C. Programme de travailleurs étrangers temporaires (PTET); I. Agriculture; II. Aides familiaux résidants; III. Autres titulaires du PTET; i. Autres professions spécialisées; ii. Autres professions peu spécialisées; iii. Autres occupations.	**RP140**
23	Pour chaque année depuis 2010, le nombre de personnes sélectionnées dans le cadre du PEQ – travailleurs, pour le PMI et le PTET, ventilé selon le niveau d'emploi (0, A, B, C ou D, selon la CNP), par région.	**RP141**
24	Pour chaque année depuis 2010, le nombre de personnes sélectionnées dans le cadre du PEQ – étudiants étrangers, ventilé selon le programme d'études, le diplôme obtenu, et par institution d'enseignement.	**RP142**
25	Pour les cinq dernières années, pour chaque région, le nombre de Certificats d'acceptation du Québec (CAQ) émis pour études par niveau, par programme d'études et par institution d'enseignement.	**RP143**
26	Depuis les modifications aux critères d'admissibilité aux services de francisation et d'intégration, le nombre de personnes inscrites à ces services, par région : • à statut temporaire; • arrivées depuis moins de 5 ans; • arrivées depuis plus de 5 ans; • par catégorie d'admission (économique, familiale, humanitaire); • ayant déjà obtenu la citoyenneté canadienne.	**RP144**

27	Nombre de cas de fraude recensés dans le système d'immigration dans le cadre du PEQ, selon le volet (travailleurs ou étudiants), en 2020-2021.	**RP145**
28	Nombre de cas de fraude dans le système d'immigration dans le cadre du PEQ, selon le volet (travailleurs ou étudiants), soumis à une enquête de l'Unité permanente anticorruption (UPAC) en 2020-2021.	**RP146**
29	Nombre de cas de fraude dans le système d'immigration dans le cadre du PEQ, selon le volet (travailleurs ou étudiants), en lien avec l'attestation du niveau requis de connaissance du français.	**RP147**
30	Nombre de cas de fraude dans le système d'immigration dans le cadre du PEQ – étudiants étrangers, en lien la fréquentation scolaire des étudiants étrangers inscrits dans les établissements scolaires et l'authenticité des compétences acquises par les candidats à l'immigration.	**RP148**
31	Liste des mesures entreprises pour enrayer les cas de fraude dans le système d'immigration dans le cadre du PEQ, selon le volet (travailleurs ou étudiants), et montant, ventilé par mesure, pour 2020-2021. Prévisions pour 2021-2022.	**RP149**
32	Le nombre d'entrevues de sélection pour l'émission de CSQ dans la catégorie économique réalisées pour les cinq dernières années civiles. Fournir une ventilation par pays, ainsi que le nombre de sélections sur dossier pour l'émission de CSQ, ventilation par pays pour les cinq dernières années civiles.	**RP150**
33	Le nombre de demandes en attente dans le cadre du programme Regroupement familial, et le nombre de demandes excédant les délais de traitement pour ce même programme en 2020-2021.	**RP151**
34	Ventilation détaillée des dépenses pour 2019-2020 et 2020-2021, et prévisions pour 2021 2022, pour chaque BIQ à l'étranger. Effectif par catégorie, traitement annuel (inclure les primes et bonis) du directeur ou de la directrice du BIQ ou du chef du bureau et du personnel cadre, pour chaque BIQ.	**RP152**
35	Liste des nominations ou des nouvelles affectations pour chaque BIQ à l'étranger en 2019-2020 et en 2020-2021, en indiquant, pour chacune : a. le nom de la personne; b. la date de l'entrée en fonction; c. les fonctions antérieures; d. la durée du contrat ou de l'engagement, s'il y a lieu; e. le titre de la fonction.	**RP153**
36	Le nombre de demandes de révision administrative de dossiers d'immigration, le nombre de révisions qui ont donné lieu à l'acceptation du dossier et le nombre de révisions où la décision de refus a été maintenue pour les cinq dernières années civiles.	**RP154**
37	Concernant l'encadrement des consultants : la liste des consultants reconnus par le MIFI au titre de son nouveau règlement, le nombre de personnes ayant passé l'examen sur les règles québécoises en matière d'immigration et le taux de succès à cet examen en 2019-2020 et en 2020-2021, et le nombre présentant l'attestation de leur connaissance du français.	**RP155**
38	Copie des contrats accordés pour la réalisation d'activités de prospection et de promotion de l'immigration à l'étranger en 2019-2020 et en 2020-	**RP156**

	2021 (pour tous les programmes d'immigration). Ventilation des crédits alloués en 2019-2020 et en 2020-2021 et prévisions pour 2021-2022, par pays, pour les activités de prospection et de promotion de l'immigration. Copie des notes, études, analyses et de tout le matériel produit par ou pour le MIFI en 2020-2021 concernant les activités de promotion et de prospection de l'immigration.	
39	Ventilation annuelle, par secteur d'activité économique, des investissements au Programme « Immigrants investisseurs » pour les trois dernières années. Ventilation par pays d'origine des immigrants investisseurs admis au Québec pour les cinq dernières années. Indiquer le montant d'argent qui est actuellement en attente de placement. Indiquer le montant qui est disponible au titre de la promotion du Programme investisseurs, au 1er avril 2021.	**RP157**
40	Pour tous les programmes du ministère, donner le détail des crédits existants en 2019-2020 qui n'ont pas été reconduits en 2020-2021, en incluant les programmes qui ont été abolis.	**RP158**
41	Par programme, donner le niveau des crédits demandés au Conseil du trésor pour l'année 2020-2021.	**RP159**
42	Nombre de nouveaux arrivants, pour les cinq dernières années, qui ont participé à des activités d'accueil et d'intégration offertes par les organismes financés par le programme Réussir l'intégration.	**RP160**
43	Liste des ententes avec tous les organismes, à l'étranger, pour offrir un programme de francisation; ventilation des dépenses engendrées par ce programme et crédits alloués en 2019-2020 et en 2020-2021. Fournir les prévisions pour 2021-2022.	**RP161**
44	Répartition des immigrants établis au Québec selon la région d'établissement, depuis 2011-2012, en indiquant le pays de naissance, le type d'immigrant et leur occupation au Québec.	**RP162**
45	Liste des programmes en vigueur en 2020-2021 sous la responsabilité du secteur Participation et Inclusion. Pour chacun de ces programmes, notamment pour les suivants : *Réussir l'intégration*, *Mobilisation-Diversité*, *Soutien à la mission*, *Accès aux ordres professionnels* et *Programme d'aide financière pour l'intégration linguistique des immigrants* (PAFILI), indiquer : a. Crédits accordés en 2019-2020 et en 2020-2021; b. Prévisions pour 2021-2022; c. Nombre de personnes rejointes; d. Frais d'administration pour chaque programme e. Mesures de reddition de comptes et de contrôle de qualité (nombre de visites, rapports, sondages, etc.) et améliorations apportées à la suite de l'analyse des mesures.	**RP163**
46	Ventilation détaillée des dépenses effectuées par type de cours de francisation pour les cinq dernières années; fournir les prévisions pour 2021-2022. Nombre de classes par session (temps complet et temps partiel) et nombre de participants uniques, incluant pour le service de francisation en ligne en autoformation et avec tuteur, pour chacune de ces années.	**RP164**
47	Copie des ententes signées entre 2011-2012 et 2020-2021 avec Investissement Québec ainsi qu'avec d'autres associations, organismes ou institutions au Québec, incluant Québec International et Montréal International.	**RP165**

48	Bilan et degré de réalisation des ententes pour favoriser l'intégration et la francisation des immigrants, pour les cinq dernières années, avec les ministères sectoriels suivants : Santé et Services sociaux, Travail, Emploi et Solidarité sociale et Éducation et Loisir, Enseignement supérieur et Recherche.	**RP166**
49	Ventilation, par entente et par programme conjoint, des sommes transférées par le MIFI à chacun des autres ministères et organismes pour chaque année depuis 2011-2012. Fournir les prévisions pour 2021-2022.	**RP167**
50	Ventilation détaillée de l'effectif du ministère pour le suivi des ententes de service d'accueil et d'intégration et pour la formation linguistique en 2020-2021 et pour les quatre années précédentes, avec le lieu de travail habituel de chaque employé.	**RP168**
51	Nombre d'immigrants par classe de francisation et nombre total de classes de francisation par année, depuis 2011-2012. Fournir les prévisions pour 2021-2022.	**RP169**
52	Délais moyens d'attente pour être admis à des cours de francisation et pour commencer un cours de français, temps complet et temps partiel, pour les trois dernières années : a. Par centre régional; b. Pour tout le Québec.	**RP170**
53	Nombre d'immigrants ne parlant pas français et ne s'inscrivant pas au cours de francisation pour les cinq dernières années.	**RP171**
54	La moyenne des frais liés aux cours de francisation pour 2020-2021 et les prévisions pour 2021-2022.	**RP172**
55	Nombre d'immigrants parlant déjà le français admis au Québec depuis les cinq dernières années, et les prévisions d'admission pour 2021-2022.	**RP173**
56	Proportion de personnes immigrantes ayant déclaré ne pas connaître le français à l'admission qui participent à l'offre gouvernementale de cours de français au cours des trois années suivant leur admission.	**RP174**
57	Résultats de l'enquête pour connaître les besoins spécifiques des clientèles immigrantes qui utilisent peu les services de francisation.	**RP175**
58	Liste de l'offre de service du MIFI pour des cours de français de niveau avancé pour les personnes immigrantes. Crédits alloués pour ces cours.	**RP176**
59	Liste des actions visant la promotion active des cours de français et de leur importance pour une intégration réussie.	**RP177**
60	État de réalisation ou d'avancement des mesures pour renforcer l'action du Québec en matière d'intégration des immigrants.	**RP178**
61	Liste des actions entreprises afin de promouvoir l'accès à l'emploi pour les immigrants en région et montants ventilés, par mesure, pour 2020-2021. Prévisions pour 2021-2022.	**RP179**
62	Liste des actions entreprises pour améliorer la sélection des personnes immigrantes afin qu'elles répondent aux besoins du marché du travail au Québec, par région, et montants ventilés par mesure, pour 2020-2021. Prévisions pour 2021-2022.	**RP180**

63	Liste des actions entreprises pour soutenir les travailleurs immigrants sur le marché du travail, par région, et montants ventilés par mesure, pour 2020-2021. Prévisions pour 2021-2022.	**RP181**
64	Liste des actions entreprises afin de contrer la pénurie de main-d'œuvre au Québec grâce à l'embauche de personnes immigrantes, par région, et montants ventilés par mesure, pour 2020-2021. Prévisions pour 2021-2022.	**RP182**
65	Liste des actions entreprises afin d'offrir une plus grande capacité d'attraction, de rétention et d'accueil aux immigrants en région et montants ventilés, par mesure, pour 2020-2021. Prévisions pour 2021-2022.	**RP183**
66	Proportion des personnes immigrantes qui se destinent à s'établir hors des régions administratives de Laval, de la Montérégie et de Montréal au moment de leur sélection par le Québec.	**RP184**
67	Liste des organismes situés hors des régions de Laval, de la Montérégie et de Montréal financés pour contribuer à la rétention de personnes immigrantes en région.	**RP185**
68	Ventilation détaillée du financement octroyé aux organismes situés hors des régions de Laval, de la Montérégie et de Montréal financés pour contribuer à la rétention de personnes immigrantes en région pour 2020-2021. Prévisions pour 2021-2022.	**RP186**
69	Nombre d'immigrants qui s'installent hors des régions de Laval, de la Montérégie et de Montréal à la suite d'un accompagnement offert par un organisme financé pour contribuer à la rétention de personnes immigrantes en région pour 2020-2021.	**RP187**
70	Écart entre le taux d'emploi des personnes immigrantes qui s'installent hors des régions de Laval, de la Montérégie et de Montréal et celui des personnes qui s'installent dans ces mêmes régions.	**RP188**
71	État d'avancement de la mise en place d'un guichet unique de reconnaissance des acquis et des compétences. Le nombre de rencontres auxquelles la ministre (ou un membre de son cabinet) a pris part concernant ce sujet et les dates de celles-ci.	**RP189**
72	État d'avancement du projet pilote de reconnaissance intensive des acquis mené actuellement par Qualification Montréal. Montants investis pour l'année 2020-2021 et prévisions pour l'année 2021-2022. Nombre de personnes qui ont bénéficié de ce projet pilote en 2019-2020 et en 2020-2021.	**RP190**
73	État d'avancement de la mise en place du projet « Qualification Québec » mené actuellement par Qualification Montréal. Montants investis pour l'année 2020-2021 et prévisions pour l'année 2021-2022.	**RP191**
74	Nombre de rencontres auxquelles le ministre (ou un membre de son cabinet) a pris part concernant la mise en place du projet « Qualification Québec » mené actuellement par Qualification Montréal. Pour chaque rencontre, fournir le lieu et la date.	**RP192**
75	Fournir une copie de tout document (analyses, études ou autres) disponible concernant la mise en place du projet « Qualification Québec » mené actuellement par Qualification Montréal.	**RP193**

76	État d'avancement de la négociation avec la Tunisie, le Maroc, l'Algérie, la Suisse ou tout autre pays pour la signature d'ententes de reconnaissance réciproque des compétences professionnelles. Le nombre de rencontres auxquelles la ministre (ou un membre de son cabinet) a pris part concernant ce sujet et les dates de celles-ci.	**RP194**
77	Ventilation détaillée des activités du Programme d'aide à l'intégration des immigrants et des minorités visibles en emploi (PRIIME). Montants investis et nombre de bénéficiaires pour les cinq dernières années. Fournir les prévisions pour 2021-2022.	**RP195**
78	État de la situation et suivi détaillé des différents programmes d'embauche des minorités par l'État québécois.	**RP196**
79	Suivi détaillé de tout projet visant à favoriser et à promouvoir la régionalisation de l'immigration.	**RP197**
80	Nombre d'immigrants, ventilé par la provenance et par profession, depuis 2010. Indiquer en pourcentage de l'ensemble des immigrants admis.	**RP198**
81	Ventilation du nombre de réfugiés sélectionnés à l'étranger par pays, par langue d'origine, pour les cinq dernières années civiles et fournir les prévisions pour 2021.	**RP199**
82	Temps d'attente moyen pour chaque réfugié selon la provenance et le nombre total de réfugiés pour les cinq dernières années civiles et fournir les prévisions pour 2021.	**RP200**
83	Coût de la mise en place et du maintien du registre concernant les consultants en immigration pour les trois dernières années, et les prévisions pour 2021-2022.	**RP201**
84	Suivi détaillé des travaux du MIFI pour les trois dernières années pour la reconnaissance des compétences acquises à l'étranger par les personnes immigrantes. Plan d'action et toute autre mesure pertinente envisagés pour l'exercice 2021-2022.	**RP202**
85	Le nombre de délivrances d'évaluation comparative des études effectuées hors du Québec pour les cinq dernières années, incluant l'exercice 2020-2021, ainsi que le délai de traitement.	**RP203**
86	Bilan des travaux réalisés en marge de l'entente entre le Québec et la France en matière de reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles : liste des programmes reconnus, des ententes signées et des ententes en négociation.	**RP204**
87	Copie des ententes signées en 2020-2021 dans le cadre du programme de francisation des milieux de travail. Copie du rapport final et des évaluations des programmes, incluant les recommandations.	**RP205**
88	Détails et état de l'implantation du programme de soutien à la promotion des programmes gouvernementaux.	**RP206**
89	Concernant le programme de l'expérience québécoise visant à faciliter l'accès à la résidence permanente aux travailleurs temporaires spécialisés et aux étudiants étrangers diplômés présents au Québec : nombre de CSQ émis grâce à ce programme, ventilé selon les volets étudiant étranger et travailleur temporaire, par année civile depuis sa création, et le nombre de demandes refusées, la liste des actions entreprises en 2020-2021 et les	**RP207**

	prévisions pour 2021-2022; ventilation des crédits alloués en 2020-2021 et prévisions pour 2021-2022.	
90	Concernant le projet IPOP pour l'intégration en emploi de personnes formées à l'étranger référées par un ordre professionnel : liste des actions entreprises pour les trois dernières années, et le nombre de personnes qui ont obtenu, pour les trois dernières années, un emploi au Québec dans leur profession dans le cadre de ce projet. Ventilation par année.	**RP208**
91	Liste des actions entreprises pour faciliter l'accès des personnes immigrantes aux professions et métiers réglementés en 2020-2021 et prévisions pour 2021-2022. Ventilation des crédits alloués en 2020-2021 et prévisions pour 2021-2022.	**RP209**
92	Le nombre d'actions intentées en justice par le Ministère ces cinq dernières années.	**RP210**
93	Depuis 2007-2008, la ventilation, par année, du nombre de personnes ayant obtenu un CSQ, au titre du Programme Investisseurs, à la suite d'une décision favorable obtenue en révision de demande administrative, après qu'on leur ait refusé dans un premier temps.	**RP211**
94	Liste de toutes les rencontres (table ronde, comité, etc.) effectuées dans le cadre de la consultation pour la rédaction du document « Vers une nouvelle politique en matière d'immigration », préciser : a. les organismes et experts rencontrés; b. les dates; c. les ordres du jour; d. les documents utilisés; e. les procès-verbaux; f. la ventilation des dépenses sous la responsabilité du ministère; g. les coûts engagés par ces rencontres.	**RP212**
95	Au sujet du Comité interministériel sur la reconnaissance des acquis et des compétences des personnes immigrantes formées à l'étranger, fournir toutes les dates de rencontres, les noms des personnes présentes par ministère, les rapports préliminaires et les résultats du comité. Fournir un échéancier pour le dépôt du rapport et des recommandations.	**RP213**
96	État d'avancement de l'établissement d'un cadre légal commun sur la reconnaissance des acquis et l'obtention de stages professionnels couvrant les universités et les ordres professionnels.	**RP214**
97	Le taux de participation aux « Journées Québec » et indiquer, pour chacune : a. le coût; b. le nom de tous les fonctionnaires présents et leur fonction; c. le nom des employés participants; d. le nombre de candidats rencontrés; e. le nombre d'immigrants temporaires ou permanents ayant reçu éventuellement un CAQ ou un CSQ grâce à l'activité ; et qui ont été admis au Québec; f. le nombre de demandes d'immigration temporaire ou permanente découlant de l'activité; g. les organismes accompagnateurs; h. les pays visités.	**RP215**
98	Pour les cinq dernières années, le taux de chômage des immigrants, pour chaque région administrative et selon la durée de résidence.	**RP216**

99	Pour les cinq dernières années, le taux de chômage des immigrants, par pays ou par région d'origine et par sexe.	**RP217**
100	Liste détaillée et montants récupérés lors de la fermeture des bureaux régionaux. Indiquer le nombre de pertes d'emplois.	**RP218**
101	Ventilation des montants dépensés pour la réouverture des bureaux régionaux en 2020-2021. Prévisions pour 2021-2022.	**RP219**
102	Au sujet de l'Opération réfugiés syriens, fournir les montants supplémentaires que le MIFI et les autres ministères et organismes ont réinvestis en 2020-2021 et les montants prévus en 2021-2022.	**RP220**
103	Nombre de réfugiés syriens accueillis pour les cinq dernières années. Prévisions pour 2021-2022.	**RP221**
104	Nombre total de réfugiés syriens accueillis au Québec depuis 2011.	**RP222**
105	Nombre de réfugiés parrainés par le privé accueillis pour l'année civile 2020-2021, par pays d'origine et par ville de destination.	**RP223**
106	Nombre de réfugiés parrainés par l'État accueillis pour l'année civile 2020-2021, par pays d'origine et par ville de destination.	**RP224**
107	Nombre de demandeurs d'asile pour chacune des cinq dernières années civiles ainsi que l'année en cours, par pays d'origine.	**RP225**
108	Nombre de demandeurs d'asile ayant franchi la frontière par le chemin Roxham à Lacolle pour chacune des cinq dernières années civiles ainsi que l'année en cours. Fournir les chiffres par mois. Indiquer le pays d'origine.	**RP226**
109	Villes du Québec où se sont installés les réfugiés syriens et le nombre de réfugiés par ville pour 2020-2021. Prévisions pour 2021-2022.	**RP227**
110	Nombre de réfugiés syriens ayant réussi un cours de francisation.	**RP228**
111	Nombre de réfugiés syriens s'étant inscrit à un cours de francisation.	**RP229**
112	Taux de chômage pour les réfugiés syriens admis au Québec, pour chacune des dix dernières années.	**RP230**
113	Taux de présence des réfugiés syriens admis au Québec pour chacune des dix dernières années.	**RP231**
114	Au sujet de la mise en œuvre de la Stratégie d'action en matière d'immigration, de participation et d'inclusion 2016-2021 *Ensemble, nous sommes le Québec*, toute ventilation, même si préliminaire, des montants prévus dans les crédits 2020-2021.	**RP232**
115	Pour le Plan d'action 2020-2022 du MIFI dans le cadre de la Stratégie gouvernementale pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires 2018-2022, toute ventilation, même si préliminaire, des montants prévus dans les crédits 2020-2021.	**RP233**
116	Montants investis par année et montant total concernant le portail informatique *Mon projet Québec* depuis son approbation jusqu'à ce jour.	**RP234**

	Nom des firmes de consultants ayant eu des contrats, s'il y a lieu, et copies des contrats.	
117	État de situation de la mise en œuvre du plan d'action gouvernemental pour lutter contre la radicalisation adopté en juin 2015. Indiquer les sommes allouées aux actions et initiatives qui découlent de cette mise en œuvre. Pour chaque initiative, décrire l'objectif recherché, indiquer les sommes allouées, les bénéficiaires, les mesures de suivi et de contrôle applicables.	**RP235**
118	État de situation sur les activités du comité de liaison avec la communauté musulmane annoncé en novembre 2014.	**RP236**
119	État de situation des activités du Centre de prévention à la radicalisation depuis sa création. a. Indiquer les membres de la direction et les administrateurs, si applicable; b. Indiquer les sommes allouées pour le fonctionnement et les initiatives du centre; c. Faire un portrait des résultats des interventions du centre, notamment le nombre de cas traités et leur suivi par le centre.	**RP237**
120	Indiquer les mesures et les sommes engagées par votre ministère/organisme en 2020-2021 pour prévenir et lutter contre les violences sexuelles dans les communautés autochtones.	**RP238**
121	Nombre d'enfants qui résident ou sont nés au Québec et dont les parents ont un statut de résident temporaire ou sont en attente d'une décision sur leur statut.	**RP239**
122	Pour les cinq dernières années, nombre d'immigrants reçus ayant quitté le Québec au cours de la première année, deuxième année et troisième année, respectivement, suivant leur arrivée.	**RP240**
123	Taux de présence pour l'année civile 2020-2021 des immigrants admis au Québec de 2005 à 2021, selon l'année d'admission.	**RP241**
124	Taux de présence pour l'année civile 2020-2021 des immigrants admis au Québec de 2005 à 2021, selon la catégorie d'immigrant.	**RP242**
125	Taux de présence pour l'année civile 2020-2021 des immigrants admis au Québec de 2005 à 2021, selon la connaissance du français.	**RP243**
126	Soldes migratoires (solde international, solde interprovincial, solde total) du Québec entre 2011 et 2021.	**RP244**
127	Liste des organismes communautaires, des instances régionales, des municipalités ainsi que des institutions collégiales et universitaires qui ont été financés dans le cadre des programmes PRInt, PMD, PSM et PILI, et ventilation des montants accordés à chacun pour l'année 2020-2021.	**RP245**
128	Pour chacune des trois dernières années, fournir une copie des 3 *Ententes pour favoriser l'intégration et la francisation des personnes immigrantes* conclues avec les ministères suivants : Travail, Emploi et Solidarité sociale, Éducation, Enseignement supérieur, et Santé et Service sociaux. Fournir une ventilation des montants dépensés et accordés, par ministère.	**RP246**

129	Fournir une copie du rapport et des recommandations en lien avec la consultation menée par Arlindo Viera, un consultant externe mandaté par le MIFI, qui a effectué, à l'été 2017, une tournée de consultation visant à obtenir les avis d'une quinzaine d'organismes au sujet d'éventuelles améliorations pouvant être apportées au Programme Réussir l'intégration (PRInt) et à l'outil de reddition de comptes Ceri-GES.	**RP247**
130	Nombre d'évaluations de reconnaissance des acquis et compétences (RAC) ayant été effectuées avant l'attribution d'un certificat de sélection du Québec.	**RP248**
131	Ventilation des sommes dépensées pour la campagne de sensibilisation au caractère pluriel de la société québécoise et à l'apport de la diversité à la prospérité pour le compte du MIFI réalisée par l'agence Brad.	**RP249**
132	Nombre de rencontres auxquelles le ministre (ou un membre de son cabinet) a pris part avec ses homologues fédéraux concernant l'accélération de l'octroi de permis de travail pour les demandeurs d'asile par le gouvernement fédéral. Pour chaque rencontre, fournir le lieu et la date.	**RP250**
133	Nombre de rencontres auxquelles le ministre (ou un membre de son cabinet) a pris part avec ses homologues fédéraux concernant la réduction des délais avant l'obtention d'une réponse à une demande d'asile. Pour chaque rencontre, fournir le lieu et la date.	**RP251**
134	Nombre de rencontres auxquelles le ministre (ou un membre de son cabinet) a pris part avec ses homologues fédéraux concernant les passages irréguliers par le chemin Roxham à Lacolle. Pour chaque rencontre, fournir le lieu, la date et les sujets abordés.	**RP252**
135	Fournir une copie de tous les questionnaires, mémoires individuels et mémoires des OBNL déposés dans le cadre du forum « Valoriser la diversité et lutte contre la discrimination systémique ».	**RP253**
136	Ventilation détaillée des dépenses du forum « Valorisation de la diversité et la lutte à la discrimination systémique ».	**RP254**
137	Taux de présence au Québec des étudiants ayant obtenu une des 250 exemptions de droits de scolarité remises par le premier ministre du Québec lors du Sommet de la francophonie à Madagascar en 2016. Fournir le nombre d'étudiants ayant complété au moins une session au Québec après l'obtention d'une exemption de droits de scolarité.	**RP255**
138	Taux de présence au Québec des étudiants ayant obtenu une des 42 bourses pour la formation collégiale et technique remises par le premier ministre du Québec lors du Sommet de la francophonie à Madagascar en 2016. Fournir le nombre d'étudiants ayant complété au moins une session au Québec après l'obtention d'une bourse.	**RP256**
139	Nombre de visas, ainsi que le nombre de refus, émis par Immigration Canada aux étudiants ayant reçu l'une des 42 bourses pour la formation collégiale et technique ou l'une des 250 exemptions de droits de scolarité remises par le premier ministre du Québec lors du Sommet de la francophonie à Madagascar en 2016. Pour les refus, fournir une ventilation par pays de provenance et par raison évoquée.	**RP257**

1. EN BREF

Le budget de dépenses 2021-2022 du portefeuille « Immigration, Francisation et Intégration » totalise 522,8 M$. Ce montant comprend une provision de 165,7 M$ pour les sommes réservées aux autres ministères du gouvernement qui offrent des services d'accueil, de francisation et d'intégration aux personnes immigrantes, soit le ministère de l'Éducation du Québec, le ministère de l'Enseignement supérieur, le ministère de la Santé et des Services sociaux et le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

Le budget attribué au Ministère permet de réaliser les mesures qui permettront non seulement de mieux accompagner les personnes immigrantes tout au long de leur parcours visant à réaliser leur projet de vie, mais aussi de mieux soutenir les collectivités et les employeurs afin de répondre aux besoins du Québec.

Au budget de dépenses 2021-2022 s'ajoute un recours au fonds de suppléance de 84,9 M$ (dont 4 M$ pour le budget d'investissement) annoncé dans le Discours sur le budget 2021-2022 afin de mettre en place des mesures pour mieux reconnaître les compétences des personnes immigrantes, favoriser l'immigration en région et en fonction des besoins du marché du travail et poursuivre les efforts d'intégration, bonifier l'appui offert pour l'apprentissage du français et favoriser l'attraction et la rétention d'étudiants étrangers.

2. PORTEFEUILLE « IMMIGRATION, FRANCISATION ET INTÉGRATION »

	2021-2022				2020-2021	%
Programme	**Budget de dépenses** (000 $)	**Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit** (000 $)	**Plus : Budget d'investissements** (000 $)	**Crédits** (000 $)	**Crédits** (000 $)	
1. Direction et soutien aux activités du Ministère	55 701,7	5 520,0	11 590,6	61 772,3	68 665,1	(10,0%)[1]
2. Immigration, francisation et intégration	467 065,4	-	-	467 065,4	478 689,7	(2,4%)[2]
	522 767,1	**5 520,0**	**11 590,6**	**528 837,7**	**547 354,8**	**(3,4%)**
Moins : Crédits permanents				9,6	9,6	-
Crédits à voter				**528 828,1**	**547 345,2**	**(3,4%)**

VENTILATION PAR SUPERCATÉGORIES DU PORTEFEUILLE

Budget de dépenses	**2021-2022** (000 $)	**2020-2021** (000 $)	**%**
Rémunération	115 245,4	124 644,0	(7,5%)
Fonctionnement	251 419,5	252 574,8	(0,5%)
Transfert	156 102,2	157 769,9	(1,1%)
Total	**522 767,1**	**534 988,7**	**(2,3%)**

Budget d'investissements	**2021-2022** (000 $)	**2020-2021** (000 $)	**%**
Immobilisations tangibles	30,0	300,0	(90,0%)
Immobilisations en ressources informationnelles	11 474,6	17 500,1	(34,4%)
Prêts, placements, avances et autres	86,0	86,0	-
Total	**11 590,6**	**17 886,1**	**(35,2%)**

[1] La diminution des crédits destinés au programme *Direction et soutien aux activités du Ministère* s'explique notamment par la contribution du MIFI dans la réalisation de mesures d'économies que le gouvernement s'est engagé à réaliser afin de dégager une marge de manœuvre budgétaire. La diminution s'explique également par la révision du Plan québécois des infrastructures (PQI).

[2] La diminution des crédits destinés au programme *Immigration, francisation et intégration* s'explique notamment par la contribution du Ministère dans la réalisation de mesures d'économies que le gouvernement s'est engagé à réaliser afin de dégager une marge de manœuvre budgétaire. Malgré la diminution du budget de dépense, un recours au fonds de suppléance de 84,9 M$ est prévu en 2021-2022 (dont 4 M$ pour le budget d'investissement). Ce budget permettra au Ministère d'établir des mesures pour accroître ses actions consacrées à mieux reconnaître les compétences des personnes immigrantes, favoriser l'immigration en région en fonction des besoins du marché du travail, poursuivre les efforts d'intégration, bonifier l'appui offert pour l'apprentissage du français et favoriser l'attraction et la rétention d'étudiantes et d'étudiants étrangers.

VENTILATION PAR MINISTÈRE

Budget de dépenses	**2021-2022** (000 $)	**2020-2021** (000 $)	**%**
Ministère	522 767,1	534 988,7	(2,3%)
Total	**522 767,1**	**534 988,7**	**(2,3%)**

Budget d'investissements	**2021-2022** (000 $)	**2020-2021** (000 $)	**%**
Ministère	11 590,6	17 886,1	(35,2%)
Total	**11 590,6**	**17 886,1**	**(35,2%)**

PROGRAMME 1 : DIRECTION ET SOUTIEN AUX ACTIVITÉS DU MINISTÈRE

Éléments	2021-2022 Budget de dépenses (000 $)	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit (000 $)	Plus : Budget d'investissements (000 $)	Crédits (000 $)	2020-2021 Crédits (000 $)	%
1 Direction et administration	55 701,7	5 520,0	11 590,6	61 772,3	68 665,1	(10,0%)
Moins : Crédits permanents Loi sur l'exécutif, (RLRQ, chapitre E-18)				9,6	9,6	-
Crédits à voter				**61 762,7**	**68 655,5**	**(10,0%)**

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Éléments 1	2021-2022 (000 $)	2020-2021 (000 $)	%
Rémunération	25 432,7	25 432,7	25 608,2	(0,7%)
Fonctionnement	30 021,5	30 021,5	30 443,3	(1,4%)
Transfert	247,5	247,5	247,5	-
Total	**55 701,7**	**55 701,7**	**56 299,0**	**(1,1%)**

Budget d'investissements		2021-2022 (000 $)	2020-2021 (000 $)	%
Immobilisations tangibles	30,0	30,0	300,0	(90,0%)
Immobilisations en ressources informationnelles	11 474,6	11 474,6	17 500,1	(34,4%)
Prêts, placements et avances	86,0	86,0	86,0	-
TOTAL	**11 590,6**	**11 590,6**	**17 886,1**	(35,2%)

PROGRAMME 2 : IMMIGRATION, FRANCISATION ET INTÉGRATION

		2021-2022				2020-2021	%
	Éléments	**Budget de dépenses** (000 $)	**Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit** (000 $)	**Plus : Budget d'investissements** (000 $)	**Crédits** (000 $)	**Crédits** (000 $)	
1	Services de francisation	168 166,8	-	-	168 166,8	171 964,5	(2,2%)
2	Intégration	106 846,8	-	-	106 846,8	112 174,6	(4,7%)
3	Immigration et prospection	18 527,9	-	-	18 527,9	20 867,3	(11,2%)
4	Planification, performance et relations extérieures	7 774,4	-	-	7 774,4	7 933,8	(2,0%)
	Sous-total	**301 015,9**	-	-	**301 015,9**	**312 940,2**	**(3,7%)**
5	Provision pour augmenter, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit pour la réalisation d'activités soutenant l'intégration et la francisation des immigrants	165 749,5	-	-	165 749,5	165 749,5	-
	Crédits à voter	**467 065,4**	-	-	**467 065,4**	**478 689,7**	**(2,4%)**

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	**Éléments**					**2021-2022** (000 $)	**2020-2021** (000 $)	**%**
	1	**2**	**3**	**4**	**5**			
Rémunération	57 896,9	15 775,6	10 059,8	6 080,4	-	89 812,7	99 035,8	(9,3%)
Fonctionnement	38 530,7	9 825,7	5 598,1	1 694,0	165 749,5	221 398,0	222 131,5	(0,3%)
Transfert	71 739,2	81 245,5	2 870,0	-	-	155 854,7	157 522,4	(1,1%)
Total	**168 166,8**	**106 846,8**	**18 527,9**	**7 774,4**	**165 749,5**	**467 065,4**	**478 689,7**	**(2,4%)**

CRÉDIT AU NET

Programme 2 – Immigration, francisation et intégration **Sélection des immigrants**	**2021-2022** **(000 $)**	**2020-2021** **(000 $)**	%
Revenus prévus associés au crédit au net	39 560,9	37 382,4	(5,8%)
Crédit au net prévu	**35 060,9**	**32 882,4**	**(6,6%)**

Les revenus associés à ce crédit au net proviennent de la tarification de l'analyse des dossiers relatifs à la sélection des immigrants.

Lorsque ces revenus dépassent 4 500 000 $, le crédit de ce programme peut être augmenté d'un montant équivalent aux revenus compris entre 4 500 000 $ et 49 000 000 $ et d'un montant équivalent à 50 % des revenus qui excèdent 49 000 000 $.

CRÉDITS DE TRANSFERT

	2021-2022 (000 $)	2020-2021 (000 $)	%
Programme 1 – Direction et soutien aux activités du Ministère			
Autres crédits de transfert	**247,5**	**247,5**	-
Programme 2 – Immigration, francisation et intégration			
Programme d'accompagnement et de soutien à l'intégration	57 029,4	58 333,3	(2,2%)
Programme d'aide à la reconnaissance des compétences	2 370,0	2 370,0	-
Programme d'aide financière pour l'intégration linguistique des immigrants	69 739,2	69 739,2	-
Programme d'appui aux collectivités	15 913,0	16 276,8	(2,2%)
Programme d'appui aux régions en recrutement international	500,0	500,0	-
Programme Interconnexion	2 800,0	2 800,0	-
Programme Soutien à la mission	5 403,1	5 403,1	-
Autres crédits de transfert	2 100,0	2 100,0	-
Total du programme 2	**155 854,7**	**157 522,4**	**(1,1%)**
Total du portefeuille	**156 102,2**	**157 769,9**	**(1,1%)**

VENTILATION PAR BÉNÉFICIAIRES

	2021-2022 (000 $)	2020-2021 (000 $)	%
Municipalités	4 115,1	4 115,1	-
Organismes à but non lucratif	70 516,1	71 915,6	(1,9%)
Personnes	81 471,0	81 739,2	(0,3%)
Total du portefeuille	**156 102,2**	**157 769,9**	**(1,1%)**

VENTILATION PAR CATÉGORIES DE DÉPENSES

	2021-2022 (000 $)	2020-2021 (000 $)	%
Support	156 102,2	157 769,9	(1,1%)
Total du portefeuille	**156 102,2**	**157 769,9**	**(1,1%)**

3. DÉFINITION DES PROGRAMMES

Programme 1
Direction et soutien aux activités du Ministère

En 2021-2022, le budget de dépenses de ce programme totalise un montant de 55,7 M$ afin d'assurer la gestion de la direction du Ministère et des services centraux en matière de planification, de coordination et de soutien à la gestion. En outre, il comprend les sommes investies en technologies de l'information et l'amortissement des systèmes informatiques.

Programme 2
Immigration, francisation, intégration

En 2021-2022, le budget de dépenses de ce programme totalise un montant de 467,1 M$ et vise à assurer une sélection de l'immigration en adéquation avec les besoins du Québec et de ses régions, afin que l'immigration contribue pleinement à la prospérité du Québec. Dans ce contexte, il favorise aussi une société francophone qui vise la pleine participation des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles et d'une intégration réussite dans la société québécoise.

Les éléments 1 à 4 de ce programme constituent les activités assumées par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration alors que l'élément 5 représente une provision pour la réalisation d'activités soutenant l'accueil, la francisation et l'intégration des personnes immigrantes effectuées par d'autres ministères.

4. OBJECTIFS GÉNÉRAUX ET MODES D'INTERVENTION PAR SECTEUR

HAUTE DIRECTION

Bureau du sous-ministre

- Soutenir et conseiller le sous-ministre dans la réalisation de la mission du Ministère et de la vision ministérielle;
- Soutenir et conseiller le sous-ministre dans la mise en œuvre des priorités organisationnelles;
- Coordonner certains grands dossiers stratégiques;
- Soutenir le sous-ministre en matière de gestion des ressources humaines (travaux relatifs aux réorganisations administratives, révision des descriptions d'emploi des titulaires d'un emploi supérieur, préparation des attentes annuelles, etc.);
- Liaison en audit interne;
- Coordonner le fonctionnement et la gestion du Bureau du sous-ministre (gestion des ressources, maintien des mécanismes de collaboration avec l'ensemble des unités);
- Favoriser la performance organisationnelle en accentuant la gestion axée sur les résultats et la valorisation de cette culture, dont le suivi des objectifs et des indicateurs de la planification stratégique et de la Déclaration de services à la clientèle (responsable de la Direction de la planification stratégique et de la reddition de comptes);
- Développer une culture d'innovation axée sur l'orientation client (responsable de la Direction de l'innovation et du développement durable);
- Réaliser des mandats spéciaux ad hoc.

Secrétariat général

- Soutenir et conseiller le sous-ministre dans la réalisation de la mission du Ministère et dans la gestion des affaires ministérielles courantes;
- Soutenir la gouvernance du Ministère et agir comme interface entre le politique et l'administratif;
- Assurer un lien constant et harmonieux avec le Cabinet ministériel et l'appuyer dans ses activités quotidiennes et parlementaires;
- Voir à la préparation, à la tenue et au suivi des réunions officielles du Comité de direction (CD) et des rencontres statutaires avec la ministre;
- Proposer des positionnements stratégiques en cohérence avec les approches développées par les unités du Ministère;
- Coordonner la réalisation des mandats du Cabinet, du sous-ministériat et de tout autre mandat à portée ministérielle;
- Gérer les interfaces avec les organismes centraux dans le contexte de présentation de dossiers pour approbation au Conseil des ministres, au Conseil du trésor et d'autres mandats ministériels confiés par le ministère du Conseil exécutif (MCE);
- Assurer la coordination des auditions à diverses Commissions parlementaires (préparation de l'étude des crédits, préparation des auditions du Ministère);
- Gérer, à titre de responsable de l'accès à l'information, l'accès aux documents du Ministère et assurer la protection des renseignements personnels;
- Coordonner la gestion des plaintes, veiller à l'application de la Politique ministérielle de gestion des plaintes et assurer les liens avec le Protecteur du citoyen et autres organismes gouvernementaux.

Direction des communications

- Développer et mettre en œuvre les stratégies de communication pour soutenir les grandes orientations du Ministère en matière de communications externes et internes, de promotion et de relations de presse;
- Jouer un rôle-conseil, d'accompagnement et de soutien dans la réalisation des activités et des projets d'information, d'affaires publiques, de communications numériques, graphiques et de conseils linguistiques, destinés aux clientèles externes et internes du Ministère. La Direction des communications est également responsable de faire respecter la politique linguistique du Ministère;
- Favoriser l'intégration et l'uniformité des communications gouvernementales. Elle s'assure que les stratégies et les messages qu'elle véhicule sont cohérents avec les orientations du Secrétariat de la communication gouvernementale (SCG). De plus, elle veille à ce qu'ils soient diffusés dans le respect du Programme d'identification visuelle du gouvernement du Québec et des orientations privilégiées en matière de communications numériques.

Direction des affaires juridiques

- Rédiger des lois et règlements sous la responsabilité du Ministère, ainsi que réviser ou rédiger certains autres actes juridiques tels que les contrats, les ententes, les décrets ou les arrêtés ministériels;
- Conseiller le Ministère, verbalement ou par écrit, sur toute question de droit qui le concerne, que ce soit en droit de l'immigration, en droit administratif ou autres;
- Travailler de concert avec les juristes de la Direction du contentieux (Montréal et Québec) ou du Directeur des poursuites criminelles et pénales dans les litiges portés devant les tribunaux en lien avec la législation et/ou la réglementation sous la responsabilité de la ministre;
- Représenter le Ministère devant le Tribunal administratif du Québec.

SECTEUR PLANIFICATION DE L'IMMIGRATION, PERFORMANCE ET RELATIONS EXTÉRIEURES

- Assurer une action concertée du Ministère sur les plans intersectoriels, interministériels, intergouvernementaux et internationaux pour l'ensemble des enjeux en matière d'immigration, de francisation et d'intégration;
- Concertation avec le MRIF et les partenaires internationaux pour l'ensemble des enjeux qui touchent le MIFI;
- Coordination de l'action du Ministère pour l'organisation d'événements, forums intergouvernementaux et internationaux, sommets, rencontres diplomatiques et missions ministérielles;
- Coordination des relations avec le gouvernement fédéral en matière d'immigration, de francisation et d'intégration, principalement avec Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) et Emploi et Développement des compétences Canada (EDSC);
- Coordination ministérielle des dossiers majeurs et soutien aux instances de gouvernance du Ministère;
- Gestion des ententes annuelles de transfert (MTESS, MEES, MSSS) et coordination des comités en découlant;
- Gestion de la participation du Ministère à diverses instances interministérielles et à la CPMT;
- Coordination des opérations en lien avec divers mandats spéciaux, dont celui des demandeurs d'asile;
- Coordonner les activités relatives à la mise en œuvre des stratégies, politiques et plans d'action gouvernementaux auxquels le Ministère contribue et en assurer la reddition de comptes;

- Planification des niveaux d'immigration et de la composition de l'immigration dans le cadre de l'exercice de planification pluriannuelle et des plans annuels d'immigration;
- Planification des invitations dans le système de déclaration d'intérêt et élaboration/amélioration du modèle d'invitation basé sur la déclaration d'intérêt sur la plateforme ARRIMA;
- Développement de l'expertise en matière de veille et d'analyses économiques propres à l'immigration, et rôle-conseil auprès des autorités et des autres unités du Ministère;
- Production et diffusion des statistiques officielles du Québec sur l'immigration;
- Production des données d'information de gestion et des analyses permettant de faire état de l'activité du Ministère;
- Élaboration de divers tableaux de bord de suivi des programmes, automatisation du tableau de bord ministériel et de divers outils de suivi des programmes et services;
- Développement et mise en place de l'intelligence d'affaires ministérielle et de ses composantes afin d'alimenter les autorités ministérielles dans leur prise de décision;
- Réexamen des décisions d'immigration négatives contestées par les candidats ou leurs représentants;
- Accompagnement et surveillance de la gestion des risques et contrôles afférents au niveau stratégique et opérationnel;
- Service-conseil en assurance qualité, en amélioration continue et en détection et répression des infractions de la L.I.Q.;
- Service-conseil en prévention et analyse stratégique sur les enjeux systémiques et structurels en matière d'immigration, de francisation et d'intégration;
- Évaluation de la pertinence, cohérence, gouvernance, mise en œuvre, efficacité et efficience des programmes ministériels;
- Vérification de la conformité des programmes et des services au cadre légal, réglementaire, administratif et financier dans les unités opérationnelles et chez les mandataires.

SECTEUR IMMIGRATION ET PROSPECTION

- Élaborer, réviser et soutenir la mise en œuvre des politiques et programmes d'immigration et de prospection qui répondent aux besoins économiques, démographiques et linguistiques du Québec et qui se démarquent dans un environnement international hautement compétitif;
- Gérer les opérations et les processus de sélection des personnes immigrantes et collaborer au développement du Système de déclaration d'intérêt;
- Examiner les demandes de sélection, les demandes d'engagement et les offres d'emploi et prendre des décisions dans le respect des règles d'immigration et d'équité en vertu de la Loi sur l'immigration au Québec;
- Prospecter, attirer, recruter et sélectionner les candidats à l'immigration temporaire et permanente en fonction des besoins démographiques et économiques de la société québécoise;
- Fédérer les acteurs du recrutement à l'international, planifier et coordonner les activités de recrutement;
- Déployer une gamme de services d'accompagnement pour soutenir les employeurs du Québec dans leurs recherches de candidats à l'étranger et réaliser des missions de recrutement de travailleurs étrangers temporaires à l'étranger;
- Positionner le Québec et ses régions sur le marché migratoire international et faire valoir ses avantages concurrentiels;
- Promouvoir l'immigration d'étudiants étrangers diplômés du Québec et de travailleurs étrangers temporaires en emploi au Québec;

- Faciliter la réunification familiale entre les résidents québécois et les membres de leur famille immédiate et s'assurer du respect des engagements pris à cet égard;
- Participer à l'effort de solidarité internationale à l'égard des réfugiés et des demandeurs d'asile et autres personnes en situation particulière de détresse;
- S'assurer que l'évaluation professionnelle et la reconnaissance des compétences soient des leviers permettant l'intégration des personnes immigrantes dans le marché du travail du Québec;
- Exercer un rôle-conseil stratégique auprès des différentes directions du Ministère ainsi qu'auprès des autorités ministérielles en matière d'immigration permanente et temporaire.

SECTEUR FRANCISATION ET INTÉGRATION

- Rassembler toutes les fonctions de planification, de politiques et de programmes en matière de francisation et d'intégration;
- Assurer la mise en œuvre d'Accompagnement Québec visant à outiller les personnes immigrantes de manière à favoriser leur pleine participation à toutes les dimensions de la vie collective au Québec;
- Offrir des services de francisation aux personnes immigrantes en fonction de leurs besoins et selon plusieurs modes (Francisation en ligne (FEL), téléenseignement, temps complet, temps partiel);
- Permettre la complémentarité des interventions ministérielles pour la pleine participation des personnes immigrantes;
- Affirmer le leadership ministériel en faveur d'une gouvernance responsable, cohérente et efficace des efforts de tous les ministères, organismes et partenaires (instances municipales et territoriales), afin que soient édifiées des collectivités accueillantes pour une pleine participation en français des personnes immigrantes;
- Soutenir et assurer une action concertée avec les différents partenaires gouvernementaux impliqués dans l'accueil, l'établissement et la pleine participation des personnes immigrantes;
- Concevoir et mettre en œuvre des politiques et programmes en matière de francisation et d'intégration qui visent à favoriser l'édification d'une société inclusive et la pleine participation, en français, des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles au développement du Québec;
- Coordonner la programmation, assurer la conformité et la reddition des comptes des programmes et services en matière de francisation et d'intégration;
- Coordonner la mise en œuvre des Plans d'action relatifs au rapport du Vérificateur général du Québec (VGQ);
- Les modes d'intervention du secteur sont :
  - Les programmes suivants : le Programme d'intégration linguistique pour les immigrants, le Programme d'aide financière pour l'intégration linguistique des immigrants, le Programme d'appui aux collectivités, le Programme d'accompagnement et de soutien à l'intégration, le Programme *Soutien à la mission*, le Programme *Accès aux ordres professionnels*;
  - Le développement d'une offre de services de francisation et d'intégration, offerts dès l'étranger et au Québec, en réponse à l'élargissement de la clientèle et en fonction de l'évolution des technologies de l'information;
  - Le soutien et l'encadrement d'un réseau de partenaires offrant des cours de français, langue d'intégration et de cohésion sociale, dans l'ensemble du Québec;
  - Le développement des services aux entreprises ainsi que la conception des outils de soutien afférents;
  - La coordination des services d'accueil et d'intégration à l'aéroport et des relations partenariales avec l'Agence des services frontaliers et l'Aéroport de Montréal;

- L'élaboration, le déploiement, la mise en œuvre et l'implantation de la Stratégie d'intervention territoriale, en soutenant et en encadrant les six directions régionales (au 31 mars 2021 et 9 directions régionales depuis le 1er avril 2021);
- La gestion de l'accès des personnes immigrantes aux services ministériels de la participation et des partenariats, en ligne ou en présentiel, en fonction de leurs profils.

SECTEUR DÉVELOPPEMENT ET SOUTIEN À L'ORGANISATION

- Proposer des orientations, recommander des stratégies et élaborer des politiques, des cadres et des directives de manière à favoriser une utilisation optimale des ressources humaines, financières, matérielles et informationnelles allouées au Ministère;
- Élaborer les états financiers et coordonner les opérations comptables et financières, les activités de planification et suivi de l'ensemble des budgets et des dépenses ministériels, ainsi que celles relatives aux revenus, aux travaux du cycle budgétaire, au coût de revient et aux redditions de comptes en matière de budget et de dépenses au Secrétariat du Conseil du trésor et au ministère des Finances du Québec;
- Coordonner les activités reliées aux sommes reçues en vertu de l'Accord Canada-Québec;
- Élaborer et mettre à jour divers plans, directives et politiques internes en matière de gestion administrative et soutenir les unités administratives quant à leur application ;
- Soutenir l'organisation en matière de gestion contractuelle et de gestion des ressources matérielles et d'exploitation immobilière;
- Soutenir l'ensemble de l'organisation en matière de planification de la main d'œuvre et de dotation des emplois;
- Développer et mettre en œuvre une offre de services en matière de santé des personnes au travail, de prévention et de traitement des signalements en matière de conflits et de harcèlement ainsi qu'un Programme d'aide aux employés;
- Soutenir et conseiller l'organisation en matière de développement des compétences, de gestion du changement, sur les dossiers de relations de travail, de gestion des invalidités et d'assiduité, sur les dossiers de prévention en santé et sécurité au travail ainsi que les accidents de travail et maladies professionnelles;
- Élaborer et mettre en œuvre les différentes planifications d'investissement relativement aux technologies de l'information (Programmation des investissements et des dépenses en ressources informationnelles, Plan québécois des infrastructures, Plan de transformation numérique, Plan directeur en ressources informationnelles, etc.) ainsi que leur reddition de comptes au Secrétariat du Conseil du trésor;
- Soutenir et accompagner l'organisation en matière de compétences numériques de façon à développer et implémenter les pratiques du numérique alignées aux cadres de références du Secrétariat du Conseil du trésor;
- Élaborer et assurer l'évolution de l'architecture organisationnelle et numérique (informationnelle, applicative, technologique et sécurité);
- Développer la vision globale et cohérente des solutions applicatives et soutenir les autorités du Ministère dans la mise en œuvre de la prestation électronique de services, des projets de transformation numérique et des projets corporatifs en conformité aux orientations formulées dans la Stratégie de transformation numérique gouvernementale;
- Soutenir les autorités du Ministère dans la gestion des changements de grande envergure, notamment l'appropriation des nouvelles solutions d'affaires numériques;
- Effectuer la surveillance des infrastructures technologiques, incluant les services en infonuagiques, pour garantir la disponibilité, le bon fonctionnement, la pérennité, la fiabilité et la performance des systèmes et mettre en place des mécanismes de cyberdéfense pour garantir la sécurité de l'information;
- Former et sensibiliser le personnel du Ministère en matière de sécurité de l'information et s'assurer de l'utilisation sécuritaire des actifs informationnels du Ministère;

- Entretenir et assurer l'évolution des systèmes d'information en soutien à la mission du Ministère et à la clientèle externe;
- Poursuivre la modernisation des places d'affaires dans le but d'offrir un environnement de travail innovant, flexible et stimulant qui favorise la collaboration et orienter les travaux de conception, de réalisation et d'implantation de cette vision;
- Offrir un soutien technologique à la clientèle externe ainsi qu'au personnel;
- Offrir un service de première ligne à la clientèle en réponse aux demandes de renseignements et de suivis de dossier, par téléphone, par courriel et par courrier;
- Sensibiliser et conseiller les autorités et le personnel du Ministère à l'importance des règles d'éthique et traiter avec célérité les situations touchant l'intégrité et l'éthique.

RG1. Liste des voyages hors Québec du 1er avril 2020 au 28 février 2021

Aucun voyage n'a été effectué à l'extérieur du Québec au cours de la période.

Les renseignements concernant les ministres, les titulaires d'emploi supérieur et leurs accompagnateurs en réponse à cette question sont diffusés sur une base trimestrielle sur le site Internet du Ministère en vertu du *Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels* (art. 4 paragraphe 18).

Référence : http://www.mifi.gouv.qc.ca/fr/ministere/acces-protection-info/diffusion-depenses.html

---

RG2. Pour chacun des voyages faits en avion ou en hélicoptère par chaque membre du Conseil des ministres, des membres des cabinets ministériels au Québec et des dirigeants d'organismes pour 2020-2021 :

a) les raisons du déplacement;
b) l'itinéraire et les dates du départ et/ou du retour;
c) les coûts ventilés;
d) le cas échéant, tout autre coût ventilé par poste : frais d'hébergement, frais de repas, autres frais, etc.;
e) pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et des fonctionnaires concernés et autres participants.

En 2020-2021, il n'y a eu aucun voyage fait en avion ou en hélicoptère par les membres du Conseil des ministres, les membres des cabinets ministériels au Québec ou les dirigeants d'organismes.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet du Ministère en vertu du Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels (art. 4 par. 22, 23) : http://www.mifi.gouv.qc.ca/fr/ministere/acces-protection-info/diffusion-depenses.html.

RG3. Liste des dépenses en publicité (incluant celles sur Internet), en articles promotionnels et en commandites pour chaque ministère (y compris le cabinet ministériel) et organisme. Fournir la liste détaillée de ces dépenses en indiquant :

a) la ventilation des sommes dépensées pour 2020-2021, et les prévisions pour 2021-2022;
b) les noms des firmes de publicité retenues;
c) la liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d'octroi pour chacun (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);
d) les noms des fournisseurs, incluant les contrats de photographes;
e) le but visé par chaque dépense;
f) dans le cas d'une commandite, la raison et le nom de l'organisme bénéficiaire;
g) le coût total et ventilé pour les communiqués de presse.

Type d'événement	Fournisseur	Mode d'octroi	Objet	Coût
Publicité Médias sociaux	Facebook	Gré à gré	Infographies COVID-19 multilingues	595,87 $
Publicité Médias sociaux	Facebook	Gré à gré	Promotion pour le lancement d'Accompagnement Québec	500,00 $
Publicité Médias sociaux	Facebook et LinkedIn	Gré à gré	Promotion pour le recrutement des entreprises – Journées Québec Sénégal	949,96 $

TOTAL : 2 045,83 $

Pour les contrats de plus de 25 000 $, l'information se trouve aux engagements financiers qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique.

Les coûts reliés aux frais de publicité concernant les bureaux de circonscription sont régis par le Règlement sur les allocations aux députés et aux titulaires de cabinet et sur les sommes versées à des fins de recherche et de soutien de l'Assemblée nationale.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les renseignements diffusés sur une base trimestrielle sur le site Internet du Ministère en vertu du *Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels* (art. 4, paragraphe 24) à l'adresse suivante : http://www.mifi.gouv.qc.ca/fr/ministere/acces-protection-info/diffusion-depenses.html, sous l'onglet « Contrats de publicité et de promotion ».

RG4. Liste des dépenses de publicité effectuées spécifiquement sur Internet (Facebook, Amazon, etc.) en indiquant :

a) la ventilation des sommes dépensées pour 2020-2021, et les prévisions pour 2021-2022;
b) les noms des firmes de publicité retenues;
c) la liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d'octroi pour chacun (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);
d) les noms des fournisseurs, incluant les contrats de photographes;
e) le but visé par chaque dépense;
f) le rapport statistique sur la portée et la clientèle visée.

Lorsque le contrat est conclu par l'intermédiaire d'une firme de publicité, détailler les publicités effectuées sur Internet.

Type d'événement	Fournisseur	Mode d'octroi	Objet	Coût
Publicité Médias sociaux	Facebook	Gré à gré	Infographies COVID-19 multilingues	595,87$
Publicité Médias sociaux	Facebook	Gré à gré	Promotion pour le lancement d'accompagnement Québec	500,00 $
Publicité Médias sociaux	Facebook et LinkedIn	Gré à gré	Promotion pour le recrutement des entreprises – Journées Québec Sénégal	949,96 $

TOTAL : 2 045,83 $

Pour les contrats de plus de 25 000 $, l'information se trouve aux engagements financiers qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique.

RG5. Liste des dépenses pour l'organisation et la tenue de conférences de presse, d'événements médiatiques, ou autres événements (sommets, congrès, conférences, etc.) séparément :

Par le cabinet ministériel :

a) les sommes dépensées en 2020-2021 et les prévisions pour 2021-2022 ventilées par type d'événement;
b) le but visé par chaque dépense;
c) le nombre total et liste d'événements, ventilé par type d'événement;
d) si l'événement s'est tenu virtuellement.

Par le ministère ou l'organisme :

e) les sommes dépensées en 2020-2021 et les prévisions pour 2021-2022, ventilées par type d'événement;
f) le but visé par chaque dépense;
g) le nombre total et liste d'événements, ventilé par type d'événement;
h) si l'événement s'est tenu virtuellement.

Par un professionnel ou par une firme externe :

i) les sommes dépensées en 2020-2021 et les prévisions pour 2021-2022, ventilées par type d'événement;
j) le nom du professionnel ou de la firme de publicité;
k) la liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation, ou contrat négocié);
l) la liste et les noms des fournisseurs et consultants, s'il y a lieu, incluant les contrats de photographies, des vidéos, etc.;
m) le but visé par chaque dépense;
n) le nombre total et liste d'événements, ventilé par type d'événement;
o) si l'événement s'est tenu virtuellement.

Type d'événements	But visé	Fournisseurs	Coût
Salon	Salon de l'immigration et de l'intégration au Québec, événement virtuel les 11, 12 et 13 novembre 2020	Immigrant Québec (location d'espaces) Centre d'acquisitions gouvernementales (logistique)	7229,29 $
Conférence de presse virtuelle	Annonce de financement à la SDED, mardi 8 décembre à 10 h 15	Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale – Fonds des biens et des services	2365,00 $
Sommet	Sommet de l'immigration, 19 octobre 2021 Note : Le montant de 5 000 $ dépensé en 2020-2021 représente une portion du montant de 20 000 $ prévu, la balance sera payée au cours de l'année 2021-2022.	Immigrant Québec	5000,00 $

TOTAL : 14 657,29 $

RG6. La liste des dépenses en formation de communication :

Organisée par le ministère ou l'organisme :
a) les sommes dépensées en 2020-2021 et les prévisions pour 2021-2022, ventilées par type d'événement;
b) le but recherché par chaque dépense;
c) nombre total et liste des formations ventilée par catégorie.

Données par un professionnel ou une firme externe :
d) les sommes dépensées en 2020-2021 et les prévisions pour 2021-2022;
e) le nom de la ou des firmes de publicité ou de communications;
f) le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);
g) la liste et les noms des fournisseurs ou/et des consultants, s'il y a lieu;
h) le but visé par chaque dépense;
i) nombre total et liste des formations ventilée par catégorie.

Organisées par le Ministère ou l'organisme pour l'exercice 2020- 2021 :

Aucune formation de communication n'a été organisée par le Ministère pour la période du 1er avril 2020 au 28 février 2021.

Données par un professionnel ou une firme externe pour l'exercice 2020-2021 :

Aucune formation de communication n'a été organisée par une firme externe pour la période du 1er avril 2020 au 28 février 2021.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet du Ministère en vertu du Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels (art. 4 paragraphe 24) : http://www.mifi.gouv.qc.ca/fr/ministere/acces-protection-info/diffusion-depenses.html.

RG7. La liste des dépenses en formation de communication organisée pour le personnel politique, les membres du conseil exécutif ou les députés en indiquant :
a) les sommes dépensées pour l'exercice financier 2020-2021 et les prévisions pour 2021-2022;
b) le but visé par chaque dépense;
c) la nature de la formation;
d) les personnes ou la firme qui ont donné la formation;
e) les personnes qui ont reçu la formation ainsi que le titre de leur fonction.

Aucune dépense n'a été effectuée en formation de communication pour le personnel politique, les membres du Conseil exécutif ou les députés pour l'année financière 2020-2021.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet du Ministère en vertu du Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels (art. 4 par. 22, 23): http://www.mifi.gouv.qc.ca/fr/ministere/acces-protection-info/diffusion-depenses.html.

RG8. Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme, y compris le cabinet ministériel en 2020-2021, en indiquant :

a) les noms du professionnel ou de la firme;
b) les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final);
c) le détail des travaux ou services effectués (but visé);
d) la date d'octroi du contrat;
e) le coût total, y compris les avenants et/ou suppléments;
f) l'échéancier;
g) dans le cas d'un octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions.

Lorsque le contrat est octroyé par le cabinet ministériel, l'indiquer.

Liste des contrats de services
Contrats de 1 000 $ à 24 999 $
1er avril 2020 au 28 février 2021

Contractant	Description	Montant	Mode d'octroi
9345-0807 Québec Inc	Participation, à titre de membre externe, au Comité d'audit interne du Ministère	12 000 $	Contrat conclu de gré à gré
ABC Lotbinière	Francisation à temps complet auprès de groupes d'immigrants	10 350 $	Contrat conclu de gré à gré
ABC Lotbinière	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	15 996 $	Contrat conclu de gré à gré
ABC Lotbinière	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	16 265 $	Contrat conclu de gré à gré
Accent formation	Séance de formation « Rédaction de courriels d'affaires »	1 695 $	Contrat conclu de gré à gré
Accent formation	Séances de formation « Rédaction administrative »	11 160 $	Contrat conclu de gré à gré
Accent formation	Séances de formation « Rédaction de procédures efficaces »	1 695 $	Contrat conclu de gré à gré
Accent impression inc.	Services pour impression d'outils de communication en format régulier	24 000 $	Contrat conclu de gré à gré
Acti-Com	Séance de formation « Écriture stratégique »	4 500 $	Contrat conclu de gré à gré
Akova inc.	Séance de formation « Utiliser LinkedIn pour promouvoir les actions de recrutement du MIFI à l'international »	1 900 $	Contrat conclu de gré à gré

Contractant	Description	Montant	Mode d'octroi
Armuto L'art qui se porte (10331252 Canada inc.)	Conception d'un modèle d'uniforme et réalisation de patron pour les employés du SAA	19 735 $	Contrat conclu de gré à gré
Association des professionnels en accès à l'information et en protection de la vie privée	Inscription à la formation « Module protection et des renseignements personnels »	2 520 $	Contrat conclu de gré à gré
Association multi-ethnique pour l'intégration des personnes handicapées du Québec	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	3 268 $	Contrat conclu de gré à gré
Association multi-ethnique pour l'intégration des personnes handicapées du Québec	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	3 344 $	Contrat conclu de gré à gré
Aubin, Jonathan	Services de révision linguistique et de correction d'épreuves de divers documents en français	7 500 $	Contrat conclu de gré à gré
Blouin, Claude	Participation, à titre de membre externe, au Comité d'audit interne du Ministère	14 000 $	Contrat conclu de gré à gré
Bouclier d'Athéna, services familiaux, Le	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	9 410 $	Contrat conclu de gré à gré
Canadian Institute of Internal Auditors	Inscription à une série de conférences en matière de gestion de risques	1 195 $	Contrat conclu de gré à gré
Carrefour d'intercultures de Laval	Service d'interprétariat et d'accompagnement aux immigrants	1 166 $	Contrat conclu de gré à gré
Caseware Idea inc.	Services de soutien et d'entretien du logiciel d'analyse de données IDEA pour la Direction de l'audit interne	1 190 $	Contrat conclu de gré à gré
Caseware Idea inc.	Services de soutien et d'entretien du logiciel d'analyse de données IDEA pour la Direction de la conformité des programmes et des services	1 190 $	Contrat conclu de gré à gré
CDW Canada corp.	Services de soutien et d'entretien de 20 licences Adobe Pro DC pour Teams	3 700 $	Contrat conclu de gré à gré
Centre Alpha le Tracé inc.	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	5 821 $	Contrat conclu de gré à gré
Centre Alpha le Tracé Inc.	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	5 821 $	Contrat conclu de gré à gré
Centre Alpha Lira inc.	Francisation à temps complet auprès de groupes d'immigrants	17 340 $	Contrat conclu de gré à gré
Centre Alpha Lira inc.	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	17 340 $	Contrat conclu de gré à gré

Contractant	Description	Montant	Mode d'octroi
Centre communautaire Petit Espoir	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	9 410 $	Contrat conclu de gré à gré
Centre de formation Option-Travail Ste-Foy	Formation « Objectif Intégration à distance - Aspects opérationnels et techniques »	1 908 $	Contrat conclu de gré à gré
Centre de formation Option-Travail Ste-Foy	Séance de formation des animateurs des sessions Objectif intégration	5 950 $	Contrat conclu de gré à gré
Centre de français L'Insulaire	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	16 613 $	Contrat conclu de gré à gré
Centre de français L'Insulaire	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	17 743 $	Contrat conclu de gré à gré
Centre de la Communauté Sourde du Montréal Métropolitain	Francisation à temps complet auprès de groupes d'immigrants	2 508 $	Contrat conclu de gré à gré
Centre de la Communauté Sourde du Montréal Métropolitain	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	2 508 $	Contrat conclu de gré à gré
Centre de la Communauté Sourde du Montréal Métropolitain	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	2 508 $	Contrat conclu de gré à gré
Centre de ressources éducatives et communautaires pour adultes	Francisation à temps complet auprès de groupes d'immigrants	10 128 $	Contrat conclu de gré à gré
Centre de ressources éducatives et communautaires pour adultes	Francisation à temps complet auprès de groupes d'immigrants	20 256 $	Contrat conclu de gré à gré
Centre d'éducation populaire de l'Estrie	Francisation à temps complet auprès de groupes d'immigrants	20 256 $	Contrat conclu de gré à gré
Centre des femmes de Montréal	Francisation à temps complet auprès de groupes d'immigrants	17 850 $	Contrat conclu de gré à gré
CNW Group ltd.	Abonnement aux services en ligne de veille Eureka	11 387 $	Contrat conclu de gré à gré
Compro communications inc.	Contrat de services pour le message de patience de la Réponse vocale interactive (RVI)	12 000 $	Contrat conclu de gré à gré
Compro communications inc.	Enregistrement des capsules pour la Réponse vocale interactive (RVI)	1 575 $	Contrat conclu de gré à gré
Compugen inc.	Abonnement aux licences infonuagiques Microsoft Project Online Premium et Professionnel	2 367 $	Contrat conclu de gré à gré

Contractant	Description	Montant	Mode d'octroi
Concepts Logiques 4DI inc.	Services de soutien et d'entretien de la licence Biblionet	2 905 $	Contrat conclu de gré à gré
Connections Pur-Tel	Travaux de câblage dans les locaux du Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration	24 075 $	Contrat conclu de gré à gré
Consultation Gary Trépanier inc.	Services professionnels pour le retrait de Novell et la migration vers Microsoft	23 310 $	Contrat conclu de gré à gré
Consultation Gary Trépanier inc.	Services professionnels pour le soutien technique des produits Novell de MicroFocus	14 700 $	Contrat conclu de gré à gré
CPE Division B inc.	Services annuels d'entretien de l'équipement UPS	13 950 $	Contrat conclu de gré à gré
Cyber 3D	Services d'entretien et de mise à jour de deux licences Nagios	7 007 $	Contrat conclu de gré à gré
De Cruz, Natasha	Services de traduction, de révision et de relecture d'épreuves de divers documents français vers l'anglais	9 500 $	Contrat conclu de gré à gré
Deschamps impression inc.	Services d'impression du formulaire d'évaluation comparative des études effectuées hors du Québec	4 495 $	Contrat conclu de gré à gré
Dialog Insight	Services d'envoi massif de courriels	5 339 $	Contrat conclu de gré à gré
Druide Informatique inc.	Services de soutien et d'entretien des licences Antidote	9 706 $	Contrat conclu de gré à gré
Électronique Microtech Canada inc.	Travaux d'entretien, de mise à jour et de réparation du système de gestion d'aire d'attente SGGDSA-WEB	1 500 $	Contrat conclu de gré à gré
Formation Qualitemps inc.	Séances de formation « Bien animer et gérer les réunions à distance »	4 350 $	Contrat conclu de gré à gré
Formation Qualitemps inc.	Séances de formation « Bien animer et gérer les réunions à distance »	1 450 $	Contrat conclu de gré à gré
Frangin inc.	Services de réalisation d'une capsule vidéo pour susciter la mobilisation et l'engagement du personnel envers les grands principes de la Charte de la langue française (Contrat conclu par le Secrétariat à la promotion et à la valorisation de la langue française)	6 500 $	Contrat conclu de gré à gré
Gestion Saint-Laurent Angus inc.	Travaux d'entretien et de réparation dans les bureaux occupés par le Ministère au Carré Saint Laurent (Un seul contractant possible en vertu d'un droit de propriété)	15 000 $	Contrat conclu de gré à gré
Griffe d'Alpha, La	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	3 674 $	Contrat conclu de gré à gré

Contractant	Description	Montant	Mode d'octroi
Griffe d'Alpha, La	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	8 039 $	Contrat conclu de gré à gré
Griffe d'Alpha, La	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	3 674 $	Contrat conclu de gré à gré
Groupe informatique Technologia inc.	Séance de formation « Conduite de réunions efficaces »	4 500 $	Contrat conclu de gré à gré
Groupe Toumoro inc.	Fournir un accès à l'outil de gestion « Site Minute » pour gérer l'organisation du menu de navigation et des contenus des sites Internet	22 400 $	Contrat conclu de gré à gré
Guay, Mélissa	Services de révision linguistique et de relecture d'épreuves de divers documents en français	9 500 $	Contrat conclu de gré à gré
Hewlett Packard Enterprise Canada Cie	Services de soutien et d'entretien pour les pièces et main-d'œuvre pour des équipements de type serveur et une librairie pour les sauvegardes (un seul contractant possible en vertu d'un droit de propriété)	6 149 $	Contrat conclu de gré à gré
IBM Canada limitée	Services de soutien et d'entretien pour la licence « SPSS Statistics » (Un seul contractant possible en vertu d'un droit de propriété)	1 712 $	Contrat conclu de gré à gré
IBM Canada limitée	Services de soutien et d'entretien pour les licences de la base de données « IBM i2 » (Un seul contractant possible en vertu d'un droit de propriété)	11 213 $	Contrat conclu de gré à gré
Ici Intégration Communautaire des Immigrants	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	17 340 $	Contrat conclu de gré à gré
Ici Intégration Communautaire des Immigrants	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	8 872 $	Contrat conclu de gré à gré
Immersion Baie-des-Chaleurs inc.	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	4 675 $	Contrat conclu de gré à gré
Immersion Baie-des-Chaleurs inc.	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	2 957 $	Contrat conclu de gré à gré
Immigrant Québec	Location d'un kiosque virtuel au Salon de l'immigration et de l'intégration 2020	2 400 $	Contrat conclu de gré à gré
Imprimerie Maxime inc.	Services d'impression d'outils de communication en grand format	24 000 $	Contrat conclu par appel d'offres sur invitation
Incapsula Inc.	Services de sécurité internet	11 575 $	Contrat conclu de gré à gré

Contractant	Description	Montant	Mode d'octroi
Informatique Pro-Contact	Services de soutien et d'entretien pour 2 licences F5 Big lp	4 550 $	Contrat conclu de gré à gré
Informatique Pro-Contact	Services de soutien et d'entretien des licences « AnyConnect plus » visant la connexion sécurisée à distance	3 148 $	Contrat conclu de gré à gré
Informatique Pro-Contact inc.	Services de soutien et d'entretien des commutateurs Smartnet	7 228 $	Contrat conclu de gré à gré
Informatique Pro-Contact inc.	Services de soutien et d'entretien de licences informatiques F5	9 333 $	Contrat conclu de gré à gré
Informatique Pro-Contact inc.	Services de soutien et d'entretien de pare-feux Smartnet	1 774 $	Contrat conclu de gré à gré
Irosoft inc.	Services de soutien et d'entretien pour les licences « Arbortext Editor »	1 000 $	Contrat conclu de gré à gré
Maison Alpha ABC Côte-Nord	Francisation à temps complet auprès de groupes d'immigrants	8 737 $	Contrat conclu de gré à gré
Maison Alpha ABC Côte-Nord	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	8 670 $	Contrat conclu de gré à gré
Maison Alpha ABC Côte-Nord	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	17 743 $	Contrat conclu de gré à gré
Maison de la famille des Maskoutains	Francisation à temps complet auprès de groupes d'immigrants	21 591 $	Contrat conclu de gré à gré
Merle blanc	Conception et traitement graphique de divers documents en respectant les normes graphiques et d'accessibilité du gouvernement du Québec.	20 000 $	Contrat conclu de gré à gré
Micro Logic Sainte-Foy ltée	Services de soutien et d'entretien des licences pour la sécurité de la charge de travail infonuagique	2 360 $	Contrat conclu de gré à gré
Micro Logic Sainte-Foy ltée	Abonnement annuel au logiciel TeamViewer	1 916 $	Contrat conclu par appel d'offres sur invitation
Microsoft Canada Inc.	Frais connexes reliés à la consommation de SendGrid et des images Cognosys pour la francisation en ligne (Un seul contractant possible en vertu d'un droit de propriété)	4 000 $	Contrat conclu de gré à gré
Microsoft Canada Inc.	Abonnement à 5 licences de Microsoft Dynamics (module Customer engagement) (Un seul contractant possible en vertu d'un droit de propriété)	5 632 $	Contrat conclu de gré à gré
Monfet, Jean	Participation, à titre de membre externe, au Comité d'audit interne du Ministère	12 000 $	Contrat conclu de gré à gré

Contractant	Description	Montant	Mode d'octroi
Natrix Technologies inc.	Services d'entretien et de mise à jour des équipements de sécurité Barracuda (Un seul contractant possible en vertu d'un droit de propriété)	13 396 $	Contrat conclu de gré à gré
Natrix Technologies inc.	Services d'entretien et de mise à jour des équipements Barracuda BY 310 et 610 (Un seul contractant possible en vertu d'un droit de propriété)	17 154 $	Contrat conclu de gré à gré
Ordre des comptables professionnels agréés du Québec	Inscription à la formation « Passeport Multi-CPA 2020-2021 »	1 615 $	Contrat conclu de gré à gré
Panavidéo inc.	Services d'entretien, de réparation, d'installation et de modification du système de sécurité	10 000 $	Contrat conclu de gré à gré
Petites-Mains	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	1 863 $	Contrat conclu de gré à gré
PG solutions inc.	Services de soutien et d'entretien des licences SyGED (un seul contractant possible en vertu d'un droit de propriété)	8 060 $	Contrat conclu de gré à gré
Pluralsight, LLC	Abonnement à une plateforme d'enseignement en ligne	6 259 $	Contrat conclu de gré à gré
Pouvoir des mots Gaspé	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	10 082 $	Contrat conclu de gré à gré
Pouvoir des mots Gaspé	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	22 179 $	Contrat conclu de gré à gré
Précicom Technologies inc.	Services de soutien et d'entretien pour des licences de scan de vulnérabilité	13 886 $	Contrat conclu de gré à gré
Pro-Actif	Services de montage graphique du rapport annuel de gestion 2019-2020	3 562 $	Contrat conclu par appel d'offres sur invitation
Projet d'Accueil et d'Intégration Solidaire	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	5 406 $	Contrat conclu de gré à gré
Projet d'Accueil et d'Intégration Solidaire	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	7 855 $	Contrat conclu de gré à gré
Quest Software Canada inc.	Services de soutien et d'entretien des licences TOAD (Tool for Oracle Application Developers) qui permettent de consulter et d'administrer des bases de données d'Oracle	4 056 $	Contrat conclu de gré à gré
Regroupement de réseaux en santé des personnes au travail	Séances de formation sur les rôles et habiletés du gestionnaire au regard du climat de travail	22 800 $	Contrat conclu de gré à gré

Contractant	Description	Montant	Mode d'octroi
Services conseils Hardy inc., Les	Inscription à la formation « Introduction au logiciel SAS »	8 376 $	Contrat conclu de gré à gré
Services de traduction Noisette	Services de traduction, de révision et de relecture d'épreuves de divers documents français vers l'anglais	5 000 $	Contrat conclu de gré à gré
Société en commandite transport de valeurs GARDA	Services de transport de valeurs pour différents bureaux du Ministère	6 500 $	Contrat conclu de gré à gré
Société Parc-Auto du Québec inc. (SPAQ)	Droits de stationnement pour le véhicule de la ministre à Québec	4 463 $	Contrat conclu de gré à gré
Société Parc-Auto du Québec inc. (SPAQ)	Droit de stationnement pour le Ministère à Québec	3 080 $	Contrat conclu de gré à gré
Softchoice LP	Services de soutien et de mise à jour du logiciel Splunk Enterprise	21 100 $	Contrat conclu par appel d'offres sur invitation
Softchoice LP	Services de soutien et d'entretien pour 3 licences F5 Big lp	6 335 $	Contrat conclu de gré à gré
Softchoice LP	Abonnement annuel à 575 licences infonuagiques XMIND	24 811 $	Contrat conclu par appel d'offres sur invitation
Softchoice LP	Services de soutien et d'entretien annuel de 4 licences F5 BigLP Premium, édition virtuelle	3 220 $	Contrat conclu par appel d'offres sur invitation
Solid Caddgroup inc.	Abonnement aux licences infonuagiques d'Autocad	17 325 $	Contrat conclu par appel d'offres sur invitation
Solidarité ethnique régionale de la Yamaska	Francisation à temps complet auprès de groupes d'immigrants	10 128 $	Contrat conclu de gré à gré
Solidarité ethnique régionale de la Yamaska	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	10 128 $	Contrat conclu de gré à gré
Solutions Outsidesoft inc., Les	Abonnement annuel à Simple Sondage (Un seul contractant possible en vertu d'un droit de propriété)	6 970 $	Contrat conclu de gré à gré
Studio Alphatek inc.	Services de production graphique de formulaires	20 000 $	Contrat conclu de gré à gré
Studio Alphatek inc.	Services de montage et d'accessibilité du Plan annuel 2021 et du Plan stratégique 2019-2023	2 500 $	Contrat conclu de gré à gré

Contractant	Description	Montant	Mode d'octroi
SUSE Software Solutions Canada Ltd	Services de soutien pour des logiciels de gestion des environnements techniques du système de mission INTIMM (un seul contractant possible en vertu d'un droit de propriété)	19 356 $	Contrat conclu de gré à gré
Tact intelligence-conseil inc.	Participation à une formation sur les médias	3 977 $	Contrat conclu de gré à gré
Terranova Worldwide corporation	Services d'abonnement auto-géré d'un programme de sensibilisation à la sécurité avec hameçonnage et de sensibilisation à la protection de la vie privée	2 000 $	Contrat conclu de gré à gré
Terranova Worlwide corporation	Abonnement annuel à un programme de sensibilisation à la sécurité avec hameçonnage	22 450 $	Contrat conclu de gré à gré
Thibeault, Sandra	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	4 436 $	Contrat conclu de gré à gré
Thibeault, Sandra	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	4 436 $	Contrat conclu de gré à gré
Thibeault, Sandra	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	4 436 $	Contrat conclu de gré à gré
Traduction Proteus inc.	Services de traduction, de révision et de relecture d'épreuves de divers documents du français vers l'anglais	5 000 $	Contrat conclu de gré à gré
Tyco Feu et Sécurité Intégrés Canada Inc.	Services d'entretien, de réparation, d'installation et de modification du système de sécurité (un seul contractant possible en vertu d'un droit de propriété)	18 000 $	Contrat conclu de gré à gré
Ubitrak	Services professionnels pour la certification Payment Card Industry (PCI) du Ministère	4 995 $	Contrat conclu de gré à gré
Veracode	Services de soutien et licences d'utilisation des produits Greenlight Veracode	11 752,57 $	Contrat conclu de gré à gré
Vidéotron ltée	Services Internet pour le bureau de Laval	1 747 $	Contrat conclu de gré à gré
Vidéotron ltée	Services Internet pour le bureau de Beloeil	1 607 $	Contrat conclu de gré à gré
Vidéotron ltée	Services de télédistribution au MIFI	3 000 $	Contrat conclu de gré à gré
Vidéotron ltée	Services Internet pour le bureau du sous-ministre à Québec	1 806 $	Contrat conclu de gré à gré

Contractant	Description	Montant	Mode d'octroi
Wilhelmy, Diane	Participation, à titre de membre externe, au Comité d'audit interne du Ministère	12 000 $	Contrat conclu de gré à gré

Pour les contrats de plus de 25 000 $, l'information se trouve aux engagements financiers qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique et ces informations sont aussi disponibles sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec : https://seao.ca/.

RG9. Liste détaillée de tous les appels d'offres publics du ministère ou de l'organisme en indiquant :

a) la liste des soumissions et le montant de chacune;
b) la grille d'évaluation des soumissions;
c) le soumissionnaire retenu et la justification de ce choix;
d) le délai entre la publication de l'appel d'offres et l'octroi du contrat;
e) le cas échéant, les appels d'offres annulés en cours de route et la raison de l'annulation.

Description de l'appel d'offres	Soumissionnaires	Montant des soumissions
Conversion technologique des cours du service de francisation en ligne	**Groupe Edgenda Inc. ***	233 707,95 $
	Edu performance	Non diffusé[1]
Services professionnels en gestion du changement	**Alithya Services-conseils inc.***	1 745 436,00 $
	ASTEK Canada Inc.	Non diffusé[1]
	Cofomo inc.	Non diffusé[1]
	Conseillers en Gestion et Informatique CGI inc.	Non diffusé[1]
	Les Services conseils ABna inc.	Non diffusé[1]
	Levio Conseils inc.	Non diffusé[1]
	Sia Partenaires inc. (Sia Partners inc.)	Non diffusé[1]
	TRANSITION Services Conseils inc.	Non diffusé[1]
	Services S-RGY INC	Non diffusé[1]

* Adjudicataire du contrat

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur le système électronique d'appel d'offres du Gouvernement du Québec : https://www.seao.ca/.

[1] Dans le cas d'appels d'offres requérant une évaluation de la qualité, seul le nom des soumissionnaires est dévoilé lors de l'ouverture publique. Lors de la conclusion du contrat, le Ministère publie le nom de l'adjudicataire et le montant du contrat octroyé.

RG10. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2020-2021 :

a) liste de toutes les ressources œuvrant au sein d'un ministère ou d'un organisme et qui ne sont pas des employés du gouvernement;
b) le total des coûts reliés à ces consultants, ventilé par catégories (incluant la masse salariale);
c) le sommaire de tout contrat octroyé pour l'embauche de ces consultants;
d) le nom de chaque consultant et la firme par laquelle il est employé;
e) une description de son mandat;
f) la date de début de son contrat;
g) la date prévue de fin de son contrat;
h) sa rémunération annuelle.

Les informations relatives aux contrats octroyés à des firmes externes sont disponibles sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec : https://www.seao.ca/ ainsi qu'aux engagements financiers de 25 000 $ et plus qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique.

RG11. Pour chaque projet de développement informatique ou de modernisation des systèmes informatiques initié pour l'exercice financier 2020-2021, au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère, indiquer :

a) le nom du projet;
b) la nature du projet;
c) l'échéancier initial (et revu s'il y a lieu);
d) le montant initialement prévu pour l'ensemble du projet;
e) les plus récentes évaluations du coût du projet;
f) les coûts engendrés jusqu'à maintenant par le projet, au total et ventilés par année financière;
g) l'estimation des coûts restant à débourser pour compléter la réalisation du projet;
h) les firmes ou OSBL associés au développement du projet, incluant tous les sous-traitants associés au projet, les sommes qui leur ont été versées jusqu'à ce jour, le détail de tout contrat octroyé en précisant le mode d'octroi, le montant et les dates;
i) le pourcentage de réalisation jusqu'à ce jour;
j) le nombre d'employés (ETC) affectés à ce projet;
k) le nombre de consultants externes intégrés ou œuvrant au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère :
– la valeur totale et ventilée des contrats ou ententes entre le ministère ou l'organisme et les firmes externes pour ces consultants;
l) indiquer si l'étude d'opportunité évaluant les possibilités qu'offre le logiciel libre a été réalisée, comme l'exige la Politique-cadre sur la gestion des ressources informationnelles des organismes publics;
m) nombre et liste des pénalités appliquées à des sous-traitants dans le domaine des TI en 2020-2021.

Service numérique pour le programme de l'expérience québécoise (TED PEQ)
b) Nature du projet : Le projet de transmission électronique des documents de preuve vise à permettre à la clientèle du programme d'expérience québécoise (PEQ) de : ▪ Déposer le formulaire de demande via la plateforme Arrima; ▪ Transmettre les documents de preuve via la plateforme Arrima; ▪ Procéder au paiement en ligne. Pour le personnel du MIFI, les fonctions suivantes lui permettront de : ▪ Recevoir et assigner les dossiers; ▪ Effectuer la recevabilité des demandes; ▪ Ouvrir le dossier dans INTIMM; ▪ Faire le suivi de la facturation et la gestion des écarts; ▪ Produire le tableau de bord des demandes reçues, assignées et traitées.
d) Montant initialement prévu pour l'ensemble du projet : 975 000 $
f) Coûts du 1er avril 2020 au 28 février 2021 : 852 845,83 $
i) Pourcentage de réalisation : 100 %
l) Étude d'opportunité - logiciels libres : sans objet
m) Pénalités appliquées (nombre et liste) : sans objet
Type de projet : projet de développement en infonuagique

Programmes pilotes (PAB, IA, TI, EV, TA)
b) Nature du projet : La solution retenue pour la prestation électronique de services est destinée aux ressortissants étrangers ayant les profils suivants : ▪ Préposés aux bénéficiaires; ▪ Experts en intelligence artificielle, technologie de l'information et effets visuels; ▪ Personnel œuvrant en milieu de transformation alimentaire. Les fonctionnalités prévues pour ce projet permettront à la clientèle des trois programmes pilotes de : ▪ Compléter et soumettre le formulaire de demande d'immigration; ▪ Verser les documents de preuve; ▪ Procéder au paiement en ligne des droits exigibles; et aux employés du MIFI de : ▪ Valider la recevabilité des demandes; ▪ Traiter et gérer la demande.
d) Montant initialement prévu pour l'ensemble du projet : 965 000 $
f) Coûts du 1er avril 2020 au 28 février 2021 : 463 413,63 $
i) Pourcentage de réalisation : 69 %
l) Étude d'opportunité - logiciels libres : sans objet
m) Pénalités appliquées (nombre et liste) : sans objet
Type de projet : projet de développement informatique

Parrainage collectif (PC)
b) Nature du projet : Développement d'une prestation électronique de services destinée à la clientèle du programme des personnes réfugiées à l'étranger. Les fonctionnalités prévues pour ce projet permettront au personnel du MIFI de: ▪ Recevoir la demande d'engagement simplifiée ; ▪ Vérifier la complétude de la demande; ▪ Demander les informations complémentaires; ▪ Analyser la demande d'engagement complète ; ▪ Rendre la décision.
d) Montant initialement prévu pour l'ensemble du projet : 975 000 $
f) Coûts du 1er avril 2020 au 28 février 2021 : 574 044,72 $
i) Pourcentage de réalisation : 60 %
l) Étude d'opportunité - logiciels libres : sans objet
m) Pénalités appliquées (nombre et liste) : sans objet
Type de projet : projet de développement informatique

Système de gestion des demandes d'accompagnement des personnes immigrantes / Accompagnement Québec
b) Nature du projet : Afin de pouvoir offrir ce service et de gérer ses opérations, la Direction de mesures et services du ministère (DMS) a besoin d'un système de gestion des demandes d'accompagnement.

À partir de cette plateforme, les agents d'aide à l'intégration (AAI) peuvent notamment gérer des dossiers de demandes d'accompagnement, évaluer les besoins des personnes immigrantes, élaborer des plans d'action individualisés et en assurer le suivi (notifications). Il est aussi prévu de mettre en place une gestion des disponibilités par les AAI et chef d'équipe ainsi qu'une prise d'un premier rendez-vous par le répartiteur.
d) Montant initialement prévu pour l'ensemble du projet : 650 000 $
f) Coûts du 1er avril 2020 au 28 février 2021 : 542 416,02 $
i) Pourcentage de réalisation : 100 %
l) Étude d'opportunité - logiciels libres : sans objet
m) Pénalités appliquées (nombre et liste) : sans objet
Type de projet : projet de développement informatique

Journées Québec virtuelles
b) Nature du projet : Le projet vise à faire évoluer la solution Journées Québec dans un contexte virtuel et hybride pour soutenir les événements de recrutements internationaux. Intégration des fonctionnalités permettant au personnel du MIFI de réaliser des missions virtuelles par vidéo-conférence ou webinaires, d'automatiser la présélection et la gestion des interactions, d'optimiser l'expérience utilisateur, de générer des rapports et des tableaux de bord aux fins de suivi des embauches et de rééditions de compte. Ajout de fonctionnalités permettant l'accès à la plateforme aux partenaires non gouvernementaux et l'intégration avec les systèmes ministériels et au module de paiement électronique
d) Montant initialement prévu pour l'ensemble du projet : 2 849 000 $
f) Coûts du 1er avril 2020 au 28 février 2021 : 9 415,24 $
i) Pourcentage de réalisation : 2 %
l) Étude d'opportunité - logiciels libres : sans objet
m) Pénalités appliquées (nombre et liste) : sans objet
Type de projet : projet de développement informatique

L'information sur les projets informatiques de plus de 100 000 $ est également disponible sur le site Internet du Tableau de bord en ressources informationnelles à l'adresse suivante : https://www.tableaudebordprojetsri.gouv.qc.ca/tableau-de-bord/.

RG12. Pour chaque projet de développement informatique en infonuagique, au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère, indiquer :

a) le nom du projet;
b) la nature du projet;
c) l'échéancier initial (et revu s'il y a lieu);
d) le montant initialement prévu pour l'ensemble du projet;
e) les plus récentes évaluations du coût du projet;
f) les coûts engendrés jusqu'à maintenant par le projet, au total et ventilés par année financière;
g) l'estimation des coûts restant à débourser pour compléter la réalisation du projet;
h) les firmes ou OSBL associés au développement du projet, incluant tous les sous-traitants associés au projet, les sommes qui leur ont été versées jusqu'à ce jour, le détail de tout contrat octroyé en précisant le mode d'octroi, le montant et les dates;
i) le pourcentage de réalisation jusqu'à ce jour;
j) le nombre d'employés (ETC) affectés à ce projet;
k) le nombre de consultants externes intégrés ou œuvrant au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère :
   - la valeur totale et ventilée des contrats ou ententes entre le ministère ou l'organisme et les firmes externes pour ces consultants.
l) indiquer si l'étude d'opportunité évaluant les possibilités qu'offre le logiciel libre a été réalisée, comme l'exige la Politique-cadre sur la gestion des ressources informationnelles des organismes publics.

La réponse à cette question se trouve à la RG11.

RG13. De façon séparée et distincte, pour le cabinet ministériel et le bureau de circonscription, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant, pour 2020-2021 (et la ventilation pour chaque mois), de chacune des dépenses suivantes :
a) la photocopie;
b) le mobilier de bureau;
c) l'ameublement;
d) la décoration et l'embellissement;
e) le distributeur d'eau de source;
f) le remboursement des frais de transport;
g) le remboursement des frais d'hébergement;
h) le remboursement des frais de repas;
i) le remboursement des frais d'alcool et de fêtes;
j) l'ensemble des dépenses applicables à la participation à des congrès, des colloques et toute session de type perfectionnement ou ressourcement :
I. a) au Québec;
II. b) à l'extérieur du Québec.

Selon les données disponibles en date du 28 février 2021

A) PHOTOCOPIE ET IMPRESSION

Appareils multifonctions et papier **4 995 $**

B) MOBILIER DE BUREAU **2 340 $**

C) AMEUBLEMENT **6 432 $**

D) DÉCORATION ET EMBELLISSEMENT **0 $**

E) DISTRIBUTEUR D'EAU DE SOURCE **399 $**

F) REMBOURSEMENT DES FRAIS DE TRANSPORT **57 316 $**

N.B. : les frais de transport comprennent les frais réclamés sur les comptes de frais de voyages (incluant ceux à l'extérieur du Québec) ainsi que tous les frais généraux tels autobus, taxis, locations de véhicules, etc.

G) REMBOURSEMENT DES FRAIS D'HÉBERGEMENT **59 891 $**

N.B. : les frais d'hébergement comprennent les frais au Québec et à l'extérieur du Québec.

H) REMBOURSEMENT DES FRAIS DE REPAS **20 169 $**

N.B. : les frais de repas comprennent les frais au Québec et à l'extérieur du Québec.

I) REMBOURSEMENT DES FRAIS D'ALCOOL ET DE FÊTES **0,00 $**

J) ENSEMBLE DES DÉPENSES APPLICABLES À LA PARTICIPATION À DES CONGRÈS, DES COLLOQUES ET TOUTE SESSION DE TYPE PERFECTIONNEMENT OU RESSOURCEMENT

a. Au Québec **4 756 $**
b. À l'extérieur du Québec **0 $**

N.B. : Les dépenses comprennent les frais de transport, d'hébergement, de repas ainsi que le coût des congrès, des colloques et de toutes sessions de type perfectionnement ou ressourcement.

Les coûts reliés aux bureaux de circonscription sont régis par le Règlement sur les allocations aux députés et aux titulaires de cabinets et sur les sommes versées à des fins de recherche et de soutien de l'Assemblée nationale.

RG14. De façon séparée et distincte, pour le cabinet ministériel, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant pour 2020-2021, ventilé par mois, de chaque dépense reliée à la téléphonie :

a) le nombre de téléphones cellulaires utilisés, ainsi que la marque et le modèle de chaque appareil;
b) le nombre de tablettes électroniques utilisées ainsi que la marque et le modèle de chaque appareil;
c) les coûts d'acquisition des appareils;
d) le coût d'utilisation des appareils;
e) le coût des contrats téléphoniques;
f) les noms des fournisseurs;
g) le nombre de minutes utilisées;
h) le coût des frais d'itinérance et la proportion de ceux-ci qui ont été assumés respectivement par le cabinet, le ministère ou l'organisme;
i) le coût lié aux dépassements des forfaits de données et la proportion de ceux-ci qui ont été assumés respectivement par le cabinet, le ministère ou l'organisme ;
j) les coûts de résiliation, s'il y a lieu;
k) le nombre d'ordinateurs portables utilisés ainsi que la marque et le modèle de chaque appareil.

c) Coût d'acquisition des appareils	14 742,07 $
d) Coût d'utilisation des appareils	114,71 $
e) Coût des contrats téléphoniques	7 621,90 $
h) Coût des frais d'itinérance	0,00 $
i) Coût lié aux dépassements des forfaits de données	830,82 $
j) Coût de résiliation des contrats	682,50 $
Remboursement (en moins)	70,00 $
Total pour l'année 2020-2021	**23 922,00 $**

- Les données sont au 28 février 2021.

- L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet du ministère en vertu du *Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels* (article 4, paragraphe 25). Site Internet : http://www.midi.gouv.qc.ca/fr/ministere/acces-protection-info/diffusion-depenses.html

RG15a. Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2020-2021 ainsi que les prévisions pour 2021-2022 :
a) le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) de 35 ans et plus.

35 ANS ET PLUS

Catégorie	Femmes	Hommes	Total	Femmes %	Personnes handicapées		Autochtones		Anglophones		Minorités visibles et ethniques	
						%		%		%		%
Administrateur d'État	1	3	4	25,0	-	-	-	-	1	25,0	-	-
Cadre	42	31	73	57,5	-	-	1	1,4	-	-	23	31,5
Professionnel(le)	261	180	441	59,2	3	0,7	3	0,7	3	0,7	207	46,9
Enseignant(e)	64	31	95	67,4	1	1,1	1	1,1	-	-	24	25,3
Fonctionnaire	288	102	390	73,8	16	4,1	2	0,5	1	0,3	251	64,4
Total	**656**	**347**	**1003**	**65,4**	**20**	**2,0**	**7**	**0,7**	**5**	**0,5**	**505**	**50,3**

Source : Rapport SAGIR - Étude des crédits – données en date du 28 février 2021, extrait le 12 mars 2021.

Note : Les données qui concernent les personnes handicapées, les membres des communautés culturelles, les autochtones et les anglophones sont recueillies sur une base volontaire et certaines personnes peuvent s'être abstenues de s'identifier. À noter également qu'une personne peut s'être identifiée comme faisant partie d'un ou de plus d'un groupe cible.

RG15b. Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2020-2021 ainsi que les prévisions pour 2021-2022 :
b) le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) de 35 ans et moins.

MOINS DE 35 ANS

Catégorie	Femmes	Hommes	Total	Femmes %	Personnes handicapées		Autochtones		Anglophones		Minorités visibles et ethniques	
						%		%		%		%
Administrateur d'État	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Cadre	1	1	2	50,0	-	-	-	-	-	-	-	-
Professionnel (le)	58	22	80	72,5	-	-	1	1,3	-	-	24	30,0
Enseignant(e)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Fonctionnaire	33	3	36	91,7	1	2,8	-	-	-	-	18	50,0
Total	**92**	**26**	**118**	**78,0**	**1**	**0,8**	**1**	**0,8**	**-**	**-**	**42**	**35,6**

Source : Rapport SAGIR - Étude des crédits – données en date du 28 février 2021, extrait le 12 mars 2021.

Note : Les données qui concernent les personnes handicapées, les membres des communautés culturelles, les autochtones et les anglophones sont recueillies sur une base volontaire et certaines personnes peuvent s'être abstenues de s'identifier. À noter également qu'une personne peut s'être identifiée comme faisant partie d'un ou de plus d'un groupe cible.

RG15c. Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2020-2021[1] ainsi que les prévisions pour 2021-2022 :
c) le nombre total de jours de maladie[2] pris par le personnel.

MIFI	2020-2021
Cadres	57,1
Professionnels	1 613,4
Enseignants	200,3
PBTA[3]	1 773,2
TOTAL	**3 644,0[4]**

[1] Données SAGIR – Étude des crédits – Nombre total de jours de maladie pris par le personnel assujetti à la Loi sur la fonction publique pour la période du 1er avril 2020 au 28 février 2021 - extrait le 12 mars 2021.
[2] Les jours de maladie correspondent au code d'absence 120 (Maladie).
[3] Personnel de bureau, technicien et assimilé.
[4] Les données sont arrondies à la décimale près.

RG15d. Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2020-2021 ainsi que les prévisions pour 2021-2022 :
d) le nombre de personnes ayant dans leur réserve de congé de maladie moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée, par catégorie d'emploi.

Nombre d'employés réguliers et occasionnels assujettis à la Loi sur la fonction publique selon le nombre de jours dans leur réserve de congé de maladie.

Catégorie d'emplois	Moins de 10 jours	10 à 50 jours	50 à 100 jours	100 jours et plus
Administrateurs d'État et cadres	17	33	18	11
Professionnels	196	274	48	19
Enseignants	708	71	1	1
Fonctionnaire	286	209	17	14
Total	1207	587	84	45

Source : Rapport SAGIR – Étude des crédits – données en date du 28 février 2021, extrait le 12 mars 2021.

RG15e. Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2020-2021 ainsi que les prévisions pour 2021-2022 :
e) le nombre d'heures supplémentaires travaillées par le personnel et la répartition de la rémunération de ces heures supplémentaires (argent, vacances, etc.) – le coût moyen par employé, selon la classe de travail.

TOTAL DES HEURES SUPPLÉMENTAIRES RÉALISÉES PAR LE PERSONNEL POUR L'EXERCICE FINANCIER 2020-2021

MIFI	2020-2021
Cadres	0
Professionnels	18 035
Enseignants	0
PBTA (1)	7 805
TOTAL	**25 840**

COÛT TOTAL DES HEURES SUPPLÉMENTAIRES RÉALISÉES EN DOLLARS POUR L'EXERCICE FINANCIER 2020-2021

MIFI	2020-2021
Cadres	0 $
Professionnels	912 585 $
Enseignants	0 $
PBTA (1)	286 786 $
TOTAL	**1 199 372 $**

COÛT TOTAL DES HEURES COMPENSÉES EN CONGÉ POUR L'EXERCICE FINANCIER 2020-2021

MIFI	2020-2021
Cadres	0 $
Professionnels	150 220 $
Enseignants	0 $
PBTA (1)	30 496 $
TOTAL	**180 716 $**

COÛT TOTAL DES HEURES PAYÉES POUR L'EXERCICE FINANCIER 2020-2021

MIFI	2020-2021
Cadres	0 $
Professionnels	762 365 $
Enseignants	0 $
PBTA (1)	256 291 $
TOTAL	**1 018 656 $**

* Données de SAGIP – Cumulatif des heures supplémentaires payées et compensées du personnel au 12 mars 2021, soit après la période de paie nº26 (paie datée du 25 mars 2021). Les données sont arrondies au dollar près.
(1) Personnel de bureau, technicien et assimilé.

RG15f. Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2020-2021 ainsi que les prévisions pour 2021-2022 :
f) le nombre total de jours de vacances pris par le personnel.

Nombre de jours de vacances pris par le personnel régulier et occasionnel assujetti à la Loi sur la fonction publique pour 2020-2021.

MIFI	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre
Cadres	21,0	29,5	97,8	266,9	399,5	93,0
Professionnels	60,5	86,0	455,6	1 354,5	2179,0	6595,3
Enseignants	7,0	0,0	0,0	1 841,8	899,5	0,0
PBTA [1]	46,5	114,6	378,1	1201,7	1 460,4	438,3
TOTAL	**135,0**	**230,1**	**931,5**	**4664,8**	**4938,4**	**1 126,6**

MIFI	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Total
Cadres	42,6	77,6	162,0	44,7	26,5	1 261,1
Professionnels	275,4	213,5	1111,7	459,3	243,0	7 033,7
Enseignants	14,0	60,0	185,0	185,0	132,0	3 324,3
PBTA [1]	270,4	212,5	1 091,3	523,9	417,1	6 154,8
TOTAL	**602,4**	**563,6**	**2 550,0**	**1 212,9**	**818,5**	**17 773,9**

* Rapport SAGIR – Étude des crédits – Nombre total de jours de vacances pris par le personnel - extrait le 12 mars 2021, couvrant la période du 1er avril 2020 au 28 février 2021. Les données sont arrondies à la décimale près.

[1] Personnel de bureau, technicien et assimilé.

RG15g. Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2020-2021 ainsi que les prévisions pour 2021-2022 :
g) le nombre de personnes ayant dans leur réserve de jours de vacances moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée, par catégorie d'emploi.

Nombre d'employés réguliers et occasionnels assujettis à la Loi sur la fonction publique selon le nombre de jours dans leur réserve de vacances.

Catégorie d'emplois	Moins de 10 jours	10 à 50 jours	50 à 100 jours	100 jours et plus
Administrateurs d'État et cadres	24	49	6	0
Professionnels	300	232	4	1
Enseignants	781	0	0	0
Fonctionnaires	296	230	2	0
Total	1401	511	12	1

Source : Rapport SAGIR – Étude des crédits – données en date du 28 février 2021, extrait le 12 mars 2021.

RG15h. Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2020-2021 ainsi que les prévisions pour 2021-2022 :
h) le nombre de plaintes pour harcèlement psychologique.

Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.

RG15i. Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2020-2021 ainsi que les prévisions pour 2021-2022 :
i) le nombre de personnes et la répartition par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, contractuels, etc.) qui reçoivent une rémunération du ministère ou d'un organisme relevant du ministère, et qui reçoivent également une prestation de retraite d'un régime de retraite du secteur public, parapublic ou des réseaux de la santé et de l'éducation, soit les commissions scolaires, les cégeps, les établissements universitaires, les agences régionales et les établissements hospitaliers.

En ce qui a trait à l'information recherchée concernant la liste du personnel, par catégorie d'emploi, qui reçoit une rémunération et une prestation de retraite d'un régime de retraite, nous vous informons que ces renseignements renferment des renseignements personnels confidentiels au sens de l'article 54 de la Loi sur l'accès.

Le paragraphe 1° de l'article 53 ainsi que le premier alinéa de l'article 59 de cette loi nous obligent à refuser de donner accès à ces renseignements. Par ailleurs, l'amalgame des renseignements recherchés n'a pas un caractère public conformément à l'article 57 de la Loi sur l'accès.

RG15j. Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2020-2021 ainsi que les prévisions pour 2021-2022 :
j) l'évolution des effectifs réguliers par catégorie d'emploi (cadres supérieurs et intermédiaires, professionnels, techniciens, personnel de bureau, ouvriers et agents de la paix, etc.) et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions).

Comprend les employés réguliers (permanents et temporaires) assujettis à la Loi sur la fonction publique. Nombre de personnes en place.

Portrait au 28 février 2021

Région	Centre principal de direction	Personnel d'encadrement[1]	Professionnels	Enseignants[2]	Personnel technique	Personnel de soutien	**Total Régions**
Bas-Saint-Laurent (01)	Matane Rimouski Rivière-du-Loup		 1		1 1 1		**4**
Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)	Alma Chicoutimi Jonquière Roberval Saguenay		 1 1		1 1 1 1		**6**
Capitale-Nationale (03)	Baie-St-Paul Québec	1	5		1 3	 1	**11**
Mauricie (04)	La Tuque Shawinigan Trois-Rivières		 1 3		1 1 1		**7**
Estrie (05)	Magog Richmond Sherbrooke	 1	 4		1 1 4		**11**
Montréal (06)	Côte-Saint-Luc Dorval Montréal Pointe-Claire Saint-Léonard	 1 73	 1 474 1	 95	4 3 217 3	 14 121	**1007**
Outaouais (07)	Gatineau Maniwaki	1	3		3 1		**8**
Abitibi-Témiscamingue (08)	La Sarre Rouyn-Noranda Val-d'Or Ville-Marie		 2 2		1 1 1 1		**8**
Côte-Nord (09)	Baie-Comeau Sept-Îles				1 1		**2**
Nord-du-Québec (10)	Chibougamau		1				**1**
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11)	Carleton-Sur-Mer Gaspé		 1		1 1		**3**
Chaudière-Appalaches (12)	Lévis Montmagny Sainte-Marie Saint-Georges Thetford-Mines		3 1		1 1 1 1 1		**9**
Laval (13)	Laval		1		3		**4**
Lanaudière (14)	Joliette Repentigny Terrebonne		1 1 1		1 1 1		**6**

Laurentides (15)	Mont-Laurier Sainte-Agathe-des-Monts Sainte-Thérèse Saint-Eustache Saint-Jérôme	1	1 2 1		1 1 1 1 1		**10**
Montérégie (16)	Beloeil Brossard Granby Longueuil Saint-Constant Saint-Hyacinthe Saint-Jean-sur-Richelieu Salaberry-de-Valleyfield Sorel-Tracy Vaudreuil-Dorion	1	3 1 1 1		2 1 1 2 2 1 1 1 1		**18**
Centre-du-Québec (17)	Bécancour Drummondville Victoriaville		2 1		1 1 1		**6**
Total MIFI		**79**	**521**	**95**	**290**	**136**	**1121**

[1] Dans ce tableau, le personnel d'encadrement inclut les administrateurs d'État assujettis à la Loi sur la fonction publique.
[2] Le personnel enseignant régulier relève de la Direction de la francisation de Montréal – Milieu institutionnel, de la Direction de la francisation de Montréal – Milieu communautaire et de la Direction de la francisation de la Capitale-Nationale et des régions, tout en étant réparti sur le territoire du Québec.

Sources : Rapport SAGIR – Étude des crédits – extrait le 15 mars 2021 – données en date du 28 février 2021.

RG15k. Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2020-2021 ainsi que les prévisions pour 2021-2022 :
k) l'évolution du nombre d'employés bénéficiant d'un traitement additionnel en raison de la complexité de la tâche à accomplir;

MIFI	2020-2021
Professionnels	77[1]

Les employés réguliers et occasionnels bénéficiant d'un traitement additionnel sont les employés qui occupent un poste professionnel reconnu comme étant un emploi de complexité supérieure expert ou émérite.

[1] Source : Rapport SAGIR EI - Population au 28 février 2021 - extrait le 15 mars 2021.

RG15l. Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2020-2021 ainsi que les prévisions pour 2021-2022 :
l) le nombre d'employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui normalement prévu pour la tâche qu'ils ont accomplie;

MIFI	2020-2021
Nombre d'employés	46[1]

Les employés réguliers bénéficiant d'un traitement supérieur à celui normalement prévu pour la tâche qu'ils ont accomplie sont ceux dont le traitement est hors échelle ou dont l'horaire de travail est majoré.

[1] Source : Rapport SAGIR EI – Population au 28 février 2021 – extrait le 15 mars 2021.

RG15m. Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2020-2021 ainsi que les prévisions pour 2021-2022 :
m) le nombre de postes par catégories d'emploi et par leur territoire habituel de travail (le centre principal de direction et chacune des régions).

Comprend l'effectif régulier (postes occupés).

Portrait au 28 février 2021

Région	Centre principal de direction	Personnel d'encadre-ment[1]	Professionnels	Ensei-gnants[2]	Personnel technique	Personnel de soutien	**Total Régions**
Bas-Saint-Laurent (01)	Matane Rimouski Rivière-du-Loup		 1		1 1 1		**4**
Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)	Alma Chicoutimi Jonquière Roberval Saguenay		 1 1		1 1 1 1		**6**
Capitale-Nationale (03)	Baie-St-Paul Québec	1	5		1 3	 1	**11**
Mauricie (04)	La Tuque Shawinigan Trois-Rivières		 1 3		1 1 1		**7**
Estrie (05)	Magog Richmond Sherbrooke	 1	 4		1 1 4		**11**
Montréal (06)	Côte-Saint-Luc Dorval Montréal Pointe-Claire Saint-Léonard	 1 73	 1 474 1	 95	4 3 217 3	 14 121	**1007**
Outaouais (07)	Gatineau Maniwaki	1	3		3 1		**8**
Abitibi-Témiscamingue (08)	La Sarre Rouyn-Noranda Val-d'Or Ville-Marie		 2 2		1 1 1 1		**8**
Côte-Nord (09)	Baie-Comeau Sept-Îles				1 1		**2**
Nord-du-Québec (10)	Chibougamau		1				**1**
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11)	Carleton-Sur-Mer Gaspé		 1		1 1		**3**
Chaudière-Appalaches (12)	Lévis Montmagny Sainte-Marie Saint-Georges Thetford-Mines		3 1 		1 1 1 1 1		**9**
Laval (13)	Laval		1		3		**4**
Lanaudière (14)	Joliette Repentigny Terrebonne		1 1 1		1 1 1		**6**

Laurentides (15)	Mont-Laurier Sainte-Agathe-des-Monts Sainte-Thérèse Saint-Eustache Saint-Jérôme	1	1 2 1		1 1 1 1 1		**10**
Montérégie (16)	Beloeil Brossard Granby Longueuil Saint-Constant Saint-Hyacinthe Saint-Jean-sur-Richelieu Salaberry-de-Valleyfield Sorel-Tracy Vaudreuil-Dorion	1	3 1 1		2 1 1 2 2 1 1 1 1		**18**
Centre-du-Québec (17)	Bécancour Drummondville Victoriaville		2 1		1 1 1		**6**
Total MIFI		**79**	**521**	**95**	**290**	**136**	**1121**

[1] Dans ce tableau, le personnel d'encadrement inclut les administrateurs d'État assujettis à la Loi sur la fonction publique.
[2] Le personnel enseignant régulier relève de la Direction de la francisation de Montréal – Milieu institutionnel, de la Direction de la francisation de Montréal – Milieu communautaire et de la Direction de la francisation de la Capitale-Nationale et des régions, tout en étant réparti sur le territoire du Québec.

Sources : Rapport SAGIR – Étude des crédits – extrait le 15 mars 2021 – données en date du 28 février 2021.

RG15n. Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2020-2021 ainsi que les prévisions pour 2021-2022 :
n) le niveau des effectifs pour chacune des catégories d'emploi pour chacun des cinq prochains exercices budgétaires.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

RG15o. Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2020-2021 ainsi que les prévisions pour 2021-2022 :
o) le nombre d'employés permanents et temporaires.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

RG15p. Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2020-2021 ainsi que les prévisions pour 2021-2022 :
p) le nombre de départs volontaires, ventilé par raisons du départ.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

RG15q. Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2020-2021 ainsi que les prévisions pour 2021-2022 :
q) le nombre de postes abolis ventilé par corps d'emploi;

Aucun poste n'a été aboli pour l'année 2020-2021.

RG15r. Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2020-2021 ainsi que les prévisions pour 2021-2022 :
r) L'effectif autorisé par le SCT en vertu de la loi 15 sur le contrôle des effectifs.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

RG15s. Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2020-2021 ainsi que les prévisions pour 2021-2022 :
s) le nombre de postes vacants et le nombre d'ETC non comblés, ventilé par région.

Le volume de main-d'œuvre est mesuré en heures rémunérées depuis l'exercice financier 2016-2017. La notion d'effectifs régulier autorisé n'est donc plus utilisée rendant non pertinentes les données concernant les postes vacants.

RG16a. Pour chaque ministère et organismes, par direction, pour l'année 2020-2021 et les prévisions pour l'année 2021-2022 de :
a) le nombre de départs à la retraite, incluant le total et la ventilation des indemnités versées ou estimées.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

RG16b. Pour chaque ministère et organismes, par direction, pour l'année 2020-2021 et les prévisions pour l'année 2021-2022 de :
b) le nombre de remplacements effectués en application du plus récent plan de gestion des ressources humaines.

Le nombre de remplacements effectués en application du Plan de gestion des ressources humaines : ce plan n'est plus en vigueur.

RG16c. Pour chaque ministère et organismes, et ce par direction :
c) le nombre de départs à la retraite prévus pour 2020-2021 et les indemnités de retraite qui seront versées.

La réponse à cette question se trouve à la fiche RG16a.

RG16d. Pour chaque ministère et organismes, par direction, pour l'année 2020-2021 et les prévisions pour l'année 2021-2022 de :
d) le nombre de retraités de la fonction publique ou parapublique engagés pour un ou des contrats.

Le nombre de retraités de la fonction publique ou parapublique engagés pour un ou des contrats est de 38.

Source : Rapport SAGIR – Étude des crédits – Retraités engagés sur un contrat – Données au 28 février 2021, extrait le 12 mars 2021.

RG17. Liste des baux pour les espaces occupés par les ministères et organismes en 2020-2021 en indiquant pour chacun d'eux :

a) l'emplacement de la location;
b) la superficie totale pour chaque local loué;
c) la superficie totale réellement occupée;
d) la superficie inoccupée;
e) le coût de location au mètre carré;
f) le coût total de ladite location;
g) les coûts d'aménagement, de rénovations réalisées depuis le 1er avril 2018, la nature des travaux et le ou les bureaux visés;
h) la durée du bail;
i) propriétaire de l'espace loué;
j) les noms des sous-locataires et les revenus liés à des sous-locations, le cas échéant.
k) s'il s'agit d'un renouvellement de bail ou d'un bail concernant une nouvelle adresse.
l) en cas de résiliation de bail en cours d'année, les coûts de résiliation.

Selon les données disponibles au 28 février 2021.

Emplacement de la location		**Nom du propriétaire**	**Superficie du local loué en m2**	**Coût total de la location ($)**	**Coût des aménagements en 2020-2021 ($)**	**Durée de bail**
ALMA	725, rue Harvey, Alma	Société québécoise des infrastructures (SQI)	32,44	4 730,75	0	2019-11-22
		Partage des locaux avec le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS)				Date de fin non précisée
AMOS	262, 1re Avenue, Amos	MM. Marc et Michel Larochelle	20,95	1 967,10	0	2001-01-12
		Partage des locaux avec le MTESS				2022-01-11
BAIE-COMEAU	625, boulevard Laflèche, Baie-Comeau	Société en commandite Laflèche	32,92	6 574,99	0	2020-08-20
		Partage des locaux avec le MTESS				2025-06-14
BAIE-SAINT-PAUL	915, boulevard Monseigneur-De Laval, Baie-Saint-Paul	Lévesque Capital inc.	17,21	3 222,61	0	2020-11-01
		Partage des locaux avec le MTESS				2024-03-31
BÉCANCOUR	1300, boulevard de Port-Royal, Bécancour	Société en commandite de la Rive	23,14	4 707,91	0	2009-04-01
		Partage des locaux avec le MTESS				2021-03-31

BROSSARD	1, rue de la Place-du-Commerce, Brossard	Société de portefeuille imm. GE DR Québec inc.	7,87	1 461,51	0	2018-04-23
		Partage des locaux avec le MTESS				2025-09-30
CARLETON-SUR-MER	314 A, boulevard Perron, Carleton-sur-Mer	Malloi Construction inc.	29,65	5 730,31	0	2020-04-01
		Partage des locaux avec le MTESS				2024-07-31
CHIBOUGAMAU	129, rue des Forces-Armées, Chibougamau	BMT Enr.	16,37	3 584,65	0	2018-08-01
		Partage des locaux avec le MTESS				Date de fin non précisée
DOLBEAU-MISTASSINI	1500, rue des Érables, Dolbeau-Mistassini	9321-6596 Québec inc.	33,04	6 184,16	0	2019-06-01
		Partage des locaux avec le MTESS				2024-05-31
DRUMMONDVILLE	1680, boulevard Saint-Joseph, Drummondville	SQI	39,54	2 597,99	0	2018-09-01
		Partage des locaux avec le MTESS				Date de fin non précisée
GASPÉ	11, rue de la Cathédrale, Gaspé	HABITAT HONGUEDO INC.	10,89	2 621,05	0	2018-07-01
		Partage des locaux avec le MTESS				2021-06-30
	96, montée de Sandy Beach, Gaspé	SQI	30,98	7 580,31	0	2020-04-01
		Partage des locaux avec le MTESS				Date de fin non précisée
GATINEAU	170, rue de l'Hôtel-de-Ville, Gatineau	SQI	214,99	47 029,17	0	2019-04-01
		Partage des locaux avec le MTESS				Date de fin non précisée
	456, boulevard de l'Hôpital, Gatineau	Développements M.V.	32,48	7 307,72	0	2020-02-24
		Partage des locaux avec le MTESS				2021-09-12
GRANBY	77, rue Principale, Granby	SQI	38,40	5 667,12	0	2019-04-01
		Partage des locaux avec le MTESS				Date de fin non précisée
LA SARRE	655, 2e Rue, La Sarre	Les immeubles Norbi inc.	28,86	4 296,99	0	2019-11-11
		Partage des locaux avec le MTESS				2022-11-11

LA TUQUE	445, rue Lacroix, La Tuque	SQI	50,72	7 071,04	0	2020-09-14
		Partage des locaux avec le MTESS				Date de fin non précisée
LAC-MÉGANTIC	5535, rue Papineau, Lac-Mégantic	9329-9733 Québec inc.	42,00	11 680,09	0	2017-11-13
		Partage des locaux avec le MTESS				2027-11-12
LAVAL	1434-1438, boulevard Daniel-Johnson, Laval	161161 Canada inc.	98,24	23 385,20	0	2017-09-01
		Partage des locaux avec le MTESS				2027-07-31
	1-5, place Laval, Laval	Fonds de Placement Immobilier Cominar	856,7	0	15 967,35	2020-06-01
						2025-05-31
LÉVIS	1205, boulevard Guillaume-Couture, Lévis	Healthcare Properties Holdings Ltd	45,59	13 273,49	0	2020-12-01
		Partage des locaux avec le MTESS				2021-11-30
	5130, boulevard Guillaume-Couture, Lévis	Hydro-Québec	5,83	1 140,73	0	2020-02-15
		Partage des locaux avec le MTESS				2025-02-14
MAGOG	1700, rue Sherbrooke, Magog	Canadian Austin Group Holding ULC	13,94	2 157,34	0	2014-02-28
		Partage des locaux avec le MTESS				2024-02-27
MANIWAKI	100, rue Principale, Maniwaki	3544052 Canada inc.	47,61	9 432,53	0	2020-09-14
		Partage des locaux avec le MTESS				2022-03-31
MATANE	750, avenue du Phare, Matane	Société immobilière GP inc.	21,15	3 950,03	0	2019-11-18
		Partage des locaux avec le MTESS				2025-11-30
MONT-LAURIER	585, rue Hébert, Mont-Laurier	150608 Canada inc.	60,82	8 069,88	0	2019-12-16
		Partage des locaux avec le MTESS				2026-08-31

MONTMAGNY	116, rue Saint-Jean-Baptiste, Montmagny	Gestion Gilles Dubé Inc. Partage des locaux avec le MTESS	19,05	2 981,38	0	2020-12-01 2022-11-30
MONTRÉAL ET AÉROPORT	1000, rue Fullum, Montréal	Les Ensembles Urbains Ltée	640,30	23 645,25	0	2020-02-01 2020-12-31
	1000, rue Saint-Antoine, Montréal	Point Zéro (9056-6316 Québec inc.)	291,83	51 718,17	0	2014-05-01 2020-04-30
	10520, boulevard de l'Acadie, Montréal	9131-4609 Québec inc. Partage des locaux avec le MTESS	108,93	24 867,55	0	2010-02-24 2022-02-23
	1200, boulevard Saint-Laurent, Montréal	Société de développement Angus	14 000	7 041 589,72	1 035 277,98	2020-01-01 2044-12-31
	1260, rue Sainte-Catherine, Montréal	9176-2625 Québec inc. Partage des locaux avec le MTESS	90,09	20 143,05	0	2020-05-01 2025-04-30
	276, rue Saint-Jacques, Montréal	Gestion Georges Coulombe	4 983,01	1 345 184,78	38 060,11	2003-10-01 2023-12-31
	360, rue Saint-Jacques, Montréal	Gestion Georges Coulombe	3 728,71	955 792,82	0	2007-12-18 2023-12-31
	6900, boulevard Décarie, 3e étage, Montréal	Soc. en comm. Centre commercial Carré Décarie Partage des locaux avec le MTESS	163,52	64 211,19	0	2020-08-20 2022-08-31
	800, boulevard de Maisonneuve, Montréal	Place Dupuis Commercial Trust	2 118,34	605 145,06	3 514,80	2009-06-01 2024-12-31
	8257, boulevard Langelier, Montréal	9169-5247 Québec inc. Partage des locaux avec le MTESS	82,07	17 193,75	0	2015-07-01 2022-06-30
	975, boulevard Roméo-Vachon, Dorval	Aéroports de Montréal	295,60	116 619,94	0	2016-01-01 2020-12-31

POINTE-CLAIRE	1000, boulevard Saint-Jean, Pointe-Claire	COMINAR	21,70	5 511,71	0	2018-05-01
		Partage des locaux avec le MTESS				Date de fin non précisée
QUÉBEC	400, boulevard Jean-Lesage, Québec	Édifice Les Façades inc.	412,04	8 0224,61	0	2020-11-01
		Partage des locaux avec le MTESS				2025-10-31
	675, boulevard René-Lévesque, Québec	SQI	853,24	167 700,32	5 564,57	2020-09-01
						2020-10-01
	888, rue Saint-Jean, Québec	Cominiar 1 LP	788,44	151 684,29	30 770,28	2014-12-01
						2024-11-30
REPENTIGNY	155, rue Notre-Dame, Repentigny	Cogir Repentigny, Société en commandite	29,82	6 968,03	0	2020-01-15
		Partage des locaux avec le MTESS				2025-01-31
RICHMOND	745, rue Gouin, Richmond	Ville de Richmond	48,75	7 060,80	0	2020-09-01
		Partage des locaux avec le MTESS				Date de fin non précisée
RIMOUSKI	287, rue Pierre-Saindon, Rimouski	Société immobilière GP inc.	11,31	2 483,78	0	2018-08-01
		Partage des locaux avec le MTESS				2022-05-31
	337, rue Moreault, Rimouski	SQI	25,81	9 745,56	0	2020-07-22
		Partage des locaux avec le MTESS				Date de fin non précisée
RIVIÈRE-DU-LOUP	385, rue Lafontaine, Rivière-du-Loup	Les Galeries Lafontaine (Fiducie S.J.F.)	45,20	6 271,24	0	2019-02-11
		Partage des locaux avec le MTESS				2022-10-31
ROUYN-NORANDA	180, boulevard Rideau, Rouyn-Noranda	SQI	29,67	7 503,32	0	2020-04-01
		Partage des locaux avec le MTESS				Date de fin non précisée
	189, avenue Murdoch, Rouyn-Noranda	GESTION P. DIONNE INC.	40,60	7 149	0	2018-07-01
		Partage des locaux avec le MTESS				2024-05-27

SAGUENAY	204, rue des Oblats, Saguenay	Commission scolaire des Rives-du-Saguenay	29,62	1 668,54	0	2018-06-01
		Partage des locaux avec le MTESS				2024-03-31
	245, rue Riverin, Saguenay	Place-Haute-Ville Chicoutimi inc.	28,96	5 959,35	0	2019-06-01
		Partage des locaux avec le MTESS				2029-05-31
	3885, boulevard Harvey, Saguenay	Barrasso, Vincenzo	27,80	4 764,57	0	2016-05-01
		Partage des locaux avec le MTESS				2021-04-30
SAINT-CONSTANT	126, rue Saint-Pierre, Saint-Constant	Les immeubles Roger Dorais inc.	30,46	6 321,51	0	2019-12-02
		Partage des locaux avec le MTESS				2023-02-28
SAINTE-AGATHE-DES-MONTS	1, rue Raymond, Sainte-Agathe-des-Monts	9200-2229 Québec inc.	55,82	10 108,23	0	2020-09-01
		Partage des locaux avec le MTESS				2025-08-31
SAINTE-MARIE	1037, boulevard Vachon, Sainte-Marie	Immoparc Inc.	23,93	2 366,27	0	2010-08-01
		Partage des locaux avec le MTESS				2025-07-31
SAINTE-THÉRÈSE	100, boulevard Ducharme, Sainte-Thérèse	Ville de Sainte-Thérèse	31,02	603,14	0	2020-12-07
		Partage des locaux avec le MTESS				2022-12-06
SAINT-EUSTACHE	367, boulevard Arthur-Sauvé, Saint-Eustache	Complexe Place Saint-Eustache inc.	90,71	16 358,47	0	2020-07-01
		Partage des locaux avec le MTESS				2022-06-03
SAINT-GEORGES	11500, 1re Avenue, Saint-Georges	Espacium Société immobilière	35,07	6 535,6	0	2018-05-01
		Partage des locaux avec le MTESS				2024-07-31
SAINT-HYACINTHE	3100, boulevard Laframboise, Saint-Hyacinthe	Beauward Immobilier inc.	28,51	5 590,18	0	2020-03-05
		Partage des locaux avec le MTESS				2023-03-04

SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU	315, rue Macdonald, Saint-Jean-sur-Richelieu	BTB Fiducie d'acquisitions et d'exploitation	26,45	1 978,13	0	2018-04-30
		Partage des locaux avec le MTESS				2024-11-25
SAINT-JÉRÔME	275, rue Latour, Saint-Jérôme	Groupe LBP Immobilier inc.	28,41	4 841,78	0	2018-04-30
		Partage des locaux avec le MTESS				2032-03-31
SALABERRY-DE-VALLEYFIELD	63A, rue Champlain, Salaberry-de-Valleyfield	7329911 Canada inc.	22,06	4 493,34	0	2019-12-02
		Partage des locaux avec le MTESS				2024-03-31
SEPT-ÎLES	456, avenue Arnaud, Sept-Îles	9074-9656 Québec inc.	43,88	8 094,35	0	2018-06-11
		Partage des locaux avec le MTESS				Date de fin non précisée
SHAWINIGAN	212, 6e Rue de la Pointe, Shawinigan	SQI	51,71	7 787,27	0	2018-08-01
		Partage des locaux avec le MTESS				Date de fin non précisée
SHERBROOKE	70, rue King, Sherbrooke	François Poirier et Alain Dion	125,90	22 173,42	0	2019-04-01
		Partage des locaux avec le MTESS				2024-03-31
SOREL-TRACY	375, boulevard Fiset, Sorel-Tracy	9084-0489 Québec inc.	32,20	7 069,8	0	2012-04-05
		Partage des locaux avec le MTESS				2017-04-04
TERREBONNE	1590, chemin Gascon, Terrebonne	9065-9178 Québec inc.	52,09	10 569,86	0	2004-09-24
		Partage des locaux avec le MTESS				2022-09-23
THETFORD MINES	693, rue Saint-Alphonse, Thetford Mines	SQI	28,09	4 086,74	0	2019-12-02
		Partage des locaux avec le MTESS				Date de fin non précisée
TROIS-RIVIÈRES	225, rue des Forges, Trois-Rivières	Développement Olymbec Inc.	51,41	8 233,44	0	2018-08-01
		Partage des locaux avec le MTESS				2026-10-31
VAL-D'OR	186, avenue Perrault, Val-d'Or	9212-3835 Québec inc.	50,18	1 858,97	0	2018-08-01
		Partage des locaux avec le MTESS				2025-03-15

VAUDREUIL-DORION	430, boulevard Harwood, Vaudreuil-Dorion	Les Amenagements Harwood Enr.	17,99	3 541,74	0	2020-11-01
		Partage des locaux avec le MTESS				2025-10-31
VILLE-MARIE	1, rue Notre-Dame, Ville-Marie	les Immeubles M.N. Roy S.E.N.C.	21,65	3 849,76	0	2020-09-23
		Partage des locaux avec le MTESS				2022-09-23

L'information fournie en réponse à l'emplacement de la location, à la superficie totale pour chaque local loué, le coût total de ladite location et le propriétaire de l'espace loué est disponible dans les informations diffusées sur une base annuelle sur le site Internet du ministère en vertu du Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels (art. 4 paragraphe 27) : http://www.midi.gouv.qc.ca/fr/ministere/acces-protection-info/diffusion-depenses.html.

RG18. Concernant les actifs immobiliers excédentaires du ministère ou de l'organisme en 2020-2021, fournir :
a) La liste des actifs excédentaires inoccupés;
b) La valeur estimée de ceux-ci;
c) Les coûts d'entretien annuel;
d) Le nombre de pieds carrés de ceux-ci.

Pour les immeubles qui sont propriété de la Société québécoise des infrastructures : la réponse à cette question sera transmise par la Société québécoise des infrastructures, et ce, pour tous les ministères et organismes occupant un immeuble dont celle-ci est propriétaire.

Pour les immeubles qui ne sont pas propriété de la Société québécoise des infrastructures : selon les données disponibles en date du 28 février 2021, nous n'avons enregistré aucun actif immobilier excédentaire inoccupé du Ministère.

RG19. Portrait des actifs excédentaires, ratio location propriété et nouveau pied-carrés en propriété.

La réponse à cette question se trouve à la RG18.

La notion d'actif immobilier excédentaire s'applique uniquement aux immeubles dont l'organisme public est propriétaire.

RG20. Pour la direction générale du ministère et la haute direction des organismes publics, fournir le détail et la ventilation des coûts, pour 2020-2021, du déménagement, de l'aménagement, de la rénovation et autres travaux effectués dans les espaces occupés, incluant:

a) les dates des travaux;
b) les coûts;
c) le nom de la ou des firmes ayant effectué les travaux.

Selon les données disponibles en date du 28 février 2021, les coûts de déménagement, d'aménagement, de rénovation et autres travaux effectués dans les espaces occupés ont été de :

Bureau de circonscription de M Simon Jobin-Barrette (Député de Borduas) du 18 octobre 2018 au 21 juin 2020

888, rue Laurier, Belœil (Québec) J3G 4K7	0 $

Bureaux de circonscription de M^me^ Nadine Girault (Députée de Bertrand) depuis le 22 juin 2020

197, rue Principale Est, Sainte-Agathe-des-Monts (Québec) J8C 1K5	0 $
4046, rue Queen, Rawdon (Québec) J0K 1S0	0 $

Édifice Carré Saint-Laurent

1200, boulevard Saint-Laurent, Montréal (Québec) H2X 0C9

Installation d'une cloison amovible au salon protocolaire du cabinet	6 432 $

Édifice Hector-Fabre
525, boulevard René-Lévesque Est, 2^e^ étage (Québec) G1R 5S9

Achat de bureau de réception	2 340 $

Les coûts reliés aux bureaux de circonscription sont régis par le Règlement sur les allocations aux députés et aux titulaires de cabinets et sur les sommes versées à des fins de recherche et de soutien de l'Assemblée nationale.

RG21. De façon séparée et distincte, pour le cabinet ministériel, les bureaux de circonscription des ministres, fournir le détail et la ventilation des coûts, pour 2020-2021, du déménagement, de l'aménagement, de la rénovation et autres travaux effectués dans les espaces occupés, incluant :
a) les dates des travaux;
b) les coûts;
c) le nom de la ou des firmes ayant effectué les travaux.

La réponse à cette question se trouve à la RG20.

RG22. Liste du personnel de cabinet de chaque membre du Conseil des ministres durant l'année 2020-2021, en indiquant pour chaque individu:

a) la date de l'entrée en fonction et la date de départ, le cas échéant;
b) le titre de la fonction;
c) l'adresse du port d'attache;
d) le traitement annuel ou, selon le cas, les honoraires versés;
e) la prime de départ versée, le cas échéant;
f) le montant total et la ventilation des primes ou bonis reçus;
g) la liste du personnel politique, incluant le personnel de soutien, qui fait partie de la fonction publique et de quelle masse salariale il relève;
h) la description de tâches;
i) le montant détaillé des salaires, des honoraires et des contrats donnés par le cabinet pour 2021-2022;
j) le nombre total d'employés au cabinet;
k) la masse salariale totale par cabinet;
l) le nom des employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui prévu pour la fonction occupée;
m) s'il a ou non signé les directives du premier ministre intitulées : Directive sur la transparence et l'éthique relativement à l'exercice des fonctions du personnel des cabinets de ministre et Directive concernant les règles applicables lors de la cessation d'exercice de certaines fonctions pour l'État.

Liste du personnel du cabinet du ministre durant l'année 2020-2021
Cabinet de M. Simon Jolin-Barrette

NOM	PORT D'ATTACHE	CLASSIFICATION
ARCHAMBAULT, Marcos	Montréal	Attaché politique
BISSON, Michael	Montréal	Attaché politique
DUBUC-LUCIER, Mélanie	Beloeil	Attachée politique
DUPRAS, Robert	Montréal	Conseiller en gestion des ressources humaines
GOSSELIN, Marc-André	Montréal	Conseiller politique
GOSSELIN-BIENVENUE, Élisabeth	Montréal	Attachée politique
GRENON-GLADU, Julien	Montréal	Attaché politique
LEBOEUF, Marie-Hélène	Beloeil	Attachée politique
PAQUET, Marie-Claude	Québec	Attachée politique
POIRIER, Éric	Montréal	Conseiller politique
RIOPELLE, Martine	Beloeil	Attachée politique

Source : Rapport SAGIR – Étude des crédits – Membres de cabinet – extrait le 12-03-2021.

Liste du personnel du cabinet du ministre durant l'année 2020-2021
Cabinet de Mme. Nadine Girault

NOM	PORT D'ATTACHE	CLASSIFICATION
ARCHAMBAULT, Marcos	Montréal	Conseiller politique
BOUCHON, Flore	Montréal	Conseillère politique
BOUSSIKI, Steves	Montréal	Conseiller politique
CHAMBERLAND, Sarah	Sainte-Agathe-des-Monts	Attachée politique
CHARBONNEAU, Patrice	Sainte-Agathe-des-Monts	Conseiller politique
FOURNIER, Louise	Montréal	Attachée politique

GRENON-GLADU, Julien	Montréal	Attaché politique
LALIBERTÉ, Marianne	Sainte-Agathe-des-Monts	Attachée politique
LANGELIER, Simon	Montréal	Conseiller politique
LECLERC, Serguei	Québec	Attaché politique
MAROTTE, Myrian	Montréal	Conseillère politique
MARTIN, Jacqueline	Sainte-Agathe-des-Monts	Attachée politique
OUELLETTE, Philippe	Montréal	Directeur de cabinet
SAUVAGEAU, Corinne	Sainte-Agathe-des-Monts	Attachée politique
SÉIDE, Julie	Montréal	Directrice de cabinet adjointe
TRUDEL, Marc-Antoine	Montréal	Conseiller politique
YACCARINI, Antonine	Montréal	Conseillère politique

Source : Rapport SAGIR – Étude des crédits – Membres de cabinet – extrait le 12-03-2021.

Masse salariale totale par cabinet pour 2020-2021

Le total de la masse salariale des deux cabinets ministériels autorisée par le SCT est de 1 126 000$.

Description de tâches du personnel du cabinet

Les attributions respectives des membres du personnel d'un cabinet sont les suivantes :

- Le directeur de cabinet et le directeur de cabinet adjoint sont chargés de diriger des membres du personnel du cabinet; ils s'acquittent en outre des autres devoirs et tâches que le ministre peut leur assigner.

- Le conseiller politique est un attaché politique qui assiste le directeur de cabinet ou le directeur adjoint dans l'exercice de ses fonctions. Il fournit les conseils politiques en regard de questions stratégiques précises à des niveaux de complexité et de responsabilité supérieurs.

- L'attaché politique est chargé de remplir des fonctions à caractère professionnel de la compétence du cabinet; il peut notamment remplir les fonctions de responsable des communications, d'attaché de presse, d'agent de liaison, de recherchiste, d'attaché politique régional ou d'attaché politique de comté.

- L'employé de soutien est chargé de remplir les tâches de soutien administratif nécessaires au bon fonctionnement du cabinet.

RG23. Liste des sommes d'argent versées en 2020-2021, par mois, à même le budget discrétionnaire du ministre, du ministre délégué, du ministère ou de l'organisme, en indiquant :
a) le nom de l'organisme concerné ou de la personne;
b) la circonscription électorale;
c) le montant attribué;
d) le détail du projet visé et le but poursuivi par le ministère ou l'organisme.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet du ministère en vertu du Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels (art. 4 paragraphe 26). http://www.midi.gouv.qc.ca/fr/ministere/acces-protection-info/diffusion-depenses.html .

RG24. Liste du personnel hors structure, par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), rémunéré par le ministère, mais qui n'occupe aucun poste dans ce ministère :
a) le nom de la personne;
b) le poste occupé;
c) le salaire de base et les bonis, le cas échéant;
d) l'assignation initiale et l'assignation actuelle;
e) la date de l'assignation hors structure;
f) la date de la fin de l'assignation, s'il y a lieu;
g) les prévisions pour 2021-2022.

Le Ministère n'a pas de personnel hors structure et qui n'occupe aucun poste dans le Ministère.

RG25. Liste du personnel en disponibilité par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), en indiquant :
a) le poste initial;
b) le salaire;
c) le poste actuel, s'il y a lieu;
d) la date de la mise en disponibilité;
e) les prévisions pour 2021-2022.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

RG26. Pour chaque ministère et organisme public (y compris les agences, sociétés, établissements, institutions, etc.), fournir pour 2020-2021, le nombre d'occasionnels mis à pied dont le ministère ou l'organisme a mis fin à l'emploi ou dont le contrat n'a pas été renouvelé, en précisant la ou les raisons et en ventilant :

a) par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, personnel de soutien, fonctionnaires, etc.);
b) par catégorie d'âge;
c) prévisions pour 2021-2022.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

RG27. Pour chaque ministère et organisme depuis cinq ans, fournir le nombre de postes abolis par catégorie d'emploi, leur port d'attache (par exemple dans un bureau régional) ainsi que les prévisions pour 2021-2022.

Aucun poste n'a été aboli pour l'année 2020-2021.

RG28. Pour chaque ministère et organisme, liste des bureaux régionaux et de l'effectif étant rattaché, par catégorie d'emploi, à chacun de ces bureaux. Présenter l'évolution depuis cinq ans, ainsi que les prévisions pour 2021-2022, par mission.

La réponse à cette question se trouve à la fiche RG15j.

RG29. Liste du personnel rémunéré par le ministère et affecté à d'autres organismes publics, parapublics, parapublics, non gouvernementaux et autres, en indiquant :

a) le nom de la personne;
b) le poste occupé et le nom de l'organisme;
c) le salaire de base et les bonis, le cas échéant;
d) l'assignation initiale;
e) l'assignation actuelle;
f) la date de l'assignation hors structure;
g) la date de la fin de l'assignation (s'il y a lieu).

Liste du personnel rémunéré par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration et affecté à d'autres organismes publics, parapublics, parapublics, non gouvernementaux et autres au 28 février 2021.

Information demandée		
a) Nom de la personne :	Une personne de la catégorie d'emploi des cadres	Une personne de la catégorie d'emploi des cadres
b) Le poste occupé et le nom de l'organisme :	Chargé de dossiers, Réseau des carrefours jeunesse-emploi du Québec	Chargé de dossier à l'Office québécois de la langue française
c) Le salaire de base et les bonis, le cas échéant :	166 578 $	140 517 $
d) L'assignation initiale :	Cadre, classe 2	Cadre, classe 2
e) L'assignation actuelle :	Cadre, classe 2	Cadre, classe 2
f) La date d'assignation hors structure :	2019-02-11	2019-03-11
g) La date de fin de l'assignation :	2022-03-31	2023-03-31

RG30. Liste de tous les abonnements aux journaux, aux revues mensuelles, aux publications (format papier ou électronique), aux sites spécialisés de recherche sur Internet (Eureka, etc.) du ministère et des organismes publics en 2020-2021, en précisant pour chaque abonnement :

a) le coût de chacun;
b) le fournisseur;
c) la nature du service.

Ventiler le montant total par catégories.

Nom des fournisseurs	Nature du service	Coût
Le Devoir	Abonnement annuel	169,84 $
Cedrom-Sni inc.	Abonnement annuel au service Eureka.ca	11 387,27 $
Club de presse Blitz	Abonnement annuel au répertoire des médias	650,00 $
Ministère des Relations internationales et de la Francophonie	Rapports diplomatiques	Gratuit
Secrétariat du Québec aux relations canadiennes	Infolettre	Gratuit
SOQUIJ	Base de données spécifique utilisée dans le cadre d'enquêtes réalisées en vertu de l'article 87 de Loi sur l'immigration au Québec	180,00 $
Institut d'études internationales de Montréal	Infolettre	Gratuit
Service du renseignement criminel du Québec (SRCQ)	Bulletin de veille	Gratuit
Réseau stratégique de veille et de prospective (RSVP),	Bulletin de veille	Gratuit
Educational Credential Evaluators (ECE) The Connection	Site spécialisé en évaluation de diplômes internationaux	Gratuit
UK ENIC (ECCTIS)	Site spécialisé en évaluation de diplômes internationaux	1 572,92 $
American Association of Collegiate Registrars and Admissions Officers (AACRAO) EDGE	Site spécialisé en évaluation de diplômes internationaux	83,29 $
Australian Education International (AEI) - Country Education Profile (CEP)	Site spécialisé en évaluation de diplômes internationaux	1 503,65 $
The Association for International Credential Evaluation Professionals (TAICEP)	Site spécialisé en évaluation de diplômes internationaux	381,47 $

Nom des fournisseurs	Nature du service	Coût
Veille et ressources documentaires de France Éducation international	Infolettre	Gratuit
Observatoire compétences-emplois (OCE)	Infolettre	Gratuit
Academic Credentials Evaluation Institute (ACEI)	Infolettre	Gratuit
Wilson & Lafleur	Abonnement annuel La Corporation sans but lucratif au Québec	299,25 $
Wilson & Lafleur	Abonnement annuel au Code Civil du Québec et Code de procédure civile	189,00 $
Wolters Kluwer	Abonnement annuel Contrôle judiciaire de l'action gouvernementale	2 670,15 $
Wolters Kluwer	Abonnement annuel Contrats des organismes publics Québécois	3 158,40 $
Lexis Nexis	Abonnement annuel Droit de la famille québécois	1 962,45 $
Lexis Nexis	Abonnement aux mises à jour (feuilles mobiles) Immigration Law and Practice	3 828,50 $
Lexis Nexis	Abonnement aux mises à jour (feuilles mobiles) JurisClasseur Québec - Droit international privé	303,20 $
Thomson Reuteurs	Abonnement aux mises à jour (feuilles mobiles) Législation canadienne en immigration	306,00 $
Thomson Reuteurs	Abonnement aux mises à jour (feuilles mobiles) Accès à l'information : loi annotée, jurisprudence, analyse et commentaires	460,00 $
Thomson Reuteurs	Abonnement aux mises à jour (feuilles mobiles) Loi sur les sociétés par actions du Québec - Analyse et commentaires	350,00 $
Thomson Reuteurs	Abonnement aux mises à jour (feuilles mobiles) La Charte canadienne des droits et libertés : les grands énoncés de la Cour suprême	198,00 $

L'information fournie inclut les Cabinets ministériels.

RG31. Liste de tous les abonnements aux journaux, aux revues mensuelles, aux publications (format papier ou électronique), aux sites spécialisés de recherche sur Internet (Eureka, etc.) du cabinet ministériel en 2020-2021, en précisant pour chaque abonnement :
a) le coût de chacun;
b) le fournisseur;
c) la nature du service.

Ventiler le montant total par catégories.

La réponse à cette question se trouve à la RG30.

RG32. Les sommes déboursées par le cabinet ministériel, le ministère ou les organismes publics pour l'achat de billets de saison, la réservation de loges et les frais payés afin de devenir membre d'un club privé ou autre.

Aucune somme n'a été déboursée pour l'achat de billets de saison ou pour la réservation de loges et aucuns frais n'ont été payés pour devenir membre d'un club privé ou autre pour l'année financière 2020-2021.

RG33. Pour chaque site Internet du ministère ou de l'organisme public (incluant les événements ponctuels), fournir, et ce depuis l'existence du site :

a) le nom du site Web;
b) le nom de la firme ou du professionnel, des personnes qui ont conçu le site;
c) les coûts de construction du site;
d) les coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour;
e) les coûts de modernisation ou de refonte (en spécifiant combien de fois le site a été refait et les raisons du changement);
f) la fréquence journalière, hebdomadaire et mensuelle des visites ventilée par section et/ou page du site (nombre de « hits »);
g) la fréquence moyenne de mise à jour;
h) le responsable du contenu sur le site;
i) les noms de domaines réservés;
j) les coûts liés à la réservation de noms de domaines.

Site www.mifi.gouv.qc.ca

Regroupe les trois sites du Ministère : site ministériel, site Immigration-Québec et site Québec interculturel.

Coût d'hébergement, d'entretien et de la mise à jour en 2020-2021 :

- Hébergement par Réseau Internet Québec (coûts de réservation des noms de domaine inclus) : 53 772,20 $
- Utilisation d'un outil de gestion conçu et hébergé par Groupe Toumoro : 8 170 $
- Entretien et mise à jour effectués par des ressources internes.

Coût de modernisation ou de refonte en 2020-2021 :

- Travaux de modernisation et de refonte effectués par des ressources internes.

Microsite Un bel avenir pour vous au Québec
(www.unbelavenir.gouv.qc.ca)

Coût d'hébergement, d'entretien et de la mise à jour en 2020-2021 :

- Hébergement et réservation du nom de domaine par Réseau Internet Québec (coûts inclus dans le forfait des sites Internet du Ministère) ;
- Entretien et mise à jour effectués par des ressources internes.

Coût de modernisation ou de refonte en 2020-2021 :

- Aucuns travaux de modernisation ou de refonte du microsite pour cette période.

Microsite Journées Québec
(www.journeesquebec.gouv.qc.ca)

Coût d'hébergement, d'entretien et de mise à jour en 2020-2021 :

- Hébergement par Réseau Internet Québec (coûts inclus dans le forfait des sites Internet du Ministère)
- Entretien et mise à jour effectués par des ressources internes.

Coût de modernisation ou de refonte en 2020-2021 :
Travaux de modernisation effectués par des ressources internes.

RG34. Nominations, pour 2020-2021, de mandataires, d'émissaires, de négociateurs, de médiateurs, de commissaires, d'experts, d'enquêteurs et sans en restreindre la portée :

a) la liste;
b) le nom de la personne;
c) les mandats de chacune de ces personnes;
d) le détail des contrats octroyés pour chaque mandat;
e) le résultat du travail effectué;
f) les échéances prévues;
g) les sommes impliquées.

La réponse à cette question se trouve à la question RG8.

RG35. Pour 2020-2021, les dépenses effectuées par ministère pour les tournées, les visites ou rencontres ministérielles et sous ministérielles dans les régions du Québec, en précisant :

a) les régions et les villes visitées;
b) les personnes rencontrées;
c) pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et des fonctionnaires concernés et autres participants;
d) les raisons du déplacement;
e) l'itinéraire et les dates du départ et/ou du retour;
f) les coûts ventilés;
g) le cas échéant, tout autre coût ventilé par poste : frais d'hébergement, frais de repas, autres frais, etc.

En 2020-2021, il n'y a eu aucune dépense effectuée au ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration pour des tournées, des visites ou des rencontres ministérielles et sous ministérielles dans les régions du Québec.

RG36. La liste exhaustive de tous les mandats et dossiers et de toutes les activités confiées à chaque adjoint parlementaire des membres du Conseil des ministres pour 2020-2021 :
a) le détail des mandats;
b) le coût (déplacements, etc.);
c) le nombre de ressources affectées;
d) le nombre de rencontres;
e) le nombre d'ETC affecté à chaque mandat en indiquant leur fonction et leur titre;
f) l'objet;
g) les dates.

Durant la période 2020-2021, il n'y a pas eu d'adjoint parlementaire.

RG37. Liste des entités administratives créées, fusionnées, scindées ou abolies sous la responsabilité du ministère en précisant les coûts de transition et les coûts de formation.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

RG38. La liste des ententes et leur nature, signées en 2020-2021 entre le ministère ou l'organisme et le gouvernement fédéral ou d'autres provinces canadiennes, dont la signature a été permise à la suite d'une autorisation obtenue en vertu des articles 3.11, 3.12 ou 3.12.1 de la Loi sur le ministère du Conseil exécutif ou d'une exclusion obtenue en vertu du premier alinéa de l'article 3.13 de cette même loi.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Québec aux relations canadiennes, et ce, pour tous les ministères et organismes.

RG39. Le détail des crédits périmés et reportés pour chaque ministère et organisme par année budgétaire, et ce, pour l'année financière 2020-2021 et les prévisions pour 2021-2022.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

RG40. L'inventaire complet des services tarifés que le ministère et les organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère offrent aux citoyens et les tarifs qu'ils exigent. Le coût unitaire de chacun de ceux-ci. La liste de tous les revenus autonomes (tarifs, permis, droits, redevances, etc.) du ministère et des organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère pour les trois dernières années et les projections pour l'année 2021-2022.

L'information concernant la *Politique de financement des services publics* sera présentée au Rapport annuel 2020-2021 des ministères et organismes.

RG41. Pour chaque ministère et organisme, une copie du plan de réduction des dépenses de fonctionnement pour 2020-2021 demandé par le Secrétariat du Conseil du Trésor, et confirmé par le gouvernement en janvier 2020 pour 2020-2021.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

RG42. Pour chaque ministère et organisme public, les sommes reçues en 2020-2021, ainsi que les prévisions pour 2021-2022 et 2022-2023, en provenance du gouvernement fédéral ou d'un autre gouvernement. Indiquer de façon ventilée pour chaque programme, entente ou autre, les sommes reçues, la ou les dates des versements et à quelles fins elles ont été consacrées par le ministère ou l'organisme.

La compensation versée au Québec en vertu de l'*Accord Canada-Québec relatif à l'immigration et à l'admission temporaire des aubains* constitue une forme de financement stable et progressif. Elle permet au Québec d'assurer sa maîtrise d'œuvre en matière d'accueil, d'aide à l'installation, de francisation, d'insertion en emploi et d'établissement des personnes immigrantes dans toutes les régions du Québec, et ce, en favorisant leur pleine participation à leur nouvelle société.

Il faut noter que la compensation financière découlant de cet accord n'est pas versée au Ministère, mais au Fonds consolidé du revenu du gouvernement du Québec. Le Ministère obtient son financement pour ses activités d'accueil et d'intégration à même les crédits votés annuellement à l'Assemblée nationale.

Par ailleurs, le gouvernement du Québec a annoncé, le 1er novembre 2007, des modifications à la gestion des sommes allouées à l'intégration et la francisation des personnes immigrantes à compter du budget des dépenses 2008-2009, et ce, afin d'assurer plus de transparence quant à l'utilisation de ces sommes. Ainsi depuis l'exercice financier 2008-2009, une enveloppe de crédits est versée au budget du MIFI pour l'accueil, la francisation et l'intégration des personnes immigrantes. Des ententes de services conclues entre le MIFI et les ministères offrant des services d'intégration et de francisation encadrent l'utilisation de ces sommes, ce qui permet d'accroître la cohérence des interventions gouvernementales en matière de francisation et d'intégration.

Au 31 mars 2021 le montant de la compensation fédérale pour 2020-2021 est de 650,3 M$.

Les versements du fédéral relativement à cette compensation se font trimestriellement et ces montants ont été consacrés à la francisation et à l'intégration des personnes immigrantes.

RG43. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour l'année financière 2020-2021, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : le montant total des primes au rendement et des bonis.

Aucune prime au rendement et aucun boni n'a été versé au personnel pour l'année financière 2020-2021.

RG44. Pour chaque cabinet ministériel, fournir pour l'année financière 2020-2021 le montant total des primes au rendement et des bonis versés au personnel de cabinet.

En 2020-2021, aucun boni ou autre rémunération variable fondé sur le rendement n'a été accordé au personnel de cabinet ministériel, et ce, conformément à la Directive concernant le recrutement, la nomination, la rémunération et les autres conditions de travail du personnel des cabinets de ministre.

RG45. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour l'année financière 2020-2021, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : le montant total des primes de départ (allocations de transition), incluant les montants versés pour bris de contrat.

Aucune prime de départ n'a été versée au personnel du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration assujetti à la Loi sur la fonction publique.

RG46. Pour chaque ministère et organisme dont les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, institutions, etc., fournir pour l'année financière 2020-2021 le montant total et la ventilation par catégorie d'emploi des augmentations de salaire.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

RG47. Pour 2020-2021, le nombre de cadres, de dirigeants de la fonction publique incluant les sous-ministres, à qui les salaires sont versés sans qu'aucune fonction ou tâche ne leur soit assignée? Pour chaque personne :

a) fournir la liste des noms, des fonctions précédentes occupées et la date de cessation des fonctions;
b) fournir la liste des salaires versés et préciser le montant total dépensé par le ministère ou l'organisme.

Il n'y a pas de cadre, de dirigeant ou de sous-ministre qui reçoit une rémunération sans exercer de fonction.

RG48. Pour 2020-2021, le nombre de cadres, de dirigeants de la fonction publique incluant les sous-ministres, ayant été déplacés de leurs fonctions. Pour chaque personne :
a) fournir la liste des noms, des fonctions précédentes occupées et la date de cessation des fonctions;
b) fournir la liste des salaires versés.

La réponse à cette question sera transmise par le ministère du Conseil exécutif pour tous les ministères et organismes.

RG49. La liste exhaustive des programmes ministériels existants à la fin de l'année financière 2020-2021 et qui n'ont pas été reconduits intégralement en 2021-2022. Pour chacun de ces programmes existants en 2021-2022, donner le coût de reconduction intégral et la dépense prévue aux crédits 2021-2022, en incluant les programmes qui ont été abolis et pour lesquels la dépense sera nulle.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

RG50. Indiquer les nouvelles initiatives ou toutes majorations apportées à un programme existant, les montants en cause ainsi que les mesures prises pour dégager les sommes nécessaires à leur financement.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

RG51. Nombre d'employés ou ETC affectés au Plan Nord en 2020-2021 et prévisions pour 2021-2022.

La réponse à cette question sera transmise par la Société du Plan Nord pour tous les ministères et organismes.

RG52. Ventilation du budget du ministère consacré au Plan Nord pour 2020-2021 et prévisions pour 2021-2022.

La réponse à cette question sera transmise par la Société du Plan Nord pour tous les ministères et organismes.

RG53. Nombre d'employés ou ETC affectés à la Stratégie maritime pour 2020-2021 et prévisions pour 2021-2022.

La réponse à cette question sera transmise par le ministère des Transports du Québec (Secrétariat à la stratégie maritime) pour tous les ministères et organismes.

RG54. Ventilation du budget du ministère consacré à la Stratégie maritime pour 2020-2021 et prévisions pour 2021-2022.

La réponse à cette question sera transmise par le ministère des Transports du Québec (Secrétariat à la stratégie maritime) pour tous les ministères et organismes.

RG55. Liste des aides financières accordées en vertu de programmes financés par le Fonds vert.

La réponse à cette question sera transmise par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (Fonds vert) pour tous les ministères et organismes.

RG56. Liste des aides financières accordées en vertu de programmes financés par le Fonds des ressources naturelles.

La réponse à cette question sera transmise par le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (Fonds des ressources naturelles) pour tous les ministères et organismes.

RG57. Liste des aides financières accordées en vertu de programmes financés par le Fonds du Plan Nord.

La réponse à cette question sera transmise par la Société du Plan Nord pour tous les ministères et organismes.

RG58. Pour chacune des cinq années, les sommes allouées à l'externe pour tout type de service juridique et préciser la raison pour laquelle les services ont été traités à l'externe ainsi que les professionnels qui ont donné ces services.

La réponse à cette question sera transmise par le ministère de la Justice pour tous les ministères et les organismes.

RG59. Concernant les dépenses en informatique, pour chacun des ministères et organismes (incluant les agences, sociétés, établissements, institutions ou autres) :
a) la dépense totale (opération et capital);
b) les grands dossiers en cours;
c) le nombre d'employés attitrés aux dossiers informatiques;
d) préciser le nombre en équivalent ETC et comparaison entre le nombre de ressources internes et externes dans le domaine des TI;
e) le nombre de consultants externes attitrés aux dossiers informatiques.

---

a) PROGRAMMATION DES INVESTISSEMENTS ET DES DÉPENSES EN RESSOURCES INFORMATIONNELLES

Le budget total de la Programmation des investissements et des dépenses en ressources informationnelles (PID) 2020-2021 du MIFI se présente comme suit :

Type d'intervention	Total
Projet	18 871 858 $
Activités	24 959 358 $
Total	**43 831 216 $**

Le bilan des investissements et des dépenses (BID) 2020-2021 au 28 février 2021 affiche les résultats suivants :

Type d'intervention	Total (000 $)
Projets	10 411 090 $
Activités	22 765 627 $
Total	**33 176 717 $**

b) GRANDS DOSSIERS EN COURS

Les informations des projets en cours de réalisation au MIFI sont disponibles au Tableau de bord gouvernemental / État de santé des projets en ressources informationnelles (site web : https://www.tableaudebordprojetsri.gouv.qc.ca/).

Le tableau de bord du MIFI affiche présentement les deux projets suivants :

- Carré St-Laurent – Volet Transformation des services en technologie de l'information
- Système de gestion des demandes d'immigration basé sur la déclaration d'intérêt (SDI)

Les projets de transformation numérique suivants ont été en analyse et/ou conception en 2020-2021 :

- Système de gestion des demandes d'immigration basé sur la déclaration d'intérêt (SDI)
- Programmes pilotes (Employés dans la transformation alimentaire ; Préposés aux bénéficiaires ; Experts en intelligence artificielle, experts en technologie de l'information, experts en effets visuels)
- Parrainage collectif (PC)
- Offre intégrée de services aux entreprises (OISE) – Outil de gestion et de suivi des demandes d'accompagnement aux entreprises
- Système de reddition de comptes des organismes
- Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET)
- Programme des étudiants étrangers (PEE)
- Journées Québec virtuelles

- Guichet gouvernemental unifié d'accès aux services de francisation à temps complet
- Guichet gouvernemental unifié d'accès aux services de francisation à temps partiel
- Carré St-Laurent – Volet Transformation des services en technologie de l'information (TI)

Ces projets figureront à la prochaine mise à jour de l'état des projets RI.

Quant aux projets de transformation numérique suivants, ils ont été implantés au courant de l'exercice 2020-2021 et ne figureront pas au tableau de bord gouvernemental :

- Programme de l'expérience québécoise (PEQ)
- Transmission électronique des documents de preuve (TED PEQ)
- Parcours d'accompagnement personnalisé – Plan d'action personnalisé et prise de rendez-vous/Accompagnement Québec
- Système de gestion des demandes d'accompagnement des personnes immigrantes/Accompagnement Québec
- Plateforme Web – Journée Québec Outil de recrutement international

d) EFFECTIF À TEMPS COMPLET

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

e) CONSULTANTS EXTERNES AUX DOSSIERS INFORMATIQUES

Veuillez vous référer à la fiche RG11.

RG60. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2020-2021, le montant total de la masse salariale en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.).

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

RG61. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2020-2021 le taux d'absentéisme en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.)

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

RG62. Pour chaque ministère et organisme, liste de tous les rapports (d'évaluation, de vérification, d'enquête ou autres), études, avis, analyses, etc., produits par le ministère ou commandés à un organisme ou une firme externe en 2020-2021 en indiquant pour chacun :
a) le sujet;
b) la ou les raisons pour lesquelles il a été produit ou commandé;
c) les coûts reliés à sa réalisation;
d) le nom de l'organisme ou de la firme externe, s'il y a lieu.

Préciser, pour chacun, s'il découle d'une demande du ministre ou du cabinet ministériel.

Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits budgétaires.

RG63. Pour chaque ministère et organisme public, incluant les cabinets ministériels et membres du conseil des ministres, le nombre total de personnes ayant bénéficié du paiement de cotisation à une association (ordre ou corporation) professionnelle en vertu de la Directive concernant le paiement par le gouvernement de cotisations à des associations (6-79) du Conseil du trésor ou de toute autre directive permettant un remboursement de ces cotisations, ventilé par association, ordre ou corporation professionnelle en indiquant :

a) la dépense totale relative au paiement des cotisations;
b) la liste des associations, ordres ou corporations professionnels auxquels le gouvernement du Québec a versé un paiement pour cotisation;
c) la liste des employés, cadres, dirigeants, ministres et juges ayant bénéficié de cet avantage.

a) Dépense totale relative au paiement des cotisations

La dépense totale relative au paiement des cotisations pour 2020-2021 est de : 32 897,07 $

b) Liste des associations, ordres ou corporations professionnels auxquels le gouvernement du Québec a versé un paiement pour cotisation

- Association des économistes québécois;
- Conseil des relations internationales de Montréal;
- École nationale d'administration publique;
- Groupe entreprises en santé;
- Association des professionnels en accès à l'information et en protection de la vie privée;
- The Conference Board of Canada;
- Regroupement de Réseaux en Santé des Personnes au travail;
- The Institute of Internal Auditors.

RG64. La liste de toute rencontre d'accueil de dignitaires étrangers en visite au Québec, de rencontres diplomatiques ou de sommets gouvernementaux, de grandes rencontres politiques et de négociations importantes, de toute nature, auxquelles a pris part le ministère ou organisme. Pour chaque rencontre, indiquer la date, la nature, et le lieu de la rencontre.

Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits budgétaires.

RG65. Pour chaque rencontre d'accueil de dignitaires étrangers en visite au Québec, pour chaque rencontre diplomatique et sommet gouvernemental, pour chaque grande rencontre politique et négociation importante de toute nature auxquels prend part le gouvernement du Québec, indiquer : a) La date ; b) La nature ; c) Les participants ; d) Si l'événement a eu lieu sur le territoire de la Capitale-Nationale, conformément à l'article 4 de la Charte de la Ville de Québec, capitale nationale du Québec.

Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits budgétaires.

RG66. Pour tout sondage ou enquête d'opinion réalisés par le ministère ou l'organisme, indiquer :

a) La date;
b) La nature;
c) Les questions posées;
d) Les réponses;
e) La firme retenue;
f) Les coûts.

Enquête sur les parcours d'intégration en emploi des personnes immigrantes nouvellement arrivées (EPIE)	
e) Firme retenue	Aucune, enquête réalisée par le MIFI
f) Coûts	Aucun coût

Enquête sur le sentiment d'appartenance à la société québécoise des personnes immigrées d'arrivée récente	
e) Firme retenue	Aucune, enquête réalisée par le MIFI
f) Coûts	Aucun coût

Sondage sur la francisation des personnes immigrantes au Québec, réalisé du 12 au 16 janvier 2021	
e) Firme retenue	Firme Léger, en collaboration avec Cartier et le MIFI
f) Coûts	13 615 $

Sondage sur la mesure de la satisfaction des entreprises ayant reçu un accompagnement par le MIFI (2e année réalisée du 15 octobre 2020 au 16 novembre 2020 pour la période du 1er avril 2020 au 30 septembre 2020; 1ère année réalisée du 1er avril 2019 au 31 mars 2020)	
e) Firme retenue	Aucune, enquête réalisée par le MIFI
f) Coûts	Aucun coût

Consultation auprès des partenaires régionaux (plans d'action régionaux)	
e) Firme retenue	Aucune, sondage en ligne réalisé par le MIFI
f) Coûts	Aucun coût

Sondage sur la satisfaction de la clientèle à l'égard des services individuels de soutien à l'installation et à l'intégration, réalisé du 7 août 2020 au 2 novembre 2020	
e) Firme retenue	Aucune, sondage en ligne réalisé par le MIFI
f) Coûts	Aucun

Sondage sur la satisfaction à l'égard de la clientèle ayant participé à Session Objectif Intégration (OI), réalisé du 31 juillet 2020 au 2 novembre 2020	
e) Firme retenue	Aucune, sondage en ligne réalisé par le MIFI
f) Coûts	Aucun

Sondage sur la satisfaction à l'égard de la clientèle ayant participé à Séance premières démarches d'installation (PDI), réalisé du 31 juillet 2020 au 2 novembre 2020	
e) Firme retenue	Aucune, sondage en ligne réalisé par le MIFI
f) Coûts	Aucun

Sondage sur la satisfaction de la clientèle à l'égard de l'équipe de la gestion des plaintes, réalisé du 31 juillet 2020 au 2 novembre 2020	
e) Firme retenue	Aucune, sondage en ligne réalisé par le MIFI
f) Coûts	Aucun

Sondage sur la satisfaction de la clientèle à l'égard du service d'accueil à l'aéroport Montréal-Trudeau, réalisé du 31 juillet 2020 au 2 novembre 2020	
e) Firme retenue	Aucune, sondage en ligne réalisé par le MIFI
f) Coûts	Aucun

Sondage sur la satisfaction de la clientèle à l'égard du service d'évaluation comparative des études effectuées hors du Québec, réalisé du 31 juillet 2020 au 2 novembre 2020	
e) Firme retenue	Aucune, sondage en ligne réalisé par le MIFI
f) Coûts	Aucun

Sondage sur la satisfaction de la clientèle à l'égard des services en francisation, réalisé du 31 juillet 2020 au 2 novembre 2020	
e) Firme retenue	Aucune, sondage en ligne réalisé par le MIFI
f) Coûts	Aucun

Sondage sur la satisfaction de la clientèle à l'égard des services de renseignements généraux par courriel, réalisé du 31 juillet 2020 au 2 novembre 2020	
e) Firme retenue	Aucune, sondage en ligne réalisé par le MIFI
f) Coûts	Aucun

Sondage sur la satisfaction de la clientèle à l'égard des services de renseignements généraux par téléphone, réalisé du 31 juillet 2020 au 2 novembre 2020	
e) Firme retenue	Aucune, sondage en ligne réalisé par le MIFI
f) Coûts	Aucun

Membre de la Table de concertation au service des personnes réfugiées et immigrantes (TCRI), novembre 2020	
e) Firme retenue	Aucune, groupe de discussion réalisé par le MIFI
f) Coûts	Aucun

Table des responsables de l'éducation des adultes et de la formation (TRÉAQ), mai 2020	
e) Firme retenue	Advanis Jolicoeur
f) Coûts	Dépense réalisée en 2020-2021 (18 000 $) pour l'ensemble des groupes de discussion menés à l'externe. La facture a déjà été payée à Advanis Jolicoeur 2020-2021.

SONDAGES SUR ANALYSE DES BESOINS DE LA CLIENTÈLE	
Collecte de données du 22 septembre au 4 décembre 2020 sur un échantillon de 12 350 personnes immigrantes qui ont été admises entre le 1er janvier 2014 et le 31 décembre 2018 ou qui ont obtenu un statut temporaire entre le 1er janvier 2017 et le 31 décembre 2019.	
e) Firme retenue	Aucune, sondages réalisés par le MIFI
f) Coûts	Aucun

RG67. Pour toutes dépenses publicitaires réalisées par le ministère ou l'organisme, indiquer :
a) Le pourcentage de ces dépenses réalisées au sein de médias communautaires et le montant;
b) Le pourcentage de ces dépenses réalisées sur Internet et les médias sociaux et le montant.

Nom du projet	Pourcentage des dépenses publicitaires dans les médias communautaires	Pourcentage des dépenses publicitaires sur Internet et dans les médias sociaux
Campagne de promotion des services de francisation	4,17 %	100 %
Semaine québécoise des rencontres interculturelles	4%	100 %
Journées Québec - France automne 2020 **	0 %	100 %
Journées Québec Sénégal **	0 %	100 %
Journées Québec États-Unis**	0 %	100 %
Publicité Médias sociaux Infographies COVID-19 multilingues	0 %	100 %
Publicité médias sociaux Promotion pour le lancement d'Accompagnement Québec	0 %	100 %

** Investissement hors Québec

RG68. Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme dans le cadre de la Politique jeunesse du Québec en 2020-2021.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat à la jeunesse.

RG69. Au sujet du transfert d'emplois gouvernementaux en région, fournir tout scénario et étude réalisée par le ministère ou l'organisme ainsi que toute action réalisée en 2020-2021.

Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits budgétaires.

RG70. Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme au sujet de la reconnaissance des acquis et des compétences des personnes immigrantes en 2020-2021.

Le Ministère a contribué à la reconnaissance des compétences par le biais du Programme de reconnaissance et d'accès aux ordres professionnels (PARC) :

- Le PARC appuie les projets favorisant la reconnaissance de compétences acquises à l'étranger par des personnes immigrantes, notamment par le développement de formations d'appoint, offertes en présentiel ou en ligne et disponibles dès l'étranger, par la création d'outils d'évaluation des compétences, de guides d'informations, etc.;

- Le guichet unique d'information et d'aiguillage en reconnaissance des compétences, Qualifications Québec, fait partie des projets qui bénéficient de l'aide financière du PARC. À la suite de l'entente initiale de trois ans avec l'organisme Q2 ayant pris fin en avril 2020, une seconde entente de deux ans a été conclue entre le Ministère et l'organisme en juin 2020;

Actuellement, 12 projets sont en cours dans le cadre du PARC, pour une valeur de près de 6,2 M$. En date du 28 février 2021, une prévision de dépenses de 1 861 764 $ sur un budget de 2 370 000 $ est prévue pour 12 organismes (542 500 $ déjà versés et 1 319 264 $ restant à verser).

Grâce à la mise en place du volet Reconnaissance des compétences dans le cadre d'Accompagnement Québec, les agents d'aide à l'intégration du Ministère offrent un soutien aux personnes immigrantes dans leurs démarches de reconnaissance des compétences et d'évaluation des études effectuées hors Québec. Ces démarches peuvent être effectuées dès l'étranger et permettent aux personnes immigrantes d'intégrer le marché du travail plus efficacement.

L'émission d'Évaluations comparatives des études effectuées hors du Québec aide les employeurs à comprendre les diplômes obtenus à l'international. Ces avis d'experts indiquent un repère scolaire et un domaine de formation québécois auxquels peuvent se comparer les études effectuées hors Québec (voir la fiche RP61 pour connaître le nombre d'évaluations comparatives émises).

Dans le cadre du dépôt du budget 2021-2022, une somme de 130 M$ sur 2 ans est prévue pour mettre en place une série de mesures qui favoriseront la reconnaissance des compétences développées à l'étranger, notamment :

- Un soutien des employeurs pour l'évaluation des études effectuées hors du Québec;

- Un soutien financier sera offert aux personnes immigrantes en démarche de reconnaissance des compétences;

- L'identification des domaines d'emploi et des professions qui auront la priorité au regard des besoins du marché du travail et des territoires de recrutement;

- Une augmentation de l'offre de formation d'appoint et de stages tant pour les travailleuses et les travailleurs étrangers temporaires exerçant une profession réglementée que pour les résidents permanents;

- Un appui et un accompagnement auprès des ordres professionnels afin d'accélérer la reconnaissance des compétences;

- Un renforcement du volet « Reconnaissance des compétences » du service Accompagnement Québec, offert avec la collaboration de Qualifications Québec, depuis l'étranger et au Québec.

RG71. Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme visant la protection des renseignements personnels en 2020-2021.

La liste contrats octroyés par le MIFI visant la protection des renseignements personnels en 2020-2021, s'il en est, est présentée en réponse à la question 8.

En ce qui concerne les actions réalisées par le MIFI visant la protection des renseignements personnels, nous vous informons que, suivant le deuxième alinéa de l'article 29 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, c. A-2.1), nous nous devons de refuser de confirmer l'existence ou de donner communication de renseignements dont la divulgation aurait pour effet de réduire l'efficacité d'un programme, d'un plan d'action ou d'un dispositif de sécurité destiné à la protection d'un bien ou d'une personne.

RG72. Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme dans le cadre de la Politique culturelle du Québec en 2020-2021.

La réponse à cette question sera transmise par le ministère de la Culture et des Communications.

RG73. Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 au sujet des recommandations de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat aux affaires autochtones.

RG74. Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 au sujet des recommandations du rapport de la Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics au Québec (Rapport Viens).

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat aux affaires autochtones.

RG75. Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 au sujet du plan d'action gouvernemental pour le développement social et culturel des Premières Nations et des Inuits 2017-2022 « Faire plus, faire mieux ».

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat aux affaires autochtones.

RG76. Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 au sujet du plan d'action interministériel en dépendance 2018-2028, « Prévenir, réduire et traiter ».

La réponse à cette question sera transmise par le ministère de la Santé et des Services sociaux.

RG77. Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 au sujet du Plan d'action interministériel 2017-2021 de la Politique gouvernementale de prévention en santé.

La réponse à cette question sera transmise par le ministère de la Santé et des Services sociaux.

RG78. Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 au sujet du plan d'action gouvernemental en matière de violence conjugale 2018-2023 : « Contre la violence conjugale, Agissons ».

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat à la condition féminine.

RG79. Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 au sujet de la stratégie d'action en matière d'immigration, de participation et d'inclusion 2016-2021 : « Ensemble, nous sommes le Québec ».

Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits budgétaires.

RG80. Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 au sujet de la Stratégie nationale sur la main-d'œuvre 2018-2023.

La réponse à cette question sera transmise par le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

RG81. Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 au sujet du Plan d'action pour la main-d'œuvre.

La réponse à cette question sera transmise par le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

RG82. Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 au sujet du Plan d'action 2018-2023 : « Un Québec pour tous les âges ».

La réponse à cette question sera transmise par le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

RG83. Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 au sujet du plan d'action gouvernemental de contribution à l'occupation et à la vitalité des territoires 2018-2022.

L'information concernant le plan d'action gouvernemental de contribution à l'occupation et à la vitalité des territoires 2018-2022 sera présentée au Rapport annuel 2020-2021 des ministères et organismes assujettis à la Loi pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires.

RG84. Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 au sujet du Plan d'action gouvernemental en matière d'allègement réglementaire et administratif 2020-2025.

La réponse à cette question sera transmise par le ministère de l'Économie et de l'Innovation.

RG85. Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 au sujet du Plan d'agriculture durable 2020-2030.

La réponse à cette question sera transmise par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

RG86. Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 au sujet du Plan d'action gouvernemental en économie sociale 2020-2025.

La réponse à cette question sera transmise par le ministère de l'Économie et de l'Innovation.

RG87. Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 au sujet du Plan d'action pour la croissance et les technologies propres 2018-2023.

La réponse à cette question sera transmise par le ministère de l'Économie et de l'Innovation.

RG88. Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 au sujet du Plan d'action gouvernemental en entrepreneuriat – Oser entreprendre 2017-2022.

La réponse à cette question sera transmise par le ministère de l'Économie et de l'Innovation.

RG89. Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 au sujet de la Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation 2017-2022.

La réponse à cette question sera transmise par le ministère de l'Économie et de l'Innovation.

RG90. Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 au sujet de la Stratégie québécoise des sciences de la vie 2017-2027.

La réponse à cette question sera transmise par le ministère de l'Économie et de l'Innovation.

RG91. Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 au sujet de la Stratégie québécoise de l'aérospatiale 2016-2026.

La réponse à cette question sera transmise par le ministère de l'Économie et de l'Innovation.

RG92. Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 au sujet du Plan d'action en économie numérique 2016-2021.

La réponse à cette question sera transmise par le ministère de l'Économie et de l'Innovation.

RG93. Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 au sujet de la Stratégie maritime 2015-2030.

La réponse à cette question sera transmise par le ministère des Transports du Québec.

RG94. Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 au sujet de la Stratégie québécoise de développement de l'aluminium 2015-2025.

La réponse à cette question sera transmise par le ministère de l'Économie et de l'Innovation.

RG95. Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 au sujet de la Stratégie de développement de l'industrie québécoise des produits forestiers 2018-2023.

La réponse à cette question sera transmise par le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs.

RG96. Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 au sujet du Plan d'action de la politique internationale du Québec 2018-2020.

La réponse à cette question sera transmise par le ministère des Relations internationales et de la Francophonie.

RG97. Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 au sujet du Plan pour une économie verte 2020-2030.

La réponse à cette question sera transmise par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

RG98. Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 au sujet de la Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020.

La réponse à cette question sera transmise par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

RG99. Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 au sujet de la Stratégie québécoise de l'eau 2018-2030.

La réponse à cette question sera transmise par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

RG100. Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 au sujet du Plan directeur en transition, innovation et efficacité énergétique du Québec.

La réponse à cette question sera transmise par le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles.

RG101. Toutes action, note ou analyse réalisée par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 au sujet de la conciliation travail-famille.

Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.

RG102. Toute action, note, ou analyse réalisée par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 en application de l'analyse différenciée selon les sexes (ADS).

Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.

RG103. Toute action, note ou analyse réalisée par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 au sujet de l'électrification des transports.

Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.

RG104. Toute action, note ou analyse réalisée par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 au sujet de la rétention des travailleurs d'expérience.

Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.

RG105. Au sujet des mesures de télétravail ou de travail à distance, en 2020-2021, au sein du ministère ou de l'organisme :
a) Nombre d'employés au total en ayant bénéficié;
b) Nombre d'employés en bénéficiant toujours au 31 mars 2021;
c) Proportion de l'effectif total du ministère ou de l'organisme en ayant bénéficié.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

RG106. Coût total des primes COVID-19 accordées au sein du ministère ou de l'organisme, montant individuel de ces primes et nombre d'employés qui en ont bénéficié en 2020-2021.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

RG107. Nombre de mises à pieds et de non-renouvellement de contrats découlant de la pandémie de la COVID-19, au sein du ministère ou de l'organisme, en 2020-2021.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

RG108. Sommes dépensées par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 au sujet de l'acquisition de matériel pour fins de télétravail (Tablettes, cellulaires, aménagement de bureau, remboursement de frais d'internet, etc.)

La réponse à cette question se trouve à la question RG8.

RG109. Sommes dépensées par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 en matière de sécurité informatique en spécifiant précisément les sommes dépensées en frais de consultants en sécurité informatique.

La réponse à cette question se trouve à la question RG8.

RG110. Sommes dépensées par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 pour l'acquisition de services de vidéo-conférence (ZOOM, Teams, etc.) : a) Liste des contrats; b) Nom du fournisseur; c) Montant déboursé.

La réponse à cette question se trouve à la question RG8.

RG111. Sommes dépensées par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 en matière de remboursement aux employés pour l'achat de matériel requis pour le télétravail.

Le Secrétariat du Conseil du trésor a récemment annoncé la mise en œuvre d'une mesure de compensation financière pour les employés en télétravail dans le contexte d'urgence sanitaire ayant commencé le 13 mars 2020. Cette mesure vise à permettre au personnel d'aménager son poste de télétravail en favorisant sa santé et sa sécurité.

Les employés éligibles à cette mesure, soit le personnel nommé suivant la *Loi sur la fonction publique* qui effectue une prestation de travail régulière en télétravail au cours de la période d'urgence sanitaire, en ont été informés le 24 février 2021. En revanche, les employés qui n'ont pas effectué une prestation de travail en télétravail au cours de la période d'urgence sanitaire et les étudiants ne sont pas éligibles à cette mesure.

En date du 28 février 2021, le MIFI avait versé **845,38 $** en compensation financière.

RG112. Nombre d'employés ayant été absent du travail pour cause de quarantaine liée à la COVID-19 ou en retrait préventif lié à la COVID-19 au sein du ministère ou de l'organisme en 2020-2021 ainsi que l'estimation des coûts en découlant.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

RG113. Concernant toute mesures de soutien aux employés en matière de santé mentale, au sein du ministère ou de l'organisme en 2020-2021 :
a) Les sommes dépensées;
b) Le nombre de demandes au Programme d'aide aux employés (PAE)
c) Les sommes dépensées spécifiquement en ressources externes en la matière.

Concernant toute mesure de soutien aux employés en matière de santé mentale, au sein du ministère ou de l'organisme en 2020-2021 :

a) Les sommes dépensées : 24 494 $;

b) Le nombre de demandes au Programme d'aide aux employés (PAE) : cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.

c) Les sommes dépensées spécifiquement en ressources externes en la matière : comme le MIFI ne fait affaire qu'avec une ressource externe, voir la réponse à la question a).

Les informations relatives aux contrats octroyés à des firmes externes sont disponibles sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec : https://www.seao.ca/ ainsi qu'aux engagements financiers de 25 000 $ et plus qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique.

RG114. Concernant l'achat de matériel de protection individuel par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 :
a) Total des dépenses réalisées;
b) Type de matériel de protection acquis (gants, gels, visières, etc.);
c) Liste des fournisseurs retenus;
d) Coûts d'installation;
e) Liste des contrats accordés et montants déboursés;
f) Si les contrats ont été accordés de gré à gré, en fournir le motif.

Selon les données disponibles au 28 février 2021.

Gels	**14 108,22 $**
Bornes Électrique Québec inc.	910,00 $
Novexco inc. (Hamster)	12 069,02 $
Shop BARGAIN CLUB	339,69 $
Tenaquip limitée	789,51 $
Gants	**10,49 $**
Novexco inc. (Hamster)	10,49 $
Masques	**57 243,72 $**
ATES Medical inc.	44 000,00 $
Boutique Tristan & Iseut inc.	8 745,00 $
Fonds de soutien à la réins. Soc. Établ. de dét. Leclerc de Laval	501,00 $
Investissements Gest-E inc.	1 495,97 $
Lalema inc.	919,95 $
Novexco inc. (Hamster)	1 581,80 $
Plexiglass	**7 323,08 $**
MP Reproductions inc.	890,00 $
Novexco inc. (Hamster)	5 210,83 $
Quincaillerie Notre-Dame de St-Henri inc.*	365,91 $
* Coût d'installation (SQI)	709,34 $
Réno-Dépôt	147,00 $
Visières	**5 042,20 $**
Novexco inc. (Hamster)	4 090,90 $
Tenaquip limitée	807,30 $
Uline.ca	144,00 $
Autres : Écran séparateur	**5 090,98 $**
Aéroport de Dorval, Montréal (Achat et installation par la SQI)	5 090,98 $
Total de dépenses :	**88 818,69 $**

Les coûts d'installation, s'il en est, sont inclus dans le total des dépenses réalisées.

Les contrats d'achat du matériel de protection individuel par le ministère en 2020-2021 ont été accordés de gré à gré compte tenu de l'urgence de la situation et de la disponibilité des stocks.

Un contrat d'approvisionnement peut être conclut de gré à gré si le montant est inférieur aux seuils d'appel d'offres déterminés par les accords de libéralisation.

Pour les contrats de plus de 25 000 $, l'information se trouve aux engagements financiers qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique et ces informations sont aussi disponibles sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec : https://seao.ca/.

RG115. Concernant l'entretien ménager et la désinfection des locaux du ministère ou de l'organisme en 2020-2021, fournir :
a) Le total des sommes dépensées;
b) Le nom des fournisseurs retenus;
c) La liste des contrats.

Selon les données disponibles au 28 février 2021 :

Désinfectants de surface	**2 380,42**
Novexco inc. (Hamster)	398,70
Tenaquip limitée	1 981,72
Lingettes	**8 218,02**
Distribution G. SAUCIER	595,00
Distribution Guy	650,00
Fournitures et Services X-Treme (9175-6320 Québec inc.)	899,40
Novexco inc. (Hamster)	6 073,62
Désinfection des locaux	**4 102,32**
SQI	1 954,62
Gestion George Coulombe	2 147,70
Total de dépenses :	**14 700,76 $**

Pour les immeubles qui sont propriété de la Société québécoise des infrastructures et dont celle-ci est responsable du contrat d'entretien ménager, la réponse à cette question sera transmise par la Société québécoise des infrastructures, et ce, pour tous les ministères et organismes logés dans un immeuble dont celle-ci est propriétaire.

RG116. Fournir chaque avis reçu par le ministère ou l'organisme de la part de la Direction nationale de la Santé publique, l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) ou, en lien avec la pandémie de la COVID-19.

Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice d'étude des crédits.

RG117. Coût total de mise en place de mesures découlant des visites de la CNESST dans les locaux du ministère ou de l'organisme ainsi qu'une liste des recommandations effectuées.

Le ministère n'a eu aucune visite de la CNESST depuis le début de la pandémie.

RG118. Nombre de plaintes reçues par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 en lien avec la pandémie de COVID-19. (Préciser le nombre de plaintes provenant des employés et le nombre de plaintes provenant du public).

Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice d'étude des crédits.

RG119. Consignes et directives données aux employés des cabinets ministériels en lien avec la pandémie de COVID-19 et leur présence au bureau en 2020-2021.

Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice d'étude des crédits.

RG120. Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme en 2020-2021 et qui ont fait l'objet de coûts additionnels autorisés par le sous-ministre ou le dirigeant de l'organisme public, comme il est prévu à l'article 17 de la Loi sur les contrats des organismes publics, en indiquant :

a) le nombre d'autorisations;
b) le nom du professionnel ou de la firme touché(e) faisant l'objet de cet octroi;
c) le nom de tous les sous-traitants associés au contrat et faisant l'objet de cet octroi;
d) le montant accordé;
e) les motifs de la demande.

Aucun contrat n'a fait l'objet de coûts additionnels autorisés par le sous-ministre comme il est prévu à l'article 17 de la Loi sur les contrats des organismes publics (LCOP).

Ces informations sont toutefois aussi disponibles sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec : https://www.seao.ca/.

RG121. Liste détaillée de tous les contrats accordés en vertu des articles 118 et 123 de la Loi sur la santé publique, en indiquant :

a) le nom du professionnel ou de la firme;
b) les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final);
c) le coût;
d) l'état de prestation des services;
e) l'échéancier.

La réponse à cette question sera transmise par le ministère de la Santé et des Services sociaux.

RG122. Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un cabinet ministériel en 2020-2021, en indiquant, pour chaque contrat :

a) les noms du professionnel ou de la firme;
b) les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final);
c) le coût;
d) l'échéancier;
e) dans le cas d'un octroi par soumission, les noms des soumissionnaires et le montant des soumissions.

La réponse à cette question se trouve à la RG8.

RG123. Nombre de demandes d'accès à l'information par ministère et organisme en 2020-2021:
a) le montant total facturé et récolté découlant des demandes d'accès à l'information;
b) le nombre de refus (avec mention de la raison ou de l'article);
c) le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 20 jours;
d) le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 30 jours.

L'information concernant les demandes d'accès à l'information sera présentée au Rapport annuel 2020-2021 des ministères et organisme.

RG124. La liste des personnes et le mandat des comités formés par le Conseil exécutif, les ministères et organismes ainsi que les honoraires donnés à ces personnes.

Le Comité d'audit externe a pour mandat de transmettre au sous-ministre des conseils indépendants et objectifs relativement à la gestion des risques, aux mécanismes de contrôle et à la gouvernance du Ministère.

Liste des personnes	Montant des honoraires donnés en 2020-2021
Claude Blouin	8 466, 56 $
Jean Monfet	3 500,28 $
9345-0807 Québec inc. (Ginette Sylvain)	3 597,51 $
Diane Wilhelmy	3 046,54 $

RG125. Pour la préparation des projets de loi, des politiques, des stratégies ou des consultations gouvernementales, indiquer, pour chaque type, si une entente de confidentialité a été requise par le ministère ou le cabinet auprès des partenaires. Le cas échéant, pour chacun des types visés, fournir la liste des partenaires engagés ainsi que ladite entente.

Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits budgétaires.

RG126. Pour le ministère et chacun de ses organismes, en 2020-2021, indiquer le nombre de divulgations d'actes répréhensibles reçues, le nombre d'enquêtes (débutées, en cours ou terminées), ainsi que le nombre de divulgations fondées, y compris celles ayant mené à des mesures correctives. Préciser, pour chaque divulgation, la catégorie d'actes répréhensibles visée à l'article 4 de la Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics (2016, chapitre 34).

L'information concernant les divulgations d'actes répréhensibles sera présentée au Rapport annuel 2020-2021 des ministères et des organismes ainsi qu'au Rapport annuel d'activités 2020-2021 du Protecteur du citoyen.

RG127. Nombre de postes ouverts pour les années financières 2019-2020 et 2020-2021; et nombre de postes comblés pour chaque catégorie d'emploi présente au sein du ministère.

La réponse à cette question se trouve à la question RG15m.

RG128. Veuillez indiquer les montants qui ont été alloués à la rémunération des stages depuis 2016.
a) Nombre de stagiaires reçus;
b) Heures de stages effectués;
c) Rémunération totale déboursée.

a) Nombre de stagiaires reçus en 2020-2021 : 24.

c) Rémunération totale déboursée : 302 277,60 $.

Sources : a) Rapport SAGIR – Rapport sur les nominations - extrait le 15 mars 2021, couvrant la période du 1er avril 2020 au 28 février 2021.
c) Rapport SAGIR - Rapport détaillé de paie par employé – compilation de la paie 1 à 26, couvrant la période du 1er avril 2020 au 31 mars 2021.

RG129. Fournir une description de la dotation de véhicules au sein du ministère ou de l'organisme, ventilée par région et incluant :

a) nombre total de véhicules;
b) le type de véhicules;
c) le nombre de véhicules hybrides;
d) le nombre de véhicules hybrides rechargeables;
e) le nombre de véhicules électriques.

Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits budgétaires.

RG130. Veuillez fournir une liste des actions effectuées dans le ministère ou l'organisme en lien avec le PACC 2020, pour 2019-2020, incluant :
a) les sommes dépensées pour chaque action;
b) le nombre d'ETC dédiés au suivi ou à la mise en œuvre de chaque action.

La réponse à cette question sera transmise par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

RG131. Fournir la liste des rencontres avec des représentants autochtones, avec la date de la rencontre, les nations représentées et l'objet de la rencontre.

Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits budgétaires.

RG132. Faire une liste de toutes les analyses différenciées selon les sexes (ADS+) effectuées au sein de tous les ministères et tous les organismes. Donner le coût pour effectuer chacun de ces analyses en ETC ou le montant du contrat octroyé.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat à la condition féminine.

RP1. Liste de toutes les formations (incluant les formations continues et celles menant à l'obtention d'une certification ou d'un diplôme), conférences, ateliers, journées d'activités, activités de développement, sommets, congrès ou autres activités auxquelles ont participé les employés du ministère et des organismes qui en relèvent au cours de l'année 2020-2021. Indiquer :

a) le lieu ;
b) le coût ;
c) la ou les dates de participation ;
d) le nombre de participants ;
e) le nom de la personne ou de l'organisme ayant offert l'activité ;
f) le nom de la formation ou de l'activité.

Pour la période du 1er avril 2020 au 28 février 2021, le coût des formations, conférences, ateliers, journées d'activités, activités de développement, sommets, congrès ou autres activités auxquelles ont participé les employés du Ministère s'élève à 250 549,65 $.

RP2. Nombre et pourcentage d'employés occasionnels par secteurs au ministère et dans chaque organisme qui en relève en 2019-2020 et 2020-2021. Préciser pour chaque secteur et pour chaque année le nombre et le pourcentage d'employés devenus permanents.

Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits budgétaires.

RP3. Copie et détail des demandes d'optimisation reçues par le ministère ou organismes qui en relèvent concernant les efforts budgétaires demandés par le président du Conseil du Trésor pour 2020-2021 et 2021-2022.

La réponse à cette question relève du Secrétariat du Conseil du trésor.

RP4. Liste et copie de tous les sondages effectués par le ministère et par chaque organisme qui en relève en 2020-2021, en indiquant les coûts, le sujet et, le cas échéant, la firme retenue pour le réaliser.

La réponse à cette question se trouve à la question RG66.

RP5. Liste de tous les frais de traduction et des documents traduits pour le ministère et chacun de ses organismes en 2020-2021. Fournir la liste des contrats octroyés, le nom des firmes retenues et les coûts.

Nom du fournisseur	Coûts	Liste des documents traduits
Adhoc Solutions linguistiques inc.	8 168,93 $	◗ Traductions pour le site Internet ◗ Traductions d'outils pour les médias sociaux ◗ Traductions de lettres types ◗ Traductions de courriels types ◗ Traductions de formulaires ◗ Traductions de documents administratifs ◗ Traductions d'outils de communications
De Cruz, Natasha	7 792,65 $	◗ Traductions pour le site Internet ◗ Traductions de courriels types ◗ Traductions de lettres types ◗ Traductions d'outils pour les médias sociaux ◗ Traductions d'outils de communications ◗ Traductions d'outils promotionnels ◗ Traductions de documents administratifs
Documents Traduction	8 696,98 $	◗ Traductions pour le site Internet ◗ Traductions de lettres types ◗ Traductions de courriels types ◗ Traductions d'outils de communications ◗ Traductions de formulaires
Un mot d'Excellence	5 210,96 $	◗ Traductions pour le site web ◗ Traductions de formulaires ◗ Traductions d'outils de communication
Traduction Proteus	2026,66 $	◗ Traductions pour le site Internet ◗ Traductions de courriels types ◗ Traductions de lettres types ◗ Traductions de formulaires ◗ Traductions d'outils pour les médias sociaux ◗ Traductions d'outils de communications
Service de traduction Noisette	2 110,46 $	◗ Traductions pour le site Internet ◗ Traductions de documents administratifs ◗ Traductions d'outils de communications ◗ Traductions de courriels types ◗ Traductions d'outils pour les médias sociaux
Services linguistiques VERSACOM	37 633,55 $	◗ Traductions pour le site Internet ◗ Traductions d'outils promotionnels ◗ Traductions d'outils de communication ◗ Traductions de lettres types ◗ Traductions de courriel types ◗ Traductions de formulaires ◗ Traductions de documents administratifs ◗ Traductions d'outils pour les médias sociaux
Ad Hoc Solutions Linguistiques inc	1 000,00 $	◗ Traduction pour la mission de recrutement Journées Québec Colombie

Total : 72 640,19 $

RP6. Liste et détail de tous les mandats donnés à la Société immobilière du Québec par le ministère et par chaque organisme qui en relève pour la location, l'achat, la rénovation, la décoration et autres travaux réalisés en 2020-2021.

Selon les données disponibles au 28 février 2021.

Édifice du Carré Saint-Laurent, 1200, boulevard Saint-Laurent, Montréal (Québec) H2X 0C9

Divers travaux : câblage, caméra, poignée, comptoir, carillon etc.	24 802,94 $
Achat et installation de tapis d'hiver devant les ascenseurs	4 531,69 $

Édifice Marie-Guyart, 675, boulevard René-Lévesque Est, 3e étage, Québec (Québec) G1R 5X9

Installation antenne Uniden	792,86 $
Mise à jour et renouvellement système Sphinx	264,65 $

Aéroport de Montréal, 975 Boul. Roméo-Vachon Nord, Dorval (Québec) H4Y 1H2

Refaire la signalisation à l'aéroport	173,42 $

Place Dupuis, 800 boulevard de Maisonneuve Est, Montréal (Québec) H2L 4L8

Gardiennage	8 204,58 $
Nettoyage du local	109,22 $

Total des dépenses	**38 879,36 $**

RP7. Pour le ministère et chacun des organismes, qui en relèvent, indiquer pour 2020-2021 :
a) la liste de tous les concours et tirages réalisés;
b) les prix remis aux gagnants des concours et des tirages, ainsi que la valeur de ces prix;
c) l'objectif visé par la tenue de chacun des concours;
d) la liste des concours qui ont pris fin.

Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) n'a été responsable d'aucun concours en 2020-2021.

RP8. Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, concernant les campagnes de publicité et de sensibilisation, fournir pour 2020-2021 et pour chacune :

a) le nom de la campagne;
b) les coûts ventilés par postes de dépenses;
c) le nom de la (des) firme(s) ou du (des) professionnel(s) retenu(s) pour la réaliser;
d) le plan média, soit les dates de diffusion de la campagne;
e) les objectifs visés par chaque campagne.

Deux campagnes de promotion des Journées Québec (JQ) – une en France et une aux États-Unis

Coût total : 109 601,71 $

Nom de la firme : Cartier et Cossette Média via appel d'offres du CSPQ

Dates de diffusion :
du 12 octobre au 29 novembre 2020 (JQ France)
du 15 février au 28 février 2021 (JQ États-Unis)

Objectif : Susciter l'inscription en ligne de candidats pratiquant certains métiers et professions ciblés à l'une des activités de recrutement Journées Québec.

Campagne de promotion de la Semaine québécoise des rencontres interculturelles

Coût total : 154 989,55 $

Nom de la firme : Cartier et Cossette Média via appel d'offres du CSPQ

Dates de diffusion :
du 15 septembre au 25 octobre 2020

Objectif : Promouvoir la Semaine québécoise des rencontres interculturelles auprès de la population québécoise.

Campagne de promotion des services de francisation

Coût total : 38 604, 62 $*

Nom de la firme : Cartier et Cossette Média via appel d'offres du CSPQ

Dates de diffusion :
du 24 février 2021 au 28 février 2021*

***Les informations fournies couvrent la période jusqu'au 28 février 2021, mais la campagne s'est poursuivie jusqu'au 31 mars 2021 pour l'année financière 2020-2021.

Objectif : Faire la promotion des cours de français du Ministère et inciter les personnes immigrantes à s'y inscrire.

RP9. Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, la liste des programmes de financement ou de subventions, le montant global attitré au programme, la direction du ministère ou l'organisme qui en a la gestion, en indiquant pour chacun, pour 2020-2021 :
a) le nom et la nature des projets qui ont obtenu un financement ou une subvention;
b) le nom du ou des organismes bénéficiaires;
c) le montant qui leur a été accordé;
d) fournir également la liste des projets qui ont été rejetés pour chaque programme.

Programmes de subventions

En 2020-2021, les programmes bénéficient des budgets suivants* :

Programme d'accompagnement et de soutien à l'intégration (ancien Programme *Réussir l'intégration)*	61 033,3 K$
Programme *Mobilisation Diversité*	0 K$
Programme d'appui aux collectivités	16 276,8 K$
Programme Soutien à la mission	5 284,9 K$
Programme *d'aide à la reconnaissance des compétences (PARC)*	2 370,0 K$
Programme *d'aide financière pour l'intégration linguistique des immigrants*	69 739,2 K$

*Budget initial au livre des crédits 2020-2021

Liste des bénéficiaires - Voir Annexe - Sommes versées au 28 février 2021

Le Programme d'aide financière pour l'intégration linguistique des immigrants vise à inciter, à l'étranger et au Québec, les personnes immigrantes à entreprendre ou à suivre leur démarche d'apprentissage du français comme langue d'intégration et de cohésion sociale et, ainsi, favoriser leur participation, en français, à la société québécoise. Ce programme permet d'accorder une aide financière individuelle aux personnes immigrantes qui suivent des cours de français.

Il existe deux types d'aide financière :

- une allocation qui permet le remboursement des cours de français suivis par une candidate ou un candidat sélectionné par le Québec chez un partenaire du Ministère à l'étranger, aux conditions établies;

- une aide financière incitative pour les personnes immigrantes qui suivent des cours à temps complet ou à temps partiel offerts en vertu du Programme d'intégration linguistique pour les immigrants. Ces cours peuvent être suivis auprès d'un prestataire de service du Ministère ou dans un centre de service scolaire avec qui le Ministère a signé une entente.

Type d'aide financière		**Sommes investies (K$) en 2020-2021 (au 28 février 2021)**
Allocation pour des cours de français suivis à l'étranger		9,6
Aide financière incitative à la francisation au Québec	Allocation de participation à temps complet	39 613,1
	Allocation de frais de garde à temps complet	1 651,1
	Allocation de trajet ou de transport à temps complet	2 001,4
	Allocation de participation à temps partiel	9 214,6
	Allocation de frais de garde à temps partiel	404,0

Le Ministère ne détient pas de registre des demandes refusées.

Le Programme *Reconnaissance des compétences et accès aux ordres professionnels* offre de l'aide financière aux organismes admissibles pour développer des projets contribuant à faire reconnaître les compétences que les personnes immigrantes ont acquises à l'étranger, afin que leur contribution à la prospérité du Québec soit rapide et réussie. Ce programme était connu sous le nom Programme *Reconnaissance des compétences et accès aux ordres professionnels* (PRCAOP) jusqu'au 30 juin 2020. Les nouvelles normes du PARC ont été approuvées en novembre 2020.

Enfin, aucun projet présenté dans le cadre du PARC n'a été rejeté entre le 1er avril 2020 et le 28 février 2021.

POUR LE MINISTERE ET CHACUN DES ORGANISMES QUI EN RELEVENT, LA LISTE DES PROGRAMMES DE FINANCEMENT OU DE SUBVENTIONS DU MINISTERE, LE MONTANT GLOBAL ATTITRE AU PROGRAMME, LA DIRECTION DU MINISTERE OU L'ORGANISME QUI EN A LA GESTION, EN INDIQUANT POUR CHACUN, POUR 2020-2021 (au 28 février 2021) :classer par région

a) LE NOM ET LA NATURE DES PROJETS QUI ONT OBTENU UN FINANCEMENT OU UNE SUBVENTION ;

b) LE NOM DU OU DES ORGANISMES BENEFICIAIRES;

c) LE MONTANT QUI LEUR A ETE ACCORDE*.

FOURNIR EGALEMENT LA LISTE DES PROJETS QUI ONT ETE REJETES PAR CHAQUE PROGRAMME

Organismes bénéficiaires	Région administrative	Programme	Montant versé	Remarque - Nature des projets
Programme d'Accompagnement et de Soutien à l'Intégration (PASI)				
Carrefour jeunesse emploi d'Abitibi-Est	Abitibi-Témiscamingue	PASI	52 992,00 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective
Carrefour Jeunesse Emploi d'Abitibi-Ouest	Abitibi-Témiscamingue	PASI	27 861,00 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective
Carrefour jeunesse-emploi du Témiscamingue	Abitibi-Témiscamingue	PASI	32 649,00 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective
Mosaique: ass. inter. d'accueil et d'int immigr. en Abitibi-Témiscam. inc., La	Abitibi-Témiscamingue	PASI	91 496,00 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective
Mouvement de la Relève d'Amos-Région inc.	Abitibi-Témiscamingue	PASI	41 859,00 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective
Accueil et intégration BSL inc.	Bas-Saint-Laurent	PASI	375 387,00 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective
Carrefour jeunesse-emploi Mitis	Bas-Saint-Laurent	PASI	46 137,00 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective
Centre local de développement de la région de Rivière-du-Loup	Bas-Saint-Laurent	PASI	75 334,00 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective
Municipalité régionale de comté de La Matanie	Bas-Saint-Laurent	PASI	97 734,00 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective
Projektion 16-35	Bas-Saint-Laurent	PASI	57 618,00 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective
Service Accès-Emploi	Bas-Saint-Laurent	PASI	19 890,00 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective
Centre de formation Option-Travail Ste-Foy	Capitale-Nationale	PASI	70 329,00 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective
Centre multiethnique de Québec inc.	Capitale-Nationale	PASI	1 645 248,00 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective
Centre R.I.R.E. 2000	Capitale-Nationale	PASI	16 548,00 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective
Serv. d'Orient. et d'Intégration des Immigrants au Travail de Qc [SOIIT Québec]	Capitale-Nationale	PASI	111 720,00 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective
Service Accès Travail de Portneuf	Capitale-Nationale	PASI	77 117,00 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective
Service d'aide à l'adaptation des immigrants et immig. [S.A.A.I.]	Capitale-Nationale	PASI	111 754,00 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective
Services de main-d'oeuvre l'Appui inc., Les	Capitale-Nationale	PASI	136 689,00 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective
Accès-Travail	Centre-du-Québec	PASI	66 617,00 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective
Carrefour jeunesse-emploi comté Nicolet-Bécancour	Centre-du-Québec	PASI	56 621,00 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective
Comité d'accueil international des Bois-Francs	Centre-du-Québec	PASI	223 207,00 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective
Impact emploi de l'Érable	Centre-du-Québec	PASI	23 529,00 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective
Projet d'Accueil et d'Intégration Solidaire	Centre-du-Québec	PASI	58 515,00 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective
Regroupement interculturel de Drummond inc.	Centre-du-Québec	PASI	532 558,00 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective
Alpha Bellechasse	Chaudière-Appalaches	PASI	173 084,00 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective
Carrefour emploi Lotbinière	Chaudière-Appalaches	PASI	165 794,00 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective
Carrefour jeunesse-emploi de Beauce-Nord	Chaudière-Appalaches	PASI	125 408,00 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective
Carrefour jeunesse-emploi de Beauce-Sud	Chaudière-Appalaches	PASI	301 773,00 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective
Carrefour Jeunesse-Emploi les Etchemins	Chaudière-Appalaches	PASI	66 968,00 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective
Corporation de Développement Économique de la MRC de Montmagny	Chaudière-Appalaches	PASI	97 937,00 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective
Ici Intégration Communautaire des Immigrants	Chaudière-Appalaches	PASI	109 792,00 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective
Tremplin, centre pour personnes immigrantes et leurs familles, Le	Chaudière-Appalaches	PASI	310 512,00 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective
Carrefour Jeunesse Emploi de la Haute-Côte-Nord [CJEHCN]	Côte-Nord	PASI	19 268,00 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective
Centre Alpha Lira inc.	Côte-Nord	PASI	70 235,00 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective
Centre-Émersion [Manicouagan] inc.	Côte-Nord	PASI	80 039,00 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective
Pro-Gestion Estrie	Estrie	PASI	32 144,00 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective
Service d'aide aux Néo-Canadiens [Sherbrooke] inc.	Estrie	PASI	1 237 662,00 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective
Action Travail Chaleurs inc.	Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine	PASI	99 886,00 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective
Carrefour jeunesse emploi et option emploi du Rocher-Percé	Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine	PASI	59 010,00 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective

Centre local de développement de la Haute-Gaspésie	Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine	PASI	79 718,00 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective
Pouvoir des mots Gaspé	Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine	PASI	90 898,00 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective
Action Famille Lavaltrie inc.	Lanaudière	PASI	70 875,00 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective
AMINATE Acc. Multiethn. et int. nouv. arrivants à Terreb. et env.	Lanaudière	PASI	128 040,00 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective
Comité rég. d'éducation pour le dév. international Lanaudière	Lanaudière	PASI	260 477,00 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective
Service d'aide à la famille immigrante MRC de l'Assomption[SAFIMA]	Lanaudière	PASI	70 118,00 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective
ABL accès accueil action	Laurentides	PASI	118 359,00 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective
C.O.F.F.R.E.T. Centre form. et orient. fav. les rel. ethn. trad.	Laurentides	PASI	267 359,00 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective
Zone emploi d'Antoine-Labelle	Laurentides	PASI	19 957,00 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective
Carrefour d'Intercultures de Laval	Laval	PASI	473 227,00 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective
Carrefour jeunesse emploi de Laval [C.J.E.L.]	Laval	PASI	118 680,00 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective
Centre communautaire Petit Espoir	Laval	PASI	84 360,00 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective
Perspective carrière	Laval	PASI	43 439,00 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective
Carrefour Emploi Haut St-Maurice	Mauricie	PASI	57 783,00 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective
Service d'accueil des nouveaux arrivants [SANA] de Trois-Rivières	Mauricie	PASI	540 164,00 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective
Service d'Accueil des Nouveaux Arrivants [SANA] MRC de Maskinongé	Mauricie	PASI	171 843,00 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective
Service d'Accueil des Nouveaux Arrivants de Shawinigan	Mauricie	PASI	153 016,00 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective
Stratégie Carrière	Mauricie	PASI	29 835,00 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective
Alliance Carrière Travail [ACT]	Montérégie	PASI	31 028,00 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective
Carrefour le Moutier	Montérégie	PASI	369 550,00 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective
Centre de recherche d'emploi du Sud-Ouest [CRESO] (inactif)	Montérégie	PASI	66 044,00 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective
Centre Sino-Québec de la Rive-Sud	Montérégie	PASI	295 952,00 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective
CRESO Centre-conseil en emploi	Montérégie	PASI	28 682,00 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective
Droit à l'emploi [D.E.]	Montérégie	PASI	200 776,00 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective
Forum-2020	Montérégie	PASI	29 835,00 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective
Intégration Compétences	Montérégie	PASI	139 028,00 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective
Maison de la famille des Maskoutains	Montérégie	PASI	454 165,00 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective
Maison internationale de la Rive Sud inc.	Montérégie	PASI	931 834,00 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective
Orienthèque, centre orient. et serv. intégration de la m.-o., L'	Montérégie	PASI	127 555,00 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective
Réseaux Emploi entrepreneurship	Montérégie	PASI	79 095,00 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective
Solidarité ethnique régionale de la Yamaska	Montérégie	PASI	524 778,00 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective
Accueil aux immigrants de l'Est de Montréal	Montréal	PASI	1 232 469,00 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective
Accueil liaison pour arrivants [ALPA]	Montréal	PASI	661 792,00 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective
Accueil pour immig. et réfug. du Sud-Ouest Montréal centre Prisme	Montréal	PASI	429 477,00 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective
Agence Ometz	Montréal	PASI	74 893,00 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective
AGIR : Action lesbi, gai, bi, trans et queer immigrants-réfugiés	Montréal	PASI	62 500,00 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective
ALAC [Alliance pour l'accueil et l'intégration des immigrants-es]	Montréal	PASI	518 955,00 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective
Bienvenue à Notre-Dame-de-Grâce	Montréal	PASI	321 670,00 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective
Cari St-Laurent	Montréal	PASI	1 833 678,00 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective
Carrefour Blé	Montréal	PASI	84 378,00 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective
Carrefour d'aide aux nouveaux arrivants	Montréal	PASI	361 379,00 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective
Centre communautaire des femmes sud-asiatique	Montréal	PASI	351 900,00 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective
Centre d'action bénévole de Montréal-Nord	Montréal	PASI	200 725,00 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective
Centre d'Action Socio-Communautaire de Montréal	Montréal	PASI	234 948,00 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective
Centre d'appui aux communautés immigrantes de Bordeaux-Cartierville	Montréal	PASI	2 528 892,00 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective
Centre des femmes de Montréal	Montréal	PASI	328 569,00 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective
Centre d'intégr. multi-services de l'Ouest de l'Île [C.I.M.O.I.]	Montréal	PASI	418 596,00 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective

Centre social d'aide aux immigrants	Montréal	PASI	1 458 949,00 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective
CLAM [Carrefour de Liaison et d'Aide Multi-ethnique]	Montréal	PASI	640 119,00 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective
Clef pour l'Intégration au travail des immigrants	Montréal	PASI	203 098,00 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective
Collectif des Femmes Immigrantes du Québec	Montréal	PASI	286 975,00 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective
Comité d'Éducation aux adultes de la Petite Bourgogne et de St-Henri, Le	Montréal	PASI	91 067,00 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective
Hirondelle, services d'accueil et d'intégration des immigrants, L'	Montréal	PASI	803 300,00 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective
Maison d'Haïti	Montréal	PASI	232 800,00 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective
Organisme pour l'Intégration, la Citoyenneté et l'Inclusion, L'	Montréal	PASI	193 800,00 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective
Projet Genèse	Montréal	PASI	37 541,00 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective
Promis [Promotion - Intégration - Société Nouvelle]	Montréal	PASI	1 094 466,00 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective
Service à la famille chinoise du Grand Montréal inc.	Montréal	PASI	654 689,00 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective
Service d'Aide et de Liaison pour Immigrants la Maisonnée	Montréal	PASI	1 100 910,00 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective
Service d'interprète, d'aide et de référence aux immigrants [SIARI]	Montréal	PASI	952 769,00 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective
Table concert. des org. serv. des pers. réfugiées immigrantes inc.	Montréal	PASI	118 250,00 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective
Agora Boréale, Association interculturelle de Lebel-sur-Quévillon	Nord-du-Québec	PASI	54 771,00 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective
Accompagnement des femmes immigrantes de l'Outaouais [AFIO]	Outaouais	PASI	261 938,00 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective
Accueil-Parrainage Outaouais	Outaouais	PASI	406 798,00 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective
Carrefour Jeunesse Emploi de la Vallée-de-la-Gatineau	Outaouais	PASI	31 182,00 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective
Carrefour jeunesse emploi Papineau	Outaouais	PASI	56 250,00 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective
Carrefour Jeunesse-Emploi de l'Outaouais	Outaouais	PASI	121 733,00 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective
Centre serv. pour économie et emploi des Collines-de-l'Outaouais	Outaouais	PASI	60 960,00 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective
Service Intégration Travail Outaouais	Outaouais	PASI	91 140,00 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective
Carrefour jeunesse-emploi Saguenay inc.	Saguenay - Lac-Saint-Jean	PASI	45 952,00 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective
Groupe Inclusia	Saguenay - Lac-Saint-Jean	PASI	123 042,00 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective
Portes Ouvertes sur le Lac	Saguenay - Lac-Saint-Jean	PASI	130 809,00 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective
SEMO	Saguenay - Lac-Saint-Jean	PASI	63 079,00 $	Favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective
Programme d'Aide à la Reconnaissance des Compétences (PARC)				
Ordre des comptables professionnels agréés du Québec	Montréal	PARC	142 500,00 $	Appui financier pour soutenir des projets contribuant à reconnaître les compétences des personnes immigrantes formées à l'étranger afin que leur contribution à la prospérité du Québec soit rapide et réussie.
Ordre des Infirmières et Infirmiers du Québec	Montréal	PARC	89 808,00 $	Appui financier pour soutenir des projets contribuant à reconnaître les compétences des personnes immigrantes formées à l'étranger afin que leur contribution à la prospérité du Québec soit rapide et réussie.
Qualifications Québec	Montréal	PARC	400 000,00 $	Appui financier pour soutenir des projets contribuant à reconnaître les compétences des personnes immigrantes formées à l'étranger afin que leur contribution à la prospérité du Québec soit rapide et réussie.
Programme d'Appuis auc Collectivités (PAC)				
Carrefour jeunesse emploi d'Abitibi-Est	Abitibi-Témiscamingue	PAC	20 859,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Carrefour Jeunesse Emploi d'Abitibi-Ouest	Abitibi-Témiscamingue	PAC	18 000,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Carrefour jeunesse-emploi du Témiscamingue	Abitibi-Témiscamingue	PAC	50 586,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Mosaique: ass. inter. d'accueil et d'int immigr. en Abitibi-Témiscam. inc., La	Abitibi-Témiscamingue	PAC	37 095,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Mouvement de la Relève d'Amos-Région inc.	Abitibi-Témiscamingue	PAC	10 000,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Ville de Val-d'Or	Abitibi-Témiscamingue	PAC	5 045,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Accueil et intégration BSL inc.	Bas-Saint-Laurent	PAC	21 744,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Carrefour jeunesse-emploi Mitis	Bas-Saint-Laurent	PAC	4 410,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Centre local de développement de la région de Rivière-du-Loup	Bas-Saint-Laurent	PAC	26 298,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Municipalité régionale de comté de Kamouraska	Bas-Saint-Laurent	PAC	16 933,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.

Municipalité régionale de comté de La Matanie	Bas-Saint-Laurent	PAC	12 436,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Municipalité régionale de comté de la Matapédia	Bas-Saint-Laurent	PAC	4 955,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Municipalité régionale de comté de La Mitis	Bas-Saint-Laurent	PAC	20 394,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Municipalité régionale de comté de Rivière-du-Loup	Bas-Saint-Laurent	PAC	8 250,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Municipalité régionale de comté de Témiscouata	Bas-Saint-Laurent	PAC	10 000,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Centre R.I.R.E. 2000	Capitale-Nationale	PAC	27 000,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Québec International, Corp. de dév. écono. pour la région de QC	Capitale-Nationale	PAC	120 000,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Serv. d'Orient. et d'Intégration des Immigrants au Travail de Qc [SOIIT Québec]	Capitale-Nationale	PAC	27 000,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Service Accès Travail de Portneuf	Capitale-Nationale	PAC	10 500,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Services de main-d'oeuvre l'Appui inc., Les	Capitale-Nationale	PAC	18 900,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Accès-Travail	Centre-du-Québec	PAC	23 000,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Alpha Bellechasse	Chaudière-Appalaches	PAC	16 452,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Carrefour emploi Lotbinière	Chaudière-Appalaches	PAC	13 104,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Carrefour jeunesse-emploi de Beauce-Nord	Chaudière-Appalaches	PAC	19 422,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Carrefour jeunesse-emploi de Beauce-Sud	Chaudière-Appalaches	PAC	16 974,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
CDC ICI Montmagny-L'Islet	Chaudière-Appalaches	PAC	48 944,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Ici Intégration Communautaire des Immigrants	Chaudière-Appalaches	PAC	45 036,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Municipalité régionale de comté de l'Islet	Chaudière-Appalaches	PAC	30 000,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Tremplin, centre pour personnes immigrantes et leurs familles, Le	Chaudière-Appalaches	PAC	42 012,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Ville de Lévis	Chaudière-Appalaches	PAC	30 000,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Centre Alpha Lira inc.	Côte-Nord	PAC	27 000,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Municipalité régionale de comté de Manicouagan	Côte-Nord	PAC	32 098,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Municipalité régionale de comté de Coaticook	Estrie	PAC	15 000,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Place des jeunes l'Intervalle, La	Estrie	PAC	4 098,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Pro-Gestion Estrie	Estrie	PAC	72 000,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Ville de Sherbrooke	Estrie	PAC	125 000,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Lanaudière Économique	Lanaudière	PAC	75 000,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Service d'aide à la famille immigrante MRC de l'Assomption[SAFIMA]	Lanaudière	PAC	15 000,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
ABL accès accueil action	Laurentides	PAC	22 500,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Municipalité régionale de comté d'Argenteuil	Laurentides	PAC	25 000,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Municipalité régionale de comté des Laurentides	Laurentides	PAC	25 000,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.

Zone emploi d'Antoine-Labelle	Laurentides	PAC	64 564,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Centre communautaire Petit Espoir	Laval	PAC	25 023,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Femmes en emploi	Laval	PAC	18 824,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Société d'histoire et de généalogie de l'Île Jésus	Laval	PAC	16 602,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Société nationale des québécois et québécoises de la région Laval	Laval	PAC	15 000,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Municipalité régionale de comté de Mékinac	Mauricie	PAC	16 535,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
SANA Shawinigan	Mauricie	PAC	120 512,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Service d'Accueil des Nouveaux Arrivants [SANA] MRC de Maskinongé	Mauricie	PAC	15 602,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Service d'Accueil des Nouveaux Arrivants de Shawinigan	Mauricie	PAC	18 000,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Stratégie Carrière	Mauricie	PAC	61 470,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Centre de recherche d'emploi du Sud-Ouest [CRESO] (inactif)	Montérégie	PAC	22 364,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
CRESO Centre-conseil en emploi	Montérégie	PAC	17 891,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Droit à l'emploi [D.E.]	Montérégie	PAC	70 200,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Forum-2020	Montérégie	PAC	98 217,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Intégration Compétences	Montérégie	PAC	68 216,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Maison internationale de la Rive Sud inc.	Montérégie	PAC	25 030,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Municipalité régionale de comté des Maskoutains	Montérégie	PAC	6 500,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Orienthèque, centre orient. et serv. intégration de la m.-o., L'	Montérégie	PAC	24 500,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Réseaux Emploi entrepreneurship	Montérégie	PAC	25 272,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Solidarité ethnique régionale de la Yamaska	Montérégie	PAC	32 519,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Ville de Longueuil	Montérégie	PAC	25 682,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Accueil liaison pour arrivants [ALPA]	Montréal	PAC	27 000,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Carrefour Blé	Montréal	PAC	112 380,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Carrefour de Ressources en Interculturel	Montréal	PAC	27 337,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Carrefour Solidarité Anjou	Montréal	PAC	76 748,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Centre d'alphabétisation de Villeray, la Jarnigoine inc., Le	Montréal	PAC	17 959,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Centre d'appui aux communautés immigrantes de Bordeaux-Cartierville	Montréal	PAC	48 139,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Centre de Prévention de la Violence Familiale Générations	Montréal	PAC	100 520,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Centre des Jeunes l'Escale de Montréal-Nord inc.	Montréal	PAC	21 000,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Centre inter. de doc. et d'inf. haitienne, carabaien, et afro-can, Le	Montréal	PAC	5 250,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Collectif des Femmes Immigrantes du Québec	Montréal	PAC	88 200,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.

Culture pour Tous	Montréal	PAC	44 000,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Fédération des Chambres de Commerce de la Province de Québec	Montréal	PAC	44 000,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Groupe d'expertise pour le dével. des cités intercul. au Québec	Montréal	PAC	232 560,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Organisme pour l'Intégration, la Citoyenneté et l'Inclusion, L'	Montréal	PAC	48 500,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Promis [Promotion - Intégration - Société Nouvelle]	Montréal	PAC	40 352,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Table Ronde du Mois de l'Histoire des Noirs	Montréal	PAC	22 500,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Vivre Saint-Michel en Santé	Montréal	PAC	25 000,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Agora Boréale, Association interculturelle de Lebel-sur-Quévillon	Nord-du-Québec	PAC	22 650,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Ville de Gatineau	Outaouais	PAC	100 000,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Municipalité régionale de comté le Fjord-du-Saguenay	Saguenay - Lac-Saint-Jean	PAC	15 250,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Portes Ouvertes sur le Lac	Saguenay - Lac-Saint-Jean	PAC	100 260,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
SEMO	Saguenay - Lac-Saint-Jean	PAC	20 790,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Ville de Rimouski	Sans objet	PAC	14 802,00 $	Réunir les conditions propices à l'attraction et l'établissement durable de personnes immigrantes en région et favoriser leur pleine participation, en français, dans les collectivités accueillantes et inclusives.
Programme Soutien à la mission (PSM)				
Mosaique: ass. inter. d'accueil et d'int immigr. en Abitibi-Témiscam. inc., La	Abitibi-Témiscamingue	PSM	49 000,00 $	Soutien financier, en mission globale, des organismes communautaires autonomes engagés dans les champs de mission du Ministère.
Accueil et intégration BSL inc.	Bas-Saint-Laurent	PSM	69 000,00 $	Soutien financier, en mission globale, des organismes communautaires autonomes engagés dans les champs de mission du Ministère.
Carrefour d'action interculturelle	Capitale-Nationale	PSM	49 000,00 $	Soutien financier, en mission globale, des organismes communautaires autonomes engagés dans les champs de mission du Ministère.
Centre multiethnique de Québec inc.	Capitale-Nationale	PSM	80 500,00 $	Soutien financier, en mission globale, des organismes communautaires autonomes engagés dans les champs de mission du Ministère.
Centre R.I.R.E. 2000	Capitale-Nationale	PSM	66 000,00 $	Soutien financier, en mission globale, des organismes communautaires autonomes engagés dans les champs de mission du Ministère.
Comité d'accueil international des Bois-Francs	Centre-du-Québec	PSM	69 000,00 $	Soutien financier, en mission globale, des organismes communautaires autonomes engagés dans les champs de mission du Ministère.
Projet d'Accueil et d'Intégration Solidaire	Centre-du-Québec	PSM	49 000,00 $	Soutien financier, en mission globale, des organismes communautaires autonomes engagés dans les champs de mission du Ministère.
Regroupement interculturel de Drummond inc.	Centre-du-Québec	PSM	69 000,00 $	Soutien financier, en mission globale, des organismes communautaires autonomes engagés dans les champs de mission du Ministère.
Ici Intégration Communautaire des Immigrants	Chaudière-Appalaches	PSM	66 000,00 $	Soutien financier, en mission globale, des organismes communautaires autonomes engagés dans les champs de mission du Ministère.
Tremplin, centre pour personnes immigrantes et leurs familles, Le	Chaudière-Appalaches	PSM	49 000,00 $	Soutien financier, en mission globale, des organismes communautaires autonomes engagés dans les champs de mission du Ministère.
Actions interculturelles de dévelop. et d'éducation [AIDE] inc.	Estrie	PSM	66 000,00 $	Soutien financier, en mission globale, des organismes communautaires autonomes engagés dans les champs de mission du Ministère.
Service d'aide aux Néo-Canadiens [Sherbrooke] inc.	Estrie	PSM	80 500,00 $	Soutien financier, en mission globale, des organismes communautaires autonomes engagés dans les champs de mission du Ministère.
AMINATE Acc. Multiethn. et int. nouv. arrivants à Terreb. et env.	Lanaudière	PSM	42 500,00 $	Soutien financier, en mission globale, des organismes communautaires autonomes engagés dans les champs de mission du Ministère.
Comité rég. d'éducation pour le dév. international Lanaudière	Lanaudière	PSM	69 000,00 $	Soutien financier, en mission globale, des organismes communautaires autonomes engagés dans les champs de mission du Ministère.
Service d'aide à la famille immigrante MRC de l'Assomption[SAFIMA]	Lanaudière	PSM	42 500,00 $	Soutien financier, en mission globale, des organismes communautaires autonomes engagés dans les champs de mission du Ministère.
ABL accès accueil action	Laurentides	PSM	42 500,00 $	Soutien financier, en mission globale, des organismes communautaires autonomes engagés dans les champs de mission du Ministère.
C.O.F.F.R.E.T. Centre form. et orient. fav. les rel. ethn. trad.	Laurentides	PSM	69 000,00 $	Soutien financier, en mission globale, des organismes communautaires autonomes engagés dans les champs de mission du Ministère.
Carrefour d'Intercultures de Laval	Laval	PSM	60 000,00 $	Soutien financier, en mission globale, des organismes communautaires autonomes engagés dans les champs de mission du Ministère.
Service d'accueil des nouveaux arrivants [SANA] de Trois-Rivières	Mauricie	PSM	69 000,00 $	Soutien financier, en mission globale, des organismes communautaires autonomes engagés dans les champs de mission du Ministère.
Service d'Accueil des Nouveaux Arrivants [SANA] MRC de Maskinongé	Mauricie	PSM	49 000,00 $	Soutien financier, en mission globale, des organismes communautaires autonomes engagés dans les champs de mission du Ministère.
Service d'Accueil des Nouveaux Arrivants de Shawinigan	Mauricie	PSM	49 000,00 $	Soutien financier, en mission globale, des organismes communautaires autonomes engagés dans les champs de mission du Ministère.
Maison de la famille des Maskoutains	Montérégie	PSM	69 000,00 $	Soutien financier, en mission globale, des organismes communautaires autonomes engagés dans les champs de mission du Ministère.
Maison internationale de la Rive Sud inc.	Montérégie	PSM	60 000,00 $	Soutien financier, en mission globale, des organismes communautaires autonomes engagés dans les champs de mission du Ministère.
Solidarité ethnique régionale de la Yamaska	Montérégie	PSM	69 000,00 $	Soutien financier, en mission globale, des organismes communautaires autonomes engagés dans les champs de mission du Ministère.
Vision Inter-Cultures	Montérégie	PSM	57 500,00 $	Soutien financier, en mission globale, des organismes communautaires autonomes engagés dans les champs de mission du Ministère.
Accueil aux immigrants de l'Est de Montréal	Montréal	PSM	57 500,00 $	Soutien financier, en mission globale, des organismes communautaires autonomes engagés dans les champs de mission du Ministère.
Accueil liaison pour arrivants [ALPA]	Montréal	PSM	57 500,00 $	Soutien financier, en mission globale, des organismes communautaires autonomes engagés dans les champs de mission du Ministère.

Cari St-Laurent	Montréal	PSM	57 500,00 $	Soutien financier, en mission globale, des organismes communautaires autonomes engagés dans les champs de mission du Ministère.
Carrefour d'aide aux nouveaux arrivants	Montréal	PSM	57 500,00 $	Soutien financier, en mission globale, des organismes communautaires autonomes engagés dans les champs de mission du Ministère.
Centre d'appui aux communautés immigrantes de Bordeaux-Cartierville	Montréal	PSM	57 500,00 $	Soutien financier, en mission globale, des organismes communautaires autonomes engagés dans les champs de mission du Ministère.
Centre d'intégr. multi-services de l'Ouest de l'Île [C.I.M.O.I.]	Montréal	PSM	57 500,00 $	Soutien financier, en mission globale, des organismes communautaires autonomes engagés dans les champs de mission du Ministère.
Centre social d'aide aux immigrants	Montréal	PSM	65 000,00 $	Soutien financier, en mission globale, des organismes communautaires autonomes engagés dans les champs de mission du Ministère.
CLAM [Carrefour de Liaison et d'Aide Multi-ethnique]	Montréal	PSM	57 500,00 $	Soutien financier, en mission globale, des organismes communautaires autonomes engagés dans les champs de mission du Ministère.
Clef pour l'Intégration au travail des immigrants	Montréal	PSM	57 500,00 $	Soutien financier, en mission globale, des organismes communautaires autonomes engagés dans les champs de mission du Ministère.
Hirondelle, services d'accueil et d'intégration des immigrants, L'	Montréal	PSM	57 500,00 $	Soutien financier, en mission globale, des organismes communautaires autonomes engagés dans les champs de mission du Ministère.
Promis [Promotion - Intégration - Société Nouvelle]	Montréal	PSM	57 500,00 $	Soutien financier, en mission globale, des organismes communautaires autonomes engagés dans les champs de mission du Ministère.
Regroupement des organismes en francisation du Québec [R.O.F.Q.]	Montréal	PSM	65 905,00 $	Soutien financier, en mission globale, des organismes communautaires autonomes engagés dans les champs de mission du Ministère.
Service d'Aide et de Liaison pour Immigrants la Maisonnée	Montréal	PSM	57 500,00 $	Soutien financier, en mission globale, des organismes communautaires autonomes engagés dans les champs de mission du Ministère.
Table concert. des org. serv. des pers. réfugiées immigrantes inc.	Montréal	PSM	174 338,00 $	Soutien financier, en mission globale, des organismes communautaires autonomes engagés dans les champs de mission du Ministère.
Accueil-Parrainage Outaouais	Outaouais	PSM	69 000,00 $	Soutien financier, en mission globale, des organismes communautaires autonomes engagés dans les champs de mission du Ministère.

PROGRAMME D'AIDE À LA RECONNAISSANCE DES COMPÉTENCES

Ordre des comptables professionnels agréés du Québec	Montréal	PARC	142 000,00 $	Aide financière pour développer des projets contribuant à faire reconnaître les compétences que les personnes immigrantes ont acquises à l'étranger, afin que leur contribution à la prospérité du Québec soit rapide et réussie.
Qualifications Québec	Montréal	PARC	400 000,00 $	Aide financière pour développer des projets contribuant à faire reconnaître les compétences que les personnes immigrantes ont acquises à l'étranger, afin que leur contribution à la prospérité du Québec soit rapide et réussie.

RP10. Pour le ministère et chacun des organismes, agences, conseil, comités ou autres qui en relèvent, indiquer pour 2020-2021 :

a) le nombre et le nom des employés affectés aux communications ou aux affaires publiques;
b) le montant dépensé par la direction, département ou division des communications et/ou affaires publiques;
c) le montant total des sommes investies en veille médiatique, en 2020-2021 au sein de la direction des communications. Fournir le nom du ou des fournisseurs de services et le détail des factures payées.
d) Le montant total des sommes investies en veille médiatique, en 2020-2021 au sein du cabinet du ministre. Fournir le nom du ou des fournisseurs de services et le détail des factures payées.

---

a) Nombre d'employés au sein du Ministère affectés aux affaires publiques pour l'année 2020-2021 est de :

- 7 employés

b) Ventilation des dépenses en affaires publiques du Ministère pour l'année 2020-2021 :

- Diffusion de communiqués : 1 513,20 $
- Organisation ou tenue de conférences de presse, d'événements médiatiques ou d'autres événements: 2 365,00 $

c) Total des sommes investies en veille médiatique au sein de la Direction des communications :

Revue de presse quotidienne

- Fournisseur : Communications Démo (I.C.I. Influence communications inc.)
- Coût : 65 103,06 $
- Sujets : Immigration, intégration et francisation des personnes immigrantes, langue française et retombées des actions du Ministère et de ses partenaires

Outil de veille médiatique

- Fournisseur : Cedrom SNI – Eurêka
- Coût : 11 387,27 $
- Sujets : Immigration, intégration et francisation des personnes immigrantes, langue française et retombées des actions du Ministère et de ses partenaires

d) Total des sommes investies en veille médiatique au sein du cabinet de la ministre :

- La réponse à cette question est incluse au point c).

RP11. Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, le total et la ventilation des créances et/ou amendes à recouvrer pour 2020-2021, l'âge de ces créances (ventilé par années) et les moyens entrepris pour les recouvrer.

Le Ministère n'a aucune créance et/ou amende à recouvrer pour 2020-2021.

RP12. Nombre d'employés de la direction des relations avec la clientèle en 2020-2021, ventilé par corps d'emploi. Fournir une ventilation mensuelle des effectifs.

Nombre d'employés réguliers et occasionnels de la Direction des relations avec la clientèle en 2020-2021

Classe d'emplois	Nombre d'employés
Cadre	1
Agent ou agente de recherche et de planification socioéconomique	1
Analyste en informatique et des procédés administratifs	1
Technicien ou technicienne en administration	3
Préposé ou préposée aux renseignements	45
Total	51

Source : Rapport SAGIR EI – Population au 28 février 2021 – extrait le 15 mars 2021.

RP13. La liste de toutes les missions de recrutement/sélection en 2020-2021, pour chacune :
a) la ou les villes visitées dans le cadre de la mission;
b) les dates;
c) les fonctionnaires\personnel politique présents;
d) le coût total, ventilé par poste de dépense.

En 2020-2021 (en date du 28 février 2021), dix missions de recrutement international ont été réalisées par le Ministère et ses partenaires, Montréal International (MI), Québec International (QI) et la Société de développement économique de Drummondville (SDED). En raison de la pandémie, la majorité des missions se sont déroulées en format virtuel, mais certaines missions ont eu lieu en mode hybride, c'est-à-dire que les candidats se sont déplacés sur un lieu désigné par le gouvernement du Québec, sur le territoire étranger, afin d'effectuer les entrevues avec les employeurs du Québec à l'aide d'un système de visioconférence. Par ailleurs, aucune mission de sélection n'a eu lieu en 2020-2021.

Missions de recrutement international	
Journées Québec Casablanca (reprise)	
Ville visitée	Taghazout et M'diq, Maroc
Dates	4 et 5 septembre 2020
Fonctionnaires présents	• Anne-Marie Wilson, directrice des services d'immigration du Québec à Rabat • Hajer Aloui, conseillère en promotion et recrutement, DSI Rabat
Coût total Coût ventilé par poste de dépense	Le coût total est de 5 042,59 $ • Location de salle Hyatt Taghazout : 286,67 $ • Hébergement pour deux chambres Hôtel Hyatt Taghazout : 1000,28 $ • Frais de déplacement et séjour pour deux à Taghazout : 1 174, 49 $ • Location de salle au Sofitel M'Diq : 286,67$ • Hébergement pour deux fonctionnaires au Sofitel M'Diq : 1 152,38 $ • Frais de séjour à M'Diq pour deux fonctionnaires : 993,10 $ • Frais d'impression des Paraposts : 125 $ • Matériel sanitaire : 24 $

Mission mondiale QI (reprise)	
Ville visitée	La mission s'est déroulée de façon virtuelle et concernait de multiples territoires.
Dates	5 au 9 octobre 2020
Fonctionnaires présents	Aucun
Coût total Coût ventilé par poste de dépense	La mission était une mission mondiale de Québec International. Les dépenses des partenaires non gouvernementaux sont couvertes par les conventions d'aide financière et seront connues lors du dépôt de leur rapport annuel d'activités. Pour cette raison, les missions mondiales pilotées par les partenaires ne sont pas incluses dans cette fiche.

Mission mondiale de MI (reprise)	
Ville visitée	La mission s'est déroulée de façon virtuelle et concernait de multiples territoires.
Dates	19 octobre au 8 novembre 2020
Fonctionnaires présents	Aucun
Coût total Coût ventilé par poste de dépense	La mission était une mission mondiale de Montréal International. Les dépenses des partenaires non gouvernementaux sont couvertes par les conventions d'aide financière et seront connues lors du dépôt de leur rapport annuel d'activités. Pour cette raison, les missions mondiales pilotées par les partenaires ne sont pas incluses dans cette fiche.

Journées Québec Brésil	
Ville visitée	La mission s'est déroulée de façon virtuelle sur le territoire brésilien.
Dates	3 au 6 novembre 2020
Fonctionnaires présents	Aucun fonctionnaire physiquement présent. Fonctionnaires responsables de cette mission : Ana Amelia Rondon, conseillère en recrutement international (DRIRT) et Sarah Sanchez, conseillère en promotion, Antenne de Sao Paulo
Coût total Coût ventilé par poste de dépense	Le coût total est de 7 330 $. • Campagne publicitaire numérique (DSI) : 4 000 $ • Relations de presse (DSI) : 3 000 $ • Production visuelle et vidéo (DC) : 330 $

Journées Québec Tunisie	
Ville visitée	La mission s'est tenue de façon hybride à Tunis. Les candidats se déplaçaient au lieu désigné par le gouvernement du Québec, l'École centrale polytechnique privée, pour les entrevues.
Dates	9 au 13 novembre 2020
Fonctionnaires présents	• Hajer Aloui, conseillère en promotion et recrutement, DSI Rabat
Coût total Coût ventilé par poste de dépense	Le coût total de la mission est 13 748,68 $ • Facture de l'ATCT (agence locale d'emploi) pour la location de matériel informatique, matériel sanitaire, service de désinfection, conception de matériel d'affichage : 8 350 $ • Frais de séjour : 4 538,68 $ • Déplacement en avion : 560 $ • Cadeaux ATCT : 100 $ • Frais d'envoi de guides : 200 $ La SDED et QI ont aussi été organisateurs de cette mission. Les dépenses des partenaires non gouvernementaux sont couvertes par les conventions d'aide financière et seront connues lors du dépôt de leur rapport annuel d'activités.

Journées Québec Colombie	
Ville visitée	La mission s'est tenue de façon virtuelle sur le territoire colombien.
Dates	17 au 21 novembre 2020
Fonctionnaires présents	Aucun fonctionnaire physiquement présent. Fonctionnaires responsables de cette mission : Rafael Carvajal (DRIRT) et l'équipe de la DSI Mexico.
Coût total Coût ventilé par poste de dépense	Le coût total de la mission est 1 726 $ • Graphisme, production d'infolettre promotionnelle (DSI) : 176 $ • Contrat de traduction (DRIRT) : 1000 $ • Production visuelle et vidéo (DC) : 550 $ QI a aussi été organisateur de cette mission. Les dépenses des partenaires non gouvernementaux sont couvertes par les conventions d'aide financière et seront connues lors du dépôt de leur rapport annuel d'activités.

Journées Québec France	
Ville visitée	La mission s'est tenue de façon virtuelle sur le territoire européen (France, Belgique, Royaume-Uni et espace Schengen).
Dates	30 novembre au 5 décembre 2020
Fonctionnaires présents	Aucun fonctionnaire physiquement présent. Fonctionnaires responsables de cette mission : Alexandre Bérubé et Richère Lefebvre (DRIRT) ainsi que l'équipe de la DSI Paris.

Coût total Coût ventilé par poste de dépense	Le coût total de la mission est 110 441 $ • Abonnement Zoom (DSI) : 150 $ • Publication ciblée (DSI) : 200 $ • Articles sponsorisés (DSI) : 1000 $ • Placement média (incluants honoraires de l'agence) (DC) : 97 320 $ • Production visuelle et vidéo (DC) : 11 771$ QI, MI et SDED ont aussi participé à cette mission. Les dépenses des partenaires non gouvernementaux sont couvertes par les conventions d'aide financière et seront connues lors du dépôt de leur rapport annuel d'activités.

Journées Québec Maurice	
Ville visitée	La mission s'est tenue de façon hybride. Les candidats se déplaçaient au lieu désigné par le gouvernement du Québec pour les entrevues, dans la localité d'Ébène, en banlieue de la capitale de Maurice.
Dates	7 au 19 décembre 2020
Fonctionnaires présents	• Elena Voicu, directrice de la Direction des services d'immigration du Québec à Paris
Coût total Coût ventilé par poste de dépense	Le coût total de la mission est 30 449,60 $ • Locaux, matériel informatique, personnel technique (DSI) : 12 382,10 $ • Envoi de guides (DSI) : 1 959,50 $ • Impression des bannières promo (DSI) : 511 $ • Personnel d'accueil (DSI) : 1 797 $ • Déplacement Elena Voicu (avion) (DSI) : 2285 $ • Frais de séjour (DSI) : 5200 $ • Production visuelle et vidéo (DC) : 6 315 $ QI et SDED ont aussi collaboré à cette mission. Les dépenses des partenaires non gouvernementaux sont couvertes par les conventions d'aide financière et seront connues lors du dépôt de leur rapport annuel d'activités.

Journées Québec Sénégal	
Ville visitée	La mission s'est tenue de façon hybride à Dakar. Les candidats se déplaçaient au lieu désigné par le gouvernement du Québec, l'Institut français du Sénégal, pour les entrevues.
Dates	25 au 29 janvier 2021
Fonctionnaires présents	• Marc-Antoine Cadieux, conseiller à la prospection et la promotion, Antenne de Dakar
Coût total Coût ventilé par poste de dépense	Le coût total de la mission est 20 445 $ • Placement médias Facebook et LinkedIn (DC): 897,21 • Frais gestion CAG-CSPQ (DC) : 52,75 $ • location de salle : 12 200 $ • Firme marketing au Sénégal : 3 350 $ • casques d'écoute : 890 $ • Roll up : 2 350 $ • Licences Teams : 85 $ • Papeterie : 95 $ • Nourriture pour l'équipe de l'ANPEJ : 275 $ • Transport pour l'équipe de l'ANPEJ : 250 $ QI a aussi participé à cette mission. Les dépenses des partenaires non gouvernementaux sont couvertes par les conventions d'aide financière et seront connues lors du dépôt de leur rapport annuel d'activités.

RP14. Liste de toutes les activités, formations, colloques ou conférences auxquels les employés (employés locaux et fonctionnaires) des différentes Bureaux d'immigration du Québec à l'étranger ont pris part en 2020-2021. Ventilation des coûts rattachés à ces événements.

DIRECTION DES SERVICES D'IMMIGRATION[1] DU QUÉBEC À PARIS

Titre	*Objectif*	*Dates*	*Coût*	*Nom des participants*
Rencontre avec des représentants du Québec en Europe Chambre de commerce de Montréal	Rencontre avec les représentants du Québec en Europe	11 septembre 2020	40,24 $	Elena Voicu, directrice
Conférence d'Éric Girard, ministre des Finances du Québec, Chambre de commerce de Montréal	Le point sur la situation économique et financière du Québec	13 novembre 2020	40,24 $	Elena Voicu, directrice

DIRECTION DES SERVICES D'IMMIGRATION DU QUÉBEC À MEXICO

Titre	*Objectif*	*Date*	*Coût*	*Nom des participants*
Formation en communications de Québec	Perfectionner les méthodes de communications et les interventions virtuelles; optimiser l'efficacité des séances d'information et les autres webinaires promotionnels	Du 6 novembre 2020 au 22 janvier 2021	919,80 $	Laurence Pépin-Lafond, conseillère.
Cours d'espagnol, inlingua	Avoir une meilleure maîtrise de la langue pour avoir une communication plus efficace avec les partenaires de l'Amérique latine.	En continu	2093,74 $	Myriam Savard-Lajeunesse, conseillère. Laurence Pépin Lafond, conseillère. Michèle Dicaire, conseillère.
Formation de rédaction, Redactia	Perfectionner la rédaction des dossiers et notes.	Décembre 2020	569,13 $	Myriam Savard Lajeunesse, conseillère
Cours de portugais	Préparer les activités de promotion au Brésil et mieux y représenter le MIFI.	En continu	445,37 $	Malika Croteau, attachée

[1] Il est à noter que depuis janvier 2020, les Bureaux d'immigration du Québec à l'étranger se nomment les Directions des services d'immigration.

Cours de français	Avoir une meilleure maîtrise de la langue et traiter de façon plus efficace les dossiers de la DSI qui nécessitent des notes, analyses et recommandations.	Février - mai 2021	750 $	Israel Esquivel Gómez, chargé de projets.
Formation en marketing de contenu et en rédaction pour les médias sociaux	Avoir une connaissance approfondie dans le langage marketing pour la gestion de la page Facebook en espagnol Elegir Québec	Octobre - Novembre 2020	1 167,93 $	Briseida Cacho-Valadez, Technicienne. Israel Esquivel Gómez, chargé de projets. Malika Croteau, attachée. Laurence Pépin-Lafond, conseillère. Myriam Savard-Lajeunesse, conseillère.
Gestion à distance	Gestion des équipes à distance dans un contexte de télétravail	30 avril 2020	0 $	Bard Nordby, Directeur

DIRECTION DES SERVICES D'IMMIGRATION DU QUÉBEC À RABAT ET ANTENNE À DAKAR

Titre	***Objectif***	***Date***	***Coût***	***Nom des participants***
Propriété intellectuelle pour tous : Les marques de commerce et le droit d'auteur (Barreau du Québec)	Réviser les éléments de base des secteurs des marques de commerce, des noms de domaine et du droit d'auteur avec un accent soutenu sur les aspects pratiques. *Formation continue du Barreau du Québec.	2020-04-24	0 $	Anne-Marie Wilson, directrice des services d'immigration à Rabat
Gestion d'une équipe à distance (ETS, M. Jean-Pierre Benoit)	Afin de relever le défi de la gestion d'équipe en contexte d'éloignement, le leader doit adapter ses pratiques et repérer les leviers d'action lui permettant ainsi d'assurer une saine gestion à distance.	2020-04-24	0 $	Anne-Marie Wilson, directrice des services d'immigration à Rabat
Sécurité informatique dans la pratique du droit (Barreau du Québec)	Présenter un survol du contexte déontologique et réglementaire avant de traiter de sécurité de l'information, de sécurité des communications, de protection de l'accès aux données et de gestion des documents électroniques. *Formation continue du Barreau du Québec.	2020-05-26	0 $	Anne-Marie Wilson, directrice des services d'immigration à Rabat

DIRECTION DES SERVICES D'IMMIGRATION DU QUÉBEC À LOS ANGELES ET ANTENNE À NEW YORK

Aucune formation/colloque/conférence pour cette DSI pour l'exercice 2020-2021.

DIRECTION DES SERVICES D'IMMIGRATION DU QUÉBEC À HONG KONG

Titre	*Objectif*	*Date*	*Coût*	*Nom des participants*
Gestion à distance	Gestion des équipes à distance dans un contexte de télétravail	30 avril 2020	0 $	Gabriel Chartier, directeur
Sensibilisation à la santé psychologique	Sensibilisation dans un contexte de pandémie et d'isolement	4 mai 2020	0 $	Gabriel Chartier, directeur
Webinaire/Canada and COVID-19, Chambre de commerce du Canada à Hong Kong	Impact de la COVID sur le Canada (activités économiques, frontières, etc.)	6 mai 2020	0 $	Julie Labrecque-Pagé, attachée
China Conference	Série de webinaires sur des enjeux économiques et sociopolitiques touchant Hong Kong, la Chine et l'Asie	14 au 16 mai 2020	0 $	Gabriel Chartier, directeur; Eviann Lu, attachée; Julie Labrecque-Pagé, attachée; Phoebe Ngai, technicienne; Chloé Chan, technicienne
VPET International Conference	Enjeux touchant le développement des compétences professionnelles et techniques	15 mai 2020	0 $	Frédéric Caillot, conseiller; Eviann Lu, attachée
Webinaire « Study in Canada »	Mieux connaître les programmes d'études offerts par le gouvernement canadien et mise à jour des nouvelles mesures sanitaires pour les étudiants étrangers	1er juin 2020	0 $	Eviann Lu, attachée
Formation/Taking care of your psychological health/Consulat	Outils afin de nous permettre de maintenir une bonne santé mentale en contexte de pandémie	2 juin 2020	0 $	Julie Labrecque-Pagé, attachée;
Webinaire/Study in Canada/Chambre de commerce du Canada à Hong Kong	En apprendre plus sur l'approche promotionnelle de la CanCham pour des études au Canada	9 juillet 2020	0 $	Julie Labrecque-Pagé, attachée
Heure de l'Excellence - 50 ans de relations diplomatiques Canada-Chine	Perspective historique des relations diplomatiques Canada-Chine	18 septembre 2020	0 $	Gabriel Chartier, directeur

The Asian Century in 2040	Perspectives politiques et économiques du continent asiatique dans le futur	7 octobre 2020	0 $	Gabriel Chartier, directeur
Webinaire/Causeries avec Jeff Nankivell, Consul Général du Canada à Hong Kong et Macao	Mise à jour sur le climat politique, social et sanitaire à Hong Kong, et son impact sur les entreprises canadiennes	21 octobre 2020	0 $	Gabriel Chartier, directeur; Anthony Côté, conseiller; Julie Labrecque-Pagé, attachée
Webinaire « Sciences de la vie au Québec, à Hong Kong et en Asie » - Association d'affaires Canada Hong Kong	Mieux connaître l'écosystème du secteur de la santé au Québec et à Hong Kong et aussi les opportunités de collaboration et de recherche	29 octobre 2020	0 $	Gabriel Chartier, directeur; Eviann Lu, attachée
Webinaire – outils pour le PAE (MRIF)	Ressources offertes aux gestionnaires et employés	5 novembre 2020	0 $	Gabriel Chartier, directeur
Adversity Management Training	Conseils pour faire face à des situations d'adversité	5 novembre 2020	226,91 $	Catherine Rochette, technicienne
CanCham's Education and Labor Mobility Series: Business Forum on Canadian Immigration Program" (Manille)	Programmes d'immigration offerts par des provinces canadiennes	19 novembre 2020	26,99 $	Frédéric Caillot, conseiller
Congrès national en ligne du Indian Association of Teachers of French	Prospecter un bassin d'enseignants francophones en Inde	26 au 28 novembre 2020	0 $	Anthony Côté, conseiller
Webinaire/Heure de l'excellence L'Honorable Marco Mendicino, Ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté	Discussion en lien avec l'immigration au Canada : cibles, immigration et reprise économique, programme destiné aux jeunes hongkongais, etc.	11 décembre 2020	0 $	Hanafi Tessa, conseiller; Julie Labrecqu-Pagé, attachée
Institut de la diplomatie – gestion d'une représentation / ressources humaines	Outils pour les chefs de poste	15-16 décembre 2020	0 $	Gabriel Chartier, directeur
Webinaire « The 7th Transpacific Entrepreneurial Virtual Conference » - Chambre de commerce du Canada à Hong Kong	Mieux connaître le rôle de Hong Kong en tant que centre commercial et financier international. Prospecter les nouvelles opportunités d'investissement dans la région de la Grande Baie	21-22 janvier 2021	0 $	Gabriel Chartier, directeur; Eviann Lu, attachée

L'Heure de l'excellence - Robert Emond	Prospecter le secteur des sciences et technologies en Chine	22 janvier 2021	0 $	Anthony Côté et Hanafi Tessa, conseillers
Reopening Hong Kong: Vaccination and Its Impact on Traveling – Chambre de commerce du Canada à Hong Kong	Perspectives sur la vaccination et les possibilités de déplacement international	27 janvier 2021	40,88 $	Gabriel Chartier, directeur
Conférence « Découvrez les avantages stratégiques de faire des affaires en Inde dans le secteur manufacturier »	Mise à jour sur le climat économique, politique et sanitaire, puis prospection du potentiel indien pour les entreprises canadiennes	27 janvier 2021	0 $	Anthony Côté, conseiller
Heure de l'excellence-Stewart Beck – Fondation Asie-Pacifique du Canada	Présentation et discussion du sondage 2020 sur les perceptions des Canadiens à l'égard de l'Asie	26 février 2021	0 $	Gabriel Chartier, directeur
Cours d'anglais des affaires	Développement des compétences linguistiques	Avril 2020 à mars 2021	0 $ (dépense assumée par le MRIF)	Frédéric Caillot, conseiller

RP15. Indiquer la somme dépensée en 2020-2021 (et les prévisions pour 2021-2022) par votre ministère et ses organismes pour l'informatique et les technologies de l'information. Préciser s'il s'agit d'achats de logiciels, de matériel ou de services professionnels (interne, externe ou du CSPQ).

Dépenses pour l'informatique et les TI par catégorie	Dépenses 2020-2021[1]
Rémunération	
Ressources internes[2]	8 057,7 K $
Acquisition de services	
Services gouvernementaux (Centre de services partagés du Québec – Infrastructures technologiques Québec)	2 136,1 K $
Services gouvernementaux (MTESS, MEQ)	339,7 K $
Services externes	20 647,9 K $
Acquisitions (biens et fournitures)	
Matériel	1 190,5 k$
Logiciel	468,8 k$
Projets	291,4 k$
Total	**33 132,0 k$**

1) Données au 28 février 2021.
2) Rémunération de l'ensemble du personnel en technologie de l'information de la Direction générale de la transformation numérique et des ressources informationnelles (excluant les ressources affectées essentiellement à des mandats affaires).

RP16. Pour chacun des Services d'immigration du Québec à l'étranger et pour chacun des pays desservis par ces services, indiquer pour 2020-2021 :

a) le nombre de demandes d'immigration reçues. Ventilation par pays d'origine;
b) le nombre de certificats de sélection émis. Ventilation par pays et par catégorie d'immigration;
c) Le nombre d'immigrants admis au Québec ; Ventilation par pays et par catégorie d'immigration;
d) le nombre d'immigrants admis qui déclarent connaître le français. Ventilation par pays et catégorie d'immigration.

Note : Vu le grand nombre de pays de naissance, pour les questions a et d, les données sont ventilées selon les principaux pays de naissance (tableaux 1, 4 et 5) et pour la question b, la ventilation est faite selon le continent de naissance (tableau 2).

Au 28 février 2021, le Ministère ne compte aucune direction des services d'immigration à l'étranger où sont traitées des demandes. Les demandes d'immigration sont traitées à Montréal.

a) Nombre de demandes d'immigration par pays d'origine (ventilation par pays d'origine).

Tableau 1. Nombre de demandes d'immigration économique reçues en 2020 et en 2021 (au 28 février), ventilé par pays de naissance

Pays de Naissance	Année de réception du dossier	
	2020	**2021***
France	5 983	1 004
Maroc	1 258	233
Chine	1 266	175
Tunisie	1 038	153
Algérie	1 018	100
Brésil	659	123
Cameroun	470	74
Colombie	288	84
Sénégal	315	54
Côte d'Ivoire	281	54
Inde	212	54
Iran	210	39
Corée du Sud	184	15
Mexique	157	34
Haïti	165	22
Belgique	156	17
Rép. dém. du Congo	133	20
États-Unis	128	24
Bénin	134	16
Liban	130	17
Autres Pays	2 290	392
Total	**16 475**	**2 704**

* Données préliminaires pour la période du 1er janvier au 28 février 2021.
Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Service de l'information de gestion.

b) Le nombre de certificats de sélection émis. Ventilation par pays et par catégorie d'immigration.

Tableau 2. Nombre de certificats de sélection délivrés par catégorie d'immigration, ventilé par continent de naissance en 2020 et 2021

Catégorie d'immigration/Continent de naissance	Année d'émission du CSQ	
	2020	2021*
Travailleurs qualifiés		
Afrique	6 933	1 410
Amérique	2 488	677
Asie	4 386	606
Europe	7 083	1 811
Océanie	85	13
Total - Travailleurs qualifiés	**20 975**	**4 517**
Gens d'affaires		
Afrique	106	19
Amérique	95	13
Asie	1 735	241
Europe	149	12
Océanie	2	0
Total - Gens d'affaires	**2 087**	**285**
Autres catégories économiques		
Afrique	0	0
Amérique	1	0
Asie	90	1
Europe	2	0
Total - Autres catégories économiques	**93**	**1**
Regroupement familial		
Afrique	4 459	586
Amérique	3 926	429
Asie	3 837	457
Europe	1 556	154
Océanie	66	2
Données non disponibles	*5*	*3*
Total - Regroupement familial	**13 849**	**1 631**
Réfugiés sélectionnés à l'étranger		
Afrique	665	5
Amérique	31	2
Asie	1 221	39
Europe	0	0
Total - Réfugiés sélectionnés à l'étranger	**1 917**	**46**
Réfugiés reconnus sur place		
Afrique	1 887	338
Amérique	1 955	315
Asie	1 241	199
Europe	66	18
Océanie	1	0
Données non disponibles	*5*	*2*
Total - Réfugiés reconnus sur place	**5 155**	**872**
Autres immigrants		
Afrique	123	48
Amérique	219	68
Asie	243	42
Europe	42	5
Océanie	1	0
Total - Autres immigrants	**628**	**163**
Total général	**44 704**	**7 515**

* Données préliminaires pour la période du 1er janvier au 28 février 2021.
Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Service de l'information de gestion.

c) Le nombre d'immigrants admis au Québec. Ventilation par pays et par catégorie d'immigration.

Le nombre de personnes immigrantes admises au Québec en 2020 s'élève à 25 223. Environ la moitié des personnes immigrantes (50,6 %) admises au cours de cette année relèvent de la catégorie de l'immigration économique, dont 45,5 % de la sous-catégorie des travailleurs qualifiés. Par ailleurs, 30,9 % des personnes immigrantes admises en 2020 relève de la catégorie du regroupement familial, 16,6 % de celle des réfugiés et des personnes en situation semblable, alors que la catégorie des autres immigrants compte pour seulement 1,9 % des admissions.

Les données disponibles pour 2021 sont celles des deux premiers mois. Au cours de cette période, le Québec a accueilli 7 034 personnes immigrantes dont les ventilations par catégorie et selon les principaux pays de naissance sont présentées dans les tableaux 3 et 4.

Tableau 3. Personnes immigrantes admises au Québec selon la catégorie d'immigration pour 2020 et les deux premiers mois de 2021

Catégories d'immigration	Année d'admission	
	2020	**2021**
Immigration économique	**12 772**	**4 243**
Travailleurs qualifiés	11 477	4 052
Gens d'affaires et autres économiques	1 295	191
Regroupement familial	**7 792**	**1 748**
Réfugiés et personnes en situation semblable	**4 184**	**951**
Réfugiés sélectionnés à l'étranger	1 731	149
Réfugiés reconnus sur place	2 453	802
Autres immigrants	**475**	**92**
Total	**25 223**	**7 034**

Données préliminaires pour 2020 et provisoires pour 2021 (deux premiers mois).
Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Service de la recherche, de la statistique et de la veille, Banque de données sur les résidents permanents.

Tableau 4. Personnes immigrantes admises au Québec selon le pays de naissance pour 2020 et les deux premiers mois de 2021

Pays de naissance	Année d'admission	
	2020	2021
France	2 964	1 776
Algérie	1 752	299
Chine	1 557	483
Maroc	1 635	288
Inde	1 091	169
Cameroun	1 034	209
Côte d'Ivoire	1 102	124
Tunisie	930	233
Syrie	955	58
Haïti	770	209
Iran	598	162
États-Unis	583	128
Philippines	624	86
Brésil	349	269
Liban	466	72
Autres pays	8 813	2 469
Total	**25 223**	**7 034**

Données préliminaires pour 2020 et provisoires pour 2021 (deux premiers mois).
Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Service de la recherche, de la statistique et de la veille, Banque de données sur les résidents permanents.

d) Le nombre d'immigrants admis qui déclarent connaître le français. Ventilation par pays et par catégorie d'immigration

Parmi les 25 223 personnes immigrantes admises en 2020, 15 094 ont déclaré connaître le français au moment de leur arrivée. Les cinq principaux pays de naissance des nouveaux arrivants qui déclarent connaître le français sont la France, l'Algérie, le Maroc, la Côte d'Ivoire et le Cameroun. Presque quatre cinquième (9 134 sur 11 477) des personnes immigrantes de la sous-catégorie des travailleurs qualifiés déclarent connaître le français lors de leur admission.

Les données disponibles pour 2021 sont celles des deux premiers mois de 2021. Les cinq principaux pays de naissance des nouveaux arrivants qui déclarent connaître le français au cours de cette période sont la France, l'Algérie, le Maroc, la Chine et le Brésil.

Tableau 5. Personnes immigrantes déclarant connaître le français[1] admises au Québec en 2020 et les deux premiers mois de 2021, selon le pays de naissance

Pays de naissance	Année d'admission	
	2020	**2021**
France	2 915	1 769
Algérie	1 496	282
Maroc	1 399	274
Côte d'Ivoire	1 078	121
Cameroun	957	195
Tunisie	796	225
Haïti	714	192
Chine	312	244
Brésil	269	238
Rép. dém. du Congo	318	78
Liban	295	57
Burundi	293	54
Sénégal	215	76
Colombie	202	61
Venezuela	203	51
Autres pays	3 632	1 157
Total	**15 094**	**5 074**

1. Connaissance linguistique déclarée au moment de l'admission, français seulement ou français et anglais.
Données préliminaires pour 2020 et provisoires pour 2021 (deux premiers mois).
Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Service de la recherche, de la statistique et de la veille, Banque de données sur les résidents permanents.

Tableau 6. Personnes immigrantes déclarant connaître le français[1] admises au Québec en 2020 et les deux premiers mois de 2021, selon la catégorie d'immigration

Sous-catégories d'immigration	Année d'admission	
	2020	**2021**
Immigration économique	**9 207**	**3 694**
Travailleurs qualifiés	9 134	3 678
Gens d'affaires et autres économiques	73	16
Regroupement familial	**4 016**	**911**
Réfugiés et personnes en situation semblable	**1 535**	**408**
Réfugiés sélectionnés à l'étranger	120	19
Réfugiés reconnus sur place	1 415	389
Autres immigrants	**336**	**61**
Total	**15 094**	**5 074**

1. Connaissance linguistique déclarée au moment de l'admission, français seulement ou français et anglais.
Données préliminaires pour 2020 et provisoires pour 2021 (deux premiers mois).
Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Service de la recherche, de la statistique et de la veille, Banque de données sur les résidents permanents.

RP17. Répartition des immigrants établis au Québec selon la région d'établissement, pour 2020, en indiquant le pays de naissance, le type d'immigrant et leur occupation au Québec. Prévisions pour 2021.

La présence des personnes immigrantes est une donnée qui résulte d'un jumelage des renseignements contenus dans les banques de données du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration sur les admissions permanentes avec ceux disponibles dans le *Fichier d'inscription des personnes assurées* (FIPA) de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ).

Nous ne fournissons pas de prévisions.

1. **Parmi les personnes immigrantes admises de 2015 à 2019, pour lesquelles la région de résidence est connue en janvier 2021 (**179 846 personnes**) :**

   - **72,9 %** (131 028 personnes) sont établies dans la Région métropolitaine de Montréal (RMM : les régions administratives de Montréal et de Laval et l'agglomération de Longueuil);
   - **27,1 %** (48 818 personnes) sont établies à l'extérieur de la Région métropolitaine de Montréal (Hors-RMM).

2. **Répartition des personnes immigrantes présentes au Québec selon la catégorie d'immigration :**

Tableau 1. Personnes immigrantes admises au Québec de 2015 à 2019 selon la catégorie d'immigration et le lieu de résidence en janvier 2021.

Catégorie d'immigration	Hors-RMM		RMM		Total[1]	
	n	%	n	%	n	%
Immigration économique	23 858	48,9	70 612	53,9	94 470	52,5
Regroupement familial	14 036	28,8	33 409	25,5	47 445	26,4
Réfugiés et personnes en situation semblable	10 233	21,0	23 885	18,2	34 118	19,0
Autres immigrants	691	1,4	3 122	2,4	3 813	2,1
Total	**48 818**	**100,0**	**131 028**	**100,0**	**179 846**	**100,0**

1. Le total n'inclut pas les lieux de résidence non-déterminés.

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Service de la recherche, de la statistique et de la veille, Banque de données sur la présence.

3. Répartition des personnes immigrantes admises au Québec selon la région de résidence et le pays de naissance :

Le découpage retenu est fait selon le regroupement de régions administratives.

Tableau 2. Principaux pays de naissance des personnes immigrantes admises au Québec de 2015 à 2019 selon le lieu de résidence en janvier 2021.

Capitale-Nationale et Est-du-Québec[1] (8,2 %)	**14 704**	**Outaouais, Abitibi-Témiscamingue et Nord-du-Québec (4,3 %)**	**7 744**	**Estrie, Mauricie et Centre-du-Québec (4,1 %)**	**7 292**
France	2 417	Cameroun	683	France	851
Côte d'Ivoire	1 655	Philippines	667	Syrie	699
Cameroun	1 283	Syrie	547	Afghanistan	549
Tunisie	757	Côte d'Ivoire	523	Colombie	400
Colombie	633	France	380	Côte d'Ivoire	384
Laurentides, Lanaudière et Laval (13,5 %)	**24 202**	**Montérégie (14,3 %)**	**25 783**	**Montréal (55,7 %)**	**100 121**
Syrie	4 925	Chine	2 074	France	9 730
Haïti	1 818	France	2 067	Algérie	8 860
France	1 352	Cameroun	1 484	Philippines	6 779
Algérie	1 299	Maroc	1 229	Syrie	6 514
Maroc	1 225	Colombie	1 217	Chine	5 993

1. Capitale-Nationale et Est-du-Québec : régions administratives de la Capitale-Nationale, du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, de la Chaudière-Appalaches, de la Côte-Nord et du Saguenay-Lac-Saint-Jean.
Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Service de la recherche, de la statistique et de la veille, Banque de données sur la présence.

4. Répartition des personnes immigrantes présentes au Québec selon leur profession :

Les données de l'Enquête sur la population active indiquent qu'en 2020, les professions des personnes immigrantes âgées de 15 ans et plus, présentes au Québec se répartissent, selon la Classification nationale des professions (CNP), comme suit :

Tableau 3. Répartition de la population immigrée en emploi âgée de 15 ans et plus selon la catégorie professionnelle occupée au Québec en 2020.

Catégorie professionnelle	**%**
Vente et services	22,0
Affaires, finance et administration	17,0
Sciences naturelles et appliquées et domaines apparentés	12,9
Enseignement, droit et services sociaux, communautaires et gouvernementaux	10,7
Métiers, transport, machinerie et domaines apparentés	9,8
Secteur de la santé	9,2
Gestion	8,7
Fabrication et services d'utilité publique	6,1
Arts, culture, sports et loisirs	3,0
Ressources naturelles, agriculture et production connexe	0,5
Total	**100,0**

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active 2020.*

RP18. Le nombre de demandes d'immigration traitées (immigration permanente et immigration temporaire), incluant le nombre de certificats émis (certificat de sélection du Québec – CSQ, ou certificat d'acceptation du Québec – CAQ) et le nombre de rejets, pour chacun des programmes d'immigration pour 2020, ventilé par mois.
Fournir les cibles de sélection pour l'année 2021.

Une demande de Certificat de sélection du Québec (CSQ) est présentée par la personne requérante principale et comprend, le cas échéant, son époux ou son conjoint de fait ainsi que les personnes à charge qui l'accompagnent. Lorsque la demande est acceptée, un CSQ est délivré à chacune des personnes incluses dans la demande.

Les données ci-dessous relatives à l'immigration permanente incluent le traitement et la délivrance des CSQ dans les catégories d'immigration économique, familiale et humanitaire.

Une demande de Certificat d'acceptation du Québec (CAQ) est présentée dans le cadre de l'un des programmes d'immigration temporaire (étudiants étrangers et travailleurs temporaires).

Les données relatives à l'immigration temporaire incluent le traitement et la délivrance des CAQ pour études ou pour travail temporaire.

Tableau 1. Demandes d'immigration finalisées[1], 2020

	2020
Immigration permanente (demandes de CSQ)	26 828
Immigration temporaire (demandes de CAQ)	117 585

[1] Les demandes finalisées sont comptabilisées lorsqu'une décision finale est rendue, soit : acceptée, refusée, rejetée ou autres décisions (abandon, annulation ou fermeture) des dossiers économiques, parrainage familial et parrainage collectif.

Source : Tableau croisé dynamique du Service d'information de gestion du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration.

Données extraites le 6 avril 2021.

Tableau 2. Certificats de sélection et d'acceptation délivrés[2], 2020

	2020
Certificats de sélection du Québec (CSQ)	**44 704**
Travailleurs qualifiés	20 975
Gens d'affaires	2 087
Autres catégories économiques[a]	93
Regroupement familial	13 849
Réfugiés sélectionnés à l'étranger[b]	1 917
Réfugiés reconnus sur place	5 155
Autres immigrants[c]	628
Certificats d'acceptation du Québec (CAQ)	**111 415**
Étudiants étrangers	97 309
Travailleurs temporaires[d]	14 106

[2] Le nombre de CSQ délivrés est supérieur au nombre de demandes de CSQ finalisées, car chaque demande acceptée peut générer la délivrance de plusieurs CSQ.
[a] Comprend les aides familiaux et les autres immigrants de catégories économiques.
[b] Comprend notamment les réfugiés pris en charge par l'État et les réfugiés parrainés.

[c] Comprend diverses catégories particulières sélectionnées pour des motifs humanitaires ou d'intérêt public.
[d] Les travailleurs agricoles sont exclus de ce nombre.

Source : Tableau croisé dynamique du Service d'information de gestion du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration

Données extraites le 6 avril 2021.

Tableau 3. Demandes de sélection et d'acceptation rejetées, selon la catégorie d'immigration et selon le programme d'immigration, 2020

	2020
Immigration permanente	200
Travailleurs qualifiés	167
Gens d'affaires	12
Parrainage	21
Immigration temporaire	75
Étudiants étrangers	75

Source : Tableau croisé dynamique du Service d'information de gestion du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration
Données extraites le 6 avril 2021.

Tableau 4. Cibles de sélection, Plan d'immigration du Québec, 2021

	Cibles 2021	
Immigration permanente	Entre 26 500 et 31 200 CSQ	
	MIN.	**MAX.**
Travailleurs qualifiés	19 400	22 400
Gens d'affaires	1 500	2 300
Autres catégories économiques[1]	400	600
Réfugiés sélectionnés à l'étranger[2]	4 400	4 700
Autres immigrants[3]	800	1 200
Total	**26 500**	**31 200**
Immigration temporaire	S.O.	

[1] Comprend les aides familiaux et les autres immigrants de catégories économiques.
[2] Comprend notamment les réfugiés pris en charge par l'État et les réfugiés parrainés.
[3] Comprend diverses catégories particulières sélectionnées pour des motifs humanitaires ou d'intérêt public.
Source : Plan annuel d'immigration du Québec, 2021, MIFI.

RP19. Le nombre de personnes attitrées au suivi et au traitement des dossiers de demande d'immigration dans le programme régulier des travailleurs qualifiés du Québec (PRTQ). Fournir la ventilation mensuelle des effectifs.

Le tableau ci-dessous montre le nombre de personnes assignées au suivi et à l'examen des demandes de sélection permanente dans le cadre du Programme régulier des travailleurs qualifiés du Québec réparti mensuellement entre les mois de février 2020 jusqu'à février 2021.

Mois	Nombre de personnes
Au 28 février 2020	18
Au 31 mars 2020	15
Au 30 avril 2020	16
Au 31 mai 2020	19
Au 30 juin 2020	32
Au 31 juillet 2020	21
Au 31 août 2020	9
Au 30 septembre 2020	7
Au 31 octobre 2020	3
Au 30 novembre 2020	5
Au 31 décembre 2020	4
Au 31 janvier 2021	3
Au 28 février 2021	3

RP20. Le nombre de travailleurs temporaires admis au Québec, par secteur d'emploi pour 2020. Fournir les prévisions concernant 2021, par secteur d'emploi. Ventiler notamment, par région administrative, région d'origine du travailleur temporaire, par type de travail (saisonnier versus contrat).

En 2020, il y a 22 090 titulaires de permis de travail à des fins d'emploi du Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET) avec étude d'impact sur le marché du travail (EIMT).

En 2020, la majorité des titulaires de permis de travail à des fins d'emploi du PTET avec EIMT appartiennent à la catégorie professionnelle « Ressources naturelles, agriculture et production connexe ».

En 2020, il y a 31 265 titulaires de permis de travail à des fins d'emploi du Programme de mobilité internationale (PMI) sans EIMT. Les principales catégories professionnelles de ces titulaires de permis de travail du PMI sont liées aux sciences naturelles et appliquées; à l'enseignement, au droit et aux services sociaux, communautaires et gouvernementaux et aux arts, à la culture, aux sports et loisirs. Par ailleurs, près des trois-quarts des titulaires du PMI sont classés dans « autres catégories ».

La répartition détaillée par type de travail n'est pas disponible. La répartition détaillée des titulaires de permis de travail à des fins d'emploi du PTET et du PMI par catégorie professionnelle, région administrative et pays de naissance du travailleur temporaire est présentée ci-dessous.

Les prévisions pour 2021 ne sont pas disponibles.

Ne pas additionner les données du PTET et du PMI puisque certaines personnes peuvent détenir plus d'un permis dans la même année ou dans les deux programmes.

Tableau 1. Nombre de titulaires de permis de travail à des fins d'emploi ayant un ou plusieurs permis, du Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET) et du Programme de mobilité internationale (PMI), par catégorie professionnelles, au Québec, selon la date de signature du permis, 2020.

Permis de travail émis durant l'année	PTET 2020 n	PMI 2020 n
Selon la catégorie professionnelle		
Gestion	155	970
Affaires, finance et administration	55	885
Sciences naturelles et appliquées	1 165	2 115
Secteur de la santé	435	520
Enseignement, droit et services sociaux, communautaires et gouvernementaux	510	1 845
Arts, culture, sports et loisirs	315	1 535
Vente et services	575	385
Métiers, transport et machinerie	1 640	235
Ressources naturelles, agriculture et production connexe	15 460	30
Fabrication et services d'utilité publique	1 705	60
Autres catégories	10	22 775
Non précisé	90	25
Total (personnes uniques)[1,2]	**22 090**	**31 265**

1. Les totaux peuvent être différents de la somme des parties à cause des arrondissements.
2. La somme des titulaires de permis n'égale pas le total (personnes uniques).
Les données représentent des estimations préliminaires et pourraient être modifiées.
Source : IRCC, CDO, résidents temporaires, 31 décembre 2020, données arrondies.

Tableau 2. Nombre de titulaires de permis de travail à des fins d'emploi ayant un ou plusieurs permis, du Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET) et du Programme de mobilité internationale (PMI), par région administrative, au Québec, selon la date de signature du permis, 2020.

Permis de travail émis durant l'année	PTET 2020 n	PMI 2020 n
Selon la région administrative de destination		
Abitibi-Témiscamingue	130	85
Bas-Saint-Laurent	230	200
Capitale-Nationale	2 885	840
Centre-du-Québec	1 405	160
Chaudière-Appalaches	1 460	350
Côte-Nord	45	50
Estrie	605	700
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	95	25
Lanaudière	1 690	165
Laurentides	1 920	340
Laval	560	710
Mauricie	420	320
Montérégie	5 340	1 790
Montréal	2 020	21 620
Nord-du-Québec	20	15
Outaouais	125	590
Saguenay–Lac-Saint-Jean	605	240
Région non précisée	2 995	3 195
Total (personnes uniques)[1,2]	**22 090**	**31 265**

1. Les totaux peuvent être différents de la somme des parties à cause des arrondissements.
2. La somme des titulaires de permis n'égale pas le total (personnes uniques).
Les données représentent des estimations préliminaires et pourraient être modifiées.
Source : IRCC, CDO, résidents temporaires, 31 décembre 2020, données arrondies.

Tableau 3. Nombre de titulaires de permis de travail à des fins d'emploi ayant un ou plusieurs permis, du Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET), selon les principaux pays de naissance, au Québec, selon la date de signature du permis, 2020.

Permis de travail émis durant l'année	PTET 2020 n
Selon les principaux pays de naissance	
Guatemala	10 010
Mexique	6 290
Philippines	1 015
France	925
Tunisie	600
Maroc	335
Honduras	270
Colombie	255
Brésil	205
Inde	180
Autres pays	2 010
Total (personnes uniques)[1,2]	**22 090**

1. Les totaux peuvent être différents de la somme des parties à cause des arrondissements.
2. La somme des titulaires de permis n'égale pas le total (personnes uniques).
Les données représentent des estimations préliminaires et pourraient être modifiées.
Source : IRCC, CDO, résidents temporaires, 31 décembre 2020, données arrondies.

Tableau 4. Nombre de titulaires de permis de travail à des fins d'emploi ayant un ou plusieurs permis, du Programme de mobilité internationale (PMI), selon les principaux pays de naissance, au Québec, selon la date de signature du permis, 2020.

Permis de travail émis durant l'année	PMI 2020 n
Selon les principaux pays de naissance	
France	7 895
Inde	4 205
Chine	2 010
les États-Unis d'Amérique	1 480
Brésil	1 240
Maroc	1 230
Algérie	1 070
Tunisie	950
L'Iran	950
Mexique	675
Autres pays	9 565
Total (personnes uniques)[1,2]	**31 265**

1. Les totaux peuvent être différents de la somme des parties à cause des arrondissements.
2. La somme des titulaires de permis n'égale pas le total (personnes uniques).
Les données représentent des estimations préliminaires et pourraient être modifiées.
Source : IRCC, CDO, résidents temporaires, 31 décembre 2020, données arrondies.

RP21. Le nombre d'étudiants étrangers admis au Québec, par domaine d'études, par pays d'origine et par région administrative d'établissement. Fournir les prévisions pour 2021-2022.

En 2020, il y a 42 125 personnes immigrantes temporaires titulaires de permis de la catégorie des *Étudiants internationaux.*

Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration n'a pas d'information sur le domaine d'étude pour les personnes titulaires de permis de la catégorie des *Étudiants internationaux*.

Tableau 1. NOMBRE DE PERSONNES IMMIGRANTES TEMPORAIRES TITULAIRES DE PERMIS DE LA CATÉGORIE DES ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX, AYANT UN OU PLUSIEURS PERMIS, PAR PRINCIPAUX PAYS DE NAISSANCE, AU QUÉBEC, SELON LA DATE DE SIGNATURE DU PERMIS, 2020

Permis d'études	**2020**
	n
Principaux pays de naissance (ordre 2020)	
Inde	12 230
France	5 575
Chine	4 175
Algérie	1 905
Maroc	1 900
Iran	1 535
Tunisie	1 200
États-Unis d'Amérique	960
Colombie	790
Brésil	705
Autres pays	11 145
Total (personnes uniques)[1,2]	**42 125**

1. Les totaux peuvent être différents de la somme des parties à cause des arrondissements.
2. La somme des titulaires de permis n'égale pas le Total (personnes uniques)
Les données représentent des estimations préliminaires et pourraient être modifiées.
Source : IRCC, CDO, résidents temporaires, 31 décembre 2020, données arrondies.

La majorité des personnes immigrantes temporaires titulaires de permis de la catégorie des *Étudiants internationaux* se destinait principalement dans six régions, mais c'est dans la région de Montréal qu'ils sont prédominants.

Les données détaillées sur les régions administratives de destination des étudiants internationaux sont présentées ci-dessous.

Tableau 2. NOMBRE DE PERSONNES IMMIGRANTES TEMPORAIRES TITULAIRES DE PERMIS DE LA CATÉGORIE DES ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX, AYANT UN OU PLUSIEURS PERMIS, PAR RÉGION DE DESTINATION, AU QUÉBEC, SELON LA DATE DE SIGNATURE DU PERMIS, 2020

Permis d'études	**2020**
	n
Région de destination	
Montréal	31 535
Capitale-Nationale	2 715
Estrie	1 650
Mauricie	1 435
Montérégie	1 280
Saguenay–Lac-Saint-Jean	870
Outaouais	515
Laval	500
Bas-Saint-Laurent	320
Chaudière-Appalaches	235
Centre-du-Québec	190
Abitibi-Témiscamingue	165
Laurentides	115
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	100
Lanaudière	65
Côte-Nord	35
Nord-du-Québec	15
Région non précisée	640
Total (personnes uniques)[1,2]	**42 125**

1. Les totaux peuvent être différents de la somme des parties à cause des arrondissements.
2. La somme des titulaires de permis n'égale pas le Total (personnes uniques)
Les données représentent des estimations préliminaires et pourraient être modifiées.
Source : IRCC, CDO, résidents temporaires, 31 décembre 2020, données arrondies.

RP22. Les délais de traitement moyen des demandes de certificats de sélection pour la catégorie des travailleurs qualifiés, par pays ou territoire[1].

Du 1er avril 2020 au 28 février 2021[2], le délai moyen de traitement des demandes de Certificat de sélection du Québec (CSQ) dans le cadre du Programme régulier des travailleurs qualifiés a été de 177 jours calendrier.

Du 1er avril 2020 au 28 février 2021[3], le délai moyen de traitement des demandes de Certificat de sélection du Québec (CSQ) dans le cadre du Programme de l'expérience québécoise a été de 110 jours calendrier.

Source : Direction de l'information de gestion (DIG) du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration. Données extraites au 28 février 2021 en date du 12 avril 2021.

Le délai de traitement des demandes peut varier en raison de plusieurs facteurs :

- les objectifs globaux de sélection établis par bassin géographique et par catégorie d'immigration;
- la hausse ou la baisse du volume des demandes de certificat de sélection reçues;
- la conjoncture internationale;
- la conformité des documents transmis;
- la rapidité des réponses des candidats aux requêtes du Ministère;
- l'attente d'une preuve de compétences en français;
- une convocation à une entrevue de sélection.

[1] Les informations par pays ou territoire ne sont pas disponibles.
[2] Ces données ne couvrent pas toute l'année financière 2020-2021.
[3] Ces données ne couvrent pas toute l'année financière 2020-2021.

RP23. Le nombre de requérants principaux pour chacune des catégories d'immigration, incluant les immigrants-investisseurs, en 2020-2021.

- En 2020, 15 467 personnes immigrantes requérantes principales ont été admises au Québec. Aux deux premiers mois de 2021, il y en a eu 4 927.
- Les personnes immigrantes requérantes principales admises en 2020 se répartissent selon les catégories d'immigration comme suit :
  - 6 293 (40,7 %) ont été admises dans la catégorie économique. Cette proportion regroupe les sous-catégories des travailleurs qualifiés (38,1 %), des gens d'affaires (2,2 %, incluant 2,1 % d'investisseurs, soit 321 personnes) et des aides familiales et autres économiques (0,4 %);
  - 6 740 (43,6 %) relèvent de la catégorie d'immigration du regroupement familial;
  - 2 112 (13,7 %) ont été admises dans la catégorie d'immigration des réfugiés et personnes en situation semblable;
  - 322 (2,1 %) sont de la catégorie des autres immigrants.
- Aux deux premiers mois de 2021, 2 852 (57,9 %) des personnes nouvellement arrivées, requérantes principales, ont été admises dans la catégorie économique, 1 481 (30,1 %) dans celle du regroupement familial et 535 (10,9 %) dans celle des réfugiés et personnes en situation semblable.
- Au sein de la catégorie de l'immigration économique, on dénombre, pour les deux premiers mois de 2021, 2 790 personnes requérantes principales admises dans la catégorie des travailleurs qualifiés et 56 personnes dans celle des investisseurs (soit 1,1 % du total des personnes requérantes principales admises).

Tableau 1. Personnes requérantes principales admises au Québec en 2020 et aux deux premiers mois de 2021 selon la catégorie d'immigration

Catégorie d'immigration	2020 n	2021 n
Immigration économique	**6 293**	**2 852**
Travailleurs qualifiés	5 898	2 790
Gens d'affaires	336	x
Investisseurs	*321*	*56*
Autres économiques	59	x
Regroupement familial	**6 740**	**1 481**
Réfugiés et personnes en situation semblable	**2 112**	**535**
Autres immigrants[1]	**322**	**59**
Total	**15 467**	**4 927**

1. Cas humanitaires, demandeurs non reconnus du statut de réfugié, titulaires d'un permis ministériel.
Pour des raisons de protection des renseignements personnels, certaines cellules ont été supprimées et remplacées par le symbole « x ».
Données préliminaires pour 2020 et provisoires pour 2021.
Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Service de la recherche, de la statistique et de la veille, Banque de données sur les résidents permanents.

RP24. Nombre d'immigrants, ventilé par la provenance et la profession en 2020 et en prévision pour 2021. Indiquer en pourcentage de l'ensemble des immigrantes admis.

- Les données sur les admissions permanentes au Québec indiquent que les professions projetées des personnes immigrantes actives (de 15 ans et plus) admises en 2020 se répartissent comme suit (aucune prévision pour 2021) :

Tableau 1. Personnes immigrantes actives[1] admises au Québec selon le continent de naissance et la catégorie professionnelle projetée, 2020

Catégorie professionnelle[2] (CNP)	Afrique	Amérique	Asie	Europe	Océanie et autres lieux de naissances	Total
			n			
Gestion	261	9	85	130	0	485
Affaires, finances et administration	540	42	82	255	2	921
Sciences naturelles et appliquées et domaines apparentés	622	71	239	344	1	1 277
Secteur de la santé	259	11	317	64	0	651
Enseignement, droit et services sociaux, communautaires et gouvernementaux	265	32	71	103	0	471
Arts, culture, sports et loisirs	53	8	24	154	0	239
Vente et services	170	13	32	171	1	387
Métiers, transport, machinerie et domaines apparentés	68	8	8	37	0	121
Ressources naturelles, agriculture et production connexe	x	x	0	x	0	0
Fabrication et services d'utilité publique	19	0	5	x	0	24
Entrepreneurs	x	0	11	x	0	11
Investisseurs	14	0	304	x	0	318
Nouveaux travailleurs, donc pas de CNP	4 006	2 362	3 703	2 170	76	12 317
Travailleurs non classés ailleurs [3]	30	4	15	30	0	79
Total	**6 307**	**2 560**	**4 896**	**3 458**	**80**	**17 301**
			%			
Gestion	4,1	0,4	1,7	3,8	0,0	2,8
Affaires, finances et administration	8,6	1,6	1,7	7,4	2,5	5,3
Sciences naturelles et appliquées et domaines apparentés	9,9	2,8	4,9	9,9	1,3	7,4
Secteur de la santé	4,1	0,4	6,5	1,9	0,0	3,8
Enseignement, droit et services sociaux, communautaires et gouvernementaux	4,2	1,3	1,5	3,0	0,0	2,7
Arts, culture, sports et loisirs	0,8	0,3	0,5	4,5	0,0	1,4
Vente et services	2,7	0,5	0,7	4,9	1,3	2,2
Métiers, transport, machinerie et domaines apparentés	1,1	0,3	0,2	1,1	0,0	0,7
Ressources naturelles, agriculture et production connexe	x	x	0,0	x	0,0	0,0
Fabrication et services d'utilité publique	0,3	0,0	0,1	x	0,0	0,1
Entrepreneurs	x	0,0	0,2	x	0,0	0,1
Investisseurs	0,2	0,0	6,2	x	0,0	1,8
Nouveaux travailleurs, donc pas de CNP	63,5	92,3	75,6	62,8	95,0	71,2
Travailleurs non classés ailleurs [3]	0,5	0,2	0,3	0,9	0,0	0,5
Total	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**

Données préliminaires pour 2020.
Pour des raisons de protection des renseignements personnels, certaines cellules ont été supprimées et remplacées par le symbole « x ».
1. Personnes immigrantes âgées de 15 ans et plus comptant se joindre à la population active.
2. Profession déclarée par la candidate ou le candidat lors de la sélection ou de l'admission.
   CNP: Classification nationale des professions.
3. Inclut également les plages marquées par un « x ».

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Service de la recherche, de la statistique et de la veille, Banque de données sur les résidents permanents.

RP25. Ventilation du nombre de réfugiés sélectionnés à l'étranger, par pays, par langue d'origine pour 2020 et fournir les prévisions pour 2021.

Les personnes réfugiées sélectionnées à l'étranger et admises au Québec en 2020 proviennent de plus de 100 pays. Toutefois, près des deux tiers d'entre elles sont nées en Syrie, aux Émirats arabes unis, en Afghanistan et en Arabie saoudite.

L'arabe est la principale langue maternelle déclarée par 72,5 % des personnes réfugiées sélectionnées à l'étranger et admises au Québec en 2020.

Nous ne disposons pas de prévision pour l'année 2021.

Tableau 1. Personnes réfugiées sélectionnées à l'étranger et admises au Québec en 2020 selon les principaux pays de naissance et les principales langues maternelles

Pays de naissance	n	Langues maternelles	n
Syrie	768	Arabe	1 255
Émirats arabes unis	142	Dari[1]	146
Afghanistan	120	Swahili	60
Arabie saoudite	115	Espagnol	49
Iraq	89	Français	39
Rép. dém. du Congo	77	Langues nigéro-congolaises[2]	35
Qatar	53	Arménien	23
Koweït	40	Kirundi	22
Colombie	38	Langues créoles	15
Rép. centrafricaine	38	Tigrigna	11
Autres pays	251	Autres langues	76
Total	**1 731**	**Total**	**1 731**

Les personnes réfugiées sélectionnées à l'étranger comprennent les personnes réfugiées prises en charge par l'État, parrainées ou autonomes financièrement. Il ne s'agit donc pas de l'ensemble des personnes réfugiées.

Les données sont préliminaires pour 2020.

1. Cette langue est parlée notamment par les personnes nées en Afghanistan ou en Iran.
2. Ces langues sont parlées notamment par les personnes nées en République démocratique du Congo.

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Service de la recherche, de la statistique et de la veille, Banque de données sur les résidents permanents

RP26. Temps d'attente moyen pour chaque réfugié selon la provenance et le nombre total de réfugiés pour 2020.

Les renseignements concernant les délais de traitement pour la reconnaissance du statut de réfugié à l'étranger relèvent du gouvernement canadien.

Lorsque le Ministère reçoit, pour sélection, les demandes des personnes réfugiées identifiées à l'étranger par le Bureau canadien des visas à l'étranger, ces demandes sont traitées dans un délai de deux à cinq jours. Dans le cas des personnes réfugiées parrainées, les délais sont plus longs si l'engagement signé par le garant est caduc. Ces délais varient généralement d'un à trois mois.

Le tableau 1 présente le nombre de personnes réfugiées admises en 2020 par groupe détaillé.

Tableau 1. Nombre total de personnes réfugiées sélectionnées à l'étranger et admises au Québec en 2020 par groupe détaillé

Année civile	Réfugiés pris en charge par l'État	Réfugiés parrainés et autres réfugiés	Total
2020	401	1 330	1 731

Données préliminaires pour 2020.
Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Service de la recherche, de la statistique et de la veille, Banque de données sur les résidents permanents.

RP27. Nombre de réfugiés parrainés accueillis pour l'année civile 2020, par pays d'origine et par ville de destination. Ventiler entre parrainage privé et parrainage de l'État.

Tableau 1. Nombre de réfugiés parrainés accueillis en 2020 (année civile), par pays de naissance et par ville de destination[1]

Pays de naissance	Ville					
	Montréal	Laval	Sherbrooke	Longueuil	Autres villes	Total
Syrie	594	51	0	0	29	**674**
Émirats arabes unis	129	x	0	0	10	**139**
Arabie saoudite	106	8	0	0	0	**114**
Afghanistan	34	11	22	36	6	**109**
Iraq	49	10	13	0	5	**77**
Qatar	43	7	0	0	3	**53**
Autres pays	115	7	10	9	23	**164**
Total	**1 070**	**94**	**45**	**45**	**76**	**1 330**

Les données sont préliminaires pour 2020.
1. Destination déclarée par la candidate ou le candidat lors de la sélection ou de l'admission.
Pour des raisons de protection des renseignements personnels, certaines cellules ont été supprimées et remplacées par le symbole « x ».
Les regroupements « Autres pays » et « Autres villes » incluent également les données marquées par un x, afin de respecter la confidentialité.

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Service de la recherche, de la statistique et de la veille, Banque de données sur les résidents permanents.

Tableau 2. Nombre de réfugiés pris en charge par l'État accueillis en 2020 (année civile), par pays de naissance et par ville de destination[1]

Pays de naissance	Ville						
	Québec	Sherbrooke	Laval	Montréal	Saint-Jérôme	Autres villes	Total
Syrie	10	27	17	13	11	16	**94**
Rép. dém. du Congo	23	7	0	0	x	39	**69**
Rép. centrafricaine	6	0	0	x	0	32	**38**
Colombie	x	0	7	x	11	20	**38**
Liban	x	10	0	5	x	5	**20**
Rwanda	6	0	x	0	0	12	**18**
Autres pays	24	14	18	20	14	34	**124**
Total	**69**	**58**	**42**	**38**	**36**	**158**	**401**

Les données sont préliminaires pour 2020.
1. Destination déclarée par la candidate ou le candidat lors de la sélection ou de l'admission.
Pour des raisons de protection des renseignements personnels, certaines cellules ont été supprimées et remplacées par le symbole « x ».
Les regroupements « Autres pays » et « Autres villes » incluent également les données marquées par un x, afin de respecter la confidentialité.

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Service de la recherche, de la statistique et de la veille, Banque de données sur les résidents permanents.

RP28. Nombre de demandeurs d'asile pour l'année civile 2020, par pays d'origine.

Le nombre de demandeuses et demandeurs d'asile au Québec par pays de naissance en 2020 selon les données d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) est présenté ci-dessous.

Tableau 1. Nombre de demandeuses et demandeurs d'asile par principaux pays de naissance, au Québec, 2020

Pays de naissance	2020
	n
Inde	1 725
Mexique	1 190
Haïti	1 050
Colombie	565
Nigéria	350
Pakistan	295
République démocratique du Congo	290
États-Unis d'Amérique	265
Iran	230
Venezuela	210
Algérie	205
Liban	170
Angola	165
Arabie Saoudite	150
Sri Lanka	125
Autres pays de naissance	2 835
Total	**9 825**

Les données représentent des estimations préliminaires et pourraient être modifiées.
Pour des raisons de confidentialité, tous les chiffres ont été arrondis au multiple de 5 le plus proche; en conséquence, les données pourraient ne pas équivaloir à la somme indiquée.

Source : IRCC, CDO, demandeurs d'asile, 31 janvier 2021.
Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Service de la recherche, de la statistique et de la veille.

RP29. Concernant le programme des « Immigrants investisseurs », fournir les investissements économiques provenant de ce programme, ventilés par secteur d'activité. Fournir aussi la provenance des immigrants investisseurs admis au Québec en 2020-2021.

Programme des immigrants investisseurs pour l'aide aux entreprises
Répartition des contributions financières par secteur d'activité économique
du 1er avril 2020 au 31 mars 2021

Secteur d'activité économique	1er avril 2020 au 31 mars 2021				
	Montant de contribution financière autorisée $	%	Coût des projets $	Nombre de dossiers d'entreprise	% des dossiers
Primaire					
Agriculture et pêche	483 800	2	17 750 895	4	2
Foresterie	47 000	0	510 000	1	1
Sous-total	**530 800**	**2**	**18 260 895**	**5**	**3**
Secondaire					
Alimentation et boissons	3 294 414	17	78 019 716	31	16
Caoutchouc et plastique	1 398 000	7	23 635 062	15	8
Vêtements, textile et cuir	115 000	1	1 600 000	1	1
Produits du bois	1 561 688	8	20 223 533	13	6
Meubles	220 000	1	2 100 000	2	1
Papier et imprimerie	845 000	4	38 040 514	11	5
Métaux (1ère transformation) et produits métalliques	3 749 456	19	91 671 048	39	20
Machinerie	1 274 745	6	29 440 287	16	8
Matériel de transport	433 500	2	8 276 250	4	2
Produits électriques et électroniques	1 422 507	7	22 663 622	11	5
Produits minéraux non métalliques	475 000	2	9 158 000	3	2
Produits raffinés du pétrole, du charbon et des industries chimiques	682 000	3	10 970 000	6	3
Industries manufacturières diverses	236 784	1	6 310 578	4	2
Sous-total	**15 708 094**	**78**	**342 108 610**	**156**	**79**
Tertiaire					
Services divers (technologie de l'information, télécommunication, tourisme : golf, ski, croisière, excursion, attractions)	1 824 983	9	65 141 426	15	8
Conception de systèmes informatiques et services connexes et édition de logiciels	480 941	2	7 643 447	5	2
Recyclage, gestion des déchets et services environnementaux	740 900	4	26 045 512	7	4
Hébergement et services de restauration	900 000	5	19 215 179	8	4
Sous-total	**3 946 824**	**20**	**118 045 564**	**35**	**18**
TOTAL	**20 185 718**	**100**	**478 415 069**	**196**	**100**

Préparé par la Direction, Gestion des placements, Immigration d'affaires
2021-04-14

Tableau 2
Personnes immigrantes de la catégorie des investisseurs selon le pays de naissance, 2016-2020

	Année d'admission					Total
	2016	**2017**	**2018**	**2019**	**2020**	**2016-2020**
	n	**n**	**n**	**n**	**n**	**n**
Chine	2 405	2 263	2 643	2 068	670	10 049
Iran	713	875	520	435	186	2 729
Pakistan	398	186	83	76	5	748
Bangladesh	65	133	57	80	31	366
Turquie	62	83	27	58	10	240
Hong Kong	52	53	59	49	15	228
Inde	x	52	67	35	x	213
Vietnam	46	64	21	43	21	195
Nigéria	26	16	81	41	18	182
États-Unis	33	51	40	33	15	172
Émirats arabes unis	x	43	24	50	x	142
Arabie saoudite	x	32	34	34	x	142
Iraq	x	83	29	8	x	137
Jordanie	22	68	15	20	8	133
Taïwan	34	27	43	12	16	132
Syrie	x	45	18	21	x	120
Égypte	x	27	14	24	x	92
Russie	45	32	10	x	x	87
Corée du Sud	x	11	17	9	x	63
France	x	x	15	13	6	58
Autres pays[1]	526	187	206	103	54	820
Total	**4 427**	**4 331**	**4 023**	**3 212**	**1 055**	**17 048**

Pour des raisons de protection des renseignements personnels, certaines cellules ont été supprimées et remplacées par le symbole « x ». Dans ce cas-ci, les gens d'affaires autres que les investisseurs comptent moins de 5 personnes.
Données préliminaires pour 2020.
Source: Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Service de la recherche, de la statistique et de la veille, Banque de données sur les résidents permanents.
Les données d'admission demandées sont fournies uniquement pour les années civiles.

Le montant en attente de placement au 31 mars 2021 est de 194,8 M$.

Le montant disponible pour les mesures de promotion et de performance des programmes de l'immigration économique au 31 mars 2021 se trouve dans le tableau ci-dessous.

État des fonds disponibles au 31 mars 2021		
Solde au 28 février 2021		151 169,12 $
Transactions au cours du mois de mars 2021		
• Montants générés par les placements des immigrants		
- Placement 800 K$	501 464 $ X 5%	25 073,20 $
- Placement 1,2 M$	3 344 124 $ X 8%	267 529,92 $
• Déboursements au MIFI		- $
Solde des fonds disponibles		**443 772,24 $**

RP30. Nombre de certificats de sélection émis par le Québec pour les gens d'affaires en 2020-2021. Spécifiez le nombre de CSQ ayant été émis suite à une décision favorable obtenue en révision de demande administrative.

Tableau 1. Nombre de certificats de sélection délivrés pour la catégorie d'immigration - Gens d'affaires, selon le programme, du 1er avril 2020 au 28 février 2021.

Catégorie Gens d'affaires	**Nombre de CSQ* délivrés**
Investisseurs	1 806
Entrepreneurs	64
Travailleurs autonomes	211
Total	**2 081**

*CSQ : Certificats de sélection du Québec
Source **:** Service de l'information de gestion (SIG), ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration
Extraction en date du 28 février 2021.

Tableau 2. Nombre de personnes de la catégorie d'immigration - Gens d'affaires ayant obtenu un CSQ à la suite d'une décision favorable obtenue en révision de demande administrative, selon le programme, pour l'année 2020-2021.

2020-2021	Investisseurs	84
	Entrepreneurs	0
	Travailleurs autonomes	1
	Total	**85**

Source : Équipe de la révision administrative, ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration - Données fournies au Service de l'information de gestion (SIG) le 12 avril 2021.

RP31. Taux de présence pour 2020 des immigrants admis au Québec. Ventiler selon l'année d'admission, la catégorie d'immigrant et la connaissance du français. Fournir également le taux de présence par région administrative et par catégorie d'immigration, ventilé par :

a) immigration économique ;
    a. investisseurs
    b. entrepreneurs
    c. travailleurs autonomes
    d. travailleurs qualifiés
        i. Programme régulier
        ii. PEQ
b) Réfugiés
c) Regroupement familial

- Le taux de présence des personnes immigrantes admises au Québec de 2010 à 2019 est de 72,6 % en janvier 2021[1].

Tableau 1. Population immigrante admise au Québec de 2010 à 2019 et présente en janvier 2021 (en %), selon la connaissance du français, la catégorie d'immigration et l'année d'admission.

Catégorie	**2010**	**2011**	**2012**	**2013**	**2014**	**2015**	**2016**	**2017**	**2018**	**2019**	**Total**
Immigration économique	67,2	65,1	65,8	66,7	65,7	66,5	70,0	67,9	68,6	64,8	**66,8**
Travailleurs qualifiés	*70,0*	*70,9*	*72,6*	*73,0*	*71,3*	*76,3*	*78,0*	*75,9*	*76,0*	*72,0*	***73,4***
Gens d'affaires	*20,8*	*16,3*	*13,3*	*16,0*	*20,5*	*18,6*	*19,4*	*20,0*	*20,2*	*18,6*	***18,3***
Regroupement familial	79,7	80,3	80,0	81,1	83,6	86,7	88,4	88,6	86,5	81,1	**83,7**
Réfugiés et personnes en situation	68,5	70,7	78,0	81,0	81,9	86,0	84,2	86,3	81,9	81,9	**81,2**
Autres immigrants[1]	77,8	80,6	82,3	86,6	88,9	91,5	94,5	91,8	92,0	87,8	**88,5**
Langues connues	**2010**	**2011**	**2012**	**2013**	**2014**	**2015**	**2016**	**2017**	**2018**	**2019**	**Total**
Français seulement	82,3	83,3	83,3	84,1	86,1	88,4	90,0	91,0	90,9	86,4	**86,4**
Français et anglais	67,5	68,4	70,3	70,9	69,1	75,8	78,7	79,7	80,4	76,4	**73,0**
Connaissant le français	*73,5*	*74,7*	*75,8*	*77,4*	*76,8*	*81,8*	*84,1*	*85,0*	*85,4*	*81,5*	***79,1***
Anglais seulement	58,9	61,5	54,4	56,6	58,3	62,4	65,5	63,4	63,4	60,2	**60,9**
Ni français ni anglais	66,1	55,9	63,7	65,3	67,2	65,5	70,0	71,0	68,2	65,2	**65,9**
Total	**69,9**	**68,8**	**69,7**	**71,5**	**71,6**	**74,4**	**76,9**	**76,3**	**75,6**	**72,0**	**72,6**

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Service de recherche, de la statistique et de la veille, Banque de données sur la présence.

[1] Chaque année, au mois de janvier, le taux de présence est mesuré pour une population admise au cours des 10 années précédentes disponibles. Les personnes admises en 2019 ne sont pas incluses dans le calcul, puisque les données d'admission pour 2019 sont incomplètes en janvier 2020 et que la carte d'assurance maladie est habituellement émise quelques mois après l'admission des personnes immigrantes.

Tableau 2. Population immigrante admise au Québec de 2010 à 2019 et présente en janvier 2021 (en %), selon la région de destination et la catégorie d'immigration

	Immigration économique	Regroupement familial	Réfugiés et personnes en situation semblable	Autres immigrants	Total
Bas-Saint-Laurent	81,0	84,0	95,8	85,7	84,0
Saguenay–Lac-Saint-Jean	84,1	85,4	89,1	100,0	84,9
Capitale-Nationale	80,3	87,3	77,8	88,9	81,3
Mauricie	81,1	87,9	86,7	100,0	84,0
Estrie	78,1	85,5	78,3	78,6	79,3
Montréal	64,7	83,8	82,7	89,2	70,6
Outaouais	63,1	74,9	72,8	83,8	68,6
Abitibi-Témiscamingue	82,1	88,0	95,0	x	84,8
Côte-Nord	82,3	85,0	78,6	x	83,5
Nord-du-Québec	91,3	86,0	x	x	89,4
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	81,1	86,7	100,0	x	84,1
Chaudière-Appalaches	84,9	87,7	87,0	89,5	86,2
Laval	72,6	84,1	78,8	84,5	77,3
Lanaudière	84,5	85,1	66,7	84,1	81,6
Laurentides	74,7	82,7	77,1	93,0	78,8
Montérégie	69,7	83,1	84,4	89,0	76,4
Centre-du-Québec	79,2	86,4	81,9	94,1	82,5
Total	**66,8**	**83,7**	**81,2**	**88,5**	**72,6**

Pour des raisons de protection des renseignements personnels, certaines cellules ont été supprimées et remplacées par le symbole « x ».

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Service de recherche, de la statistique et de la veille, Banque de données sur la présence des personnes immigrantes.

RP32. Soldes migratoires (solde international, solde interprovincial, solde total) du Québec entre 2011 et 2021.

- La moyenne du solde migratoire international du Québec est estimée à + 40 852 de 2011 à 2020.
- Le déficit migratoire interprovincial se fixe à - 1 696 en 2020. Il a atteint son niveau le plus important (- 14 503) en 2014 mais la perte migratoire interprovinciale a chuté considérablement depuis.
- Le solde migratoire total pour 2020 s'établit à + 21 905.

Tableau 1. Soldes migratoires international, interprovincial et total du Québec, 2011-2020[1]

Année	Solde migratoire international	Solde migratoire interprovincial	Solde migratoire total
2011	43 965	-5 740	38 225
2012	47 306	-8 975	38 331
2013	43 778	-13 346	30 432
2014	40 717	-14 503	26 214
2015	39 115	-14 200	24 915
2016	45 137	-10 590	34 547
2017	45 865	-5 992	39 873
2018[r]	44 844	-6 116	38 728
2019[r]	34 195	-1 502	32 693
2020[p]	23 601	-1 696	21 905

Le solde migratoire total est la somme des soldes international et interprovincial. Il ne tient pas compte des résidents non permanents.
[1] Les soldes migratoires portent sur les années civiles (de janvier à décembre).
r : données révisées ; p : données provisoires;
Les estimations provisoires de la migration interprovinciale sont produites à partir des fichiers du programme d'Allocation canadienne pour enfants (ACE) et révisées l'année suivante à partir des dossiers de l'impôt sur le revenu des particuliers, plus précis et exhaustifs. Les écarts avec le cahier explicatif de l'année précédente s'expliquent également par le fait que Statistique Canada ne reçoit les données fiscales qu'après leur traitement annuel, alors que les données de l'ACE sont disponibles sur une base mensuelle.

Source : Institut de la statistique du Québec, Migrations internationales et interprovinciales. (https://statistique.quebec.ca/fr/document/migrations-internationales-et-interprovinciales-quebec/tableau/migrations-internationales-et-interprovinciales-quebec), compilation du MIFI.

- Nous ne disposons pas de données pour l'année 2021.

RP33. Le taux de chômage et taux d'emploi des immigrants, pour chaque région administrative et selon la durée de résidence. Ventiler aussi par pays d'origine de la personne immigrante.

Note : L'Enquête sur la population active (EPA) de Statistique Canada ne fournit pas de données sur le marché du travail des personnes immigrantes par région administrative.

L'EPA de Statistique Canada fournit les données du taux de chômage et du taux d'emploi sur une base annuelle. Les données les plus récentes portent sur l'année 2020.

Le taux de chômage et le taux d'emploi des personnes immigrantes ne sont pas disponibles pour les régions administratives et selon la durée de résidence. Les données ne sont disponibles que pour l'ensemble de la population immigrante au Québec en fonction de la durée de résidence (voir tableaux 1 et 2). Les données sont également disponibles pour la RMR de Montréal et hors de la RMR de Montréal (voir tableau 3). Le taux d'emploi et le taux de chômage par pays de naissance ne sont pas disponibles. Les données sont donc présentées pour des regroupements de pays d'origine (selon le continent et le sous-continent) (voir tableau 4).

Tableau 1. Taux de chômage de la population immigrante, de 15 ans et plus, selon la durée de résidence au Québec, 2020 (en %)

Taux de chômage (%)	2020
Ensemble de la population immigrante	**10,7**
Population immigrante admise depuis 5 ans ou moins	16,6
Population immigrante admise depuis 5 à 10 ans	11,5
Population immigrante admise depuis plus de 10 ans	9,0

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active 2020, compilation spéciale ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI).

Tableau 2. Taux d'emploi de la population immigrante, de 15 ans et plus, selon la durée de résidence au Québec, 2020 (en %)

Taux d'emploi (%)	2020
Ensemble de la population immigrante	**60,5**
Population immigrante admise depuis 5 ans ou moins	58,8
Population immigrante admise depuis 5 à 10 ans	70,8
Population immigrante admise depuis plus de 10 ans	58,7

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active 2020, compilation spéciale ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI).

Tableau 3. Taux de chômage et taux d'emploi de la population immigrante, de 15 ans et plus, selon la durée de résidence au Québec, RMR de Montréal et hors RMR de Montréal, 2020 (en %)

	Taux de chômage		Taux d'emploi	
	RMR Montréal	Hors RMR Montréal	RMR Montréal	Hors RMR Montréal
Ensemble de la population immigrante	11,1	8,7	59,5	66,4
Population immigrante admise depuis 5 ans ou moins	17,0	13,8	58,7	58,9
Population immigrante admise depuis 5 à 10 ans	12,1	9,0	70,0	74,1
Population immigrante admise depuis plus de 10 ans	9,3	7,3	57,6	65,9

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, 2020, compilation spéciale ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI).

Tableau 4. Taux d'emploi et taux de chômage de la population immigrante, de 15 ans et plus, selon la région d'origine, Québec, 2020 (en %)

	2020	
	Taux d'emploi	**Taux de chômage**
Amérique du Nord	**55,0**	**x**
Amérique Latine	**65,9**	**10,1**
Amérique Centrale	68,1	10,7
Caraïbes et Bermudes	65,9	8,4
Amérique du Sud	64,9	12,3
Europe	**56,7**	**9,3**
Europe Occidentale	68,9	8,8
Europe Orientale	67,5	9,7
Europe Septentrionale	52,7	x
Europe Méridionale	31,6	10,0
Afrique	**67,1**	**11,0**
Afrique Occidentale	76,8	7,0
Afrique Orientale	68,7	7,5
Afrique du Nord	65,0	11,8
Afrique Centrale	64,8	14,9
Afrique du Sud	X	x
Asie	**55,7**	**12,6**
Asie Occidentale et Central	60,1	13,6
Asie Orientale	53,3	12,4
Asie du Sud-Est	59,8	9,3
Asie Méridionale	44,1	17,5
Océanie	**75,0**	**x**

x : Données manquantes puisque non significatives en raison d'échantillon trop petit

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active 2020, compilation spéciale ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI).

RP34. Les revenus découlant des droits exigibles relatifs aux demandes de certificat de sélection pour chacune des catégories d'immigration.

Les revenus annuels en 2020-2021 provenant des droits perçus pour les demandes de certificats de sélection du Québec – Immigration permanente relatives à la catégorie immigration économique visant les investisseurs, les travailleurs autonomes, les entrepreneurs et les travailleurs qualifiés s'élèvent à (données au 28 février 2021) :

Catégories	**Montant encaissé (K$)**
Investisseurs	31,0
Travailleurs autonomes et entrepreneurs	137,0
Travailleurs qualifiés	13 399,9
Total	**13 567,9**

RP35. Concernant les remboursements des droits exigibles relatifs aux demandes de certificat de sélection suite à l'adoption du projet de loi 9, *Loi visant à accroître la prospérité socio-économique du Québec et à répondre adéquatement aux besoins du marché du travail par une intégration réussie des personnes immigrantes*, le nombre de dossiers ayant obtenu un remboursement complet des droits exigibles, le montant total des remboursements effectués et le pourcentage de remboursement restant à être effectué.

Au 28 février 2021 :

- Nombre de dossiers ayant obtenu un remboursement complet des droits exigibles : **9 289**
- Montant total des remboursements effectués : **9 193 257 $**
- Pourcentage de remboursement restant à être effectué : **24 %**
    - 5 % - en attente d'information de la part des requérants. Un ou des éléments bloquent la transaction, par exemple : un compte invalide ou le refus de la devise canadienne
    - 19 % - aucun formulaire de réclamation reçu

RP36. Délai de traitement moyen des demandes de CAQ pour la catégorie des étudiants étrangers.

Sur la période du 1er avril 2020 au 28 février 2021, le délai de traitement moyen de toutes les demandes de sélection temporaires pour études a été de 27,6 jours ouvrables.

Ces délais de traitement vont de la date de réception d'une demande jusqu'à la prise de décision et excluent les délais d'attente attribuables au client afin que le dossier soit complet.

RP37. Délai de traitement moyen des demandes de CAQ pour la catégorie des travailleurs étrangers temporaires, ventilé par secteur d'activité.

Les informations ne sont pas disponibles selon le secteur d'activité économique. Les délais moyens de traitement sont donc présentés selon le type de dossiers. Compte tenu que les traitements sont différents selon le type de dossiers, il n'est pas possible de calculer un délai moyen pour l'ensemble des travailleurs étrangers temporaires.

Ces délais de traitement vont de la date de réception d'une demande jusqu'à la prise de décision et excluent les délais d'attente attribuables au client afin que le dossier soit complet.

Au délai de traitement du Québec présenté dans le tableau ci-dessous, s'ajoute une période de traitement par le gouvernement fédéral et ce n'est qu'après l'avis de ce dernier qu'une décision est rendue et que le CAQ est délivré, le cas échéant.

Tableau 1 : Délai moyen de traitement pour le Québec des demandes de sélection temporaire dans le cadre du Programme des travailleurs étrangers temporaires, selon le type de dossier, dossiers traités entre le 1er avril 2020 et 28 février 2021

Type de dossier	Délai moyen de traitement (en jours ouvrables)
Dossiers en traitement régulier (REG)	29
Dossiers en traitement simplifié (SIM)	28
Dossiers fournisseurs de soins à domicile (FSD)	28
Dossiers agricoles (AGR)	11
Dossiers du volet des talents mondiaux (VTM).	8

Source : Service de l'information de gestion (SIG).
Données préliminaires extraites le 13 avril 2021 à partir des banques thématiques actualisées en date du 9 avril 2021.

RP38. Ventilation détaillée des dépenses pour 2020-2021, et prévisions pour 2021-2022 pour chaque BIQ à l'étranger. Effectif par catégorie, traitement annuel (inclure les primes et bonis) du directeur ou de la directrice du BIQ ou du chef du bureau et du personnel-cadre, pour chaque BIQ.

Les dépenses des Direction des services d'immigration du Québec à l'étranger (nouvelle appellation des BIQ) pour l'exercice 2020-2021 se sont élevées à près de 8,7 M$.

VENTILATION DÉTAILLÉE DES DÉPENSES, EFFECTIF PAR CATÉGORIE, TRAITEMENT ANNUEL DES DIRECTEUR(-TRICE)S DES DIRECTIONS DES SERVICES D'IMMIGRATION DU QUÉBEC À L'ÉTRANGER POUR L'ANNÉE 2020-2021

	Effectifs							
	Fonctionnaires québécois(e)		Employé(e) Recruté(e) localement (ERL)			Total	Traitement annuel du (de la) directeur(-trice)[1]	Dépenses[1]
Bureau/Antenne	Cadre	Professionnel(le)	Attaché(e)	Technicien(ne)	Agent(e) de soutien administratif(-ve)			
Paris	1	2	3	1	1	8	112 275 $	1 373 139 $
Rabat	1	1	1			3	162 099 $	570 439 $
Dakar		1	1			2		231 462 $
Los Angeles	1	1	1		1	4	112 254 $	1 112 156 $
New York			1			1		212 443 $
Hong Kong	1	3	2	3		9	112 275 $	4 033 285 $
Mexico	1	3	2	1		7	98 246 $	822 105 $
Sao Paulo		1				1		319 815 $
Total	5	12	11	5	2	35	597 149 $	8 674 844 $

[1] Dépenses et traitement annuel projetés selon les données fournies par le MRIF au 31 mars 2021.

RP39. Liste des nominations ou des nouvelles affectations pour chaque BIQ à l'étranger en 2020-2021, en indiquant pour chacune :

a) le nom de la personne;
b) la date de l'entrée en fonction;
c) les fonctions antérieures;
d) la durée du contrat ou de l'engagement, s'il y a lieu;
e) le titre de la fonction.

Une nouvelle affectation a eu lieu en 2020-2021.

Direction des services d'immigration du Québec à Mexico :

- M^{me} Michèle Dicaire, conseillère en prospection et en attraction, est entrée en fonction en décembre 2020 pour une durée de deux ans. Elle occupait auparavant le poste de conseillère experte chez Investissement Québec International.

RP40. Le nombre de demandes de révision administrative de dossiers d'immigration, le nombre de révisions qui ont donné lieu à l'acceptation du dossier et le nombre de révisions où la décision de refus a été maintenue.

Notes :

- Les données des années précédentes se trouvent dans les cahiers explicatifs des années antérieures.

Dossiers traités* par le réexamen administratif :

Année civile	**2020**
Demandes reçues	502
Décisions maintenues	480
Décisions ayant mené à un renversement	214

*Source – Réexamen administratif

RP41. Concernant l'encadrement des consultants : la liste des consultants reconnus par le MIDI, le nombre de personnes ayant passé l'examen sur les règles québécoises en matière d'immigration, le taux de succès à cet examen et le nombre présentant l'attestation de leur connaissance du français.

La liste des consultants reconnus est disponible en ligne à l'adresse suivante : http://www.mifi.gouv.qc.ca/fr/reglementation-consultants/index.html.

Au 31 mars 2021, il y avait un total de 415 consultants reconnus par le MIFI

Du 1er avril 2020 au 31 mars 2021, le MIFI a reçu 280 demandes dont 83 demandes de reconnaissance à titre de consultant en immigration et 197 demandes de renouvellement de cette reconnaissance.

Les personnes qui présentent une demande de reconnaissance à titre de consultant doivent réussir l'examen sur les règles québécoises en matière d'immigration.

Au cours de l'année 2020-2021, trois séances d'examen ont été tenues dans le cadre du processus de reconnaissance des consultants en immigration. Pour l'ensemble de ces séances, le MIFI a enregistré un total de 79 inscriptions, avec un taux de réussite global de 73,5% :

- Juin 2020 : Examen annulé en raison de la pandémie
- Septembre 2020 : 37 candidats ont passé l'examen avec un taux de réussite de 92%
- Décembre 2020 : 19 candidats ont passé l'examen avec un taux de réussite de 95%
- Mars 2021 : 23 candidats ont passé l'examen avec un taux de réussite de 26%

Les candidats qui présentent une demande de reconnaissance doivent fournir une attestation qui indique que leur connaissance de la langue française est égale ou supérieure au niveau 7 selon l'Échelle québécoise des niveaux de compétence en français des personnes immigrantes adultes.

RP42. Coût de la mise en place et du maintien du registre concernant les consultants en immigration pour 2020-2021.

Le MIFI s'est abonné au portail Web de la Société québécoise d'information juridique (SOQUIJ) pour vérifier la véracité des déclarations relatives aux antécédents des personnes qui demandent la reconnaissance ou le renouvellement de la reconnaissance à titre de consultants en immigration. Au cours de l'année 2020-2021, 98 vérifications ont été effectuées.

La somme de 685,05 $ a été défrayée pour l'accès à cette source d'information.

Le maintien et la mise à jour du registre des consultants en immigration du Québec sont effectués par des ressources internes.

RP43. Nombre de nouveaux arrivants qui ont participé en 2020-2021 à des activités d'accueil et d'intégration offertes par les organismes financés par le programme Réussir l'intégration.

Il est à noter que le Programme *Réussir l'intégration* (PRINT) a été remplacé le 1er juillet 2020 par le Programme d'accompagnement et de soutien à l'intégration (PASI).

Fréquentation des services (en nombre de personnes distinctes)

Tableau 1. Nombre de personnes distinctes ayant participé aux sessions Objectif intégration dans les organismes communautaires, d'avril 2020 à mars 2021.

2020-2021 (Au 31 mars 2021)
2 482 (dans les organismes à but non lucratif)

Source : Service de l'information de gestion (SIG)
Intimm, RVTL3370, en date du 13 avril 2021.

Tableau 2. Nombre de personnes distinctes qui ont bénéficié des services de soutien à l'installation et à l'intégration (volet 1B du PRINT), d'avril 2020 à juin 2020

2020-2021 (Au 30 juin 2020)
12 351

Source : Service de l'information de gestion (SIG).
Données CERI-GES – données extraites le 20 juillet 2020.

Tableau 3. Nombre de personnes distinctes qui ont bénéficié des services du PASI*, de juillet 2020 à décembre 2020

2020-2021 (Au 31 décembre 2020)
26 822

Source : Service de l'information de gestion (SIG).
Données CERI-GES – données extraites le 18 janvier 2021.
* PRINT a été remplacé par PASI à partir de juillet 2020.

Note : Le programme de séances de premières démarches d'installation a été suspendu depuis juillet 2020. À cause de la pandémie, il n'y avait pas de séances entre mars et juillet 2020.

RP44. Concernant le parcours personnalisé, fournir la liste des partenaires du gouvernement ventilée par région administrative. Aussi fournir le budget associé à la mise en place du parcours personnalisé et le montant octroyé pour chacun des partenaires. Finalement, fournir le mécanisme de référencement auprès des organismes et les critères applicables.

Les informations liées à la mise en place du parcours personnalisé se trouvent dans le Cahier explicatif des crédits 2020-2021.

Liste des partenaires du gouvernement ventilée par région administrative

Partenaire	Région administrative	Montant octroyé pour le PASI en 2020-2021
Carrefour jeunesse emploi d'Abitibi-Est	Abitibi-Témiscamingue	105 984 $
Carrefour jeunesse emploi d'Abitibi-Ouest	Abitibi-Témiscamingue	55 721 $
Carrefour jeunesse-emploi du Témiscamingue	Abitibi-Témiscamingue	65 297 $
La Mosaïque: association interculturelle d'accueil et d'intégration des immigrants en Abitibi-Témiscamingue Inc	Abitibi-Témiscamingue	182 991 $
MOUVEMENT DE LA RELÈVE D'AMOS-RÉGION INC.	Abitibi-Témiscamingue	83 717 $
Accueil et Intégration BSL inc.	Bas-Saint-Laurent	500 515 $
Carrefour jeunesse-emploi Mitis	Bas-Saint-Laurent	61 515 $
Centre local de développement de la région de Rivière-du-Loup	Bas-Saint-Laurent	100 445 $
Municipalité régionale de comté de La Matanie	Bas-Saint-Laurent	130 312 $
PROJEKTION 16-35	Bas-Saint-Laurent	76 823 $
Service accès-emploi	Bas-Saint-Laurent	19 890 $
Centre de formation Option-travail Ste-Foy	Capitale-Nationale	93 772 $
Centre multiethnique de Québec inc.	Capitale-Nationale	2 193 664 $
Les Services de main-d'oeuvre L'Appui inc.	Capitale-Nationale	182 251 $
Service accès travail de Portneuf	Capitale-Nationale	102 822 $
Service d'aide à l'adaptation des immigrants et immigrantes (S.A.A.I.)	Capitale-Nationale	149 005 $
Centre R.I.R.E. 2000	Capitale-Nationale	22 064 $
Service d'orientation et d'intégration des immigrants au travail (SOIT)	Capitale-Nationale	148 960 $
Accès Travail *	Centre-du-Québec	133 234 $
Comité d'accueil international des Bois-Francs	Centre-du-Québec	446 414 $
Regroupement interculturel de Drummond inc.	Centre-du-Québec	710 077 $
Impact emploi de l'Érable	Centre-du-Québec	23 529 $
Carrefour Jeunesse-Emploi Comté Nicolet-Bécancour	Centre-du-Québec	75 494 $
Projet d'Accueil et d'Intégration Solidaire	Centre-du-Québec	78 020 $
Alpha Bellechasse	Chaudière-Appalaches	230 778 $
Carrefour jeunesse-emploi de Beauce-Nord	Chaudière-Appalaches	167 210 $
Carrefour jeunesse-emploi de Beauce-Sud	Chaudière-Appalaches	402 363 $
Carrefour Jeunesse-Emploi Les Etchemins	Chaudière-Appalaches	89 290 $

Partenaire	Région administrative	Montant octroyé pour le PASI en 2020-2021
Carrefour emploi de Lotbinière	Chaudière-Appalaches	221 058 $
Corporation de développement économique de la MRC de Montmagny (CDEMM)	Chaudière-Appalaches	130 582 $
ICI Intégration communautaire des immigrants	Chaudière-Appalaches	146 389 $
Société de développement de la région de L'Islet *	Chaudière-Appalaches	160 210 $
Le Tremplin, Centre pour personnes immigrantes et leurs familles	Chaudière-Appalaches	414 015 $
Carrefour jeunesse emploi de la Haute-Côte-Nord (CJEHCN)	Côte-Nord	38 536 $
CENTRE ALPHA LIRA INC.	Côte-Nord	140 469 $
Centre-Émersion (Manicouagan) inc.	Côte-Nord	160 077 $
Service d'aide aux Néo-Canadiens (Sherbrooke) inc.	Estrie	1 615 683 $
Pro-Gestion Estrie	Estrie	64 288 $
Action Travail Chaleurs inc.	Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	133 181 $
Centre local de développement de la Haute-Gaspésie	Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	106 290 $
Carrefour jeunesse emploi et Option Emploi du Rocher-Percé	Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	78 680 $
Pouvoir des mots Gaspé	Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	121 197 $
"AMINATE" Accueil multiethnique et intégration de nouveaux arrivants à Terrebonne et les environs	Lanaudière	170 720 $
CREDIL Comité régional d'éducation pour le développement international Lanaudière	Lanaudière	347 302 $
Service d'aide à la famille immigrante de la MRC de l'Assomption (SAFIMA)	Lanaudière	93 490 $
Action Famille Lavaltrie Inc.	Lanaudière	94 499 $
ABL Accès Accueil Action	Laurentides	157 812 $
C.O.F.F.R.E.T. Centre de formation et d'orientation pour favoriser les relations ethniques traditionnelles	Laurentides	355 158 $
Zone Emploi D'Antoine-Labelle	Laurentides	19 957 $
Carrefour d'Intercultures de Laval	Laval	619 969 $
PERSPECTIVE CARRIÈRE	Laval	57 918 $
Carrefour Jeunesse Emploi de Laval (C.J.E.L)	Laval	158 240 $
Centre Communautaire PETIT ESPOIR	Laval	112 480 $
Service d'accueil des nouveaux arrivants (SANA) de la MRC de Maskinongé	Mauricie	198 630 $
Service d'accueil des nouveaux arrivants (SANA) de Shawinigan	Mauricie	204 021 $
Service d'accueil des nouveaux arrivants (SANA) de Trois-Rivières	Mauricie	720 218 $
Carrefour Emploi Haut StMaurice	Mauricie	77 044 $

Partenaire	Région administrative	Montant octroyé pour le PASI en 2020-2021
Stratégie Carrière	Mauricie	39 780 $
Alliance Carrière Travail (ACT)	Montérégie	41 370 $
Carrefour Le Moutier	Montérégie	498 067 $
Centre de recherche d'emploi du Sud-Ouest (CRESO)	Montérégie	114 727 $
Centre Sino-Québec de la Rive-Sud	Montérégie	591 904 $
Droit à l'emploi (D.E.)	Montérégie	267 701 $
Forum-2020	Montérégie	39 780 $
Intégration Compétences	Montérégie	185 371 $
Maison de la Famille des Maskoutains	Montérégie	605 553 $
MAISON INTERNATIONALE DE LA RIVE SUD INC.	Montérégie	1 242 445 $
L'Orienthèque, centre d'orientation et services d'intégration de la main-d'oeuvre	Montérégie	170 073 $
Réseaux emploi entrepreneurship	Montérégie	105 460 $
Solidarité ethnique régionale de la Yamaska	Montérégie	699 704 $
Accueil aux immigrants de l'Est de Montréal	Montréal	1 643 292 $
Accueil liaison pour arrivants (ALPA)	Montréal	1 323 583 $
Accueil pour immigrants et réfugiés du Sud-Ouest de Montréal Centre Prisme	Montréal	572 636 $
ALAC (Alliance pour l'accueil et l'intégration des immigrants-es)	Montréal	691 940 $
Bienvenue à Notre-Dame-de Grâce	Montréal	442 226 $
Carrefour d'aide aux nouveaux arrivants	Montréal	487 172 $
CLAM (CARREFOUR DE LIAISON ET D'AIDE MULTI-ETHNIQUE)	Montréal	1 280 238 $
Carrefour BLE	Montréal	112 504 $
Centre communautaire des femmes sud-asiatique	Montréal	469 200 $
CARI ST-LAURENT	Montréal	2 444 904 $
Centre d'action bénévole de Montréal-Nord	Montréal	267 633 $
Centre d'action socio-communautaire de Montréal	Montréal	310 464 $
Centre d'appui aux communautés immigrantes de Bordeaux-Cartierville	Montréal	3 371 856 $
Centre des femmes de Montréal	Montréal	438 092 $
Centre d'Intégration Multi-services de l'Ouest de l'Île (C.I.M.O.I.)	Montréal	558 128 $
Centre social d'aide aux immigrants	Montréal	1 939 665 $
Clef pour l'intégration au travail des immigrants	Montréal	406 196 $
Collectif des femmes immigrantes du Québec	Montréal	328 090 $
Comité d'éducation aux adultes de la Petite-Bourgogne et de Saint-Henri (CÉDA)	Montréal	121 422 $

Partenaire	Région administrative	Montant octroyé pour le PASI en 2020-2021
Hirondelle, services d'accueil et d'intégration des immigrants	Montréal	1 071 066 $
Maison d'Haïti	Montréal	310 400 $
PROMIS (Promotion - Intégration - Société nouvelle)	Montréal	817 621 $
SERVICE À LA FAMILLE CHINOISE DU GRAND MONTRÉAL INC.	Montréal	1 309 378 $
Service d'aide et de liaison pour immigrants La Maisonnée	Montréal	1 467 880 $
Service d'interprète d'aide et de référence aux immigrants (SIARI)	Montréal	1 270 358 $
L'organisme pour l'Intégration, la Citoyenneté et l'Inclusion	Montréal	258 400 $
Agora Boréale, Association interculturelle de Lebel-sur-Quévillon	Nord-du-Québec	109 542 $
SEMO Saguenay-Lac-St-Jean Inc.	Nord-du-Québec	126 157 $
Accueil-parrainage Outaouais	Outaouais	542 396 $
Accompagnement des femmes immigrantes de l'Outaouais (AFIO)	Outaouais	349 249 $
Carrefour jeunesse emploi de la Vallée-de-la-Gatineau	Outaouais	41 575 $
Carrefour jeunesse-emploi de l'Outaouais	Outaouais	162 311 $
Centre de services pour l'économie et l'emploi des Collines-de-l'Outaouais	Outaouais	81 280 $
Service Intégration Travail Outaouais	Outaouais	121 520 $
Carrefour Jeunesse-Emploi Papineau	Outaouais	75 000 $
Carrefour Jeunesse-Emploi Saguenay Inc.	Saguenay–Lac-Saint-Jean	61 270 $
Groupe Inclusia	Saguenay–Lac-Saint-Jean	164 056 $
Portes ouvertes sur le lac	Saguenay–Lac-Saint-Jean	261 617 $

*Accès travail et la Société de développement de la région de L'Islet ont mis fin à leur partenariat.

Mécanisme de référencement

Les personnes immigrantes ayant besoin d'obtenir des services offerts par des organismes sont référées selon les critères généraux de référencement suivants :

- Les langues parlées par les intervenants de l'organisme;
- Le lieu de résidence de la personne immigrante;
- L'offre de service de l'organisme;
- La capacité d'accueil des organismes.

RP45. Liste des organismes communautaires, des instances régionales, des municipalités ainsi que des institutions collégiales et universitaires qui ont été financés dans le cadre des programmes PRInt, PMD, PSM et PILI, et ventilation des montants accordés à chacun pour l'année 2020-2021.

Nom de l'organisme communautaire, l'instance régionale, de la municipalité ou de l'institution collégiale et universitaire	**Programme PASI(PRINT) PAC(PMD) PSM PILI**	**Montant versé en 2020-2021** (au 28 février 2021)
ABC Lotbinière	PILI	48 122,36 $
ABL accès accueil action	PSM	42 500,00 $
	PAC	22 500,00 $
	PASI	118 359,00 $
Accès-Travail	PAC	23 000,00 $
	PASI	66 617,00 $
Accompagnement des femmes immigrantes de l'Outaouais [AFIO]	PILI	60 073,44 $
	PASI	261 938,00 $
Accueil aux immigrants de l'Est de Montréal	PILI	324 226,44 $
	PSM	57 500,00 $
	PASI	1 232 469,00 $
Accueil et intégration BSL inc.	PSM	69 000,00 $
	PAC	21 744,00 $
	PASI	375 387,00 $
Accueil liaison pour arrivants [ALPA]	PILI	153 091,29 $
	PSM	57 500,00 $
	PAC	27 000,00 $
	PASI	661 792,00 $
Accueil pour immig. et réfug. du Sud-Ouest Montréal centre Prisme	PILI	153 712,35 $
	PASI	429 477,00 $
Accueil-Parrainage Outaouais	PSM	69 000,00 $
	PASI	406 798,00 $
Action Famille Lavaltrie inc.	PASI	70 875,00 $
Action Travail Chaleurs inc.	PASI	99 886,00 $
Actions interculturelles de dévelop. et d'éducation [AIDE] inc.	PSM	66 000,00 $
Afrique au Féminin	PILI	42 514,38 $
Agence Ometz	PASI	74 893,00 $
AGIR : Action lesbi, gai, bi, trans et queer immigrants-réfugiés	PASI	62 500,00 $
Agora Boréale, Association interculturelle de Lebel-sur-Quévillon	PAC	22 650,00 $
	PASI	54 771,00 $
ALAC [Alliance pour l'accueil et l'intégration des immigrants-es]	PILI	183 523,23 $
	PASI	518 955,00 $
Alliance Carrière Travail [ACT]	PASI	31 028,00 $
Alpha Bellechasse	PAC	16 452,00 $
	PASI	173 084,00 $
AMINATE Acc. Multiethn. et int. nouv. arrivants à Terreb. et env.	PSM	42 500,00 $
	PASI	128 040,00 $
Ass. multi-ethnique pour l'intégration des pers. handicap. du Qc	PILI	5 662,00 $
Bienvenue à Notre-Dame-de-Grâce	PILI	113 032,92 $
	PASI	321 670,00 $

Nom de l'organisme communautaire, l'instance régionale, de la municipalité ou de l'institution collégiale et universitaire	**Programme PASI(PRINT) PAC(PMD) PSM PILI**	**Montant versé en 2020-2021** (au 28 février 2021)
Bouclier d'Athéna, services familiaux, Le	PILI	5 589,54 $
C.O.F.F.R.E.T. Centre form. et orient. fav. les rel. ethn. trad.	PSM	69 000,00 $
	PASI	267 359,00 $
Cari St-Laurent	PILI	372 227,02 $
	PSM	57 500,00 $
	PASI	1 833 678,00 $
Carrefour Accès loisirs inc.	PILI	143 126,10 $
Carrefour Blé	PAC	112 380,00 $
	PASI	84 378,00 $
Carrefour d'action interculturelle	PSM	49 000,00 $
Carrefour d'aide aux nouveaux arrivants	PILI	50 305,86 $
	PSM	57 500,00 $
	PASI	361 379,00 $
Carrefour de Ressources en Interculturel	PAC	27 337,00 $
Carrefour d'Intercultures de Laval	PILI	176 070,51 $
	PSM	60 000,00 $
	PASI	473 227,00 $
Carrefour Emploi Haut St-Maurice	PASI	57 783,00 $
Carrefour emploi Lotbinière	PAC	13 104,00 $
	PASI	165 794,00 $
Carrefour jeunesse emploi d'Abitibi-Est	PAC	20 859,00 $
	PASI	52 992,00 $
Carrefour Jeunesse Emploi d'Abitibi-Ouest	PAC	18 000,00 $
	PASI	27 861,00 $
Carrefour Jeunesse Emploi de la Haute-Côte-Nord [CJEHCN]	PASI	19 268,00 $
Carrefour Jeunesse Emploi de la Vallée-de-la-Gatineau	PASI	31 182,00 $
Carrefour jeunesse emploi de Laval [C.J.E.L.]	PASI	118 680,00 $
Carrefour jeunesse emploi et option emploi du Rocher-Percé	PASI	59 010,00 $
Carrefour jeunesse emploi Papineau	PASI	56 250,00 $
Carrefour jeunesse-emploi comté Nicolet-Bécancour	PASI	56 621,00 $
Carrefour jeunesse-emploi de Beauce-Nord	PAC	19 422,00 $
	PASI	125 408,00 $
Carrefour jeunesse-emploi de Beauce-Sud	PAC	16 974,00 $
	PASI	301 773,00 $
Carrefour Jeunesse-Emploi de l'Outaouais	PASI	121 733,00 $
Carrefour jeunesse-emploi du Témiscamingue	PAC	50 586,00 $
	PASI	32 649,00 $
Carrefour Jeunesse-Emploi les Etchemins	PASI	66 968,00 $
Carrefour jeunesse-emploi Mitis	PAC	4 410,00 $
	PASI	46 137,00 $
Carrefour jeunesse-emploi Saguenay inc.	PASI	45 952,00 $
Carrefour le Moutier	PILI	45 647,91 $
	PASI	369 550,00 $
Carrefour Solidarité Anjou	PILI	57 758,58 $
	PAC	76 748,00 $
CDC ICI Montmagny-L'Islet	PAC	48 944,00 $
CEGEP de Drummondville	PILI	159 100,20 $
Cégep de Granby	PILI	172 247,16 $
CÉGEP de Sherbrooke	PILI	533 751,74 $
CEGEP du Vieux-Montréal	PILI	830 487,50 $

Nom de l'organisme communautaire, l'instance régionale, de la municipalité ou de l'institution collégiale et universitaire	**Programme PASI(PRINT) PAC(PMD) PSM PILI**	**Montant versé en 2020-2021** (au 28 février 2021)
CEGEP Marie-Victorin	PILI	811 877,80 $
CEGEP St-Jean-sur-Richelieu	PILI	602 410,86 $
Centre Alpha le Tracé inc.	PILI	5 821,20 $
Centre Alpha Lira inc.	PILI	51 617,28 $
	PAC	27 000,00 $
	PASI	70 235,00 $
Centre communautaire de loisir de la Côte-des-Neiges	PILI	19 563,39 $
Centre communautaire des femmes sud-asiatique	PILI	2 794,77 $
	PASI	351 900,00 $
Centre communautaire Petit Espoir	PILI	5 589,54 $
	PAC	25 023,00 $
	PASI	84 360,00 $
Centre d'action bénévole de Montréal-Nord	PASI	200 725,00 $
Centre d'Action Socio-Communautaire de Montréal	PASI	234 948,00 $
Centre d'alphabétisation de Villeray, la Jarnigoine inc., Le	PAC	17 959,00 $
Centre d'appui aux communautés immigrantes de Bordeaux-Cartierville	PILI	430 394,58 $
	PSM	57 500,00 $
	PAC	48 139,00 $
	PASI	2 528 892,00 $
Centre de formation Option-Travail Ste-Foy	PASI	70 329,00 $
Centre de français L'Insulaire	PILI	20 645,13 $
Centre de la Communauté Sourde du Montréal Métropolitain	PILI	2 508,00 $
Centre de Prévention de la Violence Familiale Générations	PAC	100 520,00 $
Centre de recherche d'emploi du Sud-Ouest [CRESO]	PAC	22 364,00 $
	PASI	66 044,00 $
Centre de ressources éducatives et communautaires pour adultes	PILI	77 904,10 $
Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries	PILI	7 072,00 $
Centre de services scolaire de la Beauce-Etchemin	PILI	290,00 $
Centre de services scolaire de la Beauce-Etchemin	PILI	418,50 $
Centre de services scolaire de la Capitale	PILI	717,00 $
Centre de services scolaire de la Pointe-de-l'Île	PILI	22 000,00 $
Centre de services scolaire de la Région-de-Sherbrooke	PILI	320,00 $
Centre de services scolaire de la Vallée-des-Tisserands	PILI	599,96 $
Centre de services scolaire de Laval	PILI	42 735,00 $
Centre de services scolaire de l'Énergie	PILI	8 871,72 $
Centre de services scolaire de l'Or-et-des-Bois	PILI	1 412,00 $
Centre de services scolaire de Portneuf	PILI	1 245,00 $
Centre de services scolaire de Rouyn-Noranda	PILI	44 521,08 $
Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe	PILI	2 610,00 $
Centre de services scolaire de Sorel-Tracy	PILI	43,00 $
Centre de services scolaire des Affluents	PILI	5 707,00 $
Centre de services scolaire des Appalaches	PILI	478,60 $
Centre de services scolaire des Bois-Francs	PILI	67 158,80 $
Centre de services scolaire des Chênes	PILI	112 660,05 $
Centre de services scolaire des Découvreurs	PILI	4 510,00 $
Centre de services scolaire des Draveurs	PILI	156,07 $
Centre de services scolaire des Hautes-Laurentides	PILI	59,07 $
Centre de services scolaire des Hautes-Rivières	PILI	1 440,00 $
Centre de services scolaire des Navigateurs	PILI	714,00 $

Nom de l'organisme communautaire, l'instance régionale, de la municipalité ou de l'institution collégiale et universitaire	**Programme PASI(PRINT) PAC(PMD) PSM PILI**	**Montant versé en 2020-2021** (au 28 février 2021)
Centre de services scolaire des Patriotes	PILI	3 744,50 $
Centre de services scolaire des Phares	PILI	5 875,00 $
Centre de services scolaire des Portages-de-l'Outaouais	PILI	1 000,00 $
Centre de services scolaire des Samares	PILI	137 043,36 $
Centre de services scolaire des Trois-Lacs	PILI	17 520,00 $
Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy	PILI	76 600,41 $
Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys	PILI	32 960,00 $
Centre de services scolaire Marie-Victorin	PILI	35 630,00 $
Centre de services scolaire Pierre-Neveu	PILI	122,45 $
Centre d'éducation populaire de l'Estrie	PILI	110 624,30 $
Centre des femmes de Montréal	PILI	29 810,88 $
	PASI	328 569,00 $
Centre des Jeunes l'Escale de Montréal-Nord inc.	PAC	21 000,00 $
Centre d'intégr. multi-services de l'Ouest de l'Île [C.I.M.O.I.]	PILI	213 334,11 $
	PSM	57 500,00 $
	PASI	418 596,00 $
Centre formation continue des Patriotes (CSS de la Seigneurie-des-Mille-Îles)	PILI	2 173,50 $
Centre inter. de doc. et d'inf. haitienne, carabaien, et afro-can, Le	PAC	5 250,00 $
Centre local de développement de la Haute-Gaspésie	PASI	79 718,00 $
Centre local de développement de la région de Rivière-du-Loup	PAC	26 298,00 $
	PASI	75 334,00 $
Centre multiethnique de Québec inc.	PSM	80 500,00 $
	PASI	1 645 248,00 $
Centre R.I.R.E. 2000	PILI	17 389,68 $
	PSM	66 000,00 $
	PAC	27 000,00 $
	PASI	16 548,00 $
Centre serv. pour économie et emploi des Collines-de-l'Outaouais	PASI	60 960,00 $
Centre services scol. Portages-de-l'Outaouais (CSS des Portages-de-l'Outaouais)	PILI	150,00 $
Centre Sino-Québec de la Rive-Sud	PILI	49 374,27 $
	PASI	295 952,00 $
Centre social d'aide aux immigrants	PILI	101 543,31 $
	PSM	65 000,00 $
	PASI	1 458 949,00 $
Centre-Émersion [Manicouagan] inc.	PASI	80 039,00 $
CLAM [Carrefour de Liaison et d'Aide Multi-ethnique]	PILI	114 275,04 $
	PSM	57 500,00 $
	PASI	640 119,00 $
Clef pour l'Intégration au travail des immigrants	PSM	57 500,00 $
	PASI	203 098,00 $
Collectif des entreprises d'insertion du Québec inc.	PILI	1 986,00 $
Collectif des Femmes Immigrantes du Québec	PAC	88 200,00 $
	PASI	286 975,00 $
Collège d'enseignement général et professionnel André-Laurendeau	PILI	520 660,18 $
Collège d'Enseignement Général et Professionnel Bois-de-Boulogne	PILI	647 317,40 $

Nom de l'organisme communautaire, l'instance régionale, de la municipalité ou de l'institution collégiale et universitaire	**Programme PASI(PRINT) PAC(PMD) PSM PILI**	**Montant versé en 2020-2021** (au 28 février 2021)
Collège d'Enseignement Général et Professionnel de l'Outaouais	PILI	396 548,64 $
Collège d'Enseignement Général et Professionnel de Rosemont	PILI	468 605,86 $
Collège d'Enseignement Général et Professionnel de Saint-Jérôme (CEGEP)	PILI	166 414,31 $
Collège d'enseignement général et professionnel de Saint-Laurent	PILI	840 984,34 $
Collège d'Enseignement Général et Professionnel de Ste-Foy (CEGEP)	PILI	733 357,28 $
Collège d'Enseignement Général et Professionnel de St-Hyacinthe	PILI	52 054,32 $
Collège d'enseignement général et professionnel de Trois-Rivières	PILI	598 769,98 $
Collège d'enseignement général et professionnel Édouard-Montpetit	PILI	312 325,92 $
Collège d'Enseignement Général et Professionnel Gérald-Godin	PILI	241 584,08 $
Collège d'Enseignement Général et Professionnel Montmorency (CEGEP)	PILI	997 147,30 $
Collège Gérald Godin	PILI	340 453,20 $
Comité d'accueil international des Bois-Francs	PSM	69 000,00 $
	PASI	223 207,00 $
Comité d'Éducation aux adultes de la Petite Bourgogne et de St-Henri, Le	PILI	106 201,26 $
	PASI	91 067,00 $
Comité rég. d'éducation pour le dév. international Lanaudière	PSM	69 000,00 $
	PASI	260 477,00 $
CRESO Centre-conseil en emploi	PASI	97 937,00 $
	PAC	17 891,00 $
	PASI	28 682,00 $
CSS de la Seigneurie-des-Mille-Îles	PILI	1 897,50 $
Culture pour Tous	PAC	44 000,00 $
Droit à l'emploi [D.E.]	PAC	70 200,00 $
	PASI	200 776,00 $
École multiethnique de langues et de cultures du Québec	PILI	177 933,69 $
Entraide [Pont-Viau et Laval des Rapides], L'	PILI	23 289,75 $
Fédération des Chambres de Commerce de la Province de Québec	PAC	44 000,00 $
Femmes en emploi	PAC	18 824,00 $
Forum-2020	PAC	98 217,00 $
	PASI	29 835,00 $
Griffe d'Alpha, La	PILI	11 713,02 $
Groupe d'expertise pour le dével. des cités intercul. au Québec	PAC	232 560,00 $
Groupe Inclusia	PASI	123 042,00 $
Hirondelle, services d'accueil et d'intégration des immigrants, L'	PSM	57 500,00 $
	PASI	803 300,00 $
Ici Intégration Communautaire des Immigrants	PILI	24 353,34 $
	PSM	66 000,00 $
	PAC	45 036,00 $
	PASI	109 792,00 $
Immersion Baie-des-Chaleurs inc.	PILI	4 675,44 $

Nom de l'organisme communautaire, l'instance régionale, de la municipalité ou de l'institution collégiale et universitaire	**Programme PASI(PRINT) PAC(PMD) PSM PILI**	**Montant versé en 2020-2021** (au 28 février 2021)
Impact emploi de l'Érable	PASI	23 529,00 $
Intégration Compétences	PAC	68 216,00 $
	PASI	139 028,00 $
Lanaudière Économique	PAC	75 000,00 $
Maison Alpha ABC Côte-Nord	PILI	25 875,85 $
Maison de la famille des Maskoutains	PILI	12 421,20 $
	PSM	69 000,00 $
	PASI	454 165,00 $
Maison d'Haïti	PASI	232 800,00 $
Maison internationale de la Rive Sud inc.	PILI	293 206,56 $
	PSM	60 000,00 $
	PAC	25 030,00 $
	PASI	931 834,00 $
Mieux-être des immigrants, Le	PILI	87 569,46 $
Mosaique: ass. inter. d'accueil et d'int immigr. en Abitibi-Témiscam. inc., La	PSM	49 000,00 $
	PAC	37 095,00 $
	PASI	91 496,00 $
Mouvement de la Relève d'Amos-Région inc.	PAC	10 000,00 $
	PASI	41 859,00 $
Municipalité régionale de comté d'Argenteuil	PAC	25 000,00 $
Municipalité régionale de comté de Coaticook	PAC	15 000,00 $
Municipalité régionale de comté de Kamouraska	PAC	16 933,00 $
Municipalité régionale de comté de La Matanie	PAC	12 436,00 $
	PASI	97 734,00 $
Municipalité régionale de comté de la Matapédia	PAC	4 955,00 $
Municipalité régionale de comté de La Mitis	PAC	20 394,00 $
Municipalité régionale de comté de l'Islet	PAC	30 000,00 $
Municipalité régionale de comté de Manicouagan	PAC	32 098,00 $
Municipalité régionale de comté de Mékinac	PAC	16 535,00 $
Municipalité régionale de comté de Rivière-du-Loup	PAC	8 250,00 $
Municipalité régionale de comté de Témiscouata	PAC	10 000,00 $
Municipalité régionale de comté des Laurentides	PAC	25 000,00 $
Municipalité régionale de comté des Maskoutains	PAC	6 500,00 $
Municipalité régionale de comté le Fjord-du-Saguenay	PAC	15 250,00 $
Organisme pour l'Intégration, la Citoyenneté et l'Inclusion, L'	PAC	48 500,00 $
	PASI	193 800,00 $
Orienthèque, centre orient. et serv. intégration de la m.-o., L'	PAC	24 500,00 $
	PASI	127 555,00 $
Perspective carrière	PILI	15 837,03 $
	PASI	43 439,00 $
Petites-Mains	PILI	40 058,37 $
Place des jeunes l'Intervalle, La	PAC	4 098,00 $
Portes Ouvertes sur le Lac	PAC	100 260,00 $
	PASI	130 809,00 $
Pouvoir des mots Gaspé	PASI	90 898,00 $
Pro-Gestion Estrie	PAC	72 000,00 $
	PASI	32 144,00 $
Projektion 16-35	PASI	57 618,00 $
Projet d'Accueil et d'Intégration Solidaire	PILI	14 076,37 $
	PSM	49 000,00 $

Nom de l'organisme communautaire, l'instance régionale, de la municipalité ou de l'institution collégiale et universitaire	**Programme PASI(PRINT) PAC(PMD) PSM PILI**	**Montant versé en 2020-2021** (au 28 février 2021)
	PASI	58 515,00 $
Projet Genèse	PASI	37 541,00 $
Promis [Promotion - Intégration - Société Nouvelle]	PILI	112 722,39 $
	PSM	57 500,00 $
	PAC	40 352,00 $
	PASI	1 094 466,00 $
Québec International, Corp. de dév. écono. pour la région de QC	PAC	120 000,00 $
Regroupement des organismes en francisation du Québec [R.O.F.Q.]	PSM	65 905,00 $
Regroupement interculturel de Drummond inc.	PSM	69 000,00 $
	PASI	532 558,00 $
Réseaux Emploi entrepreneurship	PAC	25 272,00 $
	PASI	79 095,00 $
SANA Shawinigan	PAC	120 512,00 $
SEMO	PAC	20 790,00 $
	PASI	63 079,00 $
Serv. d'Orient. et d'Intégration des Immigrants au Travail de Qc [SOIIT Québec]	PAC	27 000,00 $
	PASI	111 720,00 $
Service à la famille chinoise du Grand Montréal inc.	PILI	96 264,30 $
	PASI	654 689,00 $
Service Accès Travail de Portneuf	PAC	10 500,00 $
	PASI	77 117,00 $
Service Accès-Emploi	PASI	19 890,00 $
Service d'accueil des nouveaux arrivants [SANA] de Trois-Rivières	PSM	69 000,00 $
	PASI	540 164,00 $
Service d'Accueil des Nouveaux Arrivants [SANA] MRC de Maskinongé	PSM	49 000,00 $
	PAC	15 602,00 $
	PASI	171 843,00 $
Service d'Accueil des Nouveaux Arrivants de Shawinigan	PSM	49 000,00 $
	PAC	18 000,00 $
	PASI	153 016,00 $
Service d'aide à la famille immigrante MRC de l'Assomption [SAFIMA]	PSM	42 500,00 $
	PAC	15 000,00 $
	PASI	70 118,00 $
Service d'aide à l'adaptation des immigrants et immig. [S.A.A.I.]	PASI	111 754,00 $
Service d'aide aux Néo-Canadiens [Sherbrooke] inc.	PSM	80 500,00 $
	PASI	1 237 662,00 $
Service d'Aide et de Liaison pour Immigrants la Maisonnée	PILI	21 426,57 $
	PSM	57 500,00 $
	PASI	1 100 910,00 $
Service des Loisirs du Bon Pasteur	PILI	243 832,29 $
Service d'interprète, d'aide et de référence aux immigrants [SIARI]	PILI	51 547,98 $
	PASI	952 769,00 $
Service Intégration Travail Outaouais	PASI	91 140,00 $
Services de main-d'oeuvre l'Appui inc., Les	PAC	18 900,00 $
	PASI	136 689,00 $
Société d'histoire et de généalogie de l'Île Jésus	PAC	16 602,00 $
Société nationale des québécois et québécoises de la région Laval	PAC	15 000,00 $

Nom de l'organisme communautaire, l'instance régionale, de la municipalité ou de l'institution collégiale et universitaire	**Programme PASI(PRINT) PAC(PMD) PSM PILI**	**Montant versé en 2020-2021** (au 28 février 2021)
Solidarité ethnique régionale de la Yamaska	PILI	46 192,23 $
	PSM	69 000,00 $
	PAC	32 519,00 $
	PASI	524 778,00 $
Stratégie Carrière	PAC	61 470,00 $
	PASI	29 835,00 $
Table concert. des org. serv. des pers. réfugiées immigrantes inc.	PSM	174 338,00 $
	PASI	118 250,00 $
Table Ronde du Mois de l'Histoire des Noirs	PAC	22 500,00 $
Tremplin, centre pour personnes immigrantes et leurs familles, Le	PSM	49 000,00 $
	PAC	42 012,00 $
	PASI	310 512,00 $
Université de Montréal	PILI	712 110,36 $
Université de Sherbrooke	PILI	123 633,50 $
Université du Québec à Montréal (UQAM)	PILI	321 973,20 $
Université Laval	PILI	203 478,54 $
Ville de Gatineau	PAC	100 000,00 $
Ville de Lévis	PAC	30 000,00 $
Ville de Longueuil	PAC	25 682,00 $
Ville de Rimouski	PAC	14 802,00 $
Ville de Sherbrooke	PAC	125 000,00 $
Ville de Val-d'Or	PAC	5 045,00 $
Vision Inter-Cultures	PSM	57 500,00 $
Vivre Saint-Michel en Santé	PAC	25 000,00 $
Zone emploi d'Antoine-Labelle	PAC	64 564,00 $
	PASI	19 957,00 $

RP46. Liste des ententes avec tous les organismes, à l'étranger, pour offrir un programme de francisation ; ventilation des dépenses engendrées par ce programme et crédits alloués en 2020-2021.

Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) a 137 ententes en vigueur (conclues depuis 2003) portant sur les services de francisation avec différents partenaires basés à l'étranger, essentiellement des Alliances françaises, Instituts et Centres culturels français. En incluant l'entente-cadre avec la Fondation des Alliances françaises, le total des ententes s'élève ainsi à 138.

Ces ententes visent à établir un cadre de collaboration entre le MIFI et ses partenaires afin que les personnes désirant immigrer au Québec puissent profiter des services d'enseignement et d'évaluation du français, et ce, conformément aux objectifs du Ministère en matière de sélection et d'intégration des immigrants.

Dans le cadre de ces ententes, le Ministère s'engage à :

- référer au partenaire étranger les candidats à l'immigration qui souhaitent suivre des cours de français ou obtenir une évaluation de leurs compétences langagières ;
- rembourser, à certaines conditions, les coûts des cours de français suivis après l'obtention du Certificat de sélection du Québec (CSQ);
- fournir au partenaire étranger un fonds documentaire sur le Québec, mis à la disposition des professeurs, des étudiants et du public.

En contrepartie, les partenaires étrangers s'engagent à :

- accueillir les candidats référés par le Ministère et leur offrir une formation linguistique;
- fournir aux détenteurs d'un CSQ, qui en font la demande, les pièces justificatives nécessaires au remboursement des cours suivis;
- évaluer le niveau de compétence langagière des candidats à l'immigration avec les tests standardisés reconnus par le Ministère;
- faire, sur leur site Internet et sur tout autre document d'information, la promotion des cours de français offerts aux candidats à l'immigration au Québec;
- s'efforcer d'intégrer des éléments de la vie et de la culture québécoise à leur programme d'enseignement et dans le cadre de leurs autres activités.

Les partenaires peuvent également collaborer dans l'organisation et la promotion des séances d'information faites par les Directions des services d'immigration du Québec à l'étranger.

Au cours des dernières années, étant donné le désir du Ministère de favoriser la régionalisation de l'immigration et de répondre aux besoins des entreprises du Québec dans toutes ses régions, le MIFI a intensifié les efforts pour le recrutement de travailleurs étrangers temporaires. Le Ministère souhaite, consolider son réseau de partenaires en francisation et s'appuyer sur celui-ci pour franciser dès l'étranger non seulement les détenteurs des CSQ, mais également ces travailleurs étrangers temporaires, détenteurs d'un Certificat d'acceptation du Québec (CAQ) pendant la période d'attente des documents de leur permis de travail. Cette démarche fait présentement l'objet de projets pilotes.

N°	CONTINENT	PAYS	VILLE	PARTENAIRES	DATE DE SIGNATURE
1	**Afrique**	Cameroun	Bamenda	Alliance française	mars 2014
2			Dschang	Alliance française	janvier 2015
3		Égypte	Héliopolis (Le Caire)	Institut français	Octobre 2009
4		Maurice	Port Louis	Alliance française	mars 2014
5		Liban	Beyrouth	Mission culturelle française (Institut français)	septembre 2009
6	**Amériques**	Argentine	Buenos Aires	Alliance française	février 2006
7		Argentine	Buenos Aires	Centro Universitario de Idiomas	août 2007
8			Cordoba	Alliance française	mars 2004
9			Mendoza	Alliance française	mai 2007
10		Bolivie	Cochabamba	Alliance française	décembre 2008
11			La Paz	Alliance française	décembre 2008
12			Santa Cruz	Alliance française	décembre 2008
13		Brésil	Belem	Alliance française	janvier 2021
14			Belo Horizonte	Alliance française	décembre 2010
15			Brasilia	Alliance française	juin 2007
16			Campinas	Alliance française	mai 2007
17			Curitiba	Alliance française	septembre 2008
18			Florianopolis	Alliance française	mars 2014
19			João Pessoa	Alliance française	janvier 2012
20			Natal	Alliance française	février 2013
21			Niteroi	Alliance française	octobre 2011
22			Porto Alegre	Alliance française	septembre 2008
23			Recife	Alliance française	mai 2007
24			Rio de Janeiro	Alliance française	décembre 2005
25			Salvador de Bahia	Alliance française	février 2008
26			São Jose Dos Campos	Alliance française	septembre 2008
27			Sao Carlos	Alliance française	janvier 2021

N°	CONTINENT	PAYS	VILLE	PARTENAIRES	DATE DE SIGNATURE
28			São Paulo	Alliance française	décembre 2005
29		Chili	Concepcion	Alliance française	mars 2006
30			Valparaiso	Alliance française	décembre 2006
31		Colombie	Armenia	Alliance française	mai 2012
32			Barranquilla	Alliance française	mars 2020
33			Bogota	Alliance française	novembre 2005
34			Bucaramanga	Alliance française	Juin 2020
35			Cali	Alliance française	octobre 2005
36			Cartagena	Alliance française	avril 2007
37			Medellin	Alliance française	août 2006
38			Pereira	Alliance française	septembre 2011
39		Cuba	La Havane	Alliance française	février 2015
40		Équateur	Cuenca	Alliance française	mars 2009
41			Guayaquil	Alliance française	mars 2009
42			Quito	Alliance française	mars 2009
43		États-Unis	Atlanta	Alliance française	novembre 2012
44			Boston	Alliance française	janvier 2012
45			Dallas	Alliance française	novembre 2012
46			Greater Phoenix	Alliance française	octobre 2019
47			Los Angeles	Alliance française	août 2019
48			Pasadena	Alliance française	juillet 2019
49			Philadelphie	Alliance française	septembre 2019
50			New York	Alliance française	juillet 2011
51			San Francisco	Alliance française	octobre 2019
52			Washington	Alliance française	mars 2011
53		Mexique	Cuernavaca	Alliance française	mai 2007
54			Del Valle (D.F.)	Alliance française	mai 2007
55			Guadalajara	Alliance française	juin 2006
56			Léon	Alliance française	avril 2013

N°	CONTINENT	PAYS	VILLE	PARTENAIRES	DATE DE SIGNATURE
57			Lomas Verde (D.F.)	Alliance française	mars 2007
58			Mexico	Institut français d'Amérique latine	février 2008
59			Mexico (D.F.)	Alliance française	mai 2003
60			Monterrey	Alliance française	juin 2006
61			Morelia	Alliance française	avril 2013
62			Puebla	Alliance française	mai 2003
63			Querétaro	Alliance française	novembre 2011
64			San Angel (D.F.)	Alliance française	février 2007
65			Tampico	Alliance française	mai 2012
66			Toluca	Alliance française	mai 2012
67			Xalapa	Alliance française	mai 2003
68			Zacatecas	Alliance française	décembre 2019
69		Paraguay	Asuncion	Alliance française	décembre 2006
70		Pérou	Arequipa	Alliance française	avril 2006
71			Cuzco	Alliance française	octobre 2009
72			Lima	Alliance française	janvier 2006
73			Trujillo	Alliance française	mai 2007
74		République-Dominicaine	Saint-Domingue	Alliance française	janvier 2015
75		Uruguay	Montevideo	Alliance française	février 2004
76		Vénézuéla	Caracas	Alliance française	mai 2006
77			Maracaibo	Alliance française	novembre 2007
78	**Asie**	Arménie	Erevan	Alliance française	mars 2009
79		Chine	Beijing	Alliance française	septembre 2003
80			Canton	Alliance française	septembre 2003
81			Chengdu	Alliance française	juin 2010
82			Chongqing	Alliance française	avril 2013
83			Dalian	Alliance française	novembre 2008
84			Hangzhou	Alliance française	juin 2010

N°	CONTINENT	PAYS	VILLE	PARTENAIRES	DATE DE SIGNATURE
85			Hong Kong	Alliance française	décembre 2019
86			Nanjing	Alliance française	juin 2010
87			Shandong	Alliance française	janvier 2009
88			Shanghai	Alliance française	septembre 2003
89			Tianjin	Alliance française	août 2011
90			Wuhan	Alliance française	décembre 2008
91			Xi'an	Alliance française	juin 2010
92		Corée du Sud	Busan	Alliance française	janvier 2015
93			Séoul	Alliance française	mars 2013
94		Émirats arabes unis	Abou Dhabi	Alliance française	juin 2009
95			Dubaï	Alliance française	septembre 2009
96		Inde	Ahmedabad	Alliance française	janvier 2015
97			Bangalore	Alliance française	janvier 2013
98			Bombay	Alliance française	janvier 2006
99			Chandigarh	Alliance française	janvier 2015
100			Calcutta	Alliance française	janvier 2006
101			Madras (Chennai)	Alliance française	mars 2014
102			New Delhi	Alliance française	janvier 2006
103		Iran	Téhéran	Service de coopération et d'action culturelle/IFT	décembre 2009
104		Israël	Tel-Aviv	Institut français	mars 2008
105		Malaisie	Kuala Lumpur	Alliance française	mars 2015
106		Philippines	Cebu	Alliance française	novembre 2012
107			Manille	Alliance française	mars 2014
108		Singapour	Singapour	Alliance française	février 2015
109	**Europe**	Belgique	Bruxelles	Alliance française	février 2015
110		Bulgarie	Blagoevgrad	Alliance française	avril 2009
111			Bourgas	Alliance française	avril 2009
112			Kazanlak	Alliance française	avril 2009

N°	CONTINENT	PAYS	VILLE	PARTENAIRES	DATE DE SIGNATURE
113			Pleven	Alliance française	avril 2009
114			Plovdiv	Alliance française	mai 2004
115			Sofia	Institut français	novembre 2005
116			Stara Zagora	Alliance française	avril 2009
117			Varna	Alliance française	avril 2009
118			Veliko Tarnovo	Alliance française	avril 2009
119		Espagne	Barcelone	Institut français	juin 2010
120			Madrid	Alliance française	janvier 2015
121		Grande-Bretagne	Londres	Institut français	juin 2010
122			Manchester	Alliance française	janvier 2015
123		Moldavie	Chisinau	Alliance française	février 2007
124		Roumanie	Brasov	Alliance française	janvier 2009
125			Bucarest	Institut français	mars 2006
126			Cluj Napoca	Centre culturel français	mars 2009
127			Constanta	Alliance française	janvier 2009
128			Iasi	Centre culturel français	mars 2006
129			Pitesti	Alliance française	janvier 2009
130			Ploiesti	Alliance française	janvier 2009
131			Timisoara	Centre culturel français	mai 2006
132		Russie	Kazan	Alliance française	mars 2014
133			Moscou	Institut français de Russie	décembre 2006
134			Moscou	Centre régional d'études françaises (CREF)	juin 2009
135			Saint-Pétersbourg	Institut français	mai 2006
136		Ukraine	Dnipropetrovsk	Alliance française	mai 2010
137			Kiev	Institut français d'Ukraine	mars 2006
138				Entente-cadre - Fondation des Alliances françaises	août 2010

N. B. Une même entente peut couvrir plus d'une ville dans un même pays.

VENTILATION DES DÉPENSES

1- WEBOGRAPHIE

Depuis 2015, le fonds documentaire qui était autrefois acheminé aux Alliances françaises au moment de la signature d'une entente a été remplacé par une webographie regroupant des sites internet culturels et informatifs sur le Québec. Cette webographie permet aux personnes qui ont choisi le Québec ou qui ont été sélectionnées par le Québec d'améliorer leurs compétences langagières et de mieux connaître la société, la culture et le marché du travail québécois avant le départ de leur pays d'origine.

Il est également prévu de transmettre aux Alliances françaises, Instituts et Centres culturels français la série d'ouvrages numériques « Le Québec connais-tu ? ». Ces livres numériques sont conçus pour les professeurs de français langue seconde souhaitant familiariser leurs étudiants avec le Québec et son histoire, sa littérature, sa culture ainsi que ses enjeux contemporains.

2- REMBOURSEMENT DES FRAIS DE COURS

Entre le 1er avril 2020 et le 28 février 2021, 14 remboursements pour un montant total de 9 604,56 $ ont été versés pour des cours de français suivis à l'étranger par des candidats détenteurs d'un Certificat de sélection du Québec (CSQ).

RP47. Liste des programmes en vigueur en 2020-2021 sous la responsabilité du secteur Participation et Inclusion. Pour chacun de ces programmes, notamment pour les suivants : *Réussir l'intégration*, *Mobilisation-Diversité* (jusqu'au 30 juin 2020), *Programme d'appui aux collectivités*, *Soutien à la mission*, *Accès aux ordres professionnels* et *Programme d'aide financière pour l'intégration linguistique des immigrants* (PAFILI), indiquer :

a) crédits accordés en 2020-2021;
b) prévisions pour 2021-2022;
c) nombre de personnes rejointes;
d) frais d'administration pour chaque programme;
e) mesures de reddition de comptes et de contrôle de qualité (nombre de visites, rapports, sondages, etc.) et améliorations apportées à la suite de l'analyse des mesures.

Crédits accordés en 2020-2021

Pour favoriser la francisation, l'intégration et la régionalisation des personnes immigrantes et contribuer au développement des relations interculturelles harmonieuses, le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (Ministère) compte sur différents programmes. Les crédits de ceux-ci se présentent comme suit en (M $) :

	2020-2021
Programme Soutien à la mission	5,3
Programme *d'accompagnement et de soutien à l'intégration* (ancien Programme *Réussir l'intégration*)	61
Programme Appui aux collectivités (ancien Programme *Mobilisation Diversité*)	16,3
Programme d'aide à la reconnaissance des compétences (PARC) (ancien Programme Reconnaissance *des compétences et accès aux ordres professionnels)*	2,37
Programme d'aide financière pour l'intégration linguistique des immigrants	69,7

*Crédits inscrits dans le Budget de dépenses initial 2020-2021.

Nombre de personnes rejointes

Du 1er avril 2020 au 30 juin 2020, 12 351[1] personnes immigrantes distinctes ont bénéficié de services individuels de soutien en installation et en intégration dans le cadre du Programme *Réussir l'intégration*. Ce programme a été remplacé par le Programme *d'accompagnement et de soutien à l'intégration* à partir du 1er juillet 2020. Dans le cadre de ce nouveau programme, ce sont 26 822 personnes immigrantes qui ont bénéficié de services individuels de soutien à l'installation et à la pleine participation entre le 1er juillet et le 31 décembre 2020.

Du 1er avril 2020 au 28 février 2021, 24 019 personnes distinctes ont bénéficié de l'aide financière offerte en vertu du PAFILI pour les cours de français à temps complet et à temps partiel. Pour la même période, 12 218 personnes distinctes, dont 66,7 % sont des femmes, ont reçu de l'aide financière associée à la formation à temps complet. Quant à la formation à temps partiel, 12 516 personnes distinctes, ont bénéficié de l'aide financière afférente.

Les tableaux suivants présentent le nombre de bénéficiaires de l'aide financière pour les cours de français à temps complet et à temps partiel du 1er avril 2020 au 28 février 2021, par type d'allocation :

Cours à temps complet	Nombre (%)	Proportion de femmes %
Nombre total d'élèves	13 012 (100,0 %)	66,3 %

[1] Volet 1B personnes uniques

Cours à temps complet	Nombre (%)	Proportion de femmes %
Nombre de bénéficiaires des allocations de participation	11 309 (86,9 %)	67,3 %
Nombre de bénéficiaires des allocations de frais de garde	1 915 (14,7 %)	81,3 %
Nombre de bénéficiaires des allocations de trajet ou de transport	8 449 (64,9 %)	66,4 %

Cours à temps partiel	Nombre (%)	Proportion de femmes %
Nombre total d'élèves	16 615 (100,0 %)	57,2 %
Nombre de bénéficiaires de l'allocation de frais de garde	690 (4,2 %)	87,7 %
Nombre de bénéficiaires de l'allocation de participation	12 477 (75,1 %)	57,0 %

Le *Programme Accès aux ordres professionnels* a changé d'appellation. Il se nomme dorénavant *Programme d'aide à la reconnaissance des compétences (PARC). En* date du 28 février 2021, des dépenses totales de 1 861 764 $ seront réalisées pour ce programme. En 2020-2021, une seconde entente a été conclue avec l'organisme Qualifications Québec qui continue d'informer, d'aiguiller et d'accompagner les personnes qui veulent faire reconnaître leurs compétences acquises à l'étranger.

Ce programme a été révisé en 2020. Il a été élargi aux professions et métiers non réglementés. Il favorise le développement de formations d'appoint en ligne disponibles dès l'étranger ainsi que les projets ciblant des profils de compétences étrangères similaires à ceux exigés et recherchés au Québec.

Le nombre de personnes rejointes n'est pas applicable ou non disponible.

Frais d'administration pour chaque programme

La gestion des frais d'administration est centralisée et l'information à ce sujet n'est pas scindée par programme.

Mesures de reddition de comptes et de contrôle de qualité (nombre de visites, rapports, sondages, etc.) et amélioration apportées à la suite de l'analyse des mesures

La reddition de comptes pour chaque programme se fait conformément aux normes en vigueur et aux dispositions des ententes convenues entre les parties.

De plus, pour le Programme d'aide financière pour l'intégration linguistique des immigrants, un bilan sur le Programme est transmis annuellement au Secrétariat du Conseil du trésor, et des contrôles réguliers par échantillonnage sont réalisés à l'égard de l'aide financière offerte.

Pour le *Programme d'aide à la* rec*onnaissance des compétences* : des cadres d'évaluation, des échéanciers, des rapports d'étape, des rapports annuels et un rapport final au terme du projet sont produits par les organismes signataires des conventions d'aide financière.

RP48. Copie des ententes signées en 2020-2021 avec Investissement Québec ainsi qu'avec d'autres associations, organismes ou institutions au Québec, incluant Québec International et Montréal International.

Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) a signé entre avril et juin 2020, des conventions d'aide financière avec Montréal International (MI), Québec International (QI) et la Société de développement économique de Drummondville (SDED) pour la réalisation de projets de recrutement de travailleurs étrangers temporaires. Ces conventions leur accordent respectivement 3 555 000$, 4 445 000$, 2 000 000$ pour la période 2020-2023.

CONVENTION D'AIDE FINANCIÈRE

LE MINISTRE DE L'IMMIGRATION, DE LA FRANCISATION ET DE L'INTÉGRATION, pour et au nom du gouvernement du Québec, agissant par monsieur Bernard Matte, sous-ministre ;

ci-après, désigné le « **MINISTRE** »

ET

MONTRÉAL INTERNATIONAL, personne morale légalement constituée ayant son siège au 380, rue Saint-Antoine Ouest, bureau 8000, Montréal (Québec) H2Y 3X7, ici représentée pour les fins des présentes par monsieur Stéphane Paquet, président-directeur général, dûment autorisé par une résolution du conseil d'administration, laquelle résolution est jointe à la présente convention ;

ci-après, désigné l'« **ORGANISME** »

ci-après, désignées collectivement les « **PARTIES** »

PRÉAMBULE

ATTENDU QU'un nombre accru d'entreprises québécoises fait face à une rareté de main-d'œuvre ;

ATTENDU QUE le recrutement de travailleurs étrangers temporaires est un moyen à privilégier afin de soutenir les entreprises québécoises dans leur recherche de talents ;

ATTENDU QUE l'**ORGANISME** agit comme moteur économique de développement dans la communauté métropolitaine de Montréal ;

ATTENDU QU'en vertu du paragraphe 2° de l'article 4 de la Loi sur le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (RLRQ, chapitre M-16.1), les fonctions du ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration en matière d'immigration, de diversité ethnoculturelle et d'inclusion consistent notamment à assurer et coordonner, avec le soutien des ministères et organismes concernés, la promotion de l'immigration au Québec ainsi que la prospection et le recrutement des ressortissants étrangers dans les pays étrangers ;

ATTENDU QU'en vertu du paragraphe 1° de l'article 7 de cette loi, le ministre peut notamment, dans l'exercice de ses responsabilités et fonctions, conclure des ententes avec toute personne, association ou société ou avec tout organisme ;

ATTENDU QUE le **MINISTRE** a été autorisé par le gouvernement du Québec, en vertu du Décret no 329-2020 du (25 mars 2020), publié à la Gazette officielle du Québec no 16 du 15 avril 2020, à verser à l'**ORGANISME** une subvention d'un montant maximal de 3 555 000 $, pour l'exercice financier 2019-2020, pour la réalisation de projets de recrutement de travailleurs étrangers temporaires, conformément au paragraphe a de l'article 3 du Règlement sur la promesse et l'octroi de subventions (RLRQ, chapitre A-6.01, r. 6).

EN CONSÉQUENCE, LES PARTIES CONVIENNENT DE CE QUI SUIT :

1. INTERPRÉTATION

Le préambule et les annexes suivantes font partie intégrante de la présente convention d'aide financière (ci-après la « convention »).

- Annexe A : Protocole de visibilité
- Annexe B : Liste des dépenses admissibles

Les **PARTIES** déclarent en avoir pris connaissance et les acceptent.

En cas de conflit entre une clause de l'une des annexes et la présente convention, cette dernière prévaudra.

2. OBJET DE LA CONVENTION

La présente convention a pour objet d'établir les conditions d'octroi et les modalités de versement à l'**ORGANISME**, par le **MINISTRE**, d'une subvention d'un montant maximal de trois millions cinq cent cinquante-cinq mille dollars (3 555 000 $) au cours de l'année financière 2019-2020, afin que l'**ORGANISME** réalise, pour la période du 31 mars 2020 au 31 mars 2023, les projets de recrutement et d'attraction suivants (ci-après les « **Projets** ») :

- Référer des entreprises sur le territoire de la communauté métropolitaine de Montréal, afin qu'elles s'inscrivent et participent aux missions de recrutement Journées Québec organisées par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (ci-après le « **Ministère** ») ou l'un des membres de la Table des partenaires (ci-après la « **Table** ») prévue à la clause 7 ;
- Organiser, à la demande et pour le **Ministère**, des missions de recrutement Journées Québec, et ce, partout dans le monde ;
- Accompagner des entreprises de la communauté métropolitaine de Montréal dans leurs démarches afin de recruter des travailleurs étrangers temporaires en fonction des cibles établies par le **Ministère** et dans le cadre des actions prévues dans la présente convention.

Les **PARTIES** conviennent que les **Projets** réalisés dans le cadre de la présente convention viseront uniquement le secteur privé. Sous réserve de l'approbation écrite du **MINISTRE** après proposition de la **Table**, des projets dans le secteur public pourraient être réalisés dans le cadre de la présente convention.

La présente convention détermine également les rôles et responsabilités des **PARTIES**.

3. PRINCIPES DIRECTEURS

Les actions réalisées grâce à la présente convention doivent respecter les principes directeurs suivants :

3.1 Le **MINISTRE** oriente l'action à l'international, fixe les cibles et détermine les activités de recrutement en fonction des priorités gouvernementales établies telles que les secteurs d'activité, les métiers et professions prioritaires, les régions du Québec touchées par la rareté de main-d'œuvre et les territoires et bassins de recrutement privilégiés ;

3.2 Le **MINISTRE** est le seul interlocuteur auprès de tous les gouvernements et organismes publics et parapublics à l'étranger ainsi que leurs représentations au Canada et toute communication entre l'**ORGANISME** et ces interlocuteurs devra se faire par le biais des représentants du **MINISTRE** ;

3.3 L'**ORGANISME** s'engage à souscrire aux orientations fixées par le **MINISTRE** et s'engage à participer à l'élaboration d'une programmation annuelle d'activités de recrutement et à y adhérer ;

3.4 Les **PARTIES** s'engagent à travailler de concert pour favoriser l'accroissement du nombre de ressortissants étrangers qui seront embauchés par les entreprises en situation de rareté de main-d'œuvre ;

3.5 Les **PARTIES** s'engagent à promouvoir et organiser, en concordance avec les orientations fixées par le **MINISTRE**, de nouvelles approches de recrutement auprès des ressortissants étrangers susceptibles de répondre aux critères pour l'obtention d'un permis de travail temporaire.

4. MODALITÉS DE VERSEMENT DE L'AIDE FINANCIÈRE

Aux fins de la présente convention, le **MINISTRE** s'engage à verser à **l'ORGANISME**, une aide financière maximale de trois millions cinq cent cinquante-cinq mille dollars (3 555 000 $) pour la période du 31 mars 2020 au 31 mars 2023, et ce, sous réserve des disponibilités budgétaires, et selon les modalités suivantes :

- Un premier versement de six cent mille dollars (600 000 $) sera versé dans les trente (30) jours suivant la signature de l'entente ;
- Un deuxième versement de deux millions neuf cent cinquante-cinq mille dollars (2 955 000 $) sera versé le 31 mars 2021, après évaluation positive par le **MINISTRE** du premier rapport intermédiaire d'activités de l'**ORGANISME** (clause 6.2).

SP

L'**ORGANISME** s'engage à utiliser l'aide financière reçue, selon la répartition annuelle suivante :

2020-2021	600 k$
2021-2022	1 470 k$
2022-2023	1 485 k$

La répartition annuelle de l'aide financière versée ne peut être modifiée qu'en conformité avec la clause 16 de la présente convention.

L'**ORGANISME** s'engage, à moins d'addenda préalable entre les **PARTIES**, à rembourser au **MINISTRE**, à l'expiration de chaque année financière, ainsi qu'au terme de la présente convention, tout montant non utilisé de l'aide financière versée, en considération de la répartition annuelle établie par la présente clause.

Le **MINISTRE** se réserve le droit d'exiger de l'**ORGANISME** qu'il rembourse tout ou partie de l'aide financière versée en vertu de la présente convention dans les cas suivants :

- l'**ORGANISME** utilise l'aide financière versée pour des dépenses autres que les dépenses admissibles prévues à l'Annexe B de la présente convention ;
- l'**ORGANISME** obtient une source de financement publique additionnelle pour la réalisation de l'objet de la présente convention ;
- l'**ORGANISME** n'atteint pas les cibles fixées par le **MINISTRE** dans le cadre de la **Table** prévue à la clause 7.

Le montant accordé par le **MINISTRE** inclut tous les frais afférents à l'objet de la convention. Aucune demande de remboursement de taxes ou d'autres frais ne sera acceptée.

5. CONDITIONS D'OCTROI DE L'AIDE FINANCIÈRE

Afin de bénéficier de l'aide financière prévue à la présente convention, l'**ORGANISME** s'engage à respecter les conditions suivantes :

5.1 Réaliser l'objet prévu à la clause 2 selon les modalités et conditions prévues à la présente convention ;

5.2 Utiliser l'aide financière versée uniquement pour des dépenses admissibles prévues à l'annexe B de la présente convention ;

5.3 Coordonner et réaliser (incluant toute la logistique du projet), à la demande du **MINISTRE**, des missions de recrutement Journées Québec pour le compte du **Ministère** ;

5.4 Lorsque l'**ORGANISME** organise, à la demande du **MINISTRE**, une mission de recrutement Journées Québec, intégrer le processus de recrutement des

entreprises et d'organisation de la mission à la plateforme numérique Journées Québec développée par le **Ministère** ;

5.5 Référer les entreprises afin qu'elles s'inscrivent et participent aux missions de recrutement Journées Québec organisées par le **Ministère** ou l'un de ses partenaires, membre de la **Table**, et accompagner ces entreprises ;

5.6 Faire en sorte que le personnel du Ministère dispose d'un kiosque à toutes les missions de recrutement organisées par l'**ORGANISME** ;

5.7 Lorsque l'**ORGANISME** organise, à la demande du **MINISTRE**, une mission de recrutement Journées Québec ou toute autre mission financée par le **MINISTRE**, utiliser l'image de marque Journées Québec, les contenus, outils informatifs et promotionnels développés par le **Ministère** ;

5.8 Lorsque l'**ORGANISME** organise, à la demande du **MINISTRE**, une mission de recrutement Journées Québec, les autres **ORGANISMES** partenaires du **MINISTRE** pourront se joindre à la mission ;

5.9 La Table pourrait proposer au **MINISTRE** que certaines missions incluses au calendrier des Journées Québec soient exclusives à certaines régions et/ou à des secteurs d'activités ciblés ;

5.10 Lorsque l'**ORGANISME** organise, à la demande du **MINISTRE**, une mission de recrutement Journées Québec, l'**ORGANISME** s'engage à utiliser l'agence de voyages mandatée par le **MINISTRE**. Ce dernier est responsable des obligations tel que stipulé dans le contrat entre le **MINISTRE** et l'agence de voyages ;

5.11 Lorsque l'**ORGANISME** organise, à la demande du **MINISTRE**, une mission de recrutement Journées Québec, l'**ORGANISME** ne peut pas faire la promotion de ses biens et services, sauf avec l'approbation du **MINISTRE**. La promotion de sa région pourra être faite, mais devra au préalable être approuvée par le **MINISTRE** afin de ne pas nuire à la promotion des autres régions du Québec. Ces obligations s'appliquent également, le cas échéant, aux tiers impliqués, invités par l'**ORGANISME** dans cette mission. Les institutions financières, considérées comme des tiers impliqués dont le siège social est au Québec pourraient faire la promotion de leurs services bancaires après approbation du **MINISTRE** ;

5.12 Exiger des entreprises participantes, uniquement les coûts directs liés à leur participation aux missions de recrutement, après validation par le **MINISTRE** ;

5.13 Administrer l'aide financière versée de manière prudente et diligente et conformément aux modalités et conditions de la présente convention ;

5.14 Établir et tenir des comptes, des livres et des registres adéquats pour une saine gestion des sommes liées à la mise en œuvre de l'objet de la présente convention ;

5.15 S'assurer que les sommes versées à des mandataires ou à des tiers soient utilisées et affectées exclusivement aux fins de la réalisation de l'objet de la présente convention et obtenir de leur part un rapport d'activités et un rapport financier sur l'utilisation de ces sommes ;

SD

5.16 Tenir à jour une comptabilité distincte et spécifique relative à l'ensemble des dépenses liées à l'objet de la présente convention et la maintenir à jour ;

5.17 Conserver, aux fins de vérification, les comptes ou factures accompagnés de toutes les pièces justificatives relatives aux dépenses liées à l'objet et à la réalisation de la présente convention, pendant une période de six ans à compter de la fin de la dernière année à laquelle ils se rapportent, en permettre l'accès aux personnes représentant le **MINISTRE** et leur permettre d'en prendre copie ;

5.18 Fournir au **MINISTRE** ou à toute personne désignée par ce dernier, sur demande, tout document ou renseignement relatif à l'utilisation de l'aide financière reçue dans le cadre de la présente convention ;

5.19 Autoriser les personnes représentant le **MINISTRE** ou toute personne désignée par ce dernier à vérifier le cadre de gestion relatif à la présente convention d'aide financière, incluant les livres, registres et autres documents afférents ;

5.20 Élaborer et transmettre au **MINISTRE**, selon les exigences et échéances prescrites à la clause 6, les différents rapports qui y sont prévus ;

5.21 Au terme de chaque mission, et ce, à la demande du **MINISTRE**, procéder à un sondage de satisfaction auprès des entreprises y ayant participé et transmettre au **MINISTRE** les résultats ;

5.22 Divulguer toute autre source de financement relativement à la présente convention et son objet, notamment les revenus tirés de subventions ou de commandites, et s'assurer que ces autres sources de financement visent des dépenses autres que celles admissibles en vertu de l'annexe B ;

5.23 Si l'**ORGANISME** est en relation d'affaires avec une ou des sociétés qui lui sont apparentées, dans le cadre de l'objet de la présente convention, il doit :

- En informer le **MINISTRE** en identifiant chacune d'entre elles par leur nom légal et leur numéro d'entreprise du Québec ;
- Démontrer qu'elles sont les uniques bénéficiaires de leurs surplus ainsi que des subventions qui leur sont attribuées et de tout autre apport externe ;
- Fournir la preuve que leurs transactions avec des sociétés apparentées :
  - sont documentées formellement par contrat ou par entente écrite ;
  - font l'objet d'une divulgation par voie de notes aux états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus ;
  - sont établies selon des conditions et à des coûts qui sont inférieurs ou égaux à ceux qui auraient cours avec une tierce partie.

6. REDDITION DE COMPTES

L'**ORGANISE** s'engage à :

6.1 Réaliser sur une base semestrielle, une reddition de compte concernant la présente convention. Cette reddition de compte est jointe aux rapports intermédiaires et annuels, ainsi qu'au rapport final qui présente les informations pour l'ensemble de la période couverte par le projet ;

6.2 Réaliser, aux conditions et dans les échéanciers, ci-après exposés, les rapports suivants :

Rapport intermédiaire
Le rapport intermédiaire d'activités fait état de l'avancement des travaux entourant les initiatives, les projets ou les interventions planifiés et réalisés en lien avec les sommes octroyées dans le cadre de la présente convention, de l'utilisation des sommes allouées du 1er avril au 30 septembre des années 2020, 2021 et 2022, de même que du suivi de l'atteinte des cibles et des indicateurs.

Les rapports intermédiaires sont transmis au **MINISTRE** au plus tard le 31 octobre de chaque année (2020, 2021 et 2022).

Rapport annuel
Le rapport annuel d'activités fait état de l'avancement des travaux entourant les initiatives, les projets ou les interventions réalisés en lien avec les sommes octroyées dans le cadre de la présente convention, de l'utilisation des sommes allouées au 31 mars de chaque année, de même que du suivi de l'atteinte des cibles et des indicateurs (les indicateurs et cibles seront présentés sur la période annuelle civile et budgétaire).

Les rapports annuels sont transmis au **MINISTRE** au plus tard le 30 avril de chaque année (2021, 2022 et 2023).

Rapport final
Le rapport final est le bilan de la présente convention. Il présente une synthèse complète des activités et des réalisations, de l'utilisation des sommes allouées au cours des trois années de la convention et effectue le suivi de l'atteinte des cibles et des indicateurs afin de présenter une évaluation des activités et des impacts du projet.

Le rapport final est transmis au **MINISTRE** au plus tard le 30 juin 2023.

6.3 L'**ORGANISME** s'engage à produire dans les soixante (60) jours de la fin des deux premières années de la présente convention (2021 et 2022), un rapport sur le relevé des dépenses engagées pour la période visée (1er avril au 31 mars), validé par un auditeur externe indépendant dans le cadre d'une mission d'examen ;

6.4 L'**ORGANISME** s'engage à produire dans les soixante-quinze (75) jours de la fin de la présente convention un rapport d'audit de l'ensemble des **Projets** de la convention réalisés par un auditeur externe indépendant comprenant des états financiers complets, c'est-à-dire le bilan, l'état des résultats, les notes complémentaires, un état détaillé des contributions gouvernementales et de l'utilisation d'aides financières ou subventions reçues de tiers pour des activités de recrutement en conformité avec les principes comptables généralement reconnus.

SP

7. TABLE DES PARTENAIRES

Une Table des partenaires (ci-après la « **Table** ») doit être constituée dans les trente (30) jours suivant la signature de la présente convention. Cette **Table** sera composée des représentants du **MINISTRE**, de ceux de l'**ORGANISME**, ainsi que de ceux des organismes partenaires, soit Québec International et la Société de développement économique de Drummondville.

La **Table** aura pour mission de :

- Élaborer une programmation annuelle des missions de recrutement Journées Québec pour approbation par le **MINISTRE,** celle-ci pourrait être modifiée par le **MINISTRE** au courant de l'année à la suite des nouvelles propositions de la **Table** ;

- Définir l'offre de services d'accompagnement aux entreprises avant, pendant et après une mission réalisée dans le cadre de la programmation annuelle et s'assurer que cette offre de services puisse être standardisée auprès de l'ensemble des entreprises du Québec peu importe leur provenance ;

- Proposer au **MINISTRE** le type de services que l'**ORGANISME** offrira aux entreprises de sa région, en précisant s'ils seront tarifés ou non dans le cadre de la présente convention ;

- Suggérer des cibles de recrutement annuelles ainsi que des indicateurs de moyens pour approbation par le **MINISTRE.** Ceux-ci devront être présentés dans la programmation annuelle. Les indicateurs de moyen devront être à l'entière satisfaction du **MINISTRE** ;

- Suggérer, en fonction des priorités gouvernementales, des secteurs d'activité, des métiers et des professions prioritaires, de régions du Québec touchées par la rareté de main-d'œuvre et de territoires et bassins de recrutement privilégiés au **MINISTRE** pour approbation ;

- Coordonner les efforts des membres de la **Table** afin d'assurer une optimisation des ressources, une reconnaissance de l'expertise de chacun, une synergie entre les divers acteurs impliqués, une planification efficace des **Projets**, une répartition géographique ou sectorielle adéquate et afin d'éviter un dédoublement ou un chevauchement des **Projets.**

La **Table** sera composée d'un maximum de neuf (9) membres, soit :
- trois (3) représentants du **MINISTRE**, dont la présidente ou le président ;
- un maximum de (2) représentants de l'**ORGANISME** ;
- un maximum de (2) représentants pour chacun des organismes partenaires.

La **Table** pourra toutefois inviter toutes les personnes requises aux échanges lors des réunions, en fonction des sujets qui seront abordés.

Les **PARTIES** s'engagent à nommer leurs représentants à la **Table** dans les trente (30) jours de la signature de la présente convention.

La **Table** doit se réunir une première fois dans les trente (30) jours de sa constitution. Par la suite, elle se réunira autant de fois que cela s'avère nécessaire pour réaliser les **Projets** de la présente convention, mais minimalement quatre (4) fois par année. Les réunions devront inclure au moins un représentant du **MINISTRE**, un représentant de l'**ORGANISME** et un représentant de chacun des organismes partenaires pour être valablement tenues.

Les réunions pourront se tenir à distance, par le biais d'un moyen technologique, sur entente des membres de la **Table**.

8. PROTECTION DE L'INFORMATION GOUVERNEMENTALE ET DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

8.1 DÉFINITIONS

Aux fins de la présente convention, on entend par :

- « Information gouvernementale » : l'information qu'un ministère détient dans l'exercice de ses fonctions, consignée dans un document ou communiquée par tout moyen, que sa conservation soit assurée par lui-même ou par un tiers ;

- « Renseignement personnel » : un renseignement qui concerne une personne physique et qui permet de l'identifier ;

- « Sécurité de l'information » : la mise en place d'un ensemble de mesures prises pour assurer notamment la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité de l'information, face à des risques identifiés.

8.2 OBLIGATIONS DE L'ORGANISME

L'**ORGANISME** s'engage à :

8.2.1 Ne pas divulguer ou utiliser, à d'autres fins que pour l'exécution de l'objet de la présente convention, sans y être dûment autorisé par le **MINISTRE**, l'information gouvernementale ou les renseignements personnels qui lui sont communiqués dans le cadre de la présente convention ou qui sont générés à l'occasion de son exécution ou plus généralement quoi que ce soit dont il aurait eu connaissance dans le cadre de l'exécution de la présente convention ;

8.2.2 Aviser sans délai le **MINISTRE** de tout manquement, violation ou tentative de violation de la sécurité de l'information gouvernementale ou des renseignements personnels, ainsi que de tout événement pouvant y porter atteinte ;

8.2.3 Prendre les mesures requises afin d'assurer, en tout temps, la sécurité de l'information gouvernementale et des renseignements personnels ;

SP

8.2.4 Restreindre l'accès à l'information gouvernementale et aux renseignements personnels aux seules personnes qui doivent y avoir accès aux fins de l'exécution de la présente convention. De même, il s'engage à ce que toute personne qui participe à l'exécution des Projets n'ait accès qu'à l'information gouvernementale et aux renseignements personnels requis pour la réalisation de ces derniers ;

8.2.5 Respecter les lois en vigueur en matière de protection des renseignements personnels ;

8.2.6 S'assurer que les obligations prévues à la présente clause soient respectées par ses agents, employés, représentants, contractants, sous-traitants et tiers que l'**ORGANISME** implique dans l'organisation des Projets.

8.3 OBLIGATION DU MINISTRE

Le **MINISTRE** s'engage à **:**

8.3.1 Transmettre à l'**ORGANISME** les informations nécessaires à l'élaboration et à la mise en œuvre de la présente convention, sous réserve de leur nature confidentielle et conformément à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1) ;

8.3.2 Le **MINISTRE** s'engage, lorsqu'il aura obtenu le consentement des personnes ayant déposées leur candidature dans la plateforme numérique Journées Québec, à signer un addenda entre les **PARTIES** afin de prévoir les modalités de communication des renseignements personnels desdits candidats à l'**ORGANISME**.

9. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Les **PARTIES** conviennent que le **MINISTRE** détient la propriété intellectuelle, notamment, les droits d'auteur sur tout contenu et outil informationnel et promotionnel qu'il met à la disposition de l'**ORGANISME** pour réaliser l'objet de la présente convention.

Les **PARTIES** conviennent que le **MINISTRE** détient la propriété intellectuelle afférente à la marque de commerce « Journées Québec ».

10. RESPONSABILITÉ

L'**ORGANISME** s'engage, d'une part, à assumer seul toute responsabilité légale à l'égard des tiers et à assumer seul la responsabilité de toute action, réclamation ou demande que peut occasionner l'exécution de l'objet de la présente convention et, d'autre part, à tenir indemne et prendre faits et cause pour le **MINISTRE**, ses représentants et le gouvernement, advenant toute réclamation pouvant en découler et s'assurer qu'il en soit de même pour tout contrat octroyé aux fins de la réalisation de l'objet de la présente convention.

11. VÉRIFICATION

Les demandes de paiement découlant de l'exécution de la présente convention peuvent faire l'objet d'une vérification par le **MINISTRE** ou par toute autre personne ou organisme dans le cadre des fonctions qu'il exerce ou des mandats qui lui sont confiés.

12. ENGAGEMENT FINANCIER

Tout engagement financier du gouvernement du Québec n'est valide que s'il existe sur un crédit un solde disponible suffisant pour imputer la dépense découlant de cet engagement conformément aux dispositions de l'article 21 de la Loi sur l'administration financière (RLRQ, chapitre. A-6.001).

13. CONFLIT D'INTÉRÊTS

L'**ORGANISME** s'engage à éviter toute situation qui mettrait en conflit son intérêt personnel et l'intérêt du **MINISTRE**, ou créant l'apparence d'un tel conflit.

De plus, l'**ORGANISME** s'engage à ce que les tiers impliqués dans la réalisation de l'objet de la présente convention évitent toute situation les mettant en conflit d'intérêts ou créant l'apparence d'un tel conflit.

Si les situations décrites dans les trois alinéas précédents se présentaient, l'**ORGANISME** doit aussitôt en informer le **MINISTRE** qui pourra, à sa discrétion, émettre une consigne indiquant à l'**ORGANISME** comment remédier à ce conflit d'intérêts ou résilier cette entente.

La présente clause ne s'applique pas à un conflit pouvant survenir sur l'interprétation ou l'application de la présente convention.

14. APPEL À DES TIERS

L'**ORGANISME** ne peut faire exécuter par des tiers tout ou partie des obligations convenues aux présentes sans avoir préalablement obtenu l'autorisation écrite du **MINISTRE** et, en toutes circonstances, il reconnaît demeurer seul responsable de la mise en œuvre de l'objet de la présente convention à l'égard du **MINISTRE**.

Le premier paragraphe ne s'applique pas en ce qui concerne l'emploi de ressources humaines externes tels les employés d'agences de placement ou les services fournis par un professionnel tel un avocat, un comptable ou un conseiller en orientation, lorsque ces ressources sont sous le contrôle direct de l'**ORGANISME**.

SP

15. CESSION

Les droits et obligations prévus à la présente convention ne peuvent être cédés, vendus ou transportés, en tout ou en partie, sous peine de nullité, sans l'autorisation écrite préalable du **MINISTRE** qui peut alors prévoir des conditions à cette fin.

16. MODIFICATION

Toute modification au contenu de la présente convention, y compris l'ajout de contributions provenant de nouveaux partenaires, doit faire l'objet d'une entente écrite entre les **PARTIES**, sous forme d'addenda. Cet addenda ne peut changer la nature de la présente convention et en fait partie intégrante. Il en est de même de toute modification aux annexes de la présente convention.

17. SIGNATURE D'UNE ENTENTE-CADRE

Les **PARTIES** pourraient participer à des discussions pour mettre en place une Entente-cadre qui unira l'**ORGANISME** et des ministres du gouvernement du Québec, soit le **MINISTRE,** la ministre Responsable de la Métropole et d'autres ministres.

Si cette Entente-cadre entre en vigueur, les **PARTIES** s'engagent à convenir d'assujettir tout ou partie de la présente convention, au régime qui sera prévu dans l'Entente-cadre. Bien que les discussions concernant la mise en place d'une telle Entente-cadre ne soient pas encore terminées, il est de l'intention des **PARTIES** d'administrer la présente convention sous l'égide de cette future Entente-cadre.

Conséquemment, les **PARTIES** conviennent que lorsque l'Entente-cadre sera en vigueur, la présente convention sera modifiée afin d'ajuster les modalités applicables à l'administration de celle-ci. Les ajustements qui seront apportés à la présente convention pourront seulement être relatifs aux modalités d'administration de celle-ci et ne pourront pas affecter le montant de l'aide financière versée par le **MINISTRE** en vertu de la présente convention.

Le **MINISTRE** se réserve le droit de ne pas soumettre la présente convention aux modalités de la future Entente-cadre.

18. ANNONCE ET PROMOTION

Les **PARTIES** reconnaissent que seul le **MINISTRE** ou ses représentants peuvent annoncer les détails importants de la présente convention et de son financement, notamment :

- Le nom des **PARTIES** ;
- Le montant des engagements financiers ;
- L'objet de la présente convention et son territoire d'application ;
- Le budget total de la présente convention.

SP

Les **PARTIES** s'engagent à respecter les clauses du protocole de visibilité et d'affaires publiques prévues à l'annexe A.

19. RÉSILIATION

19.1 Le **MINISTRE** se réserve le droit de résilier en tout temps la présente convention si :

a) l'**ORGANISME** lui a présenté des renseignements faux ou trompeurs ou lui a fait de fausses représentations ;

b) il est d'avis qu'il se produit une situation qui, pour un motif d'intérêt public, remet en cause les fins pour lesquelles l'aide financière a été octroyée ;

c) l'**ORGANISME** fait défaut de remplir l'un ou l'autre des termes, condition et obligation qui lui incombent en vertu de la présente convention ;

d) l'**ORGANISME** cesse ses opérations de quelque façon que ce soit, y compris en raison de la faillite, la liquidation ou la cession de ses biens.

Dans les cas prévus aux paragraphes a), b) et d), la convention sera résiliée à compter de la date de réception par **ORGANISME** d'un avis écrit du **MINISTRE** à cet effet.

Dans les cas prévus au paragraphe c), le **MINISTRE** doit transmettre un préavis de résiliation à **ORGANISME** et celui-ci aura trente (30) jours ouvrables pour remédier aux défauts énoncés dans le préavis et en aviser le **MINISTRE**, à défaut de quoi la convention sera automatiquement résiliée à compter de la date de réception de cet avis, sans compensation ni indemnité pour quelque cause ou raison que ce soit.

Dans les cas prévus aux paragraphes a) et c), le **MINISTRE** se réserve le droit d'exiger le remboursement total ou partiel du montant de l'aide financière qui aura été versé à la date de la résiliation.

19.2 Le **MINISTRE** se réserve également le droit de résilier sans motifs la présente convention.

Pour ce faire, le **MINISTRE** doit transmettre un avis écrit de résiliation à **ORGANISME**. La résiliation prendra effet de plein droit à la date de réception de cet avis par **ORGANISME**.

L'**ORGANISME** aura alors droit aux frais déboursés et sommes engagées dans la réalisation de l'objet de la présente convention à la date de résiliation, sans autres compensation ou indemnité que ce soit.

19.3 Advenant la résiliation, l'**ORGANISME** s'engage à rembourser au **MINISTRE** tout solde sur les montants versés, mais non dépensés. Ce solde doit être remboursé dans un délai de soixante (60) jours suivant la date de la résiliation.

Aux fins de calcul de ce solde, toutes les dépenses engagées à la date de la résiliation, y compris celles non payées, sont prises en compte pourvu qu'elles aient été faites dans le but de réaliser l'objet de la présente convention.

19.4 La présente clause ne porte pas atteinte aux autres motifs de résiliation prévus à la présente convention, notamment à la résiliation pour cause d'insuffisance des crédits, selon la clause 12, ou encore à la résiliation pour cause de conflit d'intérêts selon la clause 13.

19.5 La résiliation de la présente convention ne met pas fin à l'application de la clause 8 (« Protection de l'information gouvernementale et des renseignements personnels ») ou de toute autre clause dont la nature fait en sorte qu'elle survive à l'extinction de la convention.

19.6 Le fait que le **MINISTRE** n'exerce pas son droit à la résiliation ne doit pas être interprété comme une renonciation à son exercice.

20. COMMUNICATIONS

Toute communication exigée en vertu de la présente convention, pour être valide et lier les parties, doit être donnée par écrit et être transmise par un moyen permettant d'en prouver la réception à un moment précis, aux coordonnées suivantes :

M/O	Nom	Adresse	Téléphone	Courriel
MINISTRE	Nancy Carignan	Direction générale des opérations de prospection et de recrutement à l'étranger 1200, boulevard Saint-Laurent, bureau 5 400, Montréal (Québec) H2X 0C9	514-873-5945 poste 20478	nancy.carignan@mifi.gouv.qc.ca
ORGANISME	Martin Goulet	Montréal International 380, rue Saint-Antoine Ouest Bureau 8000 Montréal (Québec) H2Y 3X7	514 987-9388	martin.goulet@mtlintl.com
	Valérie Vézina	Montréal International 380, rue Saint-Antoine Ouest Bureau 8000 Montréal (Québec) H2Y 3X7	514 987-9313	valerie.vezina@mtlintl.com

Tout changement d'adresse, de représentante ou de représentant de l'une des **PARTIES** doit faire l'objet d'un avis écrit à l'autre partie.

21. ENTRÉE EN VIGUEUR ET DURÉE

Nonobstant la date de sa signature, la présente convention entre en vigueur le 31 mars 2020 et se termine le 31 mars 2023.

Demeure en vigueur, malgré la fin de la présente convention quelle qu'en soit la cause, toute clause qui par nature devrait continuer de s'appliquer, incluant notamment les clauses concernant la sécurité de l'information gouvernementale, la protection des renseignements personnels, la responsabilité du **MINISTRE** ainsi que la propriété intellectuelle.

22. SIGNATURES

Les **PARTIES** reconnaissent avoir lu et avoir accepté toutes et chacune des clauses de la présente convention.

EN FOI DE QUOI, les **PARTIES** ont signé :

LE MINISTRE DE L'IMMIGRATION, DE LA FRANCISATION ET DE L'INTÉGRATION

Par Monsieur Bernard Matte, sous-ministre	5/6/2020
	Date

LE PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL DE MONTRÉAL INTERNATIONAL

Monsieur Stéphane Paquet	26-05-20
	Date

ANNEXE A

PROTOCOLE DE VISIBILITÉ ET D'AFFAIRES PUBLIQUES

Le présent protocole a pour but d'établir les modalités de visibilité entre le **MINISTRE** et l'**ORGANISME** pour les **Projets** de la présente convention.

OBLIGATIONS DE MONTRÉAL INTERNATIONAL

L'**ORGANISME** s'engage à :

- Utiliser l'image de marque des Journées Québec à partir des fichiers sources fournis pour la réalisation de tout matériel et outil promotionnel relatif à l'organisation des Journées Québec et à placer la signature institutionnelle du Gouvernement du Québec, dans le respect du *Programme d'identification visuelle* du Gouvernement du Québec, et à mentionner de la manière appropriée dans toute communication écrite, électronique, audiovisuelle ou publique que les Journées Québec sont une activité de recrutement du gouvernement du Québec organisée par le partenaire, le cas échéant, ou à laquelle collabore le partenaire ;

- Positionner sa signature corporative dans les visuels pour faire mention de sa collaboration ;

- Faire approuver par la représentante ou le représentant désigné par le **MINISTRE**, avant leur réalisation finale, les gabarits qui serviront à la production des outils de communication et de promotion faisant mention des Journées Québec ;

- Transmettre au **MINISTRE** un bilan des actions de visibilité réalisées dans le cadre de ce projet ;

- Indiquer que l'**ORGANISME** agit au nom du gouvernement et qu'il agit sous mandat de celui-ci dans le cadre des Journées Québec ;

- Mentionner le partenariat du Gouvernement du Québec dans les communiqués de presse de l'**ORGANISME** où sont identifiés ses partenaires financiers en indiquant qu'il agit au nom du gouvernement du Québec.

Dans le cas où un événement public serait organisé dans le cadre de la convention, l'**ORGANISME** s'engage également à :

- Inviter un ou une représentante du **MINISTRE** à toutes les activités publiques relatives à la convention et aux Projets qui en découlent, mentionner la convention et les rôles et responsabilités des PARTIES ainsi que la subvention du **MINISTRE** et inviter le ou la représentante à prononcer une allocution ;

- Installer un enrouleur, un panneau ou une bannière du Ministère dans la salle où se tiendra l'événement public.

OBLIGATIONS DU MINISTRE

Le **MINISTRE** s'engage à :

- Approuver dans un délai de 48 heures, les gabarits proposés par l'**ORGANISME** qui serviront à la production des outils de communication et de promotion faisant mention des Journées Québec ;

- Désigner une représentante ou un représentant aux fins de l'application du présent protocole de visibilité et d'affaires publiques ;

- Fournir à l'**ORGANISME** tous les fichiers sources et les éléments de communication et de promotion nécessaires à la réalisation du présent protocole de visibilité ;

- Fournir à l'**ORGANISME** et à son graphiste toutes les explications relatives au Programme d'identification visuelle du Gouvernement du Québec.

Initiales **ORGANISME** Initiales **MINISTRE**

ANNEXE B

LISTE DES DÉPENSES ADMISSIBLES ET NON ADMISSIBLES

Les dépenses admissibles

Celles-ci doivent être raisonnables, justifiées et réalisées durant la période prévue à la présente convention d'aide financière. Les dépenses admissibles sont toutes les dépenses liées au coût direct des activités telles :

- Les honoraires professionnels, des spécialistes, des conférenciers et des consultants ;
- Les honoraires professionnels nécessaires à la vérification ou à l'audit de l'Intervention financière ;
- Le salaire des employés (majoré de 25 % permettant d'inclure les avantages sociaux et une partie des coûts fixes reliés à l'emploi. Ce pourcentage, à la suite des propositions de la **Table**, pourrait être réévalué par le **MINISTRE**) ;
- Le coût de réalisation d'études et d'outils marketing ;
- Les frais liés à l'organisation et à la tenue d'un événement promotionnel sectoriel, soit les frais de location de salles ou de locaux et équipement, les frais de promotion et communication (participation ou organisation) ;
- Les frais de déplacement, d'hébergement, frais de séjour, frais de repas des employés ;
- Les coûts de conception et de réalisation d'une campagne publicitaire, achat de médias et de matériel promotionnel, réalisation de recherches et étude ;
- Les autres coûts nécessaires à la réalisation de l'activité qui ne sont pas autrement prévus ci-dessus, sous réserve de leur approbation par le **MINISTRE**.

Une quote-part des frais de fonctionnement (frais administratifs, de gestion ou de rémunération du personnel administratif), d'un maximum de 10 % des dépenses admissibles pourra être imputée aux projets (ce pourcentage, à la suite des propositions de la **Table**, pourrait être réévalué par le **MINISTRE**).

Les dépenses non admissibles (liste non exhaustive)

- Tous les coûts directs facturés aux entreprises ou aux organismes qui sont subventionnés ou pas, soient par le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS) dans le cadre du soutien au recrutement Mobilité international, soient par le **Ministère** dans le cadre du Programme d'appui aux régions en recrutement international ;
- Les immobilisations (mobiliers, immeubles et véhicules) ;
- Les dépenses récurrentes (toutes les dépenses d'administration et de gestion ainsi que les dépenses de rémunération et d'amortissement de l'**ORGANISME** qui ne sont pas directement imputables à un projet de recrutement donné) ;
- Les frais financiers relatifs aux emprunts ;
- La portion remboursable de la taxe sur les produits et services (TPS) et de la taxe de vente du Québec (TVQ) ;
- Les dépenses qui ne sont pas directement liées à l'activité ou pour lesquelles il n'y a pas de pièces justificatives.

SP

SUBVENTION DU MTESS POUR LE SOUTIEN AU RECRUTEMENT

1- Soutien pour les démarches administratives du recrutement des travailleurs étrangers

- Remboursement jusqu'à 50 % pour un maximum annuel de 1 200 $ par entreprise.

Ces frais permettent de soutenir l'entreprise dans le cadre du recrutement international. Néanmoins, les interventions des conseillers aux entreprises ont pour objectif de développer l'autonomie des entreprises. Ainsi, si une méconnaissance de la complétion des dossiers pour l'immigration est un obstacle pour l'entreprise, le rôle du service public d'emploi est de s'assurer d'accompagner l'entreprise afin que celle-ci développe ses connaissances et son autonomie.

Les entreprises qui recrutent des travailleurs du Programme des travailleurs agricoles saisonniers (PTAS) sont admissibles à recevoir cette subvention.

2- Soutien au recrutement

- Un remboursement à l'entreprise représentant généralement 50 % des coûts défrayés par l'entreprise pour un déplacement à l'étranger :
  - ✓ Remboursement pour 2 employés maximum ;
  - ✓ Remboursement jusqu'à concurrence de 500 $ par jour par employé ;
  - ✓ Remboursement pour un maximum de 5 jours par activité de recrutement international ;
  - ✓ En mission MIFI et PNG, la facture à payer doit être assez ventilée pour retrouver les dépenses défrayées par l'entreprise.

- La subvention peut atteindre :
  - ✓ Un maximum de 5 000 $ par activité de recrutement international pour deux employés.

- Les frais généraux admissibles au soutien au recrutement sont en fonction de la pratique de remboursement de l'entreprise, notamment :
  - ✓ Déplacement (Coût du moyen de transport utilisé : autobus, train, taxi, avion, etc.), en privilégiant le moyen de transport le plus économique ;
  - ✓ Repas ;
  - ✓ Hébergement ;
  - ✓ Coût d'une salle ou d'un kiosque ;
  - ✓ Logistique (notamment, location d'équipement de présentation, prise internet pour les présentations, photocopies).

Tel que le prévoit l'approche d'intervention aux entreprises, le conseiller aux entreprises analysera chaque demande et conviendra de l'aide à accorder (soutien financier ou autre) selon la situation de l'entreprise et du marché du travail.

Les entreprises qui recrutent des travailleurs du Programme des travailleurs agricoles saisonniers (PTAS) ne sont pas admissibles à recevoir cette subvention.

PROGRAMME D'APPUI AUX RÉGIONS EN RECRUTEMENT INTERNATIONAL

Les dépenses admissibles sont celles qui sont directement liées à la participation de l'**ORGANISME** à la mission de recrutement international visée, incluant sa préparation et son suivi.

Elles comprennent :

- ✓ Les frais exigés par l'organisateur de l'activité pour la formation et l'encadrement nécessaire à la préparation et au suivi de la mission ;
- ✓ Les frais liés à l'élaboration de matériel promotionnel ;
- ✓ Les frais liés à la location d'un espace de rencontres ou d'exposition ;
- ✓ Les frais de déplacement qui ne peuvent pas être supérieurs aux barèmes en vigueur dans la fonction publique du Québec ;
- ✓ Toute autre dépense indispensable à l'atteinte des objectifs spécifiés dans la convention d'aide financière.

Les dépenses liées directement à la mission devront être engagées après la date d'acceptation de la demande d'aide financière au **Ministère** pour être considérées comme admissibles dans le calcul du montant de l'aide financière à recevoir.

Toutefois, les dépenses liées à la location d'un espace de rencontres ou d'exposition, ainsi que les frais d'inscription à la mission engagés avant la date de transmission de la demande au **Ministère**, pourront être exceptionnellement considérées comme admissibles.

QUÉBEC
INTERNATIONAL
Développement économique

INNOVATIONCOMMERCIALISATIONCROISSANCEINVESTISSEMENT

Québec, le 16 avril 2020

Madame Nancy Carignan
Directrice générale des opérations de prospection
et de recrutement à l'étranger
Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration
1200, boulevard Saint-Laurent
Montréal (Québec) H2X 0C9

Objet : Entente de subvention

Madame,

Vous trouverez en pièce jointe deux copies originales signées de l'entente de subvention entre le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration et Québec International. Je vous prie de bien vouloir nous faire suivre une copie originale signée par les deux parties pour nos dossiers.

Veuillez accepter nos salutations distinguées.

Pascale Gagné
Adjointe de direction

p.j. (2)

1035, avenue Wilfrid-Pelletier, bureau 400, Québec QC G1W 0C5 Canada
T 418 681.9700 1 877 681.9700 **F** 418 681.1535 **quebecinternational.ca**

CONVENTION D'AIDE FINANCIÈRE

LE MINISTRE DE L'IMMIGRATION, DE LA FRANCISATION ET DE L'INTÉGRATION, pour et au nom du gouvernement du Québec, agissant par monsieur Bernard Matte, sous-ministre ;

ci-après, désigné le « **MINISTRE** »

ET

QUÉBEC INTERNATIONAL, corporation de développement économique de la région de Québec, personne morale légalement constituée ayant son siège au 1035, Avenue Wilfrid-Pelletier, bureau 400, Québec (Québec) G1W 0C5, ici représentée pour les fins des présentes par monsieur Carl Viel, président-directeur général, dûment autorisé par une résolution du conseil d'administration, laquelle résolution est jointe à la présente convention ;

ci-après, désigné l'« **ORGANISME** »

ci-après, désignées collectivement les « **PARTIES** »

PRÉAMBULE

ATTENDU QU'un nombre accru d'entreprises québécoises fait face à une rareté de main-d'œuvre ;

ATTENDU QUE le recrutement de travailleurs étrangers temporaires est un moyen à privilégier afin de soutenir les entreprises québécoises dans leur recherche de talents ;

ATTENDU QUE l'**ORGANISME** agit comme agent de développement économique contribuant au rayonnement international de la région de la Capitale-Nationale ainsi que de la région Chaudière-Appalaches ;

ATTENDU QU'en vertu du paragraphe 2° de l'article 4 de la Loi sur le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (RLRQ, chapitre M-16.1), les fonctions du ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration en matière d'immigration, de diversité ethnoculturelle et d'inclusion consistent notamment à assurer et coordonner, avec le soutien des ministères et organismes concernés, la promotion de l'immigration au Québec ainsi que la prospection et le recrutement des ressortissants étrangers dans les pays étrangers ;

ATTENDU QU'en vertu du paragraphe 1° de l'article 7 de cette loi, le ministre peut notamment, dans l'exercice de ses responsabilités et fonctions, conclure des ententes avec toute personne, association ou société ou avec tout organisme ;

ATTENDU QUE le **MINISTRE** a été autorisé par le gouvernement du Québec, en vertu du Décret no 330-2020 du (25 mars 2020), publié à la Gazette officielle du Québec no 16 du 15 avril 2020, à verser à l'**ORGANISME** une subvention d'un montant maximal de 4 445 000 $, pour l'exercice financier 2019-2020, pour la réalisation de projets de recrutement de travailleurs étrangers temporaires, conformément au paragraphe a de l'article 3 du Règlement sur la promesse et l'octroi de subventions (RLRQ, chapitre A-6.01, r. 6).

EN CONSÉQUENCE, LES PARTIES CONVIENNENT DE CE QUI SUIT :

1. INTERPRÉTATION

Le préambule et les annexes suivantes font partie intégrante de la présente convention d'aide financière (ci-après la « convention »).

- Annexe A : Protocole de visibilité
- Annexe B : Liste des dépenses admissibles et non admissibles

Les **PARTIES** déclarent en avoir pris connaissance et les acceptent.

En cas de conflit entre une clause de l'une des annexes et la présente convention, cette dernière prévaudra.

2. OBJET DE LA CONVENTION

La présente convention a pour objet d'établir les conditions d'octroi et les modalités de versement à l'**ORGANISME**, par le **MINISTRE**, d'une subvention d'un montant maximal de quatre millions quatre cent quarante-cinq mille dollars (4 445 000 $) au cours de l'année financière 2019-2020, afin que l'**ORGANISME** réalise, pour la période du 31 mars 2020 au 31 mars 2023, les projets de recrutement et d'attraction suivants (ci-après les « **Projets** ») :

- Référer des entreprises de la région de la Capitale-Nationale ainsi que de la région de Chaudière-Appalaches, afin qu'elles s'inscrivent et participent aux missions de recrutement Journées Québec organisées par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (ci-après le « **Ministère** ») ou l'un des membres de la Table des partenaires (ci-après la « **Table** ») prévue à la clause 7 ;
- Organiser, à la demande et pour le **Ministère**, de missions de recrutement Journées Québec, et ce, partout dans le monde ;
- Accompagner des entreprises de la région de la Capitale-Nationale ainsi que de la région de Chaudière-Appalaches dans leurs démarches afin de recruter des

travailleurs étrangers temporaires en fonction des cibles établies par le **Ministère** et dans le cadre des actions prévues dans la présente convention ;

- La présente convention ne couvre pas l'organisation de la mission de recrutement Journées Québec Paris qui se déroulera le 13 et 14 juin 2020. **QI** a déjà signé une entente de subvention se terminant le 31 juillet 2020 prévoyant l'organisation de cette mission de recrutement par l'**ORGANISME**, pour le **MINISTRE**. Cependant, si le **MINISTRE** demande à l'**ORGANISME** d'organiser les éditions de novembre 2020 et des années 2021 et 2022 de cette mission de recrutement, les **PARTIES** conviennent que la présente convention couvre cette possibilité. L'**ORGANISME** ne pourra pas demander au **MINISTRE** de sommes additionnelles pour l'organisation de ces missions de recrutement. Le **MINISTRE** pourrait, à la demande de l'**ORGANISME,** prendre en charge certains coûts de l'organisation des Journées Québec Paris.

Les **PARTIES** conviennent que les **Projets** réalisés dans le cadre de la présente convention viseront uniquement le secteur privé. Sous réserve de l'approbation écrite du **MINISTRE** après proposition de la **Table**, des projets dans le secteur public pourraient être réalisés dans le cadre de la présente convention.

La présente convention détermine également les rôles et responsabilités des **PARTIES**.

3. PRINCIPES DIRECTEURS

Les actions réalisées grâce à la présente convention doivent respecter les principes directeurs suivants :

3.1 Le **MINISTRE** oriente l'action à l'international, fixe les cibles et détermine les activités de recrutement en fonction des priorités gouvernementales établies telles que les secteurs d'activité, les métiers et professions prioritaires, les régions du Québec touchées par la rareté de main-d'œuvre et les territoires et bassins de recrutement privilégiés ;

3.2 Le **MINISTRE** est le seul interlocuteur auprès de tous les gouvernements et organismes publics et parapublics à l'étranger ainsi que leurs représentations au Canada et toute communication entre l'**ORGANISME** et ces interlocuteurs devra se faire par le biais des représentants du **MINISTRE** ;

3.3 L'**ORGANISME** s'engage à souscrire aux orientations fixées par le **MINISTRE** et s'engage à participer à l'élaboration d'une programmation annuelle d'activités de recrutement et à y adhérer ;

3.4 Les **PARTIES** s'engagent à travailler de concert pour favoriser l'accroissement du nombre de ressortissants étrangers qui seront embauchés par les entreprises en situation de rareté de main-d'œuvre ;

3.5 Les **PARTIES** s'engagent à promouvoir et organiser, en concordance avec les orientations fixées par le **MINISTRE**, de nouvelles approches de recrutement

auprès des ressortissants étrangers susceptibles de répondre aux critères pour l'obtention d'un permis de travail temporaire.

4. MODALITÉS DE VERSEMENT DE L'AIDE FINANCIÈRE

Aux fins de la présente convention, le **MINISTRE** s'engage à verser à **l'ORGANISME**, une aide financière maximale de quatre millions quatre cent quarante-cinq mille dollars (4 445 000 $) pour la période du 31 mars 2020 au 31 mars 2023, et ce, sous réserve des disponibilités budgétaires, et selon les modalités suivantes :

- Un premier versement de neuf cent quatre-vingt mille dollars (980 000 $) sera versé dans les trente (30) jours suivant la signature de l'entente ;
- Un deuxième versement de trois millions quatre cent soixante-cinq mille dollars (3 465 000 $) sera versé le 31 mars 2021, après évaluation positive par le **MINISTRE** du premier rapport intermédiaire d'activités de l'**ORGANISME** (clause 6.2).

L'**ORGANISME** s'engage à utiliser l'aide financière reçue, selon la répartition annuelle suivante :

2020-2021	980 k$
2021-2022	1 730 k$
2022-2023	1 735 k$

La répartition annuelle de l'aide financière versée ne peut être modifiée qu'en conformité avec la clause 16 de la présente convention.

L'**ORGANISME** s'engage, à moins d'un addenda préalable entre les **PARTIES**, à rembourser au **MINISTRE**, à l'expiration de chaque année financière, ainsi qu'au terme de la présente convention, tout montant non utilisé de l'aide financière versée, en considération de la répartition annuelle établie par la présente clause.

Le **MINISTRE** se réserve le droit d'exiger de l'**ORGANISME** qu'il rembourse tout ou partie de l'aide financière versée en vertu de la présente convention dans les cas suivants :

- l'**ORGANISME** utilise l'aide financière versée pour des dépenses autres que les dépenses admissibles prévues à l'Annexe B de la présente convention ;

- l'**ORGANISME** obtient une source de financement publique additionnelle pour la réalisation de l'objet de la présente convention ;

- l'**ORGANISME** n'atteint pas les cibles fixées par le **MINISTRE** dans le cadre de la **Table** prévue à la clause 7.

Le montant accordé par le **MINISTRE** inclut tous les frais afférents à l'objet de la convention. Aucune demande de remboursement de taxes ou d'autres frais ne sera acceptée.

5. CONDITIONS D'OCTROI DE L'AIDE FINANCIÈRE

Afin de bénéficier de l'aide financière prévue à la présente convention, l'**ORGANISME** s'engage à respecter les conditions suivantes :

5.1 Réaliser l'objet prévu à la clause 2 selon les modalités et conditions prévues à la présente convention ;

5.2 Utiliser l'aide financière versée uniquement pour des dépenses admissibles prévues à l'annexe B de la présente convention ;

5.3 Coordonner et réaliser (incluant toute la logistique du projet), à la demande du **MINISTRE**, des missions de recrutement Journées Québec pour le compte du **Ministère** ;

5.4 Lorsque l'**ORGANISME** organise, à la demande du **MINISTRE**, une mission de recrutement Journées Québec, intégrer le processus de recrutement des entreprises et d'organisation de la mission à la plateforme numérique Journées Québec développée par le **Ministère** ;

5.5 Référer les entreprises afin qu'elles s'inscrivent et participent aux missions de recrutement Journées Québec organisées par le **Ministère** ou l'un de ses partenaires, membre de la **Table**, et accompagner ces entreprises ;

5.6 Faire en sorte que le personnel du **Ministère** dispose d'un kiosque à toutes les missions de recrutement organisées par l'**ORGANISME** ;

5.7 Lorsque l'**ORGANISME** organise, à la demande du **MINISTRE**, une mission de recrutement Journées Québec ou toute autre mission financée par le **MINISTRE**, utiliser l'image de marque Journées Québec, les contenus, outils informatifs, promotionnels, développés, par le **Ministère** ;

5.8 Lorsque l'**ORGANISME** organise, à la demande du **MINISTRE**, une mission de recrutement Journées Québec, les autres ORGANISMES partenaires du **MINISTRE** pourront se joindre à la mission ;

5.9 La Table pourrait proposer au **MINISTRE** que certaines missions incluses au calendrier des Journées Québec soient exclusives à certaines régions et/ou à des secteurs d'activités ciblés ;

5.10 Lorsque l'**ORGANISME** organise, à la demande du **MINISTRE**, une mission de recrutement Journées Québec, l'**ORGANISME** s'engage à utiliser l'agence de voyages mandatée par le **MINISTRE**. Ce dernier est responsable des obligations tel que stipulé dans le contrat entre le **MINISTRE** et l'agence de voyages ;

5.11 Lorsque l'**ORGANISME** organise, à la demande du **MINISTRE**, une mission de recrutement Journées Québec, l'**ORGANISME** ne peut pas faire la promotion de ses biens et services, sauf avec l'approbation du **MINISTRE**. La promotion de sa région pourra être faite, mais devra au préalable être approuvée par le **MINISTRE** afin de ne pas nuire à la promotion des autres régions du Québec. Ces obligations

s'appliquent également, le cas échéant, aux tiers impliqués, invités par l'**ORGANISME** dans cette mission. Les institutions financières, considérées comme des tiers impliqués, dont le siège social est au Québec, pourraient faire la promotion de leurs services bancaires après approbation du MINISTRE ;

5.12 Exiger des entreprises participantes, uniquement les coûts directs liés à leur participation aux missions de recrutement, après validation par le MINISTRE ;

5.13 Administrer l'aide financière versée de manière prudente et diligente et conformément aux modalités et conditions de la présente convention ;

5.14 Établir et tenir des comptes, des livres et des registres adéquats pour une saine gestion des sommes liées à la mise en œuvre de l'objet de la présente convention ;

5.15 S'assurer que les sommes versées à des mandataires ou à des tiers soient utilisées et affectées exclusivement aux fins de la réalisation de l'objet de la présente convention et obtenir de leur part un rapport d'activités et un rapport financier sur l'utilisation de ces sommes ;

5.16 Tenir à jour une comptabilité distincte et spécifique relative à l'ensemble des dépenses liées à l'objet de la présente convention et la maintenir à jour ;

5.17 Conserver, aux fins de vérification, les comptes ou factures accompagnés de toutes les pièces justificatives relatives aux dépenses liées à l'objet et à la réalisation de la présente convention, pendant une période de six ans à compter de la fin de la dernière année à laquelle ils se rapportent, en permettre l'accès aux personnes représentant le **MINISTRE** et leur permettre d'en prendre copie ;

5.18 Fournir au **MINISTRE** ou à toute personne désignée par ce dernier, sur demande, tout document ou renseignement relatif à l'utilisation de l'aide financière reçue dans le cadre de la présente convention ;

5.19 Autoriser les personnes représentant le **MINISTRE** ou toute personne désignée par ce dernier à vérifier le cadre de gestion relatif à la présente convention d'aide financière, incluant les livres, registres et autres documents afférents ;

5.20 Élaborer et transmettre au **MINISTRE**, selon les exigences et échéances prescrites à la clause 6, les différents rapports qui y sont prévus ;

5.21 Au terme de chaque mission, et ce, à la demande du **MINISTRE**, procéder à un sondage de satisfaction auprès des entreprises y ayant participé et transmettre au **MINISTRE** les résultats ;

5.22 Divulguer toute autre source de financement relativement à la présente convention et son objet, notamment les revenus tirés de subventions ou de commandites, et s'assurer que ces autres sources de financement visent des dépenses autres que celles admissibles en vertu de l'annexe B ;

5.23 Si l'**ORGANISME** est en relation d'affaires avec une ou des sociétés qui lui sont apparentées, dans le cadre de l'objet de la présente convention, il doit :

- En informer le **MINISTRE** en identifiant chacune d'entre elles par leur nom légal et leur numéro d'entreprise du Québec ;

- Démontrer qu'elles sont les uniques bénéficiaires de leurs surplus ainsi que des subventions qui leur sont attribuées et de tout autre apport externe ;

- Fournir la preuve que leurs transactions avec des sociétés apparentées :
  - sont documentées formellement par contrat ou par entente écrite ;
  - font l'objet d'une divulgation par voie de notes aux états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus ;
  - sont établies selon des conditions et à des coûts qui sont inférieurs ou égaux à ceux qui auraient cours avec une tierce partie.

6. REDDITION DE COMPTES

L'**ORGANISE** s'engage à :

6.1 Réaliser sur une base semestrielle, une reddition de compte concernant la présente convention. Cette reddition de compte est jointe aux rapports intermédiaires et annuels, ainsi qu'au rapport final qui présente les informations pour l'ensemble de la période couverte par le projet ;

6.2 Réaliser, aux conditions et dans les échéanciers, ci-après exposés, les rapports suivants :

Rapport intermédiaire
Le rapport intermédiaire d'activités fait état de l'avancement des travaux entourant les initiatives, les projets ou les interventions planifiés et réalisés en lien avec les sommes octroyées dans le cadre de la présente convention, de l'utilisation des sommes allouées du 1er avril au 30 septembre des années 2020, 2021 et 2022, de même que du suivi de l'atteinte des cibles et des indicateurs.

Les rapports intermédiaires sont transmis au **MINISTRE** au plus tard le 31 octobre de chaque année (2020, 2021 et 2022).

Rapport annuel
Le rapport annuel d'activités fait état de l'avancement des travaux entourant les initiatives, les projets ou les interventions réalisés en lien avec les sommes octroyées dans le cadre de la présente convention, de l'utilisation des sommes allouées au 31 mars de chaque année, de même que du suivi de l'atteinte des cibles et des indicateurs (les indicateurs et cibles seront présentés sur la période annuelle civile et budgétaire).

Les rapports annuels sont transmis au **MINISTRE** au plus tard le 30 avril de chaque année (2021, 2022 et 2023).

Rapport final
Le rapport final est le bilan de la présente convention. Il présente une synthèse complète des activités et des réalisations, de l'utilisation des sommes allouées au cours des trois années de la convention et effectue le suivi de l'atteinte des cibles

et des indicateurs afin de présenter une évaluation des activités et des impacts du projet.

Le rapport final est transmis au **MINISTRE** au plus tard le 30 juin 2023.

6.3 L'**ORGANISME** s'engage à produire dans les soixante (60) jours de la fin des deux premières années de la présente convention (2021 et 2022), un rapport sur le relevé des dépenses engagées pour la période visée (1er avril au 31 mars), validé par un auditeur externe indépendant dans le cadre d'une mission d'examen ;

6.4 L'**ORGANISME** s'engage à produire dans soixante-quinze (75) jours de la fin de la présente convention un rapport d'audit de l'ensemble des **Projets** de la convention réalisés par un auditeur externe indépendant comprenant des états financiers complets, c'est-à-dire le bilan, l'état des résultats, les notes complémentaires, un état détaillé des contributions gouvernementales et de l'utilisation d'aides financières ou subventions reçues de tiers pour des activités de recrutement en conformité avec les principes comptables généralement reconnus.

7. TABLE DES PARTENAIRES

Une Table des partenaires (ci-après la « **Table** ») doit être constituée dans les trente (30) jours suivant la signature de la présente convention. Cette **Table** sera composée des représentants du **MINISTRE**, de ceux de l'**ORGANISME**, ainsi que de ceux des organismes partenaires, soit Montréal International et la Société de développement économique de Drummondville.

La **Table** aura pour mission de :

- Élaborer une programmation annuelle des missions de recrutement Journées Québec pour approbation par le **MINISTRE**. Celle-ci pourrait être modifiée par le **MINISTRE** au courant de l'année à la suite des nouvelles propositions de la **Table** ;

- Définir l'offre de service d'accompagnement aux entreprises avant, pendant et après une mission réalisée dans le cadre de la programmation annuelle et s'assurer que cette offre de services puisse être standardisée auprès de l'ensemble des entreprises du Québec peu importe leur provenance ;

- Proposer au **MINISTRE** le type de service que l'**ORGANISME** offrira aux entreprises, en précisant s'ils seront tarifés ou dans le cadre de la présente convention ;

- Suggérer des cibles de recrutement annuelles ainsi que des indicateurs de résultats et de moyens pour approbation par le **MINISTRE.** Ceux-ci devront être présentés dans la programmation annuelle. Les indicateurs de moyen devront être à l'entière satisfaction du **MINISTRE** ;

- Suggérer, en fonction des priorités gouvernementales, des secteurs d'activité, des métiers et des professions prioritaires, de régions du Québec touchées par

la rareté de main-d'œuvre et de territoires et bassins de recrutement privilégiés au **MINISTRE** pour approbation ;

- Coordonner les efforts des membres de la **Table** afin d'assurer une optimisation des ressources, une reconnaissance de l'expertise de chacun, une synergie entre les divers acteurs impliqués, une planification efficace des **Projets**, une répartition géographique ou sectorielle adéquate et afin d'éviter un dédoublement ou un chevauchement des **Projets.**

La **Table** sera composée d'un maximum de neuf (9) membres, soit :

- trois (3) représentants du **MINISTRE**, dont la présidente ou le président ;
- un maximum de (2) représentants de l'**ORGANISME** ;
- un maximum de (2) représentants pour chacun des organismes partenaires.

La **Table** pourra toutefois inviter toutes les personnes requises aux échanges lors des réunions, en fonction des sujets qui seront abordés.

Les **PARTIES** s'engagent à nommer leurs représentants à la **Table** dans les trente (30) jours de la signature de la présente convention.

La **Table** doit se réunir une première fois dans les trente (30) jours de sa constitution. Par la suite, elle se réunira autant de fois que cela s'avère nécessaire pour réaliser les **Projets** de la présente convention, mais minimalement quatre (4) fois par année. Les réunions devront inclure au moins un représentant du **MINISTRE**, un représentant de l'**ORGANISME** et un représentant de chacun des organismes partenaires pour être valablement tenues.

Les réunions pourront se tenir à distance, par le biais d'un moyen technologique, sur entente des membres de la **Table**.

8. PROTECTION DE L'INFORMATION GOUVERNEMENTALE ET DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

8.1 DÉFINITIONS

Aux fins de la présente convention, on entend par :

- « Information gouvernementale » : l'information qu'un ministère détient dans l'exercice de ses fonctions, consignée dans un document ou communiquée par tout moyen, que sa conservation soit assurée par lui-même ou par un tiers ;

- « Renseignement personnel » : un renseignement qui concerne une personne physique et qui permet de l'identifier ;

- « Sécurité de l'information » : la mise en place d'un ensemble de mesures prises pour assurer notamment la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité de l'information, face à des risques identifiés.

8.2 OBLIGATIONS DE L'ORGANISME

L'**ORGANISME** s'engage à :

8.2.1 Ne pas divulguer ou utiliser, à d'autres fins que pour l'exécution de l'objet de la présente convention, sans y être dûment autorisé par le **MINISTRE**, l'information gouvernementale ou les renseignements personnels qui lui sont communiqués dans le cadre de la présente convention ou qui sont générés à l'occasion de son exécution ou plus généralement quoi que ce soit dont il aurait eu connaissance dans le cadre de l'exécution de la présente convention ;

8.2.2 Aviser sans délai le MINISTRE de tout manquement, violation ou tentative de violation de la sécurité de l'information gouvernementale ou des renseignements personnels, ainsi que de tout événement pouvant y porter atteinte ;

8.2.3 Prendre les mesures requises afin d'assurer, en tout temps, la sécurité de l'information gouvernementale et des renseignements personnels ;

8.2.4 Restreindre l'accès à l'information gouvernementale et aux renseignements personnels aux seules personnes qui doivent y avoir accès aux fins de l'exécution de la présente convention. De même, il s'engage à ce que toute personne qui participe à l'exécution des Projets n'ait accès qu'à l'information gouvernementale et aux renseignements personnels requis pour la réalisation de ces derniers ;

8.2.5 Respecter les lois en vigueur en matière de protection des renseignements personnels ;

8.2.6 S'assurer que les obligations prévues à la présente clause soient respectées par ses agents, employés, représentants, contractants, sous-traitants et tiers que l'**ORGANISME** implique dans l'organisation des **Projets**.

8.3 OBLIGATION DU MINISTRE

Le **MINISTRE** s'engage à **:**

8.3.1 Transmettre à l'**ORGANISME** les informations nécessaires à l'élaboration et à la mise en œuvre de la présente convention, sous réserve de leur nature confidentielle et conformément à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1) ;

8.3.2 Le **MINISTRE** s'engage, lorsqu'il aura obtenu le consentement des personnes ayant déposées leur candidature dans la plateforme numérique Journées Québec, à signer un addenda entre les **PARTIES** afin de prévoir les modalités de communication des renseignements personnels desdits candidats à l'**ORGANISME**.

9. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Les **PARTIES** conviennent que le **MINISTRE** détient la propriété intellectuelle, notamment, les droits d'auteur sur tout contenu et outil informationnel et promotionnel qu'il met à la disposition de l'**ORGANISME** pour réaliser l'objet de la présente convention.

Les **PARTIES** conviennent que le **MINISTRE** détient la propriété intellectuelle afférente à la marque de commerce « Journées Québec ».

10. RESPONSABILITÉ

L'**ORGANISME** s'engage, d'une part, à assumer seule toute responsabilité légale à l'égard des tiers et à assumer seule la responsabilité de toute action, réclamation ou demande que peut occasionner l'exécution de l'objet de la présente convention et, d'autre part, à tenir indemne et prendre faits et cause pour le **MINISTRE**, ses représentants et le gouvernement, advenant toute réclamation pouvant en découler et s'assurer qu'il en soit de même pour tout contrat octroyé aux fins de la réalisation de l'objet de la présente convention.

11. VÉRIFICATION

Les demandes de paiement découlant de l'exécution de la présente convention peuvent faire l'objet d'une vérification par le **MINISTRE** ou par toute autre personne ou organisme dans le cadre des fonctions qu'il exerce ou des mandats qui lui sont confiés.

12. ENGAGEMENT FINANCIER

Tout engagement financier du gouvernement du Québec n'est valide que s'il existe sur un crédit un solde disponible suffisant pour imputer la dépense découlant de cet engagement conformément aux dispositions de l'article 21 de la Loi sur l'administration financière (RLRQ, chapitre. A-6.001).

13. CONFLIT D'INTÉRÊTS

L'**ORGANISME** s'engage à éviter toute situation qui mettrait en conflit son intérêt personnel et l'intérêt du **MINISTRE**, ou créant l'apparence d'un tel conflit.

De plus, l'**ORGANISME** s'engage à ce que les tiers impliqués dans la réalisation de l'objet de la présente convention évitent toute situation les mettant en conflit d'intérêts ou créant l'apparence d'un tel conflit.

Si les situations décrites dans les trois alinéas précédents se présentaient, l'**ORGANISME** doit aussitôt en informer le **MINISTRE** qui pourra, à sa discrétion, émettre une consigne indiquant à l'**ORGANISME** comment remédier à ce conflit d'intérêts ou résilier cette entente.

La présente clause ne s'applique pas à un conflit pouvant survenir sur l'interprétation ou l'application de la présente convention.

14. APPEL À DES TIERS

L'**ORGANISME** ne peut faire exécuter par des tiers tout ou partie des obligations convenues aux présentes sans avoir préalablement obtenu l'autorisation écrite du **MINISTRE** et, en toutes circonstances, il reconnaît demeurer seul responsable de la mise en œuvre de l'objet de la présente convention à l'égard du **MINISTRE**.
Le premier paragraphe ne s'applique pas en ce qui concerne l'emploi de ressources humaines externes tels les employés d'agences de placement ou les services fournis par un professionnel tel un avocat, un comptable ou un conseiller en orientation, lorsque ces ressources sont sous le contrôle direct de l'**ORGANISME**.

15. CESSION

Les droits et obligations prévus à la présente convention ne peuvent être cédés, vendus ou transportés, en tout ou en partie, sous peine de nullité, sans l'autorisation écrite préalable du **MINISTRE** qui peut alors prévoir des conditions à cette fin.

16. MODIFICATION

Toute modification au contenu de la présente convention, y compris l'ajout de contributions provenant de nouveaux partenaires, doit faire l'objet d'une entente écrite entre les **PARTIES**, sous forme d'addenda. Cet addenda ne peut changer la nature de la présente convention et en fait partie intégrante. Il en est de même de toute modification aux annexes de la présente convention.

17. SIGNATURE D'UNE ENTENTE-CADRE

Les **PARTIES** pourraient participer à des discussions pour mettre en place une Entente-cadre qui unira l'**ORGANISME** et des ministres du gouvernement du Québec, soit le **MINISTRE**, le Secrétariat de la Capitale-Nationale et d'autres ministres.

SI cette Entente-cadre entre en vigueur, les **PARTIES** s'engagent à convenir d'assujettir tout ou partie de la présente convention, au régime qui sera prévu dans l'Entente-cadre. Bien que les discussions concernant la mise en place d'une telle Entente-cadre ne soient pas encore terminées, il est de l'intention des **PARTIES** d'administrer la présente convention sous l'égide de cette future Entente-cadre.

Conséquemment, les **PARTIES** conviennent que lorsque l'Entente-cadre sera en vigueur, la présente convention sera modifiée afin d'ajuster les modalités applicables à l'administration de celle-ci. Les ajustements qui seront apportés à la présente convention pourront seulement être relatifs aux modalités d'administration de celle-ci et ne pourront pas affecter le montant de l'aide financière versée par le **MINISTRE** en vertu de la présente convention.

Le **MINISTRE** se réserve le droit de ne pas soumettre la présente convention aux modalités de la future Entente-cadre.

18. ANNONCE ET PROMOTION

Les **PARTIES** reconnaissent que seul le **MINISTRE** ou ses représentants peuvent annoncer, les détails importants de la présente convention et de son financement, notamment :

- Le nom des **PARTIES** ;
- Le montant des engagements financiers ;
- L'objet de la présente convention et son territoire d'application ;
- Le budget total de la présente convention.

Les **PARTIES** s'engagent à respecter les clauses du protocole de visibilité et d'affaires publiques prévues à l'annexe A.

19. RÉSILIATION

19.1 Le **MINISTRE** se réserve le droit de résilier en tout temps la présente convention si :

a) l'**ORGANISME** lui a présenté des renseignements faux ou trompeurs ou lui a fait de fausses représentations ;

b) il est d'avis qu'il se produit une situation qui, pour un motif d'intérêt public, remet en cause les fins pour lesquelles l'aide financière a été octroyée ;

c) l'**ORGANISME** fait défaut de remplir l'un ou l'autre des termes, condition et obligation qui lui incombent en vertu de la présente convention ;

d) l'**ORGANISME** cesse ses opérations de quelque façon que ce soit, y compris en raison de la faillite, la liquidation ou la cession de ses biens.

Dans les cas prévus aux paragraphes a), b) et d), la convention sera résiliée à compter de la date de réception par **ORGANISME** d'un avis écrit du **MINISTRE** à cet effet.

Dans les cas prévus au paragraphe c), le **MINISTRE** doit transmettre un préavis de résiliation à **ORGANISME** et celui-ci aura trente (30) jours ouvrables pour remédier aux défauts énoncés dans le préavis et en aviser le **MINISTRE**, à défaut de quoi la convention sera automatiquement résiliée à compter de la date de réception de cet avis, sans compensation ni indemnité pour quelque cause ou raison que ce soit.

Dans les cas prévus aux paragraphes a) et c), le **MINISTRE** se réserve le droit d'exiger le remboursement total ou partiel du montant de l'aide financière qui aura été versé à la date de la résiliation.

19.2 Le **MINISTRE** se réserve également le droit de résilier sans motifs la présente convention.

Pour ce faire, le **MINISTRE** doit transmettre un avis écrit de résiliation à **ORGANISME**. La résiliation prendra effet de plein droit à la date de réception de cet avis par **ORGANISME**.

L'**ORGANISME** aura alors droit aux frais déboursés et sommes engagées dans la réalisation de l'objet de la présente convention à la date de résiliation, sans autres compensation ou indemnité que ce soit.

19.3 Advenant la résiliation, **ORGANISME** s'engage à rembourser au **MINISTRE** tout solde sur les montants versés, mais non dépensés. Ce solde doit être remboursé dans un délai de soixante (60) jours suivant la date de la résiliation.

Aux fins de calcul de ce solde, toutes les dépenses engagées à la date de la résiliation, y compris celles non payées, sont prises en compte pourvu qu'elles aient été faites dans le but de réaliser l'objet de la présente convention.

19.4 La présente clause ne porte pas atteinte aux autres motifs de résiliation prévus à la présente convention, notamment à la résiliation pour cause d'insuffisance des crédits, selon la clause 12, ou encore à la résiliation pour cause de conflit d'intérêts selon la clause 13.

19.5 La résiliation de la présente convention ne met pas fin à l'application de la clause 8 (« Protection de l'information gouvernementale et des renseignements personnels ») ou de toute autre clause dont la nature fait en sorte qu'elle survive à l'extinction de la convention.

19.6 Le fait que le **MINISTRE** n'exerce pas son droit à la résiliation ne doit pas être interprété comme une renonciation à son exercice.

20. COMMUNICATIONS

Toute communication exigée en vertu de la présente convention, pour être valide et lier les parties, doit être donnée par écrit et être transmise par un moyen permettant d'en prouver la réception à un moment précis, aux coordonnées suivantes :

M/O	Nom	Adresse	Téléphone	Courriel
MINISTRE	Nancy Carignan	Direction générale des opérations de prospection et de recrutement à l'étranger 1200, boulevard Saint-Laurent, bureau 5 400, Montréal (Québec) H2X 0C9	514-873-5945 poste 20478	nancy.carignan@mifi.gouv.qc.ca
ORGANISME	Line Lagacé	Québec International 1035, Avenue Wilfrid-Pelletier Bureau 400 Québec (Québec) G1W 0C5	418 681-9700 poste 248	llagace@quebecinternational.ca

Tout changement d'adresse, de représentante ou de représentant de l'une des **PARTIES** doit faire l'objet d'un avis écrit à l'autre partie.

21. ENTRÉE EN VIGUEUR ET DURÉE

Nonobstant la date de sa signature, la présente convention entre en vigueur le 31 mars 2020 et se termine le 31 mars 2023.

Demeure en vigueur, malgré la fin de la présente convention quelle qu'en soit la cause, toute clause qui par nature devrait continuer de s'appliquer, incluant notamment les clauses concernant la sécurité de l'information gouvernementale, la protection des renseignements personnels, la responsabilité du **MINISTRE** ainsi que la propriété intellectuelle.

22. SIGNATURES

Les **PARTIES** reconnaissent avoir lu et avoir accepté toutes et chacune des clauses de la présente convention.

EN FOI DE QUOI, les **PARTIES** ont signé :

LE MINISTRE DE L'IMMIGRATION, DE LA FRANCISATION ET DE L'INTÉGRATION

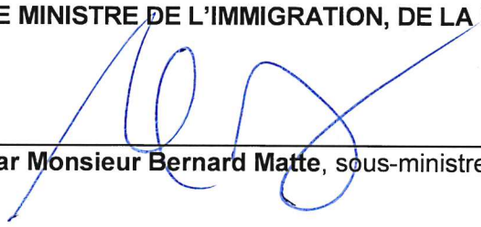

Par Monsieur Bernard Matte, sous-ministre

5/6/2020

Date

LE PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL DE QUÉBEC INTERNATIONAL

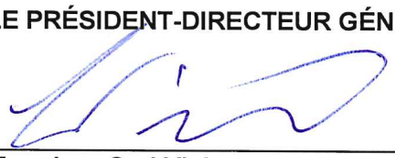

Monsieur Carl Viel

16 Avril 2020

Date

ANNEXE A

PROTOCOLE DE VISIBILITÉ ET D'AFFAIRES PUBLIQUES

Le présent protocole a pour but d'établir les modalités de visibilité entre le **MINISTRE** et l'**ORGANISME** pour les **Projets** de la présente convention

OBLIGATIONS DE QUÉBEC INTERNATIONAL

L'**ORGANISME** s'engage à :

- À utiliser l'image de marque des Journées Québec à partir des fichiers sources fournis pour la réalisation de tout matériel et outil promotionnel relatif à l'organisation des Journées Québec et à placer la signature institutionnelle du Gouvernement du Québec, dans le respect du *Programme d'identification visuelle* du Gouvernement du Québec, et à mentionner de la manière appropriée dans toute communication écrite, électronique, audiovisuelle ou publique que les Journées Québec sont une activité de recrutement du gouvernement du Québec organisée par le partenaire, le cas échéant, ou à laquelle collabore le partenaire ;

- À positionner sa signature corporative dans les visuels pour faire mention de sa collaboration ;

- À faire approuver par la représentante ou le représentant désigné par le **MINISTRE**, avant leur réalisation finale, les gabarits qui serviront à la production des outils de communication et de promotion faisant mention des Journées Québec ;

- À transmettre au **MINISTRE** un bilan des actions de visibilité réalisées dans le cadre de ce projet ;

- À indiquer que l'**ORGANISME** agit au nom du gouvernement et qu'il agit sous mandat de celui-ci dans le cadre des Journées Québec ;

- À mentionner le partenariat du Gouvernement du Québec dans les communiqués de presse de l'**ORGANISME** où sont identifiés ses partenaires financiers en indiquant qu'il agit au nom du gouvernement du Québec.

Dans le cas où un événement public serait organisé dans le cadre de la convention, l'**ORGANISME** s'engage également :

- À inviter un ou une représentante du **MINISTRE** à toutes les activités publiques relatives à la convention et aux **Projets** qui en découlent, mentionner la convention et les rôles et responsabilités des **PARTIES** ainsi que la subvention du **MINISTRE** et inviter le ou la représentante à prononcer une allocution ;

- À installer un enrouleur, un panneau ou une bannière du **Ministère** dans la salle où se tiendra l'événement public.

OBLIGATIONS DU MINISTRE

Le **MINISTRE** s'engage à :

- À approuver dans un délai de 48 heures, les gabarits proposés par l'**ORGANISME** qui serviront à la production des outils de communication et de promotion faisant mention des Journées Québec ;

- À désigner une représentante ou un représentant aux fins de l'application du présent protocole de visibilité et d'affaires publiques ;

- À fournir à l'**ORGANISME** tous les fichiers sources et les éléments de communication et de promotion nécessaires à la réalisation du présent protocole de visibilité ;

- À fournir à l'**ORGANISME** et à son graphiste toutes les explications relatives au Programme d'identification visuelle du Gouvernement du Québec.

Initiales **ORGANISME** Initiales **MINISTRE**

ANNEXE B

LISTE DES DÉPENSES ADMISSIBLES ET NON ADMISSIBLES

Les dépenses admissibles

Celles-ci doivent être raisonnables, justifiées et réalisées durant la période prévue à la présente convention d'aide financière. Les dépenses admissibles sont toutes les dépenses liées au coût direct des activités telles :

- Les honoraires professionnels, des spécialistes, des conférenciers et des consultants ;
- Les honoraires professionnels nécessaires à la vérification ou à l'audit de l'Intervention financière ;
- Le salaire des employés (majoré de 25 % permettant d'inclure les avantages sociaux et une partie des coûts fixes reliés à l'emploi. Ce pourcentage, à la suite des propositions de la **Table**, pourrait être réévalué par le **MINISTRE**) ;
- Le coût de réalisation d'études et d'outils marketing ;
- Les frais liés à l'organisation et à la tenue d'un événement promotionnel sectoriel, soit les frais de location de salles ou de locaux et équipement, les frais de promotion et communication (participation ou organisation) ;
- Les frais de déplacement, d'hébergement, frais de séjour, frais de repas des employés ;
- Les coûts de conception et de réalisation d'une campagne publicitaire, achat de médias et de matériel promotionnel, réalisation de recherches et étude ;
- Les autres coûts nécessaires à la réalisation de l'activité qui ne sont pas autrement prévus ci-dessus, sous réserve de leur approbation par le **MINISTRE**.

Une quote-part des frais de fonctionnement (frais administratifs, de gestion ou de rémunération du personnel administratif), d'un maximum de 10 % des dépenses admissibles pourra être imputée aux projets (ce pourcentage, à la suite des propositions de la **Table**, pourrait être réévalué par le **MINISTRE**).

Les dépenses non admissibles (liste non exhaustive)

- Tous les coûts directs facturés aux entreprises ou aux organismes qui sont subventionnés ou pas, soient par le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS) dans le cadre du soutien au recrutement Mobilité international, soient par le **Ministère** dans le cadre du Programme d'appui aux régions en recrutement international ;
- Les immobilisations (mobiliers, immeubles et véhicules) ;
- Les dépenses récurrentes (toutes dépenses d'administration et de gestion ainsi que les dépenses de rémunération et d'amortissement de l'**ORGANISME** qui ne sont pas directement imputables à un projet de recrutement donné) ;
- Les frais financiers relatifs aux emprunts ;
- La portion remboursable de la taxe sur les produits et services (TPS) et de la taxe de vente du Québec (TVQ) ;
- Les dépenses qui ne sont pas directement liées à l'activité ou pour lesquelles il n'y a pas de pièces justificatives.

SUBVENTION DU MTESS POUR LE SOUTIEN AU RECRUTEMENT

1- Soutien pour les démarches administratives du recrutement des travailleurs étrangers

- Remboursement jusqu'à 50 % pour un maximum annuel de 1 200 $ par entreprise.

Ces frais permettent de soutenir l'entreprise dans le cadre du recrutement international. Néanmoins, les interventions des conseillers aux entreprises ont pour objectif de développer l'autonomie des entreprises. Ainsi, si une méconnaissance de la complétion des dossiers pour l'immigration est un obstacle pour l'entreprise, le rôle du service public d'emploi est de s'assurer d'accompagner l'entreprise afin que celle-ci développe ses connaissances et son autonomie.
Les entreprises qui recrutent des travailleurs du Programme des travailleurs agricoles saisonniers (PTAS) sont admissibles à recevoir cette subvention.

2- Soutien au recrutement

- Un remboursement à l'entreprise représentant généralement 50 % des coûts défrayés par l'entreprise pour un déplacement à l'étranger :
  - ✓ Remboursement pour 2 employés maximum ;
  - ✓ Remboursement jusqu'à concurrence de 500 $ par jour par employé ;
  - ✓ Remboursement pour un maximum de 5 jours par activité de recrutement international ;
  - ✓ En mission MIFI et PNG, la facture à payer doit être assez ventilée pour retrouver les dépenses défrayées par l'entreprise.

- La subvention peut atteindre :
  - ✓ Un maximum de 5 000 $ par activité de recrutement international pour deux employés.

- Les frais généraux admissibles au soutien au recrutement sont en fonction de la pratique de remboursement de l'entreprise, notamment :
  - ✓ Déplacement (Coût du moyen de transport utilisé : autobus, train, taxi, avion, etc.), en privilégiant le moyen de transport le plus économique ;
  - ✓ Repas ;
  - ✓ Hébergement ;
  - ✓ Coût d'une salle ou d'un kiosque ;
  - ✓ Logistique (notamment, location d'équipement de présentation, prise internet pour les présentations, photocopies).

Tel que le prévoit l'approche d'intervention aux entreprises, le conseiller aux entreprises analysera chaque demande et conviendra de l'aide à accorder (soutien financier ou autre) selon la situation de l'entreprise et du marché du travail.

Les entreprises qui recrutent des travailleurs du Programme des travailleurs agricoles saisonniers (PTAS) ne sont pas admissibles à recevoir cette subvention.

Les dépenses admissibles sont celles qui sont directement liées à la participation de l'**ORGANISME** à la mission de recrutement international visée, incluant sa préparation et son suivi.

Elles comprennent :

- ✓ Les frais exigés par l'organisateur de l'activité pour la formation et l'encadrement nécessaire à la préparation et au suivi de la mission ;
- ✓ Les frais liés à l'élaboration de matériel promotionnel ;
- ✓ Les frais liés à la location d'un espace de rencontres ou d'exposition ;
- ✓ Les frais de déplacement qui ne peuvent pas être supérieurs aux barèmes en vigueur dans la fonction publique du Québec ;
- ✓ Toute autre dépense indispensable à l'atteinte des objectifs spécifiés dans la convention d'aide financière.

Les dépenses liées directement à la mission devront être engagées après la date d'acceptation de la demande d'aide financière au **Ministère** pour être considérées comme admissibles dans le calcul du montant de l'aide financière à recevoir.

Toutefois, les dépenses liées à la location d'un espace de rencontres ou d'exposition, ainsi que les frais d'inscription à la mission engagés avant la date de transmission de la demande au **Ministère**, pourront être exceptionnellement considérées comme admissibles.

CONVENTION D'AIDE FINANCIÈRE

LE MINISTRE DE L'IMMIGRATION, DE LA FRANCISATION ET DE L'INTÉGRATION, pour et au nom du gouvernement du Québec, agissant par monsieur Bernard Matte, sous-ministre ;

ci-après, désigné le « **MINISTRE** »

ET

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE DRUMMONDVILLE, personne morale légalement constituée ayant son siège au 1400, rue Jean-Berchmans-Michaud, Drummondville (Québec) J2C 7V3, ici représentée pour les fins des présentes par monsieur Martin Dupont, directeur général, dûment autorisé par une résolution du conseil d'administration, laquelle résolution est jointe à la présente convention ;

ci-après, désigné l'« **ORGANISME** »

ci-après, désignées collectivement les « **PARTIES** »

PRÉAMBULE

ATTENDU QU'un nombre accru d'entreprises québécoises fait face à une rareté de main-d'œuvre ;

ATTENDU QUE le recrutement de travailleurs étrangers temporaires est un moyen à privilégier afin de soutenir les entreprises québécoises dans leur recherche de talents ;

ATTENDU QUE l'**ORGANISME** a comme mandat de favoriser la croissance des entreprises, de soutenir les secteurs de force et d'attirer talents et investissements à Drummondville et dans sa région ;

ATTENDU QU'en vertu du paragraphe 2° de l'article 4 de la Loi sur le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (RLRQ, chapitre M-16.1), les fonctions du ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration en matière d'immigration, de diversité ethnoculturelle et d'inclusion consistent notamment à assurer et coordonner, avec le soutien des ministères et organismes concernés, la promotion de l'immigration au Québec ainsi que la prospection et le recrutement des ressortissants étrangers dans les pays étrangers ;

ATTENDU QU'en vertu du paragraphe 1° de l'article 7 de cette loi, le ministre peut notamment, dans l'exercice de ses responsabilités et fonctions, conclure des ententes avec toute personne, association ou société ou avec tout organisme ;

ATTENDU QUE le **MINISTRE** a été autorisé par le gouvernement du Québec, en vertu du Décret no 331-2020 du (25 mars 2020), publié à la Gazette officielle du Québec no 16 du 15 avril 2020, à verser à l'**ORGANISME** une subvention d'un montant maximal de 2 000 000 $, pour l'exercice financier 2019-2020, pour la réalisation de projets de recrutement de travailleurs étrangers temporaires, conformément au paragraphe a de l'article 3 du Règlement sur la promesse et l'octroi de subventions (RLRQ, chapitre A-6.01, r. 6).

EN CONSÉQUENCE, LES PARTIES CONVIENNENT DE CE QUI SUIT :

1. INTERPRÉTATION

Le préambule et les annexes suivantes font partie intégrante de la présente convention d'aide financière (ci-après la « convention »).

- Annexe A : Protocole de visibilité
- Annexe B : Liste des dépenses admissibles et non admissibles

Les **PARTIES** déclarent en avoir pris connaissance et les acceptent.

En cas de conflit entre une clause de l'une des annexes et la présente convention, cette dernière prévaudra.

2. OBJET DE LA CONVENTION

La présente convention a pour objet d'établir les conditions d'octroi et les modalités de versement à l'**ORGANISME**, par le **MINISTRE**, d'une subvention d'un montant maximal de deux millions de dollars (2 000 000 $) au cours de l'année financière 2019-2020, afin que l'**ORGANISME** réalise, pour la période du 31 mars 2020 au 31 mars 2023, les projets de recrutement et d'attraction suivants (ci-après les « **Projets** ») :

- Référer des entreprises de la région du Centre-du-Québec et de la région de la Mauricie, afin qu'elles s'inscrivent et participent aux missions de recrutement Journées Québec organisées par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (ci-après le « **Ministère** ») ou l'un des membres de la Table des partenaires (ci-après la « **Table** ») prévue à la clause 7. À la demande de **l'ORGANISME,** et après approbation du **MINISTRE,** les régions susmentionnées pourraient être étendues ;

- Organiser, à la demande et pour le **Ministère**, de missions de recrutement Journées Québec, et ce, partout dans le monde ;

- Accompagner des entreprises de la région du Centre-du-Québec et de la région de la Mauricie dans leurs démarches afin de recruter des travailleurs étrangers

temporaires en fonction des cibles établies par le **Ministère** et dans le cadre des actions prévues dans la présente convention.

Les **PARTIES** conviennent que les **Projets** réalisés dans le cadre de la présente convention viseront uniquement le secteur privé. Sous réserve de l'approbation écrite du **MINISTRE**, après proposition de la **Table**, des projets dans le secteur public pourraient être réalisés dans le cadre de la présente convention.

La présente convention détermine également les rôles et responsabilités des **PARTIES**.

3. PRINCIPES DIRECTEURS

Les actions réalisées grâce à la présente convention doivent respecter les principes directeurs suivants :

3.1 Le **MINISTRE** oriente l'action à l'international, fixe les cibles et détermine les activités de recrutement en fonction des priorités gouvernementales établies telles que les secteurs d'activité, les métiers et professions prioritaires, les régions du Québec touchées par la rareté de main-d'œuvre et les territoires et bassins de recrutement privilégiés ;

3.2 Le **MINISTRE** est le seul interlocuteur auprès de tous les gouvernements et organismes publics et parapublics à l'étranger ainsi que leurs représentations au Canada et toute communication entre l'**ORGANISME** et ces interlocuteurs devra se faire par le biais des représentants du **MINISTRE** ;

3.3 L'**ORGANISME** s'engage à souscrire aux orientations fixées par le **MINISTRE** et s'engage à participer à l'élaboration d'une programmation annuelle d'activités de recrutement et à y adhérer ;

3.4 Les **PARTIES** s'engagent à travailler de concert pour favoriser l'accroissement du nombre de ressortissants étrangers qui seront embauchés par les entreprises en situation de rareté de main-d'œuvre ;

3.5 Les **PARTIES** s'engagent à promouvoir et organiser, en concordance avec les orientations fixées par le **MINISTRE**, de nouvelles approches de recrutement auprès des ressortissants étrangers susceptibles de répondre aux critères pour l'obtention d'un permis de travail temporaire.

4. MODALITÉS DE VERSEMENT DE L'AIDE FINANCIÈRE

Aux fins de la présente convention, le **MINISTRE** s'engage à verser à **l'ORGANISME**, une aide financière maximale de deux millions de dollars (2 000 000 $) pour la période du 31 mars 2020 au 31 mars 2023, et ce, sous réserve des disponibilités budgétaires, et selon les modalités suivantes :

- Un premier versement de cinq cent mille dollars (500 000 $) sera versé dans les trente (30) jours suivant la signature de l'entente ;

- Un deuxième versement d'un million cinq cent mille dollars (1 500 000 $) sera versé le 31 mars 2021, après évaluation positive par le **MINISTRE** du premier rapport intermédiaire d'activités de **l'ORGANISME** (clause 6.2).

L'**ORGANISME** s'engage à utiliser l'aide financière reçue, ainsi que les intérêts afférents, si applicables, selon la répartition annuelle suivante :

2020-2021	500 k$
2021-2022	750 k$
2022-2023	750 k$

La répartition annuelle de l'aide financière versée ne peut être modifiée qu'en conformité avec la clause 16 de la présente convention.

L'**ORGANISME** s'engage, à moins d'addenda préalable entre les **PARTIES**, à rembourser au **MINISTRE**, à l'expiration de chaque année financière, ainsi qu'au terme de la présente convention, tout montant non utilisé de l'aide financière versée, en considération de la répartition annuelle établie par la présente clause.

Le **MINISTRE** se réserve le droit d'exiger de l'**ORGANISME** qu'il rembourse tout ou partie de l'aide financière versée en vertu de la présente convention dans les cas suivants :

- l'**ORGANISME** utilise l'aide financière versée pour des dépenses autres que les dépenses admissibles prévues à l'Annexe B de la présente convention ;
- l'**ORGANISME** obtient une source de financement publique additionnelle pour la réalisation de l'objet de la présente convention ;
- l'**ORGANISME** n'atteint pas les cibles fixées par le **MINISTRE** dans le cadre de la **Table** prévue à la clause 7.

Le montant accordé par le **MINISTRE** inclut tous les frais afférents à l'objet de la convention. Aucune demande de remboursement de taxes ou d'autres frais ne sera acceptée.

5. CONDITIONS D'OCTROI DE L'AIDE FINANCIÈRE

Afin de bénéficier de l'aide financière prévue à la présente convention, l'**ORGANISME** s'engage à respecter les conditions suivantes :

5.1 Réaliser l'objet prévu à la clause 2 selon les modalités et conditions prévues à la présente convention ;

5.2 Utiliser l'aide financière versée uniquement pour des dépenses admissibles prévues à l'annexe B de la présente convention ;

5.3 Coordonner et réaliser (incluant toute la logistique du projet), à la demande du **MINISTRE**, des missions de recrutement Journées Québec pour le compte du Ministère ;

5.4 Lorsque l'**ORGANISME** organise, à la demande du **MINISTRE**, une mission de recrutement Journées Québec, intégrer le processus de recrutement des entreprises et d'organisation de la mission à la plateforme numérique Journées Québec développée par le **Ministère** ;

5.5 Référer les entreprises afin qu'elles s'inscrivent et participent aux missions de recrutement Journées Québec organisées par le **Ministère** ou l'un de ses partenaires, membre de la **Table**, et accompagner ces entreprises ;

5.6 Faire en sorte que le personnel du **Ministère** dispose d'un kiosque à toutes les missions de recrutement organisées par l'**ORGANISME** ;

5.7 Lorsque l'**ORGANISME** organise, à la demande du **MINISTRE**, une mission de recrutement Journées Québec ou toute autre mission financée par le **MINISTRE**, utiliser l'image de marque Journées Québec, les contenus, outils informatifs et promotionnels développés par le **Ministère** ;

5.8 Lorsque l'**ORGANISME** organise, à la demande du **MINISTRE**, une mission de recrutement Journées Québec, les autres ORGANISMES partenaires du **MINISTRE** pourront se joindre à la mission ;

5.9 La Table pourrait proposer au **MINISTRE** que certaines missions incluses au calendrier des Journées Québec soient exclusives à certaines régions et/ou à des secteurs d'activités ciblés ;

5.10 Lorsque l'**ORGANISME** organise, à la demande du **MINISTRE**, une mission de recrutement Journées Québec, l'**ORGANISME** s'engage à utiliser l'agence de voyages mandatée par le **MINISTRE**. L'**ORGANISME** est responsable des obligations tel que stipulé dans le contrat entre le **MINISTRE** et l'agence de voyages ;

5.11 Lorsque l'**ORGANISME** organise, à la demande du MINISTRE, une mission de recrutement Journées Québec, l'**ORGANISME** ne peut pas faire la promotion de ses biens et services, sauf avec l'approbation du **MINISTRE**. La promotion de sa région pourra être faite, mais devra au préalable être approuvée par le **MINISTRE** afin de ne pas nuire à la promotion des autres régions du Québec. Ces obligations s'appliquent également, le cas échéant, aux tiers impliqués, invités par l'**ORGANISME** dans cette mission. Les institutions financières, considérées comme des tiers impliqués, dont le siège social est au Québec pourraient faire la promotion de leurs services bancaires après approbation du **MINISTRE** ;

5.12 Exiger des entreprises participantes, uniquement les coûts directs liés à leur participation aux missions de recrutement, après validation par le **MINISTRE** ;

5.13 Administrer l'aide financière versée de manière prudente et diligente et conformément aux modalités et conditions de la présente convention ;

5.14 Établir et tenir des comptes, des livres et des registres adéquats pour une saine gestion des sommes liées à la mise en œuvre de l'objet de la présente convention ;

5.15 S'assurer que les sommes versées à des mandataires ou à des tiers soient utilisées et affectées exclusivement aux fins de la réalisation de l'objet de la présente convention et obtenir de leur part un rapport d'activités et un rapport financier sur l'utilisation de ces sommes ;

5.16 Tenir à jour une comptabilité distincte et spécifique relative à l'ensemble des dépenses liées à l'objet de la présente convention et la maintenir à jour ;

5.17 Conserver, aux fins de vérification, les comptes ou factures accompagnés de toutes les pièces justificatives relatives aux dépenses liées à l'objet et à la réalisation de la présente convention, pendant une période de six ans à compter de la fin de la dernière année à laquelle ils se rapportent, en permettre l'accès aux personnes représentant le **MINISTRE** et leur permettre d'en prendre copie ;

5.18 Fournir au **MINISTRE** ou à toute personne désignée par ce dernier, sur demande, tout document ou renseignement relatif à l'utilisation de l'aide financière reçue dans le cadre de la présente convention ;

5.19 Autoriser les personnes représentant le **MINISTRE** ou toute personne désignée par ce dernier à vérifier le cadre de gestion relatif à la présente convention d'aide financière, incluant les livres, registres et autres documents afférents ;

5.20 Élaborer et transmettre au **MINISTRE**, selon les exigences et échéances prescrites à la clause 6, les différents rapports qui y sont prévus ;

5.21 Au terme de chaque mission, et ce, à la demande du **MINISTRE**, procéder à un sondage de satisfaction auprès des entreprises y ayant participé et transmettre au **MINISTRE** les résultats ;

5.22 Divulguer toute autre source de financement relativement à la présente convention et son objet, notamment les revenus tirés de subventions ou de commandites, et s'assurer que ces autres sources de financement visent des dépenses autres que celles admissibles en vertu de l'annexe B ;

5.23 Si l'**ORGANISME** est en relation d'affaires avec une ou des sociétés qui lui sont apparentées, dans le cadre de l'objet de la présente convention, il doit :

- En informer le **MINISTRE** en identifiant chacune d'entre elles par leur nom légal et leur numéro d'entreprise du Québec ;
- Démontrer qu'elles sont les uniques bénéficiaires de leurs surplus ainsi que des subventions qui leur sont attribuées et de tout autre apport externe ;
- Fournir la preuve que leurs transactions avec des sociétés apparentées :
  - sont documentées formellement par contrat ou par entente écrite ;
  - font l'objet d'une divulgation par voie de notes aux états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus ;

- sont établies selon des conditions et à des coûts qui sont inférieurs ou égaux à ceux qui auraient cours avec une tierce partie.

6. REDDITION DE COMPTES

L'**ORGANISE** s'engage à :

6.1 Réaliser sur une base semestrielle, une reddition de compte concernant la présente convention. Cette reddition de compte est jointe aux rapports intermédiaires et annuels, ainsi qu'au rapport final qui présente les informations pour l'ensemble de la période couverte par le projet ;

6.2 Réaliser, aux conditions et dans les échéanciers, ci-après exposés, les rapports suivants :

Rapport intermédiaire
Le rapport intermédiaire d'activités fait état de l'avancement des travaux entourant les initiatives, les projets ou les interventions planifiés et réalisés en lien avec les sommes octroyées dans le cadre de la présente convention, de l'utilisation des sommes allouées du 1er avril au 30 septembre des années 2020, 2021 et 2022, de même que du suivi de l'atteinte des cibles et des indicateurs.

Les rapports intermédiaires sont transmis au **MINISTRE** au plus tard le 31 octobre de chaque année (2020, 2021 et 2022).

Rapport annuel
Le rapport annuel d'activités fait état de l'avancement des travaux entourant les initiatives, les projets ou les interventions réalisés en lien avec les sommes octroyées dans le cadre de la présente convention, de l'utilisation des sommes allouées au 31 mars de chaque année, de même que du suivi de l'atteinte des cibles et des indicateurs (les indicateurs et cibles seront présentés sur la période annuelle civile et budgétaire).

Les rapports annuels sont transmis au **MINISTRE** au plus tard le 30 avril de chaque année (2021, 2022 et 2023).

Rapport final
Le rapport final est le bilan de la présente convention. Il présente une synthèse complète des activités et des réalisations, de l'utilisation des sommes allouées au cours des trois années de la convention et effectue le suivi de l'atteinte des cibles et des indicateurs afin de présenter une évaluation des activités et des impacts du projet.

Le rapport final est transmis au **MINISTRE** au plus tard le 30 juin 2023.

6.3 L'**ORGANISME** s'engage à produire dans les soixante (60) jours de la fin des deux premières années de la présente convention (2021 et 2022), un rapport sur le relevé des dépenses engagées pour la période visée (1er avril au 31 mars), validé par un auditeur externe indépendant dans le cadre d'une mission d'examen ;

6.4 L'**ORGANISME** s'engage à produire dans les soixante-quinze (75) jours de la fin de la présente convention un rapport d'audit de l'ensemble des **Projets** de la convention réalisés par un auditeur externe indépendant comprenant des états financiers complets, c'est-à-dire le bilan, l'état des résultats, les notes complémentaires, un état détaillé des contributions gouvernementales et de l'utilisation d'aides financières ou subventions reçues de tiers pour des activités de recrutement en conformité avec les principes comptables généralement reconnus.

7. TABLE DES PARTENAIRES

Une Table des partenaires (ci-après la « **Table** ») doit être constituée dans les trente (30) jours suivant la signature de la présente convention. Cette **Table** sera composée des représentants du **MINISTRE**, de ceux de l'**ORGANISME**, ainsi que de ceux des organismes partenaires, soit Montréal International et Québec International.

La **Table** aura pour mission de :

- Élaborer une programmation annuelle des missions de recrutement Journées Québec pour approbation par le **MINISTRE**. Celle-ci pourrait être modifiée par le **MINISTRE** au courant de l'année à la suite de nouvelles propositions de la **Table** ;

- Suggérer des cibles de recrutement annuelles ainsi que des indicateurs de moyens pour approbation par le **MINISTRE.** Ceux-ci devront être présentés dans la programmation annuelle. Les indicateurs de moyen devront être à l'entière satisfaction du **MINISTRE** ;

- Définir l'offre de service d'accompagnement aux entreprises avant, pendant et après une mission réalisée dans le cadre de la programmation annuelle et s'assurer que cette offre de services puisse être standardisée auprès de l'ensemble des entreprises du Québec peu importe leur provenance ;

- Proposer au **MINISTRE** le type de service que l'**ORGANISME** offrira aux entreprises, en précisant s'ils seront tarifés ou non dans le cadre de la présente convention ;

- Suggérer, en fonction des priorités gouvernementales, des secteurs d'activité, des métiers et des professions prioritaires, de régions du Québec touchées par la rareté de main-d'œuvre et de territoires et bassins de recrutement privilégiés au **MINISTRE** pour approbation ;

- Coordonner les efforts des membres de la **Table** afin d'assurer une optimisation des ressources, une reconnaissance de l'expertise de chacun, une synergie entre les divers acteurs impliqués, une planification efficace des **Projets**, une répartition géographique ou sectorielle adéquate et afin d'éviter un dédoublement ou un chevauchement des **Projets.**

La **Table** sera composée d'un maximum de neuf (9) membres, soit :

- trois (3) représentants du **MINISTRE**, dont la présidente ou le président ;

- un maximum de (2) représentants de l'**ORGANISME** ;
- un maximum de (2) représentants pour chacun des organismes partenaires.

La **Table** pourra toutefois inviter toutes les personnes requises aux échanges lors des réunions, en fonction des sujets qui seront abordés.

Les **PARTIES** s'engagent à nommer leurs représentants à la **Table** dans les trente (30) jours de la signature de la présente convention.

La **Table** doit se réunir une première fois dans les trente (30) jours de sa constitution. Par la suite, elle se réunira autant de fois que cela s'avère nécessaire pour réaliser les **Projets** de la présente convention, mais minimalement quatre (4) fois par année. Les réunions devront inclure au moins un représentant du **MINISTRE**, un représentant de l'**ORGANISME** et un représentant de chacun des organismes partenaires pour être valablement tenues.

Les réunions pourront se tenir à distance, par le biais d'un moyen technologique, sur entente des membres de la **Table**.

8. PROTECTION DE L'INFORMATION GOUVERNEMENTALE ET DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

8.1 DÉFINITIONS

Aux fins de la présente convention, on entend par :

- « Information gouvernementale » : l'information qu'un ministère détient dans l'exercice de ses fonctions, consignée dans un document ou communiquée par tout moyen, que sa conservation soit assurée par lui-même ou par un tiers ;

- « Renseignement personnel » : un renseignement qui concerne une personne physique et qui permet de l'identifier ;

- « Sécurité de l'information » : la mise en place d'un ensemble de mesures prises pour assurer notamment la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité de l'information, face à des risques identifiés.

8.2 OBLIGATIONS DE L'ORGANISME

L'**ORGANISME** s'engage à :

8.2.1 Ne pas divulguer ou utiliser, à d'autres fins que pour l'exécution de l'objet de la présente convention, sans y être dûment autorisé par le **MINISTRE**, l'information gouvernementale ou les renseignements personnels qui lui sont communiqués dans le cadre de la présente convention ou qui sont générés à l'occasion de son exécution ou plus généralement quoi que ce soit dont il aurait eu connaissance dans le cadre de l'exécution de la présente convention ;

8.2.2 Aviser sans délai le **MINISTRE** de tout manquement, violation ou tentative de violation de la sécurité de l'information gouvernementale ou des renseignements personnels, ainsi que de tout événement pouvant y porter atteinte ;

8.2.3 Prendre les mesures requises afin d'assurer, en tout temps, la sécurité de l'information gouvernementale et des renseignements personnels ;

8.2.4 Restreindre l'accès à l'information gouvernementale et aux renseignements personnels aux seules personnes qui doivent y avoir accès aux fins de l'exécution de la présente convention. De même, il s'engage à ce que toute personne qui participe à l'exécution des Projets n'ait accès qu'à l'information gouvernementale et aux renseignements personnels requis pour la réalisation de ces derniers ;

8.2.5 Respecter les lois en vigueur en matière de protection des renseignements personnels ;

8.2.6 S'assurer que les obligations prévues à la présente clause soient respectées par ses agents, employés, représentants, contractants, sous-traitants et tiers que l'**ORGANISME** implique dans l'organisation des Projets.

8.3 OBLIGATION DU MINISTRE

Le **MINISTRE** s'engage à **:**

8.3.1 Transmettre à l'**ORGANISME** les informations nécessaires à l'élaboration et à la mise en œuvre de la présente convention, sous réserve de leur nature confidentielle et conformément à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1) ;

8.3.2 Le **MINISTRE** s'engage, lorsqu'il aura obtenu le consentement des personnes ayant déposées leur candidature dans la plateforme numérique Journées Québec, à signer un addenda entre les **PARTIES** afin de prévoir les modalités de communication des renseignements personnels desdits candidats à l'**ORGANISME**.

9. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Les **PARTIES** conviennent que le **MINISTRE** détient la propriété intellectuelle, notamment, les droits d'auteur sur tout contenu et outil informationnel et promotionnel qu'il met à la disposition de l'**ORGANISME** pour réaliser l'objet de la présente convention.

Les **PARTIES** conviennent que le **MINISTRE** détient la propriété intellectuelle afférente à la marque de commerce « Journées Québec ».

10. RESPONSABILITÉ

L'**ORGANISME** s'engage, d'une part, à assumer seul toute responsabilité légale à l'égard des tiers et à assumer seul la responsabilité de toute action, réclamation ou demande que peut occasionner l'exécution de l'objet de la présente convention et, d'autre part, à tenir indemne et prendre faits et cause pour le **MINISTRE**, ses représentants et le gouvernement, advenant toute réclamation pouvant en découler et s'assurer qu'il en soit de même pour tout contrat octroyé aux fins de la réalisation de l'objet de la présente convention.

11. VÉRIFICATION

Les demandes de paiement découlant de l'exécution de la présente convention peuvent faire l'objet d'une vérification par le **MINISTRE** ou par toute autre personne ou organisme dans le cadre des fonctions qu'il exerce ou des mandats qui lui sont confiés.

12. ENGAGEMENT FINANCIER

Tout engagement financier du gouvernement du Québec n'est valide que s'il existe sur un crédit un solde disponible suffisant pour imputer la dépense découlant de cet engagement conformément aux dispositions de l'article 21 de la Loi sur l'administration financière (RLRQ, chapitre. A-6.001).

13. CONFLIT D'INTÉRÊTS

L'**ORGANISME** s'engage à éviter toute situation qui mettrait en conflit son intérêt personnel et l'intérêt du **MINISTRE**, ou créant l'apparence d'un tel conflit.

De plus, l'**ORGANISME** s'engage à ce que les tiers impliqués dans la réalisation de l'objet de la présente convention évitent toute situation les mettant en conflit d'intérêts ou créant l'apparence d'un tel conflit.

Si les situations décrites dans les trois alinéas précédents se présentaient, l'**ORGANISME** doit aussitôt en informer le **MINISTRE** qui pourra, à sa discrétion, émettre une consigne indiquant à l'**ORGANISME** comment remédier à ce conflit d'intérêts ou résilier cette entente.

La présente clause ne s'applique pas à un conflit pouvant survenir sur l'interprétation ou l'application de la présente convention.

14. APPEL À DES TIERS

L'**ORGANISME** ne peut faire exécuter par des tiers tout ou partie des obligations convenues aux présentes sans avoir préalablement obtenu l'autorisation écrite du **MINISTRE** et, en toutes circonstances, il reconnaît demeurer seul responsable de la mise en œuvre de l'objet de la présente convention à l'égard du **MINISTRE**.

mcl

Le premier paragraphe ne s'applique pas en ce qui concerne l'emploi de ressources humaines externes tels les employés d'agences de placement ou les services fournis par un professionnel tel un avocat, un comptable ou un conseiller en orientation, lorsque ces ressources sont sous le contrôle direct de l'**ORGANISME**.

15. CESSION

Les droits et obligations prévus à la présente convention ne peuvent être cédés, vendus ou transportés, en tout ou en partie, sous peine de nullité, sans l'autorisation écrite préalable du **MINISTRE** qui peut alors prévoir des conditions à cette fin.

16. MODIFICATION

Toute modification au contenu de la présente convention, y compris l'ajout de contributions provenant de nouveaux partenaires, doit faire l'objet d'une entente écrite entre les **PARTIES**, sous forme d'addenda. Cet addenda ne peut changer la nature de la présente convention et en fait partie intégrante. Il en est de même de toute modification aux annexes de la présente convention.

17. SIGNATURE D'UNE ENTENTE-CADRE

Les **PARTIES** pourraient participer à des discussions pour mettre en place une Entente-cadre qui unira l'**ORGANISME** et des ministres du gouvernement du Québec, soit le **MINISTRE**, la ministre Responsable de la Métropole et d'autres ministres.

Si cette Entente-cadre entre en vigueur, les **PARTIES** s'engagent à convenir d'assujettir tout ou partie de la présente convention, au régime qui sera prévu dans l'Entente-cadre. Bien que les discussions concernant la mise en place d'une telle Entente-cadre ne soient pas encore terminées, il est de l'intention des **PARTIES** d'administrer la présente convention sous l'égide de cette future Entente-cadre.

Conséquemment, les **PARTIES** conviennent que lorsque l'Entente-cadre sera en vigueur, la présente convention sera modifiée afin d'ajuster les modalités applicables à l'administration de celle-ci. Les ajustements qui seront apportés à la présente convention pourront seulement être relatifs aux modalités d'administration de celle-ci et ne pourront pas affecter le montant de l'aide financière versée par le **MINISTRE** en vertu de la présente convention.

Le **MINISTRE** se réserve le droit de ne pas soumettre la présente convention aux modalités de la future Entente-cadre.

18. ANNONCE ET PROMOTION

Les **PARTIES** reconnaissent que seul le **MINISTRE** ou ses représentants peuvent annoncer les détails importants de la présente convention et de son financement, notamment :

- Le nom des **PARTIES** ;
- Le montant des engagements financiers ;
- L'objet de la présente convention et son territoire d'application ;
- Le budget total de la présente convention.

Les **PARTIES** s'engagent à respecter les clauses du protocole de visibilité et d'affaires publiques prévues à l'annexe A.

19. RÉSILIATION

19.1 Le **MINISTRE** se réserve le droit de résilier en tout temps la présente convention si :

a) l'**ORGANISME** lui a présenté des renseignements faux ou trompeurs ou lui a fait de fausses représentations ;

b) il est d'avis qu'il se produit une situation qui, pour un motif d'intérêt public, remet en cause les fins pour lesquelles l'aide financière a été octroyée ;

c) l'**ORGANISME** fait défaut de remplir l'un ou l'autre des termes, condition et obligation qui lui incombent en vertu de la présente convention ;

d) l'**ORGANISME** cesse ses opérations de quelque façon que ce soit, y compris en raison de la faillite, la liquidation ou la cession de ses biens.

Dans les cas prévus aux paragraphes a), b) et d), la convention sera résiliée à compter de la date de réception par **ORGANISME** d'un avis écrit du **MINISTRE** à cet effet.

Dans les cas prévus au paragraphe c), le **MINISTRE** doit transmettre un préavis de résiliation à **ORGANISME** et celui-ci aura trente (30) jours ouvrables pour remédier aux défauts énoncés dans le préavis et en aviser le **MINISTRE**, à défaut de quoi la convention sera automatiquement résiliée à compter de la date de réception de cet avis, sans compensation ni indemnité pour quelque cause ou raison que ce soit.

Dans les cas prévus aux paragraphes a) et c), le MINISTRE se réserve le droit d'exiger le remboursement total ou partiel du montant de l'aide financière qui aura été versé à la date de la résiliation.

19.2 Le MINISTRE se réserve également le droit de résilier sans motifs la présente convention.

Pour ce faire, le **MINISTRE** doit transmettre un avis écrit de résiliation à **ORGANISME**. La résiliation prendra effet de plein droit à la date de réception de cet avis par **ORGANISME**.

L'**ORGANISME** aura alors droit aux frais déboursés et sommes engagées dans la réalisation de l'objet de la présente convention à la date de résiliation, sans autres compensation ou indemnité que ce soit.

19.3 Advenant la résiliation, l'**ORGANISME** s'engage à rembourser au **MINISTRE** tout solde sur les montants versés, mais non dépensés. Ce solde doit être remboursé dans un délai de soixante (60) jours suivant la date de la résiliation.

Aux fins de calcul de ce solde, toutes les dépenses engagées à la date de la résiliation, y compris celles non payées, sont prises en compte pourvu qu'elles aient été faites dans le but de réaliser l'objet de la présente convention.

19.4 La présente clause ne porte pas atteinte aux autres motifs de résiliation prévus à la présente convention, notamment à la résiliation pour cause d'insuffisance des crédits, selon la clause 12, ou encore à la résiliation pour cause de conflit d'intérêts selon la clause 13.

19.5 La résiliation de la présente convention ne met pas fin à l'application de la clause 8 (« Protection de l'information gouvernementale et des renseignements personnels ») ou de toute autre clause dont la nature fait en sorte qu'elle survive à l'extinction de la convention.

19.6 Le fait que le **MINISTRE** n'exerce pas son droit à la résiliation ne doit pas être interprété comme une renonciation à son exercice.

20. COMMUNICATIONS

Toute communication exigée en vertu de la présente convention, pour être valide et lier les parties, doit être donnée par écrit et être transmise par un moyen permettant d'en prouver la réception à un moment précis, aux coordonnées suivantes :

M/O	Nom	Adresse	Téléphone	Courriel
MINISTRE	Nancy Carignan	Direction générale des opérations de prospection et de recrutement à l'étranger 1200, boulevard Saint-Laurent, bureau 5 400, Montréal (Québec) H2X 0C9	514-873-5945 poste 20478	nancy.carignan@mifi.gouv.qc.ca
ORGANISME	Martin Dupont	Société de développement économique de Drummondville 1400, rue Jean-Berchmans-Michaud Drummondville (Québec) J2C 7V3	819 477-5511 poste 202	m.dupont@sded.ca

Tout changement d'adresse, de représentante ou de représentant de l'une des **PARTIES** doit faire l'objet d'un avis écrit à l'autre partie.

21. ENTRÉE EN VIGUEUR ET DURÉE

Nonobstant la date de sa signature, la présente convention entre en vigueur le 31 mars 2020 et se termine le 31 mars 2023.

Demeure en vigueur, malgré la fin de la présente convention quelle qu'en soit la cause, toute clause qui par nature devrait continuer de s'appliquer, incluant notamment les clauses concernant la sécurité de l'information gouvernementale, la protection des renseignements personnels, la responsabilité du **MINISTRE** ainsi que la propriété intellectuelle.

22. SIGNATURES

Les **PARTIES** reconnaissent avoir lu et avoir accepté toutes et chacune des clauses de la présente convention.

EN FOI DE QUOI, les **PARTIES** ont signé :

LE MINISTRE DE L'IMMIGRATION, DE LA FRANCISATION ET DE L'INTÉGRATION

Par Monsieur Bernard Matte, sous-ministre — **Date** 5/4/2020

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE DRUMMONDVILLE

Monsieur Martin Dupont — **Date** 15 AVRIL 2020

ANNEXE A

PROTOCOLE DE VISIBILITÉ ET D'AFFAIRES PUBLIQUES

Le présent protocole a pour but d'établir les modalités de visibilité entre le **MINISTRE** et l'**ORGANISME** pour les **Projets** de la présente convention

OBLIGATIONS DE LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE DRUMMONDVILLE

L'**ORGANISME** s'engage à :

- À utiliser l'image de marque des Journées Québec à partir des fichiers sources fournis pour la réalisation de tout matériel et outil promotionnel relatif à l'organisation des Journées Québec et à placer la signature institutionnelle du Gouvernement du Québec, dans le respect du *Programme d'identification visuelle* du Gouvernement du Québec, et à mentionner de la manière appropriée dans toute communication écrite, électronique, audiovisuelle ou publique que les Journées Québec sont une activité de recrutement du gouvernement du Québec organisée par le partenaire, le cas échéant, ou à laquelle collabore le partenaire ;

- À positionner sa signature corporative dans les visuels pour faire mention de sa collaboration ;

- À faire approuver par la représentante ou le représentant désigné par le **MINISTRE**, avant leur réalisation finale, les gabarits qui serviront à la production des outils de communication et de promotion faisant mention des Journées Québec ;

- À transmettre au **MINISTRE** un bilan des actions de visibilité réalisées dans le cadre de ce projet ;

- À indiquer que l'**ORGANISME** agit au nom du gouvernement et qu'il agit sous mandat de celui-ci dans le cadre des Journées Québec ;

- À mentionner le partenariat du Gouvernement du Québec dans les communiqués de presse de l'**ORGANISME** où sont identifiés ses partenaires financiers en indiquant qu'il agit au nom du gouvernement du Québec.

Dans le cas où un événement public serait organisé dans le cadre de la convention, l'**ORGANISME** s'engage également à :

- À inviter un ou une représentante du MINISTRE à toutes les activités publiques relatives à la convention et aux Projets qui en découlent, mentionner la convention et les rôles et responsabilités des PARTIES ainsi que la subvention du MINISTRE et inviter le ou la représentante à prononcer une allocution ;

- À installer un enrouleur, un panneau ou une bannière du Ministère dans la salle où se tiendra l'événement public.

OBLIGATIONS DU MINISTRE

Le **MINISTRE** s'engage à :

- À approuver dans un délai de 48 heures, les gabarits proposés par **l'ORGANISME** qui serviront à la production des outils de communication et de promotion faisant mention des Journées Québec ;

- À désigner une représentante ou un représentant aux fins de l'application du présent protocole de visibilité et d'affaires publiques ;

- À fournir à l'**ORGANISME** tous les fichiers sources et les éléments de communication et de promotion nécessaires à la réalisation du présent protocole de visibilité ;

- À fournir à l'**ORGANISME** et à son graphiste toutes les explications relatives au Programme d'identification visuelle du Gouvernement du Québec.

Initiales **ORGANISME** Initiales **MINISTRE**

ANNEXE B

LISTE DES DÉPENSES ADMISSIBLES ET NON ADMISSIBLES

Les dépenses admissibles

Celles-ci doivent être raisonnables, justifiées et réalisées durant la période prévue à la présente convention d'aide financière. Les dépenses admissibles sont toutes les dépenses liées au coût direct des activités telles :

- Les honoraires professionnels, des spécialistes, des conférenciers et des consultants ;
- Les honoraires professionnels nécessaires à la vérification ou à l'audit de l'Intervention financière ;
- Le salaire des employés (majoré de 25 % permettant d'inclure les avantages sociaux et une partie des coûts fixes reliés à l'emploi. Ce pourcentage, à la suite des propositions de la **Table**, pourrait être réévalué par le **MINISTRE**) ;
- Le coût de réalisation d'études et d'outils marketing ;
- Les frais liés à l'organisation et à la tenue d'un événement promotionnel sectoriel, soit les frais de location de salles ou de locaux et équipement, les frais de promotion et communication (participation ou organisation) ;
- Les frais de déplacement, d'hébergement, frais de séjour, frais de repas des employés ;
- Les coûts de conception et de réalisation d'une campagne publicitaire, achat de médias et de matériel promotionnel, réalisation de recherches et étude ;
- Les autres coûts nécessaires à la réalisation de l'activité qui ne sont pas autrement prévus ci-dessus, sous réserve de leur approbation par le **MINISTRE**.

Une quote-part des frais de fonctionnement (frais administratifs, de gestion ou de rémunération du personnel administratif), d'un maximum de 10 % des dépenses admissibles pourra être imputée aux projets (ce pourcentage, à la suite des propositions de la **Table**, pourrait être réévalué par le **MINISTRE**).

Les dépenses non admissibles (liste non exhaustive)

- Tous les coûts directs facturés aux entreprises ou aux organismes qui sont subventionnés ou pas, soient par le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS) dans le cadre du soutien au recrutement Mobilité international, soient par le **Ministère** dans le cadre du Programme d'appui aux régions en recrutement international ;
- Les immobilisations (mobiliers, immeubles et véhicules) ;
- Les dépenses récurrentes (toutes les dépenses d'administration et de gestion ainsi que les dépenses de rémunération et d'amortissement de l'**ORGANISME** qui ne sont pas directement imputables à un projet de recrutement donné) ;
- Les frais financiers relatifs aux emprunts ;
- La portion remboursable de la taxe sur les produits et services (TPS) et de la taxe de vente du Québec (TVQ) ;
- Les dépenses qui ne sont pas directement liées à l'activité ou pour lesquelles il n'y a pas de pièces justificatives.

SUBVENTION DU MTESS POUR LE SOUTIEN AU RECRUTEMENT

1- Soutien pour les démarches administratives du recrutement des travailleurs étrangers

- Remboursement jusqu'à 50 % pour un maximum annuel de 1 200 $ par entreprise.

Ces frais permettent de soutenir l'entreprise dans le cadre du recrutement international. Néanmoins, les interventions des conseillers aux entreprises ont pour objectif de développer l'autonomie des entreprises. Ainsi, si une méconnaissance de la complétion des dossiers pour l'immigration est un obstacle pour l'entreprise, le rôle du service public d'emploi est de s'assurer d'accompagner l'entreprise afin que celle-ci développe ses connaissances et son autonomie.

Les entreprises qui recrutent des travailleurs du Programme des travailleurs agricoles saisonniers (PTAS) sont admissibles à recevoir cette subvention.

2- Soutien au recrutement

- Un remboursement à l'entreprise représentant généralement 50 % des coûts défrayés par l'entreprise pour un déplacement à l'étranger :
  - ✓ Remboursement pour 2 employés maximum ;
  - ✓ Remboursement jusqu'à concurrence de 500 $ par jour par employé ;
  - ✓ Remboursement pour un maximum de 5 jours par activité de recrutement international ;
  - ✓ En mission MIFI et PNG, la facture à payer doit être assez ventilée pour retrouver les dépenses défrayées par l'entreprise.

- La subvention peut atteindre :
  - ✓ Un maximum de 5 000 $ par activité de recrutement international pour deux employés.

- Les frais généraux admissibles au soutien au recrutement sont en fonction de la pratique de remboursement de l'entreprise, notamment :
  - ✓ Déplacement (Coût du moyen de transport utilisé : autobus, train, taxi, avion, etc.), en privilégiant le moyen de transport le plus économique ;
  - ✓ Repas ;
  - ✓ Hébergement ;
  - ✓ Coût d'une salle ou d'un kiosque ;
  - ✓ Logistique (notamment, location d'équipement de présentation, prise internet pour les présentations, photocopies).

Tel que le prévoit l'approche d'intervention aux entreprises, le conseiller aux entreprises analysera chaque demande et conviendra de l'aide à accorder (soutien financier ou autre) selon la situation de l'entreprise et du marché du travail.
Les entreprises qui recrutent des travailleurs du Programme des travailleurs agricoles saisonniers (PTAS) ne sont pas admissibles à recevoir cette subvention.

PROGRAMME D'APPUI AUX RÉGIONS EN RECRUTEMENT INTERNATIONAL

Les dépenses admissibles sont celles qui sont directement liées à la participation de l'**ORGANISME** à la mission de recrutement international visée, incluant sa préparation et son suivi.

Elles comprennent :

- ✓ Les frais exigés par l'organisateur de l'activité pour la formation et l'encadrement nécessaire à la préparation et au suivi de la mission ;
- ✓ Les frais liés à l'élaboration de matériel promotionnel ;
- ✓ Les frais liés à la location d'un espace de rencontres ou d'exposition ;
- ✓ Les frais de déplacement qui ne peuvent pas être supérieurs aux barèmes en vigueur dans la fonction publique du Québec ;
- ✓ Toute autre dépense indispensable à l'atteinte des objectifs spécifiés dans la convention d'aide financière.

Les dépenses liées directement à la mission devront être engagées après la date d'acceptation de la demande d'aide financière au **Ministère** pour être considérées comme admissibles dans le calcul du montant de l'aide financière à recevoir.

Toutefois, les dépenses liées à la location d'un espace de rencontres ou d'exposition, ainsi que les frais d'inscription à la mission engagés avant la date de transmission de la demande au **Ministère**, pourront être exceptionnellement considérées comme admissibles.

RP49. Ventilation, par entente et par programme conjoint, des sommes transférées par le MIDI à chacun des autres ministères et organismes pour l'année 2020-2021. Préciser l'objectif du transfert.

Conformément à la volonté gouvernementale annoncée en novembre 2007 d'assurer rigueur, transparence et cohérence dans la gestion des sommes allouées par le Québec à l'intégration et à la francisation des personnes immigrantes, le MIFI conclut des ententes avec les ministères de l'Éducation ; de l'Enseignement supérieur ; du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale et de la Santé et des Services sociaux. Dans le cadre de ces ententes, le MIFI effectue un transfert de crédits de son budget vers les budgets des ministères concernés. Le tableau ci-dessous présente les sommes transférées à chacun de ces ministères durant l'exercice budgétaire 2020-2021.

Sommes transférées aux autres ministères
pour favoriser l'intégration et la francisation des personnes immigrantes

	2019-2020 (000 $)	**2020-2021 (000 $)**	**Prévisions 2021-2022** (000 $)
Éducation	78 530,0	78 530,0	75 830,0
Enseignement supérieur[1]	0,0	0,0	5 700,0
Travail, Emploi et Solidarité sociale	75 000,0	75 000,0	75 000,0
Santé et Services sociaux	12 219,5	12 219,5	12 219,5
Total[1]	**165 749,5**	**165 749,5**	**168 749,5**

1- Inclut un montant de 3 M$ en 2021-2022 via un recours au Fonds de suppléance pour le ministère de l'Enseignement supérieur.

Les informations sur les montants transférés de 2012-2013 à 2018-2019 ont déjà été fournies lors des précédentes Commissions sur l'études des crédits.

RP50. Ventilation détaillée des effectifs du ministère pour le suivi des ententes de service d'accueil et d'intégration et pour la formation linguistique en 2020-2021 avec le lieu de travail habituel de chaque employé.

	2020-2021
Suivi des ententes de service d'accueil et d'intégration (91 organismes à but non lucratif)	**65**
Formation linguistique[1]	191
Total	**256**
Professeurs occasionnels[2]	419

[1] Il s'agit des professeurs réguliers et de tout l'effectif régulier affecté à la Direction générale des services de francisation, à la Direction du registraire de la francisation, à la Direction de la francisation de la Capitale-Nationale et des régions, à la Direction de la francisation de Montréal – Milieu institutionnel, à la Direction de la francisation de Montréal – Milieu communautaire et de la Direction des opérations de francisation, soit les cadres, les professionnels, les conseillers en francisation et le personnel de soutien.

Il est important de noter que la majorité de l'effectif administratif dédié à la francisation est affecté à Montréal. Certaines personnes relevant de la Direction de la francisation de la Capitale-Nationale et des régions sont dans les bureaux de Services-Québec dans diverses régions. Le personnel enseignant régulier et occasionnel relève de la Direction de la francisation de la Capitale-Nationale et des régions, de la Direction de la francisation de Montréal – Milieu institutionnel et de la Direction de la francisation de Montréal – Milieu communautaire tout en étant réparti sur le territoire du Québec.

Source : Rapport SAGIR EI – Population au 28 février 2021 – extrait le 15 mars 2021.

[2] Il s'agit des professeurs occasionnels (actifs) qui répondent aux besoins de formation linguistique de la clientèle. Ces professeurs occasionnels relèvent de la région administrative de Montréal tout en étant répartis sur le territoire du Québec.

RP51. Nombre d'immigrants par classe de francisation et nombre total de classes de francisation pour l'année 2020-2021.

TEMPS COMPLET

Tableau 1. Nombre de groupes et nombre d'élèves dans les services à temps complet

Année	Nombre total de groupes[2]	Nombre d'élèves distincts[3]
2020-2021[1]	1 171	13 012

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Service de l'information de gestion, données extraites des banques thématiques de la francisation le 8 avril 2021.

[1] Au 28 février 2021.

[2] Les achats de places et les référencements à des centres de services scolaires ne sont pas inclus. Il s'agit des groupes actifs, soit ceux ayant débuté ou s'étant terminés au cours de l'année financière 2020-2021.

[3] C'est le total de personnes distinctes, peu importe la particularité de groupe (exemple : achat de place ou référé à des centres de services scolaires). Parmi les 13 012 personnes distinctes, 5 184 ont été référées à des centres de services scolaires.

TEMPS PARTIEL

Tableau 2. Nombre de groupes et nombre d'élèves dans les services à temps partiel

Année	Nombre total de groupes[2]	Nombre d'élèves distincts[3]
2020-2021[1]	1 830	16 615

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Service de l'information de gestion, données extraites des banques thématiques de la francisation le 8 avril 2021.

[1] Au 28 février 2021.

[2] Les achats de places et les référencements à des centres de services scolaires ne sont pas inclus. Il s'agit des groupes actifs, soit ceux ayant débuté ou s'étant terminés au cours de l'année financière 2020-2021.

[3] Il s'agit du total de personnes distinctes, excluant les référencements à des centres de services scolaires. Parmi les 16 615 personnes distinctes, 1 457 ont été référées à des centres de services scolaires.

TEMPS PARTIEL (SUITE)

Tableau 3. Nombre de groupes et nombre d'élèves dans les services à temps partiel – Cours réguliers

Année	Nombre total de groupes	Nombre d'élèves distincts
2020-2021[1]	1 771	16 095

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Service de l'information de gestion, données extraites des banques thématiques de la francisation le 8 avril 2021.
[1] Au 28 février 2021.

Tableau 4. Nombre de groupes et nombre d'élèves dans les services à temps partiel – Cours spécialisés

Année	Nombre total de groupes	Nombre d'élèves distincts
2020-2021[1]	49	501

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Service de l'information de gestion, données extraites des banques thématiques de la francisation le 8 avril 2021.
[1] Au 28 février 2021.

Tableau 5. Nombre de groupes et nombre d'élèves dans les services à temps partiel – Formation en milieu de travail

Année	Nombre total de groupes	Nombre d'élèves distincts
2020-2021[1]	10	56

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Service de l'information de gestion, données extraites des banques thématiques de la francisation le 8 avril 2021.
[1] Au 28 février 2021.

RP52. Ventilation détaillée des dépenses effectuées par type de cours de francisation pour les années civiles en 2020-2021. Nombre de classes, par session (temps complet et temps partiel) et nombre de participants uniques, incluant pour le service de francisation en ligne en autoformation et avec tuteur, pour chacune de ces années.

Tableau 1. Ventilation des dépenses par type de cours de francisation pour l'année 2020-2021 (au 28 février 2021)

Temps complet	Temps partiel	Total
94,8 M$	44,7 M$	139,6 M$

Source : tableau du suivi des dépenses en francisation, au 28 février 2021 (Direction de la planification budgétaire et financière du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration).

Tableau 2. Nombre de groupes dans les cours de francisation à temps complet par trimestre en 2020-2021

Trimestres	2020-2021[1]
Groupes en report de l'année antérieure (actifs au 1er avril)	240
Nouveaux groupes - 1er avril au 30 juin	245
Nouveaux groupes - 1er juillet au 30 septembre	250
Nouveaux groupes - 1er octobre au 31 décembre	235
Nouveaux groupes - 1er janvier au 28 février	193
Total	**1 163**

[1]Le nombre de groupes dans les cours à temps complet inclut les groupes réguliers rattachés au Ministère et les achats de groupe. Le concept de nombre de groupes ne s'applique pas en centres de services scolaires.
Source : Service de l'information de gestion (SIG) du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration.
Banques thématiques de la francisation, données extraites le 29 mars 2021.

Tableau 3. Nombre de groupes dans les cours de francisation à temps partiel par trimestre en 2020-2021

Trimestres	2020-2021[1]
Groupes en report de l'année antérieure (actifs au 1er avril)	379
Nouveaux groupes - 1er avril au 30 juin	73
Nouveaux groupes - 1er juillet au 30 septembre	786
Nouveaux groupes - 1er octobre au 31 décembre	63
Nouveaux groupes - 1er janvier au 28 février	511
Total	**1 812**

[1]Le nombre de groupes dans les cours à temps partiel inclut les groupes réguliers rattachés au Ministère et les achats de groupe. Le concept de nombre de groupes ne s'applique pas en centres de services scolaires.
Source : Service de l'information de gestion (SIG) du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration.
Banques thématiques de la francisation, données extraites le 29 mars 2021.

Tableau 4. Nombre de participants uniques, incluant la francisation en ligne (FEL), pour 2020-2021

Type de cours	2020-2021[3]
Temps complet[1]	13 012
Temps partiel[1]	16 615
FEL autoformation[2]	1 159
FEL avec tuteur[2]	1 531

[1]Source : Service de l'information de gestion (SIG) du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration;
Banques thématiques de la francisation, données extraites le 29 mars 2021.

[2]Source : Service de l'information de gestion (SIG);
Rapports Moodle, données transmises le 29 mars 2021 par le Registraire de la francisation et traitées le 29 mars 2021.
[3]Données préliminaires.

RP53. Délais moyens d'attente pour être admis à des cours de francisation et pour commencer un cours de français, temps complet et temps partiel, en 2020-2021 :

a) par centre régional;
b) pour tout le Québec.

Le MIFI ne dispose pas des données sur les délais pour les cours de français à temps partiel.

Tableau 1. Délai moyen entre la date d'émission de l'avis d'admissibilité et le début du cours de français à temps complet, en nombre de jours ouvrables entre 1er avril 2020 et 28 février 2021, selon la région

A. Régions administratives	**Nombre de jours***
Abitibi-Témiscamingue	57,1
Bas-Saint-Laurent	7,6
Capitale-Nationale	71,9
Centre-du-Québec	51,8
Chaudière-Appalaches	52,6
Côte-Nord	-
Estrie	69,4
Gaspésie Îles-de-la-Madeleine	-
Lanaudière	49,5
Laurentides	79,5
Laval	60,1
Mauricie	39,2
Montérégie	90,2
Montréal	66,3
Nord du Québec	-
Outaouais	59,5
Saguenay - Lac-Saint-Jean	*30,8*
B. Ensemble du Québec	**68,8**

*Le résultat inscrit en italique repose sur un nombre d'observations inférieur à 20 élèves et doit être utilisé avec prudence.

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Service de l'information de gestion (SIG), Banques thématiques de la francisation, données extraites le 30 mars 2021.

RP54. Liste de l'offre de service du MIFI pour des cours de français de niveau avancé pour les personnes immigrantes. Crédits alloués pour ces cours en 2020-2021.

Cours de français généraux

Les cours généraux de stade intermédiaire s'adressent à une clientèle scolarisée. Les contenus enseignés sont ceux du *Programme-cadre de français pour les personnes immigrantes adultes au Québec* et couvrent les niveaux 1 à 8 de l'*Échelle québécoise des niveaux de compétence en français des personnes immigrantes adultes*. Le niveau 8 correspond à la fin du stade intermédiaire.

Cours généraux à temps complet

L'offre de cours généraux à temps complet est composée de quatre cours allant du stade débutant (niveaux 1 à 4) à la fin du stade intermédiaire (niveaux 5 à 8). Toutefois, le 4e cours permet d'évaluer des compétences de niveau 8 à l'oral et de niveau 7 à l'écrit. Des travaux sont en cours pour revoir l'offre de cours à temps complet au MIFI afin que les 4 compétences (compréhension et production orales, ainsi que compréhension et production écrites) du niveau 8 soient vues et évaluées. Présentement, pour les élèves qui souhaitent perfectionner leurs compétences en français après avoir suivi le quatrième cours, il est possible de bonifier leur formation par des cours à temps partiel : cours généraux visant le perfectionnement du français écrit (niveau 8) et cours spécialisés par domaines d'emploi.

Cours généraux à temps partiel

L'offre de cours généraux à temps partiel est composée de quatre blocs de cours allant du stade débutant à la fin du stade intermédiaire.

Cours de français spécialisés par domaines professionnels (à temps partiel)

Des cours de français spécialisés sont offerts aux personnes immigrantes ayant des profils professionnels particuliers. Ils visent à aider les personnes à développer les compétences en français nécessaires pour travailler au Québec, à la hauteur de leur qualification acquise à l'étranger, pour progresser dans leur emploi ou pour étudier dans le domaine choisi. Ainsi, des cours sont offerts pour les domaines suivants : soins infirmiers; professionnels du domaine de la santé; génie et sciences appliquées; administration, droit et affaires; tourisme et commerce. Ces cours visent le développement des compétences de stade intermédiaire. Le cours en administration, droit et affaires permet de développer certaines compétences de stade avancé (niveau 9).

Cours de français en ligne

Le service de francisation en ligne (FEL) pour le stade intermédiaire comprend 4 blocs d'apprentissage et est offert en autoformation ou en formule avec tutrice ou tuteur et classes virtuelles. Le stade avancé comprend 2 blocs et est seulement offert selon la formule standard (avec tutorat). Des modules d'autoapprentissage du français dans les domaines professionnels du génie et des sciences appliquées, de la santé et des soins infirmiers ainsi que de l'administration, du droit et des affaires sont également accessibles et visent les stades intermédiaire et avancé. Le cours de tourisme et commerce couvre quant à lui le stade fin débutant, début intermédiaire.

Dépenses pour les cours de français pour l'année 2020-2021 (au 28 février 2021)

Cours	Dépenses (K$)*
Cours généraux à temps complet**	94 308,2
Cours généraux à temps partiel**	43 266,9
Cours spécialisés par domaines professionnels	1 044,0
Cours en ligne	952,8

** Comprend la rémunération, le fonctionnement, le transfert et les dépenses administratives au 28 février2021.*

*** Comprend les cours de stades débutant et intermédiaire, ainsi que les cours en milieu de travail (210,3 K$) et le remboursement des cours à l'étranger (9,6 K$).*

RP55. Liste des actions visant la promotion active des cours de français et de leur importance pour une intégration réussie en 2020-2021.

Promotion ciblée à l'étranger

- Sensibilisation des candidates et candidats potentiels à l'immigration à l'importance d'apprendre le français lors des séances d'information qui leur sont offertes ainsi que sur Québec.ca et sur le site promotionnel Un bel avenir pour vous au Québec.

- Promotion de la Francisation en ligne (FEL) et diffusion d'information sur le remboursement des cours suivis à l'étranger dans la lettre remise à tous les candidats et candidates à l'immigration lors de l'obtention de leur CSQ.

- Envoi d'un courriel promotionnel peu de temps après l'envoi de la lettre les invitant à s'inscrire à la FEL.

- Diffusion, sur Québec.ca, d'information sur les organismes partenaires à l'étranger et sur le remboursement par le Ministère des cours de français qu'ils offrent.

- Présentation des services de francisation offerts aux personnes immigrantes et de l'importance de bien connaître le français pour une intégration réussie dans la section S'installer et s'intégrer au Québec, sur Québec.ca.

Promotion ciblée au Québec en 2020-2021

- La campagne ciblée *C'est le bon moment pour apprendre le français* a débuté le 22 février 2021. Elle s'est déployée sur le Web et les médias sociaux dans les quatre langues les plus parlées par notre clientèle : anglais, espagnol, arabe et mandarin.

- Promotion du matériel pédagogique par domaine d'emploi offert en accès libre sur Références francisation en collaboration avec les partenaires en francisation et les ordres professionnels.

RP56. État de réalisation ou d'avancement des mesures pour renforcer l'action du Québec en matière d'intégration des immigrants.

En juillet 2020, le MIFI a mis en œuvre un nouveau programme, le *Programme d'accompagnement et de soutien à l'intégration* (PASI), qui permet de financer les organismes partenaires pour qu'ils offrent des services aux personnes immigrantes et de favoriser leur intégration à plus long terme. Le PASI assure une offre de services adaptée aux besoins évolutifs des personnes immigrantes et à leurs projets de vie.

Le 20 octobre 2020, le MIFI a mis en œuvre un autre programme, le *Programme d'appui aux collectivités* (PAC) conçu pour favoriser la concertation des acteurs régionaux afin de renforcer les relations interculturelles harmonieuses et rendre leur milieu encore plus inclusif. 68 ententes sont prévues dans le cadre du PAC pour un financement de plus de 7M $ en 2021-2022.

Dans le cadre du Programme *Mobilisation-Diversité*, le Ministère a soutenu les efforts de 72 organismes à but non lucratif (OBNL) et des coopératives qui offrent des services contribuant à l'attraction et à l'établissement durable des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles hors de la région métropolitaine de Montréal, pour un montant de près de 2,5M $ pour l'année 2020-2021.

Le Programme d'aide à la reconnaissance des compétences (PARC) appuie les projets favorisant la reconnaissance de compétences des personnes immigrantes, notamment par le développement de formations d'appoint, offertes en présentiel ou en ligne et disponibles dès l'étranger, par la création d'outils d'évaluation des compétences, de guides d'informations, etc.

Parmi les moyens d'action favorisant l'intégration des personnes immigrantes, qui sont en cours de réalisation, on trouve les autres mesures suivantes :

- Travaux de développement d'un guichet gouvernemental unifié d'accès aux services de francisation, pour faciliter les démarches de francisation des personnes immigrantes.

- Financement de 106 OBNL, jusqu'en décembre 2022, afin qu'ils mettent en branle des projets favorisant l'inclusion et les rapprochements interculturels partout au Québec.

- Qualifications Québec (le guichet unique en reconnaissance des compétences) offre un accompagnement individualisé aux personnes immigrantes qui veulent faire reconnaître leurs compétences développées à l'étranger. Cet accompagnement est complémentaire à l'intervention de l'agent d'aide à l'intégration d'*Accompagnement Québec*.

- Déploiement régional du MIFI, qui prend appui sur 66 antennes régionales et 9 directions régionales, afin de soutenir l'intégration socioéconomique des personnes immigrantes.

- Renforcement de l'offre intégrée de services aux entreprises, afin de répondre à leurs besoins de main-d'œuvre, notamment par le déploiement du Portail employeurs sur la plateforme ARRIMA et la mise en œuvre de missions virtuelles dans le contexte de la crise sanitaire.

RP57. Liste des actions entreprises afin de promouvoir l'accès à l'emploi pour les immigrants en région et montants ventilés par mesure pour 2020-2021.

L'accès à l'emploi relève principalement du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS).

PRINCIPALES ACTIONS ENTREPRISES EN 2020-2021

Recrutement international

- Depuis la reprise des activités de recrutement international en septembre 2020 et en date du 28 février 2021, le Ministère et ses partenaires ont réalisé 10 missions de recrutement à l'étranger en mode virtuel.

- La signature de conventions d'aide financière avec Québec International et la Société de développement économique de Drummondville pour la période 2020-2023 a également eu lieu en mars 2020 pour permettre davantage de recrutement de travailleurs étrangers temporaires.

Programme d'aide à la reconnaissance des compétences

- Le guichet unique sur la reconnaissance des compétences, Qualifications Québec, a profité d'une subvention du Programme d'aide à la reconnaissance des compétences (PARC). Ce guichet oriente les utilisateurs sur les voies menant à la reconnaissance des compétences partout au Québec.

Programme d'accompagnement et de soutien à l'intégration

- En juillet 2020, le Ministère a mis en œuvre un nouveau programme, le Programme d'accompagnement et de soutien à l'intégration (PASI), qui permet de financer les organismes partenaires pour qu'ils offrent des services aux personnes immigrantes et de favoriser leur intégration à plus long terme. En 2020-2021, ce sont 106 organismes qui ont été financés en vertu du programme.

- Le Ministère a renouvelé le projet *Emplois en régions* en signant une entente triennale dans le cadre du PASI, en mars 2020, avec PROMIS en collaboration avec Accueil liaison pour arrivants et le Collectif des femmes immigrantes du Québec.

Programme d'appui aux collectivités

- Le 20 octobre 2020, le Ministère a mis en œuvre un autre programme, le Programme d'appui aux collectivités (PAC). Le PAC est conçu pour favoriser la concertation des acteurs régionaux afin de renforcer les relations interculturelles harmonieuses et rendre leur milieu encore plus inclusif.

- Dans le cadre du Programme *Mobilisation-Diversité*, le Ministère a soutenu 72 organismes à but non lucratif et des coopératives qui offrent des services contribuant à l'attraction et à l'établissement durable des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles hors de la région métropolitaine de Montréal, en 2020-2021.

Accompagnement Québec

- La mise en œuvre d'Accompagnement Québec permet d'informer les personnes immigrantes sur les occasions d'emploi et de les accompagner à toutes les étapes du processus d'intégration.

Autres initiatives

- Enfin, trois programmes pilotes ont été lancés en 2021 pour répondre à des besoins spécifiques du marché du travail, dans toutes les régions du Québec.

RP58. État d'avancement de la mise en place du projet « Qualification Québec » mené actuellement par Qualifications Québec (Q2) Montants investis pour l'année 2020-2021. Fournir une copie de tout document (analyse, étude ou autre) disponible concernant la mise en place du projet « Qualification Québec » mené actuellement par Qualifications Québec (Q2).

Le guichet unique d'information et d'aiguillage en reconnaissance des compétences, Qualifications Québec, fait partie des projets qui bénéficient de l'aide financière du Programme d'aide à la reconnaissance des compétences (PARC). À la suite de l'entente initiale de trois ans de 3 M$ avec l'organisme Q2 ayant pris fin en avril 2020, une seconde entente de 2 M$ sur deux ans a été conclue entre le Ministère et l'organisme en juin 2020.

Depuis sa mise en ligne en août 2018, le portail a rejoint plus de 163 000 utilisateurs, dont 72 % proviennent de l'extérieur du Canada. La durée des sessions sur le site est de plus de quatre minutes en moyenne.

Selon un sondage réalisé par l'organisme en juillet 2019, 92 % des utilisateurs considèrent que le site est facile d'utilisation. Aussi, plus de 85 % des candidats ayant bénéficié de services d'accompagnement et d'aiguillage sont très satisfaits ou satisfaits de l'accueil, de l'écoute et de la clarté de l'information des conseillers. Par ailleurs, plus de 60 % des candidats accompagnés ont entamé ou terminé une démarche en reconnaissance des compétences.

État d'avancement des travaux

En 2020-2021, l'organisme :

- a continué d'assurer la mise à jour des contenus de l'ensemble du portail;
- a offert un accompagnement personnalisé en reconnaissance des compétences par un des conseillers de l'organisme à plus de 1 521 utilisateurs par téléphone, courriel et visioconférence;
- a effectué 24 525 échanges via Messenger de Facebook sur la reconnaissance des compétences;
- a offert 10 webinaires à l'étranger qui ont rejoint plus de 9 000 personnes;
- a mis en place des continuums de service afin de résoudre des obstacles liés à la reconnaissance des compétences.

L'organisme continue sa collaboration avec ses partenaires pour établir des liens et consolider leur adhésion et leur participation au projet, notamment avec le milieu de l'éducation, les ordres professionnels et les ministères interpellés.

L'organisme respecte les critères d'analyse du cadre d'évaluation, l'échéancier du projet ainsi que le budget.

Montant investis pour 2020-2021

Le montant investi en 2020-2021 pour l'avancement des travaux de Q2 a été de 400 000 $, sur le montant total de 1 M$ prévu à la convention d'aide financière pour la première année du projet.

La première entente avec Q2 a pris fin le 31 mars 2020. La seconde entente a été approuvée par les autorités ministérielles au début du mois de juin 2020.

Documents (analyse, étude ou autre)

- voir Annexe de la fiche RP193.

RP59. Nombre de rencontres auxquelles le ministre (ou un membre de son cabinet) a pris part concernant la mise en place du projet « Qualification Québec » mené actuellement par Qualifications Québec (Q2). Pour chaque rencontre, fournir le lieu et la date.

Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits budgétaires.

RP60. Suivi détaillé de tout projet visant à favoriser et à promouvoir la régionalisation de l'immigration.

Un recrutement à l'international freiné par la COVID-19, et des missions en mode virtuel

En 2020-2021, le Ministère a accompagné les entreprises québécoises ayant de grands besoins de main-d'œuvre dans le cadre de missions de recrutement à l'international. Le Ministère et ses partenaires ont réalisé 10 missions de recrutement à l'étranger en mode virtuel.

La signature de conventions d'aide financière avec Québec International et la Société de développement économique de Drummondville pour la période 2020-2023 a également eu lieu en mars 2020 pour permettre davantage de recrutement de travailleurs étrangers temporaires au Québec.

Programme d'appui aux collectivités

Le 20 octobre 2020, le Ministère a mis en œuvre le Programme d'appui aux collectivités (PAC). Le PAC est conçu pour favoriser la concertation des acteurs régionaux afin de renforcer les relations interculturelles harmonieuses et rendre leur milieu encore plus inclusif.

Un premier appel de propositions dans le cadre du PAC destiné aux partenaires municipaux a été réalisé en octobre 2020 et 68 projets ont été retenus.

Dans le cadre du Programme *Mobilisation-Diversité*, dont les ententes étaient toujours en cours dans l'attente de nouvelles ententes dans le cadre du PAC, le Ministère a soutenu les efforts de 72 OBNL.

Programme d'accompagnement et de soutien à l'intégration

En juillet 2020, le Ministère a mis en œuvre un nouveau programme, le Programme d'accompagnement et de soutien à l'intégration (PASI). Ce sont 106 organismes qui sont présentement soutenus en vertu du programme.

Le Ministère a renouvelé le projet *Emplois en régions* en signant une entente triennale dans le cadre du PASI, en mars 2020, avec PROMIS en collaboration avec Accueil liaison pour arrivants et le Collectif des femmes immigrantes du Québec. Cette entente a pour objectif de consolider un réseau de collaboration sur la régionalisation entre les antennes régionales du Ministère et les partenaires en région.

Accompagnement Québec

Accompagnement Québec est offert aux personnes immigrantes dès l'étranger et dans toutes les régions du Québec.

Reconnaissance des compétences et régionalisation

Le guichet unique sur la reconnaissance des compétences, Qualifications Québec, a profité d'une subvention du Programme d'aide à la reconnaissance des compétences (PARC).

Autres mesures d'accélération du processus de régionalisation de l'immigration

Le déploiement du Ministère dans toutes les régions du Québec, amorcé en 2019, s'est poursuivi en 2020, ainsi qu'une bonification des services offerts aux entreprises. Le réseau régional du Ministère est actuellement composé de 9 directions régionales et de 66 antennes.

Le plan d'immigration du Québec pour l'année 2021 a été déposé à l'Assemblée nationale le 29 octobre 2020.

RP61. Le nombre de délivrances d'évaluations comparatives des études effectuées hors du Québec pour l'année 2020-2021, ainsi que le délai de traitement et la proportion de celles-ci réalisée avant l'octroi d'un certificat de sélection du Québec.

Nombre d'évaluations comparatives émises :

1er avril 2020 au 28 février 2021, 11 866 évaluations comparatives ont été émises[1].

Délai de traitement :

L'engagement de la Déclaration de services à la clientèle est intitulé : 50 jours – Pour rendre un avis à la suite d'une demande initiale d'évaluation comparative des études effectuées hors du Québec. Du 1er avril 2020 au 28 février 2021, le MIFI a respecté ce nouvel engagement pour 94,5 % des demandes.

Du 1er avril 2020 au 28 février 2021, le délai de traitement moyen d'une évaluation comparative a été de 28,4 jours ouvrables.

Le Ministère ne dispose pas de données permettant de calculer la proportion d'évaluations comparatives émises avant l'octroi d'un certificat de sélection du Québec.

[1] Il s'agit du nombre d'évaluations complètes et partielles.

RP62. Pour 2020-2021, veuillez fournir les informations suivantes :
a) le nombre d'immigrants de 17 ans et plus, selon la catégorie d'immigration, ayant déclaré connaître le français à leur arrivée, ainsi que leur niveau de connaissance du français (selon l'échelle québécoise des niveaux de compétence);
b) parmi ceux-ci, le nombre s'étant inscrit à des cours de francisation en ligne avant leur arrivée;
c) parmi ceux-ci, le nombre s'étant inscrit et le nombre ayant complété un cours de francisation dans la première, la deuxième, la troisième, ou la quatrième année;
d) le nombre d'immigrants de 16 ans et moins, selon la catégorie d'immigration et par tranche d'âge, ayant déclaré connaître le français à leur arrivée, ainsi que leur niveau de connaissance du français (selon l'échelle québécoise des niveaux de compétence).

a) Le nombre de personnes immigrantes de 17 ans et plus, selon la catégorie d'immigration, ayant déclaré connaître le français à leur arrivée.

Tableau 1. Nombre de personnes immigrantes de 17 ans et plus ayant déclaré connaître* le français lors de l'admission au Québec selon la catégorie d'immigration, 2020

	2020
Immigration économique	7 464
Regroupement familial	3 679
Réfugiés et personnes en situation semblable	1 154
Autres immigrants	280
Total	**12 577**

Données préliminaires pour 2020.
* Connaissances linguistiques déclarées au moment de l'admission.
Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Service de la recherche, de la statistique et de la veille.

Note : Le niveau de connaissance du français (selon l'échelle québécoise des niveaux de compétence) n'est pas disponible à l'admission.

b) Parmi ceux-ci, le nombre s'étant inscrit à des cours de francisation en ligne avant leur arrivée

Tableau 2. Nombre de personnes immigrantes de 17 ans et plus ayant déclaré connaître* le français lors de l'admission au Québec ayant été inscrites à des cours de francisation en ligne avant leur arrivée

Année d'admission au Québec	**Nombre de personnes distinctes ayant été inscrites à des cours de francisation en ligne (FEL) avant leur arrivée (cours suivi depuis l'étranger) ****
2020	136

* Connaissances linguistiques déclarées au moment de l'admission.
** Les personnes ayant été inscrites à des cours FEL hors Québec, après le 1er avril 2013.
Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Service de l'information de gestion, données extraites le 19 avril 2021.

c) Parmi ceux-ci, le nombre s'étant inscrit et le nombre ayant participé à un cours de francisation dans la première année, la deuxième, la troisième, la quatrième ou la cinquième.

Tableau 3. Participation à un cours de français au MIFI des personnes immigrantes de 17 ans et plus ayant déclaré connaître le français lors de l'admission, selon l'année d'admission et la catégorie d'immigration en 2018

Année d'admission	Catégorie d'immigration	Personnes immigrantes de 17 ans et plus ayant déclaré connaître le français	Personnes immigrantes de 17 ans et plus ayant déclaré connaître le français, participants au temps complet et/ou temps partiel ayant participé à un cours de français pendant la :				
			1re année suivant l'admission	2e année suivant l'admission	3e année suivant l'admission	4e année suivant l'admission	5e année suivant l'admission
2018 p	Immigration économique	13 607	1 096	147	74	3	..
	Regroupement familial	4 798	581	66	19	2	..
	Réfugiés et personnes en situation semblable	1 637	196	19	7	0	..
	Autres immigrants	526	11	1	1	0	..
	Total	**20 568**	**1 884**	**233**	**101**	**5**	**..**

.. Données non disponibles.
p Données préliminaires.
Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Service de l'information de gestion, données extraites le 13 avril 2021.

Les données de la cohorte 2019 et de la cohorte 2020 ne sont pas considérées assez complètes pour que le parcours des personnes immigrantes dans les cours de français soit présenté avec précision sur plusieurs années. L'année d'admission 2018 est appropriée pour rendre justice à la réalité de la participation des personnes immigrantes à un cours de français dans les années suivant leur admission.

d) Le nombre de personnes immigrantes de 16 ans et moins, ayant déclaré connaître le français à leur arrivée, selon la catégorie d'immigration et par tranche d'âge:

Tableau 4. Nombre de personnes immigrantes de 16 ans et moins ayant déclaré connaître* le français lors de l'admission au Québec en 2020 selon la catégorie d'immigration et le groupe d'âge.

	Immigration économique		Regroupement familial		Réfugiés et personnes en situation semblable		Autres immigrants		Total (100 %)
	n	%	n	%	n	%	n	%	n
0 - 5 ans	350	70,7	92	18,6	45	9,1	8	1,6	495
6 - 10 ans	826	74,1	116	10,4	160	14,4	12	1,1	1 114
11 - 16 ans	567	62,4	129	14,2	176	19,4	36	4,0	908
Total	**1 743**	**69,2**	**337**	**13,4**	**381**	**15,1**	**56**	**2,2**	**2 517**

Données préliminaires pour 2020.
* Connaissances linguistiques déclarées au moment de l'admission.
Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Service de la recherche, de la statistique et de la veille.

Note : Le niveau de connaissance du français (selon l'échelle québécoise des niveaux de compétence) n'est pas disponible à l'admission.

RP63. La liste des entreprises au Québec qui offrent des cours de francisation en milieu de travail et qui sont soutenues financièrement pour le faire par le ministère ou par le gouvernement en 2020-2021.

En 2015, le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration a transféré au ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS) l'accompagnement des entreprises en francisation en milieu de travail. Le MTESS et la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT) financent les entreprises qui souhaitent offrir des cours de français à leur personnel pendant les heures de travail.

Le Ministère ne soutient pas financièrement les entreprises pour la francisation en milieu de travail, mais offre des cours gratuits aux travailleuses et travailleurs, en complémentarité avec les programmes du MTESS et de la CPMT. Les services de francisation du Ministère pour les travailleuses et travailleurs sont offerts principalement en dehors de leur milieu et des heures de travail, à temps partiel et en ligne.

En 2020-2021, des cours de français en milieu de travail du Ministère ont été offerts dans deux entreprises.

Entreprises
Association des marchands dépanneurs et épiciers du Québec (Qc)
Vêtement Peerless Clothing Inc.

RP64. Taux de décrochage des cours de francisation en 2020-2021 par région administrative

Le Ministère effectue l'analyse du taux de décrochage sur la base du taux de « persévérance », qui est calculé suivant le ratio du nombre de cours complétés par les élèves sur le nombre total de participations.

TEMPS COMPLET

Taux de persévérance des élèves dans les cours à temps complet*

Région	2015-2016 %	2016-2017 %	2017-2018 %	2018-2019 %	2019-2020 %	2020-2021[1] %
01. Bas-Saint-Laurent	*100,0*	87,5	98,6	94,4	91,1	88,6
02. Saguenay - Lac-Saint-Jean	93,0	97,4	93,3	84,7	92,8	87,0
03. Capitale-Nationale	89,3	87,3	89,7	89,2	88,4	86,3
04. Mauricie	88,7	94,1	93,4	90,5	93,1	92,5
05. Estrie	89,5	90,8	88,4	88,3	87,3	80,9
06. Montréal	79,3	80,8	81,4	83,1	82,9	82,0
07. Outaouais	81,5	84,8	83,2	79,4	81,5	77,4
08. Abitibi-Témiscamingue	-	*100,0*	*100,0*	91,3	100,0	97,2
09. Côte-Nord	-	-		-	-	-
10. Nord-du-Québec	-	-		-	-	-
11. Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine	-	-	*100,0*	*100,0*	-	-
12. Chaudière-Appalaches	*100,0*	-	97,2	96,2	94,4	94,1
13. Laval	84,7	83,5	85,1	88,0	85,5	88,4
14. Lanaudière	91,5	85,8	91,2	91,3	93,8	83,1
15. Laurentides	88,2	91,4	88,3	85,6	83,1	85,5
16. Montérégie	87,6	86,0	85,0	87,8	85,8	80,0
17. Centre-du-Québec	98,9	96,3	95,9	97,1	95,2	93,6
Total	**82,5**	**83,5**	**83,8**	**85,1**	**84,4**	**82,7**

***** Le résultat de ce calcul est inscrit en italique s'il repose sur un nombre d'observations inférieur à 20. Par exemple, si 2 personnes sont inscrites et qu'elles sont toutes deux présentes, le taux de persévérance est alors de 100 %. Il faut donc être prudent lorsque le taux est calculé sur un nombre d'observations inférieur à 20.

[1] Données au 28 février 2021.
Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Service de l'information de gestion, données extraites des banques thématiques de la francisation le 15 avril 2021.

TEMPS PARTIEL

Taux de persévérance des élèves dans les cours à temps partiel*

Région	2015-2016 %	2016-2017 %	2017-2018 %	2018-2019 %	2019-2020 %	2020-2021[1] %
01. Bas-Saint-Laurent	*100,0*	*100,0*	*100,0*	*100,0*	*100,0*	70,3
02. Saguenay - Lac-Saint-Jean	*100,0*	*100,0*	*91,7*	-	100,0	98,9
03. Capitale-Nationale	81,2	89,1	86,1	95,0	92,9	97,0
04. Mauricie	83,3	85,7	79,6	72,9	92,1	96,7
05. Estrie	85,2	81,3	81,6	84,6	89,8	86,4
06. Montréal	82,2	81,1	82,9	82,3	81,6	86,5
07. Outaouais	89,7	89,8	88,5	90,1	84,7	95,2
08. Abitibi-Témiscamingue	-	-	-	*100,0*	*100,0*	*100,0*
09. Côte-Nord	100,0	100,0	98,4	100,0	96,7	93,6
10. Nord-du-Québec	*100,0*	*100,0*	*100,0*	*100,0*	*70,0*	93,8
11. Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine	100,0	96,1	91,5	96,5	100,0	94,9
12. Chaudière-Appalaches	95,9	98,0	88,8	97,0	97,5	88,5
13. Laval	81,5	82,6	84,0	85,2	85,5	100,0
14. Lanaudière	-	-	-	-	*100,0*	95,6
15. Laurentides	77,6	89,4	98,4	*100,0*	87,7	88,0
16. Montérégie	84,2	87,0	87,3	83,5	86,1	97,9
17. Centre-du-Québec	83,5	92,1	93,0	96,0	89,4	88,1
Total	**82,5**	**82,1**	**83,5**	**83,1**	**83,4**	**88,1**

***** Le résultat de ce calcul est inscrit en italique s'il repose sur un nombre d'observations inférieur à 20. Par exemple, si 2 personnes sont inscrites et qu'elles sont toutes deux présentes, le taux de persévérance est alors de 100 %. Il faut donc être prudent lorsque le taux est calculé sur un nombre d'observations inférieur à 20.

[1] Données au 28 février 2021.
Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Service de l'information de gestion, données extraites des banques thématiques de la francisation le 15 avril 2021.

RP65. Concernant le programme de l'expérience québécoise visant à faciliter l'accès à la résidence permanente aux travailleurs temporaires spécialisés et aux étudiants étrangers diplômés présents au Québec : nombre de CSQ émis grâce à ce programme ventilé selon le volet étudiant étranger et travailleur temporaire par année civile depuis sa création et le nombre de demandes refusées, liste des actions entreprises en 2020-2021, ventilation des crédits alloués en 2020-2021 et prévisions pour 2021-2022. Fournir une ventilation mensuelle.

Tableau 1. Nombre de CSQ délivrés dans le PEQ selon les volets étudiant étranger et travailleur temporaire, requérant principal, ventilé par mois, depuis la création du programme (2010) à 2021

PEQ	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
PEQ Étudiants												
Janvier		47	79	109	220	184	277	343	226	309	746	609
Février	7	53	121	133	182	212	321	378	257	374	510	514
Mars	38	106	137	127	143	247	332	301	371	449	239	
Avril	38	69	94	102	168	184	328	281	282	459	249	
Mai	51	70	105	184	164	226	378	275	350	488	469	
Juin	55	120	102	150	188	264	437	344	372	383	279	
Juillet	67	126	170	243	285	476	457	451	457	505	255	
Août	51	131	130	227	167	250	400	321	378	237	663	
Septembre	44	90	104	178	210	226	355	288	355	87	820	
Octobre	88	77	146	157	199	216	287	365	356	52	977	
Novembre	55	88	122	111	168	200	323	302	378	30	452	
Décembre	53	43	93	116	123	198	184	172	169	187	193	
Total PEQ Étudiants	**547**	**1 020**	**1 403**	**1 837**	**2 217**	**2 883**	**4 079**	**3 821**	**3 951**	**3 560**	**5 852**	**1 123**
PEQ Travailleurs												
Janvier	x	65	119	185	231	194	211	218	184	456	755	606
Février	x	55	116	125	215	221	183	268	253	533	370	733
Mars	61	94	148	138	184	251	235	237	255	470	97	
Avril	74	92	97	120	217	187	233	187	232	529	176	
Mai	65	121	102	200	282	207	212	242	308	665	270	
Juin	83	96	77	171	157	236	271	214	262	420	205	
Juillet	78	57	159	239	263	309	202	257	248	501	356	
Août	82	147	144	210	193	206	242	202	271	508	538	
Septembre	77	92	119	152	275	189	259	173	371	434	638	
Octobre	104	84	148	199	219	161	201	251	344	662	727	
Novembre	95	107	142	184	232	182	229	278	455	509	410	
Décembre	81	74	113	142	163	197	173	170	230	302	244	
Total PEQ Travailleurs	**803**	**1 084**	**1 484**	**2 065**	**2 631**	**2 540**	**2 651**	**2 697**	**3 413**	**5 989**	**4 786**	**1 339**
Total PEQ	**1 350**	**2 104**	**2 887**	**3 902**	**4 848**	**5 423**	**6 730**	**6 518**	**7 364**	**9 549**	**10638**	**2 462**

Pour des raisons de protection des renseignements personnels, certaines cellules ont été supprimées et remplacées par le symbole « x » car le nombre est inférieur à cinq.
Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, tableau croisé dynamique du Service de l'information de gestion, données au 28 février 2021.

Tableau 2. Nombre de demandes refusées dans le PEQ selon les volets étudiant étranger et travailleur temporaire, ventilé par mois, depuis la création du programme (2010) à 2021

PEQ	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
PEQ Étudiants												
Janvier	0	10	10	14	17	13	13	5	21	18	18	16
Février	x	5	11	7	7	12	14	22	33	31	x	9
Mars	14	17	17	15	56	29	16	56	25	28	x	
Avril	9	13	x	14	16	8	13	15	29	7	0	
Mai	7	9	14	20	19	15	15	9	36	11	0	
Juin	10	5	x	11	12	10	12	7	41	7	0	
Juillet	x	32	23	19	20	15	14	103	13	45	x	
Août	6	12	23	14	15	15	18	9	55	x	8	
Septembre	13	16	13	17	8	18	11	12	32	43	7	
Octobre	13	12	27	11	9	13	8	22	44	7	5	
Novembre	13	11	15	13	10	16	19	31	77	x	10	
Décembre	15	8	6	16	5	8	6	24	47	x	x	
Total PEQ Étudiants	**107**	**150**	**168**	**171**	**194**	**172**	**159**	**315**	**453**	**204**	**57**	**25**
PEQ Travailleurs												
Janvier	0	8	11	21	20	27	15	18	13	x	10	9
Février	0	x	13	14	22	23	17	15	8	8	7	x
Mars	x	x	11	19	23	27	15	19	12	14	x	
Avril	14	x	12	9	21	25	19	15	9	15	0	
Mai	8	12	14	24	30	21	9	11	11	8	9	
Juin	x	x	9	6	24	15	21	15	15	13	x	
Juillet	10	7	17	11	22	46	15	21	6	23	14	
Août	x	5	20	11	22	23	14	12	8	27	11	
Septembre	5	x	18	19	30	25	19	10	11	22	10	
Octobre	11	7	24	32	32	17	12	13	x	10	21	
Novembre	5	16	18	21	30	13	16	13	16	17	21	
Décembre	8	9	16	15	21	12	6	13	x	x	x	
Total PEQ Travailleurs	**72**	**81**	**183**	**202**	**297**	**274**	**178**	**175**	**119**	**167**	**111**	**11**
Total général	**179**	**231**	**351**	**373**	**491**	**446**	**337**	**490**	**572**	**371**	**168**	**36**

Pour des raisons de protection des renseignements personnels, certaines cellules ont été supprimées et remplacées par le symbole « x » car le nombre est inférieur à cinq ou pour assurer la confidentialité.
Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, tableau croisé dynamique du Service de l'information de gestion, données au 28 février 2021.

RP66. Liste des actions entreprises pour faciliter l'accès des personnes immigrantes aux professions et métiers réglementés en 2020-2021. Ventilation des crédits alloués en 2020-2021 et prévisions pour 2021-2022.

Le Ministère a contribué à la reconnaissance des compétences, et plus spécifiquement à l'accès aux professions et métiers réglementés par le biais des actions suivantes :

- L'octroi d'aide financière par le biais du Programme d'aide à la reconnaissance des compétences (PARC). Ce programme, préalablement connu sous le nom *Programme de reconnaissance des compétences et accès aux ordres professionnels* (PRCAOP) a été révisé à l'été 2020.

    - Le PARC appuie les projets favorisant la reconnaissance de compétences des personnes immigrantes, notamment par le développement de formations d'appoint, offertes en présentiel ou en ligne et disponibles dès l'étranger, par la création d'outils d'évaluation des compétences, de guides d'informations, etc.

    - Le guichet unique d'information et d'aiguillage en reconnaissance des compétences, Qualifications Québec, fait partie des projets qui bénéficient de l'aide financière du PARC. À la suite de l'entente initiale de trois ans avec l'organisme Q2 ayant pris fin en avril 2020, une seconde entente de deux ans a été conclue entre le Ministère et l'organisme en juin 2020.

- Les travaux d'analyse se sont poursuivis pour favoriser les approches ciblées pour les professions réglementées en déficit de main-d'œuvre, celles associées à un pays où un programme de formation qui s'apparente aux compétences exigées au Québec. Cette mesure permet de chercher à l'international les candidats qui pourront rapidement intégrer le marché du travail en suivant de brèves mesures compensatoires pour ensuite accéder à la profession réglementée au Québec, ce qui diminuerait la problématique liée à l'accès à la formation d'appoint. Cette mesure a été inscrite au dernier plan d'action du *Pôle de coordination pour l'accès à la formation*, relevant de l'Office des professions du Québec.

- Grâce à la mise en place du volet Reconnaissance des compétences dans le cadre d'Accompagnement Québec, les agents d'aide à l'intégration du Ministère offrent un soutien aux personnes immigrantes dans leurs démarches de reconnaissance des compétences et d'évaluation des études effectuées hors Québec. Ces démarches peuvent être effectuées dès l'étranger et permettent aux personnes immigrantes d'intégrer le marché du travail plus efficacement.

- L'émission d'Évaluations comparatives des études effectuées hors du Québec aide les employeurs à comprendre les diplômes obtenus à l'international. Ces avis d'experts indiquent un repère scolaire et un domaine de formation québécois auxquels peuvent se comparer les études effectuées hors Québec (voir la fiche RP61 pour connaître le nombre d'évaluations comparatives émises);

<u>Ventilation des crédits alloués en 2020-2021:</u>

- Actuellement, 12 projets sont en cours dans le cadre du PARC, pour une valeur de près de 6,2 M$. En date du 28 février 2021, une prévision de dépenses de 1 861 764 $ sur un budget de 2 370 000 $ est prévue pour 12 organismes (542 500 $ déjà versés et 1 319 264 $ restant à verser);

- Dans le cadre du dépôt du budget 2021-2022, une somme de 130 M$ sur 2 ans est prévue pour mettre en place une série de mesures qui favoriseront la reconnaissance des compétences développées à l'étranger, notamment :

- Un soutien sera offert aux employeurs pour l'évaluation des études effectuées hors du Québec;

- Un soutien financier sera offert aux personnes immigrantes en démarche de reconnaissance des compétences ;

- L'identification des domaines d'emploi et des professions qui auront la priorité au regard des besoins du marché du travail et des territoires de recrutement;

- Une augmentation de l'offre de formation d'appoint et de stages tant pour les travailleuses et les travailleurs étrangers temporaires exerçant une profession réglementée que pour les résidents permanents;

- Un appui et un accompagnement auprès des ordres professionnels afin d'accélérer la reconnaissance des compétences;

- Un renforcement du volet « Reconnaissance des compétences » du service Accompagnement Québec, offert avec la collaboration de Qualifications Québec, depuis l'étranger et au Québec

RP67. Le nombre d'actions intentées en justice par le Ministère ou à l'encontre du Ministère en 2020-2021. Coûts liés à ces actions.

Aucune action en justice n'a été intentée par le Ministère au cours de l'année 2020-2021.

RP68. Le taux de participation aux « Journées Québec » et indiquer, pour chacune :

a) le coût ;
b) le nom de tous les fonctionnaires présents et leur fonction ;
c) le nom des employés participants ;
d) le nombre de candidats rencontrés ;
e) le nombre d'immigrants temporaires ou permanents ayant reçu éventuellement un CAQ ou un CSQ grâce à l'activité, et qui ont été admis au Québec ;
f) le nombre de demandes d'immigration temporaire ou permanente découlant de l'activité ;
g) les organismes accompagnateurs ;
h) les pays visités.

Journées Québec Casablanca (reprise), 4 et 5 septembre 2020

a. le coût	Le coût total est de 5 042,59 $
b. le nom de tous les fonctionnaires présents et leur fonction	Anne-Marie Wilson, Directrice des Services d'immigration du Québec à Rabat
c. le nom des employés participants	Hajer Aloui, Conseillère en promotion et recrutement, DSI Rabat
d. le nombre de candidats rencontrés	23 candidats ont été rencontrés.
e. le nombre d'immigrants temporaires ou permanents ayant reçu éventuellement un CAQ ou un CSQ grâce à l'activité, et qui ont été admis au Québec	2 embauches ont été confirmées par l'entreprise participante, six mois après la mission, ce qui signifie un nombre potentiel de 2 personnes ayant reçu une autorisation de séjour temporaire au Québec à titre de travailleur étranger temporaire.
f. le nombre de demandes d'immigration temporaire ou permanente découlant de l'activité	Il y a eu potentiellement un maximum de 2 demandeurs principaux d'immigration temporaire qui ont découlé de cette activité. Dans certains cas, ils peuvent être accompagnés par leur conjoint ou conjointe et leurs enfants.
g. les organismes accompagnateurs	Aucun
h. les pays visités	L'activité s'est déroulée au Maroc seulement.

Journées Québec Brésil, 3 au 6 novembre 2020

a. le coût	Le coût total est de 7 330 $.
b. le nom de tous les fonctionnaires présents et leur fonction	Aucun fonctionnaire physiquement présent puisque la mission s'est tenue en format virtuel.
c. le nom des employés participants	Employés responsables de la mission, mais non présentes physiquement en raison de la crise sanitaire et du virtuel: Ana Amelia Rondon, conseillère en recrutement international (DRIRT) et Sarah Sanchez, conseillère en promotion, Antenne de Sao Paulo.

d. le nombre de candidats rencontrés	21 candidats ont été rencontrés
e. le nombre d'immigrants temporaires ou permanents ayant reçu éventuellement un CAQ ou un CSQ grâce à l'activité, et qui ont été admis au Québec	8 embauches ont été confirmées par l'entreprise participante, six mois après la mission, ce qui signifie un nombre potentiel de 8 personnes ayant reçu une autorisation de séjour temporaire au Québec à titre de travailleur étranger temporaire.
f. le nombre de demandes d'immigration temporaire ou permanente découlant de l'activité	Il y a eu potentiellement un maximum de 8 demandeurs principaux d'immigration temporaire qui ont découlé de cette activité. Dans certains cas, ils peuvent être accompagnés par leur conjoint ou conjointe et leurs enfants.
g. les organismes accompagnateurs	Aucun
h. les pays visités	L'activité s'est déroulée en format virtuel sur le territoire brésilien.

Journées Québec Tunisie, 9 au 13 novembre 2020

a. le coût	Le coût total de la mission est 13 748,68 $
b. le nom de tous les fonctionnaires présents et leur fonction	Hajer Aloui, Conseillère en promotion et recrutement, DSI Rabat
c. le nom des employés participants	Employées responsables de cette mission, mais non présentes physiquement en raison de la crise sanitaire : Linda Duquette et Emilie Desaulniers-Allard, conseillères en recrutement international (DRIRT), Anne-Marie Wilson, directrice des services d'immigration du Québec à Rabat.
d. le nombre de candidats rencontrés	527 candidats ont été rencontrés.
e. le nombre d'immigrants temporaires ou permanents ayant reçu éventuellement un CAQ ou un CSQ grâce à l'activité, et qui ont été admis au Québec	Les données finales d'embauches sont compilées 6 mois après un événement. Dans ce cas-ci, ces données seront disponibles au printemps 2021. Le nombre de personnes immigrantes temporaires ayant potentiellement reçu un CAQ ou un CSQ pourra ensuite être calculé.
f. le nombre de demandes d'immigration temporaire ou permanente découlant de l'activité	Étant donné que le nombre d'embauches n'est pas encore compilé, il est impossible de dire à ce moment-ci le nombre de demandes d'immigration temporaire ou permanente découlant de l'activité.
g. les organismes accompagnateurs	Société de développement économique de Drummondville (participation virtuelle) Québec International (participation virtuelle)
h. les pays visités	L'activité s'est déroulée en Tunisie seulement, en format hybride : les candidats se rassemblaient à un site offert par notre partenaire local et participaient aux entrevues en ligne avec les entreprises québécoises.

Les Journées Québec Colombie, 17 au 21 novembre 2020

a. le coût	Le coût total de la mission est 1 726 $

b. le nom de tous les fonctionnaires présents et leur fonction	Aucun fonctionnaire physiquement présent puisque la mission s'est tenue en format virtuel.
c. le nom des employés participants	Employés responsables de la mission, mais non présents en raison de la crise sanitaire et du virtuel : Rafael Carvajal, conseiller en recrutement international (DRIRT) et l'équipe de la DSI Mexico.
d. le nombre de candidats rencontrés	82 candidats ont été rencontrés.
e. le nombre d'immigrants temporaires ou permanents ayant reçu éventuellement un CAQ ou un CSQ grâce à l'activité, et qui ont été admis au Québec	Les données finales d'embauches sont compilées 6 mois après un événement. Dans ce cas-ci, ces données seront disponibles au printemps 2021. Le nombre de personnes immigrantes temporaires ayant potentiellement reçu un CAQ ou un CSQ pourra ensuite être calculé.
f. le nombre de demandes d'immigration temporaire ou permanente découlant de l'activité	Étant donné que le nombre d'embauches n'est pas encore compilé, il est impossible de dire à ce moment-ci le nombre de demandes d'immigration temporaire ou permanente découlant de l'activité.
g. les organismes accompagnateurs	Québec International (participation virtuelle)
h. les pays visités	L'activité s'est déroulée en format virtuel sur le territoire colombien.

Les Journées Québec France, 30 novembre au 5 décembre 2020

a. le coût	Le coût total de la mission est 110 441 $
b. le nom de tous les fonctionnaires présents et leur fonction	Aucun fonctionnaire physiquement présent puisque la mission s'est tenue en format virtuel.
c. le nom des employés participants	Employés responsables de cette mission, mais non présents physiquement en raison de la crise sanitaire et du mode virtuel : Alexandre Bérubé-Nyaburerwa et Richère Lefebvre, conseillers en recrutement international (DRIRT) et l'équipe de la DSI Paris.
d. le nombre de candidats rencontrés	991 candidats ont été rencontrés.
e. le nombre d'immigrants temporaires ou permanents ayant reçu éventuellement un CAQ ou un CSQ grâce à l'activité, et qui ont été admis au Québec	Les données finales d'embauches sont compilées 6 mois après un événement. Dans ce cas-ci, ces données seront disponibles au printemps 2021. Le nombre de personnes immigrantes temporaires ayant potentiellement reçu un CAQ ou un CSQ pourra ensuite être calculé.
f. le nombre de demandes d'immigration temporaire ou permanente découlant de l'activité	Étant donné que le nombre d'embauches n'est pas encore compilé, il est impossible de dire à ce moment-ci le nombre de demandes d'immigration temporaire ou permanente découlant de l'activité.
g. les organismes accompagnateurs	Québec International (participation virtuelle) Montréal International (participation virtuelle) Société de développement économique de Drummondville (participation virtuelle)

h. les pays visités	L'activité s'est déroulée en format virtuel sur le territoire européen (France, Belgique, Royaume-Uni, espace Schengen).

Les Journées Québec Maurice, 7 au 19 décembre 2020

a. le coût	Le coût total de la mission est 30 449,60 $
b. le nom de tous les fonctionnaires présents et leur fonction	Elena Voicu, directrice de la Direction des services d'immigration du Québec à Paris
c. le nom des employés participants	Employées responsables de cette mission, mais non présentes physiquement en raison de la crise sanitaire : Ana Amélia Rondon, conseillère en recrutement international (DRIRT) et l'équipe de la DSI Paris.
d. le nombre de candidats rencontrés	150 candidats ont été rencontrés.
e. le nombre d'immigrants temporaires ou permanents ayant reçu éventuellement un CAQ ou un CSQ grâce à l'activité, et qui ont été admis au Québec	Les données finales d'embauches sont compilées 6 mois après un événement. Dans ce cas-ci, ces données seront disponibles au printemps 2021. Le nombre de personnes immigrantes temporaires ayant potentiellement reçu un CAQ ou un CSQ pourra ensuite être calculé.
f. le nombre de demandes d'immigration temporaire ou permanente découlant de l'activité	Étant donné que le nombre d'embauches n'est pas encore compilé, il est impossible de dire à ce moment-ci le nombre de demandes d'immigration temporaire ou permanente découlant de l'activité.
g. les organismes accompagnateurs	Québec International (participation virtuelle) Société de développement économique de Drummondville (participation virtuelle)
h. les pays visités	L'activité s'est déroulée à Maurice seulement, en format hybride : les candidats se rassemblaient à un site offert par notre partenaire local et participaient aux entrevues en ligne avec les entreprises québécoises.

Les Journées Québec Sénégal, 25 au 29 janvier 2020

a. le coût	Le coût total de la mission est 20 445 $
b. le nom de tous les fonctionnaires présents et leur fonction	Marc-Antoine Cadieux, conseiller à la prospection et la promotion, Antenne de Dakar
c. le nom des employés participants	Employée responsable de cette mission, mais non présentes physiquement en raison de la crise sanitaire : Zedna-Inès Etsang Métégué (DRIRT) et l'équipe de la DSI Rabat
d. le nombre de candidats rencontrés	151 candidats ont été rencontrés.
e. le nombre d'immigrants temporaires ou permanents ayant reçu éventuellement un CAQ ou un CSQ grâce à l'activité, et qui ont été admis au Québec	Les données finales d'embauches sont compilées 6 mois après un événement. Dans ce cas-ci, ces données seront disponibles à l'été 2021. Le nombre de personnes immigrantes temporaires ayant potentiellement reçu un CAQ ou un CSQ pourra ensuite être calculé.

f. le nombre de demandes d'immigration temporaire ou permanente découlant de l'activité	Étant donné que le nombre d'embauches n'est pas encore compilé, il est impossible de dire à ce moment-ci le nombre de demandes d'immigration temporaire ou permanente découlant de l'activité.
g. les organismes accompagnateurs	Québec International (participation virtuelle)
h. les pays visités	L'activité s'est déroulée au Sénégal seulement, en format hybride : les candidats se rassemblaient à un site offert par notre partenaire local et participaient aux entrevues en ligne avec les entreprises québécoises.

RP69. Au sujet de la mise en œuvre de la nouvelle Stratégie d'action en matière d'immigration, de participation et d'inclusion 2016-2021 *Ensemble, nous sommes le Québec*, toute ventilation des budgets prévus pour l'année 2020-2021.

Des budgets ont été octroyés au Ministère jusqu'en 2019-2020. Il n'y a aucun budget de prévu pour l'année 2020-2021.

RP70. Les coûts de fonctionnement liés au portail informatique Mon projet Québec, et ce jusqu'à la fermeture complète du portail.

Les dépenses encourues pour les coûts de fonctionnement du portail informatique Mon Projet Québec pour la période du 1er avril 2020 au 28 février 2021 totalisent **1 767 272,99** $.

RP71. Les coûts de fonctionnement de la plateforme ARRIMA. De plus, fournir le nombre d'effectifs dédiés à l'opération de la plateforme ARRIMA.

Les dépenses encourues pour les coûts de fonctionnement de la plateforme ARRIMA pour la période du 1er avril 2020 au 28 février 2021 totalisent **1 856 039,13** $.

Il y a **14** ressources dédiées à l'opération de la plateforme ARRIMA. Cependant, selon certains travaux, l'effectif peut varier.

RP72. Nombre de rencontres auxquelles le ministre (ou un membre de son cabinet) a pris part avec ses homologues fédéraux concernant l'accélération de l'octroi de permis de travail pour les demandeurs d'asile par le gouvernement fédéral. Pour chaque rencontre, fournir le lieu et la date et le compte-rendu le cas échéant.

Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits budgétaires.

RP73. Nombre de rencontres auxquelles la ministre (ou un membre de son cabinet) a pris part avec ses homologues fédéraux concernant la réduction des délais avant l'obtention d'une réponse à une demande d'asile. Pour chaque rencontre, fournir le lieu, la date et les comptes-rendus le cas échéant.

Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits budgétaires.

RP74. Nombre de rencontres auxquelles la ministre (ou un membre de son cabinet) a pris part avec ses homologues fédéraux concernant la migration irrégulière. Pour chacune des rencontres, fournir le lieu, la date et les comptes-rendus le cas échéant.

Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits budgétaires.

RP75. Les coûts de remboursement de toute erreur informatique, liés à Mon Projet Québec, ventilés, depuis la création de ce portail et jusqu'à la fermeture du portail.

Il n'y a eu aucune erreur technique ni aucun coût 2020-2021.

RP76. Le nombre de problèmes techniques, informatiques ou autres, depuis la mise en place de la plateforme ARRIMA.

Depuis l'implantation du système ARRIMA, il n'y a eu aucun problème technique ayant causé un arrêt imprévu et complet de ce dernier. Donc, il n'y a aucun coût pour 2020-2021.

Le Ministère a procédé à des arrêts de services planifiés aux fins de maintenance de la plateforme Arrima. Lors des arrêts de services planifiés, un avis de non-disponibilité est publié sur le site Arrima et dans la salle d'attente.

RP77. Le nombre de CSQ émis par l'entremise de la plateforme ARRIMA, ventilé, notamment, en fonction d'un désir de s'installer en région; connaissance du français; par profession; niveau de scolarité; par sexe; par pays d'origine; toute autre ventilation pertinente.

En date du 28 février 2021, le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration a délivré 2 966 CSQ par l'entremise de la plateforme ARRIMA. Les tableaux suivants représentent la ventilation du nombre de CSQ délivrés en fonction des caractéristiques demandées. Les tableaux suivants présentent les CSQ délivrés depuis la mise en fonction de cette plateforme.

Tableau 1. Nombre de CSQ délivrés par l'entremise de la plateforme ARRIMA selon la région de destination déclarée dans la demande de sélection permanente, 2019-2021

Région de destination	Nombre de CSQ délivrés
Montréal, Laval, Montérégie	2 440
Autres	526
Total	**2 966**

Ces données comprennent les requérants principaux, les conjoints et enfants à charge.
Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Service de l'information de gestion, en date du 28 février 2021, extraction au 15 avril 2021.

Tableau 2. Nombre de CSQ délivrés par l'entremise de la plateforme ARRIMA selon la connaissance du français, 2019-2021

Niveau de français[1]	Compréhension orale	Expression orale	Compréhension écrite	Expression écrite
Débutant	23	21	6	4
Intermédiaire	261	152	97	103
Avancé	339	384	160	131
Manquant	1 742	1 808	2 102	2 127
Total	**2 365**	**2 365**	**2 365**	**2 365**

[1] La ventilation selon le niveau de français est disponible uniquement pour les requérants principaux et les conjoints, excluant les enfants à charge.
Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Service de l'information de gestion, en date du 28 février 2021, extraction au 31 mars 2021.

Tableau 3. Nombre de CSQ délivrés par l'entremise de la plateforme ARRIMA selon le niveau de compétence de l'emploi dans la Classification nationale des professions (CNP), 2019-2021

Niveau de compétence du CNP	Nombre de CSQ délivrés
Requérant principal[1]	**1 662**
10. Niveau 0 - Gestion	117
20. Niveau A - Postes professionnels	824
30. Niveau B - Postes techniques, paraprofessionnels et spécialisés	474
40. Niveau C - Postes intermédiaires	184
50. Niveau D - Postes élémentaires et manœuvres	44
80. Nouveaux travailleurs donc pas de CNP	11
90. Travailleurs non classés ailleurs	8
Personnes à charge	**1 304**
Total	**2 966**

[1] La ventilation selon le niveau de compétence de l'emploi dans la Classification nationale des professions est disponible uniquement pour les requérants principaux.
Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Service de l'information de gestion, en date du 28 février 2021, extraction au 15 avril 2021.

Tableau 4. Nombre de CSQ délivrés par l'entremise de la plateforme ARRIMA selon le sexe, 2019-2021

Sexe	Nombre de CSQ délivrés
Féminin	1 305
Masculin	1 661
Total*	**2 966**

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Service de l'information de gestion, en date du 28 février 2021, extraction au 15 avril 2021. , en date du 28 février 2021, extraction au 15 avril 2021.

Tableau 5. Nombre de CSQ délivrés par l'entremise de la plateforme ARRIMA selon le pays de naissance (10 principaux pays), 2019-2021

Pays de naissance	Nombre de CSQ délivrés
Inde	619
Chine	360
Iran	219
France	194
États-Unis	139
Corée du Sud	112
Brésil	96
Égypte	66
Pakistan	59
Philippines	54
Total	**2 966**

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Service de l'information de gestion, en date du 28 février 2021, extraction au 15 avril 2021.

RP78. Sommes versées au Québec en vertu de l'accord Canada-Québec par le gouvernement fédéral en 2020-2021. Fournir le bilan des sommes versés au Québec en vertu de l'Accord et fournir une ventilation des fonds par ministère et organisme. Fournir la prévision pour 2021-2022.

La compensation versée au Québec en vertu de l'*Accord Canada-Québec relatif à l'immigration et à l'admission temporaire des aubains* pour 2020-2021 est de 650,3 M$.

VENTILATION DES FONDS PAR MINISTÈRE ET ORGANISME

Pour 2020-2021, en date du 31 mars 2021, les budgets alloués dans les crédits du MIFI ont été de 491,0 M$, dont 165,7 M$ pour les autres ministères et se répartissent comme suit :

	2020-2021 (000 $)	**Total**
Immigration, Francisation et Intégration (MIFI)	325 297,5	**325 297,5**
Éducation et Enseignement supérieur (MEES)	78 530,0	
Travail, Emploi et Solidarité sociale (MTESS)	75 000,0	
Santé et Services sociaux (MSSS)	12 219,5	**165 749,5**
Total		**491 047,0**

Toutefois, il s'agit de budgets alloués au MIFI au début de l'exercice financier 2020-2021 auxquels peuvent s'additionner des crédits supplémentaires obtenus en cours d'année financière. Les autres ministères qui offrent des services d'intégration et de francisation dépensent à même leurs crédits d'autres montants pour des personnes immigrantes. Ainsi, chaque année, les dépenses réelles du Gouvernement du Québec sont supérieures aux budgets initiaux alloués. Les sommes obtenues dans le cadre de l'Accord Canada-Québec doivent donc être comparées aux dépenses réelles plutôt qu'aux budgets alloués.

RP79. La liste des programmes de francisation et intégration, dont tous les ministères et organismes du Québec bénéficiaire d'un transfert sont responsables, et la dépense relative (projets spécifiques détaillés) à chacun de ces programmes en fonction des montants transférés, en 2020-2021.

PROGRAMMES DE TRANSFERT

En 2020-2021, les dépenses pour chacun des programmes, au 28 février 2021, sont les suivantes :

PROGRAMMES	CRÉDITS*	DÉPENSES au 28 février 2021
Programme d'*Accompagnement et de soutien à l'intégration* (PASI) (Ancien : Programme *Réussir l'intégration* (PRINT))	61 033 300 $	32 725 594 $
Programme d'*Appui aux collectivités* (PAC) (Ancien : Programme *Mobilisation-Diversité* (PMD))	16 276 800 $	2 512 275 $
Programme *Soutien à la mission* (PSM)	5 284 900 $	2 516 743 $
Programme d'*Aide à la reconnaissance des compétences* (PARC) (Ancien : *Programme Reconnaissance des compétences et accès aux ordres professionnels*, ou PRACOP))	2 370 000 $	542 500 $
Programme d'aide financière pour l'intégration linguistique des immigrants (PAFILI)	69 739 200 $	52 893 796 $
Programme Interconnexion	2 800 000 $	400 000 $

*Crédits inscrits dans le Budget de dépenses initial 2020-2021 du Secrétariat du Conseil du trésor.

RP80. Concernant la session Objectif Intégration en 2020-2021 :
a) coût total;
b) nombre de participants total;
c) organismes qui ont donné le cours, nombre de sessions et nombre de participants pour chacun;
d) montant total des allocations de présence versées aux participants, en spécifiant la portion du montant qui se situe entre le 1er janvier 2020 et le 31 mars 2020.

Coût total

Les sessions *Objectif Intégration* sont offertes en vertu du *Programme d'accompagnement et de soutien à l'intégration*. Des ententes ont été conclues avec les organismes du 1er juillet 2020 au 30 juin 2023. Pour la première année (1er juillet 2020 au 30 juin 2021), des conventions d'aide financière ont été signées avec 49 organismes partenaires afin d'offrir *Objectif Intégration* pour un montant total de 1,6 M$. La dépense réalisée entre le 1er avril 2020 et le 28 février 2021 pour les sessions *Objectif Intégration* est de 1 255 396 $.

Nombre de participants total

Pour l'exercice financier allant du 1er avril 2020 au 28 février 2021, le nombre total de participations dans les organismes communautaires est de 1 977.

Tableau 1 : Nombre de sessions et le nombre total de personnes participantes par organisme pour les sessions *Objectif Intégration* du 1er avril 2020 au 28 février 2021

Nom de l'organisme	Nombre de personnes participantes	Nombres de sessions
ABL Accès Accueil Action Basses-Laurentides	15	3
Accompagnement des femmes immigrantes de l'Outaouais	10	2
Accueil aux immigrants de l'Est de Montréal	166	14
Accueil et intégration B.S.L. inc.	13	2
Alliance Carrière Travail	106	8
Alpha Bellechasse	26	2
AMINATE Accueil Multiethnique et Intégration de Nouveaux Arrivants à Terrebonne et Env.	16	2
Carrefour Jeunesse Emploi d'Abitibi-Est	9	2
Carrefour Jeunesse emploi d'Abitibi-Ouest	5	1
Carrefour Jeunesse Emploi de l'Outaouais	65	9
Carrefour jeunesse-emploi de Beauce-Sud	13	2
Centre Alpha Lira	19	2
Centre d'appui aux Communautés Immigrantes - CACI	465	48
Centre de formation Option-travail Ste-Foy	114	8
Centre d'intégration multi-services de l'Ouest de l'Île (C.I.M.O.I.)	68	10
Centre R.I.R.E. 2000	26	3
Centre social d'aide aux immigrants (CSAI)	55	6
Centre-Émersion (Manicouagan) inc.	23	2

Nom de l'organisme	Nombre de personnes participantes	Nombres de sessions
Clef pour l'intégration au travail des immigrants	87	14
Collectif des femmes immigrantes du Québec	273	31
Droit à l'emploi (D.E.)	16	3
Groupe Inclusia	18	2
Hirondelle, Services d'accueil et d'intégration des immigrants (L')	90	10
Intégration Compétences	24	2
La Mosaïque : Association interculturelle et d'accueil des immigrants inc.	11	1
Le Tremplin-Centre pour personnes immigrantes et leurs familles	13	1
Les Services de main-d'œuvre L'Appui inc.	5	1
L'Orienthèque, centre d'orientation et services d'intégration de la main-d'oeuvre	7	1
Maison Internationale de la Rive-Sud Inc.	29	2
Mouvement de la relève d'Amos-Région	4	1
Municipalité régionale de comté de La Matanie	14	1
Perspective Carrière	72	9
Réseaux emploi entrepreneurship	25	2
SAFIMA	7	1
Service Accès Travail de Portneuf	14	3
Service d'accueil des nouveaux arrivants (SANA) de Trois-Rivières	19	4
Service d'aide aux Néo-Canadiens (Sherbrooke) inc.	22	3
Solidarité ethnique régionale de la Yamaska	13	3
Nombre total :	**1 977**	**221**

Source : Service de l'information de gestion (SIG)/Intimm. En date du 14 avril 2021.

Les informations sur le montant total des allocations pour la période entre le 1er janvier 2020 et le 31 mars 2020 se trouvent dans le Cahier explicatif 2020-2021.

RP81. Concernant la mise en place de bureaux régionaux d'immigration, fournir le nombre d'employés assignés à chacun des bureaux, en précisant la région et en ventilant l'activité de l'employé (agent d'aide à l'intégration, adjoint administratif, etc.) Fournir également le nombre de personnes immigrantes ayant obtenu un suivi grâce à ces bureaux régionaux, en ventilant ce nombre par bureau. Finalement, fournir la liste des bureaux régionaux en fournissant notamment la région et l'adresse de chacun d'eux.

Le contexte de pandémie et la fermeture des frontières ont obligé le Ministère à revoir ses façons de faire et à adapter ses services pour les personnes immigrantes. Accompagnement Québec a poursuivi ses activités en offrant des services en ligne aux personnes immigrantes présentes sur le territoire. Le tableau présente le nombre d'employés par bureaux ainsi que le nombre de personnes immigrantes qui ont eu une entrevue d'évaluation des besoins dans le cadre d'Accompagnement Québec du 1er avril 2020 au 28 février 2021.

	DR Capitale-Nationale et Est du Québec											Nombre de nouveaux clients - parcours d'accompagnement personnalisé	
Région administrative	Antennes	Adresse	Personnel MIFI									Entrevue d'évaluation des besoins au Québec	Entrevue prédépart
			Cadre	Soutien administratif	Agent aide int.	Chef équipe (AAI)	Coordonnateur	Conseillers immigration régionale	Conseiller politiques et programmes	Conseillers pédagogiques			
Capitale-Nationale	Québec **(DR du MIFI)**	Bureau de La Cité 400, boulevard Jean-Lesage, hall ouest, bureau 40 Québec (Québec), G1K 8W1	1	1	2	1	1	5	1	2		159	3
	Baie-Saint-Paul	BSQ de Baie Saint-Paul 915, boul. Monseig.-De Laval, Baie-Saint-Paul			1							57	2
Chaudière - Appalaches	Lévis (CLE du Littoral)	1205, boulevard Guillaume-Couture, bureau 300 Lévis (Québec) G6W 0K9			1			1				22	0
	Saint-Georges de Beauce	11400, 1er Avenue Est, bureau 30 Saint-Georges (Québec) G5Y 5S4			1			1				53	1
	Sainte-Marie	1037, boulevard Vachon Nord, Sainte-Marie.			1							97	4
	Montmagny	116, rue St-Jean-Baptiste O., Montmagny			1			1				22	0
	Thetford Mines	693, rue Saint-Alphonse Nord			1							0	0
Bas-Saint-Laurent	Rimouski (DR)	DR du Bas-Saint-Laurent 287, rue Pierre-Saindon, bur. 103 Rimouski (Québec) G5L 9A7						1				s/o	s/o
	Rimouski (BSQ)	BSQ de Rimouski 337, rue Moreault, 1er étage Rimouski (Qc) G5L 1P4			1							10	0
	Rivière-du-Loup	Services Québec, 385A, rue Lafontaine Rivière-du-Loup (Québec), G5R 3B5			1			1				40	2
	Matane	Bureau de SQ de Matane 750, avenue du Phare Ouest, Matane			1							14	2
Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine	Carleton-sur-Mer	Bureau de SQ de Carleton-sur-Mer 314, boulevard Perron, Carleton-sur-Mer			1							23	7
	Gaspé (DR)	11, rue de la Cathédrale Gaspé (Québec), G4X 2V9						1				s/o	s/o
	Gaspé (CLE de La Côte-de-Gaspé)	96, montée de Sandy Beach, bureau 2.11 Gaspé (Québec) G4X 2V5			1							20	4

	DR Estrie, Mauricie et Centre-du-Québec										Nombre de nouveaux clients - parcours d'accompagnement personnalisé	
Région administrative	Antennes	Adresse	Personnel MIFI								Entrevue d'évaluation des besoins au Québec	Entrevue prédépart
			Cadre	Soutien administratif	Agent aide int	Chef équipe (AAI)	Coordonnateur	Conseillers immigration régionale	Conseiller politiques et programmes	Conseillers pédagogiques		
Estrie	Sherbrooke **(DR du MIFI)**	70, rue King Ouest, bureau 400 Sherbrooke (Québec), J1H 0G6	1	1	1	1		3		2	106	1
	Richmond	745, rue Gouin, bureau 204 Richmond (Québec), J0B 2H0			1						62	1
	East-Angus (antenne couverte à mi-temps)	120 rue angus Nord, East Angus, QC J0B 1R0			0,50						0	0
	Lac-Mégantic (antenne couverte à mi-temps)	Bureau SQ de Lac-Mégantic 5535, rue Papineau, Lac-Mégantic			0,50						9	0
	Magog	Bureau SQ de Magog 1700, rue Sherbrooke			1						39	4
Centre-du-Québec	Drummondville (DR)	Direction régionale du Centre-du-Québec 1680, boulevard St-Joseph, bureau RC 07, Drummondville (Qc) J2C 2G3						2			s/o	s/o
	Drummondville (CLE)	270, rue Lindsay, RC Drummondville (Qc) J2B 1G3			1						78	3
	Victoriaville	62, rue Saint-Jean-Baptiste, RC Victoriaville (Québec) G6P 4E3			1			1			75	4
	Bécancour	Bureau SQ de Bécancour 1300, boulevard de Port-Royal, Bécancour			1						20	0
Mauricie	Trois-Rivières	225, rue des Forges, 3e étage, Trois-Rivières (Qc) G9A 6N4			1		1	2			44	2
	La Tuque	Bureau SQ de La Tuque 655, rue Desbiens			1						23	3
	Shawinigan	212, 6e rue de la Pointe, bureau 1.17 Shawinigan (Québec), G9N 8M5			1			1			40	0

	DR Montérégie										Nombre de nouveaux clients - parcours d'accompagnement personnalisé	
			Personnel MIFI									
Région administrative	Antennes	Adresse	Cadre	Soutien administratif	Agent aide int	Chef équipe (AAI)	Coordonnateur	Conseillers immigration régionale	Conseiller politiques et programmes	Conseillers pédagogiques	Entrevue d'évaluation des besoins au Québec	Entrevue prédépart
Montérégie	Beloeil **(DR du MIFI)**	515, boulevard Sir-Wilfrid-Laurier, bureau 201 Beloeil (Québec) J3G 6R7	1	1		1	1	2		1	0	0
	Brossard	1, place du Commerce, bureau 200, Brossard (Qc) J4W 2Z7			1						42	1
	Longueuil	2877, chemin de Chambly, bureau 40 Longueuil (Québec) J4L 1M8			2						94	4
	Châteauguay	126, rue St-Pierre, Saint-Constant			1						17	2
	Saint-Constant	126, rue St-Pierre, Saint-Constant			1						8	0
	Saint-Hyacinthe	Bureau SQ de Saint-Hyacinthe 3100, boulevard Laframboise, Saint-Hyacinthe			1			1			55	14
	Sorel-Tracy	375, boulevard Fiset, Sorel			1						16	9
	Salaberry-de-Valleyfield	63, rue Champlain, Salaberry-de-Valleyfield						1			s/o	s/o
	Vaudreuil-Dorion	430, boulevard Harwood, Vaudreuil-Dorion			1						21	2
	St-Jean-sur-Richelieu	315, rue Macdonald, bureau 128 Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec), J3B 8I3						1			s/o	s/o
	Granby	77, rue Principale, RC, bureau 02 Granby (Québec), J2G 9B3			1						39	6

	DR Montréal										Nombre de nouveaux clients - parcours d'accompagnement personnalisé	
			Personnel MIFI									
Région administrative	Antennes	Adresse	Cadre	Soutien administratif	Agent aide int	Chef équipe (AAI)	Coordonnateur	Conseillers immigration régionale	Conseiller politiques et programmes	Conseillers pédagogiques	Entrevue d'évaluation des besoins au Québec	Entrevue prédépart
Montréal	Direction régionale de Montréal **(DR dans les bureaux du MIFI)**	Place Dupuis ,800 boul de Maisonneuve Est	2	2			1	11			s/o	s/o
	Bureau de Services Québec du nord-ouest de Montréal	10520, boulevard de l'Acadie Montréal (Québec) H4N 1L9			4	1					412	1
	Bureau de Services Québec du centre-ville de Montréal	1260, rue Sainte-Catherine Est, 3e étage Montréal (Québec) H2L 2H2			4	1					546	8
	Bureau de Services Québec du centre-ouest de Montréal	6900, boulevard Décarie, bureau 3700 Côte-Saint-Luc (Québec) H3X 2T8			5						531	9
	Bureau de Services Québec du nord-est de Montréal	8257, boulevard Langelier Saint-Léonard (Québec) H1P 2B7			5						373	1
	Pointe-Claire	1000, boulevard Saint-Jean, 4e étage Pointe-Claire (Québec) H9R 5Y8						1			s/o	s/o

	DR Laval, Laurentides, Lanaudière										Nombre de nouveaux clients - parcours d'accompagnement personnalisé	
Région administrative	Antennes	Adresse	Personnel MIFI								Entrevue d'évaluation des besoins au Québec	Entrevue prédépart
			Cadre	Soutien administratif	Agent aide int	Chef équipe (AAI)	Coordonnateur	Conseillers immigration régionale	Conseiller politiques et programmes	Conseillers pédagogiques		
Laurentides	Saint-Eustache **(DR du MIFI)**	Bureau de Services Québec de Saint-Eustache 367, boulevard Arthur-Sauvé, bureau 247 Saint-Eustache (Québec) J7P 2B1	1	1			1	1			s/o	s/o
	Saint-Jérôme	275, rue Latour, RC, bureau 02 Saint-Jérôme (Québec), J7Z 0J7			1			1			25	0
	Sainte-Thérèse	100, boulevard Ducharme, Sainte-Thérèse			1						59	1
	Sainte-Agathe-des-Monts	Bureau de SQ de Sainte-Agathe-des-Monts 1, rue Raymond, Sainte-Agathe-des-Monts			1			1			4	1
	Mont-Laurier	585, rue Hébert, Mont-Laurier			1						12	8
Laval	Laval (Daniel-Johnson)	SQc Chomedey -Sainte-Dorothée 1438, boulevard Daniel-Johnson, Laval (Qc) H7V 4B5			2	1		2		1	73	2
Lanaudière	Joliette	409, rue Notre-Dame Joliette (Québec), J6E 3H5			1			1			2	0
	Repentigny	Bureau SQ de Repentigny 155, rue Notre-Dame, Repentigny			1			1			22	3
	Terrebonne	1590, chemin Gascon, Terrebonne (Qc) J6X 3A2			1			1			28	1

	DR Nord et Ouest du Québec											Nombre de nouveaux clients - parcours d'accompagnement personnalisé	
Région administrative	Antennes	Adresse	Personnel MIFI									Entrevue d'évaluation des besoins au Québec	Entrevue prédépart
			Cadre	Soutien administratif	Agent aide int	Chef équipe (AAI)	Coordonnateur	Conseillers immigration régionale	Conseiller politiques et programmes	Conseillers pédagogiques			
Outaouais	Gatineau (CLE de Hull) **DR du MIFI**	170, rue de l'Hôtel-de-Ville, 9e étage, Jos-Montferrand, Gatineau (Québec) J8X 4C2	1	1	1			3		1		89	1
	Gatineau (CLE de Gatineau)	456, Boulevard de l'Hôpital, bureau 300, Gatineau (QC), J8T 3F1				1						0	0
	Maniwaki	Bureau SQ de Maniwaki 100, rue Principale Sud, Maniwaki			1							24	3
Abitibi - Témiscamingue	Rouyn-Noranda (DR)	180, boulevard Rideau, RC, bur. 01 Rouyn-Noranda (Québec) J9X 1N9					1	2				s/o	s/o
	Rouyn-Noranda (BSQ)	189, avenue Murdoch, 1er étage Rouyn-Noranda (Québec), J9X 1E3			1							45	2
	La Sarre	Bureau SQ de La Sarre, 655, 2e rue Est			1							23	2
	Amos	262, 1re Avenue Est, Amos (Qc) J9T 1H3			1							0	0
	Ville-Marie	1B, rue Notre-Dame Nord, Ville-Marie			1							5	1
	Val d'Or	186, avenue Perrault Val-d'Or (Québec), J9P 2H5			1			1				11	0
Saguenay - Lac-Saint-Jean	Saguenay (DR)	210, des Oblats Ouest Saguenay (Québec), G7J 2B1						1				s/o	s/o
	Saguenay (Chicoutimi)	Bureau SQ de Chicoutimi, 237, rue Riverin Chicoutimi (Québec) G7H 7W7			1							25	8
	Saguenay (Jonquière)	Bureau de SQ de Jonquière 3885, boulevard Harvey, Saguenay			1							0	0
	Roberval (antenne couverte à mi-temps)	755, boulevard Saint-Joseph, 1er étage, bureau 2.13-A, Roberval (Québec) G8H 2L4			0,50			1				0	0
	Dolbeau-Mistassini (antenne couverte à mi-temps)	1500, rue des Érables Dolbeau-Mistassini (Québec) G8L 2W7			0,50							17	1
	Alma	725, rue Harvey Ouest, Alma			1							16	2
Côte-Nord	Sept-Îles	456, rue Arnaud, bureau RC-11 Sept-Îles (Québec), G4R 3B1			1							8	5
	Baie-Comeau	625, boulevard Laflèche Baie-Comeau			1			1				12	7
Nord-du-Québec	Chibougamau (DR)	129, rue des Forces-Armées Chibougamau (Québec), G8P 3A1						1				s/o	s/o
	Chibougamau (BSQ) (antenne couverte à mi-temps)	333, 3e Rue Chibougamau (Québec), G8P 1N4			0,50							0	0
	Lebel-sur-Quévillon (antenne couverte à mi-temps)	107, rue Principale Sud, C.P. 1779 Lebel-sur-Quévillon (Qc) J0Y 1X0			0,50							0	0

RP82. Concernant l'attestation d'apprentissage des valeurs démocratiques et des valeurs québécoises exprimées par la Charte des droits et libertés de la personne, fournir :
a) le nombre de personnes s'étant soumises à l'examen;
b) le pourcentage de réussite;
c) le nombre de personnes ayant obtenu une attestation, en ventilant par programme d'immigration (investisseur, PRTQ, etc.);
d) les coûts totaux de mise en place du test;
e) les coûts totaux d'administration du test;
f) le nombre de ressources humaines nécessaires à sa mise en place (ETC);
le nombre de ressources humaines nécessaires à son administration.

Depuis le 1er janvier 2020, toute personne présentant une demande de sélection permanente dans l'un des cinq programmes d'immigration économique doit attester son apprentissage des valeurs démocratiques et des valeurs québécoises exprimées par la Charte des droits et libertés de la personne pour satisfaire aux conditions de sélection.

Cette attestation doit être obtenue par les requérants principaux ainsi que par les membres de leur famille qui les accompagnent. Plus précisément, leur épouse ou leur époux, leur conjointe ou leur conjoint (de plus de 16 ans) ainsi que leurs enfants à charge de 18 ans et plus doivent attester de leur apprentissage des valeurs démocratiques et des valeurs québécoises.

Du 1er avril 2020 au 28 février 2021, 16 685 personnes ont fait l'évaluation en ligne, 16 667 (soit 99,89 %) l'ont réussie et 18 personnes ont échoué à leur première tentative. Le tableau ci-après présente la répartition des personnes ayant obtenu une attestation par programme d'immigration :

Programme d'immigration	Nombre de personnes ayant obtenu une attestation
Programme de l'expérience québécoise (PEQ)	14 864
Programme régulier des travailleurs québécois (PRTQ)	1 612
Programme des investisseurs	5
Programme des gens d'affaires (entrepreneurs)	59
Programme des travailleurs autonomes	127
TOTAL	**16 667**

En 2019-2020, les coûts des travaux qui ont mené à l'évaluation en ligne et son développement technologique se chiffrent à 508 034 $. 10 ETC ont été nécessaires pour sa mise en place entre juin 2019 et mars 2020.

Les coûts récurrents annuels sont de 473 072,19 $ pour l'exploitation, l'évolution et le soutien technique de l'évaluation en ligne.

L'administration de l'évaluation, incluant le développement et le maintien de la solution en ligne, est assuré au moyen des ressources en place au ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (2,37 ETC).

RP83. Fournir tout analyse, document ou note réalisés au sujet de la performance du programme de l'expérience québécoise. Fournir les coûts liés à ces analyses, notes ou documents, en fournissant également les ressources humaines nécessaires à leur réalisation (ETC). Finalement, fournir la date des demandes d'analyses, notes ou documents, ainsi que la date de livraison de celles-ci.

Le Ministère a produit un *Document de Consultation sur le Programme de l'expérience québécoise* qui rend compte de la performance du Programme. Le document a été rendu accessible en ligne en date du 14 février 2020 :

http://www.mifi.gouv.qc.ca/publications/fr/dossiers/DOC_consultation.pdf

Deux analyses d'impact réglementaire concernant le Programme de l'expérience québécoise ont également été produites. La première a été réalisée en date du 30 novembre 2019 et la deuxième en date du 22 juillet 2020. Celles-ci sont disponibles en ligne sur le site Web du Ministère :

http://www.mifi.gouv.qc.ca/publications/fr/ministere/acces-information/AIR_RIQ_30-11-2019.pdf

http://www.mifi.gouv.qc.ca/publications/fr/peq/AIR_Reglement_PEQ.pdf

Aucun coût n'est lié à la réalisation des analyses. Quant aux ressources humaines nécessaires à leur réalisation, le Ministère ne compile pas ce type de données, les tâches s'inscrivant dans le travail normal et quotidien des employés.

RP84. Dans le cadre du PEQ, fournir le taux de chômage des personnes ayant obtenu un CSQ grâce à ce programme, en spécifiant la catégorie et le type d'emplois. Spécifier également si la personne immigrante a profité du PEQ travailleur étranger ou celui pour les étudiants étrangers. Finalement, spécifier l'année d'obtention du CSQ et le cas échéant la résidence permanente.

Note : Nous ne disposons pas de données sur le marché du travail des personnes immigrantes par programme d'immigration.

RP85. Ventilation des montants accordés au Bureau d'intégration des nouveaux arrivants à Montréal (BINAM) au cours des trois dernières années, ainsi que les prévisions pour 2020-2021

Aucun montant n'a été accordé au Bureau d'intégration des nouveaux arrivants à Montréal (BINAM).

RP86. Tout note, document ou compte-rendu d'enquête qui fait état des enquêtes menées par le MIFI sur des « allégations sérieuses » de fraude dans le programme de parrainage des réfugiés par des organismes reconnus, le nombre d'organisations visées, la valeur monétaire des fraudes alléguées, et les correctifs recommandés.

Le 28 octobre 2020, l'arrêté numéro 2020-004 a été publié dans la *Gazette officielle du Québec (n 44)* en rendant la décision de suspendre jusqu'au 1er novembre 2021 la réception des demandes d'engagement présentées par des organismes (toutes catégories confondues) dans le cadre du Programme des personnes réfugiées à l'étranger (parrainage collectif) en raison des préoccupations sérieuses concernant l'intégrité de certaines pratiques de personnes morales dans le cadre du Programme des personnes réfugiées à l'étranger.

Par ailleurs, le Ministère ne commente pas les enquêtes pour ne pas nuire à leur bon déroulement.

RP87. Tout note, document ou projet d'arrêté ministériel concernant la levée de la suspension du programme de parrainage des réfugiés par des organismes reconnus, décrétée en octobre dernier, et les démarches à entreprendre pour respecter les cibles du plan pluriannuel en matière d'accueil de réfugiés parrainés compte tenu de l'impact du moratoire.

Dans l'arrêté ministériel publié le 28 octobre 2020 dans la Gazette officielle du Québec, le Ministère a pris une décision concernant la gestion des demandes d'engagement dans le cadre du Programme des personnes réfugiées à l'étranger (parrainage collectif) qui prévoit que la réception des demandes d'engagement présentées par des organismes (toutes catégories confondues) est suspendue jusqu'au 1er novembre 2021. La levée de la suspension de la réception des demandes d'engagement présentées par des personnes morales dans le cadre du Programme des personnes réfugiées à l'étranger (parrainage collectif) n'est pas encore déterminée.

Malgré la suspension de la réception des demandes d'engagement présentées par des organismes (toutes catégories confondues) jusqu'au 1er novembre 2021, l'admission des personnes, ayant une demande de résidence permanente en attente de traitement au gouvernement fédéral ou à l'admission à destination du Québec dans cette catégorie, se poursuit. Au 3 février 2021, ce nombre s'élevait à environ 4 700 personnes.

Toutefois, l'admission de personnes provenant de l'extérieur du Québec est particulièrement affectée par les restrictions de voyage et les difficultés à réaliser certaines démarches dans le cadre du traitement des demandes de résidence permanente. Ce qui est le cas pour les réfugiés parrainés. Au cours des deux premiers mois de l'année 2021, 113 réfugiés parrainés ont été admis.

Le MIFI travaille en collaboration avec le ministère d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) afin de faciliter le traitement des demandes de résidence permanente.

RP88. Le nombre de documents transmis par des candidats aux différents programmes d'immigration qui ont été déclarés perdus par le personnel du MIFI avant d'être numérisés et versés dans ARRIMA.

Le Ministère n'a perdu aucun document de cette nature. Les ressortissants étrangers demandeurs déposent eux-mêmes les documents dans ARRIMA en les y téléversant.

RP89. Concernant l'accès à l'information :
a) Nombre d'effectifs supplémentaires affectés au traitement des demandes d'accès à l'information en 2020-2021.
b) Nombre de demandes d'accès à l'information reçues en 2020-2021.
c) Nombre de demandes d'accès répondues dans le délai prescrit par la Loi en 2020-2021.

La réponse à cette question se trouve à la question RG123.

RP90. Le financement en francisation du MIFI, par programme, ventilé par année, pour les 5 dernières années ainsi que les prévisions pour 2021-2022.

Programme d'intégration linguistique pour les immigrants (PILI)

Ce programme vise à soutenir la **personne immigrante** dans sa démarche d'apprentissage du français, langue d'intégration et de cohésion sociale, afin qu'elle puisse s'intégrer à la société québécoise francophone. Les activités d'enseignement et de soutien à la francisation permettent aux élèves de développer leurs compétences langagières et leur offrent l'occasion d'utiliser le français dans des contextes variés et authentiques.

	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021[1]
Financement (budget) :	52 874 600 $	56 070 800 $	56 087 200 $	100 530 000	102 225 300 $

1-en 2020-2021, le PILI inclut 4,7 M$ pour les autres mesures de francisation (2,7 M$ pour la bonification des activités de francisation à l'extérieur des classes et 2,0 M$ pour des subventions hors normes visant à soutenir l'innovation en francisation)

Programme d'aide financière pour l'intégration linguistique des immigrants (PAFILI)

Ce programme vise à accorder une aide financière individuelle aux personnes immigrantes qui suivent un cours de français.

	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Financement (budget) :	17 250 000 $	28 250 000 $	38 145 000 $	69 739 200 $	69 739 200 $

RP91. Liste des rapports et études faits en 2020-2021 portant sur le rapatriement des pouvoirs en immigration.

Le Ministère n’a pas réalisé de rapport ou étude en 2020-2021 portant sur le rapatriement des pouvoirs en immigration.

RP92. Listes des rapports et études faits en 2020-2021 portant sur la régionalisation de l'immigration.

- Migrations interrégionales au Québec de 2011 à 2016
- Population immigrée au Québec en 2016 : caractéristiques dans les régions
- Population immigrée au Québec en 2016 : caractéristiques dans les RMR

RP93. Le nombre de Certification de sélection du Québec (CSQ) et de Certificat d'acceptation du Québec (CAQ) qui ont été délivrés, ventilé par année, durant les 5 dernières années et les prévisions pour 2020-2021.

La réponse à cette question se trouve à la fiche RP18.

RP94. Dans le cadre du Programme de parrainage collectif :
Tableau détaillé/bilan détaillé de toutes les opérations effectuées, travaux effectués, des mesures mises en place dans le cadre du programme, le nombre de dossiers traités, le nombre de dossiers rejetés, le nombre de dossiers en attente, le délai moyen d'attente. Ajouter les prévisions pour 2020-2021.

Un nouveau mécanisme de réception des demandes d'engagement pour les groupes de 2 à 5 personnes physiques dans le cadre du Programme des personnes réfugiées à l'étranger (parrainage collectif) a été mis en place pour la période de réception des demandes 2020-2021 qui se déroule du 6 avril au 5 mai 2021.

Ce mécanisme permet la transmission des demandes via la plateforme Arrima et prévoit, si plus de 750 demandes admissibles sont transmises, un tirage au sort des demandes d'engagement, en présence de témoins et d'un vérificateur externe.

En réponse aux préoccupations sérieuses concernant l'intégrité de certaines pratiques de personnes morales dans le cadre du Programme des personnes réfugiées à l'étranger (parrainage collectif), la réception des demandes d'engagement de personnes morales est suspendue du 1er novembre 2020 au 1er novembre 2021. La totalité des 750 demandes d'engagement à recevoir, prévu à l'Arrêté ministériel 2020-004, est consacrée aux groupes de 2 à 5 personnes physiques.

La période de réception des demandes d'engagement 2019-2020 s'est déroulée du 20 janvier au 5 juin 2020.

Tableau 1 - État de traitement des demandes de parrainage collectif reçues lors de la période de réception 2019-2020 au 28 février 2021*

	Nb demandes acceptées	**Nb demandes refusées**	**Nb demandes rejetées**	**Nb demandes en cours d'examen**	**Nb total demandes reçues**
Groupe de 2 à 5 personnes physiques	67	2	0	31	100
Personnes morales	135	0	0	422	557
Total	202	2	0	453	657

* Données au 28 février 2021, Source : Direction de l'immigration familiale et humanitaire

Des 657 demandes reçues pour la période de réception 2019-2020, 202 ont été acceptées, 2 ont été refusées, et 453 sont en cours d'examen ou en attente de documents manquants en date du 28 février 2021.

Considérant le contexte pandémique et certaines vérifications en cours liées aux questions d'intégrité mentionnées précédemment, les délais de traitement pour ces dossiers se sont allongés. Également, ces délais varient en fonction de la demande présentée par les personnes qui souscrivent un engagement. Il est plus rapide lorsqu'elles présentent des demandes complètes. Dans le cas contraire, l'occasion leur est donnée de compléter leur demande, ce qui génère un délai additionnel dans l'attente des réponses des personnes visant à compléter leurs demandes.

RP95. Dans le cadre du programme Arrima :
Tableau détaillé/bilan détaillé de toutes les opérations effectuées, travaux effectués, des mesures mises en place dans le cadre du programme, le nombre de dossiers traités, le nombre de dossiers rejetés, le nombre de dossiers en attente, le délai moyen d'attente. Ajouter les prévisions pour 2020-2021.

Depuis la mise en ligne de la plateforme ARRIMA, plusieurs services d'immigration et d'intégration ont été développés, autant pour les ressortissants étrangers que pour les entreprises québécoises.

Le tableau suivant présente les services mis en place en 2020-2021 sur cette plateforme :

Date de mise en ligne	Programmes ou services visés
27 mai 2020	**Programme des étudiants étrangers (PÉÉ)** Mise en ligne d'une solution permettant de transmettre par voie électronique sécurisée les documents de preuve en appui à la demande du ressortissant étranger désirant venir au Québec pour effectuer ses études.
12 juin 2020	**Accompagnement Québec** Mise en ligne des fonctionnalités permettant au personnel du MIFI d'accompagner les personnes immigrantes et élaborer un plan d'actions individualisé.
5 novembre 2020	**Portail Employeurs libre-service** Mise en ligne du Portail Employeurs pour permettre le référencement entre les entreprises du Québec et les ressortissants étrangers au Québec ou à l'international afin de répondre aux besoins de main-d'œuvre des entreprises. Les entreprises peuvent effectuer des recherches dans le bassin des ressortissants étrangers ayant déclaré leur intérêt à immigrer au Québec et initier le processus de recrutement des ressortissants étrangers présents au Québec et à l'international.
12 janvier 2021	**Programme de l'expérience québécoise (PEQ)** Mise en ligne d'une solution permettant de compléter et transmettre une demande complète de sélection permanente, incluant la transmission des documents de preuve et le paiement en ligne des droits exigibles. La solution permet également au personnel du MIFI de recevoir et assigner les dossiers, d'effectuer la recevabilité et le traitement des demandes et de faire le suivi de la facturation.
24 mars 2021	**Programme pilote des travailleurs de la transformation alimentaire** Mise en ligne d'une solution permettant de compléter et soumettre une demande d'immigration complète dans le cadre du nouveau Programme pilote des travailleurs de la transformation alimentaire, incluant les documents de preuve et le paiement en ligne des droits exigibles. La solution permet également au personnel du MIFI de valider la recevabilité et de traiter et gérer les demandes.

28 mars 2021	**Accompagnement Québec** Mise en ligne d'une solution permettant à la personne immigrante de : • Avoir de l'information pertinente en fonction de ses besoins dans les cinq domaines suivants de l'intégration : l'installation, l'emploi, la vie collective, la francisation et les démarches d'immigration. • Effectuer une demande d'accompagnement, de rencontrer un agent d'aide à l'intégration et de suivre son plan d'actions. La solution permet aussi aux agents d'aide à l'intégration du MIFI de traiter les demandes d'accompagnement, d'évaluer les besoins des personnes immigrantes, d'élaborer des plans d'actions individualisés et d'en assurer le suivi notamment par des rendez-vous et des notifications.
31 mars 2021	**Programme pilote des préposés aux bénéficiaires** Mise en ligne d'une solution permettant de compléter et soumettre une demande d'immigration complète dans le cadre du nouveau Programme pilote des préposés aux bénéficiaires, incluant les documents de preuve et le paiement en ligne des droits exigibles. La solution permet également au personnel du MIFI de valider la recevabilité et de traiter et gérer les demandes.

Nombre de demandes de sélection permanente traitées, rejetées, en attente dans le cadre du Programme régulier des travailleurs qualifiés

Pour l'exercice financier 2020-2021, en date du 28 février 2021, 2 048 dossiers ont été finalisés dont 184 ont été refusés et 80 ont été rejetés. 517 dossiers étaient en attente de traitement.

Délai moyen d'attente des demandes présentées dans le cadre du Programme régulier des travailleurs qualifiés

Du 1er avril 2020 au 28 février 2021, les demandes de Certificat de sélection du Québec (CSQ) présentées dans le cadre du Programme régulier des travailleurs qualifiés ont été traitées dans un délai moyen de 177 jours de calendrier.

RP96. Le nombre de travailleurs temporaires durant les 10 dernières années, par année et par région administrative.

La réponse à cette question se trouve à la RP20.

RP97. Le nombre de permis octroyé à des travailleurs étrangers temporaires ventilé par année, pour les 10 dernières années, et l'entreprise à laquelle ils sont liés.

Pour l'année 2020, la réponse à cette question se trouve à la fiche RP20.

L'information concernant les entreprises auxquelles sont liées les permis relève de la compétence du gouvernement fédéral.

RP98. Le nombre de travailleurs étrangers temporaires ayant été admis au PEQ, par année, par région, pour les 5 dernières années.

Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration ne dispose pas de ces données. Les données d'admission ne sont pas ventilées selon le programme de sélection.

RP99. Le nombre de cas de maltraitance et le nombre de plainte déposés par des travailleurs étrangers temporaires, par année, par région, pour les 5 dernières années.

1er mars 2017 au 31 mars 2017*	Aucune
1er avril 2017 au 31 mars 2018	Aucune
1er avril 2018 au 31 mars 2019	Aucune
1er avril 2019 au 31 mars 2020	Aucune
1er avril 2020 au 31 mars 2021	Aucune

Les données portent sur les requêtes traitées par l'équipe de gestion des plaintes.

* Étant donné les règles du calendrier de conservation des données, les données avant le 28 février 2017 ne sont plus actives et donc, ne sont pas disponibles dans la base de données actuelle.

RP100. Dans le cadre du Programme de l'expérience québécoise (PEQ) :
Tableau détaillé/bilan détaillé de toutes les opérations effectuées, travaux effectués, des mesures mises en place dans le cadre du programme, le nombre de dossiers traité, le nombre de dossier rejeté, le nombre de dossiers en attente, le délai moyen d'attente. Ajouter les prévisions pour 2020-2021.

Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) a procédé à des consultations au début de l'année 2020 sur le projet de réforme du Programme de l'expérience québécoise (PEQ). Dans un premier temps, des représentants de différents ministères ont été rencontrés. Dans un deuxième temps, des échanges se sont tenus avec des représentants de différents milieux économiques, de l'éducation et de la jeunesse, individuellement et en sous-groupes. De plus, un appel public à mémoires a été lancé.

Les nouvelles conditions de sélection du PEQ sont entrées en vigueur le 22 juillet 2020. Ces modifications visent à assurer une meilleure intégration à long terme des personnes sélectionnées au marché du travail et à la société québécoise et une meilleure réponse aux besoins de main-d'œuvre des employeurs du Québec.

De plus, depuis le 26 janvier 2021, les candidats au PEQ doivent présenter leur demande dans le portail Arrima. Cette solution électronique facilite la soumission des documents par les candidats, puisqu'ils peuvent transmettre leurs documents électroniquement et faire le paiement des droits exigibles en tout temps, évitant ainsi des délais et frais postaux. Avec cette mesure, le Ministère souhaite faciliter les démarches pour les personnes candidates à l'immigration et améliorer leur expérience-client.

Tableau 1. Nombre de dossiers finalisés PEQ, ventilé par mois, de 2020 à 2021

PEQ dossiers finalisés	2020	2021
Janvier	1 552	1 359
Février	934	1 283
Mars	359	
Avril	795	
Mai	780	
Juin	153	
Juillet	830	
Août	1 176	
Septembre	1 572	
Octobre	1 806	
Novembre	869	
Décembre	480	
Total	**11 306**	**2 642**

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, tableau croisé dynamique de la Direction de l'information de gestion, données au 28 février 2021.

Tableau 2. Nombre de dossiers rejetés PEQ, ventilé par mois, de 2020 à 2021

PEQ dossiers rejetés	2020	2021
Janvier	x	x
Février	17	x
Mars	x	
Avril	x	
Mai	6	
Juin	x	
Juillet	17	

Août	11	
Septembre	11	
Octobre	8	
Novembre	10	
Décembre	9	
Total	**95**	**16**

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, tableau croisé dynamique de la Direction de l'information de gestion, données au 28 février 2021.

Pour des raisons de protection des renseignements personnels, certaines cellules ont été supprimées et remplacées par le symbole « x », car le nombre est inférieur à cinq ou pour assurer la confidentialité.

Tableau 3. Nombre de dossiers refusés PEQ, ventilé par mois, de 2020 à 2021

PEQ dossiers refusés	**2020**	**2021**
Janvier	28	25
Février	9	11
Mars	x	
Avril	x	
Mai	9	
Juin	x	
Juillet	16	
Août	19	
Septembre	17	
Octobre	26	
Novembre	31	
Décembre	7	
Total	**168**	**36**

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, tableau croisé dynamique de la Direction de l'information de gestion, données au 28 février 2021.

Pour des raisons de protection des renseignements personnels, certaines cellules ont été supprimées et remplacées par le symbole « x », car le nombre est inférieur à cinq ou pour assurer la confidentialité.

Inventaires

En date du 28 février 2021, un total de 6 631 dossiers se trouve en inventaire au MIFI. Parmi ce nombre, 2 895 dossiers sont en traitement alors que 3 736 dossiers sont en attente de documents de la part de la clientèle.

Délais de traitement

Dans le contexte d'une augmentation importante des demandes présentées au PEQ et afin d'arrimer les délais de traitement entre le PEQ et le Programme régulier des travailleurs qualifiés, le délai de traitement au PEQ a été porté à 6 mois. Il s'agit du même délai de traitement auquel s'engage le gouvernement fédéral dans Entrée express.

Du 1er avril au 28 février 2021, 94,1 % des demandes de certificat de sélection du Québec (CSQ) présentées dans le cadre du Programme de l'expérience québécoise ont été traitées dans le délai de 6 mois, pour un délai moyen de 110 jours calendrier.

Prévisions

Le MIFI ne fournit pas de prévisions.

RP101. Le nombre de demandeurs d'asile au Québec, ventilé par année, pour les 5 dernières années, par région.

Tableau 1. Nombre de demandeurs d'asile ayant fait une demande au Québec, ayant une adresse au Québec et détenant un permis de travail au 31 décembre 2020, par région

Région administrative	2020 n	2020 (%)
Montréal	15 190	70,5
Montérégie	1 895	8,8
Laval	970	4,5
Lanaudière	220	1,0
Estrie	210	1,0
Outaouais	135	0,6
Laurentides	130	0,6
Centre-du-Québec	90	0,4
Mauricie	80	0,4
Capitale-Nationale	65	0,3
Chaudière-Appalaches	65	0,3
Bas-Saint-Laurent	5	0,0
Saguenay–Lac-Saint-Jean	5	0,0
Abitibi-Témiscamingue	5	0,0
Côte-Nord	x	x
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	x	x
Nord-du-Québec	x	x
La destination du permis de travail est à l'extérieur du Québec	245	1,1
Destination du permis de travail non déclarée	2 230	10,3
Total	**21 550**	**100,00**

Les données représentent des estimations préliminaires et pourraient être modifiées.

Pour des raisons de confidentialité, tous les chiffres ont été arrondis au multiple de 5 le plus proche. Pour des raisons de protection des renseignements personnels, certaines cellules ont été supprimées et remplacées par le symbole x.

Source: IRCC, CDO, demandeurs d'asile, 31 janvier 2021
Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Service de la recherche, de la statistique et de la veille.

RP102. Le nombre d'étudiants étrangers ayant été admis au PEQ, par région, ventilé par année, pour les 5 dernières années et les prévisions pour 2021-2022.

Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration ne dispose pas de ces données. Les données d'admission ne sont pas ventilées selon le programme de sélection.

RP103. Le nombre de réfugiés et leur lieu de résidence, par région, ventilé par année, pour les 5 dernières années et les prévisions pour 2021-2022.

Les données sur la présence, en janvier 2021[1], des réfugiés et personnes en situation semblable admis au Québec entre 2010 et 2019 permettent d'établir la répartition suivante par région administrative de résidence :

Tableau 1. Nombre de réfugiés et personnes en situation semblable admis au Québec entre 2010 et 2019, selon le lieu de résidence en janvier 2021, par région administrative

	n	%
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine	155	0,2
Saguenay—Lac-Saint-Jean	30	0,0
Capitale-Nationale	3 453	5,3
Mauricie	719	1,1
Estrie	3 031	4,6
Montréal	23 912	36,4
Outaouais	2 342	3,6
Abitibi-Témiscamingue	22	0,0
Côte-Nord	13	0,0
Nord-du-Québec	13	0,0
Chaudière-Appalaches	169	0,3
Laval	8 669	13,2
Lanaudière	1 480	2,3
Laurentides	1 201	1,8
Montérégie	6 827	10,4
Centre-du-Québec	1 089	1,7
Non déterminé	9 275	14,1
Non présents	3 274	5,0
Total	**65 674**	**100,0**

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Service de la recherche, de la statistique et de la veille, Banque de données sur la présence.

[1] Dans la méthodologie retenue par le MIFI, le taux de présence est calculé chaque année au mois de janvier pour une population admise au cours des 10 années précédentes disponibles. Les personnes admises en 2019 ne sont pas incluses dans le calcul, puisque les données d'admission pour cette année sont incomplètes en janvier 2020 et que la carte d'assurance maladie est habituellement émise quelques mois après l'admission des personnes immigrantes.

RP104. Dresser la liste des organismes communautaires qui reçoivent du financement du MIFI et le montant de ces subventions dans le cadre des programmes PRINT, PMD, PSM et PILI pour les 5 dernières années et les prévisions pour 2021-2022.

La réponse à cette question se trouve à RP45.

Les informations pour les années avant 2020-2021 se trouvent dans le Cahier explicatif des années antérieures.

RP105. Depuis son entrée en fonction, combien de rencontres le ministre de l'Immigration a-t-elle eues avec son homologue fédéral ou avec d'autres instances du gouvernement fédéral ? Veuillez fournir le lieu, la date et la thématique générale abordée lors de ces rencontres.

Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits budgétaires.

RP106. Fournir le plan d'action rédigé et actuellement utilisé à la suite des audits de la Vérificatrice générale de 2017 et les étapes réalisées du plan d'action.

Les tableaux en annexe présentent les actions en réponse aux audits de la Vérificatrice générale du Québec pour la francisation des personnes et l'intégration des personnes immigrantes. Les étapes réalisées sont indiquées pour chacune des actions.

PLAN D'ACTION POUR L'APPLICATION DES RECOMMANDATIONS DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL
Audit de performance : Francisation des personnes immigrantes

Recommandation 1		***Déterminer les modifications nécessaires et réaliser les démarches appropriées afin que l'offre en francisation et l'aide financière proposées par l'ensemble des intervenants soient complémentaires et efficaces***	
Parag	**Principales lacunes**	**Action**	**Suivi**
38 et 40	[…] l'ensemble des intervenants en matière de francisation ne dispose pas d'un système de données commun leur permettant d'arrimer l'évaluation des besoins, l'offre de service, le suivi de la clientèle et la reddition de comptes (38). Une meilleure concertation entre les divers intervenants gouvernementaux en matière de francisation permettrait de mieux répondre aux besoins de la clientèle et d'utiliser de manière plus efficiente les ressources gouvernementales (40).	Mettre en place un comité gouvernemental sous la responsabilité du MIDI réunissant les parties prenantes de la francisation des personnes immigrantes adultes au Québec pour en assurer la gouvernance (SPL, OQLF, MEES, MTESS, MIDI) afin que l'offre en francisation et l'aide financière proposées par l'ensemble des intervenants soient complémentaires et efficaces et tiennent compte des besoins de la clientèle sur l'ensemble du territoire.	Réalisé
		Concevoir et mettre en place la reddition de comptes gouvernementale en matière de francisation pour en améliorer la qualité et assurer l'amélioration en continu de l'offre de service (Référence : paragraphe 42)	En cours
		Mettre en place un système de données interopérables en concertation avec les partenaires gouvernementaux.	À venir
41	[…] il y a eu quelques tentatives de création d'un guichet unifié d'accès aux services de francisation, mais sans succès. […]	Réaliser l'étude de faisabilité en concertation avec les partenaires gouvernementaux	Réalisé
		Réaliser un dossier d'opportunité (étape préalable à la réalisation du dossier d'affaires)	Réalisé
		Réaliser un dossier de présentation stratégique / dossier d'affaires en fonction des coûts et de la portée des travaux entourant le guichet gouvernemental unifié d'accès aux services de francisation.	En cours
42	Le Plan économique du Québec de mars 2017 a rendu des sommes disponibles pour la réalisation d'une étude de faisabilité visant la mise en place d'un guichet gouvernemental unifié d'accès aux services de francisation.	Mettre en place la solution retenue pour le Guichet unifié en concertation avec les partenaires gouvernementaux et assurer un suivi post-implantation pour les cours à temps complet (Référence : paragraphe 38)	À venir
		Mettre en place la solution retenue pour le Guichet unifié en concertation avec les partenaires gouvernementaux et assurer un suivi post-implantation pour les cours à temps partiel (Référence : paragraphe 38)	À venir
46	Par ailleurs, une personne immigrante ayant des besoins en francisation et bénéficiant de l'aide sociale qui se présente à un bureau d'Emploi- Québec pourrait avoir droit à des prestations différentes de celles versées à une personne qui s'inscrit à un cours directement auprès du MIDI. […]	Réaliser une analyse comparative de l'aide financière offerte dans le cadre du Programme d'aide financière pour l'intégration linguistique des immigrants (PAFILI) et de l'aide offerte par d'autres programmes gouvernementaux (objectifs des programmes, critères d'admissibilité, modalités relatives à la détermination de l'aide financière, aux versements, etc.)	Réalisé
		Déterminer, sous la responsabilité du MIDI et de manière concertée avec le MTESS et le MEES, les modifications à apporter pour assurer une meilleure équité quant à l'aide financière offerte par les ministères.	Réalisé
		Mettre en œuvre les modifications au moment de l'implantation d'un guichet unifié d'accès aux services de francisation et à l'aide financière prévue dans les programmes gouvernementaux.	À venir
48 et 75	[…] le ministère n'a élaboré aucun programme- cadre pour les personnes immigrantes peu scolarisées ou peu alphabétisées. […] (48). Par ailleurs, la majorité des personnes immigrantes suivant des cours du programme adapté n'atteignent que les niveaux 3 et 4 de l'échelle québécoise. […] (75).	Recherche- action[1] sur : - les compétences, notamment langagières à développer pour faciliter l'intégration du marché de travail par les personnes peu scolarisées et peu alphabétisées - les approches à privilégier et les outils à utiliser pour ce profil d'apprenants	En cours
		Concevoir en collaboration avec le MEES un programme- cadre gouvernemental pour personnes peu scolarisées ou peu alphabétisées	En cours
		Concevoir les outils d'évaluation (positionnement ou de fin de cours) permettant de suivre les progrès de la clientèle	En cours
		Élaborer le matériel didactique basé sur les contenus du nouveau programme- cadre	En cours
		Développer une offre de services pour permettre l'atteinte des niveaux couverts par le programme- cadre élaboré pour les personnes peu scolarisées ou peu alphabétisées	À venir
		Mettre en œuvre le programme- cadre gouvernemental pour les personnes peu scolarisées ou peu alphabétisées	À venir
		Analyser la performance des élèves en fonction des niveaux des compétences langagières attendus dans le programme- cadre et la performance réelle des élèves.	À venir
		Ajuster et développer l'offre de service pour permettre l'atteinte du niveau de compétence langagière attendu dans le programme- cadre.	À venir

Le suivi est en date du 28 fevrier 2021.

[1] La recherche-action est un processus de recherche utilisé particulièrement en éducation pour développer des connaissances et des savoirs dans l'action afin de résoudre des problématiques et améliorer les pratiques des enseignants grâce à leurs expériences éclairées et nourries des savoirs théoriques en cours pour la francisation de personnes peu scolarisées ou peu alphabétisées.

Recommandation 2		*Effectuer le suivi individuel des personnes immigrantes ayant déclaré ne pas connaître le français et de celles qui se désistent de leurs cours de français.*	
Parag	Principales lacunes	Action	Suivi
55	[…] le MIDI ne réussit pas, par ses cours de Français, à joindre la majorité des immigrants adultes au Québec ayant déclaré ne pas connaître le français. […]	Concevoir, mettre en place et opérer un mécanisme individuel récurrent de relances pour documenter et analyser les motifs de non- participation de la clientèle potentielle non jointe de façon à apporter en continu des améliorations à l'offre de service gouvernementale.	En cours
		Suivre des cohortes de nouveaux arrivants parmi lesquelles, les adultes ayant déclaré ne pas connaître le français, seront contactés afin d'identifier les raisons qui expliquent leur non- participation aux cours de Français.	En cours
		Analyser des données recueillies et apporter des modifications à l'offre de service actuelle en francisation, aux modes de prestation ou à la promotion des services afin de favoriser la participation de cette clientèle aux services de francisation.	À venir
		Poursuivre, pour une quatrième année, la campagne Apprendre le français, c'est gratuit et c'est gagnant! afin de renforcer le message auprès des personnes immigrantes adultes en tenant compte de l'analyse des motifs de non- participation, de désistement, d'abandon et des caractéristiques des clientèles potentielles ayant déclaré ne pas connaître le français.	Réalisé
56	Dans un document de 2016 qui découle d'une analyse visant à améliorer ses processus, le MIDI a notamment recommandé de développer un système de suivi des caractéristiques des clientèles potentielles, c'est- à-dire des clientèles qui ne sont pas jointes par les services de francisation du ministère. À ce jour, rien n'a été instauré.	Se servir des données administratives pour déterminer les caractéristiques de la clientèle potentielle.	Réalisé
		Documenter et analyser les motifs de non- participation de cette clientèle potentielle afin d'apporter en continu des améliorations à l'offre de service gouvernementale.	En cours
		Analyser les données recueillies et apporter des modifications à l'offre de service actuelle en francisation, aux modes de prestation ou à la promotion des services afin de favoriser la participation de cette clientèle aux services de francisation.	À venir
59	[…] Une raison pouvant expliquer en partie les désistements est le délai d'attente avant le début des cours.	Concevoir et mettre en place un mécanisme de suivi individuel récurrent de relance pour documenter et analyser les motifs de désistement de façon à apporter en continu des améliorations à l'offre de service gouvernementale.	Réalisé
		Augmenter la fréquence de l'ouverture des groupes en mettant en place en collaboration avec les commissions scolaires des calendriers harmonisés. (Référence : paragraphe 98)	Réalisé
		Réviser les engagements relatifs à la francisation de la Déclaration de service à la clientèle pour mesurer le délai d'attente réel des personnes immigrantes entre leur demande d'inscription et le début d'un cours à temps complet	Réalisé
60	Nous avons observé que le délai d'attente avant le début d'un cours de Français du MIDI a une influence sur la probabilité qu'une personne se désiste. […] […] Pour les cours à temps partiel, le MIDI n'a pas l'information qui permet de calculer le délai d'attente.	Concevoir et mettre en place un processus qui permet de calculer le délai d'attente réel pour les cours à temps partiel et établir les nouveaux engagements à la DSC pour le délai d'accès aux cours à temps partiel.	En cours

Recommandation 3		*Réaliser une évaluation de programme concernant son offre de formation.*	
Parag	Principales lacunes	Action	Suivi
73	Parmi les éléments pouvant expliquer le faible taux d'atteinte du niveau 8 chez les personnes immigrantes, il y a l'abandon des cours de Français. […]	Revoir le mécanisme actuel de collecte de motifs d'abandon et mettre en place un mécanisme de suivi individuel récurrent de relances pour documenter et analyser les motifs d'abandon de façon à apporter en continu des améliorations à l'offre de service gouvernementale.	Réalisé
74	Une autre raison expliquant le faible taux d'atteinte du niveau 8 est la modification apportée à l'offre de service entre les cours à temps complet et ceux à temps partiel. […]	Ajuster et développer l'offre de service pour permettre l'atteinte du niveau 8 à temps complet à l'oral, notamment l'offre d'un 4e cours.	Réalisé
		Analyser la performance de l'offre de services après l'ajout d'un 4e cours à temps complet et identifier les éléments influençant l'atteinte du niveau 8	Réalisé
		Ajuster et développer l'offre de service pour permettre l'atteinte du niveau 8 à temps complet à l'écrit.	Réalisé
		Mettre en œuvre une mesure pour évaluer le niveau du français atteint par les participants dans les cours spécialisés de l'offre de service existante : - administration, droit et affaires; - génie et sciences appliquées - santé et soins infirmiers, et ensuite lorsque le nouveau cours qui touche les domaines du tourisme et commerce sera implanté.	Réalisé
76	Malgré le faible taux d'atteinte du seuil d'autonomie langagière, tant pour le programme régulier que pour le programme adapté, aucune évaluation de programme n'a été réalisée. […]	Identifier les enjeux évaluatifs qui feront l'objet des travaux et dresser des constats préliminaires sur l'évaluabilté	Réalisé
		Évaluer les programmes de francisation des personnes immigrantes. Par la suite, l'offre de service en francisation sera évaluée au moins une fois tous les cinq ans en fonction des besoins d'information du Ministère.	Réalisé

Recommandation 3		*Réaliser une évaluation de programme concernant son offre de formation.*	
		Produire le plan de suivi et de mise en œuvre des recommandations.	Réalisé
		Planifier le suivi et l'évaluation à venir des programmes de francisation, notamment pour les services offerts aux personnes peu scolarisées.	Réalisé

Recommandation 4		*Améliorer certains aspects de ses contrôles touchant le Programme d'intégration linguistique pour les immigrants et le Programme d'aide financière pour l'intégration linguistique des immigrants.*	
Parag	**Principales lacunes**	**Action**	**Suivi**
83	[…] [L] e ministère n'effectue pas de contrôle mensuel régulier par échantillonnage à l'égard des allocations versées pour les cours de Français à temps complet. […]	Implanter un contrôle mensuel régulier par échantillonnage	Réalisé
		Réaliser une mission de vérification de la conformité en vue d'évaluer l'efficacité des contrôles liés au versement des allocations de francisation	Réalisé
84	Un autre élément à améliorer est l'instauration de contrôles de la qualité pour les cours de Français à temps partiel […]	Instaurer des contrôles de la qualité pour les cours de Français à temps partiel, notamment à l'égard de l'admissibilité	Réalisé
		Réaliser une mission de vérification de la conformité en vue d'évaluer l'efficacité des contrôles liés à l'inscription aux cours de francisation à temps partiel	Réalisé
85	[…] [L] e contrôle à l'égard du soutien pédagogique peut être amélioré. […]	Établir et appliquer un processus de contrôle pour le soutien pédagogique impliquant les partenaires	Réalisé
86	[…] [L] e ministère n'exerce aucun contrôle afin de s'assurer que son matériel pédagogique Agir pour interagir et le matériel technologique sont utilisés. […]	Effectuer à chacune des sessions des vérifications de la planification pédagogique et effectuer des visites en classe	Réalisé
		Développer et diffuser des ateliers de consolidation sur l'utilisation du matériel pédagogique et technologique afin d'inciter le personnel enseignant à l'utiliser	Réalisé

Recommandation 5		*Revoir son processus de constitution des groupes pour les cours à temps partiel.*	
Parag	**Principales lacunes**	**Action**	**Suivi**
98	Un élément à examiner est la formation des groupes pour les cours à temps partiel. Lorsque le MIDI forme ces groupes, il ne tient pas compte du fait que des élèves inscrits à des cours à temps partiel sont en attente de commencer des cours à temps complet. […]	Augmenter la fréquence de l'ouverture des groupes en mettant en place en collaboration avec les commissions scolaires des calendriers harmonisés. (Référence : paragraphe 59)	Réalisé
99	[…] [I] l n'existe pas de règle administrative quant au nombre minimal d'élèves requis pour ouvrir ou maintenir un groupe. De plus, le ministère ne communique pas aux prestataires de services le nombre d'inscriptions à partir duquel il autorise l'ouverture d'un groupe.	Rédiger et diffuser des règles administratives sur l'ouverture et le maintien des groupes adaptées aux réalités différenciées des régions	Réalisé

Recommandation 6		*Améliorer les indicateurs servant à suivre sa performance, notamment en ce qui concerne les personnes immigrantes adultes ayant déclaré ne pas connaître le français.*	
Parag	**Principales lacunes**	**Action**	**Suivi**
104	[…] [I] l ne maximise pas ou ne collige pas certaines données pouvant l'aider à améliorer son offre de service et à respecter les objectifs de ses programmes de francisation.	Colliger des données pertinentes afin d'identifier et mettre en place les indicateurs de performance permettant de suivre l'atteinte des objectifs des programmes de francisation	Réalisé
105	[…] [C] certains des indicateurs suivis par le MIDI ne sont pas complets ou exacts. […]	Réviser les indicateurs de performance permettant de suivre l'atteinte des objectifs des programmes de francisation	Réalisé
106	Un autre exemple de calcul inexact est la façon de déterminer le délai entre la demande d'inscription de la personne immigrante à un cours à temps complet et la confirmation de son admissibilité par le ministère. […]	Réviser les indicateurs de performance permettant de suivre l'atteinte des objectifs des programmes de francisation (Référence : paragraphe 105)	Réalisé

Recommandation 7		***Revoir certains engagements de sa déclaration de services à la clientèle pour tenir compte des besoins des personnes immigrantes, et en rendre compte.***	
Parag	**Principales lacunes**	**Action**	**Suivi**
108	Le MIDI ne mesure pas le délai d'attente réel des personnes immigrantes entre leur demande d'inscription et le début d'un cours à temps complet. […]	*Mesurer le délai d'attente réel des personnes immigrantes entre leur demande d'inscription et le début d'un cours à temps complet.*	Réalisé
		Réviser les engagements relatifs à la francisation de la Déclaration de service à la clientèle pour mesurer le délai d'attente réel des personnes immigrantes entre leur demande d'inscription et le début d'un cours à temps complet (référence : paragraphe 59)	Réalisé
109	Cours à temps partiel […] [C] e dernier ne possède pas l'information pour calculer le délai d'attente entre la demande d'inscription et le début des cours. De plus, la Déclaration de services à la clientèle du ministère ne contient plus d'engagement […]	Concevoir et mettre en place un processus qui permet de calculer le délai d'attente réel pour les cours à temps partiel et établir les nouveaux engagements à la DSC pour le délai d'accès aux cours à temps partiel. (Référence : paragraphe 60)	En cours

PLAN D'ACTION POUR L'APPLICATION DES RECOMMANDATIONS DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL
Audit de performance : Intégration des personnes immigrantes services individuels de soutien à l'installation et à l'intégration (volet 1b)

Recommandation 1		***Réaliser une analyse des besoins et signer les ententes conclues avec les organismes partenaires en temps opportun.***	
Paragr.	**Principales lacunes**	**Action**	**Suivi**
23	[…] [L]e budget accordé à chaque organisme partenaire pour les services individuels de soutien à l'installation et à l'intégration des personnes immigrantes est déterminé principalement en fonction de la capacité budgétaire du MIDI et sur une base historique (cibles atteintes) plutôt qu'en fonction des besoins des personnes immigrantes et de la planification de l'immigration. […]	Réaliser une analyse des besoins préliminaire sur la base des données de la planification de l'immigration, des données de consommation des services par catégorie d'immigration et des travaux du projet de transformation en lien avec l'axe- personne afin de l'inclure dans la planification des services.	Réalisé
		Réaliser une analyse des besoins approfondie de la clientèle dans les différentes régions du Québec.	En cours
25	[…] [L]e ministère ne se questionne pas au sujet du nombre d'organismes partenaires offrant des services individuels de soutien à l'installation et à l'intégration pour savoir si ceux- ci réussissent à répondre à la demande ou non. […]	Mettre en place le déploiement en région et le renforcement de l'approche partenariale et réviser l'offre de services des organismes sur le territoire en fonction de l'analyse des besoins.	Réalisé
26	[…] [L]a détermination du budget attribué à chaque partenaire et la signature des ententes se font tardivement. […]	En collaboration avec les partenaires, ajuster le calendrier de reconduction des ententes afin de permettre de signer les ententes au mois de juin en fonction du nouveau cycle de gestion des programmes.	Réalisé

Recommandation 2		***Améliorer l'encadrement des organismes partenaires afin de s'assurer du respect des ententes conclues avec ceux- ci.***	
Paragr.	**Principales lacunes**	**Action**	**Suivi**
41	Le ministère utilise peu les données des organismes partenaires qui sont transmises par le biais du système Ceri- GES.	Assurer le suivi des ententes en exploitant les données du système CERI- GES et en ajustant les rapports trimestriels de reddition de comptes des organismes par rapport aux cibles,aux services rendus et à la planification.	Réalisé
45	[…] [L]e ministère n'a pas accès à toute l'information concernant la nature des interventions réalisées par les organismes partenaires auprès des personnes immigrantes en lien avec leurs besoins. […]	Assurer l'accès aux données de CERI- GES par une entente directe avec le fournisseur de l'outil.	Réalisé
		Documenter les besoins d'affaires d'un outil de reddition de comptes optimisé.	Réalisé
		Demander au fournisseur de l'outil une estimation des coûts et des délais requis pour répondre aux besoins d'affaires.	Réalisé
		Estimer les travaux requis pour permettre aux systèmes du MIDI de traiter les nouvelles informations qui seront reçues en provenance de CERI- GES.	Réalisé
		Réviser et ajuster la liste des besoins identifiés dans l'outil CERI- GES pour les services individuels de soutien à l'installation et à l'intégration (volet 1b) et les intégrer au rapport de reddition de comptes afin que les rapports trimestriels reflètent le plus adéquatement possible les besoins de la clientèle.	Réalisé
		Mettre en place une solution informatique optimisée pour assurer une reddition de comptes fiable et un meilleur suivi de la clientèle en utilisant, entre autres, les données nominatives.	En cours
		Mettre en place le déploiement en région et le renforcement de l'approche partenarial afin d'assurer l'accès à de l'information qualitative qui complètera l'information quantitative de la reddition de comptes.	Réalisé
46	[…] [C]omme le ministère a choisi de ne pas avoir accès à des données nominatives, il ne peut pas faire de liens avec ses bases de données pour établir le comportement ou le profil des personnes immigrantes qui bénéficient également de ses programmes de francisation et des autres services offerts par le MIDI ou d'autres ministères.	Obtenir des données nominatives afin de faciliter les analyses de la reddition de comptes des partenaires.	Réalisé
		Réaliser des analyses à partir des données nominatives afin de mieux connaître le comportement et le profil de la clientèle.	En cours
		Évaluer les besoins d'affaires pour réaliser un dossier justificatif pour l'obtention d'une solution informatique.	Réalisé
		Mettre en place une solution informatique optimisée pour assurer une reddition de comptes fiable et un meilleur suivi de la clientèle en utilisant, entre autres, les données nominatives.	En cours
47	[…] [C]oncernant la fiabilité des données, le ministère n'a pas mis en place de mesures afin de s'assurer que les données transmises par les organismes sont plausibles et fiables. […]	Mettre en place une direction de la conformité qui aura pour principaux mandats de: - Développer un cadre de conformité basé sur les risques pour chacun des programmes et services de francisation, de diversité et d'inclusion. - Procéder à des évaluations de conformité par le biais de vérifications au sein tant des unités opérationnelles que des organismes mandataires	Réalisé
		Élaborer un plan triennal pour le développement du cadre de conformité des programmes et services de francisation, diversité et inclusion. Ce plan sera élaboré en fonction des risques et priorités organisationnelles.	Réalisé
		Élaborer un plan annuel des activités de vérification de la conformité, basé notamment sur critères de risques, et en assurer la mise en œuvre.	Réalisé

		Développer et mettre en œuvre des mécanismes de contrôle de la conformité pour assurer la fiabilité des données, en collaboration avec les partenaires.	Réalisé
		Réaliser des missions de vérification de conformité au sein des organismes, prévoyant notamment une évaluation des contrôles en place visant à assurer la fiabilité des données saisies.	Réalisé
50	[…] Malgré l'existence d'une grille d'analyse créée par le ministère, nous n'avons pas trouvé d'analyse dans les dossiers sélectionnés pour les exercices 2015- 2016 et 2016 2017. […][Nos travaux nous ont permis de relever des irrégularités. Par exemple, certains organismes partenaires ne présentent pas dans leur rapport financier, d'état détaillé à l'égard de l'utilisation des contributions gouvernementales, alors que le ministère l'exige.	Documenter les analyses des demandes de financement en vue de la signature des ententes.	Réalisé
		Élaborer et mettre en oeuvre le cadre de suivi de la conformité pour le volet 1b du programme Réussir l'intégration.	Réalisé
		Mettre en place des mécanismes de suivi par échantillonnage et selon un cycle planifié afin de s'assurer que tous les organismes fournissent l'information nécessaire au suivi des ententes.	Réalisé
		Réaliser des missions de vérification de conformité portant sur les activités de gestion et de suivi des ententes prévoyant notamment un examen des documents fournis par les organismes et de l'analyse qui en est faite.	Réalisé

	Suivi auprès des organismes		
51	[…] Depuis avril 2015, les rapports de mi- année ne sont plus produits, bien qu'une directive du ministère le prévoie.	Produire les rapports de mi- année des organismes partenaires afin d'établir un dialogue de gestion entre le Ministère et ses partenaires.	Réalisé
		Effectuer des visites semestrielles des organismes et produire les rapports de mi- année.	Réalisé
52	Par ailleurs, le MIDI n'a envoyé aucun avis ni aucune note d'information aux organismes partenaires pour définir le contenu des plans d'action prévus dans le programme et leur rappeler qu'ils ont l'obligation d'en produire un pour chaque personne immigrante et d'en faire le suivi. De plus, il n'a pas mis en place de contrôle afin de s'assurer que de tels plans d'action sont produits.	Établir une directive sur la réalisation des plans d'action et assurer sa mise en œuvre pour mieux encadrer les organismes partenaires.	Réalisé
		Réaliser des missions de vérification de conformité au sein des organismes, prévoyant notamment la vérification, par échantillonnage, de la présence des plans d'action dans les dossiers des personnes.	Réalisé
53	Bien que les trois organismes visités offrent des services, nous n'avons pas trouvé de plan d'action dans les dossiers que nous avons examinés. Ces trois organismes nous ont confirmé qu'ils ne produisaient aucun plan d'action pour chaque personne immigrante selon les normes du programme, étant donné l'absence d'indications ministérielles à cet égard.	Établir une directive sur la réalisation des plans d'action et assurer sa mise en œuvre pour mieux encadrer les organismes partenaires. (Référence: paragraphe 52)	Réalisé
		Réaliser des missions de vérification de conformité au sein des organismes, prévoyant notamment la vérification, par échantillonnage, de la présence des plans d'action dans les dossiers des personnes.	Réalisé
54	[…] [L]e MIDI n'exige pas des organismes partenaires qu'ils fassent signer un formulaire ou un registre attestant que la personne immigrante a bel et bien visité l'organisme et qu'elle a reçu des services. Cela serait une preuve que les services ont été rendus.	Établir et mettre en place un mécanisme pour attester la présence des personnes immigrantes chez les partenaires et de l'obtention de service ainsi que de faciliter la reddition de comptes des services rendus.	Réalisé
		Mettre en place une solution informatique optimisée pour assurer une reddition de comptes fiable et un meilleur suivi de la clientèle en utilisant, entre autres, les données nominatives.	En cours
		Faire un appariement entre les personnes et les services déclarés comme rendus chez les organismes.	Réalisé
		Réaliser des missions de vérification de conformité au sein des organismes, prévoyant notamment la vérification de la présence des clients chez les organismes.	En cours
		Vérifier auprès des clients, par échantillonnage, la consommation des services au regard des services déclarés par les organismes.	En cours

Recommandation 3		***Établir un mécanisme de révision de la tarification concernant les services individuels de soutien à l'installation et à l'intégration pour s'assurer que cette tarification est équitable et favoriser l'atteinte de l'objectif du programme.***	
Paragr.	**Principales lacunes**	**Action**	**Suivi**
64	Pour les services individuels de soutien à l'installation et à l'intégration, le ministère n'a pas procédé à des analyses. Pour ce volet du programme Réussir l'intégration, les tarifs forfaitaires ont été modulés par zones géographiques et ils ont parfois été indexés en fonction des disponibilités budgétaires plutôt qu'en fonction du calcul du coût de revient.	Réviser le mode de rémunération des services individuels de soutien à l'installation et à l'intégration (volet 1b) en se basant notamment sur une analyse du coût de revient qui prend en considération le profil de la clientèle, l'étude des besoins et les travaux en transformation.	Réalisé
65	[…] [L]e mode de rémunération forfaitaire fait que le ministère débourse la même somme pour les services individuels rendus, peu importe la nature de l'intervention de	Réviser le mode de rémunération des services individuels de soutien à l'installation et à l'intégration (volet 1b) en se basant notamment sur une analyse du coût de revient qui prend en considération le profil de la	Réalisé

	l'organisme, auprès de la clientèle immigrante admissible. […]	clientèle, l'étude des besoins et les travaux en transformation. (Référence: paragraphe 64.)	
66	[…] La somme forfaitaire versée par le ministère couvre cette première intervention ainsi que toute rencontre subséquente durant l'année. […]	Réviser le mode de rémunération des services individuels de soutien à l'installation et à l'intégration (volet 1b) en se basant notamment sur une analyse du coût de revient qui prend en considération le profil de la clientèle, l'étude des besoins et les travaux en transformation. (Référence: paragraphe 64.)	Réalisé
67	[…]Le ministère ne verse aucune somme additionnelle lorsque les cibles sont dépassées, mais il fixe celles de l'année subséquente en tenant compte partiellement de ces dépassements. […] Par conséquent, les organismes doivent financer les dépassements par leurs propres moyens.	Réviser les règles d'attribution afin de fixer des cibles qui reflètent la volumétrie de la clientèle, ainsi que les résultats de l'étude de besoins et du projet de transformation.	Réalisé
		Développer un processus de gestion des programmes, intégrant toutes les étapes du cycle de gestion d'un programme.	Réalisé

Recommandation 4		**Disposer d'une information de gestion fiable et pertinente pour mesurer l'atteinte des résultats visés par le programme Réussir l'intégration et faire les suivis nécessaires pour améliorer le programme.**	
Paragr.	**Principales lacunes**	**Action**	**Suivi**
74	[…] [L]e ministère ne dispose pas d'information lui permettant d'apprécier l'atteinte des résultats pour les services individuels de soutien à l'installation et à l'intégration. […]	Identifier et développer les indicateurs de performance en se basant sur les données nominalisées, les résultats de l'étude de besoins et du projet de transformation, et d'autres données à collecter afin de disposer d'information fiable pour mesurer l'atteinte des résultats.	En cours
76	Enfin, le MIDI n'a jamais mesuré la satisfaction de la clientèle qui utilise les services individuels de soutien à l'installation et à l'intégration.	Développer un mécanisme de suivi et de relance individuel, auprès de la clientèle permettant de mesurer sa satisfaction au regard des services rendus.	En cours

Recommandation 5		**Réaliser une évaluation de programme**	
Paragr.	**Principales lacunes**	**Action**	**Suivi**
75	[…] aucune évaluation du programme Réussir l'intégration n'a été réalisée. […]	Identifier les enjeux évaluatifs qui feront l'objet des travaux et dresser des constats préliminaires sur l'évaluabilité.	Réalisé
		Évaluer le volet 1b en lien avec les services individuels du Programme.	Réalisé
		Effectuer une révision du volet 1b du Programme en tenant compte de l'analyse des besoins de la clientèle et de l'évaluation de programme.	Réalisé
		Planifier le suivi et l'évaluation du programme en fonction du développement de celui- ci.	Réalisé

Le suivi est en date du 28 fevrier 2021.

RP107. La protectrice du citoyen, dans son rapport annuel 2019-2020, traitait de dossier en immigration. Tableau détaillé/bilan détaillé de toutes les opérations effectuées, travaux effectués, des mesures mises en place afin de tenir compte du rapport de la VG et les intentions de la ministre pour la suite des choses.

La protectrice du citoyen traitait de dossier en immigration dans son rapport annuel 2019-2020, mais il n'y a pas eu d'opérations, travaux ou mesures en lien avec un rapport de la VG.

RP108. Veuillez ventiler les coûts de développement et de mise en place de la plateforme informatique *Mon projet Québec* avant son remplacement par ARRIMA.

Il n’y a eu aucun coût de développement pour la plateforme informatique Mon projet Québec.

RP109. Les statistiques d'accueil des réfugiés pris en charge par l'État (RPCE) et les réfugiés parrainés (RPSP) admis selon leur lieu d'établissement et leur origine, ventilé par année, pour les 5 dernières années et les prévisions pour 2021-2022.

Les données d'admission demandées sont fournies uniquement pour les années civiles. Se référer aux cahiers précédents pour l'information sur les années antérieures.

Tableau 1. Nombre de réfugiés pris en charge par l'État accueillis en 2020 (année civile), par pays de naissance et par ville de destination[1]

Pays de naissance	Ville						
	Québec	Sherbrooke	Laval	Montréal	Saint-Jérôme	Autres villes	Total
Syrie	10	27	17	13	11	16	**94**
Rép. dém. du Congo	23	7	0	0	x	39	**69**
Rép. centrafricaine	6	0	0	x	0	32	**38**
Colombie	x	0	7	x	11	20	**38**
Liban	x	10	0	5	x	5	**20**
Rwanda	6	0	x	0	0	12	**18**
Autres pays	24	14	18	20	14	34	**124**
Total	**69**	**58**	**42**	**38**	**36**	**158**	**401**

[1] Destination déclarée par la candidate ou le candidat lors de la sélection ou de l'admission.
Les données sont préliminaires pour 2020.
Pour des raisons de protection des renseignements personnels, certaines cellules ont été supprimées et remplacées par le symbole « x ».
Les regroupements « Autres pays » et « Autres villes » incluent également les données marquées par un « x », afin de respecter la confidentialité.
Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Service de la recherche, de la statistique et de la veille, Banque de données sur les résidents permanents.

Tableau 2. Nombre de réfugiés parrainés accueillis en 2020 (année civile), par pays de naissance et par ville de destination[2]

Pays de naissance	Ville						
	Montréal	Laval	Sherbrooke	Longueuil	Québec	Autres villes	Total
Syrie	594	51	0	0	5	24	**674**
Émirats arabes unis	129	x	0	0	0	10	**139**
Arabie saoudite	106	8	0	0	0	0	**114**
Afghanistan	34	11	22	36	6	0	**109**
Iraq	49	10	13	0	x	5	**77**
Qatar	43	7	0	0	0	3	**53**
Autres pays	115	7	10	9	22	1	**164**
Total	**1 070**	**94**	**45**	**45**	**33**	**43**	**1 330**

[2] Destination déclarée par la candidate ou le candidat lors de la sélection ou de l'admission.
Les données sont préliminaires pour 2020.
Pour des raisons de protection des renseignements personnels, certaines cellules ont été supprimées et remplacées par le symbole « x ».
Les regroupements « Autres pays » et « Autres villes » incluent également les données marquées par un « x », afin de respecter la confidentialité.
Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Service de la recherche, de la statistique et de la veille, Banque de données sur les résidents permanents.

RP110. Fournir le nombre de dossiers qui ont été traités depuis le jugement de la Cour de février 2019 obligeant le MIDI à poursuivre l'examen des 18 000 dossiers.

En vertu de l'article 30 de la Loi visant à accroître la prospérité socio-économique du Québec et à répondre adéquatement aux besoins du marché du travail par une intégration réussie des personnes immigrantes (Loi 9), les ressortissants étrangers dont la demande avait pris fin en vertu de la Loi 9, qui avaient déposés une déclaration d'intérêt au plus tard le 16 décembre 2019, qui séjournaient temporairement au Québec au moment de la présentation de leur demande et qui possédaient un permis d'études ou de travail valide au moment de la sanction de la Loi 9, ont été invités à présenter une demande de sélection à titre permanent dans le cadre du Programme régulier des travailleurs qualifiés. Quinze exercices d'invitation ont eu lieu dans ce programme depuis le début du mois de juillet 2019, dont sept visaient ces dossiers.

Tableau 1. Demandes faisant partie de l'inventaire du 31 décembre 2018 (18 139), dont le traitement a été finalisé dans le cadre du Programme régulier des travailleurs qualifiés (PRTQ) du 25 février 2019 jusqu'au 18 juin 2020.

	Période du 25 février 2019 au 18 juin 2020
Acceptations	1 444
Refus	1 604
Rejets	144
Autres **	484
Total	**3 676**

* La *Loi sur l'immigration au Québec* est entrée en vigueur le 2 août 2018. La *Loi visant à accroître la prospérité socio-économique du Québec et à répondre adéquatement aux besoins du marché du travail par une intégration réussie des personnes immigrantes* a été sanctionnée le 16 juin 2019.
** Comprend les autres décisions (par exemple, fermeture à la demande du requérant principal et transfert vers un autre programme d'immigration).

Sources :
Extraction spéciale effectuée le 2 juin 2020 par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Service de l'information de gestion et données fournies par la Direction des services d'infrastructures et évolution des systèmes, mises en page par la Direction de la planification de l'immigration et des analyses économiques. Extraction effectuée le 2 avril 2021.

RP111. Le coût que représente le programme de parrainage collectif par rapport à l'ensemble des autres programmes, ventilé par catégorie (organismes de 2 à 5), par région.

Le coût que représente le programme de parrainage collectif n'est pas disponible, car il fait partie de la catégorie « Personne réfugiée ou en situation semblable », dont la répartition n'est pas disponible par sous-catégorie.

RP112. Entre 2015 et 2020, combien de personnes ont suivi les cours de francisation ? Parmi ces personnes, quel est le pourcentage d'individus qui a au moins atteint le niveau 7 de l'*Échelle québécoise des niveaux de compétence en français* ?

Tableau 1. Nombre de personnes ayant participé à un cours de français, par service, de 2015-2016 à 2020-2021

Type de cours	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021[3]
Temps complet	10 936	11 548	11 093	13 411	15 414	13 012
Temps partiel	16 150	16 673	16 057	16 230	19 480	16 615
FEL[1]	2 810	2 965	2 919	2 512	1 978	2 690
Total[2]	**26 520**	**27 925**	**28 086**	**30 734**	**35 358**	**31 075**

[1] Données extraites du système SIGAL jusqu'au 31 mai 2019. Depuis juin 2019, les données FEL ont été extraites du système Moodle. À compter du 1er avril 2016, la méthode de calcul rend compte des personnes distinctes et non des participations comme pour les années antérieures. Des comparaisons entre les données récentes et les données antérieures au 1er avril 2016 ne sont pas possibles.
[2] Le total de personnes distinctes ne correspond pas à la somme des parties puisque certaines personnes ont participé à plus d'un type de cours.
[3] Données préliminaires - période du 1er avril 2020 au 28 février 2021.

Sources : Rapport annuel de gestion pour les années 2015-2016 à 2019-2020 et extraction spéciale du Service de l'information de gestion pour l'année 2020-2021, données extraites le 29 mars 2021.

Parmi les personnes ayant suivi des cours de français durant cette période (du 1er avril 2015 au 28 février 2021) :

- 6 477 personnes distinctes ont participé à un cours à **temps complet** qui vise l'atteinte d'un niveau 7 ou plus;

- 4 733 personnes distinctes ont participé à un cours à **temps partiel** qui vise l'atteinte d'un niveau 7 ou plus.

Le tableau suivant présente, parmi les élèves qui ont participé à un cours à temps complet ou à temps partiel qui vise l'atteinte d'un niveau 7 ou plus, la proportion des élèves ayant atteint au moins le niveau 7 pour chacune des quatre compétences :

Tableau 2. Pourcentage des élèves ayant atteint au moins le niveau 7 selon les quatre compétences langagières au cours de la période du 1er avril 2015 au 28 février 2021.

	Compréhension écrite	Compréhension orale	Production orale	Production écrite
Temps complet	77,1 %	88,7 %	86,3 %	58,1 %
Temps partiel[1]	89,6 %	95,5 %	95,0 %	84,9 %

[1] Pour les sigles de cours au temps partiel, seul le résultat d'évaluation pour le dernier cours du bloc est conservé.
Source : Extraction spéciale du Service de l'information de gestion, données extraites le 29 mars 2021.
Note : Les cours retenus pour calculer ces pourcentages sont ceux dont le calibrage correspond aux niveaux 7 ou plus des compétences langagières selon l'*Échelle québécoise des niveaux de compétence en français des personnes immigrantes adultes*.

RP113. Le nombre d'étudiantes et d'étudiants internationaux qui sont restés au Québec après leurs études, par région et par années pour les 5 dernières années et les prévisions pour les années 2020-2021.

Parmi les personnes immigrantes admises en 2020, 3 828 étaient précédemment des personnes immigrantes temporaires titulaires de permis de la catégorie des *Étudiants internationaux.* Se référer aux cahiers précédents pour l'information sur les années antérieures.

TABLEAU 1. ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX ADMIS AU QUÉBEC EN 2020

	2020
Bas-Saint-Laurent	32
Saguenay—Lac-Saint-Jean	45
Capitale-Nationale	353
Mauricie	46
Estrie	78
Montréal	2 768
Outaouais	67
Abitibi-Témiscamingue	36
Chaudière-Appalaches	37
Laval	88
Lanaudière	13
Laurentides	21
Montérégie	209
Centre-du-Québec	15
Non disponible et autres régions	20
Total	**3 828**

Données préliminaires pour 2020.
Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Service de la recherche, de la statistique et de la veille, Banque de données sur les résidents permanents.

RP114. Détailler et ventiler par année le nombre de fonctionnaires affecté au traitement des dossiers d'immigration, ventilé par année, pour les 5 dernières années et les prévisions pour 2021-2022.

	Nombre de fonctionnaires affectés au traitement des dossiers d'immigration
2020-2021	194
2019-2020	195
2018-2019	206
2017-2018	206
2016-2017	244

Sources :
Rapport SAGIR EI – Population au 28 février 2021, extrait le 15 mars 2021;
Rapport SAGIR EI – Population au 31 mars 2020, extrait le 22 mai 2020;
Rapport SAGIR EI – Population au 28 février 2019, extrait le 18 mars 2019;
Rapport SAGIR de la population au 31 mars 2017 pour les années 2016-2017 et au 31 mars 2018 pour les années 2017-2018;
Les données incluent l'ensemble du personnel des unités visées à l'exclusion du personnel étudiant et stagiaire.
Les données sur l'effectif à l'international proviennent des cahiers d'effectif du MRIF.

RP115. Veuillez fournir les redditions de comptes détaillés des trois *Ententes pour favoriser l'intégration et la francisation des personnes immigrantes* conclues avec le MEES, le MSSS et le MTESS. Veuillez ventiler les sommes dépensées et les résultats atteints.

L'information sur les montants dépensés pour l'année 2019-2020 se retrouve dans le Rapport annuel de gestion du MIFI de 2019-2020. Les rapports de reddition de comptes sont en cours d'élaboration par chacun des trois ministères pour l'exercice financier 2020-2021 qui s'est terminé le 31 mars 2021 et seront consolidés par le MIFI. Ainsi, les montants dépensés pour l'année 2020-2021 seront disponibles lors de la prochaine publication du Rapport annuel de gestion du MIFI de 2020-2021.

RP116. La date d'ouverture des programmes de parrainage collectif pour cette année 2021.

La réception des demandes d'engagement de groupes de 2 à 5 personnes physiques dans le cadre du Programme des personnes réfugiées à l'étranger (parrainage collectif) pour la période 2020-2021 se déroule du 6 avril au 5 mai 2021.

La réception des demandes d'engagement de personnes morales est suspendue pour la période du 1er novembre 2020 au 1er novembre 2021.

RP117. Dans le cadre du programme de parrainage, tous les documents, détails des fraudes présumés des groupes de parrainage de réfugiés. Donner la liste des groupes et le motif reproché à chacun.

Le Ministère ne commente pas les enquêtes en cours ou complétées.

RP118. Détails des rencontres de la ministre avec tous les acteurs et groupes en immigration. Veuillez fournir le lieu, le groupe rencontré, la date et la thématique générale abordée lors de ces rencontres.

Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits budgétaires.

RP119. Indiquer la somme dépensée en 2020-2021 (et les prévisions pour 2021-2022) par votre ministère et ses organismes pour l'informatique et les technologies de l'information. Préciser s'il s'agit d'achats de logiciels, de matériel ou de services professionnels (interne, externe ou du CSPQ).

La réponse à cette question se trouve à la fiche RP15.

RP120. Pour chacune des cinq dernières années, indiquer le nombre de demandes d'accès à l'information transmise au cabinet ministériel pour approbation.

Le Ministère ne transmet aucune demande d'accès au cabinet « pour approbation. » Conformément à l'article 8 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (ci-après « Loi sur l'accès »), les décisions sont prises par la personne désignée comme Responsable ministérielle de l'accès aux documents et de la protection des renseignements personnels.

Relativement à l'accessibilité des documents d'un cabinet ministériel, l'article 34 de la Loi sur l'accès trouve application :

34. Un document du bureau d'un membre de l'Assemblée nationale ou un document produit pour le compte de ce membre par les services de l'Assemblée n'est pas accessible à moins que le membre ne le juge opportun.

Il en est de même d'un document du cabinet du président de l'Assemblée, d'un membre de celle-ci visé dans le premier alinéa de l'article 124.1 de la Loi sur l'Assemblée nationale (chapitre A-23.1) ou d'un ministre visé dans l'article 11.5 de la Loi sur l'exécutif (chapitre E-18), ainsi que d'un document du cabinet ou du bureau d'un membre d'un organisme municipal ou scolaire.

RP121. Le nombre de demandes d'immigration traitées (immigration permanente et immigration temporaire), Incluant le nombre de certificats (certificat de sélection du Québec – CSQ, ou certificat d'acceptation du Québec – CAQ) émis et le nombre de rejets, pour chacun des programmes d'immigration au cours de l'année civile 2020-2021 et pour les trois années précédentes. Fournir les cibles de sélection pour l'année 2021.

La réponse à cette question se trouve à la RP18. Les données des années 2016 à 2019 se trouvent dans les cahiers explicatifs des années antérieures.

RP122. La ventilation détaillée provenant du transfert fédéral en matière d'immigration, d'intégration et de francisation en 2020-2021, et prévisions pour 2021-2022.

La réponse à cette question se trouve à la fiche RG42.

RP123. Le nombre d'employés du ministère de l'Immigration, ventilé par régions, depuis les cinq dernières années, et prévisions pour 2021-2022.

Comprend les employés réguliers (permanents et temporaires) assujettis à la Loi sur la fonction publique. Nombre de personnes en place.

Portrait au 28 février 2021

Région	Centre principal de direction	Personnel d'encadre-ment[1]	Professionnels	Ensei-gnants[2]	Personnel technique	Personnel de soutien	**Total Régions**
Bas-Saint-Laurent (01)	Matane Rimouski Rivière-du-Loup		 1		1 1 1		**4**
Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)	Alma Chicoutimi Jonquière Roberval Saguenay		 1 1		1 1 1 1		**6**
Capitale-Nationale (03)	Baie-St-Paul Québec	1	5		1 3	 1	**11**
Mauricie (04)	La Tuque Shawinigan Trois-Rivières		 1 3		1 1 1		**7**
Estrie (05)	Magog Richmond Sherbrooke	 1	 4		1 1 4		**11**
Montréal (06)	Côte-Saint-Luc Dorval Montréal Pointe-Claire Saint-Léonard	 1 73	 1 474 1	 95	4 3 217 3	 14 121	**1007**
Outaouais (07)	Gatineau Maniwaki	1	3		3 1		**8**
Abitibi-Témiscamingue (08)	La Sarre Rouyn-Noranda Val-d'Or Ville-Marie		 2 2		1 1 1 1		**8**
Côte-Nord (09)	Baie-Comeau Sept-Îles				1 1		**2**
Nord-du-Québec (10)	Chibougamau		1				**1**
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11)	Carleton-Sur-Mer Gaspé		 1		1 1		**3**
Chaudière-Appalaches (12)	Lévis Montmagny Sainte-Marie Saint-Georges Thetford-Mines		3 1 		1 1 1 1 1		**9**
Laval (13)	Laval		1		3		**4**
Lanaudière (14)	Joliette Repentigny Terrebonne		1 1 1		1 1 1		**6**

Région	Centre principal de direction	Personnel d'encadre-ment[1]	Professionnels	Ensei-gnants[2]	Personnel technique	Personnel de soutien	**Total Régions**
Laurentides (15)	Mont-Laurier				1		**10**
	Sainte-Agathe-des-Monts		1		1		
	Sainte-Thérèse				1		
	Saint-Eustache	1	2		1		
	Saint-Jérôme		1		1		
Montérégie (16)	Beloeil	1	3		2		**18**
	Brossard				1		
	Granby		1		1		
	Longueuil				2		
	Saint-Constant				2		
	Saint-Hyacinthe				1		
	Saint-Jean-sur-Richelieu		1				
	Salaberry-de-Valleyfield				1		
	Sorel-Tracy				1		
	Vaudreuil-Dorion				1		
Centre-du-Québec (17)	Bécancour				1		**6**
	Drummondville		2		1		
	Victoriaville		1		1		
Total MIFI		**79**	**521**	**95**	**290**	**136**	**1121**

[1] Dans ce tableau, le personnel d'encadrement inclut les administrateurs d'État assujettis à la Loi sur la fonction publique.
[2] Le personnel enseignant régulier relève de la Direction de la francisation de Montréal – Milieu institutionnel, de la Direction de la francisation de Montréal – Milieu communautaire et de la Direction de la francisation de la Capitale-Nationale et des régions, tout en étant réparti sur le territoire du Québec.

Sources : Rapport SAGIR – Étude des crédits – extrait le 15 mars 2021 – données en date du 28 février 2021.

RP124. La proportion des ressortissants étrangers invités dans le système Arrima ayant pris connaissance du Québec comme destination de choix pour immigrer grâce aux activités de promotion et d'attraction du Québec à l'international.

Parmi les ressortissants étrangers invités dans le système de déclaration d'intérêt entre le 1er avril 2020 et le 31 mars 2021, 6,2 % ont pris connaissance du Québec comme destination de choix pour immigrer grâce aux activités de promotion et d'attraction du Québec à l'international.

Le pourcentage demeure relativement bas considérant :

- que les critères d'invitation dans Arrima visaient principalement les personnes résidantes au Québec au moment du dépôt de la déclaration d'intérêt (DI);

- que les activités de promotion et d'attraction des Direction des services d'immigration (DSI) à l'étranger s'adressent principalement aux personnes résidant à l'étranger;

- que leurs actions portent principalement sur les travailleurs temporaires alors que les ressortissants qui s'inscrivent dans la banque de déclaration d'intérêt visent une immigration permanente.

RP125. La ventilation détaillée des sommes dépensées dans l'implantation du système Arrima en 2020-2021, et les prévisions pour 2021-2022.

Le tableau ci-après résume les sommes dépensées dans la conception et l'implantation des systèmes des programmes d'immigration, de francisation et d'intégration en 2020-2021.

Projet	Coûts en K $
Système de gestion des demandes d'immigration basé sur la déclaration d'intérêt (SDI)	1 358,8 $
Service numérique pour le PEQ	852,8 $
Programme de l'expérience québécoise (PEQ) – Autres travaux (prérequis à la mise en place de l'entrepôt de données)	765,3 $
Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTÉT)	129,5 $
Programme des étudiants étrangers (PÉÉ)	49,1 $
Transmission électronique des documents de preuve (TED PÉÉ)	345,0 $
Parcours d'accompagnement personnalisé – Plan d'action personnalisé et prise de rendez-vous	313,1 $
Système de reddition de comptes des organismes	5,1 $
Offre intégrée de services aux entreprises (OISE) – Outils de gestion et de suivi des demandes d'accompagnement aux entreprises	248,6 $
Programmes pilotes (PAB, IA, TI, EV, TA)	463,4 $
Parrainage collectif (PC)	574,0 $
Accompagnement Québec	542,4 $
Guichet gouvernemental unifié d'accès aux services de francisation à temps complet	1 082,8 $
TOTAL	**6 729,9 $**

RP126. Le nombre de problèmes techniques survenus depuis l'implantation du système Arrima ainsi que la ventilation détaillée des sommes injectées pour résoudre ces problèmes en 2020-2021

La réponse à cette question se trouve à la fiche RP76.

RP127. Le nombre de personnes dans la file d'attente virtuelle du système Arrima, mensuellement, en 2020-2021.

Toute personne voulant accéder au système ARRIMA doit passer par la file d'attente virtuelle. Lorsque la capacité maximale d'accueil du système n'est pas atteinte, la personne y accède sans aucune attente. Le cas échéant, elle est mise en attente jusqu'à la prochaine libération d'accès.

Mois	Nombre de personnes qui ont transité dans la file d'attente virtuelle ARRIMA
Avril 2020	384 854
Mai 2020	320 795
Juin 2020	481 666
Juillet 2020	566 584
Août 2020	653 978
Septembre 2020	664 062
Octobre 2020	709 394
Novembre 2020	622 863
Décembre 2020	358 556
Janvier 2021	368 846
Février 2021	369 851

Une personne peut effectuer plusieurs connexions dans un même mois ainsi qu'au courant de l'année.

Pour la période du 1er avril 2020 au 28 février 2021, le temps d'attente moyen dans la salle virtuelle du système ARRIMA est inférieur à 1 seconde.

RP128. Le nombre de connexions infructueuses au système Arrima pour les usagers, mensuellement, en 2020-2021.

Depuis avril 2020, le nombre de connexions infructueuses (non-accès à la première tentative) avoisine 2,9 % du nombre d'accès dans la salle d'attente d'ARRIMA.

Les raisons potentielles des connexions infructueuses sont :

- Problème de connexion au réseau internet du ressortissant étranger (RE)
- Déconnexion volontaire du RE
- Tentative de connexion en période d'entretien planifié
- Panne de courant du côté du RE
- etc.

Mois	Nombre d'accès à la salle d'attente ARRIMA	Nombre de connexions infructueuses	% de connexions infructueuses
Avril 2020	392 254	7 400	1,89 %
Mai 2020	330 240	9 445	2,86 %
Juin 2020	492 891	11 225	2,28 %
Juillet 2020	578 049	11 465	1,98 %
Août 2020	679 325	25 347	3,73 %
Septembre 2020	682 895	18 833	2,76 %
Octobre 2020	731 668	22 274	3,04 %
Novembre 2020	639 507	16 644	2,60 %
Décembre 2020	369 132	12 515	3,39 %
Janvier 2021	382 123	13 277	3,47 %
Février 2021	372 209	14 054	3,78 %

RP129. Le nombre de travailleurs temporaires admis au Québec pour les cinq dernières années par secteur d'emploi. Prévisions pour l'année civile 2021.

Pour l'année 2020, la réponse à cette question se trouve à la fiche RP20 du Cahier explicatif des crédits 2021-2022. Se référer aux cahiers précédents pour l'information sur les années antérieures.

Nous ne disposons pas de prévision pour l'année 2021.

RP130. Le nombre de travailleurs temporaires admis au Québec pour les cinq dernières années, par pays d'origine.

La réponse à cette question se trouve à la fiche RP20 du Cahier des renseignements particuliers 2021-2022 pour l'année 2020. Se référer aux cahiers précédents pour l'information sur les années antérieures.

RP131. Le nombre de travailleurs temporaires admis au Québec pour les cinq dernières années, par région administrative d'établissement.

Pour l'année 2020, la réponse à cette question se trouve à la fiche RP20. Se référer aux cahiers précédents pour l'information sur les années antérieures.

RP132. Le nombre d'étudiants étrangers admis au Québec pour les cinq dernières années, par domaine d'études. Prévisions pour l'année civile 2021.

Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration n'a pas d'information sur le domaine d'études pour les personnes titulaires de permis du programme des étudiants étrangers. Pour le total des étudiants étrangers se référer à la fiche RP21.

RP133. Le nombre d'étudiants étrangers admis au Québec pour les cinq dernières années, par pays d'origine.

La réponse à cette question se trouve à la RP21.

RP134. Le nombre d'étudiants étrangers admis au Québec pour les cinq dernières années, par région administrative d'établissement.

La réponse à cette question se trouve à la RP21.

RP135. Les délais de traitement des demandes de certificats de sélection pour la catégorie des travailleurs qualifiés, par pays ou territoire pour les cinq dernières années civiles.

La réponse à cette question se trouve à la RP22. Les données des années 2016 à 2019 se trouvent dans les cahiers explicatifs des années antérieures.

RP136. Les délais de traitement des demandes de CAQ pour la catégorie des étudiants étrangers, pour l'année civile 2020-2021 et pour les trois années précédentes.

La réponse à cette question se trouve à la fiche RP36.

RP137. La liste des seuils d'immigration pour chaque programme pour 2020-2021, et les prévisions pour 2021-2022

Les niveaux d'immigration planifiés pour chaque programme pour 2020 et 2021 sont présentés dans le Tableau 1 ci-dessous. Les niveaux pour 2022 seront présentés dans le Plan d'immigration du Québec pour l'année 2022 qui sera déposé à l'Assemblée nationale avant le 1er novembre 2021.

Tableau 1. Niveaux d'immigration planifiés par programme pour 2020 et 2021 [a]

	Plan 2020			Plan 2021	
	Min.	Max.	Rééquilibrage [5]	Min.	Max.
Immigration économique	**25 500**	**26 300**	**4 600**	**27 500**	**29 300**
Travailleurs qualifiés	21 600	22 000	3 500	22 900	24 200
Gens d'affaires	3 300	3 600	1 000	4 000	4 300
Autres catégories économiques [1]	600	700	100	600	800
Regroupement familial	**9 900**	**10 200**	**1 550**	**9 700**	**10 200**
Réfugiés et personnes en situation semblable	**7 200**	**7 500**	**850**	**6 900**	**7 500**
Réfugiés sélectionnés à l'étranger [2]	4 500	4 700	300	4 400	4 700
Réfugiés pris en charge par l'État	1 300	1 350	150	1 300	1 350
Réfugiés parrainés et autres réfugiés	3 200	3 350	150	3 100	3 350
Réfugiés reconnus sur place [3]	2 700	2 800	550	2 500	2 800
Autres immigrants [4]	**400**	**500**	**0**	**400**	**500**
Ensemble de l'immigration	**43 000**	**44 500**	**7 000**	**44 500**	**47 500**

a. Les nombres ont été arrondis à la centaine près, sauf dans le cas des réfugiés sélectionnés à l'étranger et des réfugiés parrainés où les nombres ont été arrondis à la cinquantaine près.

1. Comprend les personnes admises en vertu du Programme des aides familiaux résidants et les autres immigrants de catégories économiques.

2. Comprend notamment les réfugiés pris en charge par l'État et les réfugiés parrainés.

3. Comprend leurs personnes à charge à l'étranger.

4. Comprend diverses catégories particulières d'immigrants admis pour des motifs humanitaires ou d'intérêt public.

5. Le rééquilibrage prend en considération le nombre de demandes en cours de traitement ou à l'admission auprès du gouvernement fédéral dans certaines catégories.

Source : Plan d'immigration du Québec pour l'année 2021, ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Direction de la planification de l'immigration et des analyses économiques.

RP138. Le résultat des consultations sur « La planification de l'immigration au Québec pour la période 2020-2022 » ainsi que le nom des experts consultés.

Les individus et organismes pouvaient se prononcer via les canaux suivants :

1. En remplissant le questionnaire en ligne;
2. En acheminant un commentaire en ligne ou par courriel;
3. En déposant et présentant un mémoire devant la Commission des relations avec les citoyens.

Le Tableau 1 dresse la liste complète des personnes et organismes qui ont déposé un mémoire.

1- Le questionnaire en ligne : 262 personnes ont rempli le questionnaire en ligne.

2- Commentaires en ligne : six individus et quatre organismes ont acheminé un commentaire en ligne ou ont transmis un courriel à la Commission.

3- Les mémoires et auditions publiques : 35 mémoires (31 organismes et 4 individus) ont été déposés et la répartition se détaille comme suit :

10 organismes économiques, 4 organismes communautaires, 3 intermédiaires financiers impliqués dans le Programme des investisseurs et 1 individu exerçant des activités de consultation, 3 associations professionnelles d'avocats ou de consultants en immigration, 3 syndicats, 2 représentants gouvernementaux ou inter-gouvernementaux, 2 mouvements politiques, 2 représentants du milieu académique, 2 individus, 1 municipalité et 1 entreprise.

La Commission a entendu 28 organismes et 5 individus lors des auditions publiques. Plusieurs organismes du milieu des affaires et les représentants d'employeurs se sont montrés favorables à une hausse des seuils d'admission, mais la plupart recommandent une hausse plus prononcée que celle proposée.

La question humanitaire a également été abordée à plusieurs reprises. Certains intervenants estiment que la capacité d'accueil du Québec pour le volet humanitaire est sous-estimée et que le Québec devrait augmenter le nombre de personnes qu'il accueille au cours de la période planifiée. Surtout, ils soutiennent que l'apport économique des réfugiés pourrait davantage être mis de l'avant.

Bien que l'orientation portant sur la connaissance des valeurs démocratiques et des valeurs québécoises ait été peu abordée dans les mémoires et lors des auditions, environ 20 % des organismes, principalement parmi les représentants communautaires et syndicaux, ont exprimé des réserves à ce sujet, soit sur le fond de l'orientation ou sur son libellé.

Tableau 1. Liste des organismes et des personnes qui ont déposé un mémoire

1	Centrale des syndicats du Québec (CSQ)
2	Gestion de placements Stuart et Eterna
3	Échelon Gestion de patrimoine
4	Commission des droits de la personne et de la jeunesse (CDPDJ)
5	Stéphane Tajick Consulting
6	Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes (TCRI)
7	Association du Barreau canadien, Division Québec (ABC-Québec)
8	Association Restauration Québec (ARQ)
9	Financière Banque Nationale, Auray Capital, Capital Sherbrooke Street Inc., Industrielle Alliance Valeurs Mobilières et Renaissance Capital Inc.
10	Services d'Aide aux Néo-Canadiens (SANC)
11	Association canadienne des Conseillers Professionnels en Immigration (ACCPI)

12	Ligue d'Action Nationale (LAN)
13	Conseil du patronat du Québec (CPQ)
14	Mouvement Québec indépendant (MQI)
15	Accueil Liaison pour Arrivants (ALPA)
16	Association québécoise des avocats et avocates en droit de l'immigration (AQAADI)
17	Chambre de commerce du Montréal Métropolitain (CCMM)
18	Centre multiethnique de Québec (CMQ)
19	Corporation des concessionnaires d'automobiles du Québec (CCAQ)
20	Commission des partenaires du marché du travail (CPMT)
21	Confédération des syndicats nationaux (CSN)
22	Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ)
23	Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI)
24	Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)
25	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR)
26	Institut de recherche sur l'intégration professionnelle des immigrants du Collège Maisonneuve (IRIPI)
27	Micheline Labelle
28	Thomas Tsukalas
29	Manufacturiers Exportateurs du Québec (MEQ)
30	Montréal International (MI)
31	André Sirois
32	Olymel S.E.C.
33	Ordre des conseillers en ressources humaines agréés (CRHA)
34	Ville de Laval
35	Québec International (QI)

Source : Mémoires déposés à la Commission des relations avec les citoyens de l'Assemblée nationale, compilation du ministère l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Direction de la planification de l'immigration et des analyses économiques.

RP139. Pour chaque année depuis 2010, le nombre de personnes sélectionnées dans le cadre du PEQ, selon les volets « étudiants » et « travailleurs », ayant des enfants d'âge scolaire pendant leur séjour préalable au Québec à statut temporaire.

Le Ministère n'est pas en mesure de fournir ces informations.

RP140. Pour chaque année depuis 2010, le nombre de personnes sélectionnées dans le cadre du PEQ selon les programmes et sous-programmes suivants, et, dans chaque cas, le pourcentage du total de personnes sélectionnées (CSQ émis) la même année :

A. Étudiants étrangers;
B. Programme de mobilité internationale (PMI);
C. Programme de travailleurs étrangers temporaires (PTET);
I. Agriculture;
II. Aides familiaux résidants;
III. Autres titulaires du PTET;
i. Autres professions spécialisées;
ii. Autres professions peu spécialisées;
iii. Autres occupations.

Le Ministère ne dispose pas des données lui permettant d'identifier les programmes fédéraux - Programme de mobilité internationale (PMI) et Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET) - dont sont issues les personnes immigrantes sélectionnées dans le cadre du volet des travailleurs étrangers du PEQ. On ne peut répondre à la question posée que pour le volet des étudiants étrangers.

Tableau 1. Nombres de CSQ délivrés dans le PEQ dans l'ensemble et pour les étudiants, requérants principaux, et part des CSQ étudiants délivrés par rapport à l'ensemble des CSQ délivrés, de 2010 à 2021

	2010	**2011**	**2012**	**2013**	**2014**	**2015**	**2016**	**2017**	**2018**	**2019**	**2020**	**2021***
Nombre total de CSQ-PEQ	1 350	2 104	2 887	3 902	4 848	5 423	6 730	6 518	7 364	9 549	10 638	2 462
Nombre de CSQ - PEQ Étudiants	547	1 020	1 403	1 837	2 217	2 883	4 079	3 821	3 951	3 560	5 852	1 123
Pourcentage des CSQ -PEQ délivrés à des étudiants	41%	48%	49%	47%	46%	53%	61%	59%	54%	37%	55%	46%

* Données préliminaires au 28 février 2021.
Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Service de l'information de gestion, tableau croisé dynamique des CSQ – PEQ délivrés, extraction en date du 12 mars 2021.

Tableau 2. Nombres de CSQ délivrés dans le PEQ dans l'ensemble et pour les travailleurs temporaires, et part des CSQ travailleurs temporaires délivrés par rapport au nombre total de CSQ délivrés, de 2010 à 2021

	2010	**2011**	**2012**	**2013**	**2014**	**2015**	**2016**	**2017**	**2018**	**2019**	**2020**	**2021***
Nombre total de CSQ-PEQ	1 350	2 104	2 887	3 902	4 848	5 423	6 730	6 518	7 364	9 549	10 638	2 462
Nombre de CSQ - PEQ Travailleurs temporaires	803	1 084	1 484	2 065	2 631	2 540	2 651	2 697	3 413	5 989	4 786	1 339
Pourcentage des CSQ – PEQ délivrés à des travailleurs temporaires	59 %	52 %	51 %	53 %	54 %	47 %	39 %	41 %	46 %	63 %	45%	54%

* Données préliminaires au 28 février 2021.
Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Service de l'information de gestion, tableau croisé dynamique des CSQ – PEQ délivrés, extraction en date du 12 mars 2021.

RP141. Pour chaque année depuis 2010, le nombre de personnes sélectionnées dans le cadre du PEQ – travailleurs, pour le PMI et le PTET, ventilé selon le niveau d'emploi (0, A, B, C ou D, selon la CNP), par région.

Le Ministère ne dispose pas des données sur les programmes fédéraux - Programme de mobilité internationale (PMI) et Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET) - dont sont issues les personnes immigrantes sélectionnées dans le cadre du volet des travailleurs étrangers du PEQ. L'information est donc présentée pour l'ensemble des personnes sélectionnées dans le cadre du PEQ – travailleurs.

Note : Pour les années de 2010 à 2012, vous référer aux cahiers des exercices précédents.

Tableau 1. Nombre de personnes sélectionnées (requérants principaux) dans le cadre du PEQ-travailleurs selon le niveau d'emploi, de 2013 à 2020

PEQ Travailleurs par niveau d'emploi	**2013**	**2014**	**2015**	**2016**	**2017**	**2018**	**2019**	**2020**	**2021***
Niveau 0 - Gestion	227	259	236	283	279	309	461	307	80
Niveau A - Postes professionnels	989	1 274	1 214	1 319	1 150	1 365	2 040	1 764	519
Niveau B - Postes techniques. para professionnels et spécialisés	830	1 076	1 083	1 038	1 259	1 556	2 351	1 777	522
Niveau C - Postes intermédiaires	x	x	x	x	x	153	889	665	174
Niveau D - Postes élémentaires et manœuvres	x	x	x	x	x	25	240	232	37
Non disponible	19	22	7	11	9	5	8	41	7
Total général	**2 065**	**2 631**	**2 540**	**2 651**	**2 697**	**3 413**	**5 989**	**4 786**	**1 339**

*2021: données préliminaires au 28 février 2021.
Pour des raisons de protection des renseignements personnels, certaines cellules ont été supprimées et remplacées par le symbole « x » car le nombre est inférieur à cinq.
Source : Service de l'information de gestion (SIG) du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration.
Extraction en date du 12 mars 2021.

Tableau 2. Nombre de personnes sélectionnées (requérants principaux) dans le cadre du PEQ-travailleurs selon la région de destination, de 2013 à 2020

PEQ-travailleurs par région de destination	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021*
Bas-Saint-Laurent	12	10	8	7	18	18	34	39	7
Saguenay-Lac-Saint-Jean	16	20	16	13	9	16	56	43	18
Capitale-Nationale	205	267	216	173	179	322	749	689	260
Mauricie	12	11	16	9	13	24	58	57	18
Estrie	27	43	51	72	65	57	85	91	37
Montréal	1 569	2 050	1 941	2 126	2 142	2 615	4 226	3 114	764
Outaouais	18	14	13	16	32	36	50	50	16
Abitibi-Témiscamingue	34	24	24	12	17	15	45	28	8
Côte-Nord	10	8	6	5	5	x	x	10	x
Nord-du-Québec	x	5	10	5	x	x	x	5	x
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	x	5	8	5	5	8	13	9	x
Chaudière-Appalaches	7	22	30	36	31	46	119	138	33
Laval	16	23	29	17	20	33	38	34	17
Lanaudière	18	7	14	15	15	12	73	62	12
Laurentides	29	23	28	31	37	32	84	66	28
Montérégie	62	71	95	93	88	131	232	240	77
Centre-du-Québec	7	9	6	7	15	15	34	53	26
Non disponible	17	19	29	9	x	25	86	58	16
Total général	**2 065**	**2 631**	**2 540**	**2 651**	**2 697**	**3 413**	**5 989**	**4 786**	**1 339**

*2021: données préliminaires au 28 février 2021.
Pour des raisons de protection des renseignements personnels, certaines cellules ont été supprimées et remplacées par le symbole « x » car le nombre est inférieur à cinq.
Source : Service de l'information de gestion (SIG) du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration.
Extraction en date du 12 mars 2021.

RP142. Pour chaque année depuis 2010, le nombre de personnes sélectionnées dans le cadre du PEQ – étudiants étrangers, ventilé selon le programme d'études, le diplôme obtenu, et par institution d'enseignement.

Notes :

1. Vu les grands nombres de programmes d'études et d'institutions d'enseignement, les tableaux 1 et 3 présentent le nombre de personnes sélectionnées dans le cadre du PEQ– Diplômé, respectivement pour les 20 programmes d'études et pour les 20 établissements qui accueillent le plus d'étudiants étrangers.
2. Pour les années de 2010 à 2012, vous référer aux cahiers précédents

Tableau 1. Nombre de personnes sélectionnées (requérants principaux) dans cadre du PEQ-Diplômés pour les 20 principaux programmes d'études, de 2013 à 2021 et classifiés en ordre alphabétique.

Programme	**2013**	**2014**	**2015**	**2016**	**2017**	**2018**	**2019**	**2020**	**2021***
Administration, commerce et informatique	95	94	183	375	463	602	633	1 521	303
Alimentation et tourisme	10	29	54	63	45	78	66	93	29
Arts	48	53	107	165	117	166	173	233	37
Bâtiment et travaux publics	17	34	42	90	111	150	137	230	40
Communications et documentation	15	21	57	72	67	143	177	277	40
Droit	31	51	61	74	45	61	43	57	12
Électrotechnique	10	16	41	44	40	57	68	85	18
Entretien d'équipement motorisé	34	59	93	133	95	92	93	190	29
Études plurisectorielles	25	31	19	28	30	18	x	56	8
Fabrication mécanique	66	80	221	301	243	225	177	329	37
Lettres	34	44	40	44	47	53	40	59	11
Métallurgie	6	18	58	82	57	43	52	69	11
Santé	22	33	79	78	78	112	60	95	20
Sciences appliquées	437	579	610	963	858	700	638	909	200
Sciences de la santé	30	37	52	67	66	88	64	92	12
Sciences de l'administration	468	498	609	724	681	607	499	757	153
Sciences de l'éducation	17	5	9	21	19	21	18	17	6
Sciences humaines	249	287	340	468	426	431	319	345	80
Sciences pures	116	151	136	198	222	172	153	235	38
Services sociaux, éducatifs et juridiques	19	29	27	31	29	30	22	46	7
Autres programmes	88	68	45	58	82	102	127	157	32
Total général	**1 837**	**2 217**	**2 883**	**4 079**	**3 821**	**3 951**	**3 560**	**5 852**	**1 123**

*2021: données préliminaires au 28 février 2021.
Pour des raisons de protection des renseignements personnels, certaines cellules ont été supprimées et remplacées par le symbole « x » car le nombre est inférieur à cinq.
Source : Service de l'information de gestion (SIG) du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration.
Extraction en date du 12 mars 2021.

Tableau 2. Nombre de personnes sélectionnées (requérants principaux) dans cadre du PEQ-Diplômé selon le niveau de diplôme obtenu, de 2013 à 2021.

Niveau de diplôme obtenu	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021*
Secondaire	168	251	739	1 108	1 000	1 290	1 295	2 651	464
Collégial	162	186	191	311	354	413	363	550	123
Universitaire	1 503	1 773	1 949	2 659	2 461	2 243	1 881	2 638	534
Autres	x	7	x	x	6	5	21	13	x
Total général	**1 837**	**2 217**	**2 883**	**4 079**	**3 821**	**3 951**	**3 560**	**5 852**	**1 123**

*2021: données préliminaires au 28 février 2021.
Pour des raisons de protection des renseignements personnels, certaines cellules ont été supprimées et remplacées par le symbole « x » car le nombre est inférieur à cinq.
Source : Service de l'information de gestion (SIG) du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration.
Extraction en date du 12 mars 2021.

Tableau 3. Nombre de personnes sélectionnées (requérants principaux) dans cadre du PEQ-Diplômé pour les 20 principaux établissements d'enseignement, de 2013 à 2021, classés en ordre alphabétique.

Établissement d'enseignement	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021*
Centre de services scolaires Marguerite Bourgeoys	x	5	x	11	29	51	81	113	16
Collège Herzing	27	x	19	82	50	53	24	106	11
Collège LaSalle	42	48	60	79	82	93	71	93	38
Commission Scolaire Lester B. Pearson	x	x	94	205	51	89	84	125	12
École des métiers du Sud-Ouest de Montréal	8	17	47	77	63	50	49	66	17
École Polytechnique de Montréal (Corporation de l'École Poly	129	152	126	172	202	185	162	231	46
École Technologie Supérieure	39	64	79	140	166	104	137	195	54
English Montreal School Board	6	40	158	186	77	133	184	286	33
HEC Montréal	112	114	134	151	153	121	112	150	44
Institut Teccart	x	x	x	16	242	368	364	735	134
Institut Technique Aviron	45	107	199	251	230	175	153	304	33
Université Concordia	263	268	365	596	245	177	199	240	47
Université de Montréal	209	283	301	364	374	382	266	415	81
Université de Sherbrooke	80	88	91	109	126	147	106	147	28
Université du Québec à Chicoutimi	33	39	41	55	59	70	68	100	30
Université du Québec à Montréal (UQÀM)	180	217	221	265	282	262	216	295	42
Université du Québec à Rimouski	22	34	30	47	46	37	29	49	9
Université du Québec à Trois-Rivières	54	65	55	75	77	82	64	113	28
Université Laval	174	233	232	289	359	353	244	349	70
Université McGill	145	139	189	306	249	229	205	248	39
Autres établissements	266	297	434	603	659	790	742	1 492	311
Total général	**1 837**	**2 217**	**2 883**	**4 079**	**3 821**	**3 951**	**3 560**	**5 852**	**1 123**

*2021: données préliminaires au 28 février 2021.
Pour des raisons de protection des renseignements personnels, certaines cellules ont été supprimées et remplacées par le symbole « x » car le nombre est inférieur à cinq.
Source : Service de l'information de gestion (SIG) du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration.
Extraction en date du 12 mars 2021.

RP143. Pour les cinq dernières années, pour chaque région, le nombre de Certificats d'acceptation du Québec (CAQ) émis pour études par niveau, par programme d'études et par institution d'enseignement.

Note : Les informations par programmes d'études ne sont pas disponibles, elles sont donc présentées par niveau de formation. Par ailleurs, vu le grand nombre d'institutions d'enseignement, le tableau 2 présente le nombre de CAQ délivrés aux étudiants étrangers pour les 20 institutions d'enseignement qui accueillent le plus d'étudiants.

Tableau 1 : Nombre de CAQ délivrés aux étudiants étrangers par niveau de formation[1] et par région, de 2015 à 2021

Région administrative et niveau de formation	2015	2016	2017	2018	2019	2020	*2021
Abitibi-Témiscamingue	**286**	**325**	**364**	**407**	**522**	**502**	**100**
Primaire	c	c			c	c	
Secondaire	c	c	c	c	5	5	
Diplôme d'études professionnelles	11	23	24	50	116	147	34
Collégial	61	59	85	95	109	133	22
Université	199	208	235	237	269	198	34
Autres études	10	31	18	21	21	17	10
Bas-Saint-Laurent	**1 127**	**1 107**	**1 086**	**1 183**	**1 546**	**1 921**	**371**
Primaire			c			c	
Secondaire	c	8	22	41	43	23	c
Diplôme d'études professionnelles	14	10	12	9	14	22	9
Collégial	249	235	331	359	370	317	63
Université	860	851	720	771	1 118	1 557	298
Autres études	c	c		c	c	c	
Capitale-Nationale	**3 328**	**3 675**	**4 046**	**4 393**	**5 506**	**5 596**	**1 103**
Primaire	14	17	27	25	22	23	5
Secondaire	103	106	125	131	142	122	12
Diplôme d'études professionnelles	161	247	303	324	447	480	108
Collégial	280	245	367	366	533	723	430
Université	2 659	2 941	3 095	3 412	4 239	4 125	520
Autres études	111	119	129	135	123	123	28
Centre-du-Québec	**148**	**168**	**263**	**361**	**450**	**764**	**148**
Primaire	c		c	c	5	14	c
Secondaire	51	79	83	72	71	75	8
Diplôme d'études professionnelles	9	22	24	39	56	95	13
Collégial	80	58	120	199	284	555	117
Université				c		c	
Autres études	7	9	34	49	34	23	7
Chaudière-Appalaches	**132**	**144**	**191**	**244**	**352**	**442**	**120**
Primaire	5	c	c	7	12	22	c
Secondaire	15	24	32	17	31	32	7
Diplôme d'études professionnelles	39	46	88	134	203	271	78
Collégial	70	67	66	73	97	104	27
Autres études	c	5	c	13	9	13	c

Région administrative et niveau de formation	2015	2016	2017	2018	2019	2020	*2021
Côte-Nord	**71**	**93**	**115**	**134**	**183**	**150**	**37**
Primaire	c				c		
Secondaire	c		c		c	c	
Diplôme d'études professionnelles	c	9	5	13	30	14	c
Collégial	66	84	109	119	145	133	34
Autres études	c			c	c	c	
Estrie	**2 269**	**2 416**	**2 704**	**2 665**	**4 260**	**3 248**	**406**
Primaire	10	5	10	13	13	c	c
Secondaire	345	353	390	352	383	366	32
Diplôme d'études professionnelles	321	368	446	437	742	582	58
Collégial	77	80	120	111	1 072	553	50
Université	1 470	1 583	1 720	1 743	2 029	1 726	260
Autres études	46	27	18	9	21	17	5
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	**16**	**69**	**434**	**1 302**	**1 217**	**601**	**87**
Primaire	c				c		
Secondaire	c			c		c	
Diplôme d'études professionnelles	c	6	15	35	102	164	37
Collégial	8	45	140	712	663	240	16
Autres études	c	18	279	554	450	195	34
Lanaudière	**186**	**240**	**256**	**212**	**275**	**186**	**37**
Primaire	c	c	5	9	6	c	
Secondaire	13	17	17	26	22	16	c
Diplôme d'études professionnelles	62	27	30	22	38	31	c
Collégial	29	69	37	44	45	60	6
Autres études	81	126	167	111	164	78	23
Laurentides	**76**	**110**	**142**	**153**	**175**	**143**	**14**
Primaire	c	9	8	6	14	8	c
Secondaire	12	14	18	26	25	20	
Diplôme d'études professionnelles	15	18	45	48	54	45	7
Collégial	30	45	53	57	56	60	5
Autres études	15	24	18	16	26	10	c
Laval	**757**	**1 415**	**2 083**	**2 978**	**7 885**	**7 917**	**1 599**
Primaire	11	9	9	7	18	12	c
Secondaire	48	59	80	79	98	63	c
Diplôme d'études professionnelles	96	256	302	317	454	311	68
Collégial	597	1 060	1 678	2 566	7 310	7 518	1 525
Université	c		c			c	
Autres études	c	31	13	9	5	12	c
Mauricie	**1 362**	**1 745**	**2 442**	**4 549**	**9 169**	**11 935**	**1 591**
Primaire				c	7	10	c
Secondaire	24	15	20	20	31	39	7
Diplôme d'études professionnelles	19	39	47	67	90	55	28
Collégial	51	72	77	72	108	201	43
Université	1 260	1 595	2 229	4 312	8 834	11 554	1 507
Autres études	8	24	69	77	99	76	c
Montérégie	**459**	**443**	**517**	**636**	**1 089**	**1 103**	**389**
Primaire	29	42	45	68	114	88	6

Région administrative et niveau de formation	2015	2016	2017	2018	2019	2020	*2021
Secondaire	141	102	124	174	209	176	19
Diplôme d'études professionnelles	55	66	101	103	441	536	269
Collégial	84	119	159	229	273	247	56
Université	c	5	10	c		c	
Autres études	149	109	78	61	52	55	39
Montréal	**26 199**	**31 091**	**36 285**	**48 516**	**58 026**	**54 548**	**9 304**
Primaire	269	345	484	545	676	569	32
Secondaire	972	1 348	1 492	1 505	1 648	1 374	111
Diplôme d'études professionnelles	3 122	5 029	5 727	7 073	9 453	6 125	1 548
Collégial	3 504	4 566	6 330	16 034	21 938	22 987	4 582
Université	16 580	17 953	20 301	21 688	22 809	22 205	2 690
Autres études	1 752	1 850	1 951	1 671	1 502	1 288	341
Nord-du-Québec	**13**	**11**	**13**	**12**	**12**	**19**	**11**
Secondaire		c					
Diplôme d'études professionnelles	13	9	12	12	11	19	8
Autres études		c	c		c		c
Outaouais	**418**	**607**	**835**	**1 123**	**1 923**	**1 125**	**170**
Primaire	c	6	10	16	31	22	c
Secondaire	19	39	38	38	46	33	c
Diplôme d'études professionnelles	34	103	66	51	89	78	17
Collégial	21	22	43	171	427	139	24
Université	335	424	645	832	1 324	849	125
Autres études	6	13	33	15	6	c	c
Saguenay-Lac-Saint-Jean	**1 329**	**1 914**	**2 679**	**3 490**	**6 899**	**4 535**	**542**
Primaire	c	c			c	5	c
Secondaire	13	12	10	17	14	15	c
Diplôme d'études professionnelles	78	123	121	184	277	291	95
Collégial	193	230	320	393	520	621	137
Université	1 035	1 541	2 215	2 888	6 070	3 577	290
Autres études	8	6	13	8	16	26	18
Non disponible	**863**	**950**	**1 395**	**1 638**	**2 265**	**2 574**	**531**
Primaire	296	334	505	691	965	1 093	227
Secondaire	198	179	383	349	482	571	111
Diplôme d'études professionnelles	26	30	71	95	194	240	70
Collégial	261	309	370	465	593	624	111
Université	c	c	c	c	7	20	
Autres études	81	97	63	35	24	26	12
Total général	**39 039**	**46 523**	**55 850**	**73 996**	**101 754**	**97 309**	**16 560**

[1] : Les CAQ sont délivrés par niveau de formation et non par programme, car le CAQ d'un niveau de formation peut être utilisé pour tous les programmes du même niveau.
*2021 : données préliminaires au 28 février 2021.
Source : Service de l'information de gestion (SIG) du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration.
Extraction en date du 8 mars 2021.
c : données confidentielles, car le nombre est inférieur à 5.
Note : Suite à un changement dans la structure des données, une amélioration du classement des dossiers selon la région a été apportée et a été appliquée aux données des années antérieures.

Tableau 2 : Nombre de CAQ délivrés aux étudiants étrangers pour les 20 principales institutions d'enseignement, de 2015 à 2020

Institution d'enseignement	**Année d'acceptation du dossier**						
	2015	**2016**	**2017**	**2018**	**2019**	**2020**	**2021***
Université du Québec à Trois-Rivières	1 269	1 605	2 241	4 333	8 865	11 580	1 508
Collège Canada	132	254	417	783	4 673	8 085	1 638
Collège CDI	1 068	1 576	2 110	2 892	8 620	9 577	1 862
Université Concordia	3 651	4 411	5 180	5 547	5 377	4 935	668
Université McGill	4 218	4 669	5 112	5 422	4 963	4 787	402
Université de Montréal	4 737	4 718	5 127	5 417	5 747	5 291	514
Université Laval	2 639	2 925	3 063	3 372	4 164	3 977	467
Université du Québec à Chicoutimi	1 041	1 544	2 223	2 889	6 076	3 581	291
Université du Québec à Montréal (UQAM)	0	c	2 705	2 767	3 385	2 877	398
École de technologie supérieure	785	830	1 019	1 394	1 952	2 744	532
Institut Teccart	695	1 389	2 280	3 093	4 229	2 454	799
Université du Québec à Rimouski	861	853	723	771	1 119	1 559	297
École Polytechnique de Montréal	1 099	1 153	1 397	1 338	1 422	1 459	143
Université de Sherbrooke	1 267	1 278	1 332	1 381	1 549	1 394	218
Collège Lasalle	1 055	1 413	2 133	3 599	3 007	1 300	157
Collège Herzing	202	326	622	4 623	2 269	1 016	232
Université du Québec en Outaouais	336	427	650	833	1 326	850	125
Collège Matrix	0	0	195	939	2 335	1 538	272
Cégep de La Gaspésie et des Îles**	260	446	1 053	2 739	2 761	1 522	333
Autres institutions d'enseignement	13 724	16 703	16 268	19 864	27 915	26 783	5 704
Total	**39 039**	**46 523**	**55 850**	**73 996**	**101 754**	**97 309**	**16 560**

*2021 : données préliminaires au 28 février 2021.
** Cégep de La Gaspésie et des îles comprend aussi le campus de Montréal
Source : Service de l'information de gestion (SIG) du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration.
Extraction en date du 8 mars 2021.
c : données confidentielles, car le nombre est inférieur à 5.

RP144. Depuis les modifications aux critères d'admissibilité aux services de francisation et d'intégration, le nombre de personnes inscrites à ces services, par région :
- à statut temporaire;
- arrivées depuis moins de 5 ans;
- arrivées depuis plus de 5 ans;
- par catégorie d'admission (économique, familiale, humanitaire);
- ayant déjà obtenu la citoyenneté canadienne.

Le Ministère ne peut pas produire ces données par région.

Les changements qui ont affecté le programme en intégration sont survenus en 2020. Le Ministère n'a pas une année complète de données.

Les changements aux critères d'admissibilité pour la francisation sont survenus en 2019. Ils ont eu un impact direct sur le nombre de personnes ayant participé à un cours de français offert par le Ministère :

- 2018-2019 : 30 734
- 2019-2020 : 35 358
- 2020-2021 : 31 075 (du 1er avril au 28 février)

Au 28 février 2021, 31 075 personnes distinctes ont participé aux services de francisation du Ministère. Il s'agit d'une diminution relative par rapport à la même période que l'année précédente qui s'explique principalement par la suspension temporaire de l'intégration de nouveaux élèves dans les cours au printemps 2020 et le ralentissement de l'admission des personnes immigrantes dû à la fermeture des frontières.

RP145. Nombre de cas de fraude recensés dans le système d'immigration dans le cadre du PEQ, selon le volet (travailleurs ou étudiants), en 2020-2021.

Aucune décision juridique n'a permis de confirmer un cas de fraude dans le cadre du PEQ en 2020-2021.

RP146. Nombre de cas de fraude dans le système d'immigration dans le cadre du PEQ, selon le volet (travailleurs ou étudiants), soumis à une enquête de l'Unité permanente anticorruption (UPAC) en 2020-2021.

Le MIFI ne peut pas commenter les enquêtes réalisées ou en cours de réalisation par d'autres organisations et/ou des corps policiers.

RP147. Nombre de cas de fraude dans le système d'immigration dans le cadre du PEQ, selon le volet (travailleurs ou étudiants), en lien avec l'attestation du niveau requis de connaissance du français.

Aucune décision juridique n'a permis de confirmer un cas de fraude dans le cadre du PEQ en lien avec l'attestation du niveau requis de connaissance du français.

RP148. Nombre de cas de fraude dans le système d'immigration dans le cadre du PEQ – étudiants étrangers, en lien la fréquentation scolaire des étudiants étrangers inscrits dans les établissements scolaires et l'authenticité des compétences acquises par les candidats à l'immigration.

Aucune décision judiciaire n'a permis de confirmer un cas de fraude dans le cadre du PEQ en lien avec la fréquentation scolaire des étudiants étrangers inscrits dans les établissements scolaires et l'authenticité des compétences acquises par les candidats à l'immigration.

RP149. Liste des mesures entreprises pour enrayer les cas de fraude dans le système d'immigration dans le cadre du Programme de l'expérience québécoise (PEQ) et montant, ventilé par mesure, pour 2020-2021.

Parmi les mesures pour détecter et rejeter les demandes qui contiennent des représentations fausses ou trompeuses dans le système d'immigration dans le cadre du PEQ, les personnes qui examinent les demandes procèdent à des entrevues de vérification, notamment des déclarations faites par les ressortissants étrangers relativement à leur connaissance du français.

Les personnes responsables de l'examen des demandes procèdent également à des vérifications par l'entremise de la Direction des enquêtes et de l'intégrité des programmes du Ministère. L'ensemble des représentations (renseignements et documents contenus dans les demandes) peuvent ainsi faire l'objet de vérifications.

Des demandes de vérification peuvent également être adressées aux fournisseurs de tests linguistiques lorsqu'un ressortissant étranger a présenté un test de langue à l'appui du niveau de connaissance du français déclaré dans sa demande.

Le Ministère n'est pas en mesure d'isoler la partie des coûts d'examen des demandes qui est spécifique aux différentes mesures de vérification. Ces mesures sont prises dans le cours normal du processus d'examen.

RP150. Le nombre d'entrevues de sélection pour l'émission de CSQ dans la catégorie économique réalisées pour les cinq dernières années civiles. Fournir une ventilation par pays, ainsi que le nombre de sélections sur dossier pour l'émission de CSQ, ventilation par pays pour les cinq dernières années civiles.

Note : Les données des années précédentes se trouvent dans les Cahiers explicatifs des crédits des années antérieures.

Tableau 1.a : Nombre de dossiers acceptés en entrevue de sélection et en sélection sur dossier, pour les travailleurs qualifiés, par continent[1]

Travailleurs qualifiés	2020
Afrique	
En entrevue	15
Sur dossier	4 051
Amérique	
En entrevue	13
Sur dossier	1 142
Asie	
En entrevue	23
Sur dossier	2 424
Europe	
En entrevue	12
Sur dossier	4 951
Océanie	
En entrevue	1
Sur dossier	33
Autres pays	
En entrevue	0
Sur dossier	8
Total travailleurs qualifiés	
En entrevue	64
Sur dossier	12 609

[1]N'inclut pas les dossiers qui ont été dirigés vers des entrevues de vérification documentaire ou de maîtrise du français.

Tableau 1.b : Nombre de dossiers acceptés en entrevue de sélection et en sélection sur dossier, pour les gens d'affaires, par continent

Gens d'affaires	2020
Afrique	
En entrevue	19
Sur dossier	0
Amérique	
En entrevue	13
Sur dossier	5
Asie	
En entrevue	307
Sur dossier	123
Europe	
En entrevue	8
Sur dossier	0
Océanie	
En entrevue	0
Sur dossier	0
Total gens d'affaires	
En entrevue	347
Sur dossier	128

Source pour les tableaux 1.a et 1.b : Service de l'information de gestion (SIG) du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration Gestion, en date du 12 mars 2021.

La diminution du nombre de sélections par entrevue peut être expliquée par les modifications apportées au processus de sélection au cours des dernières années, soit l'évolution vers la prépondérance des critères objectifs et l'orientation des directives administratives.

RP151. Le nombre de demandes en attente dans le cadre du programme Regroupement familial, et le nombre de demandes excédant les délais de traitement pour ce même programme en 2020-2021.

Pendant la période du 1er avril 2020 au 28 février 2021, le MIFI a complété le traitement de 9 766 dossiers dans le programme du Regroupement familial. De ce nombre, 8 443 ont excédé l'objectif de délai de traitement de 25 jours ouvrables. L'engagement lié à la déclaration de services à la clientèle de traiter les demandes à l'intérieur de 25 jours a été suspendu le 22 juillet 2020. Le Ministère met à contribution cette période pour effectuer des travaux majeurs afin d'améliorer le processus de traitement des demandes.

En date du 28 février, 851 demandes de la catégorie Regroupement familial étaient en attente de traitement.

RP152. Ventilation détaillée des dépenses pour 2019-2020 et 2020-2021, et prévisions pour 2021-2022, pour chaque BIQ à l'étranger. Effectif par catégorie, traitement annuel (inclure les primes et bonis) du directeur ou de la directrice du BIQ ou du chef du bureau et du personnel-cadre, pour chaque BIQ.

La réponse à cette question se trouve à la RP38.

RP153. Liste des nominations ou des nouvelles affectations pour chaque BIQ à l'étranger en 2020-2021 et en 2021-2022, en indiquant, pour chacune :
a. le nom de la personne;
b. la date de l'entrée en fonction;
c. les fonctions antérieures;
d. la durée du contrat ou de l'engagement, s'il y a lieu;
e. le titre de la fonction.

Les nominations et nouvelles affectations de 2020-2021 sont présentées dans la fiche RP39.

RP154. Le nombre de demandes de révision administrative de dossiers d'immigration, le nombre de révisions qui ont donné lieu à l'acceptation du dossier et le nombre de révisions où la décision de refus a été maintenue pour les cinq dernières années civiles.

La réponse à cette question se trouve à la fiche RP40.

RP155. Concernant l'encadrement des consultants : la liste des consultants reconnus par le MIFI, le nombre de personnes ayant passé l'examen sur les règles québécoises en matière d'immigration, le taux de succès à cet examen en 2019-2020 et en 2020-2021, et le nombre présentant l'attestation de leur connaissance du français.

La réponse à cette question se trouve à la fiche RP41.

RP156. Copie des contrats accordés pour la réalisation d'activités de prospection et de promotion de l'immigration à l'étranger en 2019-2020 et en 2020-2021 (pour tous les programmes d'immigration). Ventilation des crédits alloués en 2019-2020 et en 2020-2021 et prévisions pour 2021-2022, par pays, pour les activités de prospection et de promotion de l'immigration. Copie des notes, études, analyses et de tout le matériel produit par ou pour le MIFI en 2020-2021 concernant les activités de promotion et de prospection de l'immigration.

Les données des années précédentes se trouvent dans les Cahiers explicatifs des crédits des années antérieures.

LISTE DES CONTRATS ACCORDÉS EN 2020-2021 (AU 28 FÉVRIER 2021)

Direction des services d'immigration du Québec à Paris

- Contrat d'un montant de 7 587,50 EUR accordé à l'entreprise CSL de Maurice pour la location de locaux et les services techniques dans le cadre de la mission de recrutement Journées Québec Maurice qui s'est tenue du 7 au 19 décembre 2020 (RP156_Annexe_1A et RP156_Annexe_1B).

Direction des services d'immigration du Québec à Mexico et antenne à Sao Paulo

- Contrat d'un montant de 4000 $ CAD accordé à l'entreprise Puzzle Soluções Digitais LTDA, pour attirer les infirmiers et infirmières du Brésil à participer aux séances d'information offertes par la DSI México ainsi que sur la plateforme des Journées Québec, du 1er au 23 octobre 2020 (RP156_Annexe_2).

- Contrat d'un montant de 3 100 $ CAD accordé à l'entreprise Scritta avec l'objectif de fournir des services de relations de presse ciblées afin de promouvoir les Journées Québec Brésil, du 1er au 23 octobre 2020 (RP156_Annexe_3).

Direction des services d'immigration du Québec à Rabat et antenne à Dakar

- Contrat d'une valeur de 2000 dirhams marocains accordé à l'hôtel Hyatt Place Taghazout Bay à Taghazout au Maroc pour location d'une salle les 4 et 5 septembre pour mission de recrutement Journées Québec Casablanca (CanInspec) (RP156_Annexe_4).

- Contrat d'une valeur de 10 037,60 dirhams marocains accordé à l'hôtel Sofitel Tamuda Bay Beach de M'diq au Maroc pour location d'une salle les 18 et 19 septembre 2020 et hébergement de deux fonctionnaires pour une mission de recrutement Journées Québec Casablanca (CanInspec) (RP156_Annexe_5).

- Contrat de services divers d'une valeur de 6639,08 dollars US accordé à l'Agence tunisienne de coopération technique (ATCT) pour l'organisation des Journées Québec Tunisie en novembre 2020 (RP156_Annexe_6).

- Contrat d'une valeur de 1 425 000,00 XOF accordé le 15 décembre 2020 à l'Agence 2AdiServices pour une campagne de communication et de promotion dans le cadre des Journées Québec Sénégal de janvier 2021 (RP156_Annexe_7A et (RP156_Annexe_7B).

- Contrat de location de salles avec appui technique d'une valeur de 5 250 000,00 XOF accordé à l'Institut français de Dakar pour la tenue des Journées Québec Sénégal du 25 au 29 janvier 2021 (RP156_Annexe_8).

Direction des services d'immigration du Québec à Los Angeles et antenne à New York

- Renouvellement de l'abonnement à la plateforme de recrutement Nicoka. L'abonnement est sur une base mensuelle (150 euros par mois) et il n'y a aucun contrat qui lie la DSI Los Angeles au fournisseur (RP156_Annexe_9).

Direction des services d'immigration du Québec à Hong Kong

Aucun contrat n'a été accordé par la DSI Hong Kong pour la période du 1er avril 2020 au 28 février 2021.

VENTILATION DES CRÉDITS D'OPÉRATIONS (PROMOTION) EN 2020-2021

Direction des services d'immigration (DSI) du Québec à l'étranger	**Crédits budgétés**	**Crédits dépensés**
DSI-Paris	200 000 $	**59 852 $**
DSI-Mexico & Antenne Sao Paulo	200 000 $	**84 974 $**
DSI-Rabat & Antenne Dakar	150 000 $	**60 972 $**
DSI-Los Angeles & Antenne New York	150 000 $	**37 782 $**
DSI-Hong Kong	150 000 $	**15 502 $**
Total	850 000 $	**259 082 $**

Call Services Ltd

Business Reg. No: C07021465

VAT INVOICE

Customer	: DELEGATION GENERALE DU QUEBEC A PARIS SERVICE D'IMMIGRATION DU QUEBEC	Invoice No	:		18051
Address	: 66 RUE PERGOLESE	Invoice Cur/Rate	:	EUR	47.28
		Invoice Date	:		14 DEC 2020
	75116	Due Date	:		13 JAN 2021
	PARIS FRANCE	Reference	:		DGQP-SIQ./01/16.10.2020
Client VAT Reg. No	:				
Client Business Reg. No	:	Company VAT No	:		VAT 20180551

Product Code Description	Quantity	Selling Price	Ex_Vat	Vat(15%)	Amount EUR
PROJECT ONE-(7 TO 19 DECEMBER 2020) -VIDEO CONFERENCE SERVICES - REMAINING 50%	1	2,475.50	2,475.50	0.00	2,475.50
PROJECT ONE-(7 TO 19 DECEMBER 2020) -ADDITIONAL REQUIREMENTS FOR JOURNEES QUEBEC - MAURICE	1	1,525.00	1,525.00	0.00	1,525.00
PROJECT TWO - (16 NOVEMBER 2020 - 17H00-19H00) - ONE SESSION - WEBINAR	1	270.00	270.00	0.00	270.00
PROJECT ONE -CANCELLATION FEES (50%) - TRANSPORT FACILITIES : 7 DEC-20 - PLAINES MAGNIEN	1	45.50	45.50	0.00	45.50
PROJECT ONE -CANCELLATION FEES (50%) - TRANSPORT FACILITIES : 9 DEC-20 - BAIE DU TOMBEAU	1	27.00	27.00	0.00	27.00
PROJECT ONE -TRANSPORT FACILITIES - 8-DEC-20- VACOAS/ QUATRE BORNES	1	47.00	47.00	0.00	47.00

Comments		
	Sub Total	4,390.00
	VAT Total	0.00
	Total	4,390.00

Authorized By: P.Gopallen Mooroogen
Senior Executive Finance Transformation

Contact info : Stephanie Jackson, RajKamal Balloo
Phone (230) 203 7413, (230) 203 7419
Fax (230) 208 0959
Email accountsreceivable@mauritiustelecom.com

Bank A/c :

MUR SBM 61010100009788	MU33STCB1170010100009788000MUR
EUR SBM 61026200013390	MU39STCB1170026200013390000EUR
USD 61026000028671	MU89STCB1170026000028671000USD
GBP SBM 61026100006328	MU56STCB1170026100006328000GBP
STCB MUMU	

Intermediary Bank
US:JP Morgan Chase Bank New York : CHASUS33
Citi Bank New York: CITIUS33
Standard Chartered Bank New York : SCBLUS33
EUR:Deutsche Bank, Germany: DEUTDEFF

Banker's name : SBM Bank of Mauritius Ltd

Address : State Bank Tower
1, Queen Elizabeth II Avenue
Port -Louis, Mauritius

Kindly remit invoice amount NET of Bank Charges

This is a computer generated invoice and requires no signature

Contact Address: Telecom Tower, 12th Floor, Edith Cavell Street, Port Louis, Mauritius

Call Services Ltd

Business Reg. No: C07021465

VAT INVOICE

Customer	: DELEGATION GENERALE DU QUEBEC A PARIS SERVICE D'IMMIGRATION DU QUEBEC	Invoice No	:		18036
Address	: 66 RUE PERGOLESE	Invoice Cur/Rate	:	EUR	45.97
		Invoice Date	:		04 NOV 2020
	75116	Due Date	:		04 DEC 2020
	PARIS FRANCE	Reference	:		DGQP-SIQ./01/16.10.2020
Client VAT Reg. No	:				
Client Business Reg. No	:	Company VAT No	:		VAT 20180551

Product Code Description	Quantity	Selling Price	Ex_Vat	Vat(15%)	Amount EUR
PROJECT ONE SET UP FEE	1	550.00	550.00	0.00	550.00
VIDEO CONFERENCE SERVICES- 50% DOWN PAYMENT 7TH TO 19TH DECEMBER 2020 -15H30 - 20H30	1	2,472.50	2,472.50	0.00	2,472.50
PROJECT TWO - SET UP FEE - WEBINARS - 16 NOVEMBER 2020 - 17H00 - 19H00	1	175.00	175.00	0.00	175.00

Comments		
	Sub Total	3,197.50
	VAT Total	0.00
	Total	3,197.50

Authorized By: P.Gopallen Mooroogen
Senior Executive Finance Transformation

Contact info : Stephanie Jackson, RajKamal Balloo
Phone (230) 203 7413, (230) 203 7419
Fax (230) 208 0959
Email accountsreceivable@mauritiustelecom.com

Bank A/c :

MUR SBM 61010100009788	MU33STCB1170010100009788000MUR
EUR SBM 61026200013390	MU39STCB1170026200013390000EUR
USD 61026000028671	MU89STCB1170026000028671000USD
GBP SBM 61026100006328	MU56STCB1170026100006328000GBP
STCB MUMU	

Intermediary Bank
US:JP Morgan Chase Bank New York : CHASUS33
Citi Bank New York: CITIUS33
Standard Chartered Bank New York : SCBLUS33
EUR:Deutsche Bank, Germany: DEUTDEFF

Banker's name : SBM Bank of Mauritius Ltd

Address : State Bank Tower
1, Queen Elizabeth II Avenue
Port -Louis, Mauritius

Kindly remit invoice amount NET of Bank Charges

This is a computer generated invoice and requires no signature

Contact Address: Telecom Tower, 12th Floor, Edith Cavell Street, Port Louis, Mauritius

CONTRAT DE SERVICES ENTRE
LA DIRECTION DES SERVICES D'IMMIGRATION DU QUÉBEC À MEXICO
ET L'AGENCE DE MARKETING NUMÉRIQUE PUZZLE ADS

DÉSIGNATION DES PARTIES :

Entre : La Direction des services d'immigration du Québec à Mexico (DSI-MEXICO) pour et au nom du gouvernement du Québec, agissant au présent contrat et ici représenté par Bard Nordby, directeur, ci-après appelé la « DSI-MEXICO ».

Et : L'agence de marketing numérique PUZZLE SOLUCÕES DIGITAIS LTDA, personne morale légalement constituée, ayant son siège, à l'Avenida Mauro Ramos, 1970 – sala 810, Centro, Florianópolis, Santa Catarina, 88020-304, représentée par Inês Maria Soares Pimpão, gérante des opérations, ci-après appelée le « PRESTATAIRE DE SERVICES ».

1- CAMPAGNE DE PUBLICITÉ NUMÉRIQUE POUR LES JOURNÉES QUÉBEC BRÉSIL 2020

LE PRESTATAIRE DE SERVICES s'engage à mettre sur pied une campagne de publicités ciblées sur les plateformes Facebook et Instagram, sur Google Search ainsi qu'une campagne de marketing programmatique dans le but de promouvoir les Journées Québec Brésil 2020 et les webinaires promotionnels de la mission auprès du public cible, et ce, du 2 au 23 octobre au 2020. Cette campagne sera élaborée à partir du matériel graphique qui sera fourni par la DSI-MEXICO.

L'objectif de cette campagne est d'attirer les professionnels ciblés pour ensuite les diriger à la page d'inscription aux séances d'information offertes par la DSI-MEXICO ainsi que sur la plateforme des Journées Québec. La segmentation du public sur Facebook doit se faire sur la base des paramètres suivants :

- Infirmiers et infirmières détenant un diplôme universitaire en soins infirmiers
- Infirmiers et infirmières ayant un intérêt pour le français
- Infirmiers et infirmières ayant un intérêt pour le Québec et/ou le Canada
- Infirmiers et infirmières entre 22 et 45 ans

B. N.

- Infirmiers et infirmières voulant quitter le Brésil
- Infirmiers et infirmières souhaitant aller travailler en Allemagne, en Irlande, au Portugal ou aux États-Unis
- Infirmiers et infirmières des bassins prioritaires: São Paulo, Rio de Janeiro, Porto Alegre, Curitiba, Florianópolis, Brasilia, Belo Horizonte, Recife, Salvador

2 - OBLIGATIONS DU PRESTATAIRE DE SERVICES

Le PRESTATAIRE DE SERVICES s'engage à exécuter les travaux et à rendre l'ensemble des services décrits au présent contrat.

Le PRESTATAIRE DE SERVICES s'engage à effectuer une veille des indicateurs en lien avec les publicités, afin de constamment réajuster la stratégie d'affichage, par exemple, ajuster l'allocation du budget pour chacune des publicités d'une façon optimale.

Les suivis à réaliser devront prendre en considération les actions suivantes :

- Fournir à la DSI-MEXICO des indicateurs hebdomadaires du nombre d'impressions et de clics pour chacune des bannières publiées.
- Optimiser la campagne en continu en se basant sur les résultats hebdomadaires.
- Fournir les résultats finaux de la campagne incluant le nombre de clics par jour et segmentés en pourcentages pour chacune des bannières utilisées, le taux de clic, le nombre d'impressions et le coût par clic moyen de la campagne au complet.

Ces résultats devront faire partie du rapport final présenté à la DSI-MEXICO.

Le PRESTATAIRE DE SERVICES s'engage à fournir son identifiant de compte Facebook afin qu'il soit ajouté comme administrateur publicitaire de la page « Québec no Brasil », gérée par le ministère des Relations internationales et de la Francophonie du Québec.

Le PRESTATAIRE DE SERVICES s'engage à s'assurer que cet accès soit bien désactivé dès la fin du contrat, soit le 23 octobre 2020.

3 - OBLIGATIONS DE LA DIRECTION DES SERVICES D'IMMIGRATION DU QUÉBEC À MEXICO

B.N.

La DSI-MEXICO s'engage à fournir au début du mandat les informations requises pour l'exécution des activités décrites au présent contrat, c'est-à-dire les visuels graphiques en formats Instagram (stories), Facebook (1200x628) et Google Ads (bannière 300x250 ou 728x90) ainsi que les sites web sur lesquels les internautes seront redirigés.

La DSI-MEXICO s'engage à fournir au PRESTATAIRE DE SERVICES l'accès au compte Facebook « Québec no Brasil ».

COÛT DES SERVICES OFFERTS

Le coût correspond au montant suivant : l'équivalent de 4000 $ CAN (quatre mille dollars canadiens) toutes taxes comprises, virés en devise locale au taux de change du jour. Le paiement se fera en un seul versement (4000 $ CAN) à la fin du contrat sous présentation de la facture.

La facture doit être acheminée à la personne désignée ci-après, à l'adresse suivante :

Bard Nordby
Direction des services d'immigration
Taine 411 – Colonia Bosques de Chapultepec C.P. 11580, Mexico, DF
bard.nordby@mri.gouv.qc.ca

DURÉE DU CONTRAT

Ce contrat est valable pour la période du 1 octobre au 23 octobre 2020. Néanmoins, il pourra être annulé en tout temps par l'une ou l'autre des parties, après communication écrite, dix jours après la date de début du contrat.

LANGUE DU CONTRAT

Le contrat est rédigé en français et en portugais. Seule la version française fait foi.

CONFIDENTIALITÉ

Les parties s'engagent à ne pas divulguer à des tiers, pendant et après la durée de ce contrat, toute information concernant les éléments prévus à ce contrat.

B N.

EN FOI DE QUOI, les parties ont signé le présent contrat à la date indiquée ci-dessous :

La DSI-MEXICO

5/10/2020
Date

Bard Nordby, directeur

Le PRESTATAIRE DE SERVICES

02/10/2020
Date

Inês Pimpão
Inês Maria Soares Pimpão, gérante d'opérations
PUZZLE SOLUCÕES DIGITAIS LTDA

CONTRATO DE PRESTAÇÃO DE SERVIÇOS ENTRE
A DIREÇÃO DE SERVIÇOS DE IMIGRAÇÃO DO QUÉBEC NO MÉXICO
E A AGÊNCIA DE MARKETING PUZZLE ADS

DESIGNAÇÃO DAS PARTES :

Entre : A Direção de serviços de imigração do Québec no México (DSI-MÉXICO) para e em nome do Governo do Québec, representado por Bard Nordby, diretor e nomeado no presente contrato como "DSI-MÉXICO" ou CONTRATANTE.

E: A agência de marketing PUZZLE SOLUCÕES DIGITAIS LTDA, pessoa jurídica de direito privado legalmente constituída, com sede social na Avenida Mauro Ramos, 1970 - sala 810, Centro, Florianópolis, Santa Catarina, 88020-304, representada por Inês Maria Soares Pimpão, Gerente de Operações, doravante denominada "PRESTADORA DE SERVIÇOS".

1- CAMPANHA PUBLICITÁRIA DIGITAL PARA OS EVENTOS DA JOURNÉES QUÉBEC BRASIL 2020

A PRESTADORA DE SERVIÇOS se compromete com a implementação de uma campanha de publicidade direcionada nas plataformas Facebook e Instagram, no Google Search, bem como uma campanha de marketing para promover as Journées Québec Brasil 2020 e os webinars promocionais da missão para o público-alvo, de 2 a 23 de outubro de 2020. Esta campanha será desenvolvida com base em material gráfico a ser fornecido pela DSI-MÉXICO.

Os objetivos desta campanha são de atrair os profissionais alvo e direcioná-los à página de inscrição para as sessões de informação oferecidas pela DSI-MÉXICO, bem como para a plataforma Journées Québec. A seleção do público no Facebook deve ser feita com base nos seguintes parâmetros:

- Enfermeiros com diploma universitário em enfermagem
- Enfermeiros com interesse no francês
- Enfermeiros com interesse no Québec e/ou Canadá
- Enfermeiros entre 22 e 45 anos de idade
- Enfermeiros que querem sair do Brasil

B. N.

- Enfermeiros que desejam trabalhar na Alemanha, Irlanda, Portugal ou Estados Unidos
- Enfermeiros de regiões prioritárias: São Paulo, Rio de Janeiro, Porto Alegre, Curitiba, Florianópolis, Brasília, Belo Horizonte, Recife, Salvador.

2 – OBRIGAÇÕES DA PRESTADORA DE SERVIÇOS

A PRESTADORA DE SERVIÇOS concorda em realizar o trabalho e prestar todos os serviços descritos neste contrato.

A PRESTADORA DE SERVIÇO se compromete a monitorar os indicadores relacionados as publicações a fim de ajustar constantemente a estratégia de publicação, por exemplo, para adaptar a aplicação do orçamento para cada publicação de forma otimizada.

O serviço a ser realizado terá que levar em consideração as seguintes ações:
- Fornecer à DSI-MÉXICO indicadores semanais do número de impressões e cliques para cada um dos banners publicados.
- Otimizar a campanha de forma contínua, com base nos resultados semanais.
- Fornecer os resultados finais da campanha incluindo o número de cliques por dia e segmentados em porcentagem para cada um dos banners utilizados, a taxa de cliques, o número de impressões e o custo médio por clique para toda a campanha.

Os resultados devem fazer parte do relatório final apresentado à DSI-MÉXICO (Contratante).

A PRESTADORA DE SERVIÇOS concorda em fornecer sua identificação de conta no Facebook para adicionar conteúdo como administrador de publicidade na página "Québec no Brasil", administrada pelo Ministério da Imigração e da Francofonia do Québec.

A PRESTADORA DE SERVIÇO se compromete a garantir que este acesso seja desativado no final do contrato, ou seja, no dia 23 de outubro de 2020.

3 - OBRIGAÇÕES DA DIREÇÃO DE SERVIÇOS DE IMIGRAÇÃO DO QUÉBEC NO MÉXICO

A DSI-MÉXICO se compromete a fornecer as informações necessárias para a execução das atividades descritas neste contrato, ou seja, os visuais gráficos nos

B. N.

formatos Instagram (stories), Facebook (1200x628) e Google Ads (Abner 300x250 ou 728x90), bem como os sites para os quais os usuários da Internet serão redirecionados.

A DSI MÉXICO se compromete a fornecer à PRESTADORA DE SERVIÇOS o acesso à conta do Facebook "Québec no Brasil".

CUSTO DOS SERVIÇOS PRESTADOS

O custo corresponde ao seguinte valor: ao equivalente de $4.000 CDN (quatro mil dólares canadenses) todos os impostos incluídos, transferidos em moeda local à taxa de câmbio do dia. O pagamento será feito em uma única parcela ($4.000 CDN) no final do contrato, mediante apresentação da fatura.

A fatura deve ser enviada para a pessoa designada abaixo no seguinte endereço:

Bard Nordby
Direction des services d'immigration
Taine 411 – Colonia Bosques de Chapultepec C.P. 11580, Mexico, DF
bard.nordby@mri.gouv.qc.ca

DURAÇÃO DO CONTRATO

Este contrato é válido durante o período de 1 de outubro a 23 de outubro de 2020. Entretanto, pode ser cancelado a qualquer momento por qualquer uma das partes, após comunicação por escrito, dez dias após a data de início do contrato.

LINGUAGEM DO CONTRATO

O contrato é escrito em francês e português. Apenas a versão em francês é válida e legítima.

PRIVACIDADE

As partes se comprometem a não divulgar a terceiros, durante e após a vigência deste contrato, quaisquer informações relativas aos elementos previstos neste contrato.

B.N.

Por estarem justas e acordadas, as Partes (contratante e prestadora de serviços) assinam este contrato na data indicada abaixo:

A DSI-MÉXICO

5/10/2020
Data

Bard Nordby, diretor DSI México

A PRESTADORA DE SERVIÇOS

02/10/2020
Data

Inês Pimpão
Inês Maria Soares Pimpão, gerente de operações
PUZZLE SOLUCÕES DIGITAIS LTDA

DocuSign Envelope ID: F0EBAA63-82AA-4787-85C5-79E0D911C50A

CONTRAT DE SERVICES ENTRE LA DIRECTION DES SERVICES D'IMMIGRATION DU QUÉBEC À MEXICO ET L'ENTREPRISE DE SERVICE DE PRESSE SCRITTA

DÉSIGNATION DES PARTIES :

Entre : La Direction des services d'immigration du Québec à Mexico (DSI-MEXICO) pour et au nom du gouvernement du Québec, agissant au présent contrat et ici représenté par Bard Nordby, directeur, ci-après appelé la « DSI-MEXICO ».

Et : L'entreprise de service de presse Scritta, personne morale légalement constituée, ayant son siège à l'Av. Pe Antonio José dos Santos, 449 – São Paulo – Brésil, représentée par Paulo Piratininga Marques, directeur, ci-après appelé le « PRESTATAIRE DE SERVICES ».

1 - RELATIONS DE PRESSE POUR LES JOURNÉES QUÉBEC BRÉSIL 2020

L'objectif principal de ce mandat est de fournir des services de relations de presse ciblées afin de promouvoir les Journées Québec Brésil ; une mission virtuelle de recrutement qui vise à recruter des infirmiers et des infirmières. Le mandat de relations de presse aura aussi comme objectif de promouvoir les séances d'information virtuelles au sujet de la mission. Le contact principal du PRESTATAIRE DE SERVICES pour la réalisation de ce mandat sera la conseillère en prospection et en promotion responsable du Brésil, Sarah Sanchez.

Le PRESTATAIRE DE SERVICES s'engage à diffuser le communiqué élaboré et traduit par la DSI-MEXICO auprès des médias brésiliens spécialisés en santé et en soins infirmiers ainsi que dans les groupes Facebook et Telegram d'infirmières intéressées à immigrer au Canada et au Québec. Le PRESTATAIRE DE SERVICES devra aussi coordonner les demandes médiatiques pour la conseillère responsable de la mission.

Le mandat devra être réalisé en conformité avec les informations qui figurent dans le présent contrat.

DS PPM

BN.

DocuSign Envelope ID: F0EBAA63-82AA-4787-85C5-79E0D911C50A

2 - OBLIGATIONS DU PRESTATAIRE DE SERVICES

Le PRESTATAIRE DE SERVICES s'engage à exécuter les travaux et à rendre l'ensemble des services décrits au présent contrat.

MANDAT GÉNÉRAL

LE PRESTATAIRE DE SERVICES devra présenter à la DSI-MEXICO une liste de médias spécialisés en santé et en soins infirmiers et de médias s'adressant à un public francophone ou francophile au Brésil.

LE PRESTATAIRE DE SERVICES s'engage à diffuser le communiqué de presse que lui aura fourni la DSI-MEXICO et à contacter les médias ciblés afin d'assurer la publication des informations concernant la mission et les webinaires promotionnels.

Toute demande média devra être présentée suffisamment à l'avance à la DSI-MEXICO pour évaluation de la pertinence de l'intervention.

Pour ce faire, le PRESTATAIRE DE SERVICES s'engage à fournir à la DSI-MEXICO les informations suivantes :

- Nom du média et type de média (quotidien, hebdo, magazine, web, télé, radio, etc.)
- Envergure de la couverture – nombre de lecteurs, d'auditeurs ou spectateurs (couverture locale, régionale, nationale ou internationale.)
- Nom et coordonnées du journaliste/recherchiste
- Profil du journaliste/de l'émission *Exemple : journalisme d'opinion, factuel, tendancieux, etc.*
- Moment souhaité pour l'entrevue
- Sujet de l'entrevue
- Angle du journaliste

Le PRESTATAIRE DE SERVICES comprend que des demandes médias peuvent être refusées par la DSI-MEXICO. Le consentement de la DSI-MEXICO est requis avant qu'il ne s'engage à confirmer de parutions ou des entrevues dans les médias. De plus, toute information et tout

DS
PPM

B. N.

DocuSign Envelope ID: F0EBAA63-82AA-4787-85C5-79E0D911C50A

matériel diffusé par le PRESTATAIRE DE SERVICES devront être autorisés au préalable par la DSI-MEXICO.

Un rapport final d'activités devra être rédigé et transmis à la DSI-MEXICO. LE PRESTATAIRE DE SERVICE devra transmettre le rapport à l'adresse courriel suivante : sarah.sanchez@mri.gouv.qc.ca

Le rapport final devra inclure les indicateurs suivants :

- Dates de parutions ou d'entrevues et nom du média ;
- Lien internet et page web de parution de l'article ou de l'entrevue ;
- Obtention d'une copie de l'enregistrement de l'entrevue, lorsque possible ;
- Nombre d'écouteurs moyen et couverture selon le média ;
- Nombre de reprises dans d'autres médias, s'il y a lieu ;
- Évaluation du coût de revient

Le rapport final, en portugais et en français, devra être soumis au plus tard le 6 novembre.

3 - OBLIGATIONS DE LA DIRECTION DES SERVICES D'IMMIGRATION DU QUÉBEC À MEXICO

La DSI-MEXICO s'engage à fournir au début du mandat les informations requises pour l'exécution des activités décrites au présent contrat, c'est-à-dire un communiqué en portugais.

COÛT DES SERVICES OFFERTS

Le coût correspond au montant suivant : l'équivalent de 3100 $ CAN (trois mille cent dollars canadiens) toutes taxes comprises, payable en deux versements, virés en devise locale au taux de change du jour sous présentation de factures.

Le premier versement (l'équivalent de 1550 $ CAN) sera effectué dans les dix jours ouvrables suivant la signature du présent contrat et le deuxième versement (l'équivalent de 1550 $ CAN) après la remise du rapport final le vendredi 6 novembre 2020.

DS
PPM

B.N.

DocuSign Envelope ID: F0EBAA63-82AA-4787-85C5-79E0D911C50A

La DSI-Mexico versera les montants susmentionnés selon les coordonnées bancaires indiquées aux factures présentées par le prestataire de services.

Les deux factures devront être acheminées à la personne désignée ci-après, à l'adresse suivante :

Bard Nordby
Direction des services d'immigration du Québec à Mexico
Taine 411 – Colonia Bosques de Chapultepec C.P. 11580, Mexico, DF
bard.nordby@mri.gouv.qc.ca

DURÉE DU CONTRAT

Ce contrat est valable pour la période du 1er octobre au 23 octobre 2020. Néanmoins, il pourra être annulé en tout temps par l'une ou l'autre des parties, après communication écrite, dix jours après la date de début du contrat, sans pénalités pour les parties.

LANGUE DU CONTRAT

Le présent contrat est rédigé en français et constitue l'unique version qui fait foi.

CONFIDENTIALITÉ

Les parties s'engagent à ne pas divulguer à des tiers, pendant et après la durée de ce contrat, toute information concernant les éléments prévus à ce contrat.

EN FOI DE QUOI, les parties ont signé le présent contrat aux dates indiquées ci-dessous :

La DSI-MEXICO

le 30/9/2020
Date

Bard Nordby, directeur

Le PRESTATAIRE DE SERVICES

30/09/2020
Date

DocuSigned by:
Paulo Piratininga Marques
8AFC7BBA454744E...
Paulo Piratininga, directeur.

WELCOME TO A differently PLACE

HYATT PLACE TAGHAZOUT BAY

Station Touristique de Taghazout
Km 17, Route d'Essaouira, Agadir, Morocco, 80750
Taghazout 80750
Morocco
Tel : +212 5 28 29 68 68
Fax : +212 5 28 29 68 69
E-mail : taghazoutbay.place@hyatt.com
taghazoutbay.place.hyatt.com

Madame Anne-Marie Wilson
13 Bis Rue Jaafar As-Sadik
.
Canada

Room/Chambre	236
Arrival/Arrivée	03 SEP 20
Departure/Départ	06 SEP 20
Printed/Imprimée	06 SEP 20
Page	1 of 1
Cashier/Caissier	10275
CRS No.	4823577302
Invoice/Facture	
World of Hyatt:	

INFORMATION COPY ONLY

Company / Société Ambassade Du Canada

DATE	DESCRIPTION	REFERENCE	DEBIT	CREDIT
05 SEP 20	F&B / Restauration	Room# 236 : CHECK# 0505763 [4515050]	2,000.00	

World of Hyatt Stay Summary

No Membership to be credited.

Join World of Hyatt today and start earning points for stays, dining and more.
Visit world.hyatt.com

I agree that I am personally liable for the payment of the following statement and if the person, company or association indicated by me as being responsible for payment of the same does not do so.

Total Net	1,818.18
Total VAT 10%	181.82
Total VAT 20 %	0.00
Balance Due	**2,000.00**

Guest Signature / Signature Client_____

SOFITEL
HOTELS & RESORTS

Sofitel Tamuda Bay Beach & SPA

Room N° : 1005
Arrival : 17.09.20
Departure : 20.09.20
Conf N° : 3983650

Page : 1/ 2
Cashier N° :

Hajer Aloui + A.M Wilson
Morocco

ICE Client :

Company : BUREAU DE REPRESENTAT

M'diq, le 20 Septembre 202

Date	Transaction	Debit MAD	Credit MAD
17.09.20	Taxe de Promotion Tourisique	12.10	
17.09.20	Taxe de Promotion Tourisique	12.10	
17.09.20	Taxe de Séjour	27.50	
17.09.20	Taxe de Séjour	27.50	
17.09.20	Package Charge	1,300.00	
17.09.20	Package Charge	1,300.00	
18.09.20	Taxe de Promotion Tourisique	12.10	
18.09.20	Taxe de Promotion Tourisique	12.10	
18.09.20	Taxe de Séjour	27.50	
18.09.20	Taxe de Séjour	27.50	
18.09.20	Package Charge	1,300.00	
18.09.20	Package Charge	1,300.00	
19.09.20	Residential Seminar (B)	2,000.00	
19.09.20	Taxe de Promotion Tourisique	12.10	
19.09.20	Taxe de Promotion Tourisique	12.10	
19.09.20	Taxe de Séjour	27.50	
19.09.20	Taxe de Séjour	27.50	
19.09.20	Package Charge	1,300.00	
19.09.20	Package Charge	1,300.00	
20.09.20	Eurocard / Mastercard		10,037.60
	Total MAD	10,037.60	10,037.60
	Balance MAD		0.00

CMI
مركز النقد

VAL.TRS.PRE-AUTO
17/09/20 13:42:56
9900517005
95170001
STB RECEPTION G
Mdiq

xxxxxxxxxxxx5565
09/22 CARTE ETRANGERE
201-0-9999-2-55

MONTANT:
10037,60 MAD
NUM TRANSACTION : 908
NUM AUTORISATION: 608462
STAN : 502548
CAISSE : 01
DEBIT
Le CMI vous remercie

TICKET A CONSERVER
COPIE CLIENT

Eligible Stay ☐
:
Ineligible Stay ☐

	Net Amount	VAT Amount	Gross Amount
VAT 10%	9,125.09	912.51	10,037.60

Sofitel Tamuda Bay Beach & Spa, Route de Sebta - BP: 93200
Tel : 00212 539 716 200 Fax : 00212 539 716 201 E-mail : h8216@sofitel.com
RC : 95257 - Patente : 25568594 - IF : 3306906 - CNSS : 9387764 - ICE :001713482000039
Account N° : 230 728 522 7603221019801 09
SWIFT Code : CIHMMAMC
www.sofitel.com

REPUBLIQUE TUNISIENNE
Ministère de l'Economie des Finances et de l'Appui à l'Investissement
Agence Tunisienne de Coopération Technique

atct
الوكالة التونسية للتعاون الفني

الجمهورية التونسية
وزارة الإقتصاد والمالية ودعم الإستثمار
Tunisian Agency for Technical Cooperation

MIFI/ATCT/SDED/QI

Journées Québec Tunisie du 9 au 13 novembre 2020

Du Directeur Général de l'Agence Tunisienne de Coopération Technique
A
Madame Anne-Marie Wilson
Directrice-Service d'immigration
Bureau du Québec à Rabat

Objet : Rapport Financier.

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint le rapport financier, relatif à la contribution du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration à l'organisation des Journées Québec Tunisie tenue à Tunis du 9 au 13 novembre 2020.

Je vous prie de bien vouloir, après approbation du rapport financier, donner les instructions nécessaires à vos services compétents pour le virement à l'ATCT de la somme de six mille six cent trente neuf dollars U.S huit cents (6639.08 $ U.S) au crédit de son compte ouvert sous le N° IBAN :

STBKTNTT TN5910404100906627884035.

E n vous souhaitant bonne réception, veuillez agréer, Madame, l'expression de ma considération distinguée.

SALHI ELBORNI
Directeur Général

Centre Urbain Nord
Rue Slaheddine Ammami - Ariana
BP : 34 Tunis Cedex 1080

Telephone : (+216) 71 234 720 الهاتف :
Fax : (+216) 71 755 710 الفاكس :
atct.tunisia@atct.tn العنوان الالكتروني
Site web : www.atct.tn موقع الواب :

المركز العمراني الشمالي
نهج صلاح الدين العمامي - أريانة
ص ب 34 تونس سيداكس 1080

Rapport Financier

Cours de conversion de devise du 11/12/2020

1$=2.69318 D.T

RUBRIQUES	REALISATIONS
Conception de 28 Roll ups	6552.140
35 Flacons pompe vide pour gel de 1/2 litre.	52.500
30 L de gel hydro alcoolique-BACTIGEL NEUTRE	486 .000
35 kit de webinaire(casque+micro)	2066.210
Location de 20 laptops +travaux d'assistance technique	4760.000
22 Lingettes antiseptiques B/72	209.000
Internet Augmentation de débit+Cartes SIM 5Go	1969.400
Service de désinfection journalière selon Protocole de sécurité sanitaire anti covid-19	1785.000
TOTAL EN D.T	**17880.250**
TOTAL EN DOLLARS U.S	**6639.08**

SALHI ELBORNI
Directeur Général

Agence de communication

CONTRAT DE PRESTATION 2ADiServices
Délégation Générale du Québec à Dakar

Entre les soussignés :

L'agence de communication 2ADiServices,
Cité Salam Rufisque Ouest
Dakar – SENEGAL
Représentée par Mr Abdoulaye G. Dione en qualité de Directeur Exécutif,
Ci- après dénommée le prestataire)
(D'une part)

Et la Délégation Général Du Québec à Dakar
167, avenue Lamine Guèye x Place Soweto
Immeuble Rivonia – 9ème étage
Représentée par Mr Marc-Antoine Cadieux,
Conseiller à la prospection et à la promotion – Services Immigration.
Ci- après dénommée le client
(D'autre part)

Il a été convenu ce qui suit :

Article 1 : Objet
Le présent contrat a pour objet de définir les modalités d'un mandat pour l'organisation d'une Campagne de communication et de promotion des Journées Québec Sénégal à Dakar.

Article 2 : Obligations communes et objectifs
Les parties s'engagent à effectuer avec diligence l'ensemble des engagements aux termes du présent contrat.

L'objectif du présent contrat étant d'assurer la coordination des activités de promotion de l'évènement les Journées Québec Sénégal à Dakar.

Article 3 : Obligations 2ADiServices

2ADiServices s'engage à assurer la coordination de :

- L'organisation d'une Campagne de communication
- La communication et la mobilisation pour les inscriptions au programme.

L'agence a la responsabilité d'assurer la coordination et la supervision de la campagne de communication, ainsi que la mise en œuvre et le suivi/évaluation.

Article 4 : Engagements de la Délégation Générale Du Québec à Dakar

Le client s'engage à mettre à la disposition du prestataire toutes les informations, moyens et conditions indispensables à son activité de communication.

Le client a la responsabilité des charges relatives à la production des supports de communication.

Article 5 : Rémunération

Le montant de ces prestations est évalué à FCFA 1.425.000, qui sera versé comme suit : 75% à la signature du contrat, et le solde à la fin de la campagne.

Article 6 : Durée

Le présent contrat prendra effet à la signature, soit le 22 décembre jusqu'au 30 Décembre 2020.

Article 7 : Règlement des Différends

En cas de différend à l'occasion de l'interprétation et de la réalisation du présent contrat, tout litige sera soumis à la compétence du Tribunal Régional de Dakar, auprès de qui les deux parties ont élu domicile.

Monsieur Abdoulaye G. Dione
Directeur Exécutif de 2ADiServices

(Lu et approuvé)

Monsieur Marc-Antoine Cadieux,
Conseiller à la prospection et à la promotion
Délégation Générale du Québec

(Lu et approuvé)

2Adi Services

Cités Tacko, villa n°1184

Tel : +221774459350/77 4010023

Fait à Dakar le 15 Décembre 2020

Facturen°2020/0009

Facture

DAK 21

Service professionnel rendu à : Délégation Générale du Québec à Dakar

Evènements : Promotion événement Journées du Québec Sénégal à Dakar

Désignations	Prix
Réseaux Sociaux (Publication, et diriger les participant)	150.000fcfa
Presse en ligne (4 organes)	300.000fcfa
Inscriptions bandes annonces	150.000fca
Suivie de l'évènement	50.000fcfa
Sponsoriser la page et Booster la Publication (durant la promo de l'évents)	25.000fcfa
Presse écrite	150.000fcfa
Déplacement vers les écoles de formation (4 écoles de formations)	200.000fcfa
Distribution Flyers rémunération équipe (équipe de 10)	200.000fcfa
Frais de Gestion	200.000fcfa
Total	1.425.000fcfa TTC

La Présente facture est arrêtée à la somme d'Un million quatre cents vingt-cinq mille francs CFA TTC ... 1.425.000 FCFA TTC

Avance sur facture
1.068.750 FCFA

La Direction :

Abdoulaye G. Dione

2Adi Services

Cités Tacko, villa n°1184

Tel : +221774459350/77 4010023

Fait à Dakar le 08 Janvier 2021

Facturen°2021/0001

Facture De Solde

DAK 14

Service professionnel rendu à : Délégation Générale du Québec à Dakar

Evènements : Promotion événement Journées du Québec Sénégal à Dakar

Désignation	Quantité	Montant
- Promotion Journées Québec Sénégal à Dakar	01	1.425.000Fcfa
- Acompte	01	1.068.750Fcfa
- Solde	01	356.250Fcfa

Acompte d'Un Million Soixante Huit Mille Sept Cent Cinquante versé à Dakar depuis le 21-12-2020

Solde de Trois Cents Cinquante Six Mille Deux Cents Cinquante francs CFA (356 250 FCFA) Versé le..... à Dakar

La Direction :

Abdoulaye G. Dione

AMBASSADE DE FRANCE AU SÉNÉGAL
Liberté Égalité Fraternité

INSTITUT FRANÇAIS Sénégal — vivre les cultures

Contrat n° 79. /AO-BD/2021

ENTRE :

Délégation générale du Québec à Dakar, Services d'immigration
Immeuble Rivonia
167, av. Lamine Gueye x Place Soweto
Dakar, Sénégal
Représenté par Iya TOURE, en qualité de Délégué Général,

Ci-après dénommée « la DG Québec »

D'une part,

ET :

L'Institut français du Sénégal
Domicilié au 89, rue Joseph T. Gomis - B.P. 4003 - DAKAR
Tél : 221 33 823 03 20
Représenté par M. Pascal MOULARD, en qualité de Directeur délégué,

Ci-après dénommé : « l'IFS »

D'autre part

Vu **le décret n°76-832 du 24 août 1976 relatif à l'organisation financière de certains établissements ou organismes de diffusion culturelle dépendant du ministère des affaires étrangères ;**

Vu **l'arrêté du 24 janvier 2011 fixant la liste des établissements et organismes de diffusion culturelle et d'enseignement dotés de l'autonomie financière ;**

Vu **la décision de délégation de signature en date du 1er septembre 2020 en faveur de Monsieur Pascal Moulard ;**

IL A ETE CONVENU CE QUI SUIT :

Article 1 - Objet

La DG Québec et l'IFS s'engagent par contrat pour organiser et mettre en œuvre l'opération «*Journées Québec Sénégal* » à l'attention de candidats résidant au Sénégal.

Les journées consistent en une mission de recrutement de travailleurs sénégalais en vue d'occuper un emploi au Québec. Les « Journées Québec » sont des missions de recrutement de travailleurs organisées à l'étranger par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration.

À la suite de la présélection des candidats, les employeurs québécois convoquent les personnes retenues à un entretien d'embauche. En raison de la pandémie, ces entretiens se tiendront en visioconférence à l'IFS.

Le présent contrat établit la procédure de mise en œuvre et d'organisation des journées, les responsabilités des différentes parties et les modalités financières du partenariat.

Les journées se tiendront **du 25 janvier au 29 janvier 2021 de 13h à 18h,** avec un test grandeur nature qui se tiendra en conditions réelles à l'IFS le 20 janvier 2021.

Article 2 – Engagements de la DG Québec

La DG Québec reconnait avoir pris connaissance des espaces alloués avant la signature du présent contrat après une visite du site en décembre 2020.

La DG Québec s'engage à respecter l'esprit du contrat pour lequel les espaces et matériels lui sont mis à disposition.

La DG Québec reconnait avoir pris toutes les dispositions réglementaires, notamment les dispositions et obligations liées à l'organisation des entretiens de recrutement délocalisés au Sénégal.

Les dispositions englobent notamment à titre d'exemple l'organisation des recrutements : convocations des candidats et transmission des modalités de passation du recrutement (lieu, heure, dates, mesures sanitaires), organisation technique et logistique de la passation des recrutements, et tout particulièrement **le respect de la jauge maximale de personnes présentes simultanément sur le site en référence à l'organisation fixée en article 3 et au calendrier des convocations.**

La DG Québec s'engage à maintenir les espaces et équipements mis à sa disposition et de les utiliser dans le strict respect de leur destination. Toute détérioration constatée et remise en état nécessaire sont déclarées ici à la charge du partenaire**.** Sur la base d'un état des lieux effectués à l'issue de l'évènement, si cela s'avérait nécessaire leur montant évalué par les services compétents de l'IFS serait alors facturé.

La DG Québec s'engage à apporter les casques d'écoute nécessaires répondant aux critères de qualité attendue par la procédure de recrutement et d'en assurer l'entretien **dans le respect des règles sanitaires COVID-19** et pour rappel la limitation du nombre de personnes convoquées et présentes simultanément sur le site.

La DG Québec s'engage à installer les licences nécessaires à la passation des entretiens sur les ordinateurs dédiés le temps des journées de recrutement et affirme en détenir tous les droits pour l'utilisation qui en est faite.

La DG Québec s'engage à transmettre au service sécurité de l'IFS la liste des candidats attendus sur site chaque jour.

Article 3 – Engagements de l'IFS

L'IFS s'engage à mettre à disposition de la DG Québec :

- 6 salles de cours équipées de 2 à 4 ordinateurs connectés selon la taille des espaces pour les entretiens de recrutement dans le respect des mesures sanitaires COVID-19;
- 1 salle d'attente pour 10 personnes avec télévision connectée aux supports de diffusion de la DG Québec;
- 1 espace équipé de 2 ordinateurs connectés pour 2 tests écrits;
- 1 espace accueil pour l'équipe de coordination (espace révisé par rapport à la proposition initiale sur un espace moins fonctionnel, mais à côté de l'espace accueil envisagé).

L'IFS s'engage via des Flybox à assurer un débit de 100 MB pour la bonne tenue des entretiens.

L'IFS s'engage à mettre à disposition des ordinateurs disposant de toutes les caractéristiques techniques pour assurer le bon déroulement du recrutement notamment une caméra pour la visio, une configuration adaptée à l'installation des outils de visioconférence).

L'IFS s'engage à organiser un espace ombragé à l'extérieur du bâtiment dans la cour sise au 3 rue Parchapppe pour éventuellement accueillir des candidats nombreux ne pouvant rejoindre immédiatement la salle d'attente prévue pour raison de mesures sanitaires COVID-19.

L'IFS s'engage à assurer la désinfection des espaces de contacts après le passage de chaque candidat dans le respect des mesures COVID-19.

L'IFS s'engage, dans le cadre du plan sécurité mis en place dans l'établissement, à vérifier l'identité de toute personne entrant sur site en accord avec la liste des candidats de la journée transmise par la DG Québec.

L'IFS s'engage pour une assurance, afin d'assurer la protection des personnes et des biens en cas d'incident.

Article 3 – Modalités financières

En contrepartie de cette mise à disposition, **la DG Québec** s'engage à prendre en charge les coûts de location des locaux associée aux contraintes techniques pour un montant forfaitaire de cinq millions deux cent cinquante mille francs CFA (5 250 000 FCFA).

Le règlement de cette somme se fera par virement bancaire, selon RIB fourni ci dessous, après présentation de la facture par l'IFS à la DG Québec.

Domiciliation : BICIS Agence Roume

Intitulé	Code banque	Code agence	Numéro de compte	Clé RIB
IFSENEGAL ACP	SN010	01520	007971600085	74

Article 4 : Annulation et cas de force majeure

Il est entendu par cas de force majeure des faits découlant de circonstances imprévisibles, insurmontables et échappant au contrôle des parties. Il est entendu dans le présent contrat qu'une interdiction par les autorités locales du présent évènement constitue un cas de force majeure, ceci sans délais de préavis.

Le présent contrat se trouvera suspendu ou annulé de plein droit et sans indemnité dans tous les cas reconnus de force majeure (en référence aux termes de l'article 2).

Toute annulation non motivée par les termes du présent contrat, du fait d'une des parties, entraînerait pour la partie défaillante l'obligation de verser à l'autre une indemnité calculée en fonction des frais effectivement engagés par cette dernière.

Article 5 - Litiges

En cas de litiges portant sur l'interprétation ou sur l'application de tout ou partie du présent contrat, les parties s'efforceront de résoudre ces litiges à l'amiable. À défaut, elles saisiront le Tribunal départemental civil et commercial de Dakar dans les termes des articles du Code de procédure civile sénégalais en vigueur.

Fait à Dakar, en deux (2) exemplaires originaux, le 26/03/ 2021

Pour la DG Québec
Iya TOURÉ

DÉLÉGATION GÉNÉRALE DU QUÉBEC A DAKAR

AMBASSADE DE FRANCE AU SÉNÉGAL
Le Directeur Délégué de l'Institut français du Sénégal
Pascal Moulard

Pour l'IFS
Pascal MOULARD

Invoice n° I2005000009

Commande : O1912000024

Date : 01/05/2020
Date d'échéance : 01/05/2020
TVA Intracom. : FR83 518 090 733 00024

Direction des services d'immigration, Délégation du Québec à Los Angeles
Attn.: Mr. Marc Ozgoli, Director
10940 Wilshire Blvd., Suite 720
Los Angeles, CA 90024

Bonjour,

Vous trouverez ci-après le détail de la facturation pour la période du 01/05/2020 au 31/05/2020

Libellé	Prix	Qté	Unité	Montant	Total Ligne
Module - Recrutement (ATS) Ce tarif est valable de 1 à 9 utilisateurs	€ 75,00	2	Per User/Month	€ 150,00	€ 150,00

Sous Total HT	€ 150,00
Total TTC	€ 150,00

Condition de Paiement : On Ordering

COORDONNEES BANCAIRES :ATTENTION IL S AGIT D'UN NOUVEAU RIB		
Compte	**IBAN**	**SWIFT**
ORINEA S.A.R.L	FR76 1790 6000 3296 3943 7854 044	AGRIFRPP879

RP157. Ventilation annuelle, par secteur d'activité économique, des investissements au Programme « Immigrants investisseurs » pour les trois dernières années. Ventilation par pays d'origine des immigrants investisseurs admis au Québec pour les cinq dernières années. Indiquer le montant d'argent qui est actuellement en attente de placement. Indiquer le montant qui est disponible au titre de la promotion du Programme investisseurs, au 1er avril 2021.

La réponse à cette question se trouve à la RP29.

RP158. Pour tous les programmes du ministère, donner le détail des crédits existant en 2019-2020 qui n'ont pas été reconduits en 2020-2021, en incluant les programmes qui ont été abolis.

La réponse à cette question relève du Secrétariat du Conseil du trésor.

RP159. Par programme, donner le niveau des crédits demandés au Conseil du trésor pour l'année 2020-2021.

Voir dans le cahier explicatif de l'an dernier.

RP160. Nombre de nouveaux arrivants, pour les cinq dernières années, qui ont participé à des activités d'accueil et d'intégration offertes par les organismes financés par le programme Réussir l'intégration.

La réponse à cette question se trouve à la RP43.

RP161. Liste des ententes avec tous les organismes, à l'étranger, pour offrir un programme de francisation ; ventilation des dépenses engendrées par ce programme et crédits alloués en 2019-2020 et en 2020-2021. Fournir les prévisions pour 2021-2022.

La réponse à cette question se trouve à la RP46. Le Ministère ne dispose pas de prévision.

RP162. Répartition des immigrants établis au Québec selon la région d'établissement, depuis 2011-2012, en indiquant le pays de naissance, le type d'immigrant et leur occupation au Québec.

La réponse à cette question se trouve à la RP17.

RP163. Liste des programmes en vigueur en 2020-2021 sous la responsabilité du secteur Participation et Inclusion. Pour chacun de ces programmes, notamment pour les suivants : *Réussir l'intégration*, *Mobilisation-Diversité*, *Soutien à la mission*, *Reconnaissance des compétences et accès aux ordres professionnels* et *Programme d'aide financière pour l'intégration linguistique des immigrants* (PAFILI), indiquer :

a) crédits accordés en 2019-2020 et en 2020-2021;
b) prévisions pour 2021-2022;
c) nombre de personnes rejointes;
d) frais d'administration pour chaque programme;
e) mesures de reddition de comptes et de contrôle de qualité (nombre de visites, rapports, sondages, etc.) et amélioration apportées à la suite de l'analyse des mesures.

La réponse à cette question se trouve à la fiche RP47.

RP164. Ventilation détaillée des dépenses effectuées par type de cours de francisation pour les cinq dernières années; fournir les prévisions pour 2021-2022. Nombre de classes par session (temps complet et temps partiel) et nombre de participants uniques, incluant pour le service de francisation en ligne en autoformation et avec tuteur, pour chacune de ces années.

La réponse à cette question se trouve à la RP52.

RP165. Copie des ententes signées entre 2011-2012 et 2020-2021 avec Investissement Québec ainsi qu'avec d'autres associations, organismes ou institutions au Québec, incluant Québec International et Montréal International.

Pour les ententes signées en 2020-2021, la réponse se trouve à la fiche RP48.

RP166. Bilan et degré de réalisation des ententes pour favoriser l'intégration et la francisation des immigrants, pour les cinq dernières années, avec les ministères sectoriels suivants : Santé et Services sociaux, Travail, Emploi et Solidarité sociale et Éducation et Loisir, Enseignement supérieur et Recherche.

Le bilan et degré de réalisation des ententes pour favoriser l'intégration et la francisation des immigrants, pour 2016-2017, 2017-2018 et 2018-2019 avec les trois ministères se retrouvent respectivement dans les rapports annuels de gestion du MIFI de 2016-2017, 2017-2018 et 2018-2019. Les rapports de reddition de comptes sont en cours d'élaboration par chacun des trois ministères pour l'exercice financier 2020-2021 qui s'est terminé le 31 mars 2021 et seront consolidés par le MIFI. Ainsi, le bilan et degré de réalisation pour l'année 2020-2021 seront disponibles lors de la prochaine publication du Rapport annuel de gestion du MIFI de 2020-2021.

RP167. Ventilation, par entente et par programme conjoint, des sommes transférées par le MIFI à chacun des autres ministères et organismes pour chaque année depuis 2011-2012. Fournir les prévisions pour 2021-2022.

La réponse à cette question se trouve à la fiche RP49.

RP168. Ventilation détaillée de l'effectif du ministère pour le suivi des ententes de service d'accueil et d'intégration et pour la formation linguistique en 2019-2020 et pour les quatre années précédentes, avec le lieu de travail habituel de chaque employé.

La réponse à cette question se trouve à la fiche RP50.

RP169. Nombre d'immigrants par classe de francisation et nombre total de classes de francisation par année, depuis 2011-2012. Fournir les prévisions pour 2021-2022.

La réponse à cette question se trouve à la RP51. Les données des années antérieures se trouvent dans les cahiers explicatifs des années antérieures.

RP170. Délais moyens d'attente pour être admis à des cours de francisation et pour commencer un cours de français, temps complet et temps partiel, pour les trois dernières années :

a. Par centre régional;
b. Pour tout le Québec.

La réponse à cette question se trouve à RP53.

Les données des années précédentes se trouvent dans les cahiers explicatifs des années antérieures.

RP171. Nombre d'immigrants ne parlant pas français et ne s'inscrivant pas au cours de francisation pour les cinq dernières années.

Les données des années précédentes se trouvent dans les cahiers explicatifs des renseignements particuliers des années antérieures.

Résultats

En 2018[1], le nombre de personnes immigrantes admises au Québec a été de 51 123, parmi lesquelles 39 166 étaient âgées de 16 ans et plus[2]. De ce nombre, 17 101 personnes adultes avaient déclaré ne pas connaître le français au moment de leur admission au Québec. Au 28 février 2021, 5 726 d'entre elles s'étaient déjà inscrites à un cours de français du MIFI à temps complet[3] ou à temps partiel. La proportion de ces personnes ne connaissant pas le français et ayant été actives dans un cours de français est donc de 33,5 %.

Tableau 1. Personnes immigrantes de 16 ans et plus déclarant ne pas connaître le français au moment de l'admission[4]

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2014-2020
Ensemble de l'immigration	50 235	48 966	53 247	52 400	51 123	40 565	25 223	321 759
.. de 16 ans et plus	39 117	37 874	40 073	40 317	39 166	30 226	19 792	246 565
.. ne connaissant pas le français (n)	11 711	13 538	14 966	17 130	17 101	13 688	6 964	95 098
.. ne connaissant pas le français (%)	29,9	35,8	37,8	43,6	45,2	45,9	35,4	39,1

Données préliminaires pour 2020.
Le calcul des pourcentages sur la connaissance du français n'inclut pas l'information non disponible.
Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Service de la recherche, de la statistique et de la veille, Banque de données sur les résidents permanents.

Notes

Il faut tenir compte dans l'analyse des données de fréquentation des services de francisation que les personnes immigrantes nouvellement arrivées ne s'inscriront pas nécessairement dès leur arrivée au Québec. Cependant, plus de 70 % de celles qui s'inscrivent le font la première année. D'autres personnes immigrantes nouvellement arrivées se présentent aux cours de français deux, trois ans et plus après avoir obtenu leur statut de résident permanent.

[1] Cette analyse se base sur la cohorte la plus récente pour laquelle le nombre total de personnes ayant fait une démarche de francisation se rapproche du résultat définitif : quelques personnes s'ajouteront à celles qui ont déjà amorcé cette démarche, mais l'essentiel des personnes susceptibles de suivre un ou des cours auprès du Ministère l'a déjà fait.
[2] Ces personnes sont considérées comme étant des « adultes » dans le contexte de la démarche de francisation au MIFI.
[3] Incluant les personnes référées à des centres de services scolaires.
[4] Les données sur la connaissance du français et de l'anglais à l'admission ont été révisées. Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada a effectué une correction dans la méthodologie du rapportage, qui a rétabli les bons volumes de connaissance de la ou des langues officielles, pour les données couvrant la période de 2013 à 2018.

RP172. La moyenne des frais liés aux cours de francisation pour 2020-2021 et les prévisions pour 2021-2022.

Coût moyen de la francisation selon le nombre d'élèves uniques en 2020-2021 (du 1er avril au 31 décembre 2020) :

Cours	Coût moyen/élèves ($)
Temps complet	6 433,3 $
Temps partiel	2 532,8 $

RP173. Nombre d'immigrants parlant déjà le français admis au Québec depuis les cinq dernières années, et les prévisions d'admission pour 2021-2022.

En 2020, 15 094 personnes immigrantes admises au Québec ont déclaré connaître le français à l'admission, soit 60,4 % de l'ensemble des personnes admises.

Tableau 1. Personnes immigrantes admises au Québec en 2020 ayant déclaré connaître le français* et leur part dans l'ensemble des personnes admises (en %)

	2020
n	15 094
%	60,4

Données préliminaires pour 2020.

*Inclut les personnes qui déclarent connaître le français seulement, de même que celles qui déclarent connaître à la fois le français et l'anglais lors de l'admission. Le calcul des pourcentages sur la connaissance du français n'inclut pas l'information non disponible.

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Service de la recherche, de la statistique et de la veille, Banque de données sur les résidents permanents.

RP174. Proportion de personnes immigrantes ayant déclaré ne pas connaître le français à l'admission qui participent à l'offre gouvernementale de cours de français au cours des trois années suivant leur admission.

La réponse à cette question se trouve à la RP171.

RP175. Résultats de l'enquête pour connaître les besoins spécifiques des clientèles immigrantes qui utilisent peu les services de francisation.

Le MIFI n'a pas de résultats d'enquête sur les besoins spécifiques des clientèles immigrantes qui utilisent peu les services de francisation.

RP176. Liste de l'offre de service du MIFI pour des cours de français de niveau avancé pour les personnes immigrantes. Crédits alloués pour ces cours.

La réponse à cette question se trouve à la fiche RP54.

RP177. Liste des actions visant la promotion active des cours de français et de leur importance pour une intégration réussie.

La réponse à cette question se trouve à la fiche RP55.

RP178. État de réalisation ou d'avancement des mesures pour renforcer l'action du Québec en matière d'intégration des immigrants.

La réponse à cette question se trouve à la fiche RP56.

RP179. Liste des actions entreprises afin de promouvoir l'accès à l'emploi pour les immigrants en région et montants ventilés, par mesure, pour 2020-2021. Prévisions pour 2021-2022.

La réponse à cette question se trouve à la fiche RP57.

RP180. Liste des actions entreprises pour améliorer la sélection des personnes immigrantes afin qu'elles répondent aux besoins du marché du travail au Québec, par région, et montants ventilés par mesure, pour 2020-2021. Prévisions pour 2021-2022.

PROGRAMME DE L'EXPÉRIENCE QUÉBÉCOISE

- La pandémie occasionne des changements majeurs sur le marché du travail. Le Québec doit s'assurer de sélectionner des travailleurs qui auront les compétences nécessaires à la relance de l'économie du Québec. La réforme du Programme de l'expérience québécoise amorcée avant la pandémie sera donc d'autant plus bénéfique dans ce contexte. Les modifications aux conditions de sélection visent à assurer de meilleures chances d'intégration à long terme au marché du travail ainsi qu'à la société québécoise.

PROGRAMMES PILOTES D'IMMIGRATION PERMANENTE

- La mise en œuvre de trois programmes pilotes d'immigration permanente ciblant des secteurs et des professions névralgiques de l'économie québécoise :

    - Le programme pilote d'immigration permanente des travailleurs de la transformation alimentaire vise à favoriser la rétention de travailleurs étrangers temporaires dans certains emplois précis de ce secteur;

    - Le programme pilote d'immigration permanente des préposés aux bénéficiaires participe à l'effort gouvernemental afin de pallier le manque chronique de travailleurs dans cette profession clé au Québec;

    - Le programme pilote d'immigration permanente des travailleurs des secteurs de l'intelligence artificielle, des technologies de l'information et des effets visuels cible des travailleurs hautement qualifiés dans ces trois pans de l'économie.

SYSTÈME DE LA DÉCLARATION D'INTÉRÊT

- Avec le SDI, qui a été lancé officiellement en juin 2019, le Ministère peut désormais concentrer ses efforts sur le traitement des demandes de personnes qui, tout en présentant un fort potentiel d'intégration au Québec, répondent aux besoins du marché du travail.

- Cette modernisation du système d'immigration offre les outils, mais surtout la latitude nécessaire au Ministère pour être réellement en phase avec les besoins actuels du marché du travail, notamment en modulant les critères d'invitation en fonction de l'évolution des besoins de main-d'œuvre et de la réalité de chacune des régions.

PORTAIL EMPLOYEURS

- Le 27 juin 2019, le Ministère dévoilait une nouveauté afin de faciliter les démarches de recrutement des entreprises du Québec, soit le Portail employeurs. Hébergé dans la plateforme Arrima, le Portail est une interface de recherche qui utilise les données du SDI.

LES MISSIONS DE RECRUTEMENT À L'INTERNATIONAL JOURNÉES QUÉBEC

- L'offre de services aux entreprises comprend les missions de recrutement à l'international, soit les Journées Québec. Ces missions permettent aux entreprises de toutes les régions du Québec d'embaucher des travailleurs étrangers temporaires qui répondent à leurs besoins de main-d'œuvre.

- Dans le cadre de la crise sanitaire, le Ministère a su rapidement adapter ses services en recrutement international en format virtuel. Depuis la reprise des activités en septembre 2020, 10 missions virtuelles ont été réalisées par le Ministère et ses partenaires et 151 entreprises y ont participé (en date du 28 février 2021).

- Une nouvelle plateforme numérique Journées Québec a été lancée en 2020 permettant l'affichage des offres d'emploi, l'inscription des entreprises et des candidats de même que la gestion de missions simultanées, et ce, de façon multilingue. Cette plateforme permet une expérience client plus conviviale et est accessible sur les appareils mobiles.

Les dépenses reliées aux modifications du PEQ et à la création des programmes pilotes ont été prises à même les effectifs du ministère. Aucun coût de développement n'est associé au SDI en 2020-2021. Quant au portail employeurs, un montant de 51 867,19 $ a été investi pour sa mise en ligne en novembre 2020. Les dépenses reliées aux missions de recrutement sont présentées dans la fiche RP182.

RP181. Liste des actions entreprises pour soutenir les travailleurs immigrants sur le marché du travail, par région, et montants ventilés par mesure, pour 2020-2021. Prévisions pour 2021-2022.

Accompagnement Québec (AQ)

Pour soutenir les travailleurs immigrants sur le marché du travail, le Ministère met en œuvre depuis août 2019 le service Accompagnement Québec (appelé auparavant le Parcours d'accompagnement personnalisé).

Dans le cadre de ce service, un agent d'aide à l'intégration évalue les besoins des personnes immigrantes dans 5 domaines (Installation, Francisation, Vie collective, Emploi et Démarches d'immigration) et oriente les personnes vers les bonnes ressources afin de mieux répondre à leurs besoins et ainsi contribuer à la réussite de leur francisation, de leur intégration et de leur participation, en français, à la société québécoise, en particulier au marché du travail.

Les agents d'aide à l'intégration sont déployés à travers le Québec pour rencontrer les personnes immigrantes, effectuer l'évaluation de leurs besoins et faire les suivis nécessaires de leurs démarches d'intégration, incluant l'emploi. Ces agents sont situés dans les bureaux de Services Québec, ce qui facilite la prise de contact de la personne immigrante avec les services publics d'emploi.

Le domaine emploi d'Accompagnement Québec permet :

- d'évaluer la nécessité que la personne immigrante fasse reconnaître ses compétences;
- de l'orienter vers un ordre professionnel ou un organisme de réglementation;
- d'obtenir une évaluation comparative;
- de l'orienter vers une agente ou un agent d'aide à l'emploi (AAE) du MTESS afin :
    - d'identifier ses besoins pour intégrer le marché du travail;
    - de la diriger vers la mesure et l'accompagnement nécessaire.

Interconnexion Laval

Le projet Interconnexion Laval a pour but de répondre aux besoins de main-d'œuvre des entreprises de la région de Laval en misant sur la capacité de la Chambre de commerce et d'industrie de Laval (Chambre) à agir comme « catalyseur » auprès de son réseau d'entreprises pour les sensibiliser et les soutenir dans l'embauche de personnes immigrantes. Ces dernières ont ainsi la possibilité d'obtenir une première expérience de travail québécoise dans leur domaine de compétences. Des activités d'accompagnement (des personnes et des entreprises), de jumelage et des stages (rémunérés ou non), de réseautage et de mentorat sont proposés.

RP182. Liste des actions entreprises afin de contrer la pénurie de main-d'œuvre au Québec grâce à l'embauche de personnes immigrantes, par région, et montants ventilés par mesure, pour 2020-2021. Prévisions pour 2021-2022.

Actions et mesures

L'offre de services aux entreprises

- Depuis septembre 2018, le Ministère offre des services aux entreprises en misant sur un accompagnement personnalisé et de proximité en région ainsi que des services spécialisés en recrutement international.

- Le renforcement de l'offre de services du Ministère aux entreprises prend appui sur le déploiement du Ministère en région par la création de neuf directions régionales et 66 antennes ainsi que la mise en œuvre de services spécialisés pour le recrutement international.

- Malgré le contexte de ralentissement économique dû à la pandémie, le Ministère a maintenu les services aux entreprises et adapté ses services en recrutement international (missions virtuelles) pour continuer de répondre aux besoins persistants en main-d'œuvre dans certains secteurs, notamment dans le secteur de la santé, des technologies de l'information et de la transformation alimentaire.

Le Portail employeurs

- Le Portail employeurs est un outil de référencement accessible depuis novembre 2020 sur la plateforme Arrima permettant ainsi de mettre en relation des entreprises du Québec avec des personnes ayant déposé une déclaration d'intérêt dans Arrima. Il accélère la recherche et l'identification de travailleuses et de travailleurs étrangers répondant aux besoins de main d'œuvre des entreprises. Il précède les démarches d'embauche et d'immigration.

Les activités d'attraction à l'étranger

- Les Directions des services d'immigration (DSI) du Ministère à l'étranger réalisent des activités d'attraction visant à faire valoir les avantages du Québec à titre de destination d'immigration auprès des ressortissants étrangers et attirer ainsi des candidats dont le Québec a besoin.

Subventions aux organismes de développement économique au Québec

- Afin d'accompagner les entreprises de toutes les régions du Québec pour leurs besoins de main-d'œuvre, le Ministère a signé des conventions d'aide financière avec des partenaires Montréal International (MI), Québec International (QI) et la Société de développement économique de Drummondville (SDED), qui couvrent respectivement les entreprises des régions du Grand Montréal, de la Capitale-Nationale et de Chaudière-Appalaches, ainsi que du Centre-du-Québec et de la Mauricie.

Les missions de recrutement à l'international Journées Québec

- L'offre de services aux entreprises comprend les missions de recrutement à l'international, soit les Journées Québec qui sont organisées par le Ministère et ses partenaires (Montréal International, Québec International et la Société de développement économique de Drummondville) et permettent aux employeurs québécois de recruter des travailleurs étrangers temporaires pour répondre à leurs besoins de main-d'œuvre.

- Dans le cadre de la crise sanitaire, le Ministère a su rapidement adapter ce service en format virtuel afin de continuer de répondre aux besoins des entreprises du Québec.

- Pour augmenter le nombre de missions que le Ministère peut réaliser en simultané et améliorer l'expérience client, une nouvelle plateforme numérique Journées Québec a été lancée en 2020 permettant l'affichage des offres d'emploi, l'inscription des entreprises et des candidats de même que la gestion de missions simultanées, et ce, de façon multilingue

Interconnexion Laval

- Le projet Interconnexion Laval est un projet de la Chambre de commerce et d'industrie de Laval (CCIL) qui a pour objectif d'intervenir auprès des entreprises de la région de Laval pour favoriser l'embauche de personnes immigrantes et de minorités visibles.

- Une entente tripartite est établie entre le MIFI, le MTESS et la CCIL. Cette entente est d'une durée de 5 ans, et couvre la période allant du 1er juillet 2018 au 31 mars 2023 pour un montant de 4 M$.

RP183. Liste des actions entreprises afin d'offrir une plus grande capacité d'attraction, de rétention et d'accueil aux immigrants en région et montants ventilés, par mesure, pour 2020-2021. Prévisions pour 2021-2022.

Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (Ministère) a, en 2020, consolidé les bases de la modernisation de son système d'immigration, afin de favoriser une meilleure réponse aux besoins d'attraction, de rétention et d'accueil aux personnes immigrantes en région.

PRINCIPALES ACTIONS RÉALISÉES EN 2020-2021

Programme d'appui aux collectivités

Le 20 octobre 2020, le Ministère a mis en œuvre un autre programme, le Programme d'appui aux collectivités (PAC). Le PAC est conçu pour favoriser la concertation des acteurs régionaux afin de renforcer les relations interculturelles harmonieuses et rendre leur milieu encore plus inclusif. Il s'appuie sur l'engagement des partenaires pour faciliter l'établissement durable des personnes immigrantes dans les régions.

Un premier appel de propositions dans le cadre du PAC destiné aux partenaires municipaux a été réalisé en octobre 2020 et 68 projets ont été retenus. Un appel de propositions pour les OBNL a également été lancé le 22 février 2021.

Programme d'accompagnement et de soutien à l'intégration

En juillet 2020, le Ministère a mis en œuvre un autre programme, le Programme d'accompagnement et de soutien à l'intégration (PASI), qui permet de financer les organismes partenaires pour qu'ils offrent des services aux personnes immigrantes et de favoriser leur intégration à plus long terme. Ce sont 106 organismes qui sont présentement soutenus en vertu du programme.

Le Ministère a renouvelé le projet *Emplois en régions* en signant une entente triennale dans le cadre du PASI, en mars 2020, avec PROMIS en collaboration avec Accueil liaison pour arrivants et le Collectif des femmes immigrantes du Québec pour un total de 5 775 000 $. Cette entente a pour objectif de consolider un réseau de collaboration sur la régionalisation entre les antennes régionales du Ministère et les partenaires en région.

Autres initiatives

Un déploiement historique du Ministère, amorcé en 2019, s'est poursuivi en 2020-2021 dans toutes les régions du Québec avec la création des postes d'agentes et agents d'aide à l'intégration (AAI) et des conseillères et conseillers en immigration régionale (CIR).

Trois nouvelles directions régionales ont été créées, le 1er avril 2021. Le réseau régional du Ministère est actuellement composé de 9 directions régionales et de 66 antennes.

Les AAI accompagnent les personnes immigrantes inscrites à Accompagnement Québec depuis l'étranger et au Québec. De l'information sur les occasions d'établissement en région est donnée dans le cadre d'Accompagnement Québec, et ce, dès l'étranger.

Programmes pilotes

Trois programmes pilotes ont été lancés en 2021 pour répondre à des besoins spécifiques du marché du travail, dans toutes les régions du Québec.

- Le 24 mars 2021, le Ministère a procédé au lancement du Programme pilote d'immigration permanente des travailleurs de la transformation alimentaire.
- Le 31 mars 2021, le Ministère a procédé au lancement du Programme pilote d'immigration permanente des préposés aux bénéficiaires.
- Le 22 avril, le Ministère a procédé au lancement du Programme pilote des travailleurs des secteurs de l'intelligence artificielle, des technologies de l'information et des effets visuels.

RP184. Proportion des personnes immigrantes qui se destinent à s'établir hors des régions administratives de Laval, de la Montérégie et de Montréal au moment de leur sélection par le Québec.

La proportion des personnes immigrantes qui se destinent à s'établir hors des régions administratives de Laval, de la Montérégie et de Montréal, au moment de leur sélection par le Québec, est de 22,7 %, pour l'année 2020.

RP185. Liste des organismes situés hors des régions de Laval, de la Montérégie et de Montréal financés pour contribuer à la rétention de personnes immigrantes en région

Organismes	Région administrative
ABL accès accueil action	Laurentides
Accès-Travail (*)	Centre-du-Québec
Accompagnement des femmes immigrantes de l'Outaouais	Outaouais
Accueil et intégration BSL inc.	Bas-Saint-Laurent
Accueil-Parrainage Outaouais	Outaouais
Action Travail Chaleurs inc.	Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine
Actions interculturelles de dévelop. et d'éducation [AIDE] inc.	Estrie
Administration régionale Baie-James	Nord-du-Québec
Agora Boréale, Association interculturelle de Lebel-sur-Quévillon	Nord-du-Québec
Alpha Bellechasse	Chaudière-Appalaches
Ambassade boréale	Saguenay - Lac-Saint-Jean
AMINATE Acc. Multiethn. et int. nouv. arrivants à Terreb. et env.	Lanaudière
Atelier de Travail Jeunesse 01	Bas-Saint-Laurent
C.O.F.F.R.E.T. Centre form. et orient. fav. les rel. ethn. trad.	Laurentides
Camp Sable chaud	Bas-Saint-Laurent
Carrefour emploi Lotbinière	Chaudière-Appalaches
Carrefour jeunesse emploi d'Abitibi-Est	Abitibi-Témiscamingue
Carrefour Jeunesse Emploi d'Abitibi-Ouest	Abitibi-Témiscamingue
Carrefour Jeunesse Emploi de la Haute-Côte-Nord [CJEHCN]	Côte-Nord
Carrefour Jeunesse Emploi de la Vallée-de-la-Gatineau	Outaouais
Carrefour jeunesse emploi Papineau	Outaouais
Carrefour jeunesse-emploi de Beauce-Nord	Chaudière-Appalaches
Carrefour jeunesse-emploi de Beauce-Sud	Chaudière-Appalaches
Carrefour Jeunesse-Emploi de l'Outaouais	Outaouais
Carrefour jeunesse-emploi du Témiscamingue	Abitibi-Témiscamingue
Carrefour jeunesse-emploi Mitis	Bas-Saint-Laurent
CDC ICI Montmagny-L'Islet	Chaudière-Appalaches
Centre Alpha Lira inc.	Côte-Nord
Centre de formation Option-Travail Ste-Foy	Capitale-Nationale
Centre d'Intégration en emploi Laurentides [C.I.E. Laurentides]	Laurentides
Centre intégré en Employabilité locale	Outaouais
Centre local de développement de la Haute-Gaspésie	Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine
Centre local de développement de la région de Rivière-du-Loup	Bas-Saint-Laurent
Centre multiethnique de Québec inc.	Capitale-Nationale
Centre pour l'immigration en région	Laurentides
Centre R.I.R.E. 2000	Capitale-Nationale
Centre-Émersion [Manicouagan] inc.	Côte-Nord
Chambre de commerce et d'industrie de Saint-Jérôme Métropolitain	Laurentides
Chambre de Commerce et d'Industrie Thérèse de Blainville	Laurentides
Comité d'accueil international des Bois-Francs	Centre-du-Québec
Comité rég. d'éducation pour le dév. international Lanaudière	Lanaudière
Commission jeunesse Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine
Compagnie des histoires du monde, La	Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine
Corporation de développement communautaire de Sherbrooke	Estrie
Corporation de développement communautaire du Grand Charlesbourg	Capitale-Nationale

Organismes	Région administrative
Corporation de Développement Économique de la MRC de Montmagny	Chaudière-Appalaches
Festival des traditions du monde de Sherbrooke	Estrie
Fondation Monique Fitz-Back pour l'éducation au dév. durable	Capitale-Nationale
Forum jeunesse Afro-Québécois [FJAQ]	Capitale-Nationale
Groupe Inclusia	Saguenay - Lac-Saint-Jean
Ici Intégration Communautaire des Immigrants	Chaudière-Appalaches
Impact emploi de l'Érable	Centre-du-Québec
Lanaudière Économique	Lanaudière
Monde et Macadam	Saguenay - Lac-Saint-Jean
Mosaique: ass. inter. d'accueil et d'int immigr. en Abitibi-Témiscam. inc., La	Abitibi-Témiscamingue
Motivaction Jeunesse	Capitale-Nationale
Mouvement de la Relève d'Amos-Région inc.	Abitibi-Témiscamingue
Municipalité de Longue-Pointe-de-Mingan	Côte-Nord
Municipalité régionale de comté d'Abitibi	Abitibi-Témiscamingue
Municipalité régionale de comté d'Argenteuil	Laurentides
Municipalité régionale de comté d'Autray	Lanaudière
Municipalité régionale de comté d'Avignon	Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine
Municipalité régionale de comté de Bonaventure	Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine
Municipalité régionale de comté de Coaticook	Estrie
Municipalité régionale de comté de Kamouraska	Bas-Saint-Laurent
Municipalité régionale de comté de la Haute-Gaspésie	Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine
Municipalité régionale de comté de la Jacques-Cartier	Capitale-Nationale
Municipalité régionale de comté de La Matanie	Bas-Saint-Laurent
Municipalité régionale de comté de la Matapédia	Bas-Saint-Laurent
Municipalité régionale de comté de La Mitis	Bas-Saint-Laurent
Municipalité régionale de comté de la Nouvelle-Beauce	Chaudière-Appalaches
Municipalité régionale de comté de la Rivière-du-Nord	Laurentides
Municipalité régionale de comté de la Vallée-de-la-Gatineau	Outaouais
Municipalité régionale de comté de la Vallée-de-l'Or	Abitibi-Témiscamingue
Municipalité régionale de comté de l'Érable	Centre-du-Québec
Municipalité régionale de comté de l'Islet	Chaudière-Appalaches
Municipalité régionale de comté de Lotbinière	Chaudière-Appalaches
Municipalité régionale de comté de Manicouagan	Côte-Nord
Municipalité régionale de comté de Matawinie	Lanaudière
Municipalité régionale de comté de Nicolet-Yamaska	Centre-du-Québec
Municipalité régionale de comté de Portneuf	Capitale-Nationale
Municipalité régionale de comté de Rivière-du-Loup	Bas-Saint-Laurent
Municipalité régionale de comté de Témiscamingue	Abitibi-Témiscamingue
Municipalité régionale de comté de Témiscouata	Bas-Saint-Laurent
Municipalité régionale de comté des Appalaches	Chaudière-Appalaches
Municipalité régionale de comté des Laurentides	Laurentides
Municipalité régionale de comté du Rocher-Percé	Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine
Municipalité régionale de comté le Domaine-du-Roy	Saguenay - Lac-Saint-Jean
Municipalité régionale de comté le Fjord-du-Saguenay	Saguenay - Lac-Saint-Jean
Municipalité régionale de comté les Moulins	Lanaudière
Place des jeunes l'Intervalle, La	Estrie
Portes Ouvertes sur le Lac	Saguenay - Lac-Saint-Jean
Pouvoir des mots Gaspé	Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine
Productions Rêver en couleurs, Les	Estrie
Pro-Gestion Estrie inc.	Estrie

Organismes	Région administrative
Projet d'Accueil et d'Intégration Solidaire	Centre-du-Québec
Québec International, Corp. de dév. écono. pour la région de QC	Capitale-Nationale
Regroupement interculturel de Drummond inc.	Centre-du-Québec
SEMO Saguenay-Lac-St-Jean inc.	Saguenay - Lac-Saint-Jean
Serv. d'Orient. et d'Intégration des Immigrants au Travail de Qc [SOIIT Québec]	Capitale-Nationale
Service Accès Travail de Portneuf	Capitale-Nationale
Service Accès-Emploi	Bas-Saint-Laurent
Service d'accueil des nouveaux arrivants [SANA] de Trois-Rivières	Mauricie
Service d'Accueil des Nouveaux Arrivants [SANA] MRC de Maskinongé	Mauricie
Service d'Accueil des Nouveaux Arrivants de Shawinigan	Mauricie
Service d'aide à la famille immigrante MRC de l'Assomption [SAFIMA]	Lanaudière
Service d'aide à l'adaptation des immigrants et immig. [S.A.A.I.]	Capitale-Nationale
Service d'aide aux Néo-Canadiens [Sherbrooke] inc.	Estrie
Service Intégration Travail Outaouais	Outaouais
Services de main-d'œuvre l'Appui inc., Les	Capitale-Nationale
Table de Concertation des Forums Jeunesse Régionaux du Québec	Capitale-Nationale
Table de concertation du Mois de l'histoire des Noirs de Québec	Capitale-Nationale
Tremplin, centre pour personnes immigrantes et leurs familles, Le	Chaudière-Appalaches
Ville de Gatineau	Outaouais
Ville de Lévis	Chaudière-Appalaches
Ville de Rimouski	Bas-Saint-Laurent
Ville de Rouyn-Noranda	Abitibi-Témiscamingue
Ville de Sherbrooke	Estrie
Ville de Val-d'Or	Abitibi-Témiscamingue
Zone emploi d'Antoine-Labelle	Laurentides

(*) Accès Travail a mis fin à son partenariat en janvier 2021.

RP186. Ventilation détaillée du financement octroyé aux organismes situés hors des régions de Laval, de la Montérégie et de Montréal financés pour contribuer à la rétention de personnes immigrantes en région pour 2020-2021. Prévisions pour 2021-2022.

Partenaire	Région administrative	Programme	2020-2021
« AMINATE » Accueil multiethnique et intégration de nouveaux arrivants à Terrebonne et les environs	Lanaudière	PASI	170 720 $
		PSM	85 000 $
ABL Accès Accueil Action	Laurentides	PASI	157 812 $
		PMD	22 500 $
		PSM	85 000 $
Accompagnement des femmes immigrantes de l'Outaouais (AFIO)	Outaouais	PASI	349 250 $
Accueil et intégration BSL inc.	Bas-Saint-Laurent	PASI	500 515 $
		PMD	24 160 $
		PSM	138 000 $
Accueil-Parrainage Outaouais	Outaouais	PASI	542 397 $
		PSM	138 000 $
Action famille Lavaltrie inc.	Lanaudière	PASI	94 499 $
Action interculturelles de développement et d'éducation (AIDE) Inc.	Estrie	PSM	132 000 $
Action travail Chaleurs inc.	Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	PASI	133 181 $
Agora boréale, Association interculturelle de Lebel-Sur-Quévillon	Saguenay-Lac-St-Jean	PASI	109 542 $
Alpha Bellechasse	Chaudière-Appalaches	PASI	230 778 $
		PMD	18 280 $
C.O.F.F.R.E.T Centre de formation et d'orientation pour favoriser les relations ethniques traditionnelles	Laurentides	PASI	355 158 $
		PMD	56 250 $
		PSM	138 000 $
CARREFOUR D'ACTION INTERCULTURELLE	Capitale-Nationale	PSM	98 000 $
Carrefour Emploi Haut St-Maurice	Mauricie	PASI	77 044 $
Carrefour emploi Lotbinière	Chaudière-Appalaches	PASI	221 058 $
		PMD	14 560 $
Carrefour Jeunesse emploi d'Abitibi-Ouest	Abitibi-Témiscamingue	PASI	55 721 $
		PMD	20 000 $
Carrefour jeunesse emploi de la Vallée-de-la-Gatineau	Outaouais	PASI	41 575 $
Carrefour jeunesse emploi et option emploi du Rocher-Percé	Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	PASI	78 680 $
Carrefour jeunesse-emploi Comté Nicolet-Bécancour	Centre-du-Québec	PASI	75 494 $
Carrefour jeunesse-emploi d'Abitibi-Est	Abitibi-Témiscamingue	PASI	105 984 $
		PMD	10 000 $
Carrefour jeunesse-emploi de Beauce-Nord	Chaudière-Appalaches	PASI	167 210 $
		PMD	21 580 $
Carrefour jeunesse-emploi de Beauce-Sud	Chaudière-Appalaches	PASI	402 363 $
		PMD	18 860 $
Carrefour Jeunesse-emploi de la Haute-Côte-Nord (CJEHCN)	Côte-Nord	PASI	38 536 $

Partenaire	Région administrative	Programme	2020-2021
Carrefour Jeunesse-emploi de l'Outaouais	Outaouais	PASI	162 311 $
Carrefour jeunesse-emploi du Témiscamingue	Abitibi-Témiscamingue	PASI	65 297 $
		PMD	101 172 $
Carrefour jeunesse-emploi Les Etchemins	Chaudière-Appalaches	PASI	89 290 $
Carrefour jeunesse-emploi Mitis	Bas-Saint-Laurent	PASI	61 515 $
		PMD	8 820 $
Carrefour jeunesse-emploi Papineau	Outaouais	PASI	75 000 $
Carrefour jeunesse-emploi Saguenay inc.	Saguenay-Lac-St-Jean	PASI	61 270 $
CDC ICI Montmagny-L'Islet	Chaudière-Appalaches	PMD	48 944 $
Centre Alpha Lira Inc.	Côte-Nord	PASI	140 469 $
		PMD	30 000 $
Centre de formation option-travail Ste-Foy	Capitale-Nationale	PASI	93 772 $
Centre de services pour l'économie et l'emploi des Collines-De-L'Outaouais	Outaouais	PASI	81 280 $
Centre local de développement de la Haute-Gaspésie	Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	PASI	106 290 $
Centre local de développement de la région de Rivière-du-Loup (CLD_RivDuLoup)	Bas-Saint-Laurent	PASI	100 445 $
Centre multiethnique de Québec inc.	Capitale-Nationale	PMD	29 220 $
		PASI	2 193 664 $
		PSM	161 000 $
Centre pour l'immigration en région	Laurentides	PMD	73 206 $
Centre R.I.R.E. 2000	Capitale-Nationale	PASI	22 064 $
		PMD	25 000 $
		PSM	132 000 $
Centre-Émersion (Manicouagan) Inc.	Côte-Nord	PASI	160 077 $
Comité d'accueil international des bois-francs	Centre-du-Québec	PASI	446 414 $
		PSM	138 000 $
Comité Régional d'Éducation pour le Développement International Lanaudière	Lanaudière	PASI	347 302 $
		PSM	138 000 $
Corporation de développement économique de la MRC de Montmamagny(CDEMM)	Chaudière-Appalaches	PASI	130 582 $
		PMD	142 200 $
Goupe Inclusia	Saguenay-Lac-St-Jean	PASI	164 056 $
ICI Intégration Communautaire des immigrants	Chaudière-Appalaches	PASI	146 389 $
		PMD	50 040 $
		PSM	132 000 $
Impact Emploi de l'Érable	Centre-du-Québec	PASI	23 529 $
La Mosaïque	Abitibi-Témiscamingue	PASI	182 991 $
		PMD	10 000 $
		PSM	98 000 $
Le Tremplin, centre pour personnes immigrantes et leurs familles	Chaudière-Appalaches	PASI	414 015 $
		PMD	46 680 $
		PSM	98 000 $
Les services de main-d'œuvre l'Appui inc.	Capitale-Nationale	PASI	182 251 $
		PMD	21 000 $
Monde et Macadam	Saguenay-Lac-St-Jean	PMD	120 740 $
Motivaction jeunesse	Capitale-Nationale	PASI	100 000 $

Partenaire	Région administrative	Programme	2020-2021
Mouvement de la relève d'Amos-Région Inc.	Abitibi-Témiscamingue	PASI	83 717 $
		PMD	20 000 $
MRC d'Abitibi	Abitibi-Témiscamingue	PMD	15 000 $
MRC d'Autray	Lanaudière	PMD	9 500 $
MRC de Coaticook	Estrie	PMD	15 000 $
MRC de Kamouraska	Bas-Saint-Laurent	PMD	16 933 $
MRC de L'Islet	Chaudière-Appalaches	PMD	30 000 $
MRC de La Matanie	Bas-Saint-Laurent	PASI	130 312 $
		PMD	12 436 $
MRC de La Vallée-de-la-Gatineau	Outaouais	PMD	7 190 $
MRC de Lotbinière	Chaudière-Appalaches	PMD	0 $
MRC de Manicouagan	Côte-Nord	PMD	32 098 $
MRC de Mékinac	Mauricie	PMD	16 535 $
MRC de Rivière-du-Loup	Bas-Saint-Laurent	PMD	8 250 $
MRC de Témiscouata	Bas-Saint-Laurent	PMD	10 000 $
MRC des Laurentides	Laurentides	PMD	25 000 $
MRC du Fjord-du-Saguenay	Saguenay-Lac-St-Jean	PMD	15 250 $
MRC du Rocher-Percé	Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	PMD	16 519 $
Place des jeunes l'Intervalle	Estrie	PMD	8 196 $
Portes ouvertes sur le lac (POL)	Saguenay-Lac-St-Jean	PASI	261 617 $
		PMD	92 000 $
Pouvoir des mots Gaspé	Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	PASI	121 197 $
		PMD	26 560 $
Pro-gestion Estrie	Estrie	PASI	64 288 $
		PMD	80 000 $
Projektion 16-35	Bas-Saint-Laurent	PASI	76 823 $
Projet d'accueil et d'intégration solidaire	Centre-du-Québec	PASI	78 020 $
Projet d'Accueil et d'Intégration Solidaire (nouveau)	Centre-du-Québec	PSM	98 000 $
Québec International	Capitale-Nationale	PMD	240 000 $
Regroupement Interculturel de Drummond Inc.	Centre-du-Québec	PASI	710 077 $
		PMD	67 000 $
		PSM	138 000 $
Semo Saguenay-Lac-St-Jean Inc.	Nord-du-Québec	PASI	126 157 $
Service accès travail de Portneuf	Capitale-Nationale	PASI	102 822 $
		PMD	21 000 $
Service Accès-Emploi	Bas-Saint-Laurent	PASI	19 890 $
Service alternatif d'intégration et de maintien en emploi	Bas-Saint-Laurent	PMD	85 245 $
Service d'accueil des nouveaux arrivants (SANA) de la MRC de Maskinongé	Mauricie	PASI	198 630 $
		PMD	17 336 $
		PSM	98 000 $
Service d'accueil des nouveaux arrivants (SANA) de Trois-Rivières	Mauricie	PASI	720 218 $
		PSM	138 000 $
Service d'accueil des nouveaux arrivants de Shawinigan	Mauricie	PASI	204 021 $
		PMD	140 512 $
		PSM	98 000 $
Service d'aide à la famille immigrante de la MRC de l'Assomption	Lanaudière	PASI	93 491 $
		PMD	30 000 $
		PSM	85 000 $
Service d'aide à l'adaptation des immigrants et immigrantes (S.A.A.I.)	Capitale-Nationale	PASI	149 005 $

Partenaire	Région administrative	Programme	2020-2021
Service d'aide aux néo-canadiens (Sherbrooke) inc.	Estrie	PASI	1 615 683 $
		PSM	161 000 $
Service d'orientation et d'intégration des immigrants au travail de Québec	Capitale-Nationale	PASI	148 960 $
		PMD	45 000 $
Service intégration travail Outaouais	Outaouais	PASI	121 520 $
		PMD	374 341 $
Stratégie Carrière	Mauricie	PASI	39 780 $
		PMD	68 300 $
Ville de Gatineau	Outaouais	PMD	100 000 $
Ville de Sherbrooke	Estrie	PMD	125 000 $
Zone Emploi d'Antoine-Labelle	Laurentides	PASI	19 957 $
		PMD	46 118 $

RP187. Nombre d'immigrants qui s'installent hors des régions de Laval, de la Montérégie et de Montréal à la suite d'un accompagnement offert par un organisme financé pour contribuer à la rétention de personnes immigrantes en région pour 2020-2021.

Tableau 1 : Nombre de personnes immigrantes qui se sont installées à l'extérieur de la communauté métropolitaine de Montréal (CMM) à la suite d'un accompagnement offert par l'ensemble des organismes accrédités, du 1er avril 2020 au 31décembre 2020.

Emploi en région	Nombre d'établissements réalisés	Nombre total de personnes immigrantes établies incluant les membres de la famille
Total	**268**	**587**

Source : Direction générale des opérations régionales (DGOR) – Direction régionale de Montréal, du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI).
En date du 21 avril 2021 (compilation) à partir des rapports de reddition des comptes annuels des organismes.

Note : La reddition de comptes du projet « Emploi en région » se fait sur l'ensemble des trois organismes participants, ALPA, CFIQ et PROMIS. Les données disponibles sont fournies conjointement par ces organismes. Donc, la ventilation des données par organisme n'est plus possible.

RP188. Écart entre le taux d'emploi des personnes immigrantes qui s'installent hors des régions de Laval, de la Montérégie et de Montréal et celui des personnes qui s'installent dans ces mêmes régions.

Note : L'Enquête sur la population active (EPA) de Statistique Canada ne fournit pas de données sur le marché du travail des personnes immigrantes qui s'installent dans les régions de Laval, de la Montérégie et de Montréal.

L'EPA de Statistique Canada fournit les données du taux d'emploi des personnes immigrantes de la région métropolitaine de recensement de Montréal (RMR) sur une base annuelle. Les données les plus récentes portent sur l'année 2020.

Pour le groupe d'âge des 15 ans et plus, l'écart entre le taux d'emploi des personnes immigrantes qui s'installent hors de la région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal (66,4 %), et celui des personnes qui s'installent dans la RMR de Montréal (59,5 %) est de 6,9 points de pourcentage en 2020.

RP189. État d'avancement de la mise en place d'un guichet unique de reconnaissance des acquis et des compétences. Le nombre de rencontres auxquelles la ministre (ou un membre de son cabinet) a pris part concernant ce sujet et les dates de celles-ci.

Le guichet unique d'information et d'aiguillage en reconnaissance des compétences, Qualifications Québec, fait partie des projets qui bénéficient de l'aide financière du Programme d'aide à la reconnaissance des compétences (PARC). À la suite de l'entente initiale de trois ans de 3 M$ avec l'organisme Q2 ayant pris fin en avril 2020, une seconde entente de 2 M$ sur deux ans a été conclue entre le Ministère et l'organisme en juin 2020.

Depuis sa mise en ligne en août 2018, le portail a rejoint plus de 163 000 utilisateurs, dont 72 % proviennent de l'extérieur du Canada. La durée des sessions sur le site est de plus de quatre minutes en moyenne.

Selon un sondage réalisé par l'organisme en juillet dernier, 92 % des utilisateurs considèrent que le site est facile d'utilisation. Aussi, plus de 85 % des candidats ayant bénéficié de services d'accompagnement et d'aiguillage sont très satisfaits ou satisfaits de l'accueil, de l'écoute et de la clarté de l'information des conseillers. Par ailleurs, plus de 60 % des candidats accompagnés ont entamé ou terminé une démarche en reconnaissance des compétences.

État d'avancement des travaux

En 2020-2021, l'organisme :

- a continué d'assurer la mise à jour des contenus de l'ensemble du portail;
- a offert un accompagnement personnalisé en reconnaissance des compétences par un des conseillers de l'organisme à plus de 1 521 utilisateurs par téléphone, courriel et visioconférence;
- a effectué 24 525 échanges via Messenger de Facebook sur la reconnaissance des compétences;
- a offert 10 webinaires à l'étranger qui ont rejoint plus de 9 000 personnes;
- a mis en place des continuums de service afin de résoudre des obstacles liés à la reconnaissance des compétences.

L'organisme continue sa collaboration avec ses partenaires pour établir des liens et consolider leur adhésion et leur participation au projet, notamment avec le milieu de l'éducation, les ordres professionnels et les ministères interpellés.

L'organisme respecte les critères d'analyse du cadre d'évaluation, l'échéancier du projet ainsi que le budget.

RP190. État d'avancement du projet pilote de reconnaissance intensive des acquis mené actuellement par Qualification Montréal. Montants investis pour l'année 2020-2021 et prévisions pour l'année 2021-2022. Nombre de personnes qui ont bénéficié de ce projet pilote en 2019-2020 et en 2020-2021.

La réponse à cette demande relève du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

RP191. État d'avancement de la mise en place du projet « Qualification Québec » mené actuellement par Qualification Montréal. Montants investis pour l'année 2020-2021 et prévisions pour l'année 2021-2022.

La réponse à cette question se trouve à la fiche RP189.

RP192. Nombre de rencontres auxquelles le ministre (ou un membre de son cabinet) a pris part concernant la mise en place du projet « Qualification Québec » mené actuellement par Qualification Montréal. Pour chaque rencontre, fournir le lieu et la date.

La réponse à cette question se trouve à la fiche RP59.

RP193. Fournir une copie de tout document (analyses, études ou autres) disponible concernant la mise en place du projet « Qualification Québec » mené actuellement par Qualification Montréal.

Veuillez noter qu'à la suite de la mise en ligne du site Qualifications Québec en août 2018, **l'organisme Qualification Montréal (QM) est devenu Qualifications Québec (Q2),** afin de refléter que son mandat et ses services s'étendent à toutes les régions du Québec.

Annexe 1 : Rapport final –1re entente

Annexe 2 : États financiers au 31 mars 2020

RAPPORT ANNUEL 2017 - 2020

Troisième année d'implantation

QUALIFICATIONS QUÉBEC

PAR Mme France Dussault, directrice générale
Qualifications Québec

Mise en place de Qualifications Québec
Guichet unique québécois pour la reconnaissance des compétences

30 avril 2020

Qualifications Québec | Portail de la reconnaissance des compétences

Table des matières

INTRODUCTION 3
AVANCEMENTS DU PROJET ENTRE LE 1ER MARS 2017 ET LE 30 MARS 2020 3
MODE DE GOUVERNANCE 3
OFFRE DE SERVICES INTÉGRÉS 4
PORTAIL 4
- Poursuite des activités de rédaction et d'intégration des contenus 4
- Audit sur les normes d'accessibilité 5
- Préparation du chantier de la traduction 5
- Gestion du portail (CRM et traçabilité) 5
- Poursuite des activités globales de programmation 6
- Entretien et maintien du portail 6

SERVICES D'AIGUILLAGE ET D'ACCOMPAGNEMENT 7
PROMOTION ET CONCERTATION DES ACTEURS DU MILIEU 8
ÉQUIPES D'INTERVENTION ET CONTINUUM DE SERVICES 9
ÉTATS FINANCIERS 2019-2020 ET ÉTATS DES DÉPENSES 10
SONDAGE D'OPINION 10
CONCLUSION 11
ANNEXES
Annexe 1 : Statistiques annuelles de Qualifications Québec pour les années 2017 - 2020 13
- Portail et services d'accompagnement et d'aiguillage 13

Annexe 2a : Sondage d'opinion (avril 2020) auprès des visiteurs du portail 14
Annexe 2b : Sondage d'opinion (avril 2020) auprès des visiteurs du portail (suite) 15
Annexe 2c : Sondage d'opinion (avril 2020) auprès des visiteurs du portail (suite) 16
Annexe 3 : Suivi des dépenses de l'organisme pour l'année 2019 - 2020 17

INTRODUCTION

Ce rapport annuel résume les étapes du développement des travaux de Qualifications Québec (Q2) pour l'ensemble des trois années entre le 1er mars 2017 et le 30 mars 2020. Il présente les résultats attendus et leurs retombées selon le plan d'action initial dont l'offre de services intégrée s'articule en quatre volets : le développement du portail, celui des services d'aiguillage, la promotion des services du guichet et les équipes d'intervention. Pour ces quatre thématiques, les objets de travail listés sont ici repris de ceux de la seconde année, ils ont été consolidés lors de la troisième année. Nous reprenons certains éléments issus de la première année, notamment le développement du portail. Voici le déploiement des objets de travail :

Portail

- Poursuite des activités de rédaction et d'intégration des contenus
- Audit sur les normes d'accessibilités
- Préparation du chantier de la traduction
- Gestion du portail (CRM et traçabilité)
- Poursuite des activités globales de programmation
- Entretien et maintien du portail

Services d'aiguillage et d'accompagnement

- Accompagnement des personnes, en présentiel, au téléphone et par courriel, et développement de l'aiguillage numérique
- Poursuite des rencontres avec les partenaires en fonction d'une utilisation optimisée du portail

Promotion et concertation des acteurs du milieu

- Poursuite des activités prévues au mode de gouvernance
- Tournée des régions
- Développement des activités de promotion
- Développement des outils informationnels et communicationnels

Équipes d'intervention

- Collecte des enjeux et continuums de services

AVANCEMENTS DU PROJET ENTRE LE 1ER MARS 2017 ET LE 30 MARS 2020

MODE DE GOUVERNANCE

Pendant ces trois années, nous nous assurons d'avoir au moins une ou deux rencontres du comité directeur, ces rencontres ont été déterminantes au tout début du projet alors que nous avions besoin d'avoir l'assurance que les enlignements étaient conformes aux attentes des partenaires et du MIFI. Il y a eu autant de rencontres du comité portail, le seul des comités opérationnels à avoir été mis en place afin de voir particulièrement au développement de la structure de l'information ainsi qu'au format du portail en mettant au cœur des préoccupations de tous, les besoins de la personne immigrante souhaitant faire reconnaitre ses compétences. Une douzaine de rencontres du comité de gestion, de suivi et d'évaluation de l'entente se sont également tenues par année. Au départ plus formelles, ces rencontres, bien que toujours présentes pendant la troisième année, ont pris davantage la forme d'échanges axés sur les correctifs fins à apporter au portail, aux services d'accompagnement, à voir aux modalités de reddition de compte, la remise mensuelle de l'ensemble des statistiques liées aux activités de Q2 et à leur évolution à voir enfin aux modalités de suivi et d'évaluation des services ainsi que du portail. En collaboration avec le MIFI, et, dans le cadre de la tournée des régions, des passerelles de communications se sont établies avec les directions régionales de ce ministère déployées sur l'ensemble du territoire québécois. Enfin, une solide adhésion à la mission de Qualifications Québec a pu s'opérer au travers des différents comités satellites, comités de travail qui se sont

penchés sur des enjeux particuliers qui leur étaient propres. Citons le comité de travail sur l'information relative aux métiers règlementés par les ordres professionnels ou comment rendre justice aux réalités québécoises de ces professions alors que nous utilisons sur le portail la classification nationale des professions (CNP) de juridiction fédérale. Ces comités de travail ont été mis en place au fur et à mesure de l'émergence des enjeux. Ils ont été mis en place pour maximiser l'adéquation entre notre mandat et la préoccupation des partenaires. Enfin, nous pouvons également citer l'exemple du comité de travail avec les Centres d'Expertise en Reconnaissance des Acquis et des Compétences (RAC) des cégeps et des commissions scolaires ainsi que le chantier de travail avec la Commission de la construction du Québec. Un chantier de travail a, par ailleurs été mis en place avec le ministère de la Famille (MF). Il visait, dans un premier temps, à bien informer le personnel se destinant aux services de garde du Québec sur la réglementation et les possibilités de reconnaissance des compétences (RC). Ce chantier devait également concourir à répondre aux besoins criants de main d'œuvre dans ce secteur. Le comité de ce chantier de travail s'est ainsi penché, plus récemment, sur les modalités de la mise en place d'un continuum de services menant à la qualification professionnelle du personnel de garde en exercice au Québec.

En fonction de ces continuums de services, soulignons le continuum avec l'ordre professionnel des technologistes médicaux visant à rendre plus fluide le parcours des personnes immigrantes vers la profession; le continuum avec l'Université de Montréal et la grappe In Vivo visant à optimiser les compétences du personnel de l'industrie pharmaceutique au regard de la science des données. Ces continuums auront certainement des retombées chez les partenaires de ces écosystèmes, entre autres, les établissements scolaires qui opérationnalisent la reconnaissance des acquis et des compétences (RAC) par l'émission de diplômes québécois. Ceux-ci recevront les clientèles pour lesquelles une démarche de RAC s'impose dans un continuum donné.

Enfin, le conseil d'administration (CA) de l'organisme a fait peau neuve en élisant seize nouveaux administrateurs sur une possibilité de 17. Ils proviennent des secteurs de l'éducation, du marché du travail, des instances de réglementation, des organismes communautaires spécialisés, de la recherche et des clientèles de Q2. À ce jour, cinq séances du CA se sont tenues et deux sous-comités de travail se sont formés, l'un se penchera sur les nouvelles orientations de l'organisme compte tenu de la venue d'une seconde entente avec le MIFI et compte tenu des constats qui se dégagent de la première et de la seconde année du mandat. Ainsi, il nous apparait évident, plus que jamais, que les demandes pour la mise en place de ces continuums de services en vue d'une intégration au marché du travail des personnes immigrantes à la hauteur de leurs compétences, seront de plus en plus nombreuses. Ces demandes proviennent déjà de différents secteurs économiques éprouvant des besoins particuliers de main-d'œuvre. Enfin, la mise en place de ces continuums apparait comme l'une des orientations prometteuses à prévoir dans le prochain plan stratégique de l'organisme.

Le mode de gouvernance mis en place a pu garantir une adhésion optimale des partenaires aux services de Qualifications Québec et en quelque sorte, à légitimer les avancées de sa mise en place. Ainsi l'implantation de Qualifications Québec, inclusive de tous les secteurs, s'est bâtie en toute transparence. La réputation de Qualifications Québec, sa notoriété ainsi que la qualité de ses services sont établies.

OFFRE DE SERVICES INTÉGRÉS

PORTAIL

Poursuite des activités de rédaction et d'intégration des contenus

La première année de l'entente a été presqu'entièrement dévolue à l'idéation, à la production d'un prototype du portail, à la poursuite de tests d'utilisabilité par les partenaires et les personnes immigrantes, par la rédaction des contenus pour 550 professions ainsi que des contenus des pages contextualisantes sur les régions, sur les systèmes scolaire et professionnel au Québec et, enfin par la poursuite des services d'accompagnement. Tout ceci, avec en toile de fond l'emménagement de l'organisme dans de nouveaux locaux plus près du Centre-Ville et mieux desservis par les services de transport en commun.

En août 2018, le portail sur la reconnaissance des compétences de Q2 est mis en ligne avec toute l'information, pour deux cents professions priorisées avec le MIFI et le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS), et ses pages contextualisantes sur la RC. La rédaction de l'ensemble des contenus ainsi que leur validation par l'ensemble des partenaires était complétée à la fin du mois de février 2019. Ici, un travail significatif a été porté à la validation des contenus par les instances de réglementation, particulièrement par les 46 ordres professionnels du Québec, par la Commission de la construction du Québec (CCQ) et par le ministère de la Famille (MF). Encore une fois, avec ces deux dernières instances, l'exercice a mené à la mise sur pied de deux chantiers de travail importants.

C'est ainsi, comme mentionné précédemment, qu'après avoir validé les contenus portant sur le personnel des services de garde, une demande d'implantation d'un continuum de services a été faite à Q2. Ce chantier pourrait se traduire éventuellement par une entente avec le MF. Les travaux sont en cours.

Audit sur les normes d'accessibilité

Nous en avions déjà fait état dans le précédent rapport d'étape, mais un audit sur les normes d'accessibilité du portail portant sur une sélection de pages représentatives a été effectué par le MIFI. Les modifications requises par la division des services informatiques du MIFI ont été apportées à la satisfaction du ministère.

L'annexe 1 présente les statistiques de fréquentation du portail. On constate que 46% des internautes naviguent sur le portail à partir de leur cellulaire ou de leur tablette. Les efforts d'accessibilité se sont portés également sur ces types de support très utilisés dans certains pays, notamment en Afrique.

Préparation du chantier de la traduction

À titre de rappel, les budgets prévus au plan d'action de la première entente triennale ne couvraient pas le coût des activités de traduction pour lesquelles nous avions soumis au MIFI différents scénarios allant d'une traduction de courtoisie à une traduction complète du portail vers l'anglais. Nos deux sondages d'opinion ont mis en évidence le besoin pour les internautes consultant le portail de retrouver l'information traduite, à tout le moins, vers l'anglais et si possible, pour certaines parties, dans d'autres langues. Nous suggérons donc une traduction entière vers l'anglais et partielle, en d'autres langues. Ces traductions partielles pourraient être priorisées à partir des statistiques de fréquentation du portail. Nos travaux visaient dès le départ à rejoindre et à accompagner les personnes à partir du moment où elles amorcent leurs démarches d'immigration alors qu'elles sont encore dans leur pays d'origine. Or, il est clair que plusieurs de ces personnes maîtrisent davantage la langue anglaise ou une langue autre que le français. On peut présumer que l'utilisation d'une version anglaise optimiserait leur compréhension de l'information. Bien sûr, Q2, dans son portail ainsi que par ses services d'accompagnement insiste sur l'importance de la francisation au Québec surtout en fonction d'une intégration réussie au marché du travail québécois. Enfin, tel que démontré dans l'annexe 1 du présent rapport, 77% de la clientèle de Q2, en moyenne, provient de l'extérieur du Québec pour l'ensemble de trois années de l'entente.

Gestion du portail (CRM et traçabilité)

À partir du tableau mensuel des statistiques portant sur la fréquentation du portail, l'accompagnement et l'aiguillage des personnes et les activités de communication, une fiche bilan a été produite. Voici la liste des indicateurs que nous avons suivis :

- Moyenne de visiteurs par jour
- Outil de navigation privilégié
- Provenance des visiteurs
- Principales pages consultées
- Principaux sujets abordés

- Faits saillants

Les statistiques de fréquentation du portail sont présentées à l'annexe 1. 110 000 personnes ont visité le portail depuis sa mise en ligne, en août 2018. Ils y sont restés de manière significative comme en témoignent les indicateurs de temps moyen de fréquentation par session et comme en témoigne le taux de rebond. Ce taux de 41% indique un site très performant. On remarque que les pages les plus consultées sont liées à des professions associées à l'obtention d'un diplôme de grade universitaire. Il sera intéressant de suivre plus finement l'évolution des demandes d'accompagnement et d'aiguillage, car nous soupçonnons une plus grande demande de services d'accompagnement pour les personnes avec des demandes d'information liées à des emplois davantage technique, à la formation professionnelle. Même si l'information est présentée de manière compréhensible et accessible nous pensons que les personnes issues de métiers nécessitant une scolarité préuniversitaire pourraient davantage se diriger vers l'accompagnement, vers un mode de communication verbal plutôt qu'écrit ou lu. L'origine de la personne et les influences culturelles pourraient jouer un rôle également sur le besoin d'accéder à un aiguillage de vive voix. On remarque que les pays francophones fréquentent davantage le portail à l'exception de l'Inde et des États-Unis. Encore une fois, une traduction du portail, même partielle, pourrait permettre un achalandage plus important pour les pays de langue anglaise.

En ce qui a trait à l'implantation du CRM, un cahier des charges a été remis à quatre entreprises expertes en programmation de plateformes du type de notre portail. Ces entreprises étaient également habilitées à implanter un système de gestion des clientèles incluant un système de clavardage et un système optimisé de traçabilité des activités ayant cours sur le portail. La firme de programmation Kryzalid a été choisie pour ce mandat et a amorcé les travaux. Le CRM est maintenant installé.

Poursuite des activités globales de programmation

Tel que détaillé dans le dernier rapport intérimaire, la validation des contenus par les partenaires a impliqué un travail de programmation et de rédaction qui s'est terminé, à la satisfaction générale, en février 2019. Les travaux ont été menés en collaboration, entre l'équipe portail et la firme de programmation Avenue 8.

À chacune des étapes de la production des nouveaux contenus, les partenaires, notamment, les ordres professionnels, ont été consultés. Ainsi chacune des fiches correspondant à un métier réglementé au Québec est spécifique aux attentes de l'instance de réglementation qui en est responsable. Un souci particulier est accordé à l'harmonisation des contenus entre les fiches professions. Avec l'avènement d'une seconde entente triennale, les demandes des partenaires, leurs recommandations, pourraient impacter les activités de programmation. À titre d'exemple, les demandes d'implantation de continuum de services par les partenaires pour la reconnaissance des compétences dans un secteur donné pourraient générer des modifications à certaines fiches.

La nouvelle firme de programmation verra à structurer le site corporatif en collaboration avec l'équipe de Q2. Ce site permettra l'implantation d'un extranet pour les partenaires et contribuera à optimiser la concertation de ceux-ci autour de thématiques liées à la RC et au partage des meilleures pratiques. Cette structure donnera également une voie aux équipes d'intervention qui verront à implanter et à optimiser les continuums de services vers la RC.

Entretien et maintien du portail

Même si les travaux de base pour la rédaction des contenus sont terminés au regard du plan d'action 2017 - 2020, il demeure que plusieurs appellations d'emploi intégrées dans un code à 4 chiffres de la classification nationale des professions (CNP) pourraient mériter une fiche spécifique. À titre d'exemple la profession d'*ostéopathe*, bientôt, possiblement un ordre professionnel, n'a pas de fiche spécifique, mais elle est incluse dans la fiche : *autres professionnels en diagnostic et traitement de la santé*.

Nous sommes à identifier parmi les 500 codes à 4 chiffres de la CNP, les appellations d'emploi qui pourraient mériter une fiche spécifique sur le portail. Nous suggérons de prioriser, en collaboration avec le MIFI, le choix de ces nouvelles fiches professions.

De façon générale, les contenus doivent être maintenus et mis à jour. Il en va de la crédibilité et de la rigueur associées au portail ainsi qu'aux services de Q2. L'actualisation de l'information est en cours, en mode *amélioration continue*. À titre d'exemple, l'ensemble des liens brisés est vérifié quotidiennement. Ces bris nous informent de certaines modifications apportées aux contenus. Au fur et à mesure également, nous poursuivons l'intégration des commentaires provenant des internautes, des candidats ou des intervenants au portail.

SERVICES D'AIGUILLAGE ET D'ACCOMPAGNEMENT

ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES, EN PRÉSENTIEL, AU TÉLÉPHONE ET PAR COURRIEL, ET DÉVELOPPEMENT DE L'AIGUILLAGE NUMÉRIQUE

Il s'agit d'une activité qui se poursuit quotidiennement. Deux conseillers, principalement, répondent aux demandes d'accompagnement en présentiel. L'accompagnement se fait de plus en plus en mode virtuel : directement par le portail ou par courriel, par téléphone également. Un résumé des activités d'aiguillage est présenté à l'annexe 1. Nous avons répondu aux demandes de 7 515 personnes de 2017 à 2020. La ventilation des modes de communication est présentée dans la seconde partie de l'annexe 1. Nos services de promotion et d'information sur le portail jouent bien leur rôle puisque les personnes entrant en communication avec nous, nous posent, à 71%, des questions pertinentes à la reconnaissance des compétences. Vers la fin de l'entente, nous observons une nette augmentation du nombre de services d'accompagnement personnalisé et d'aiguillage. Ce qui augure bien pour la seconde entente. Tel que mentionné dans le sondage d'opinion de l'annexe 2, les demandes d'information concernant les métiers de type technique ou manuel passent davantage par des demandes d'accompagnement personnalisé auprès d'un conseiller. Les demandes d'information sur les professions liées à un programme de formation universitaire : enseignant, ingénieur, comptable passent davantage par la navigation sur le portail, ce qui expliquerait le fait que les professions les plus consultées sur le portail sont des professions requérant un diplôme universitaire. Enfin, nous avons noté au cours des derniers mois que les demandes d'information ne proviennent plus d'individus uniquement, mais qu'elles proviennent également d'employeurs qui ont besoin d'être accompagnés dans leurs processus d'embauche de personnes immigrantes. À titre d'exemple, les services des ressources humaines de certaines commissions scolaires communiquent avec nos conseillers pour l'embauche de personnes immigrantes pour, notamment, des postes de technicien en éducation spécialisée. Ce type de demande provient, pour l'instant, d'organisations gouvernementales : établissement scolaire ou centre hospitalier ou encore de grands employeurs privés tel le Mouvement Desjardins. Ces demandes d'accompagnement de la part des employeurs témoignent du fait que Q2 est une référence incontournable en matière d'information et d'aiguillage vers la RC et que l'organisme a su développer une expertise unique en la matière.

POURSUITE DES RENCONTRES AVEC LES PARTENAIRES EN FONCTION D'UNE UTILISATION OPTIMISÉE DU PORTAIL

Plusieurs rencontres ciblant les intervenants œuvrant auprès des clientèles font suite aux rencontres exploratoires avec les dirigeants de ces mêmes organisations, partout au Québec. Ces rencontres avec les intervenants portent sur l'utilisation optimale du portail comme outil de travail surtout dans des contextes d'accompagnement, en employabilité. À l'heure actuelle, plus de la moitié des Centres locaux d'emploi du grand Montréal et des environs ont reçu une formation sur le portail et les services de Q2. Les intervenants des organismes communautaires spécialisés reçoivent également ces formations ainsi que ceux des établissements scolaires.

Il y a eu, tout au long de cette première entente, un total de 208 rencontres avec les partenaires et 78 formations auprès des intervenants. L'une de ces formations est le fruit d'un partenariat avec Québec International qui a réuni près de 50 intervenants des secteurs de l'employabilité, de l'immigration et de l'éducation. Ils provenaient des régions de la Capitale-Nationale et de Chaudière-Appalaches. Un budget plus important devrait être accordé au développement d'outils pédagogiques, d'un tutoriel, ainsi qu'une trousse de formation virtuelle portant sur l'utilisation du portail.

Depuis la fin de l'hiver 2019, particulièrement pendant la période de confinement, au printemps 2020, nous avons commencé à offrir d'abord deux fois semaine, puis trois fois semaine des Webinaires d'une série appelée : *Qualifications Québec, mode d'emploi!* Nous pensons poursuivre l'offre de ces Webinaires au-delà de la période de confinement. Elles permettent de rejoindre facilement les régions et l'ensemble des partenaires. Le nombre de personnes touchées par cette série de Webinaires

n'est pas encore comptabilisé. Nous avons offert une demi-douzaine de Webinaires à des groupes de 25 à 30 personnes. Nous avons également développé une série de Webinaires s'intitulant *Les rendez-vous de la reconnaissance des compétences*. Ces Webinaires s'adressent davantage aux candidats potentiels à une démarche de RC, il s'agit principalement de personnes immigrantes. Ces Webinaires présentent une thématique particulière en plus de présenter les services de Q2, son portail et d'inviter les participants à bénéficier d'un accompagnement personnalisé par la suite. Cette série s'adresse aux clientèles et est associée à un partenariat avec le Mouvement Desjardins. Le premier de ces Webinaires s'adressait aux personnes immigrantes, souvent réfugiées, issues de la communauté LGBTQ+. Il a été développé en collaboration avec le Centre Communautaires LGBTQ+ de Montréal.

PROMOTION ET CONCERTATION DES ACTEURS DU MILIEU

En ce qui a trait à nos activités de promotion, de communication et de concertation des acteurs, elles ont suivi les orientations du plan de communication de l'entente. Elles seront consolidées et formalisées davantage à l'intérieur de la seconde entente triennale à venir.

Des rapports statistiques de nos activités de promotion ont été présentés ponctuellement au MIFI. Nous avons commencé à colliger l'information sur nos rencontres de promotion et de concertation avec nos partenaires en mai 2018. Pendant les trois premières années d'implantation, 4156 partenaires ont participé à nos activités de communication et de formation. Ils ont reçu une présentation de l'organisme, de ses services d'aiguillage et de son portail. Hormis la tenue des kiosques, un total de 208 rencontres ont été organisées et se sont tenues au fil du temps. Nous avons catégorisé nos rencontres en 5 volets distincts :

1. La participation ou la prestation d'une conférence lors d'évènements – **28 rencontres**
2. La tenue de kiosques d'information lors de salon, de forum ou de colloque – **une trentaine de participations**
3. La prestation de formations sur le portail et sur nos services d'accompagnement et d'aiguillage en matière de RC – **78 formations (excluant les Webinaires Qualifications Québec, mode d'emploi!)**
4. Les rencontres exploratoires avec les membres de l'écosystème des partenaires et acteurs clés de la RC – **79 rencontres**
5. Les rencontres de travail des comités satellites " issus de rencontres exploratoires), par exemple, les rencontres du chantier de travail sur l'organisation de l'information du portail sur les professions règlementées) – **23 rencontres**

Les acteurs des secteurs de l'éducation, du marché du travail, des instances de réglementation, de la recherche et des organismes communautaires spécialisés ont été rencontrés. Au travers de ces rencontres, les membres de l'équipe de Q2 présentent également les services de l'organisme aux clientèles de ces partenaires. Il n'est donc pas rare que les présentations aient lieu devant des groupes de personnes immigrantes ayant des besoins d'accompagnement vers la RC. Avec la nouvelle série de Webinaires les Rendez-vous de la RC, nous ciblons cette clientèle.

Côté développement des outils communicationnels, des efforts significatifs ont été accordés à la mise en place et à l'équipement d'une salle de visioconférence ZOOMROOM pouvant permettre de tenir des rencontres à distance. Pour les outils informationnels, un dépliant ainsi que trois affiches dont l'une traite de la reconnaissance des compétences de la main d'œuvre (RCMO), ont été développés. Cette technologie nous a permis également de développer une série de Webinaires mis à profit surtout à l'hiver 2019 et au printemps 2020, particulièrement en contexte de confinement où nous avions à poursuivre nos activités totalement en télétravail. Un souci particulier a été mis à la conception et à l'alimentation de notre page Faceboook Qualificationsquébec.com. Q2 y témoigne régulièrement de ses activités de formations et informe sur ses activités d'aiguillage et d'accompagnement personnalisé. Cette page est devenue, surtout en période de confinement, un véhicule extrêmement prisé par les internautes souhaitant s'informer sur la RC et souhaitant amorcer un processus de RC.

La campagne de membership de Q2 auprès des partenaires des secteurs de l'éducation, du marché du travail, des instances de réglementation de l'immigration et des organismes communautaires a permis de consolider la base de ses membres qui totalisait, en mars 2020, une centaine de membres votants. Ceux-ci proviennent de toutes les régions du Québec.

Qualifications Québec | Portail de la reconnaissance des compétences

Pour la tournée des régions du Québec, la stratégie de communication s'inscrit également dans le plan de communication développé en juillet 2018. Plusieurs objectifs y sont retenus, notamment, la promotion de la RC par l'intermédiaire du portail, la connaissance des processus de RC en cours au Québec, les différents services de soutien ou d'accompagnement, la concertation des acteurs en RC et l'aiguillage vers les établissements de formation, les instances de règlementation, etc.

Lors du Forum des régions de mai 2018, le MTESS et la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT) ont proposé d'amorcer la présentation de Q2 à travers le réseau partenarial de la CPMT, principalement, les Conseils régionaux des partenaires du marché du travail (CRPMT) et les directions régionales de Services Québec.

La méthodologie retenue par Q2 en réponse aux demandes des régions est de favoriser une approche adaptable en utilisant trois portes d'entrée :

- Les directions régionales de Services Québec
- Les directions régionales du MIFI
- Le réseau de partenaires et les comités de gouvernance de Q2

L'approche retenue par Q2 dans le cadre de l'approche adaptable intègre :

- L'analyse des besoins de chacune des régions
- L'analyse de chaque demande
- L'adaptation aux besoins des partenaires

De mai 2018 à mars 2020, Q2 aura répondu aux demandes des 17 régions du Québec. À partir du moment où les ressources du MIFI ont été déployées, l'ensemble des directions des 6 régions a été contacté, au moins de façon exploratoire, au moins la moitié a reçu une formation sur les services de Q2. En avril 2020, notre nouvelle série a permis de poursuivre ces communications avec les ressources

ÉQUIPES D'INTERVENTION ET CONTINUUM DE SERVICES

Par ces équipes, le MIFI et Q2 souhaitaient soulever les enjeux faisant obstacle aux parcours de RC, en témoigner et mettre en place des approches contribuant au continuum des services en matière de reconnaissance des compétences. Ces continuums ciblent la reconnaissance des compétences des personnes vers l'intégration au travers d'un parcours personnalisé, le plus fluide possible. Dans cette perspective, par son positionnement dans l'écosystème des partenaires, par des interventions en amont des démarches de reconnaissance, par sa capacité à témoigner des obstacles en fonction d'un aiguillage pertinent vers le meilleur dispositif de reconnaissance, il demeure que Q2 est bien positionné pour mettre en place de tels continuums.

Tout au long de la validation des contenus et au travers des activités d'aiguillage, plusieurs enjeux ont été soulevés. Les continuums prennent forme au travers des comités prévus au mode de gouvernance de Q2, au fil des rencontres avec nos partenaires ou lors de la tournée des régions. L'expression de ces enjeux a pu donner naissance à des comités de travail portant entre autres sur les spécificités québécoises des métiers règlementés (chantier avec les ordres professionnels et avec la CCQ).

Elle a été à l'origine de projets de continuum avec des acteurs variés tels le Centre de Recherche en Informatique de Montréal, pour l'optimisation des compétences en sciences des données ou avec certains ordres professionnels au regard de l'accueil des personnes immigrantes en vue de leur accès à l'ordre. Un autre exemple, la mise en œuvre du chantier de travail avec le ministère de la Famille devrait résulter en l'établissement d'un continuum de services en RC. Ce continuum tentera de répondre aux besoins de qualification du personnel dans les services de garde du Québec par la RC des personnes qui aspirent à ces postes.

Citons également le succès de notre continuum de services menant à la formation et à l'embauche de bio-informaticiens. Il est le premier à avoir reçu un financement du Pôle montréalais en intelligence artificielle et du Conseil Emploi Métropole, bras montréalais de la CPMT. Il est conduit avec les partenaires suivants : le CSMO Pharmabio, la grappe InVivo, l'Université de Montréal, le collège Ahuntsic ainsi que plusieurs entreprises du secteur biopharmaceutique.

Ce ne sont que quelques exemples, d'autres projets de continuum sont en chantier.

ÉTATS FINANCIERS 2019-2020 ET ÉTATS DES DÉPENSES

L'annexe 3 présente l'état des dépenses au 31 mars 2020. L'organisme est en bonne santé financière et aura dépensé l'entièreté de la subvention du MIFI à la fin de l'année 2019-2020. Cependant, la situation actuelle liée à la pandémie de la COVID-19 a forcé l'organisme à reporter certains paiements et à resserrer ses dépenses devant l'incertitude générée par ce contexte exceptionnel. Une employée a été mise à pied dans l'organisation. Comme la nouvelle entente 2020-2023 n'est pas encore signée en cette fin avril 2020 et comme Qualifications Québec, organisme public, n'est pas admissible à plusieurs programmes d'aide d'urgence prévus en soutien aux entreprises privées, notre organisation n'a d'autres choix que de reporter certaines dépenses afin d'éviter le pire en cas de prolongement de quelques semaines des mesures de confinement. Nous sommes confiants du retour à la normale des activités de l'organisme. Incidemment, les services d'accompagnement, d'aiguillage, de formation et de promotion, tel qu'expliqué plus tôt, se poursuivent totalement à distance et à bon rythme. Comme la fin de l'année financière de l'organisme est le 30 juin, nous enverrons au MIFI prestement les états financiers audités et approuvés par le conseil d'administration au plus tard le 30 octobre 2020.

SONDAGE D'OPINION

Les annexes 2a, 2b et 2c présentent les résultats d'un second sondage d'opinion, datant du mois d'avril 2020, sur les services de Q2 auprès des visiteurs du portail. Plus précisément, il porte sur l'appréciation qu'ont ces visiteurs au regard de l'utilisation du portail et des services d'aiguillage. Il collige également certaines spécifications propres des répondants.

Au mois d'avril 2020, un premier sondage d'opinion auprès des bénéficiaires des services d'accompagnement in situ de Q2 avait été envoyé à près de 1 678 personnes. Les principales sources de référencement des candidats étaient les Centres locaux d'emploi de Services Québec ainsi que les amis et l'entourage.

La tenue de ce premier sondage auprès des clientèles de Q2 a permis de constater un très haut taux de satisfaction au regard des services d'information et d'aiguillage. À plus de 85%, les candidats ont apprécié la prestation de services et l'accompagnement de nos conseillers au regard de l'accueil, de l'écoute et de la clarté de l'information. Ces résultats contribuent à maintenir la bonne réputation de l'organisme.

La majorité des personnes ayant bénéficié de nos services d'accompagnement recommandait alors fortement les services de Q2. Il était intéressant de constater que plus de 80 % des personnes considéraient que leur passage chez Q2 avait été déterminant dans leur prise de décision pour intégrer le marché du travail. Malgré la mise en ligne récente du portail, près de 62% des personnes avaient entamé ou terminé une démarche de reconnaissance, la majorité en reconnaissance des acquis et des compétences en formation professionnelle ou technique. À des taux variant de 88% à 92% les personnes répondantes avaient apprécié le portail : la facilité de son utilisation, la clarté de son information, son utilité.

Les résultats du second sondage sont en phase avec ceux du premier, voici quelques éléments s'en dégageant :

- Q2 jouit d'une excellente image de marque, les visiteurs sont extrêmement satisfaits du portail ainsi que des services. Ils viennent majoritairement de l'extérieur du Québec et du Canada et sont en mode prémigratoire.
- On remarque un taux élevé de visiteurs avec des études post secondaires. Nous faisons l'hypothèse que les gens de métier sont davantage enclins à solliciter directement des services d'accompagnement auprès de l'un de nos conseillers.
- On remarque que les visiteurs sont majoritairement de pays francophones, la traduction du portail vers l'anglais, dans son entièreté, et vers d'autres langues, partiellement, aurait un impact positif sur l'achalandage et surtout sur la diversité des visiteurs.
- Q2 jouit d'une excellente image de marque, les visiteurs sont extrêmement satisfaits du portail et des services de Q2. Ainsi, 75% de ces visiteurs en recommanderaient les services.
- Le portail atteint amplement son objectif de mieux informer et aiguiller : deux tiers des personnes ayant consulté le portail ont aussi entamé des procédures d'immigration et 26% avaient commencé des démarches de RC.

Qualifications Québec | Portail de la reconnaissance des compétences

Les résultats des sondages, le premier auprès des clients accompagnés in situ et le second, auprès des visiteurs du Portail sont en phase

CONCLUSION

Les attentes ont été satisfaites tout au long de ces trois années d'implantation de Qualifications Québec. L'information sur le portail a été complétée et validée par les partenaires. Le portail a été mis en ligne au tout début de l'année 2018 – 2019. Au même moment où les ressources du MIFI se déployaient dans les régions du Québec. Il va sans dire que la consolidation du mode de gouvernance de Q2 et la poursuite des activités des comités directeur, portail ainsi que du conseil d'administration même ont permis la rédaction de règlements généraux cohérents avec la présente entente et une campagne de membership consolidant la base des membres de Q2. Les taux de satisfaction sont très élevés que ce soit au regard du portail lui-même qu'au regard des services d'accompagnement et d'aiguillage.

Voici les faits saillants de cette première entente et certaines perspectives qui en découlent :

Portail

- Le développement du portail axé sur les besoins des utilisateurs, sa mise en ligne, version bêta du portail, la rédaction des contenus ainsi que leur validation auprès des partenaires. Toutes ces étapes sont terminées. Nous devrons voir à en actualiser et à en alimenter les contenus, à en poursuivre la validation et l'harmonisation dans un souci de maintenance et d'optimisation du portail.
- Un total pour l'ensemble de l'entente de plus de 110 000 visiteurs ayant consulté le portail. L'utilisation de ces services permet l'amorce du processus de reconnaissance à partir du pays d'origine.
- La mise en œuvre d'un chantier de travail avec les ordres professionnels afin de répondre aux attentes touchant l'information sur les professions règlementées et leur spécificité québécoise a permis d'organiser l'information à la satisfaction de tous les ordres. Par ailleurs, l'ensemble des contenus a été validé par l'ensemble des partenaires. Nous les invitons à corriger le tir s'il y a lieu.
- La planification de la traduction du portail. Il s'agit d'une demande de plus en plus pressante de la part des internautes hors Québec consultant le portail.
- L'intégration du logiciel de gestion des clientèles (CRM) au portail. Le CRM contribuera à tracer les parcours de reconnaissance et à fournir des résultats statistiques permettant de dégager de grandes tendances.
- Le développement d'un site WEB corporatif permettant de donner une voix aux partenaires de l'écosystème de la RC.

Services d'aiguillage et d'accompagnement

- Le développement d'une expertise unique au Québec en matière d'aiguillage et d'accompagnement vers la reconnaissance des compétences contribue à faire de Q2 une référence nationale en matière de RC.
- Une approche personnalisée prenant en compte les besoins de la personne et la diversité des services offerts en matière de reconnaissance des compétences. Cette approche s'inscrit en toute complémentarité avec les parcours personnalisés d'intégration mis en place par le MIFI.
- De plus en plus, les demandes pour des services d'accompagnement proviennent des employeurs mêmes, de leurs services des ressources humaines (RH). Ils souhaitent être correctement outillés face à l'embauche d'une personne ayant des acquis expérientiels et scolaires provenant de l'extérieur du Québec. Pour l'instant, les services RH d'organismes gouvernementaux (commissions scolaires, centres intégrés universitaires de santé et de services sociaux), compte tenu de leurs plans de classifications à l'embauche, font le plus souvent, appel à nos conseillers. Ce constat témoigne de la crédibilité de l'organisme et de la confiance que les réseaux d'employeurs ainsi que les partenaires lui confèrent.
- Le développement des services d'accompagnement en mode pré départ pour les personnes, encore à l'étranger souhaitant amorcer leurs démarches de RC en vue d'une immigration rapide et réussie en fonction de l'intégration au marché du travail québécois.

Communication et concertation

- La mise en œuvre du plan de communication; la mise en œuvre de la tournée des régions et d'une série de présentations en présentiel ou à distance sur l'utilisation du portail et des services d'accompagnement avec comme perspectives :
    - la promotion de services d'accompagnement et l'aiguillage en mode predépart
    - l'organisation de Webinaires et de formules de communication à distance
    - la maximisation de l'utilisation des réseaux sociaux
    - la poursuite de la tournée des régions et la consolidation des passerelles de communication
    - L'optimisation de la concertation des acteurs de la RC par l'organisation d'un forum sur la RC pendant l'entente couvrant la période de 2020 à 2023
    - La pérennisation des services d'accompagnement et du portail de Q2
- L'ampleur du mandat met en évidence l'importance d'imputer un budget plus important à la communication et à la promotion des services de Q2 afin de bien faire connaître le portail.
- Le développement d'outils informationnels tels :
    - Le site WEB corporatif,
    - Les Webinaires "Qualifications Québec, mode d'emploi!"
    - Les différents dépliants informationnels de Q2, les affiches sur la RC et la RCMO, les vidéos témoignage et les publications sur les réseaux sociaux pour les partenaires.
- La poursuite des rencontres, la formalisation des échanges et l'établissement de passerelles de communication avec l'ensemble des partenaires.
- Le développement d'outils de présentations des statistiques de fréquentation du portail ainsi que des statistiques d'aiguillage.
- La traduction vers l'anglais pour l'entièreté du portail et vers d'autres langues pour certaines parties demeure un enjeu important pour les personnes issues de pays ou la langue première est l'anglais.

Équipes d'intervention et Continuum de services

- La mise en évidence d'enjeux à solutionner chez nos partenaires par nos activités de concertation a mené à une réflexion sur la mise en place de continuums de service, pour un secteur économique donné, afin d'optimiser les parcours des personnes immigrantes pour la reconnaissance de leurs compétences. Ces continuums s'inscrivent dans un écosystème de partenaires; ils ciblent une intégration rapide et réussie au marché du travail pour les personnes immigrantes. Après l'organisation de l'information relative à la RC dans le portail, il nous apparaissait inévitable de par nos actions de concertation, de par notre mode de gouvernance inclusif d'organiser des continuums de services, sortes de parcours balisés permettant une meilleure intégration au marché du travail des personnes immigrantes.

Nous avons convenu, en collaboration avec le MIFI d'axer nos actions vers l'accompagnement, mais, davantage, l'accompagnement pré départ des personnes ayant reçu une invitation du Québec : CSQ, CAQ ou permis de travail. Les échos reçus de nos partenaires sont unanimes à reconnaitre que la mise en place des services d'accompagnement de Qualifications Québec et de son Portail rend l'information en RC accessible et complète. Les sondages d'opinion le confirment, le service d'accompagnement de Q2 contribue à la prise de décision des candidats à entreprendre une démarche de reconnaissance pour une intégration au marché du travail à la hauteur des compétences acquises. Après trois ans d'opération, Qualifications Québec est devenu une référence nationale incontournable en matière de reconnaissance des compétences.

France DUSSAULT
Directrice générale de Qualifications Québec

Qualifications Québec | Portail de la reconnaissance des compétences

ANNEXES

Annexe 1 : Statistiques annuelles de Qualifications Québec pour les années 2017 - 2020
Portail et services d'accompagnement et d'aiguillage

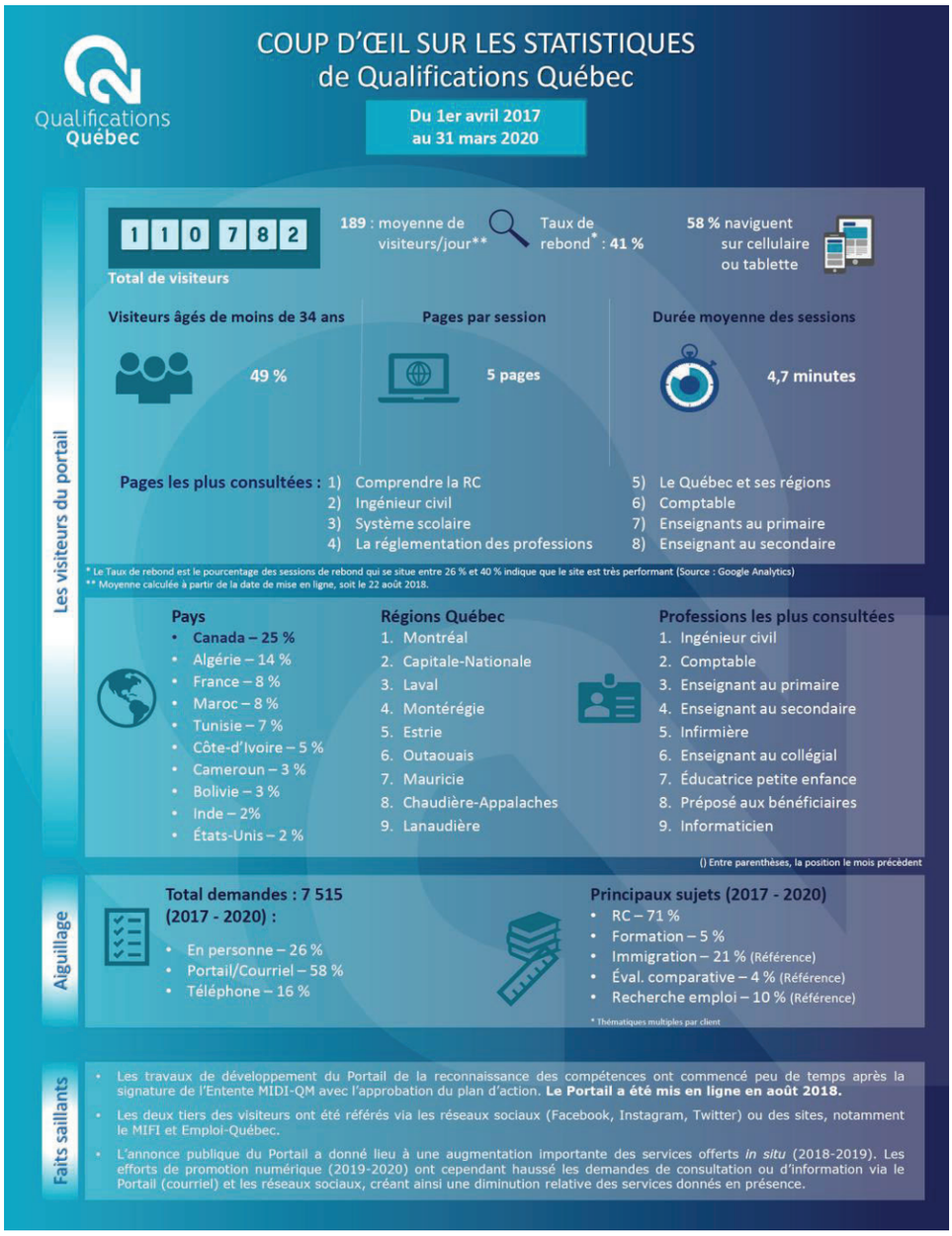

Qualifications Québec | Portail de la reconnaissance des compétences

Annexe 2a : Sondage d'opinion (avril 2020) auprès des visiteurs du portail

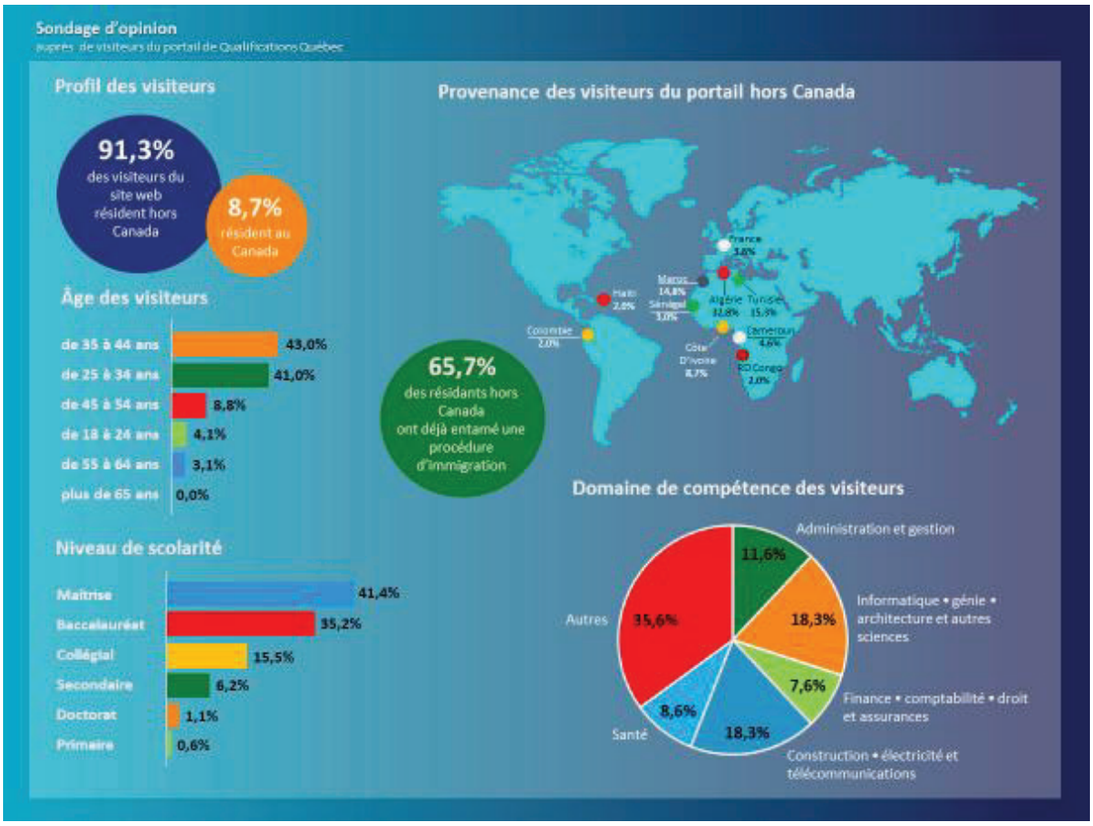

Qualifications Québec | Portail de la reconnaissance des compétences

Annexe 2b : Sondage d'opinion (avril 2020) auprès des visiteurs du portail (suite)

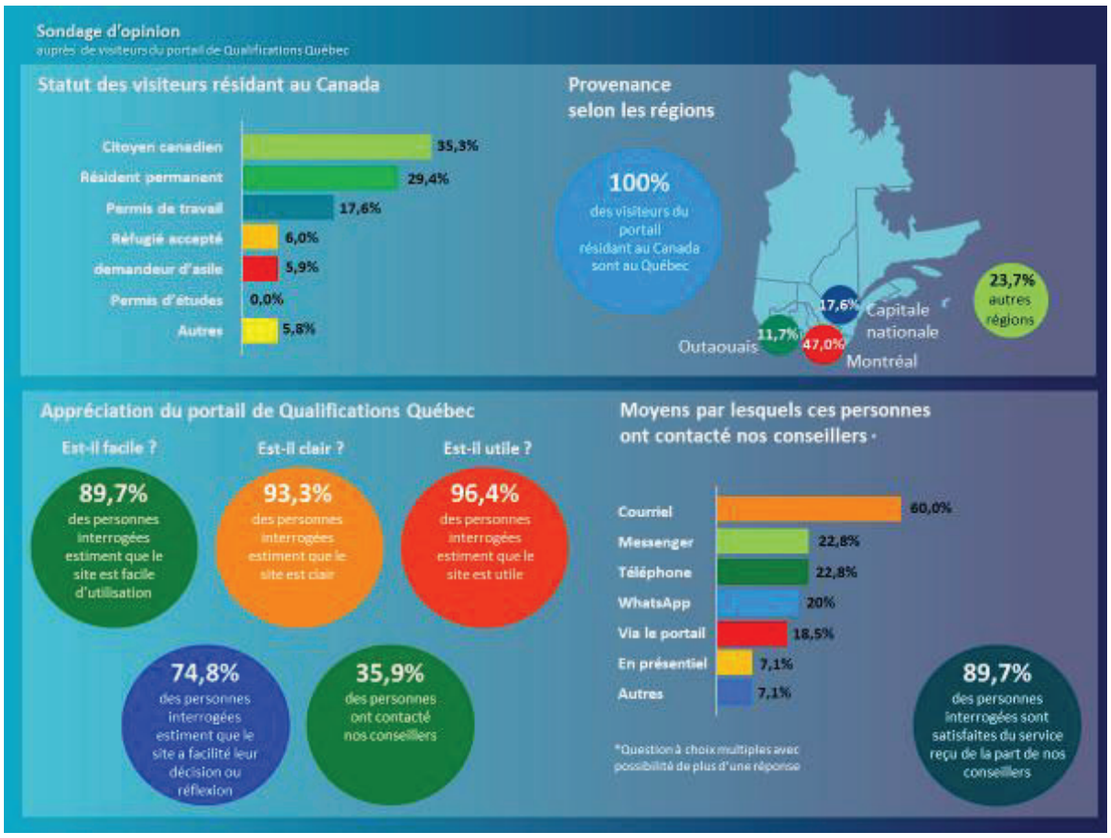

Qualifications Québec | Portail de la reconnaissance des compétences

Annexe 2c : Sondage d'opinion (avril 2020) auprès des visiteurs du portail (suite)

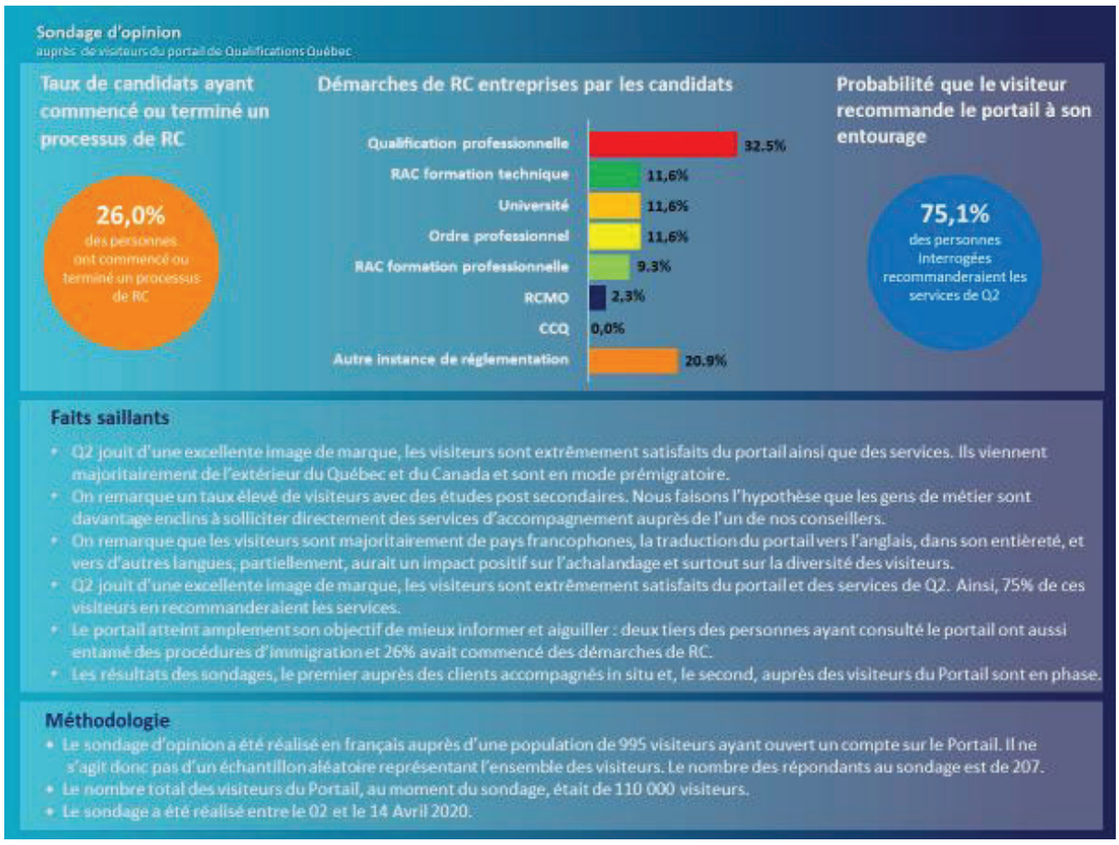

Qualifications Québec | Portail de la reconnaissance des compétences

Annexe 3 : Suivi des dépenses de l'organisme pour l'année 2019 – 2020, au 31 mars 2020

BUDGET
2019-2020
Résultats à 75 % de l'année financière en cours

Produits	États des résultats vérifiés 2018-2019	Budget 2019-2020 révisé 20-02-2020	États des résultats 2019-2020	%	Notes
	(01-07-18 au 30-06-19)	(01-07-19 au 30-06-20)	(01-07-19 au 31-03-2020)		
Subventions					
MEES - Soutien aux partenaires en éducation (notes 1 et 2)	198 376,00 $	200 000,00 $	150 000,01 $	75%	
Subvention reportée MEES - Soutien aux partenaires en éducation	0,00 $	102 000,00 $	76 500,00 $	75%	
MEES - Entente Canada-Québec	10 000,00 $	0,00 $	0,00 $	0%	
MIFI - Entente programme Accès aux ordres professionnels (guichet unique) (note 3)	816 156,00 $	500 000,00 $	375 000,01 $	75%	
Subvention reportée MIFI - Entente programme Accès aux ordres professionnels (guichet unique)	0,00 $	506 131,00 $	379 598,24 $	75%	Montant au budget corrigé après vérification
MTESS - Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre	44 007,00 $	0,00 $	0,00 $	0%	
Subvention reportée MTESS - Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre	0,00 $	49 437,00 $	37 077,75 $	75%	
TOTAL SUBVENTIONS:	1 068 539,00 $	1 357 568,00 $	1 018 176,01 $	75%	
Contributions					
MTESS - Offre de service en reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre	10 641,00 $	0,00 $	0,00 $	–	
Revenu autonome					
Caisse Desjardins de l'Ile-des-sœurs		40 000,00 $	40 000,00 $	100%	
Revenu d'intérêts	0,00 $	0,00 $	1 861,63 $	–	
Formations aux ordres professionnels			625,00 $	–	
TOTAL CONTRIBUTIONS:	10 641,00 $	40 000,00 $	42 486,63 $	106%	
TOTAL SUBVENTIONS & CONTRIBUTIONS:	***1 079 180,00 $***	***1 397 568,00 $***	***1 060 662,64 $***	***76%***	
Charges					
Salaires et avantages sociaux					
TOTAL SALAIRES ET AVANTAGES SOCIAUX:	738 019,00 $	775 399,00 $	546 774,08 $	71%	
Frais de fonctionnement					
Honoraire professionnels (sous-traitant)	127 722,00 $	200 000,00 $	99 720,64 $	50%	
Honoraire professionnels (comptabilité - frais juridique - informatique)	52 847,00 $	40 000,00 $	16 352,36 $	41%	
Loyer	59 187,00 $	61 000,00 $	43 816,73 $	72%	
Entretien locatif, réparation (entretien ménager, service de protection)	11 728,00 $	8 000,00 $	6 195,36 $	77%	
Frais fixes (assurances, taxes, etc.)	3 832,00 $	5 000,00 $	3 771,75 $	75%	
Frais de bureau	28 857,00 $	10 000,00 $	15 754,50 $	158%	Activité de consolidation d'équipe
Frais de séjours et déplacements	24 041,00 $	15 000,00 $	3 712,12 $	25%	
Publicité et promotion cotisation, abonnement (Lancement)	14 458,00 $	20 000,00 $	20 012,97 $	100%	
Salons et évènement	0,00 $	10 000,00 $	10 569,59 $	106%	
Frais de perfectionnement	0,00 $	5 000,00 $	2 903,21 $	58%	
Télécommunications	10 276,00 $	9 000,00 $	6 116,88 $	68%	
Intérêts et frais bancaires	97,00 $	150,00 $	246,91 $	165%	
Amortissement	8 393,00 $	8 400,00 $	6 662,07 $	79%	
TOTAL DES FRAIS DE FONCTIONNEMENT:	341 438,00 $	391 550,00 $	235 835,09 $	60%	
TOTAL DES CHARGES:	***1 079 457,00 $***	***1 166 949,00 $***	***782 609,17 $***	***67%***	
Excédent des produits sur les charges	***-277,00 $***	***230 619,00 $***	***278 053,47 $***	***121%***	
Fonds de transition		230 619,00 $	278 053,47 $	*121%*	

1. Lettre d'acceptation officielle reçu du Ministre le 3 mai 2019. 150 000 $ reçu sur le 200 000 $ alloué pour 2018-2019. (50 000 $ restant reçu en mars 2020)
2. Le montant de la subvention de 203 851$ a été réduit du montant de 5 475$ relié à l'acquisition des équipements du projet.
3. Le montant de la subvention de 847 829$ a été réduit du montant de 31 673$ relié à l'acquisition des équipements du projet.

BEAUCHEMIN LEDUC
COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS INC.

69, RUE SHERBROOKE OUEST
MONTRÉAL (QC) H2X 1X2
TÉLÉPHONE 514.847.0182
FAX 514.849.9082
COURRIEL INFO@BL-CPA.CA
WWW.BL-CPA.CA

QUALIFICATIONS QUÉBEC

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES

31 MARS 2020

	Page
Avis au lecteur	2
Résultats intermédiaires	3
Évolution des actifs nets intermédiaires	4
Bilan intermédiaire	5
Flux de trésorerie intermédiaires	6
Notes complémentaires	7 - 11
Annexes intermédiaires	12 - 14

BEAUCHEMIN LEDUC
COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS INC.

69, RUE SHERBROOKE OUEST
MONTRÉAL (QC) H2X 1X2
TÉLÉPHONE 514.847.0182
FAX 514.849.9082
COURRIEL INFO@BL-CPA.CA
WWW.BL-CPA.CA

AVIS AU LECTEUR

Nous avons compilé, à partir des informations fournies par la direction, le bilan intermédiaire de QUALIFICATIONS QUÉBEC au 31 mars 2020, ainsi que les états intermédiaires des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie de la période de neuf mois terminée à cette date.

Nous n'avons pas réalisé une mission d'audit ou d'examen à l'égard de ces états financiers intermédiaires et, par conséquent, nous n'exprimons aucune assurance à leur sujet.

Le lecteur doit garder à l'esprit que ces états intermédiaires risquent de ne pas convenir à ses besoins.

Au cours de la compilation des états financiers intermédiaires, nous avons préparé des écritures de régularisation.

Beauchemin Leduc CPA inc.[1]

Montréal
Le 9 juin 2020

[1] Par Simon Leduc, CPA, CA

QUALIFICATIONS QUÉBEC

RÉSULTATS INTERMÉDIAIRES

PÉRIODE TERMINÉE LE 31 MARS 2020

	31 mars 2020 (9 mois)	30 juin 2019 (12 mois)
Produits		
Subventions (annexe A)	758 993 $	1 068 539 $
Contributions (annexe B)	4 621	10 641
Autres	3 112	218
	766 726	1 079 398
Charges		
Salaires et avantages sociaux	534 910	738 019
Honoraires et sous-traitants	95 883	127 722
Publicité et promotion	20 013	15 907
Loyer	43 199	59 187
Entretien locatif et réparations	6 195	12 296
Assurances	4 052	3 832
Frais de bureau	17 075	25 733
Frais de formation	2 903	1 107
Honoraires professionnels	14 390	52 847
Frais de représentation	-	308
Frais de séjours et déplacements	14 282	23 733
Télécommunications	6 117	10 276
Intérêts et frais bancaires	247	315
Amortissements (annexe C)	6 794	8 393
	766 060	1 079 675
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	666 $	(277) $

non audité - voir Avis au lecteur

QUALIFICATIONS QUÉBEC

ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS INTERMÉDIAIRES

PÉRIODE TERMINÉE LE 31 MARS 2020

	31 mars 2020 (9 mois)	30 juin 2019 (12 mois)
Solde au début de la période	9 210 $	9 487 $
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	666	(277)
Solde à la fin de la période	9 876 $	9 210 $

non audité - voir Avis au lecteur

QUALIFICATIONS QUÉBEC

BILAN INTERMÉDIAIRE

31 MARS 2020

	31 mars 2020	30 juin 2019
Actif		
À court terme		
Encaisse	303 292 $	340 228 $
Débiteurs (note 3)	17 717	7 082
Subventions à recevoir (note 4)	346 722	346 722
Frais payés d'avance	5 972	15 215
	673 703	709 247
Immobilisations corporelles (note 5)	21 904	28 698
	695 607 $	737 945 $
Passif		
À court terme		
Créditeurs (note 6)	59 197 $	71 167 $
Contributions reportées	40 000	-
Subventions reportées (notes 7 et 8)	586 534	657 568
	685 731	728 735
Actifs nets		
Non affectés	9 876	9 210
	695 607 $	737 945 $

Au nom du conseil d'administration,

_____, administrateur

_____, administrateur

non audité - voir Avis au lecteur

QUALIFICATIONS QUÉBEC

FLUX DE TRÉSORERIE INTERMÉDIAIRES

PÉRIODE TERMINÉE LE 31 MARS 2020

	31 mars 2020 (9 mois)	30 juin 2019 (12 mois)
Fonctionnement		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	666 $	(277) $
Élément n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement	6 794	8 393
	7 460	8 116
Variation nette des éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :		
Débiteurs	(10 635)	14 165
Frais payés d'avance	9 243	(9 269)
Créditeurs	(11 970)	(18 643)
Contributions reportées	40 000	-
	26 638	(13 747)
	34 098	(5 631)
Investissement		
Utilisation de subventions	(771 034)	(1 105 686)
Financement		
Encaissement de subventions	700 000	806 722
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(36 936)	(304 595)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	340 228	644 823
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	303 292 $	340 228 $

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

non audité - voir Avis au lecteur

1. Principales méthodes comptables

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de l'ICCA et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les périodes visées. Les principales estimations portent sur la valeur des subventions reportées et des contributions reportées, sur la dépréciation des actifs financiers et la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

Le principal élément pour lequel une estimation importante a été effectuée est la valeur de la subvention reportée du Ministre de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion.

Constatation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour la comptabilisation des subventions.

Les subventions et les contributions sont constatées à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les subventions attribuées aux acquisitions d'immobilisations sont constatées en diminution du coût d'acquisition.

Les subventions sont constatées à titre de produits lorsqu'elles sont reçues ou à recevoir, si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les autres revenus sont constatés à titre de produits lorsque les activités ont lieu.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties selon les méthodes et les taux indiqués ci-dessous :

	Méthodes	Taux
Améliorations locatives	Amortissement linéaire	20 %
Mobilier et équipements	Amortissement dégressif	20 %
Matériel informatique	Amortissement dégressif	30 %

1. Principales méthodes comptables (suite)

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

2. Date de constitution et nature des activités

Qualifications Québec a été constitué le 25 novembre 2013 en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. L'organisme a pour mission principale d'accueillir et d'informer les éventuels candidats à la reconnaissance des compétences sur l'éventail des services offerts et de les aiguiller efficacement, au bon endroit. Il vise à promouvoir et à faire connaître la reconnaissance des compétences auprès des adultes québécois, immigrants ou nés au Québec, des employeurs et des intervenants. Il agit en concertation avec ses partenaires du réseau de l'éducation, des secteurs de l'employabilité, de l'immigration et des organismes communautaires spécialisés.

3. Débiteurs

	31 mars 2020	30 juin 2019
TPS et TVQ à recevoir	7 092 $	7 082 $
Compte à recevoir	625	-
Contributions à recevoir - Desjardins	10 000	-
	17 717 $	7 082 $

4. Subventions à recevoir

	31 mars 2020	30 juin 2019
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur - Fonctionnement	50 000 $	50 000 $
Ministre de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion - Programme Accès aux ordres professionnels	250 000	250 000
Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité Sociale - Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'oeuvre	46 722	46 722
	346 722 $	346 722 $

5. Immobilisations corporelles

	31 mars 2020			30 juin 2019
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Améliorations locatives	23 286 $	11 643 $	11 643 $	16 300 $
Mobilier et équipements	15 321	7 818	7 503	8 834
Matériel informatique	6 468	3 710	2 758	3 564
	45 075 $	23 171 $	21 904 $	28 698 $

Les acquisitions des améliorations locatives et du matériel informatique sont nettes d'une attribution de la subvention du Ministre de l'Immigration, de la Diversité et de l'inclusion (annexe D) de 12 041 $.

6. Créditeurs

	31 mars 2020	30 juin 2019
Fournisseurs	20 830 $	24 619 $
Salaires à payer	12 765	17 699
Remises d'employeur à payer	25 602	28 849
	59 197 $	71 167 $

7. Subventions reportées

	31 mars 2020	30 juin 2019
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur - Fonctionnement	204 320 $	102 000 $
Ministre de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion - Programme Accès aux ordres professionnels : (note 8)	342 186	506 131
Ministère du Travail de l'Emploi et de la Solidarité Sociale - Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'oeuvre	40 028	49 437
	586 534 $	657 568 $

8. Subvention reportées - Ministre de l'immigration, de la diversité et de l'inclussion

	Du 1er avril au 30 juin 2020 2020
Produits	
Subvention reportés au 31 mars 2020 - Ministère de l'immigration, de la diversité et de l'inclusion - Programme Accès aux ordres professionnels	342 186 $
Utilisation de la subvention estimée à venir	
Utilisation des subventions pour acquisition d'immobilisation	42 700
Salaires et avantage sociaux	149 418
Honoraires et sous-traitants	47 200
Publicité et promotion	12 000
Loyer	9 164
Entretien locatif et réparations	12 100
Assurances	1 148
Frais de bureau	3 900
Frais de formation	10 000
Frais de séjours et déplacements	2 000
	289 630
Subvention reportées au 30 juin 2020	52 556 $

non audité - voir Avis au lecteur

8. Subvention reportées - Ministre de l'immigration, de la diversité et de l'inclussion (suite)

L'utilisation de la subvention estimée à venir comprend les volets suivants :

- Volet 1 : PORTAIL ET AIGUILLAGE NUMÉRIQUE
- Volet 2 : ACCOMPAGNEMENT
- Volet 2 : PROMOTION - Mise en ligne du site corporatif - extranet, plate-forme d'échange sur la RC et outils promo.
- Volet 3 : PROMOTION - Formation à distance (FAD), WEBinaires et publicité
- Volet 4 : AMÉLIORATIONS LOCATIVES

	31 mars 2020 (9 mois)	30 juin 2019 (12 mois)
Annexe A		
Subventions		
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur - Fonctionnement	97 680 $	203 851 $
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur - Entente Canada-Québec	-	10 000
Ministre de l'Immigration, de la diversité et de l'Inclusion - Programme Accès aux ordres professionnels	663 945	847 829
Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité Sociale - Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'oeuvre	9 409	44 007
	771 034	1 105 687
Moins : Ministre de l'Immigration, de la diversité et de l'Inclusion - Subventions attribuées aux acquisitions d'immobilisation du Programme Accès aux ordres professionnels	12 041	31 673
Moins : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur - Subventions attribuées aux acquisitions d'immobilisation du Fonctionnement	-	5 475
	12 041	37 148
	758 993 $	1 068 539 $
Annexe B		
Contributions		
Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité Sociale	- $	10 641 $
Caisse Desjardins de l'Île-des-Soeurs-Verdun	4 621	-
	4 621 $	10 641 $

non audité - voir Avis au lecteur

	31 mars 2020 (9 mois)	30 juin 2019 (12 mois)
Annexe C		
Amortissements		
Mobilier de bureau	1 331 $	2 209 $
Équipement informatique	806	1 527
Améliorations locatives	4 657	4 657
	6 794 $	8 393 $

non audité - voir Avis au lecteur

Annexe D - ÉTAT DÉTAILLÉ DES CONTRIBUTIONS GOUVERNEMENTALES ET DE L'UTILISATION DE L'AIDE FINANCIÈRE OU DE LA SUBVENTION REÇUE

	Ministère de L'Éducation et de l'Enseignement supérieur - Fonctionnement	Ministre de l'immigration, de la diversité et de l'Inclusion - Programme Accès aux ordres professionnels	Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité Sociale - Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre	**Total**	
Subventions					
Subventions reportées au début	102 000	506 131	49 437	657 568	$
Subventions à recevoir au début	(50 000)	(250 000)	(46 722)	(346 722)	
Subventions reçues durant l'exercice	200 000	500 000	-	700 000	
Subventions à recevoir à la fin	50 000	250 000	46 722	346 722	
Subventions reportées à la fin	(204 320)	(342 186)	(40 028)	(586 534)	
Utilisation des subventions pour acquisition d'immobilisation	-	(12 041)	-	(12 041)	
	97 680	**651 904**	**9 409**	**758 993**	
Contributions	**4 621**	**-**	**-**	**4 621**	
Autres revenus	**3 112**			**3 112**	
	105 413	**651 904**	**9 409**	**766 726**	
Charges					
Salaires et avantages sociaux	35 560	491 916	7 434	**534 910**	
Honoraires et sous-traitants	30 991	64 892	-	**95 883**	
Publicité et promotion	5 417	13 639	957	**20 013**	
Loyer	11 199	32 000	-	**43 199**	
Entretien locatif et réparations	1 712	4 483	-	**6 195**	
Assurances	608	3 444	-	**4 052**	
Frais de bureau	2 898	14 177	-	**17 075**	
Frais de formation	842	2 061	-	**2 903**	
Honoraires professionnels	4 173	10 217	-	**14 390**	
Frais de représentation	-	-	-	**-**	
Frais de séjours et déplacements	2 716	10 748	818	**14 282**	
Télécommunications	1 590	4 327	200	**6 117**	
Intérêts et frais bancaires	247	-	-	**247**	
Amortissements	6 794	-	-	**6 794**	
	104 747	651 904	9 409	**766 060**	
Excédent (insuffisance des produits sur les charges	**666**	**-**	**-**	**666**	**$**

Non audité

RP194. État d'avancement de la négociation avec la Tunisie, le Maroc, l'Algérie, la Suisse ou tout autre pays pour la signature d'ententes de reconnaissance réciproque des compétences professionnelles. Le nombre de rencontres auxquelles la ministre (ou un membre de son cabinet) a pris part concernant ce sujet et les dates de celles-ci.

La réponse à cette demande relève du ministère des Relations internationales et de la Francophonie.

RP195. Ventilation détaillée des activités du Programme d'aide à l'intégration des immigrants et des minorités visibles en emploi (PRIIME). Montants investis et nombre de bénéficiaires pour les cinq dernières années. Fournir les prévisions pour 2021-2022.

Cette question relève du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

RP196. État de la situation et suivi détaillé des différents programmes d'embauche des minorités par l'État québécois.

La réponse à cette demande relève du Secrétariat du Conseil du trésor.

RP197. Suivi détaillé de tout projet visant à favoriser et à promouvoir la régionalisation de l'immigration.

La réponse à cette question se trouve à la fiche RP60.

RP198. Nombre d'immigrants, ventilé par la provenance et par profession, depuis 2010. Indiquer en pourcentage de l'ensemble des immigrants admis.

Les données sur les admissions permanentes au Québec indiquent que les professions projetées des personnes immigrantes actives (de 15 ans et plus) admises depuis 2010 se répartissent comme suit :

Tableau 1. Personnes immigrantes actives[1] admises au Québec selon le continent de naissance et la catégorie professionnelle projetée, 2010 à 2020

Catégorie professionnelle[2] (CNP)	Afrique	Amérique	Asie	Europe	Océanie et autres lieux de naissances	Total
			n			
Gestion	3 554	920	3 357	3 030	22	10 883
Affaires, finances et administration	13 488	4 511	4 511	7 129	18	29 657
Sciences naturelles et appliquées et domaines apparentés	16 232	5 937	12 877	8 618	46	43 710
Secteur de la santé	5 554	1 888	9 178	2 555	5	19 180
Enseignement, droit et services sociaux, comm. et gouv.	8 918	3 206	4 556	5 847	21	22 548
Arts, culture, sports et loisirs	1 130	877	1 549	2 674	18	6 248
Vente et services	5 438	1 430	2 022	4 134	12	13 036
Métiers, transport et machinerie et domaines apparentés	2 481	489	800	1 548	6	5 324
Ressources naturelles, agriculture et production connexe	248	29	86	82	1	446
Fabrication et services d'utilité publique	941	130	211	293	1	1 576
Entrepreneurs	71	12	279	93	1	456
Investisseurs	529	85	10 699	164	4	11 481
Nouveaux travailleurs, donc pas de CNP	50 878	41 429	57 330	23 574	563	173 774
Travailleurs non classés ailleurs	1 678	724	1 329	781	8	4 520
Total	**111 140**	**61 667**	**108 784**	**60 522**	**726**	**342 839**
			%			
Gestion	3,2	1,5	3,1	5,0	3,0	3,2
Affaires, finances et administration	12,1	7,3	4,1	11,8	2,5	8,7
Sciences naturelles et appliquées et domaines apparentés	14,6	9,6	11,8	14,2	6,3	12,7
Secteur de la santé	5,0	3,1	8,4	4,2	0,7	5,6
Enseignement, droit et services sociaux, comm. et gouv.	8,0	5,2	4,2	9,7	2,9	6,6
Arts, culture, sports et loisirs	1,0	1,4	1,4	4,4	2,5	1,8
Vente et services	4,9	2,3	1,9	6,8	1,7	3,8
Métiers, transport et machinerie et domaines apparentés	2,2	0,8	0,7	2,6	0,8	1,6
Ressources naturelles, agriculture et production connexe	0,2	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1
Fabrication et services d'utilité publique	0,8	0,2	0,2	0,5	0,1	0,5
Entrepreneurs	0,1	0,0	0,3	0,2	0,1	0,1
Investisseurs	0,5	0,1	9,8	0,3	0,6	3,3
Nouveaux travailleurs, donc pas de CNP	45,8	67,2	52,7	39,0	77,5	50,7
Travailleurs non classés ailleurs	1,5	1,2	1,2	1,3	1,1	1,3
Total	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**

Données préliminaires pour 2020.

1. Personnes immigrantes âgées de 15 ans et plus comptant se joindre à la population active.
2. Profession déclarée par la candidate ou le candidat lors de la sélection ou de l'admission. CNP : Classification nationale des professions.

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Service de la recherche, de la statistique et de la veille, Banque de données sur les résidents permanents.

Les données d'admission demandées sont fournies uniquement pour les années civiles.

RP199. Ventilation du nombre de réfugiés sélectionnés à l'étranger par pays, par langue d'origine, pour les cinq dernières années civiles et fournir les prévisions pour 2021.

Les personnes réfugiées sélectionnées à l'étranger et admises au Québec en 2020 proviennent de plus de 100 pays. Toutefois, deux tiers d'entre elles sont nées en Syrie, aux Émirats arabes unis, en Afghanistan ou en Arabie saoudite.

Les deux principales langues maternelles déclarées par quatre sur cinq des personnes réfugiées sélectionnées à l'étranger et admises au Québec en 2020 sont : l'arabe et le dari.

Tableau 1. Personnes réfugiées sélectionnées à l'étranger et admises au Québec en 2020 par principaux pays de naissance et principales langues maternelles

Pays de naissance	n	Langues maternelles	n
Syrie	768	Arabe	1 255
Émirats arabes unis	142	Dari[1]	146
Afghanistan	120	Swahili	60
Arabie saoudite	115	Espagnol	49
Iraq	89	Français	39
Rép. dém. du Congo	77	Langues nigéro-congolaises[2]	35
Qatar	53	Arménien	23
Koweït	40	Kirundi	22
Colombie	38	Langues créoles	15
Rép. centrafricaine	38	Ourdou	11
Autres pays	251	Autres langues	76
Total	**1 731**	**Total**	**1 731**

Les personnes réfugiées sélectionnées à l'étranger comprennent les personnes réfugiées prises en charge par l'État, parrainées ou autonomes financièrement. Il ne s'agit donc pas de l'ensemble des personnes réfugiées.

Les données sont préliminaires pour 2020.

1. Cette langue est parlée notamment par les personnes nées en Afghanistan ou en Iran.

2. Ces langues sont parlées notamment par les personnes nées en République démocratique du Congo.

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Service de la recherche, de la statistique et de la veille, Banque de données sur les résidents permanents.

Nous ne disposons pas de prévisions. Se référer aux cahiers précédents pour l'information sur les années antérieures.

RP200. Temps d'attente moyen pour chaque réfugié selon la provenance et le nombre total de réfugiés pour les cinq dernières années civiles et fournir les prévisions pour 2021.

La réponse à cette question se trouve à la fiche RP26.

Nous ne disposons pas de prévisions pour 2021.

RP201. Coût de la mise en place et du maintien du registre concernant les consultants en immigration pour les trois dernières années, et les prévisions pour 2021-2022.

La réponse à cette question se trouve à la RP42.

RP202. Suivi détaillé des travaux du MIFI pour les trois dernières années pour la reconnaissance des compétences acquises à l'étranger par les personnes immigrantes. Plan d'action et toute autre mesure pertinente envisagés pour l'exercice 2021-2022.

Le Ministère a contribué à la reconnaissance des compétences, et plus spécifiquement à l'accès aux professions et métiers réglementés par le biais des actions :

- L'octroi d'aide financière par le biais du Programme de reconnaissance et d'accès aux ordres professionnels (PARC);
    - Le PARC appuie les projets favorisant la reconnaissance de compétences acquises à l'étranger par des personnes immigrantes, notamment par le développement de formations d'appoint, offertes en présentiel ou en ligne et disponibles dès l'étranger, par la création d'outils d'évaluation des compétences, de guides d'informations, etc.;
    - Le guichet unique d'information et d'aiguillage en reconnaissance des compétences, Qualifications Québec, fait partie des projets qui bénéficient de l'aide financière du PARC. À la suite de l'entente initiale de trois ans avec l'organisme Q2 ayant pris fin en avril 2020, une seconde entente de deux ans a été conclue entre le Ministère et l'organisme en juin 2020;
    - Actuellement, 12 projets sont en cours dans le cadre du PARC, pour une valeur de près de 6,2 M$. En date du 28 février 2021, une prévision de dépenses de 1 861 764 $ sur un budget de 2 370 000 $ est prévue pour 12 organismes (542 500 $ déjà versés et 1 319 264 $ restant à verser);
- Grâce à la mise en place du volet Reconnaissance des compétences dans le cadre d'Accompagnement Québec, les agents d'aide à l'intégration du Ministère offrent un soutien aux personnes immigrantes dans leurs démarches de reconnaissance des compétences et d'évaluation des études effectuées hors Québec. Ces démarches peuvent être effectuées dès l'étranger et permettent aux personnes immigrantes d'intégrer le marché du travail plus efficacement;
- L'émission d'Évaluations comparatives des études effectuées hors du Québec aide les employeurs à comprendre les diplômes obtenus à l'international. Ces avis d'experts indiquent un repère scolaire et un domaine de formation québécois auxquels peuvent se comparer les études effectuées hors Québec (voir la fiche RP61 pour connaître le nombre d'évaluations comparatives émises);

  Dans le cadre du dépôt du budget 2021-2022, une somme de130 M$ sur 2 ans est prévue pour mettre en place une série de mesures qui favoriseront la reconnaissance des compétences développées à l'étranger, notamment :
    - l'identification des domaines d'emploi et des professions à prioriser au regard des besoins du marché du travail et des territoires de recrutement;
    - l'augmentation de l'offre de formation d'appoint et de stages pour les travailleurs étrangers temporaires exerçant une profession réglementée;
    - le soutien financier aux personnes immigrantes en démarche de reconnaissance des compétences;
    - l'exemption des droits de scolarité pour les professionnels formés à l'étranger qui doivent suivre une formation d'appoint pour répondre aux exigences des ordres professionnels québécois;
    - l'appui et l'accompagnement des ordres professionnels afin d'accélérer la reconnaissance des compétences.

RP203. Le nombre de délivrances d'évaluation comparative des études effectuées hors du Québec pour les cinq dernières années, incluant l'exercice 2020-2021, ainsi que le délai de traitement.

La réponse à cette question se trouve à la RP61.

RP204. Bilan des travaux réalisés en marge de l'entente entre le Québec et la France en matière de reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles : liste des programmes reconnus, des ententes signées et des ententes en négociation.

La réponse à cette demande relève du ministère des Relations internationales et de la Francophonie (MRIF).

RP205. Copie des ententes signées en 2020-2021 dans le cadre du programme de francisation des milieux de travail. Copie du rapport final et des évaluations des programmes, incluant les recommandations.

Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (Ministère) ne signe plus ce type d'entente. C'est de la responsabilité d'Emploi Québec.

Le Ministère continue à donner encore de la formation dans quelques entreprises. Cependant, les nouvelles demandes sont référées à Emploi Québec.

RP206. Détails et état de l'implantation du programme de soutien à la promotion des programmes gouvernementaux.

Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration n'a pas de programme de cette nature.

RP207. Concernant le programme de l'expérience québécoise visant à faciliter l'accès à la résidence permanente aux travailleurs temporaires spécialisés et aux étudiants étrangers diplômés présents au Québec : nombre de CSQ émis grâce à ce programme, ventilé selon les volets étudiant étranger et travailleur temporaire, par année civile depuis sa création, et le nombre de demandes refusées, la liste des actions entreprises en 2020-2021 et les prévisions pour 2021-2022; ventilation des crédits alloués en 2020-2021 et prévisions pour 2021-2022.

La réponse à cette question se trouve à la RP65.

RP208. Concernant le projet IPOP pour l'intégration en emploi de personnes formées à l'étranger référées par un ordre professionnel : liste des actions entreprises pour les trois dernières années, et le nombre de personnes qui ont obtenu, pour les trois dernières années, un emploi au Québec dans leur profession dans le cadre de ce projet. Ventilation par année.

La réponse à cette demande relève du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

RP209. Liste des actions entreprises pour faciliter l'accès des personnes immigrantes aux professions et métiers réglementés en 2020-2021 et prévisions pour 2021-2022. Ventilation des crédits alloués en 2020-2021 et prévisions pour 2021-2022.

La réponse à cette question se trouve à la fiche RP66.

RP210. Le nombre d’actions intentées en justice par le Ministère ces cinq dernières années.

La réponse à cette question se trouve à la fiche RP67.

RP211. Depuis 2007-2008, la ventilation, par année, du nombre de personnes ayant obtenu un CSQ, au titre du Programme Investisseurs, à la suite d'une décision favorable obtenue en révision de demande administrative, après qu'on leur ait refusé dans un premier temps.

Note :

- Les données dans cette fiche reflètent le nombre de dossiers pour lesquels un Certificat de sélection du Québec (CSQ) a été délivré à un requérant principal et à ses dépendants à la suite d'un renversement d'une décision de refus.

Tableau 1. Nombre de personnes de la sous-catégorie des investisseurs ayant obtenu un CSQ à la suite d'une décision favorable obtenue en révision de demande administrative, pour 2020

Année	Nombre de personnes ayant obtenu un CSQ
2020	84

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Équipe de la révision administrative – Secteur Planification, Performance et Relations extérieures – Données fournies au Service de l'information de gestion (SIG) le 12 avril 2021.

RP212. Liste de toutes les rencontres (table ronde, comité, etc.) effectuées dans le cadre de la consultation pour la rédaction du document « Vers une nouvelle politique en matière d'immigration », préciser :
a. les organismes rencontrés;
b. les dates;
c. les ordres du jour;
d. les documents utilisés;
e. les procès-verbaux;
f. la ventilation des dépenses sous la responsabilité du ministère;
g. les coûts engagés par ces rencontres.

La consultation publique s'est terminée en 2015-2016. Les informations se trouvent dans le Cahier explicatif de 2015-2016.

RP213. Au sujet du Comité interministériel sur la reconnaissance des acquis et des compétences des personnes immigrantes formées à l'étranger, fournir toutes les dates de rencontres, les noms des personnes présentes par ministère, les rapports préliminaires et les résultats du comité. Fournir un échéancier pour le dépôt du rapport et des recommandations.

Le rapport du Comité interministériel sur la reconnaissance des acquis et des compétences des personnes immigrantes formées à l'étranger a été déposé en juin 2017. Aucune autre rencontre n'a eu lieu après le dépôt de ce rapport. Les travaux et les recommandations du Comité sont repris par le Pôle de coordination pour l'accès à la formation. Ce dernier est piloté par l'Office des professions du Québec et regroupe les mêmes acteurs que le Comité interministériel. Le MIFI est l'un des participants du Pôle de coordination pour l'accès à la formation.

RP214. État d'avancement de l'établissement d'un cadre légal commun sur la reconnaissance des acquis et l'obtention de stages professionnels couvrant les universités et les ordres professionnels.

La réponse à cette demande relève de l'Office des professions du Québec ainsi que du ministère de l'Enseignement supérieur.

RP215. Le taux de participation aux « Journées Québec » et indiquer, pour chacune :

a. le coût;
b. le nom de tous les fonctionnaires présents et leur fonction;
c. le nom des employés participants;
d. le nombre de candidats rencontrés;
e. le nombre d'immigrants temporaires ou permanents ayant reçu éventuellement un CAQ ou un CSQ grâce à l'activité ; et qui ont été admis au Québec;
f. le nombre de demandes d'immigration temporaire ou permanente découlant de l'activité;
g. les organismes accompagnateurs;
h. les pays visités.

La réponse à cette question se trouve à la RP68.

RP216. Pour les cinq dernières années, le taux de chômage des immigrants, pour chaque région administrative et selon la durée de résidence.

L'Enquête sur la population active (EPA) de Statistique Canada ne fournit pas de données sur les personnes immigrantes selon les régions administratives.

L'EPA de Statistique Canada fournit les données du taux de chômage sur une base annuelle pour les personnes immigrantes selon la durée de résidence au Québec. Les données les plus récentes portent sur l'année 2020.

Tableau 1. Taux de chômage de la population immigrante, de 15 ans et plus, selon la durée de résidence au Québec (2016-2020) (en %)

Taux de chômage (%)	2016 %	2017 %	2018 %	2019 %	2020 %
Ensemble de la population immigrante	**9,9**	**8,7**	**7,2**	**7,0**	**10,7**
Population immigrante admise depuis 5 ans ou moins	15,3	15,8	11,4	11,8	16,6
Population immigrante admise depuis 5 ans à 10 ans	10,0	7,7	6,4	6,2	11,5
Population immigrante admise depuis plus de 10 ans	8,4	7,2	6,3	6,1	9,0

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active 2020, compilations spéciales ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI).

RP217. Pour les cinq dernières années, le taux de chômage des immigrants, par pays ou par région d'origine et par sexe.

Note : Une ventilation trop importante de l'échantillon provoque des valeurs manquantes pour le taux de chômage. Les données sont donc présentées pour des regroupements de pays d'origine (selon le continent et le sous-continent).

Tableau 1. Taux de chômage de la population immigrante, de 15 ans et plus, selon la région d'origine, Québec 2016-2020 (en %)

Taux de chômage (%)		*2016*	*2017*	*2018*	*2019*	*2020*
Amérique du Nord	**Total**	**x**	**x**	**x**	**x**	**x**
	Hommes	x	x	x	x	x
	Femmes	x	x	x	x	x
Amérique Latine	**Total**	**11,2**	**7,5**	**7,4**	**7,1**	**10,1**
	Hommes	11,2	6,5	7,5	6,8	9,1
	Femmes	11,3	8,4	7,2	7,3	11,1
Amérique Centrale	**Total**	**8,6**	**x**	**9,9**	**6,6**	**10,7**
	Hommes	x	x	x	x	x
	Femmes	x	x	15,0	10,6	x
Caraïbes et Bermudes	**Total**	**13,5**	**9,0**	**7,5**	**7,2**	**8,4**
	Hommes	13,4	9,0	9,7	8,7	8,8
	Femmes	13,5	9,0	5,7	5,9	8,0
Amérique du Sud	**Total**	**8,9**	**7,1**	**6,3**	**7,2**	**12,3**
	Hommes	10	x	5,6	6,6	9,6
	Femmes	8,1	9,7	6,7	7,4	15,2
Europe	**Total**	**5,9**	**5,1**	**5**	**4,2**	**9,3**
	Hommes	5,9	4,8	5,2	3,2	9,6
	Femmes	5,8	5,4	4,9	5,3	9
Europe Occidentale	**Total**	**4,1**	**3,8**	**4,7**	**4,2**	**8,8**
	Hommes	4,1	4	5,2	2,9	8,5
	Femmes	4,1	0	4,1	6	9,3
Europe Orientale	**Total**	**8,3**	**7,2**	**5,7**	**5,1**	**9,7**
	Hommes	6,9	x	4,9	x	10,2
	Femmes	9,7	10,4	6,1	5,9	9,1
Europe Septentrionale	**Total**	**x**	**x**	**x**	**x**	**x**
	Hommes	x	x	x	x	x
	Femmes	-	-	x	x	x
Europe Méridionale	**Total**	**6,9**	**5,4**	**4**	**x**	**10**
	Hommes	8,3	7,1	x	x	12,3
	Femmes	x	x	x	x	x
Afrique	**Total**	**12,4**	**12,8**	**8,9**	**8,3**	**11**
	Hommes	12,8	12,1	8,5	7,9	9,1
	Femmes	12	13,8	9,4	8,8	13,5
Afrique Occidentale	**Total**	**18**	**17,8**	**13**	**9,3**	**7**
	Hommes	14	13,2	10,7	11,2	7,5
	Femmes	23,4	23,3	17,8	0	0

Taux de chômage (%)		*2016*	*2017*	*2018*	*2019*	*2020*
Afrique Orientale	**Total**	**12**	**16,6**	**12,7**	**x**	**7,5**
	Hommes	x	15,2	x	x	x
	Femmes	x	18,4	x	x	x
Afrique du Nord	**Total**	**11,4**	**9,7**	**7,7**	**8,2**	**11,8**
	Hommes	12,3	10	8,4	7,4	8,9
	Femmes	10	9,2	6,5	9,5	15,6
Afrique Centrale	**Total**	**12,7**	**18,7**	**8,7**	**8,2**	**14,9**
	Hommes	13,9	17,3	x	x	12,7
	Femmes	x	20,2	x	x	17
Asie	**Total**	**10,9**	**9,8**	**8**	**8,4**	**12,6**
	Hommes	9,4	8,3	9,2	8,2	10,7
	Femmes	12,6	11,4	6,6	8,7	14,9
Asie Occidentale et Centrale	**Total**	**13,8**	**10,7**	**9,7**	**8**	**13,6**
	Hommes	12,8	9	10,3	5,6	9,6
	Femmes	15,4	12,7	8,9	11	19,5
Asie Orientale	**Total**	**9,9**	**7,8**	**5,5**	**8,5**	**12,4**
	Hommes	x	x	x	11,4	10,1
	Femmes	9,9	9,3	x	x	13,8
Asie du Sud-Est	**Total**	**5,1**	**5,7**	**5,1**	**6**	**9,3**
	Hommes	x	x	x	x	6,5
	Femmes	8,9	x	x	x	11,6
Asie Méridionale	**Total**	**13,2**	**15,3**	**11,1**	**11,5**	**17,5**
	Hommes	11,4	11,2	11,7	10,4	18,7
	Femmes	16,7	20	10,9	13,2	x

- : Données non disponibles.
x : Données manquantes puisque non significatives en raison d'échantillon trop petit.
Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, 2020, compilation spéciale du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI).

RP218. Liste détaillée et montants récupérés lors de la fermeture des bureaux régionaux. Indiquer le nombre de pertes d'emplois.

Il n'y a eu aucune fermeture de bureaux régionaux pendant l'exercice 2020-2021.

RP219. Ventilation des montants dépensés pour la réouverture des bureaux régionaux en 2020-2021. Prévisions pour 2021-2022.

Dépenses pour la réouverture des bureaux régionaux en 2020-2021 :

Dépenses	**2020-2021**
Loyers et services	**1 459 412,43 $**
Coûts informatiques (acquisitions TI)	**34 270,08 $**
Total	**1 493 682,51 $**

Dépenses en date du 28 février 2021.

RP220. Au sujet de l'Opération réfugiés syriens, fournir les montants supplémentaires que le MIFI et les autres ministères et organismes ont réinvestis en 2020-2021 et les montants prévus en 2021-2022.

L'Opération réfugiés syriens a débuté le 12 décembre 2015 et a pris fin le 31 décembre 2016.

Aucun coût supplémentaire lié à cette opération n'a été enregistré par le MIFI ou les autres ministères en 2020-2021.

RP221. Nombre de réfugiés syriens accueillis pour les cinq dernières années. Prévisions pour 2021-2022.

Le mouvement des personnes réfugiées syriennes s'élève à 1 162 personnes en 2020.

Le mouvement des personnes réfugiées syriennes a débuté en 2015 à la suite des engagements pris à l'automne par le gouvernement du Québec pour l'accueil de réfugiés syriens. Dans ce mouvement, ne sont comptabilisées que les personnes sélectionnées à l'étranger et plusieurs d'entre elles sont nées dans des pays autres que la Syrie.

Notons que les données sur le mouvement spécial des personnes réfugiées syriennes peuvent ne pas correspondre aux données sur les réfugiés selon le pays de naissance.

Tableau 1. Personnes immigrantes faisant partie du mouvement des personnes réfugiées syriennes admises au Québec en 2020

Année d'admission	2020
Réfugiés pris en charge par l'État	114
Réfugiés parrainés	1 048
Total	1 162

Données préliminaires pour 2020.
Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Service de la recherche, de la statistique et de la veille, Banque de données sur les résidents permanents.

Se référer aux cahiers précédents pour l'information sur les années antérieures.

RP222. Nombre total de réfugiés syriens accueillis au Québec depuis 2011.

En 2020, les personnes immigrantes natives de Syrie de la catégorie des réfugiés sélectionnés à l'étranger sont au nombre de 768, dont 94 qui ont été prises en charge par l'État ainsi que 674 personnes parrainées.

Tableau 1. Personnes immigrantes de la catégorie des réfugiés sélectionnés à l'étranger ayant la Syrie comme pays de naissance en 2020

Année d'admission	2020
Réfugiés pris en charge par l'État	94
Réfugiés parrainés	674
Total	768

Données préliminaires pour 2020.

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Service de la recherche, de la statistique et de la veille, Banque de données sur les résidents permanents.

Notons que les données sur le mouvement spécial des personnes réfugiées syriennes ne peuvent pas correspondre aux données sur les réfugiés selon le pays de naissance.

Se référer aux cahiers précédents pour l'information sur les années antérieures.

RP223. Nombre de réfugiés parrainés par le privé accueillis pour l'année civile 2020-2021, par pays d'origine et par ville de destination.

La réponse à cette question se trouve à la RP27.

RP224. Nombre de réfugiés parrainés par l'État accueillis pour l'année civile 2020-2021, par pays d'origine et par ville de destination.

Les données préliminaires sur les admissions permanentes au Québec nous indiquent que les pays de naissance des personnes immigrantes admises en 2020 et prises en charge par l'État se répartissent comme suit par ville de destination :

Tableau 1. Nombre de réfugiés pris en charge par l'État accueillis en 2020 (année civile), par pays de naissance et par ville de destination[1]

Pays de naissance	Total	Villes					
		Québec	Sherbrooke	Laval	Montréal	Saint-Jérôme	Victoriaville
Syrie	**94**	10	27	17	13	11	6
Rép. dém. du Congo	**69**	23	7	0	0	x	13
Rép. centrafricaine	**38**	6	0	0	x	0	0
Colombie	**38**	x	0	7	x	11	0
Liban	**20**	x	10	0	5	x	0
Rwanda	**18**	6	0	x	0	0	6
Autres pays	**124**	24	14	18	20	14	4
Total	**401**	**69**	**58**	**42**	**38**	**36**	**29**

Pays de naissance	Villes						
	Saint-Hyacinthe	Longueuil	Granby	Gatineau	Drummondville	Joliette	Trois-Rivières
Syrie	0	x	0	x	6	0	0
Rép. dém. du Congo	8	x	x	x	0	x	x
Rép. centrafricaine	8	9	11	0	x	0	0
Colombie	x	x	0	0	0	x	x
Liban	0	x	0	0	x	0	0
Rwanda	x	0	x	x	0	0	0
Autres pays	9	15	8	19	13	12	8
Total	**25**	**24**	**19**	**19**	**19**	**12**	**8**

Les données sont préliminaires pour 2020.

1. Destination déclarée par la candidate ou le candidat lors de la sélection ou de l'admission.

Pour des raisons de protection des renseignements personnels, certaines cellules en deçà de 5 personnes ont été supprimées et remplacées par le symbole « x ».

Le regroupement « Autres pays » inclut également les données marquées par un x, afin de respecter la confidentialité.

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Service de la recherche, de la statistique et de la veille, Banque de données sur les résidents permanents.

Notons que les données sur le mouvement spécial des personnes réfugiées syriennes ne peuvent pas correspondre aux données sur les personnes réfugiées selon le pays de naissance. Le mouvement des personnes réfugiées syriennes a débuté en 2015 à la suite des engagements pris à l'automne par le gouvernement du Québec pour l'accueil de ces personnes.

RP225. Nombre de demandeurs d'asile pour chacune des cinq dernières années civiles ainsi que l'année en cours, par pays d'origine.

La réponse à cette question se trouve à la RP28. Se référer aux cahiers précédents pour l'information sur les années antérieures.

RP226. Nombre de demandeurs d'asile ayant franchi la frontière par le chemin Roxham à Lacolle pour chacune des cinq dernières années civiles ainsi que l'année en cours. Fournir les chiffres par mois.

Le nombre de demandeuses et demandeurs d'asile interceptés par la GRC au Québec par mois pour 2020 et 2021 selon les données d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) est présenté ci-dessous.

Se référer aux cahiers précédents pour l'information sur les années antérieures.

Tableau 1. Nombre de demandeuses et demandeurs d'asile interceptés par la GRC au Québec par mois, 2020 et 2021.

	2020*	**2021***
	n	**n**
Janvier	1 086	28
Février	976	39
Mars	930	nd
Avril	1	nd
Mai	17	nd
Juin	28	nd
Juillet	29	nd
Août	15	nd
Septembre	30	nd
Octobre	27	nd
Novembre	24	nd
Décembre	26	nd
Total	**3 189**	**67**

*Le Canada et les États-Unis ont conclu une entente mutuelle afin de renvoyer les migrants irréguliers qui tentent de traverser la frontière. La mesure est en vigueur depuis 23 h 59 vendredi soir, le 20 mars 2020.

Données provisoires.
Source : Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC). Consulté le 16 avril 2021
https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/services/refugies/demandes-asile.html

RP227. Villes du Québec où se sont installés les réfugiés syriens et le nombre de réfugiés par ville pour 2020-2021. Prévisions pour 2021-2022.

Pour le soutien à l'installation et à l'intégration des personnes réfugiées prises en charge par l'État, le Ministère s'appuie sur l'expérience d'un réseau d'organismes communautaires situés dans les 14 villes de destination.

Tableau 1. Personnes réfugiées syriennes prises en charge par l'État admises en 2020 selon la ville de destination

Ville	**n**
Sherbrooke	37
Montréal	22
Saint-Jérôme	12
Québec	11
Laval	10
Drummondville	8
Gatineau	6
Victoriaville	6
Autres villes	2
TOTAL	**114**

Données préliminaires pour 2020.
Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Service de la recherche, de la statistique et de la veille, Banque de données sur les résidents permanents.

Les personnes réfugiées syriennes parrainées se sont principalement installées à proximité de leurs groupes parrains, qui se trouvent en majorité à Montréal et à Laval. Des groupes parrains situés à Brossard et Gatineau ont également accueilli plusieurs personnes parrainées syriennes.

Tableau 2. Personnes réfugiées syriennes parrainées admises en 2020 selon la ville de destination

Ville	**n**
Montréal	935
Laval	72
Brossard	16
Gatineau	15
Québec	5
Chambly	5
Autres villes	0
TOTAL	**1 048**

Données préliminaires pour 2020.
Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Service de la recherche, de la statistique et de la veille, Banque de données sur les résidents permanents.

Les données d'admission demandées sont fournies uniquement pour les années civiles.

Nous ne disposons pas de prévision pour l'année 2021-2022.

RP228. Nombre de réfugiés syriens ayant réussi un cours de francisation.

Le tableau suivant présente le nombre de réfugiés syriens ayant atteint ou dépassé les niveaux de compétences visés par les cours de français auxquels ils ont participé.

Tableau 1. Nombre d'élèves syriens* *ayant atteint ou dépassé* les niveaux de compétence visés par le cours ou le bloc de cours de français pour la période du 1er avril 2020 au 28 février 2021.

Indicateur	**Résultats****	
	Nombre ayant atteint ou dépassé les niveaux de compétences visés	**Nombre ayant été évalué pour le niveau de compétence visé**
Bloc I – FIA330-1		
Compréhension orale – Niveau 3	184	248
Production orale - Niveau 3	171	248
Compréhension écrite - Niveau 3	182	248
Production écrite - Niveau 2	226	248
Bloc II – FIA330-2		
Compréhension orale – Niveau 5	186	271
Production orale - Niveau 5	173	271
Compréhension écrite - Niveau 4	233	271
Production écrite - Niveau 4	210	271
Bloc III – FIA330-3		
Compréhension orale – Niveau 6	166	217
Production orale - Niveau 6	142	217
Compréhension écrite - Niveau 6	147	217
Production écrite - Niveau 5	166	217
Bloc IV – FIA330-4		
Compréhension orale – Niveau 8	97	177
Production orale - Niveau 8	76	178
Compréhension écrite - Niveau 7	132	177
Compréhension écrite - Niveau 8***	1	2
Production écrite - Niveau 7	90	177
Production écrite - Niveau 8***	0	2

* Les réfugiés syriens parrainés ou pris en charge par l'État admis au Québec et ayant suivi un cours de français.
** Les résultats d'évaluation de fin de cours pour les sigles mentionnés ou l'équivalent.
*** Le cours FIA330-4 vise le niveau 7 en compréhension et production écrites. Les données recueillies pour le niveau 8 en compréhension et production écrites concernent le cours FIA409-4 qui porte exclusivement sur des contenus de ce niveau à l'écrit.

Source : Banques thématiques de la francisation, données extraites le 29 mars 2021 par le Service de l'information de gestion (SIG) du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration

RP229. Nombre de réfugiés syriens s'étant inscrit à un cours de francisation.

Au 28 février 2021, 8 070 personnes distinctes[1] réfugiées syriennes s'étaient inscrites à des services de francisation (temps complet ou temps partiel). Il s'agit de personnes âgées de 16 ans et plus, arrivées au Québec depuis janvier 2015. Le nombre de personnes distinctes[2] inscrites à un cours de français à temps complet est de 7 060. Le nombre de personnes distinctes[3] au temps partiel se chiffre à 3 387. Parmi celles-ci, 3 341 personnes réfugiées syriennes avaient fréquenté un cours régulier, 85 s'étaient inscrits à un cours spécialisé et 5 ont eu recours à un cours de français en milieu de travail.

[1] Le nombre total de personnes distinctes ne correspond pas à la somme des personnes de chacun des services de francisation (temps complet et temps partiel) puisque certaines personnes ont pu suivre un cours dans plus d'un de ces services.

[2] Il s'agit de personnes distinctes puisqu'une personne peut avoir suivi plus d'un cours à temps complet.

[3] Le nombre total de personnes distinctes au temps partiel ne correspond pas à la somme des personnes de chacun des types de cours (cours régulier, cours spécialisé et cours en milieu de travail) puisque certaines personnes ont pu suivre un cours dans plus d'un de ces types de cours.

Source : Banques thématiques de la francisation, données extraites le 29 mars 2021 par le Service de l'information de gestion (SIG) du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration

RP230. Taux de chômage pour les réfugiés syriens admis au Québec pour chacune des dix dernières années.

Note : Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration ne dispose pas de données sur le taux de chômage des personnes réfugiées syriennes admises au Québec pour chacune des dix dernières années.

RP231. Taux de présence des réfugiés syriens admis au Québec pour chacune des dix dernières années.

Le taux de présence en janvier 2021 du mouvement spécial des personnes réfugiées syriennes, admises de 2015 à 2019 à hauteur de 17 348 personnes, est de 81,5 %[1].

Le mouvement des personnes réfugiées syriennes a débuté en 2015 à la suite des engagements pris à l'automne par le gouvernement du Québec pour l'accueil de ces personnes. Dans ce mouvement, ne sont comptabilisées que les personnes sélectionnées à l'étranger et plusieurs d'entre elles sont nées dans des pays autres que la Syrie.

Notons que les données sur le mouvement spécial des personnes réfugiées syriennes (« Suivi des réfugiés syriens 2015-2016 » dans le tableau ci-dessous) ne peuvent pas correspondre aux données sur les personnes réfugiées selon le pays de naissance.

Tableau 1. Présence des personnes du Suivi des réfugiés syriens de 2015-2016 admises au Québec et présentes en janvier 2021 (en %), selon l'année d'admission

Année d'admission	2015	2016	2017	2018	2019	Total
Suivi des réfugiés syriens 2015-2016	87,9	84,3	84,0	76,6	73,3	**81,5**

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Service de la recherche, de la statistique et de la veille, Banque de données sur la présence des personnes immigrantes.

[1] Chaque année, au mois de janvier, le taux de présence est calculé pour une population admise au cours des 10 années précédentes disponibles. Dans le cas du « Suivi des réfugiés syriens 2015-2016 », les données ne sont disponibles qu'à partir de 2015, soit la première année d'admission. Par ailleurs, les personnes admises en 2020 ne sont pas incluses dans le calcul, puisque les données d'admission pour cette année sont incomplètes en janvier 2021 et que la carte d'assurance maladie est habituellement émise quelques mois après l'admission des personnes immigrantes.

RP232. Au sujet de la mise en œuvre de la Stratégie d'action en matière d'immigration, de participation et d'inclusion 2016-2021 *Ensemble, nous sommes le Québec*, toute ventilation, même si préliminaire, des montants prévus dans les crédits 2020-2021.

Des budgets ont été octroyés au Ministère jusqu'en 2019-2020. Il n'y a aucun budget de prévu pour l'année 2020-2021.

RP233. Pour le Plan d'action 2020-2022 du MIFI dans le cadre de la Stratégie gouvernementale pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires 2018-2022, toute ventilation, même si préliminaire, des montants prévus dans les crédits 2020-2021.

Le Ministère ne fait pas de planification budgétaire spécifique des mesures prévues dans le cadre de la Stratégie gouvernementale pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires. Les mesures sous la responsabilité du Ministère sont autofinancées.

RP234. Montants investis par année et montant total concernant le portail informatique *Mon projet Québec* depuis son approbation jusqu'à ce jour. Nom des firmes de consultants ayant eu des contrats, s'il y a lieu, et copies des contrats.

Les montants investis pour le portail informatique Mon projet Québec s'élèvent à 1 016,9 K $.

Année financière	Montant en K $
2013-2014	256,2 $
2014-2015	516,2 $
2015-2016	244,5 $
2016-2020	0 $
2020-2021	0 $
TOTAL	**1 016,9 $**

Date de livraison du portail : 31 décembre 2015

Il n'y a pas eu de contrat spécifique pour le développement du portail informatique Mon projet Québec. Le Ministère a utilisé les véhicules contractuels en services professionnels TI en vigueur au MIFI pour les années 2013 à 2015.

RP235. État de situation de la mise en œuvre du plan d'action gouvernemental pour lutter contre la radicalisation adopté en juin 2015. Indiquer les sommes allouées aux actions et initiatives qui découlent de cette mise en œuvre. Pour chaque initiative, décrire l'objectif recherché, indiquer les sommes allouées, les bénéficiaires, les mesures de suivi et de contrôle applicables.

La mise en œuvre du Plan d'action s'est terminée le 31 mars 2019. Les informations relatives à cette question se trouvent dans le Cahier explicatif des crédits 2020-2021.

RP236. État de situation sur les activités du comité de liaison avec la communauté musulmane annoncé vers le 18 novembre 2014.

Il n’y a pas eu de rencontre avec des personnes d’influence des communautés musulmanes entre le 1er avril 2020 et le 31 mars 2021. Aucun coût n’est associé à ces rencontres.

RP237. État de situation des activités du Centre de prévention à la radicalisation depuis sa création.

a) indiquer les membres de la direction et les administrateurs, si applicable;
b) indiquer les sommes allouées pour le fonctionnement et les initiatives du centre;
c) faire un portrait des résultats des interventions du centre, notamment le nombre de cas traités et leur suivi par le centre.

La réponse à cette question relève du ministère de la Sécurité publique.

RP238. Indiquer les mesures et les sommes engagées par votre ministère/organisme en 2020-2021 pour prévenir et lutter contre les violences sexuelles dans les communautés autochtones.

Le Ministère ne détient pas de mesure, ni de somme engagée pour prévenir et lutter contre les violences sexuelles dans les communautés autochtones.

RP239. Nombre d'enfants qui résident ou sont nés au Québec et dont les parents ont un statut de résident temporaire ou sont en attente d'une décision sur leur statut.

Le Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration ne dispose pas d'information pour répondre à cette question.

RP240. Pour les cinq dernières années, nombre d'immigrants reçus ayant quitté le Québec au cours de la première année, deuxième année et troisième année, respectivement, suivant leur arrivée.

Les données sur le moment de départ des personnes immigrantes précédemment admises au Québec ne sont pas disponibles.

L'information disponible porte sur le taux de présence qui permet d'établir la présence sur le territoire en janvier 2021 des personnes immigrantes admises au Québec entre 2010 et 2019.

Tableau 1. Population immigrante admise au Québec de 2010 à 2019 et présente en janvier 2021 (en %), selon l'année d'admission

Année d'admission	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	Total
Présence en %	69,9	68,8	69,7	71,5	71,6	74,4	76,9	76,3	75,6	72,0	**72,6**

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Service de recherche, de la statistique et de la veille, Banque de données sur la présence des personnes immigrantes.

Pour la population présentée, une personne est considérée présente si elle a une carte d'assurance maladie valide en janvier 2021. Les autres personnes peuvent être décédées, parties du Québec ou y être toujours présentes sans avoir fait la demande de la carte ou de son renouvellement.

RP241. Taux de présence pour l'année civile 2020-2021 des immigrants admis au Québec de 2005 à 2021, selon l'année d'admission.

Le taux de présence des personnes immigrantes admises au Québec de 2010 à 2019 est de 72,6 % en janvier 2021[1].

Tableau 1. Population immigrante admise au Québec de 2010 à 2019 et présente en 2021 (en %), selon l'année d'admission

Année d'admission	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	Total
Présence en %	69,9	68,8	69,7	71,5	71,6	74,4	76,9	76,3	75,6	72,0	**72,6**

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Service de la recherche, de la statistique et de la veille, Banque de données sur la présence des personnes immigrantes.

[1] Pour la population présentée, une personne est considérée présente si elle a une carte d'assurance maladie valide en janvier 2021. Les autres personnes peuvent être décédées, parties du Québec ou y être toujours présentes sans avoir fait la demande de la carte ou de son renouvellement. Chaque année, au mois de janvier, le taux de présence est mesuré pour une population admise au cours des 10 années précédentes disponibles. Les personnes admises en 2020 ne sont pas incluses dans le calcul, puisque les données d'admission pour 2020 sont incomplètes en janvier 2021 et que la carte d'assurance maladie est habituellement émise quelques mois après l'admission des personnes immigrantes.

RP242. Taux de présence pour l'année civile 2020-2021 des immigrants admis au Québec de 2005 à 2021, selon la catégorie d'immigrant.

Les données sur la présence en janvier 2021[1] des personnes immigrantes admises au Québec entre 2010 et 2019 montrent que le taux de présence des personnes admises dans la catégorie « Immigration économique » est plus bas (66,8 %) que les taux de présence des autres catégories d'immigration (83,7 % pour la catégorie « Regroupement familial », 81,2 % pour la catégorie « Réfugiés et personnes en situation semblable » et 88,5 % pour la catégorie « Autres immigrants »).

Tableau 1. Population immigrante admise au Québec de 2010 à 2019 et présente en 2021 selon la catégorie d'immigration (en %), par année d'admission

Catégorie	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	Total
Immigration économique	67,2	65,1	65,8	66,7	65,7	66,5	70,0	67,9	68,6	64,8	**66,8**
Travailleurs qualifiés	*70,0*	*70,9*	*72,6*	*73,0*	*71,3*	*76,3*	*78,0*	*75,9*	*76,0*	*72,0*	***73,4***
Gens d'affaires	*20,8*	*16,3*	*13,3*	*16,0*	*20,5*	*18,6*	*19,4*	*20,0*	*20,2*	*18,6*	***18,3***
Regroupement familial	79,7	80,3	80,0	81,1	83,6	86,7	88,4	88,6	86,5	81,1	**83,7**
Réfugiés et personnes en situation semblable	68,5	70,7	78,0	81,0	81,9	86,0	84,2	86,3	81,9	81,9	**81,2**
Autres immigrants[1]	77,8	80,6	82,3	86,6	88,9	91,5	94,5	91,8	92,0	87,8	**88,5**
Total	**69,9**	**68,8**	**69,7**	**71,5**	**71,6**	**74,4**	**76,9**	**76,3**	**75,6**	**72,0**	**72,6**

1. Demandeurs non reconnus du statut de réfugié et cas humanitaires.

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Service de la recherche, de la statistique et de la veille, Banque de données sur la présence des personnes immigrantes.

[1] Chaque année, au mois de janvier, le taux de présence est mesuré pour une population admise au cours des 10 années précédentes disponibles. Les personnes admises en 2020 ne sont pas incluses dans le calcul, puisque les données d'admission pour 2020 sont incomplètes en janvier 2021 et que la carte d'assurance maladie est habituellement émise quelques mois après l'admission des personnes immigrantes.

RP243. Taux de présence pour l'année civile 2020-2021 des immigrants admis au Québec de 2005 à 2021, selon la connaissance du français.

Les données sur la présence au Québec indiquent que les taux de présence en janvier 2021 des personnes admises entre 2010 et 2019 et déclarant connaître le français seulement à l'admission est plus élevé (86,4 %) que celui des personnes déclarant connaître le français et l'anglais (73,0 %), l'anglais seulement (60,9 %) ou ni le français, ni l'anglais (65,9 %).[1]

Tableau 1. Population immigrante admise au Québec de 2010 à 2019 et présente en janvier 2021 selon la connaissance déclarée du français[2] et de l'anglais (en %), par année d'admission

Catégorie	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	Total
Français seulement	82,3	83,3	83,3	84,1	86,1	88,4	90,0	91,0	90,9	86,4	**86,4**
Français et anglais	67,5	68,4	70,3	70,9	69,1	75,8	78,7	79,7	80,4	76,4	**73,0**
Connaissant le français	*73,5*	*74,7*	*75,8*	*77,4*	*76,8*	*81,8*	*84,1*	*85,0*	*85,4*	*81,5*	***79,1***
Anglais seulement	58,9	61,5	54,4	56,6	58,3	62,4	65,5	63,4	63,4	60,2	**60,9**
Ni français ni anglais	66,1	55,9	63,7	65,3	67,2	65,5	70,0	71,0	68,2	65,2	**65,9**
Total	**69,9**	**68,8**	**69,7**	**71,5**	**71,6**	**74,4**	**76,9**	**76,3**	**75,6**	**72,0**	**72,6**

2. Connaissance déclarée à l'admission.

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Service de la recherche, de la statistique et de la veille, Banque de données sur la présence des personnes immigrantes.

[1] Chaque année, au mois de janvier, le taux de présence est mesuré pour une population admise au cours des 10 années précédentes disponibles. Les personnes admises en 2020 ne sont pas incluses dans le calcul, puisque les données d'admission pour 2020 sont incomplètes en janvier 2021 et que la carte d'assurance maladie est habituellement émise quelques mois après l'admission des personnes immigrantes.

RP244. Soldes migratoires (solde international, solde interprovincial, solde total) du Québec entre 2011 et 2021.

La réponse à cette question se trouve à la fiche RP32.

RP245. Liste des organismes communautaires, des instances régionales, des municipalités ainsi que des institutions collégiales et universitaires qui ont été financés dans le cadre des programmes PRInt, PMD, PSM et PILI, et ventilation des montants accordés à chacun pour l'année 2020-2021.

La réponse à cette question se trouve à la fiche RP45.

RP246. Pour chacune des trois dernières années, fournir une copie des 3 *Ententes pour favoriser l'intégration et la francisation des personnes immigrantes* conclues avec les ministères suivants : Travail, Emploi et Solidarité sociale, Éducation, Enseignement supérieur, et Santé et Service sociaux. Fournir une ventilation des montants dépensés et accordés, par ministère.

Veuillez vous référer aux fiches RP49 et RP115 pour la réponse à la question sur la ventilation des montants dépensés et accordés par ministère. Les copies des 3 ententes pour favoriser l'intégration et la francisation des personnes immigrantes pour 2020-2021 sont en annexes.

Pour les versions 2018-2019 et 2019-2020 des ententes, veuillez vous référer au cahier explicatif de l'année 2020-2021.

ENTENTE POUR FAVORISER L'INTÉGRATION ET LA FRANCISATION DES PERSONNES IMMIGRANTES

2020-2021

ENTRE

LA MINISTRE DE L'IMMIGRATION, DE LA FRANCISATION ET DE L'INTÉGRATION

ET

LE MINISTRE DE L'ÉDUCATION

ET

LA MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Immigration, Francisation et Intégration
Québec

ENTENTE

ENTRE

LA MINISTRE DE L'IMMIGRATION, DE LA FRANCISATION ET DE L'INTÉGRATION, pour et au nom du gouvernement du Québec, agissant par M. Benoit Dagenais, sous-ministre,

ci-après désignée le « **MIFI** »,

ET

LE MINISTRE DE L'ÉDUCATION, pour et au nom du gouvernement du Québec, agissant par M. Alain Sans Cartier, sous-ministre,

ET

LA MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, pour et au nom du gouvernement du Québec, agissant par M. Bernard Matte, sous-ministre,

ci-après désignés les « **MÉES** »,

ci-après désignés les « **PARTIES** ».

ATTENDU QU'en vertu de l'*Accord Canada-Québec relatif à l'immigration et à l'admission temporaire des aubains*, le gouvernement du Canada s'est retiré des services d'accueil et d'intégration linguistique et culturelle ainsi que des services spécialisés d'intégration économique qu'il offrait aux résidentes et résidents permanents présents au Québec et qu'il a accordé, par conséquent, une juste compensation au gouvernement du Québec, pourvu que les services offerts par ce dernier correspondent dans leur ensemble à ceux offerts dans le reste du Canada et qu'ils soient offerts sans discrimination à toute résidente et à tout résident permanents dans cette province, qu'il ait été ou non sélectionné par le Québec;

ATTENDU QUE les fonctions du **MIFI** en matière d'immigration, de diversité ethnoculturelle et d'inclusion, tel que le prévoit l'article 4 de la Loi sur le ministère de

l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (chapitre M-16.1), consistent plus particulièrement à susciter et coordonner l'engagement des ministères et organismes ainsi que des autres acteurs concernés de la société afin d'édifier des collectivités plus inclusives contribuant à l'établissement durable en région des personnes immigrantes et de favoriser la pleine participation, en français, de ces personnes et des minorités ethnoculturelles à la vie collective;

ATTENDU QUE le **MIFI**, dans l'exercice de ses responsabilités et fonctions, peut notamment conclure des ententes avec tout organisme, tel que le prévoit l'article 7 de la Loi sur le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion;

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec a pris un engagement humanitaire envers les personnes réfugiées qu'il sélectionne et que la mise en œuvre de cet engagement est une responsabilité partagée par tous les ministères;

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec a confié au **MIFI** l'enveloppe allouée aux services d'accueil et d'intégration linguistique et culturelle ainsi qu'aux services spécialisés d'intégration économique que le Canada offrait aux résidentes et résidents permanents présents au Québec et qu'il appartient au **MIFI** de conclure, avec les différents ministères concernés, des ententes en vue du financement des services fournis par ces ministères ou par les organismes de leur réseau qui permettent d'optimiser l'intégration et la francisation des personnes immigrantes;

ATTENDU QUE chaque année, les centres de services scolaires, les commissions scolaires, les cégeps et les universités du Québec accueillent des personnes immigrantes et fournissent, dans les domaines relevant de leur compétence, des services visant à faciliter l'établissement de ces personnes au Québec;

ATTENDU QUE chaque année, notamment dans le cadre des règles budgétaires établies en vertu de la Loi sur l'instruction publique (RLRQ, chapitre I-13.3) et de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel (RLRQ, chapitre C-29), les **MÉES** verse aux centres de services scolaires, aux commissions scolaires et aux cégeps des allocations visant à financer ces services;

ATTENDU QUE l'article 2 de la Loi no.1 sur les crédits 2020-2021 (2020 chapitre 3) prévoit que le Conseil du trésor peut autoriser le transfert entre portefeuilles de la partie d'un crédit qui fait l'objet d'une provision à cette fin, pour les objets prévus et, s'il y a lieu, selon les conditions qui sont décrites au Budget de dépense;

ATTENDU QUE, conformément à l'article 2 de cette loi, le Conseil du trésor a autorisé le transfert, du portefeuille du MIFI vers celui des MÉES, d'une partie des crédits provenant de la Provision pour la réalisation d'activités soutenant l'intégration et la francisation des immigrants;

ATTENDU QUE les **PARTIES** souhaitent convenir des modalités suivant lesquelles ces crédits seront transférés vers les MÉES;

ATTENDU QUE le Comité directeur MIFI-MÉES a notamment pour mandat d'assurer le suivi de la présente entente.

EN CONSÉQUENCE, les **PARTIES** conviennent de ce qui suit :

1. OBJET DE L'ENTENTE

La présente entente a pour objet d'établir les modalités de transfert d'une somme inscrite au budget du **MIFI** vers le budget des **MÉES**. Ce transfert de crédits vise à permettre aux **MÉES** de financer, dans le cadre des règles budgétaires annuelles des centres de services scolaires, des commissions scolaires et des cégeps du Québec, les services suivants :

a) Les services d'intégration et d'apprentissage du français destinés aux jeunes dans les écoles;

b) Les services de francisation et les neuf autres services d'enseignement menant notamment à une diplomation ou à une qualification, au marché du travail ou aux préalables donnant accès à la formation professionnelle ou aux études postsecondaires;

c) Les services d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement (SARCA) ainsi que les services complémentaires dans les centres de formation générale des adultes et les centres de formation professionnelle;

d) Les formations d'appoint prescrites par un ordre professionnel, quel que soit l'établissement d'enseignement (centre de formation professionnelle ou cégep).

2. OBLIGATIONS DES PARTIES

2.1 OBLIGATIONS DU MIFI

Le **MIFI** s'engage à transférer aux **MÉES,** dès l'approbation du virement par le Conseil du trésor, un montant soixante-dix-huit-millions-cinq-cent-trente-mille dollars (78 530 000 $) pour la période du 1er avril 2020 au 31 mars 2021 en un seul versement.

Le **MIFI** s'engage également à communiquer avec diligence aux **MÉES** toute l'information nécessaire à la mise en œuvre de l'entente et à l'informer, dans les meilleurs délais, de tout événement pouvant entraîner une modification significative de ses besoins tout en demeurant responsable de la fiabilité et de la conformité de l'information qu'il communique dans le cadre de la réalisation de la présente entente.

2.2 OBLIGATIONS DES MÉES

En conformité avec les cadres juridique et budgétaire qui régissent les centres de services scolaires, les commissions scolaires et les cégeps, les **MÉES** s'engage à ce que les sommes transférées par le **MIFI** soient versées aux fins du financement des services visés à la clause 1 de la présente entente;

Dans le cadre de l'exercice annuel de la revue de programmes, il revient aux **MÉES** de prévoir, dans son cadre financier, les facteurs de croissance de ses coûts de système ainsi que l'augmentation du poids des clientèles visées à la clause 1.

Ainsi, s'il y a lieu, il appartient aux **MÉES** de discuter et négocier avec le Secrétariat du Conseil du trésor des ajustements à apporter à l'enveloppe budgétaire pour les services prévus à la clause 1.

3. SUIVI ET REDDITION DE COMPTES

En conformité avec les cadres juridique et budgétaire qui régissent les commissions scolaires, les centres de services scolaires et les cégeps, les **PARTIES** conviennent de poursuivre au sein du Comité directeur MIFI-MÉES les travaux sur l'élaboration et la mise en œuvre des modalités relatives:

3.1. au suivi, à l'évaluation et à la reddition de comptes à l'égard des clientèles et des services mentionnés à la clause 1, notamment quant:

a) aux données opérationnelles et aux autres statistiques devant être échangées à des fins, entre autres, de suivi de la prestation de services ainsi que de reddition de comptes;

b) à l'utilisation de l'enveloppe budgétaire pour les services offerts et aux paramètres de l'évolution annuelle de cette enveloppe;

3.2 à la coordination des services offerts en matière de francisation et d'intégration des personnes immigrantes en tenant compte de l'évolution des besoins et des sommes disponibles dans le cadre de cette entente.

Les **MÉES** devront compléter et transmettre au **MIFI**, dans les délais prescrits, les outils de reddition de comptes suivants : Outils*	Échéances Au plus tard le :
Portrait global de la francisation	31 juillet pour les données au 30 juin 31 octobre pour les données au 30 septembre 31 janvier pour les données au 31 décembre 30 avril pour les données au 31 mars
Budget et dépenses prévisionnelles allouées à l'accueil, à la francisation et à l'intégration liés à la compensation fédérale (Au 1er avril et actualisation au 30 septembre)	30 avril pour le budget alloué et les dépenses prévisionnelles 31 octobre pour l'actualisation du budget alloué et des dépenses prévisionnelles
Rapport final sur l'utilisation de crédits transférés pour l'année financière terminée (au 31 mars)	30 mai

**Les outils de reddition de comptes sont transmis en version électronique.*

4. MODIFICATION DE L'ENTENTE

Toute modification au contenu de la présente entente devra faire l'objet d'un avenant écrit et signé par les **PARTIES**. Cet avenant ne pourra toutefois changer la nature de la présente entente et il en fera partie intégrante.

Tout avenant n'est valide ni ne lie les **PARTIES** que s'il est donné par écrit. Un tel avenant est réputé reçu le jour de sa livraison et doit être expédié à :

Pour le MIFI :

Secrétariat général
Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration
1200, boulevard Saint-Laurent,
Montréal (Québec) H2X 0C9

Pour les MÉES :

Coordination ministérielle et secrétariat général
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur
1035, rue De La Chevrotière, 15e étage
Québec (Québec) G1R 5A5

Tout changement d'adresse de l'une des **PARTIES** doit faire l'objet d'un avenant à l'autre **PARTIE**.

5. ENTRÉE EN VIGUEUR ET DURÉE

La présente entente entre en vigueur à la date d'apposition de la dernière signature. Elle prend effet le 1er avril 2020 et se termine le 31 mars 2021.

EN FOI DE QUOI, les **PARTIES**, après avoir pris connaissance de la présente entente et l'avoir acceptée, ont dûment signé en double exemplaire, comme suit :

Pour la ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration :	**Pour le ministre de l'Éducation :**	**Pour la ministre de l'Enseignement supérieur :**
À : Montréal	**À :**	**À :**
LE : 21-12-2020	**LE :** 30-11-2020	**LE :** 30-11-2020
PAR :	**PAR :**	**PAR :**
Benoit Dagenais, Sous-ministre	Alain Sans Cartier, Sous-ministre	Bernard Matte, Sous-ministre

ENTENTE POUR FAVORISER L'INTÉGRATION DES PERSONNES IMMIGRANTES

2020-2021

ENTRE

LA MINISTRE DE L'IMMIGRATION, DE LA FRANCISATION ET DE L'INTÉGRATION

ET

LE MINISTRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Immigration, Francisation et Intégration
Québec

ENTENTE

ENTRE

LA MINISTRE DE L'IMMIGRATION, DE LA FRANCISATION ET DE L'INTÉGRATION, pour et au nom du gouvernement du Québec, agissant par M. Benoit Dagenais, sous-ministre,

ci-après désigné « le **MIFI** »,

ET

LE MINISTRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX, pour et au nom du gouvernement du Québec, agissant par Mme Dominique Savoie, sous-ministre,

ci-après désigné « le **MSSS** »,

ci-après désignés les « **PARTIES** ».

ATTENDU QU'en vertu de l'*Accord Canada-Québec relatif à l'immigration et à l'admission temporaire des aubains*, le gouvernement du Canada s'est retiré des services d'accueil et d'intégration linguistique et culturelle ainsi que des services spécialisés d'intégration économique qu'il offrait aux résidentes et aux résidents permanents présents au Québec et qu'il a accordé, par conséquent, une juste compensation au gouvernement du Québec, pourvu que les services offerts par ce dernier correspondent dans leur ensemble à ceux offerts dans le reste du Canada et qu'ils soient offerts sans discrimination à toute résidente et à tout résident permanents dans cette province, qu'il ait été ou non sélectionné par le Québec;

ATTENDU QUE les fonctions du **MIFI** en matière d'immigration, de diversité ethnoculturelle et d'inclusion, tel que le prévoit l'article 4 de la Loi sur le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (RLRQ, chapitre M-16.1), consistent plus particulièrement à susciter et coordonner l'engagement des ministères et organismes ainsi que des autres acteurs concernés de la société afin d'édifier des collectivités plus inclusives contribuant à l'établissement durable en région des personnes immigrantes et de favoriser la pleine participation, en français, de ces personnes et des minorités ethnoculturelles à la vie collective;

ATTENDU QUE le **MIFI**, dans l'exercice de ses responsabilités et fonctions, peut notamment conclure des ententes avec tout organisme, tel que le prévoit l'article 7 de la Loi sur le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion;

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec a pris un engagement humanitaire envers les personnes réfugiées qu'il sélectionne et que la mise en œuvre de cet engagement est une responsabilité partagée par tous les ministères;

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec a confié au **MIFI** l'enveloppe allouée aux services d'accueil et d'intégration linguistique et culturelle ainsi qu'aux services spécialisés d'intégration économique que le Canada offrait aux résidentes et résidents permanents présents au Québec et qu'il appartient au **MIFI** de conclure, avec les différents ministères concernés, des ententes en vue du financement des services fournis par ces ministères ou par les organismes de leur réseau qui permettent d'optimiser l'intégration et la francisation des personnes immigrantes;

ATTENDU QUE le **MSSS** a notamment pour mission de maintenir, d'améliorer et de restaurer la santé et le bien-être de la population québécoise en rendant des services de santé et des services sociaux intégrés et de qualité, contribuant ainsi au développement social et économique du Québec;

ATTENDU QUE l'article 2 de la Loi no.1 sur les crédits 2020-2021 (2020, chapitre 3) prévoit que le Conseil du trésor peut autoriser le transfert entre portefeuilles de la partie d'un crédit qui fait l'objet d'une provision à cette fin, pour les objets prévus et, s'il y a lieu, selon les conditions qui sont décrites au Budget de dépense;

ATTENDU QUE, conformément à l'article 2 de cette loi, le Conseil du trésor a autorisé le transfert, du portefeuille du MIFI vers celui du MSSS, d'une partie des crédits provenant de la Provision pour la réalisation d'activités soutenant l'intégration et la francisation des immigrants;

ATTENDU QUE les **PARTIES** souhaitent convenir des modalités suivant lesquelles ces crédits seront transférés vers le MSSS;

ATTENDU QUE le Comité directeur MIFI-MSSS a notamment pour mandat d'assurer le suivi de la présente entente.

EN CONSÉQUENCE, les **PARTIES** conviennent de ce qui suit :

1. OBJET DE L'ENTENTE

La présente entente a pour objet d'établir les modalités de transfert d'une somme inscrite au budget du **MIFI** vers le budget du **MSSS**. Ce transfert de crédits vise à permettre au **MSSS** d'offrir les services suivants, conformément aux lois dont il est responsable, en lien avec :

A. L'organisation des services de santé et des services sociaux à l'intention des personnes réfugiées et des personnes en situation semblable - Évaluation de leur bien-être et de leur état de santé physique

Le **MIFI** et le **MSSS** conviennent de consolider l'organisation des services de santé et des services sociaux à l'intention des personnes réfugiées **et des personnes en situation semblable** et, par le fait même, de leur offrir une évaluation de leur bien-être et de leur état de santé physique à leur arrivée. Cette évaluation permettra d'offrir des soins de santé préventifs et de première ligne adaptés aux besoins spécifiques de cette clientèle vulnérable.

Pour les personnes réfugiées et les personnes en situation semblable, la cible visée est l'accès à ce service pour toutes les personnes arrivées en 2020-2021.

Au besoin, pour des familles nombreuses en situation de précarité, une aide financière peut être accordée à la suite d'une évaluation de chaque situation par une travailleuse ou un travailleur social.

B. Le soutien aux organismes communautaires

Le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal finance des groupes communautaires œuvrant en santé et services sociaux auprès des différentes communautés culturelles. Ces groupes peuvent, entre autres, offrir des services d'intégration, de l'entraide, du soutien aux familles et aux femmes. Également, les liens qui se tissent entre le système de santé et de services sociaux et les organismes contribuent à briser l'isolement et à renseigner les personnes nouvellement arrivées sur les services qui leur sont offerts. Pour la présente entente, seuls les organismes de la région de Montréal sont considérés.

C. Les formations interculturelles

Le CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal, désigné Institut universitaire au regard des communautés ethnoculturelles, pour le centre et dans les installations inscrites au dernier permis du Centre de santé et de services sociaux (CSSS) de la Montagne, a élaboré plusieurs formations interculturelles générales ou spécialisées.

Ces formations ont pour objectif, notamment, de permettre aux participants ou participantes d'acquérir des outils et des stratégies efficaces dans une dynamique de collaboration intersectorielle et d'inclusion et de se prévaloir des connaissances acquises pour générer des interventions ciblées et inclusives, en conformité avec les balises et normes cliniques de la pratique professionnelle.

Ces formations sont destinées prioritairement aux personnes intervenantes et aux gestionnaires des services de santé et des services sociaux et, dans un deuxième temps, aux personnes intervenantes et aux décideurs d'autres secteurs tels que

l'éducation, la justice. Les bénévoles des organismes communautaires peuvent également bénéficier de certaines de ces formations.

D. La reconnaissance à titre d'Institut universitaire du CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal pour le centre et dans les installations correspondant à l'ancien CSSS de la Montagne, pour l'amélioration des soins et des services offerts aux personnes issues des communautés ethnoculturelles

Le MSSS a octroyé, en vertu de l'article 90 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (RLRQ, chapitre S-4.2) et à la suite d'un processus d'évaluation des candidatures fondé sur plusieurs critères, le statut d'Institut universitaire au regard des communautés ethnoculturelles au CSSS de la Montagne. En vertu de l'article 212 de la Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux (RLRQ, chapitre O-7.2), cette désignation universitaire demeure valide pour le centre et dans les installations inscrites au dernier permis du CSSS de la Montagne qui s'est fusionné le 1er avril 2015 pour constituer le CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal. Les critères de reconnaissance sont définis dans le Cadre de référence pour la désignation universitaire des établissements du secteur des services sociaux. La désignation est valide pour une période de cinq ans, et est assujettie à une évaluation à mi-parcours.

Dans ce contexte, le CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal a notamment pour mandat de développer la recherche, l'enseignement et la formation, le transfert de connaissances et des compétences, l'évaluation des technologies et des modes d'intervention et le développement de pratiques de pointe afin d'améliorer les soins et les services offerts aux personnes des communautés ethnoculturelles, en tenant compte des enjeux liés à leur adaptation à un nouveau pays.

L'objectif est de fournir à ces personnes les soins et les services les mieux adaptés possible à leurs besoins, notamment grâce à une meilleure compréhension de leurs spécificités culturelles et linguistiques.

E. Autres services de santé et services sociaux

Si, en cours d'année financière, d'autres services de santé et de services sociaux devenaient pertinents dans le cadre de la présente entente, ceux-ci pourraient être inclus à la présente entente comme devant être fournis par le **MSSS** à la suite d'une résolution favorable du Comité directeur MIFI-MSSS. Dans un tel cas, les **PARTIES** conviennent que la clause 4 ne trouve pas application et que la résolution fera partie intégrante de l'entente.

2. OBLIGATION DES PARTIES

2.1 OBLIGATIONS DU MIFI

Le **MIFI** s'engage à transférer au **MSSS**, dès l'approbation du virement par le Conseil du trésor, un montant de douze millions deux cent dix-neuf mille cinq cents dollars (12 219 500 $) pour la période du 1er avril 2020 au 31 mars 2021 en un seul transfert.

Le **MIFI** s'engage également à communiquer avec diligence au **MSSS** toute l'information nécessaire à la mise en œuvre de l'entente et à l'informer, dans les meilleurs délais, de tout évènement pouvant entraîner une modification significative de ses besoins tout en demeurant responsable de la fiabilité et de la conformité de l'information qu'il communique dans le cadre de la réalisation de la présente entente.

2.2 OBLIGATIONS DU MSSS

Le **MSSS** s'engage à offrir les services décrits à la clause 1 de la présente entente auprès de la clientèle qui y est visée. De plus, selon les crédits transférés en 2020-2021, le **MSSS** s'engage à fournir les services prévus dans le respect des lois, règlements ainsi que de ses politiques et directives ainsi qu'à traiter toute plainte relative aux services visés à la clause 1 de la présente entente.

Dans le cadre de l'exercice annuel de la revue de programmes, il revient au **MSSS** de prévoir, dans son cadre financier, les facteurs de croissance de ses coûts de système ainsi que l'augmentation du poids des clientèles visées à la clause 1.

Ainsi, s'il y a lieu, il appartient au **MSSS** de discuter et négocier avec le Secrétariat du Conseil du trésor des ajustements à apporter à l'enveloppe budgétaire pour les services prévus à la clause 1.

3. SUIVI ET REDDITION DE COMPTES

Les **PARTIES** conviennent de poursuivre au sein du Comité directeur MIFI-MSSS les travaux sur l'élaboration et la mise en œuvre des modalités relatives:

- au suivi, à l'évaluation et à la reddition de comptes à l'égard des clientèles et des services mentionnés à la clause 1, notamment quant:

    - aux données opérationnelles et aux autres statistiques devant être échangées à des fins, entre autres, de suivi de la prestation de services ainsi que de reddition de comptes;

    - à l'utilisation de l'enveloppe budgétaire pour les services offerts et aux paramètres de l'évolution annuelle de cette enveloppe;

- à la coordination des services offerts en matière d'intégration des personnes immigrantes en tenant compte de l'évolution des besoins et des sommes disponibles dans le cadre de cette entente.

Le **MSSS** devra compléter et transmettre au **MIFI**, dans les délais prescrits, les outils de reddition de comptes suivants :

Outils*	Échéances
Budget et dépenses prévisionnelles allouées à l'accueil, et à l'intégration liés à la compensation fédérale (Au 1er avril et actualisation au 30 septembre)	30 avril pour le budget alloué et les dépenses prévisionnelles 31 octobre pour l'actualisation du budget alloué et des dépenses prévisionnelles
Rapport final sur l'utilisation de crédits transférés pour l'année financière terminée (au 31 mars)	30 mai

**Les outils de reddition de comptes sont transmis en version électronique.*

4. MODIFICATION DE L'ENTENTE

Toute modification au contenu de la présente entente devra faire l'objet d'un avenant écrit et signé par les **PARTIES**. Cet avenant ne peut toutefois changer la nature de la présente entente et en fera partie intégrante.

Tout avenant n'est valide ni ne lie les **PARTIES** que s'il est donné par écrit. Un tel avenant est réputé reçu le jour de sa livraison et doit être expédié à :

Pour le MIFI :

Secrétariat général
Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration
1200 boulevard Saint-Laurent
Montréal (Québec) H2X 0C9

Pour le MSSS :

Secrétariat général
Ministère de la Santé et des Services sociaux
1075, Chemin Sainte-Foy, 14e étage
Québec (Québec) GIS 2M1

Tout changement d'adresse de l'une des **PARTIES** doit faire l'objet d'un avenant à l'autre **PARTIE**.

5. ENTRÉE EN VIGUEUR ET DURÉE

La présente entente entre en vigueur à la date d'apposition de la dernière signature. Elle prend effet le 1er avril 2020 et se termine le 31 mars 2021.

EN FOI DE QUOI, les **PARTIES**, après avoir pris connaissance de la présente entente et l'avoir acceptée, ont dûment signé en double exemplaire, comme suit :

Pour la ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration :	**Pour le ministre de la Santé et des Services sociaux :**
À : **Montréal**	À : Québec
LE : **7 décembre 2020**	LE : 30 novembre 2020
PAR : B. Dagenais	PAR : pour:
Représentée par Benoit Dagenais **Sous-ministre**	**Représenté par Dominique Savoie** **Sous-ministre**

ENTENTE POUR FAVORISER L'INTÉGRATION ET LA FRANCISATION DES PERSONNES IMMIGRANTES AYANT LEUR RÉSIDENCE PERMANENTE

2020-2021

ENTRE

LA MINISTRE DE L'IMMIGRATION, DE LA FRANCISATION ET DE L'INTÉGRATION

ET

LE MINISTRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE

Immigration, Francisation et Intégration
Québec

ENTENTE

ENTRE

LA MINISTRE DE L'IMMIGRATION, DE LA FRANCISATION ET DE L'INTÉGRATION, pour et au nom du gouvernement du Québec, agissant par M. Benoit Dagenais, sous-ministre,

ci-après désignée « le **MIFI** »,

ET

LE MINISTRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE, pour et au nom du gouvernement du Québec, agissant par Mme Carole Arav, sous-ministre,

ci-après désigné « le **MTESS** »,

Ci-après désignés les « **PARTIES** ».

ATTENDU QU'en vertu de *l'Accord Canada-Québec relatif à l'immigration et à l'admission temporaire des aubains*, le gouvernement du Canada s'est retiré des services d'accueil et d'intégration linguistique et culturelle ainsi que des services spécialisés d'intégration économique qu'il offrait aux résidentes et résidents permanents présents au Québec et qu'il a accordé, par conséquent, une juste compensation au gouvernement du Québec, pourvu que les services offerts par ce dernier correspondent dans leur ensemble à ceux offerts dans le reste du Canada et qu'ils soient offerts sans discrimination à toute résidente et à tout résident permanents dans cette province, qu'il ait été ou non sélectionné par le Québec;

ATTENDU QUE les fonctions du **MIFI** en matière d'immigration, de diversité ethnoculturelle et d'inclusion, tel que le prévoit l'article 4 de la Loi sur le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (chapitre M-16.1), consistent plus particulièrement à susciter l'engagement des ministères et organismes ainsi que des autres acteurs concernés de la société afin d'édifier des collectivités plus inclusives contribuant à l'établissement durable en région des personnes immigrantes et de favoriser la pleine participation, en français, de ces personnes et des minorités ethnoculturelles à la vie collective;

ATTENDU QUE le **MIFI**, dans l'exercice de ses responsabilités et fonctions, peut notamment conclure des ententes avec tout organisme, tel que le prévoit l'article 7 de la Loi sur le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion;

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec a pris un engagement humanitaire envers les personnes réfugiées qu'il sélectionne et que la mise en œuvre de cet engagement est une responsabilité partagée par tous les ministères;

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec a confié au **MIFI** l'enveloppe allouée aux services d'accueil et d'intégration linguistique et culturelle ainsi qu'aux services spécialisés d'intégration économique que le Canada offrait aux résidentes et résidents permanents présents au Québec et qu'il appartient au **MIFI** de conclure, avec les différents ministères concernés, des ententes en vue du financement des services fournis par ces ministères ou par les organismes de leur réseau qui permettent d'optimiser l'intégration et la francisation des personnes immigrantes ayant leur résidence permanente;

ATTENDU QUE le **MTESS** anime et coordonne les actions de l'État dans les domaines de la main-d'œuvre, de l'emploi, de la sécurité du revenu et des allocations sociales ainsi qu'en matière de services aux citoyens et aux entreprises comme le prévoient les premier et deuxième alinéas de l'article 2 de la Loi sur le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale et sur la Commission des partenaires du marché du travail (RLRQ, chapitre M-15.001) (ci-après « Loi sur le MESS »);

ATTENDU QUE le **MTESS** élabore et propose au gouvernement des politiques et mesures relatives au domaine de sa compétence en vue, notamment, de susciter l'emploi, de promouvoir le développement de la main-d'œuvre et d'influer sur la demande de la main-d'œuvre sur le marché du travail; et qu'il appartient au **MTESS** de définir les stratégies et les objectifs en matière de main-d'œuvre et d'emploi, notamment pour la clientèle immigrante, de voir à la mise en œuvre des politiques et mesures, et d'en coordonner l'exécution, comme le prévoit l'article 3 de la Loi sur le MESS;

ATTENDU QUE le **MTESS** peut, dans les domaines de sa compétence, conclure des ententes avec tout organisme conformément au paragraphe 4o de l'article 5 de la Loi sur le MESS;

ATTENDU QUE l'article 2 de la Loi no.1 sur les crédits, 2020-2021 (2020, chapitre 3) prévoit notamment que le Conseil du trésor peut autoriser le transfert entre portefeuilles de la partie d'un crédit qui fait l'objet d'une provision à cette fin, pour les objets prévus et, s'il y a lieu, selon les conditions qui sont décrites au Budget de dépense;

ATTENDU QUE, conformément à l'article 2 de cette loi, le Conseil du trésor a autorisé le transfert, du portefeuille du **MIFI** vers celui du **MTESS**, d'une partie des crédits provenant de la Provision pour la réalisation d'activités soutenant l'intégration et la francisation des immigrants;

ATTENDU QUE les **PARTIES** souhaitent convenir des modalités suivant lesquelles ces crédits seront transférés vers le **MTESS** et utilisés par ce dernier;

ATTENDU QUE le Comité directeur **MIFI-MTESS** a notamment pour mandat d'assurer les travaux sur l'élaboration et la mise en œuvre des modalités relatives au suivi, à l'évaluation et à la reddition de comptes de la présente entente, ainsi qu'à la coordination des services offerts en matière de francisation et d'intégration des personnes immigrantes ayant leur résidence permanente.

EN CONSÉQUENCE, les **PARTIES** conviennent de ce qui suit :

1. OBJET DE L'ENTENTE

La présente entente a pour objet d'établir les modalités de transfert d'une somme inscrite au budget du **MIFI** vers le budget du **MTESS**. Ce transfert de crédits vise à permettre au **MTESS** d'offrir les services d'emploi contribuant à l'intégration des personnes immigrantes ayant leur résidence permanente sur l'ensemble du territoire québécois, conformément aux lois dont il est responsable, et qui sont liés :

- Au soutien financier[1] pour des services d'emploi offerts aux personnes qui ont la résidence permanente, principalement à celles étant arrivées récemment au Canada, et ayant participé à une mesure ou un service d'emploi durant l'année, parmi les suivants :
  - l'accueil et l'évaluation initiale, pour la détermination des besoins des individus au regard du marché du travail ;
  - la détermination d'un plan d'action personnalisé basé sur l'évaluation des besoins ;
  - l'orientation professionnelle ;
  - les activités de formation incluant la francisation ;
  - l'aide à la recherche active d'emploi ;
  - les expériences en milieu de travail ;
  - les subventions salariales pour favoriser l'embauche ;
  - le soutien au travail autonome ;
  - les projets de préparation à l'emploi ;
  - les services d'aide à l'emploi ;
  - les projets d'innovation ;
  - l'information sur le marché du travail (adéquation entre l'offre et la demande de main-d'œuvre) ;

[1] Dans la présente entente, le soutien financier inclut du financement octroyé à des intervenants externes pour des services d'emploi, du soutien au revenu et de l'aide d'appoint versés aux personnes immigrantes ayant leur résidence permanente.

- les frais d'interprétariat ;
- les services de placement.

- Aux frais de subsistance versés aux personnes réfugiées admissibles ;
- Au financement des services aux entreprises et à la main-d'œuvre en emploi, liés à la francisation.

2. OBLIGATION DES PARTIES

2.1 OBLIGATIONS DU MIFI

Le **MIFI** s'engage à transférer au **MTESS,** dès l'obtention de l'autorisation par le Conseil du trésor, un montant de 75 000 000 $ (soixante-quinze millions de dollars) pour la période du 1er avril 2020 au 31 mars 2021, en un seul versement, incluant les frais encourus par le MTESS pour la gestion des services prévus à la clause 1 qui sont évalués à 14 % des coûts totaux admissibles à la reddition de comptes.

Le **MIFI** s'engage également à communiquer avec diligence au **MTESS** toute l'information nécessaire à la mise en œuvre de l'entente et à l'informer, dans les meilleurs délais, de tout évènement pouvant entraîner une modification significative de ses besoins tout en demeurant responsable de la fiabilité et de la conformité de l'information qu'il communique dans le cadre de la réalisation de la présente entente.

2.2 OBLIGATIONS DU MTESS

Le **MTESS** s'engage à offrir les services décrits à la clause 1 de la présente entente auprès de la clientèle qui y est visée. De plus, le **MTESS** s'engage à fournir les services prévus dans le respect des lois, règlements ainsi que de ses politiques et directives ainsi qu'à traiter toute plainte relative aux services visés à la clause 1 de la présente entente.

Dans le cadre de l'exercice annuel de la revue de programmes, il revient au **MTESS** de prévoir, dans son cadre financier, les facteurs de croissance de ses coûts de système ainsi que l'augmentation des clientèles visées à la clause 1.

Ainsi, s'il y a lieu, il appartient au **MTESS** de discuter et négocier avec le Secrétariat du Conseil du trésor des ajustements à apporter à l'enveloppe budgétaire pour les services prévus à la clause 1 et selon les modalités prévues à la section 2.1 de la présente entente.

2.3 OBLIGATIONS DES PARTIES

Le **MIFI** et le **MTESS** s'engagent à échanger régulièrement les informations au regard des services offerts et de la clientèle visée par cette Entente et par d'autres projets communs en cours, en vue de maintenir une cohérence dans leurs offres de services respectives entre les différentes interventions des **PARTIES** en matière d'immigration, de francisation et d'intégration.

3. SUIVI ET REDDITION DE COMPTES

Les **PARTIES** conviennent de poursuivre au sein du Comité directeur MIFI-MTESS les travaux sur l'élaboration et la mise en œuvre des modalités relatives:

- au suivi, à l'évaluation et à la reddition de comptes à l'égard des clientèles et des services mentionnés aux clauses 1 et 2.2, notamment quant:
    - o aux données opérationnelles et aux autres statistiques devant être échangées à des fins, entre autres, de suivi de la prestation de services ainsi que de reddition de comptes;
    - o à l'utilisation de l'enveloppe budgétaire pour les services offerts et aux paramètres de l'évolution annuelle de cette enveloppe;
- à la coordination des services offerts en matière de francisation et d'intégration des personnes immigrantes ayant leur résidence permanente en tenant compte de l'évolution des besoins et des sommes disponibles dans le cadre de cette entente.

Le **MTESS** devra compléter et transmettre au **MIFI**, dans les délais prescrits, les outils de reddition de comptes suivants :

Outils*	Échéances
Portrait global de la francisation	31 juillet pour les données au 30 juin 31 octobre pour les données au 30 septembre 31 janvier pour les données au 31 décembre 30 avril pour les données au 31 mars
Budget et dépenses prévisionnelles allouées à l'accueil, la francisation et à l'intégration liés à la compensation fédérale (Au 1er avril et actualisation au 30 septembre)	30 avril pour le budget alloué et les dépenses prévisionnelles 31 octobre pour l'actualisation du budget alloué et des dépenses prévisionnelles
Rapport final sur l'utilisation de crédits transférés pour l'année financière terminée (au 31 mars)	30 juin

**Les outils de reddition de comptes sont transmis en version électronique.*

4. MODIFICATION DE L'ENTENTE

Toute modification au contenu de la présente entente devra faire l'objet d'un avis écrit et signé par les **PARTIES**. Cet avenant ne pourra toutefois changer la nature de la présente entente et en fera partie intégrante.

Tout avis n'est valide ni ne lie les **PARTIES** que s'il est donné par écrit. Un tel avenant est réputé reçu le jour de sa livraison et doit être expédié à :

POUR LE MIFI :

Secrétariat général
Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration
1200 boulevard Saint-Laurent,
Montréal (Québec) H2X 0C9

POUR LE MTESS :

Secrétariat général
Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale
425, rue Jacques-Parizeau, 4e étage
Québec (Québec) G1R 4Z1

Tout changement d'adresse de l'une des PARTIES doit faire l'objet d'un avis écrit à l'autre PARTIE.

5. DURÉE DE L'ENTENTE

Malgré la date de sa signature, la présente entente entre en vigueur le 1er avril 2020 et prend fin le 31 mars 2021.

EN FOI DE QUOI, les **PARTIES,** après avoir pris connaissance de la présente entente et l'avoir acceptée, ont dûment signé en double exemplaire, comme suit :

Pour la ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration :	**Pour le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité Sociale**
À : Montréal	À : Québec
LE : 16 octobre 2020	LE : 15/12/20
PAR : B. D.	PAR :
Représentée par Benoit Dagenais, Sous-ministre	**Représenté par Carole Arav, Sous-ministre**

RP247. Fournir une copie du rapport et des recommandations en lien avec la consultation menée par Arlindo Viera, un consultant externe mandaté par le MIFI, qui a effectué, à l'été 2017, une tournée de consultation visant à obtenir les avis d'une quinzaine d'organismes au sujet d'éventuelles améliorations pouvant être apportées au Programme Réussir l'intégration (PRInt) et à l'outil de reddition de comptes Ceri-GES.

La réponse à cette question se trouve dans le Cahier explicatif des crédits 2018-2019.

RP248. Nombre d'évaluations de reconnaissance des acquis et compétences (RAC) ayant été effectuées avant l'attribution d'un certificat de sélection du Québec.

Le Ministère ne procède pas à l'évaluation ou à la reconnaissance des acquis et compétences.

Le Ministère émet des Évaluations comparatives des études effectuées hors du Québec, des avis d'expert établissant une comparaison générale entre des diplômes obtenus dans un système éducatif étranger officiel et ceux offerts dans le système éducatif québécois.

Pour connaître le nombre d'évaluations comparatives des études émises en 2020-2021, veuillez vous référer à la fiche RP61.

Il n'est pas possible pour l'instant de connaître le nombre d'évaluations comparatives ayant été émises avant la délivrance d'un certificat de sélection du Québec (CSQ).

RP249. Ventilation des sommes dépensées pour la campagne de sensibilisation au caractère pluriel de la société québécoise et à l'apport de la diversité à la prospérité pour le compte du MIFI réalisée par l'agence Brad.

La campagne *Ensemble, nous sommes le Québec* n'a pas été reconduite en 2020-2021.

Les campagnes réalisées en 2020-2021 sont détaillées dans la fiche RP8.

RP250. Nombre de rencontres auxquelles le ministre (ou un membre de son cabinet) a pris part avec ses homologues fédéraux concernant l'accélération de l'octroi de permis de travail pour les demandeurs d'asile par le gouvernement fédéral. Pour chaque rencontre, fournir le lieu et la date.

La réponse à cette question se trouve à la fiche RP72.

RP251. Nombre de rencontres auxquelles le ministre (ou un membre de son cabinet) a pris part avec ses homologues fédéraux concernant la réduction des délais avant l'obtention d'une réponse à une demande d'asile. Pour chaque rencontre, fournir le lieu et la date.

La réponse à cette question se trouve à la fiche RP73.

RP252. Nombre de rencontres auxquelles le ministre (ou un membre de son cabinet) a pris part avec ses homologues fédéraux concernant les passages irréguliers par le chemin Roxham à Lacolle. Pour chaque rencontre, fournir le lieu, la date et les sujets abordés.

La réponse à cette question se trouve à la fiche RP74.

RP253. Fournir une copie de tous les questionnaires, mémoires individuels et mémoires des OBNL déposés dans le cadre du forum « Valoriser la diversité et lutte contre la discrimination systémique ».

La réponse à cette question se trouve dans le Cahier explicatif des crédits 2018-2019.

RP254. Ventilation détaillée des dépenses du forum « Valorisation de la diversité et la lutte à la discrimination systémique ».

Voir dans le cahier explicatif 2018-2019.

RP255. Taux de présence au Québec des étudiants ayant obtenu une des 250 exemptions de droits de scolarité remises par le premier ministre du Québec lors du Sommet de la francophonie à Madagascar en 2016. Fournir le nombre d'étudiants ayant complété au moins une session au Québec après l'obtention d'une exemption de droits de scolarité.

Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration ne dispose pas de données sur le taux de présence de ces personnes.

RP256. Taux de présence au Québec des étudiants ayant obtenu une des 42 bourses pour la formation collégiale et technique remises par le premier ministre du Québec lors du Sommet de la francophonie à Madagascar en 2016. Fournir le nombre d'étudiants ayant complété au moins une session au Québec après l'obtention d'une bourse.

Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration ne dispose pas de données sur le taux de présence de ces personnes.

RP257. Nombre de visas, ainsi que le nombre de refus, émis par Immigration Canada aux étudiants ayant reçu l'une des 42 bourses pour la formation collégiale et technique ou l'une des 250 exemptions de droits de scolarité remises par le premier ministre du Québec lors du Sommet de la francophonie à Madagascar en 2016. Pour les refus, fournir une ventilation par pays de provenance et par raison évoquée.

La réponse à cette demande relève d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC).

Immigration,
Francisation
et Intégration
Québec